EXPOSITION

DELA

PREMIERE EPITRE

DE L'APOTRE -

SAINT PAVL A TIMOTHE'E,

EN QVARANTE-HVIT SERMONS prononces à Charenton,

P A R

IEAN DAILLE.

Seconde Partie.



Pour Ican Antoine & Samuel De Tournes.

M. DC. LXI.



SERMON VINT QVATRIÉSME. * * Pro-

I. EPITRE

noncè a Cha

D E

renton le 15. Inillet

SAINT PAVL A TIMOTHE'E, 1657

Chapitre IV. Verset 1. 2. 3.

Or l'Esprit dit notamment qu'aux derniers temps quelques uns se revolteront de la foy, s'addonnans aux esprits abuseurs de aux doctrines des diables.

Enseignans mensonge par hypocrisies; Etans cauterisés en leur propre conscience.

Defendans de se marier, commandans de s'abstenir des viandes, que Dieu a creées pour les sideles, & pour ceux, qui ont connu la verité pour en user avec action de graces.

HERS FRERES; Entre plufieurs, marques tres-illustres de la divinitè de la Religion Chrétienne, celle-ci m'a toujours semble l'une des plus claires & de plus convaincantes, qu'outre les enfeil I. Volume. 1 V.

Chap. gnement tres-parfaits de la foy & de la sainteté, elle contient encore diverses predictions admirables des choses a venir, dont la plus grand' partie n'a pas manquè de s'accomplir punctuellement chacune en leur faison; signe évident, que Iesus Christ & ses Apôtres, qui les avoient predites avant qu'elles arrivassent, & en un temps, où il n'y avoit point d'apparence qu'elles deufsent jamais arriver, étoient eclairées & conduites par l'Esprit du vray Dieu souverain; tout le genre humain étant d'accord que la prophetie est une connoissance, quine peut venir d'ailleurs, que de lui; par exemple le Seigneur Iesus predit non douteusement & par conjecture, mais affirmativement & comme une chose tres-certaine, & dont il avoit une pleine & asseurée science, qu'il y aura a l'avenir des gens, qui s'afsembleront en son nom, & qui feront un corps de societé religieuse, qui se nommera son Eglise, & qui sera edifiée malgrè tous les efforts de Satan, & que son Evangile sera preschè par tout l'Vnivers. Il predit que ces pauvres gens qu'il avoit choisis pour ses Apôtres, feront

Ceront hais & persecutes dans le mon-Chap. de, menés devant les tribunaux des Princes & des Rois; battus, fouertes, bannis, mis a mort pour son nom. Il predit que l'erufalem fera assiegée, prise & ruinée; que ce temple nommément qui en étoit la plus grand' gloire, seroit entierement demoli, sans qu'il y restast pierre sur pierre, & que toute la nation des Iuifs tomberoit dans la plus horrible tribulation qui eust jamais étè. Quand il disoit toutes ces choses, il ne paroissoit rien dans la nature, qui ne semblast contraire à ces evenemens, qu'il donnoit pour tous certains, bien loin de les presager ou prognostiquer. Car qui eust peu alors s'imaginer que dix ou douze pescheurs eusent deu avoir le courage non seulement d'embraffer & de retenir constamment eux mesmes la doctrine de lesus, c'est a dire d'un homme pauvre & abjet & méprifable, mais encore de la prescher par tout aux autres hommes, & de la maintenir hardiment devant les nations, & devant les Princes, les Gouverneurs, les Magistrats, & les Empereurs mesme, & de souffrir gayement pour elle

Sermon XXIV.

IV.

elle toutes sortes de hontes & d'oppro-bres & de tourmens, & de morts? & avec un succes si prodigieux, que leurs souffrances & leurs morts l'épandirent & l'établirent au milieu de tous les peuples Iuifs & Gentils, au lieu que selon la raison & l'apparence des choses, elles devoient l'arrester & l'éteindre? Et de l'autre part, qui se fust doutè alors, que Ierusalem & toute la nation des luifs entierement soumise aux Romains, conquise par leurs armes, tenue par leurs garnisons, gouvernées par leurs Intendans, cust deu se soulevet contre un si grand & si terrible Empire?Et attirer ses legions en Iudée,& s'opiniastrer de sorte en cette fureur, qu'elle fust enfin defaite & saccagée, malgrè les vainqueurs mesmes ? Et neantmoins il ne se passa pas cinquante ans aprés la mort de lesus, que tout cela ne soit arrive precisément comme il l'avoit dit. D'où avoit il appris si asseuément des evenemens si étranges & si contraires aux dispositions presentes des choses mesmes Que l'impiete subtilise & philosophe tant qu'elle voudra; Ilest clair, qu'il ne les pouvoit sçavoir, que.

Sur l'Epitre I. à Timothée / 5 que par la communication du vray Chap. Dieu, a qui toutes choses sont presen-1v. tes. I'en dis autant des predictions de ses Apôtres, semées çà & là en divers lieux de leurs epîtres; Quelque eloignées qu'elles fussent, & du temps de leur evenement, & des dispositions, qui les y devoient conduire, elles n'ont pas manquè d'estre accomplies; & s'il en reste quelques unes qui ne le soient pas encore, l'exemple de celles, qui le sont, nous en doit cautionner la veritè, & nous certifier qu'elles arriveront aussi, quand leur temps sera venu. Vous ouîtes dernierement la prophetie de S. Pierre, predifant qu'il s'eleveroit , Pierre parmi les Chrétiens de faux docteurs ...
infroduisans couvertement des sectes de perdirion; & l'accomplissement vous en lut justifie exactement en toutes ses partes. En voici une autre de S. Paul, experience en termes non moins clairs, & dont l'evenement n'a pas étà moins certain, qui avertit de bonne heure ceux de fon temps, qu'il viendra des gens, qui se revolteront de la foy, s'adonnans aux esprits abuseurs, & aux doctrines des diables, par Phypocrifie des

des seducteurs, desendants de se marier, & commandans de s'abstenir des viandes creées de Dieu pour l'usage de nô-, tre nourriture. Cy devant a la fin du chapitre precedent, pour montrer avec quel soin, avec quelle reverence & vigilance les ministres du Seigneur doivent exercer leurs charges au milieu de son peuple, il representoit s'il vous rim. en souvient a Timothée & la dignite de l'Eglise, qui est la maison de Dieu, &. la grandeur de son adorable mystere, Dieu luy mesme manifeste en chair, justifie en Esprit, veu des Anges, presche aux Gentile, creu au monde, & enleve en gloire, Maintenant pour justifier encore plus, clairement a son disciple la necessite. des devoirs, qu'il lui a recommandès, & qu'il avoit requis en tous Evesques & Pasteurs de l'Eglise, il luy découvre l'horrible corruption, que les seducteurs introduiroient en la doctrine. Chrétienne: Il est vray dit-il, mon cher Timothée, que la sublimité, la beauté, la verité, & divinité de ce grand & admirable mystere de la piete Evangelique merite bien, que les hommes le

mélange

conservent pur & entier, sans aucun:

sur l'Epitre I. a Timothée. mélange d'erreur, & que les serviteurs Chap: de Iesus Christ s'occupent tout entiers dans l'administration d'un sujet, qui est tout ensemble & si ravissant & si salutaire. Mais je me sens pourtant obligè de te dire avec regret, qu'il n'en sera pas ainsi;cet esprit, qui me conduir, & que tu sçais bien estre veritable, m'ayant clairement découvert, que la malice de Satan & de ses instrumens débauchera des Chrétiens de la purete de cette foy divine, les attirant a eux par les fausses apparences de leur hypocrisie, & leur faisant recevoir pour bonnes les doctrines impies des demons, sous ombre de certaines austerités & abstinences specieuses & plausibles au jugement du monde; mais au fonds vaines & inutiles,& mesme cequi est bien pis,dangereuses & pernicieuses en la religion. C'est l'avertissement, que S. Paul donne a son disciple a l'entrée de ce chapitre; & aprés luy avoir fait voir la vanite de l'une de ces abstinences desseducteurs, il revient a son premier discours du devoir d'un fidele ministre de Christ, en proposant & recommandant

diverses fonctions a Timothée jusques

about 1

Chap.

a la fin du chapitre, comme vous l'orrès s'il plaist au Seigneur dans les exercices suivans. Pour cette heure nous nous contenterons de mediter la prediction, que l'Apôtre fait d'entrée; Et parce qu'elle est d'une extreme importance, nous en considererons exactement toutes les parties; Premierement la preface, qui nous en découvre l'auteur en ces mots, or l'Esprit dit notamment; puis la chose mesme, qu'il predit, assavoir qu'aux derniers temps quelques uns se revolteront de lafoy, s'addonnans aux esprits abuseurs & aux doctrines des diables; & en suite nous verrons en troissesme lieu par quel moyen ces miserables devoient estre debauchés de la purere de la foy; par l'hypocrisse des docteurs de menfonge, ou diseurs de bourdes & conteurs de fables; & enfin en quarriesme & dernier lieu, les deux catasteres, dont il les marque; l'un qu'ils ont leur propre conscience cauterisee ; & l'autre qu'ils defendent de se marier, & ordonnent de s'abstenir des viandes. Le Seigneur Icsus vucille nous conduire & addresser dans l'intelligence de cet oracle, & nous éclairer de la humière de ce mesmo Esprit, Esprit, qui l'inspira autrefois a son ser-cha viteurs& decouvrir non seulement nos IV. yeux, mais ceux aussi de tous les Chrétiens pour en voir les merveilles,& reconnoistre & abhorrer enfin l'erreur & la feduction, & la doctrine des demons, qui nous y sont décrites, avecque des marques si sensibles, & des couleurs si éclatantes, que c'est une chose digne d'étonnement que le monde les puisse ou les vueille encore ignorer. C'est la coutume des Prophetes de l'ancien Maël toutes les fois, qu'ils denoncent les jugemens de Dieu a son peuple, ou qu'ils lui prononcent ses oracles, ou luy parlent en son nom; d'avertir dés l'entrée, que c'est sa parole, & non la leur; que c'est luy qui leur a mis ce qu'ils ont a dire, au cœur & en la bouche; que ce n'est pas une pensée humaine, née de la raison ou du discours d'une creature, mais une verité descendue du ciel, & revelée par le souverain Createur & Seigneur du monde. Il n'y a rien de plus ordinaire dans leurs livres; L'Eternel a parle, dit Efaye au commencement Efaye de ses revelations; Le Seigneur me dit; 1.2 Et; La parole qu'Esaye a veue, & ainfi les 1.

Sermon XXIV. Chap. autros; Laparole, qui fut addressee a Ieromie de par l'Eternel; ou la parole de l'E-Ic.1.2. ternel qui fut addressée a Icel. Ex c'est en-67. 1. core ce que signifient les titres, qu'ils; mettent souvent au devant de leurs revelations; comme ceux-ci par exemple, Establavision d'Esaye; la vision d'Abdias; la Abd. 1. charge qu'Habacuc le Prophets a mene; &. Mab 1. autres semblables. L'Apôtre en use ici, en la mesme sorte. Ce qu'il alloit dire, a son disciple étant une chose suture &, encore bien éloignée de luy dans l'avenir, où les yeux des hommes ne voyent goutte, c'est avec beaucoup de raison, qu'il l'avertit dés l'entrée, qu'aussi n'est-, ce pas des raisonnemens, ou des conjen-Aures & des soupsçons de son entendement, qu'il l'a tirée; mais de la bouche du S. Esprit, qu'il l'a ouië; L'Esprit l'a disc'est a dire le S. Esprits L'Esprit du Pere & du Fils, qui m'a étà donne. C'est de lui(dit-il)que je tiens le secret, que je m'en vais te découvrir. Car S. Paul aussi bien que les autres Apôtres, avoit reçeu le S.Esprit en une si grando, mesure, qu'outre les choses necessaires a son salut, que cet Esprit revele a tous. les fideles, il luy reveloit encore divers autres.

fur l'Epitre I. a Timothee. autres mysteres des choses soit presen-chape tes, mais cachées & inconnues aux IV. hommes, soit absentes & futures; & c'est le don qu'il appelle ailleurs, la pro-1. car. phetie. Et ce que l'Apôtre en parle ainsi, 12.10. montre clairement la vraye & eternelle divinite du S. Esprit; puis qu'il le met en la place du Dieu souverain. Car parlant come il fait, ici L'Espritdit, au lieu que les Prophetes disent dans une pareille occasion, L'Eternel parle; ou l'Eternel dit; il nous montre, que l'un & l'autre c'est a dire & l'Eternel & l'Esprit, n'est qu'un scul & mesine Dicu benit aux siecles des siecles. D'où vient aussi que S. Pierre dit formellement Ad. 5. qu'Ananias qui mentoit au S. Esprit, mentoit a Dieu & non aux hommes;& ailleurs S. Paul dit que ce fut le S. Esprit qui parla par Esaye, & qui l'envoya aux Ad.18. Israelites pour leur dire ce qu'il luy 25.16. commande; au lieu qu'Esaye racontant le fait mesme dit que ce fut le Seigneur 8,63. l'Eternel des armées qui parla a luy, & luy dit, va & di a ce peuple; en oyant vous orres, on entendres point. Et S. Pierre tef- 1. Pierr. moigne en general de tous les saints hommes de Dieu, c'est a dire de ses Prophetes

phetes, qu'ils ont parle étans inspirés du S. Esprit. Ainst ce que disent les Prophetes. Le Seigneur a dit, ou le Seigneur a parle, & ce que dit ici l'Apôtre, L'Esprit dis, a au fonds un mesme sens; signifiant que ce qu'ils disent les uns & les autres, est une chose que Dieu leur a immediatement revelée. Tout ce qui s'y treuve de difference est, que la premiere façon de varler, est moins nette & moins distincte, que la deuxiesme; signifiant simplement en general, que Dieu est l'auteur de la revelation; au lieu que l'autre nous montre precisément & distinctement que c'est la troisiesme personne de la glorieuse Trinite, c'est a dire le S. Esprit, qui a declare le secret, dont il est parle. Et c'est pourquoy les écrivains du nouveau Testament, où le mystere de la Trinite & de la distinction des trois personnes en une seule & mesme divinitè nous a étè pleinement manische,se servent le plus souvent de cette derniere maniere de parler, disant non simplement que Dieu ou le Seigneur, mais expressement, que le S. Esprit a dit ou a parle; comme vous voyes que S. Paul en

าปอ

sur ce terme, en concluant que la pre-in hune diction, ici mise en avant par l'Apôtre,

roadile.

Chap.

doit se treuver écrite en quelque lieu des livres divins, & prenant en suite beaucoup de peine a la chercher en quelques passages de Daniel; qu'ils amenent fort ingenieusement a leur intention. Mais l'Apôtre oppose ici, non la parole a la lettre ou a l'écrit comme ils s'imaginent; mais la clarté a l'obscurité; & disant que l'Esprit dit ce qu'il va ajoûter, notamment, ou expressément, signifie qu'il le dit, non par écrit, mais clairement; luy revelant cette veritè nettement & intelligiblement sans aucun nuage de paroles. Carle Saint Esprit n'a pas toûjours decouvert ses mysteres aux Prophetes d'une mesme maniere. Il l'a fait quelquesfois par des images symboliques, qu'il leur presentoit, sans aucunes paroles, comme vous en voyès divers exemples en Esaye, en Ieremie, en Ezechiel, en Daniel, dans l'Apocalypse, & ailleurs; Quelquefois il y a employè des voix & des paroles, qu'il leur faisoit ouir; mais des paroles allegoriques & enigmatiques, comme il s'en treuve grand nombre dans l'A pocalypse, & dans les Prophetes du vieux Testament; dont le sens est sinon impossible,

esprits

Chap. esprits aucun lieu de douter de son, vray sens. Considerons maintenant la prediction mesme : L'Esprit dit notamment, gu'aux derniers temps quelques uns fe per volteront de la foy, s'addounans aux espriss abuseurs, & aux doctrines des diables, marque premierement de temps de cette apostasie, disant qu'alle arrivera aux derniers temps. Le mot dant s'est servi l'Apôtre dans l'original fignifie simple, ment les temps qui viendrant cy aprés; comprengue dans fon étendue tout le temps, qui a fuivy, la predication de S. Paul & des autres Apôtres ; sans exprimer a coquil dit arrivera bien toft ou long temps aprés eux. A décrit en suite l'Apostate mesing; ajourant qu'a, lors quelques uns se raughteront de la fay; quelques uns, non tous a la verite, Dieu conservant toujours ses eleus, dans les plus grandes corruptions & desolations, qui arrivent dans le mande: Mais au reste ce n'est pas a dire, que le nom, bre de ces deserreurs doiva estre perica S. Paul ne parlant ici proprement; que des premiers seduits pas l'erreur, qui commenceroyent l'Apostalie ; , ce que

n'empesche pas que de peu de person-

nes

17

nes, elle ne s'épande en suite, entrais-Chap. nant & envelopant une grand' multitude, comme nous sçavons que le mal se communique aisément. Et toutes les circonstances de ce texte montrent, que l'Apôtre y veut parler d'une grande & notable Apostasie, & non du malheur de quelque peu de personnes seulement. Ces gens donc (dit S. Paul) se revolteront de la foy; c'est a dire de la doctrine creuë par les vrays Chrétiens, dot il venoit de nous representer les principaux chefs; dans le mystere de pietè, qu'il nous a propose a la fin du chapître precedent. Car c'est chose familiere a S.Paul, & aux autres écrivains sacrés de dire l'esperance pour la chose qui est esperée; & de mesme la foy pour celle qui est creuë, c'est a dire la veritè enseignée par Iesus Christ; comme quand l'Apôtre dit en parlant de foymesme aprés sa conversion, qu'il anonce Gal. 1. la foy (c'est a dire la doctrine de l'Evangile) qu'il détruisoit autresois ; avant qu'il fuit appelle des tenebres du Iudaisme. Il ne parle pas icy de la profession mesme comme si ces apostats la devoient quiter, & abjurant le nom de Iesus II. Volume

Chap.

Christ & de son Evangile, se faire Payens, ou Iuifs; Mais de la doctrine seulement; que se disant Chrétiens & se vantans du nom du Seigneur, ils abandonneroient la puretè & simplicitè de sa vraye & naive doctrine; combattans au fonds & en effet la discipline dont ils font profession de bouche. C'est ici la premiere partie de leur crime; qu'ils laisseront la vraye foy du Seigneur, degoutes de sa simplicité. L'autre est qu'ils embrasseront des erreurs, & c'est ce que l'Apôtre nous represente en suite, quand il ajoûte, qu'ils s'addonnerant aux esprits abu-Ceurs, & aux doctrines des diables; c'est a dire qu'ils prêteront l'oreille aux sedu-Steurs & faux Prophetes, & recevrono leurs enseignemens, comme s'ils étoient veritables & venus de Dioux bien qu'en effet ce soyent des doctrines fausses, sorties de la boutique de fatan, inspirées & avancées par le diable le perc du mensonge & de l'erreur. Car les esprits abuseurs, dont parle Saint-Paul, ou comme lisent quelques exemplaires, les esprits deseduction ou d'erreur, ne sont autre chose que les imposteurs. & faux

& faux docteurs, i avancent quel-Chap. que doctrine en la religion, comme s'ils la tenoient de l'Esprit de Dieu; au lieu qu'elle est de leur creu, & de la fuggestion & invention de l'ennemy. Il est clair que c'est ainsi que l'entend S. Iean, quand il exhorte les fideles de ne pas croire a tout esprit; c'est a dire a tout homme qui met quelque chose en 4.1. avant dans la religion; mais d'éprouver les esprits,s'ils sont de Dieu. l'auoue que toutes les heresies, erreurs & seductions font des doctrines des demons, n'y en ayant pas une au monde, qui ne vienne de ces esprits malins, meurtriers & menteurs, qui poussés de la haine qu'ils ont contre nous, font tout ce qu'ils peuvent pour détourner les hommes de la veritè, necessaire a nôtre salut, & pour les envelopper en quelque erreur, capable de les egarer de la voye du ciel en celle de la perdition, & de l'enfer. Mais il faut pourtant, avouer, que de toutes les fausses doctrines, il n'y en a point, qui meritent mieux d'estre appellées diaboliques, que celles de l'idolatrie, ou du service religieux des creatures; Car le bonheur de l'homme consistant dans

Chap 1 V.

dans le service du pray Dieu, le principal effort du Diable a toujours été de nous en détourner, & de nous faire rompre par des cultes illegitimes addresses a autre qu'a Dieu, le bien de L'union que nous avons avecque luy par une pure & legitime adoration, & de la fidelité que nous luy devons a cet égard. C'est-ce que cet ennemy gaigna sur les nations les ayant debauchées de la vraye religion,& tellement seduites par ses illusions, qu'il leur fit servir la creature en delaissant le Createur benit eternellemet. C'est a quoy il amena aussi souvent les Israëlites; leur persuadant de servir tantost des images de sonte, tantost les étoiles des cieux & d'autres objets semblables. Et sa ruse est remarquable en ce point. Car il ne les folicitoit pas a renier ouvertement le vray Dieu : cela eust étè trop grossier, & il eust été dissicile de le persuader à ce peuple, nourri & éleve en sa foy & en ses miracles. Mais sous divers pretextes, beaux & specieux aux yeux de la chair, il messoit le service des images & des creatures avec celuy de Dicu; leur faisant accroire que l'honneur

21

neur qu'ils leur rendoient, revenoit a chap. Dieu, comme au premier & souverain IV. objet de leur religion; ainsi que vous voyés dans l'Exode, que les idolatres appellent la feste qu'ils celebroient pour leur veau d'or la solennite de l'Eternel. Ces considerations & autres semblables rendent fort apparente l'interpretation de S. Epiphane ancien Evesque de Chipre, vivant a la fin du quatriesme siecle, qui entend ce passage non simplement de toutes doctrines fausses & heretiques, mais principalement de celles du service des creatures, qui enseignent sous quelque couleur & prefexte que ce foit de rendre a des creatures, soit en tout, soit en gartie, l'honneur & le culte de la religion, que l'Ecriture ancienne & nouvelle veut que nous rendions tout entier a Dieu fans en faire part a aucun autre sujer, quel qu'il puisse entre. Car ce Saint homme parlant de l'abus de quelques: personnes qui dés son remps rendoient des honneurs divins à la Sainte Vierge, Epiph. en ceux-là (dit-il) a aussi et accomplia la har.78. parole de l'Apôtre, que quelques uns se re-p. 1055. volteront de la saine doctrine, s'addonnans.

Chap.

aux fables & aux doctrines des demons. Car. il y en aura (dit-il) qui serviront les morts, comme ausi ils ant été servis en Israël. Et ainsi la gloire que les saints ont eue en Dieu, chacun en leur temps a été occasion d'erreur a d'autres, qui n'ont pas veu la verite. Et si vous demandes quel est ce service des morts, qui a eu lieu en Israël, & que Saint Paul predit ici selon S. Epiphane, devoir aussi estre introduit parmi les Chrétiens, il en apporte deux exemibid. 6. ples, qui nous l'éclaireissent; ajoûtant que la fille de lephtè étoit honorée de facrifices en la ville de Sichem; & que Thermutis, fille de Pharao, avoit étè adorée par les Egyptiens, & honorée, comme une déesse, a cause qu'elle avoit éleve Moise; & il dit que plusieurs autres choses semblables se sont faites dans le monde a la seduction des hommes abuses non que les saints soient cause de ce scandale a L'égard de qui que se soit; mais parce que l'Esprit des hommes, ne pouvant s'arrester au bien, se décourne et s'emporte de luy-mesme au mal. D'où vous voiés, que les morts servis par l'erreur ici predite par S. Paul selon l'exposition de S. Epiphane, ne sont pas les morts adorès par les Pavens;

Payens; mais les saints, qui ayant re-Chap. lui en l'Eglise par les grands dons, qu'ils IV. avoient receus de Dieussont consacrès apres leur mort, & servis avec des honneurs religieux & divins non par leur faute, mais par l'abus des hommes. Mais voyons la suite de la prediction du S. Apôtre, qui aprés avoir dit, que quelques uns se revolteront de la foy, s'addonnans aux esprits abuseurs, & aux doctrines des diables, ajoûte en (cest a dire par) l'hypocrisie des diseurs de mensonge, cauterisez dans leur propre conscience. Car c'est l'a precisément l'ordre de ces paroles dans l'original. Le sens en est clair, & reconnupar tous les interpretes, que ces deux qualités le mensange & l'hypocrisie appartiennent aux imposteurs, qui abuseront les hommes par leurs doctrines diaboliques. Mais la construction a de la difficulte, la forme des mots comme ils sont couches dans le Gree, voulant que l'on range l'eloge de menteurs, ou diseurs de mensonge avecque les demons; a quoy ce qui suit qu'ils ont une conscience cauterisée & qu'ils dessendent de se marier, ne s'accorde nullementsétant évident que ce sont là les qualités, non

Chap.

وبويرة

des demons mesmes, mais bien des faux docteurs, qu'ils employent a leur who œuvre. Ioint que la parole Grecque dont use l'Apôtre, ne fignifie pas enseignans, ou disans des mensonges; mais des diseurs de mensonge; étant non un participe, mais un nom, comme on parle dans les écoles de la Grammaire; si bien que c'est s'éloigner de la forme naturelle de ce mot, & le changer de nom en participe, de l'interpreter, comme font la plus grand' part des interpretes modernes, disans, on enseignans des mensonges, au lieu de ce que porte le texte, des disears de mensonge. l'estime donc que pour ne pas tomber dans ces difficultés il faut laisser les parbles de l'Apôtre dans leur ordre, comme elles sont dans l'original, & les traduire simplement par l'hypocrisie des diseurs, on docteurs de mensonge, cauterisés en leur propre conscience. Le sens en est clair & facile; pourveu seulement que vous les rapporties a ce qu'il a dit que quelques uns se revolteront de la foy, & s'addonneront a l'esprit d'erreur. Car il nous montre maintenant comment, & par quel moyen cela se fera, ils se revolteront de :

& l'illu-

Chap IV.

sion de ceux, qui ayant le cœur corrompu & plein de vices, & l'ame profanc & méchante, parent le dehors de leur vie d'une fausse devotion, faisant semblant d'estre fort religieux, montrant un grand zele & étalant aux yeux du monde, diverses mogrifications & macerations,& ne parlant que de Dieu & de sa gloire, & du salur des hommes, & renonceant en apparence a toutes > les mondanitès. Qui ne se laisseroit tromper a un si beau fard? Qui croiroit, que des gens ainsi faits cherchassent leur gloire, ou leur profit,& non purement & simplement nôtre falut? C'est d'eux que l'Apôtre dit ailleurs, qu'ils ont

1. Tim. l'apparence de la piete; mais qu'ils en renient

3.5. la vertu; & nôtre Seigneur pour nous munir contre leurs artifices, nous aver-

Manh. tit qu'ils viendront a nous en habits de bre-

7.15. bis, mais que sous cette belle robbe se sont des loups ravissans. Le Diable pour qui ils travaillent leur a appris coete

2. Cor. ruse. Il se deguise en Ange de lumiere: & 11.14. ses ministres s'habillent en ministres de

Iultice. A cet artifice ils en ajoûtent encore un autre; celuy des contes qu'ils font a l'avantage de leur doctrine; debitant

sur l'Epitre I. a Timothée. bitant hardiment force bourdes; des Chap. visions bourruës, des songes extrava-1 gans, des miracles supposés, & autre semblable mercerie, dont les idiots,& les simples ont toûjours étè fort friands. C'est ce qu'emporte avec soy le nom mesme que leur donne ici l'Apôtre, qui signifie en sa langue un diseur de mensonge, un conteur de bourdes. C'est avec ces deux pieges, que le Diable attrape les hommes. C'est par ce moyen qu'il fait passer sa doctrine, quelque noire & pernicieuse qu'elle soit, dans la creance du pauvre monde abuse. Ces deux illusions luy, acquierent du credit;L'une charme les yeux par l'éclat de ses devotions; & l'autre gaigne l'oreille par les merveilles de ses fables. Il s'est von peu de seducteurs, tant soit peu adroits, qui ne se soyent prevalus de ces deux impostures; & qui par ce double mensonge,l'un de la vie, & l'autre de la parole, n'ayent acquis la plus grand part de ce qu'ils ont eu de vogue & de reputation. Il ne faut donc pas s'étonner si le Diable s'en est aussi servi pour bâtir l'Apostasie, que l'Apôtre predit en ce lieu; & s'ila debauche des gens de la foy & les

Chap. les a attires a l'erreur, par l'hypocrisie de ses diseurs de mensonge. Mais quelque belle apparence que ces hypocrites montrent au dehors, l'Apôtre ajoûte qu'ils sont cauterises en leur propre conscience; c'est a dire, comme l'expliquent Helych. les Grecs, qu'ils n'ont pas la conscience

Thave- saine. Ils peuvent bien tromper les autres, & par le masque, dont ils se couvrent, conserver leur reputation entiere; sans qu'il y ait auctine playe, ni blessure. Mais if ne leur est pas possible de maintenir leur conscience dans un semblable état. Elle sçait bien, qu'ils ne valent rien, quelque bonne opinion que les hommes ayent d'eux. Et ce sentiment, qu'elle a de leurs crimes secrets, & deleur turpitude interieure, est un feu qui la brûlant au dedans y laisse ses marques & ses flestrissures, comme un cautere, ou un fer chaud dans la partie du corps, où il a étè applique. S'il nous étoit donne de voir leur conscience aussi bien, que le dehors de leur vie, nous la treuverions dans un miserable état; toute pleine de brûlures & de noirceurs, que le vice y a imprimées. En un mot l'Apôtre par cette similitude signi-

29

de signifie, que ces hypocrites ne sont Chap. rien moins que ce qu'ils paroissent; que IV. leur conscience porte les marques de mille vilenies & de mille horreurs, dont nous ne voyons nulle trace dans le dehors de leur vie, non plus qu'en celle du plus innocent homme du monde. Car le crime flestrit necessairement celuy qui le commet. S'il est public il le flétrit en sa reputation, qu'il défigure, la couvrant d'opprobre & d'infamie; s'il est secret il le flétrit en sa conscience qu'il perce d'un facheux sentiment de honte & de confusion. Si vôtre hypocrisse vous garentit de la premiere de ces flétrissures, cachant si bien vos fautes, qu'elles ne vous apportent point d'infamie; du moins n'éviterès vous pas la seconde; Vôtre conscience a qui vous ne pouvès rien cacher, suffit pour vous en faire la honte, que vous meritès. Ce cautere brûle quelquefois si vivement la conscience du pecheur, que de la douleur qu'elle en souffré, elle laisse tomber son masque; & montre ses playes a nud; comme nous lisons qu'il arriva autrefois a un Empereur Tibere. Romain le plus dissimule hypocrite qui fut

30

Chap.

fur jamais; qui force par les tourmens & par les géennes de sa conscience, dans une lettre qu'il écrivit a ses flateurs, leur découvrit hors de propos, & sans aucune necessité, ce qu'il avoit toûjours cache avec une profonde dissimulation, qu'il étoit tres-malheureux, & qu'il se sentoit tous les jours perir miserablement. Mais quand bien l'hypocrisie auroit assés de constance pour tenir ses crimes cachès durant ce siecle, le grand jour du Seigneur diffipera enfin ses artifices, & exposera a la veue du ciel & de la terre, toutes les hontes & les vilainies de ses vices les plus secrets. C'est ce qui arrivera nommément aux imposteurs, qui par la plus indigne de toutes les injustices abusent des couleurs & de la ressemblance de la piete & de l'honnestere pour recommander les fausses doctrines, dont ils infectent le monde; faisant les hommes de bien, quelque conveincus qu'ils soient de leurs vices & de leurs méchanceres par les flétrissures, qu'ils en ressent profondement imprimées dans leurs propres consciences. L'Apôtre remarque en suite deux des plus infignes traits de leur hypocrisie; C'est que pour pa-Chap. roistre saints & tout a fait éloignes des IV. bassesses de la sensualité, ils sont la guerre au mariage & a l'usage des viandes, condannans severement l'un & l'autre, comme des choses incompatibles avecque la haute perfection & puretè, ou ils pretendent élever les hommes. Mais le sujet étant de trop grande étenduë pour le traitter en cette action, nous le remettrons a la suivante, & toucheron's feulement pour la fin quelques uns des fruits que nous presente cette prediction de l'Apôtre. Elle doit édifier nôtre foy, puis qu'elle contient une preuve conveincante de la divinité de son auteur. Car elle a étè si punctuellement accomplie, que nul ne peut douter, que l'Esprit qui l'a dictée a S. Paul, ne fust Dieu; seul capable de prevoir l'avenir. Bien tost aprés le martyre de ce grand homme, il parut une formiliere d'heretiques, qui firent tres-exactement ce qu'il avoit dit. Ils débauchérent les Chrétiens de la puretè de la foy par l'esprit de la seduction & de l'erreur; & leur persuaderent des doctrines infernales, inventées & inspirées

spirées par les demons. Ils se servirent pour ce dessein des deux moyens marquez par l'Apôtre; l'hypocrisse, & la fable, couvrans l'infamie de leurs meurs d'une fausse apparence de saintere & de devotion, & autorisans leur doctrine honteuse & impertinente, avecque la licence des mensonges, & des bourdes, qu'ils contoient impudemment. Depuis cette premiere production; satan en mit d'ausses en œuvre, mais qui accomplirent aussi cette prophetie de l'Apôtre, si a découvert que quelques uns, assavoir les Manichiens, n'en dans S. pouvant supporter la force, accusérent

₩11 .:

Chap.

1 V.

1.30. c. aussi ridiculement, qu'impudenment les Chrétiens de leurs temps de l'avoir Fauit supposée a S. Paul. Les autres qui sont venus depuis, ont eu la mesme hardiesse june secrete vertu de la providence de Dieu combatant pour la foy de ses oracles. De ceux qui ont entrepris decorrompre l'Evangile, il ne s'en treuve presque aucun, qui ne l'ait fait de la fasson, & par les moyens décriès par l'Apôtre long-temps avant leur venuë. Ceux de la communion Romaine s'en dessendent, '& nous accusent,

Digitized by Google

de temerité, & de calomnie, quand chap. nous leur objectons ce passage. Mais les IV. paroles ne servent de rien, quand les choses mesmes nous condamnent. Premierement ils ne peuvent nier que cette prophetie n'est pas conceue selon leur discipline. Si S. Paul eust eu leurs fentimens, il devoit expedier sa predi-Aion en un mot, en disant qu'aux derniers temps quelques uns se revolteroient de l'obeissance du Pape. C'étoit a leur comte la seule claire, facile, & infaillible marque de l'heresie & du schisme. Au lieu de cela, il dit qu'ils se revolterant de la foy; signe évident qu'il veur, que nous jugions de la verite du Christianisme des hommes par leur doctrine, & non par les termes, où ils sont avecque le Pape. Puis aprés comment peuvent-ils se vanter de n'avoir, point de part en cette prediction de l'Apôtre : En conscience ne se sont-ils point départis de la foy Evangelique? D'où viennent donc en leur foy tant d'articles qui ne paroissent nulle part en celle des Apôtres? Les Apôtres n'ont creu ni enseigne qu'un seul mediateur entre Dieu & les hommes, II. Folume

Chap. Ic

lesus Christ notre Seigneur. Le Pape a établi qu'il yen a autant au ciel, qu'il y a de saints dans le calendrier. Les Apôtres ne nousparlent que d'un seul facrifice offert par le Fils de Dienen la eroix; Le Pape pretend en offrit tous les jours plusieurs autres vrayement propitiatoires. Les Apôtres ne reconnoissent qu'un seul chef de l'Eglise & le Pape veut qu'ily en ait deux ; l'un visible & l'autre invisible. Les Apôtres croyent que les fideles étant hors du corps sont presens avecque le Seigneur & que mourans ils font bien heureux, parce qu'ils se reposent de leurs travaux. Le Pape les envoye prefque tous en purgatoire, pour y estre brûles dans vn feu austi ardent que celuy de l'Enfer. Les Apôtres enfeignent que nous sommes justifiès parqua foy gratuitement par la grace de Dieu. Le Pape pretend que nous le sommes aussi par nos œuvres Des Apôtres disent que la vie eternelle est le don de Dieu& quenous en mettant en possession au dernier jour, il nous fera miscricorde. Le Pape dogmarize que c'est le loyer dignement merite en Iustice par nos cuvres

teuvres. Et quant aux doctrines, quichap. regardent le culte religieux; ni les IV. Apôtres ni les Chrétiens qui les ont suivis, ne l'ont rendu qu'a Dieu seul Pere Fils & Saint Esprit. Comment ne s'est point départi de cette soy l'enseignement du Pape, qui fait adorer l'hostie du culte de latrie, la Sainte Vierge de celuy d'hyperdulie, & les Saints & les Anges de Dulie, & honorer religieusement les reliques des Saints & les images que l'on appelle facrées, & les morceaux & les figures de la croix? tous services inouis non seulement dans l'Ecriture divine, mais mesmes dans tous les vrays & indubitables écrits des trois premiers siecles du Christianisme? le laisse le reste de leurs traditions a l'examen de toute bonne conscience, qui les voudra comparer avecque la foy & la predication des Saints Apôtres. Ils ne peuvent nier non plus, que les moyens ici touches par S Paul n'ayent souvent étè employès pour leur recommander toutes ces do-Etrines; force contes de visions, de revelations & de miracles, dont ils nous battent encore tous les jours les oreile

Chap IV. les; bien que les plus modestes & les plus graves de leurs, gens les décrient eux-mesmes, & en découvrent souvent les impostures & la vanité. Pour l'apparence de devotion je confessé que plusieurs de leurs docteurs l'ong euë Mais h leur conscience a étè aussi saine & aussi entiere que leur reputat vion, Dieu le sçait, & nous le montrera & en jugera un jour. Il me sumt que ce qu'ils me recommandent ne se treuve point en la foy des Saints Apôtres. Silne vient pas d'eux, je ne say d'où il peut venir, étant asseure que le Prince & le Pere de la verité n'a point envoyè d'autres ministres que ses Apôtres pour la publier dans le monde. Demeurons fermes, Freres bien-aimès, dans la doctrine qu'il nous ont baillée, sans jamais nous en départir in Ne nous troublons point s'il s'en treuve qui prêtent l'oreille, a l'erreur, si le monde l'avoir receuë il y a long temps. Saint Paul l'avoit predit. Cet evenement nous montre qu'il est : veritable, & nous oblige a croire sa doctrine & non a en douter. Mais avecque la purete de la foy des Apôtres, 2yons

Sur l'Epitre I. a Timothée.

ayons aussi la bonte & l'innocence de Chap. leur vie; afin que cheminans selon IV. leur regle nous parvenions au royaume bien-heureux, où leur Seigneur & le nôtre les a recueillis en sa paix & en sa gloire. Amen.

c 3 SERMON





*Pro-SERMON VINT CINQUIESME. *

nonce à Charenton le 5. Aoust

1657.

I. Тімотн. Chap. I.V. ў. 3.4.5.

Defendans de se marier, commandans de s'abstenir des viandes, que Dieu a creées pour les sideles, & pour ceux, qui ont connu la verite, pour en user avec action de graces.

Gar toute creature de Dieu est bonnes, Grien n'est a rejetter, étant pris avec action de graces.

Car elle est sanctissée par la parole de Dieu, & par la priere.

HERS FRERES; Encore que nôtre nature ait été horpriblement corrompue par le peché, neantmoins dans ce

malheur, & au milieu des ruines de tout ce qu'il y avoit de bon en nous, ce juste & veritable sentiment nous a étè conserve, & est demeure presque tout entier dans la conscience de tous les hommes, que le vice est une chose vilaine

laine & déplaisante a Dieu, & qu'au Chap. contraire la vertu & la saintete luy est IV. agreable. C'est par ce principe, que le pauvre aveugle, a qui le Seigneur Iesus Iean 9. avoit miraculeusement rendu la veue, 30.31. defendoit l'honneur de son bien faiteur contre les calomnies & les blafphemes des Pharifiens; C'est une chose bien étrange, leur dit-il, que vous ne scavés d'où il est, & toutes fois il a ouvert mes yeux. Ornous savons que Dieu n'exauce point les méchants; mais si quelcun est serviteur de Dien, & fait sa volonte, il l'exauce. De là vient que nul n'a jamais entrepris de feduire l'Eglise, ou le monde, & d'y faire passer son invention & son imposture pour une religion vraye & receuë de la main de Dieu, qui ne s'y soit presente vestu de l'habit d'un homme de bien, & couvert de quelque fausse apparence de pietè & de vertu; sçachant bien, que le vice, s'il le montroit a découvert, détruiroit la foy de sa predication, & feroit reconnoistre, que sa doctrine ne vient pas du ciel; chacun étant naturellement persuade, que la divinité n'honore de la revelation de ses mysteres, que les ames bonnes &

pures; & qu'il n'est pas possible qu'un méchant soit le favory du Saint des Saints. Et c'est dans ce deguisement, que les imposteurs font leurs, plus grands efforts, & qu'ils employent les dernieres de leurs addresses, & les plus deliès de leurs artifices. Canc'est sans doute une entreprise bien dissicile de vouloir tromper tout le mondey & paroiftre en sa lumiere sans y estre connu pour ce que l'on est. Neantmoins la credulité de la plus part des hommes est si grande, & la passion qu'ils ont pour les doctrines conformes a leurs inclinations est si violente, qu'aydant eux mesmes a l'illusion, au lieu d'y resister, & contribuant a se faire tromper, au lieu de s'en dessendre Abarrive souvent par cette trahison, qu'ils se font a eux mesmes, que le dessein des imposteurs reiissir. Pour en venir a bout, premierement ils cachent leurs vices; les retenant dans leur cœur autant qu'ils peuvent & ne contentant jamais leurs pullions qu'en secret, hors de la veuë. Me tout tesmoin, qui leur en peust faire reproche; & comme l'on dit, que les forciers no font leurs abominables mysteres,

steres, que durant la nuit; ceux-ci tout Chap. de mesme ne servent le pechè, que IV, dans les tenebres. Pour la parole, qui est l'enseigne & l'image naturelle de nôtre ame, ils la déguisent aisément, & n'y laissent nulle trace des vrays sentimens de leur cœur; & y gravent par tout les marques d'une vertu & d'une pietè, & d'un zele extraordinaire. Ils composent en la mesme sorte tout le reste de leur exterieur, les regards de laurs yeus, le geste & l'action de leur personne. Ils nettoyent exactement ce dehors de tout ce qui pourroit tant soit peu choquer ou scandaliser les bonnes ames. Vous n'y voyès rien qui ne soit grave, honeste, doux & modeste. Mais parce que la saintete ne consiste pas simplement en l'abstinence du mal, mais aussi dans l'exercice du bien, encore que ce soit des-ja beaucoup pour leur dessein, d'avoir gagnè ce point que l'on ne leur voit jamais faire aucune mauvaise action; les imposteurs n'en demeurent pas-là. Pour établir l'opinion & la reputation de leur vertu, ils font aussi, & avec beaucoup d'application, & de soin, certaines actions, non a

la verité bonnes & saintes en elles mesmes, comme font celles de la vraye fanctification, mais neantmoins belles & éclatantes, & qui d'ailleurs ont de la difficulté, & choquent les plus ardens desirs de la nature; si bien que les leur voyant pratiquer & continuer constamment, on presume aisément que faifant le plus difficile, ils n'ont garde de manquer aux devoirs necessaires de la vertu, qui semblent plus aisés, & plus communs, & moins facheux, & moins contraires a nos inclinations naturelles. Ce font là les deux grands secrets des imposteurs ; l'un de cacher leurs vices au monde; & l'autre de luy montrer au lieu des vrayes actions de la piete, & de la charite, une devotion & fanctification, fausse & bâtarde, qui a de l'apparence & del'éclat, mais à qui manque au fonds la vraye & necesfaire forme du bien. L'Apôtre S. Paul attribue ici expressément ces deux marques aux seducteurs, qu'il predit devoir venir aux derniers temps & debaucher quelques uns de sa foy. Vous ouistes dans la derniere de nos actions fur ce sujet, qu'il nous a des-ja avertis, que

que c'est par leur hypocrisse, qu'ils se- Chap. duiront les Chrétiens, cachant sous IV. l'exterieur d'une vie en apparence fans crime, des consciences cauterisées, pleines des fletrissures & des marques, que leurs pechès n'ont pas laisse d'y imprimer bien profondement, encore qu'ils sovent secrets & inconnus aux autres hommes. Maintenant l'Apôtre nous montre l'autre artifice de ces ouvriers pernicieux, qui pour couvrir le defaut des actions de la vraye piete & charitè, qui leur manquent , pratiquent eux melmes & recommandent fort aux autres certaines disciplines, qui ravissent le monde.L'Apôtre en remarque deux nommément; la premiere l'abstinence du mariage; la seconde; l'abstinence des viandes; predisant que les seducteurs des derniers temps, non contens de s'y assujettir eux mesmes,& de les exercer tres-scrupuleusement, les feront aussi observer a leurs disciples, autant qu'il leur fera possible. C'est-ce qu'il signifie par ces paroles, dont nous remismes l'exposition a ce jour, defendans (dit-il) de se marier, commandans de s'abftenir des viandes, que Dieu a creées pour

les fideles. Car il est indubitable, qu'il parle de ces faux docteurs, diseurs de mensonge, & cauterises en leur propre conscience, qui détourneront quelques uns de la foy aux derniers temps; & qui pour faire recevoir leurs pernicieuses & diaboliques doctrines, se prevaudront de l'hypocrisse; tenant leurs crimes & leurs vices cachès, & contrefaifant les saints. Ce qu'il ajoûte tout d'une suite, defendans de se marier, & commandans de s'abstenir des viandes, est l'instrument principal de leur hypocrisie. Le celibat & les abstinences, sont les deux plus belles couleurs, qui leur donnent de la reputation, & qui les font prendre aux simples pour des personnes d'une puretè & saintete tout a fait extraordinaire, qui n'a rien de commun avecque la foiblesse des autres hommes, & qui a la generosité de vivre sur la terre en la mesme sorte que les Anges vivent dans le ciel; renonceant desia aux plaisirs les plus innocens, & aux jouissances les plus legitimes. Il n'est pas besoin de vous prouver par raison ce que le sens & l'experience vous apprennent tous les jours.

Car vous voyès que dans la commu-chap. nion de Rome il n'y a rien, qui soit plus IV. estime & plus admire, que le celibat & l'abstinence des religieux & des religieuses. C'est ce qui leur a acquis le glorieux nom de personnes spirituelles & Angeliques; & qui fait appeller leurs societes des compagnies d'Anges, & leur vie une vie celeste; & qui fait passer leurs convents pour autant de sanctuaires & de paradis. Quelque vertu qu'ayt un homme mariè, & qui vit sans pratiquer leurs abstinences; quelque picte & quelque charite qu'il montre en toute sa vie; avec tout celails ne laissent pas de le nommer seculier, & de dire qu'il est dans le monde; Il n'y a que les Moines seuls, qui selon leur langage soyent hors dumonde, & qui ne soyent pas contès pour seculiers. Quant aux autres vertus, où les personnes mariès peuvent avoir part, on presuppose que les religieux & les religieuses les ont indubitablement, & mesmes dans un plus haut degrè, que le reste des hommes; Car ('disent-ils) pourquoy ces bonnes & devotes personnes auroyent elles renonce aux douceurs du mariage,

Chap. IV.

riage, & a l'agreable & naturel usage des viandes, pour s'assujettir a la dure loy du celibat & de tant d'abstinences tres-austeres si elles n'aymoient Dieu? Comment l'auroyent-elles peu faire su l'amour de Dieu n'étoit admirablement grande & puissante en elles, pour veincre des desirs si forts, & des passions naturellement si violentes? Le celibat & l'abstinence étant donc deux couleurs si éclatantes & si ravissantes aux yeux du monde, qu'elles ne luy laissent dés l'abord, que de l'admiras tion pour les personnes où il les voit, & luy donnent une affeurance presque entiere de leur saintete, luy en ôtant tout soupson & toute desiance, & ne luy permetant pas de s'en enquerir plus avant; vous voyès combien elles font utiles au dessein des imposteurs, si bien. qu'il ne faut pas s'étonner, que ceux dont l'Apotre predisoit icy la venue, s'en foyent prevalus. Et cela mesine qu'il nous avertit, que des gens aussi infames, & aussi petnicieux, que ceux qu'il nous a icy depents; des esprits abafeurs, des semeurs de dottrines de diables, des hypocrites; des diseurs de mensonge, cautrisès

cauterises en leur propre conscience, ne laif- Chap. seront pas avecque tout cela de defen- IV. dre l'usage du mariage & des viandes; cela dis-je, quand il n'y auroit autre chose, nous montre clairement combien est faux & injuste le favorable prejugè, qu'a le monde pour le celibat & pour l'abstinence; & combien nous doivent estre suspects ceux qui s'en prevalent pour recommander leur do-Arine; & enfin combien la loy en est injuste, voulant établir entre les disciples de Iesus Christ ce que l'Apôtre attribue icy aux ministres de l'ennemy. Il dit premierement qu'ils defendront de se marier; commanderont de s'abstenir des viandes; secondement pour nous montrer leur injustice en ce qu'ils veulent nous ôter par leur discipline tyrannique la liberté, que Dieu nous a donnée, il ajoûte que Dieu a creèles viandes pour en user avec action de graces pour les fideles & pour ceux qui ont connu la verite. Car (dit-il) toute creature de Dieu est bonne, & rien n'est a rejetter étant pris avec action de graces; parce qu'elle est sanctifiée par la parole de Dieu & par la priere. Ce sont là les deux points, qu'avecque

vecque la grace de Dieu, nous tascherons d'exposer en cette action; au moins si les grandes contradictions de nos adversaires, & les efforts qu'ils font pour obscurcir la lumiere de ce passage, nous permettent de le garentir de toutes leurs glosses en si peu de temps: Quant au premier de ces deux points, les paroles de l'Apôtre sont claires, que ces seducteurs des derniers temps defendent de se marier. le remarque seulement que la parole employée par Saint Paul, fignifie proprement qu'ils empeschent de se marier; ce qui a une étendue de sens plus grande, que ne porte le mot de defendre, si bien qu'il faut entendre que ces seducteurs detourneront les hommes du mariage, soit en le leur defendant par quelque loy & ordonnance, soit en le décriant comme une chose ou peu honneste, ou mauvaise, ou dangereuse, ou contraire au progrés & a la perfection de la piere; étant évident que ceux, qui font ou toutes ces choses, ou quelques unes seulement, empeschent entant qu'en eux est, que l'on ne se marie, en décriant le mariage, & en dégoûtant les hommes & les femmes

4

Digitized by Google

femmes par ces fausses doctrines, en-chap. core peut estre qu'ils ne le defendent a IV. personne expressément. Mais l'Apôtre dit, qu'outre le mariage les seducteurs defendront ou empescheront encore l'usage des viandes. Ie ne m'arresteray pas icy a châtier l'extravagante gloffe, où le desespoir de leur mauvaise cause a reduit quelques uns des derniers sophistes de la communion Romaine, qui tout au rebours de ce que nous disons, veulent que S. Paul predise que ces seducteurs empescheront l'abstinence des viandes, & defendront non d'en user, mais de s'en abstenir; contre le consentement unanime de tous les interpretes, tant anciens, comme le Syrien, l'Arabe,l'Ethiopien, que modernes, comme les Docteurs de Louvain, qui ont traduit la Bible en François, & de tous les Theologiens, comme Tertullien, Chrysostome, Hilaire qui passe sous le nom de S. Ambroise, ceux mesme du party de Rome, comme Thomas, Cajeran, d'Epense, Estius, & une infinité d'autres, qu'il seroit long de rapporters qui tous confessent avecque nous, que l'Apôtre entend que les seducteurs, II. Volume

\$Q

Chap. dont il prophetise la venuë, commanderont & procureront l'abitinence des viandes, & non qu'ils l'empeschecont & la defendront. Et la chose crie elle melme, que le sens n'en peut estre autre. Carpour montrer l'injustice de ce sentiment des seducteurs, S. Paul ajoûte immediatement, que Dieu a creè les viandes pour en user avec action de graces, & que toute creature est bonne, & qu'elle est sanctifiée par la parole & par la priere, & que rien n'est a rejetter; toutes choses, comme vous voyés, qui prouvent, que - la religion ne nous oblige point a nous abstenir d'aucune certaine sorte de viandes; & quil n'y en a point, dont pous ne puissions user en bonne conscience. Or c'est là precisément selon la nouvelle glosse de ces petits disputeurs, la doctrine des seducteurs, que S. Paul décrie si hautement en ce lieu; si bien qu'au conte de ces gens, il établit le sentiment de ceux, qu'il a entrepris de refuter; Il prouve ce qu'il veut condamner, & fournit des raisons pour persuader l'opinion de ceux, qu'il vient d'appeller esprits abuseurs, & ministres des demons. Il faut donc avouër de neces-

sur l'Epitre 1. a Timothée. ne peut estre autre, que celle que l'Apôtre combat, que tres asseurément leur doctrine commandera l'abstinence, & defendra l'usage de certaines viandes, qui est justement ce que la raison de l'Apôtre refute & renyerse puilsamment, & non qu'elle commandera / ou permettra le libre usage de toutes viandes indifferemment, selon la resverie insupportable de ces nouveaux sophistes. Et quant a ce qu'ils alleguent, que le texte Grec porte simplement, *** de l'entre de l comme le Latin l'a aussi traduit, que ces min. seducteurs dessendent de se marier, & de s'abstenir des viandes ; le l'avoye; mais. de là il né s'ensuit pas, qu'il faille entendre, que comme ils defendent le mariage, ils defendent aussi parcillement l'abstinence. Les plus habiles de Riim. leurs auteurs remarquent judicieusement sur ce passage, que cette forme de langage se rencontre quelquesois dans l'Ecritures où il faut sous-entendre en la seconde partie d'une clause, une chose ou contraire, ou du moins differentode celle, qui a precedè: & en alleguent quelques exemples; & entreautres celuy-ci du Pseaume cent vintuniesme, Le Soleil ne te brulera point de
jour, ni la Lune de nuiët. Veut-il dire,
que la Lune ne le brulera point de nuit?
Nullement; mais il veut dire tout le
contraire, qu'elle ne le morfondra
point; Le Psalmiste ayant compris
sous un seul mot ces deux incommoditès, bien que contraires, que nous recevons du Soleil & de la Lune. Il pouvoit y ajoûter d'autres exemples semblables de S. Paul mesme, comme ce
qu'il disoit cy devant, & ailleurs enco-

1.Tim. 1e, Ie ne permets point, que la femme en-2.11.6. seigne en l'Eglise, mais qu'elle soit en silence.

14-34. Luy permet-il seulement d'estre en silence? Nullement. Il l'ordonne & le commande evidemment; qui est tout autre chose que de le permettre. Et ceux qui lisent les anciens livres Grecs

† & Latins, y rencontrent cent autres Eustath fassons de parler semblables, où les sur le meilleurs auteurs sous une seule parole liade comprenent deux actions, ou contraires, ou se sur les sur les

qu'une seule parole, qui signifie propre Chap. ment empescher, ou defendre; mais a con-1 v. dition qu'en appliquant ce sens a ce qu'il dit en premier lieu, qu'ils defendent de se marier, vous en sous-entendiès un contraire pour ce qu'il ajoûte en deuxiesme lieu, quand il dit, & commandant de s'abstenir des viandes. Sans donc nous arrester d'avantage a l'impertinente chicane des sophistes, disons avecque toutes les personnes raifonnables de l'une, & de l'autre communion, que l'Apôtre entend, que les se ducteurs dont il parle, defendront le mariage, & commanderont l'abstinence des viandes. Ce sont les deux caracteres, qu'il nous en donne, afin que nous les puissions aisement reconnoistre. l'accorde volontiers a ceux de la communion de Rome, que ce passage frappe les disciples de Saturnin, les Encratites, les Marcionites, & les Manichiens; vieux heretiques, qui s'eleverent dans le deuxicime & troisicime siecle, & qui nonobstant cette prediction si claire, n'eurent point de honte de prendre hautement les marques qu'elle donne aux seducteurs; & certainemet avecque

Chap. le mesme dessein & le mesme esset qu'entend ici l'Apôtre, pour se recommander par ces pretendues austeritès, asin d'acquerir par là quelque reputation de sainteté parmi les simples, & leur faire plus aisément avaler par ce moyen les poisons de leur doctrine diatrenée l'bolique. S. Irenée le remarque des dis-

renie l'holique. S. Irenée le remarque des dil-1. c. 12 ciples de Saturnin, qui décrioient le mariage & s'abstenoient de la chair de tous animaux; Ils seduisent (dit-il) beau-

coup de gens par cette sorte de continence. Aug. 1 parfaite. & S. Augustin dit pareillement, de mo-que les Manichiens abusoient le monde

ribus
Eccl. avecque l'Image d'une vie chaste &
Cathol d'une continence singuliere. Le confese.

14. in se donc volontiers, que ces deux marcepassa-ques des seducteurs conviennent sort.

ge.
Bar. A bien a ces anciens heretiques; Mais,
D. 57. S. de là ne s'ensuit nullement ce que pre-

tendent nos adversaires, que c'est tordre méchamment & calomnieusement ce passage, que de l'appliquer aux Moines, & aux autres Docteurs de la communion du Pape; & comme dit Baronius, que c'est tout ensemble une impieté & une sottise, une ignorance & une impertinence, & enfin une vilepie & une insolence, de leur objecter

surl'Epitre I. a Timothée. jectores paroles de l'Apôtre. Ces machine jurcs si basses & si cruelles ainsi entaf- iv sées a la volée & sans choix les unes sur les autres montrent, que ce Cardinalétoit en colere 3 & a la verite il en avoit sujet. Car ce passage est fascheux, & ne parle pas de sa doctrine & de ses. auteurs avecque la reverence que l'on a accoustume de les traiter a Rome. Mais a n'en point mentir, sa colere. melmerme rend la cause suspections ayant de me semble peu d'apparents qu'une personne d'une si haute qualité, écrivant les annales de l'Eglise, sujet, extremement gravo'; s'emeust & s'emportast aussi étrangement comme saitce Cardinal, s'il ne se sentoit extractdinairement presse de la force de ce passage. Et en effet où est l'homme, qui lisant sans passion & sans prejuge ces paroles de l'Apôtre ne songe aussi; tost a ce qui se fait dans la communion Romaine, pour peu qu'il en ayt de connoissance ! Il y aremdes gens de leur. profession, quiles exemealle guerconve tr'enx par quelques brodela nôtre ylestreuverent if étranges, & en furent tel-

lement frappèr, qu'ils no pouvoienc

üİï

croire

croire que S. Paul les eustécrites, & nous accusoient, ou d'ignorance ou de supposition de les faire passer poursiennes. L'Apôtre predit qu'aux derniers temps il viendra des Docteurs, qui corrompront la foy, & qui pour recommander leur mauvaise doctrine, diront des mensonges & des fables, & se deguiseront, cachant les hontes de leur mauvaise conscience, sous une belle apparence de devotion & d'austerité, defendans de se marier, & commandans de s'abstenir des viandes. S'il n'y a nulles loix parmi vous contre l'usage du mariage, & des viandes; si l'une & l'autre de ces deux choses, y sont dans la liberte, où le Seigneur Iesus & ses Apôtres les ont mises; Si vous ne defendes le mariage a nulle societé, a nulles personnes de celles a qui la nature & l'Evangile le permet; si vous n'interdisès jamais a nuls Chrétiens la jouissance de certaines viandes, que Dieu a creés pour nôtre usage; certainement je confesseray que vous avés raison de nous accuser d'indiscretion & de malice de vous avoir objecte ce passage. Mais puis que yous ne pouves nier ce que tout le mon-

de sait & voit, que vos loix defendent chap. rigoureusement & inexorablement le IV. mariage a toute la plus haute & la plus relevée partie de vôtre Eglise, a tous les ordres qui composent vôtre hierarchie, ce corps sacrè, que vous entendés ou seulement, ou du moins principalement, toutes les fois que vous parlès de l'Eglise; puisque vous contraignes de vivre aussi hors du mariage avec une severitè encore plus grande, ces familles & ces nations innombrables de Moines & de religieuses, qui couvrent toute la terre; Puisque vous obliges plusieurs de leurs ordres a ne goûter & a ne toucher jamais aucune chair des animaux de la terre & de l'air; puisque vous en commandès mesme l'abstinence a tous les Chrétiens generalement durant pres de la moitie de l'années. Puisque ce sont là les loix fondamentales de vôtre état; que vous pressés & pratiques par tout avec des soins merveilleux, & que vous ne laissés nulle part violer impunément, quelque indulgens que vous soyez en beaucoup d'autres choses; certainemont ie ne comprends pas, que pour dire de vos Moines

Moines & de vos Docteurs qu'ils defendent de se matier, & commandent de s'abstenir des viandes; je merite d'estre accuse d'impietè & de sottise, d'ignorance & d'impertinence, de mechancete & de calomnie, & enfin de vilenie & d'info- ~ lence En verité ces Messieurs qui nous traittent avec si peu de civilité, au lieu de nous dire des injures, feroient micux d'écouter paisiblement Saint Paul & de. casser des loix que ce grand Apôtre n'attribue icy qu'aux mauvais quyriers, & aux Docteurs de l'erreur. Carce n'est pas se desendre d'alleguer, que les Encratites & les Manichiens & autres anciens heretiques ont fair ce que predit l'Apôtre. C'est dire que l'on n'est pas feul, qui ayt failli; ce n'est pas se juftifier d'avoir failly; c'est mesme aggraver sa faute, qui est d'autant plus. grieve & plus inexcusable, qu'elle a étè commise apres plusieurs autres, dont l'exemple & l'infamie nous en devoit détourner. Et nos adversaires confessent eux mesmes ingenuement ce qui en effet ne se peut nier sans une injustice toute manifeste, que ce passage de. l'Apôtre pout avoir touché les premiers heretiques

heretiques qui ont desendu le ma-Chap. riage, & commande les abstinences, ne laisse pas d'avoir une pleine force & autorité pour la condannation de tous ceux, qui depuis ceux-là ont enseignè choses semblables. La foudre de Saint Paul ne s'use point. Elle abbat tout ce qu'elle touche, en quelque lieu & en quelque temps qu'elle le treuve. Pour avoir renversè les Marcionites, elle n'a pas moins de force contre les Encratites; Et aprés la defaite de ceux-cy, elle n'en aura pas moins encore, contre les Manichiens. Et aprés ceux - là, si elle rencontre encore quelque part, comme en la communion du Pape, les loix du celibat & del'abstinence des viandes, elle les y mettra en poudre aussi facilement, qu'elle a fait ailleurs. Mais nos adversaires enfin pour s'en dessendre tout de bon, disent qu'aussi est-il vray que ces deux loix ici foudroyées par l'Apôtre ne se treuvent point chez cux; & qu'elles n'y ont jamais en , & n'y ont encore aucun lieu. Quoy donc? l'usage du mariage

Chap

riage y est-il libre a toutes sortes de gens? Ne le defend on a aucun de ceux a qui la nature & l'Evangile le permettent? & jamais n'y commande-t'on, l'abstinence des viandes? Ce n'est pas cela, difent-ils; Nous avons toûjours obligè les clercs & les Moines au celibat; & tous les Chrétiens à l'abstinence de certaines viandes pour la moytiè de leur vie ou peu s'en faut. Mais ce n'est pas a ces doctrines-là, que S. Paul en veut. Il n'en veut qu'a ceux qui tiennent, que le mariage & les viandes qu'ils defendent, sont des choses mauvaises, impures, & souillées de leur nature; & non a ceux qui comme nous, les defendent pour d'autres raisons, pour le service de Dieu, & pour la mortification du corps, & de la convoitise. C'est là l'une de leurs defaites ordinaires. Ils glosent la parole de Dieu selon leurs interests. Quand ils ne peuvent nier qu'ils n'ayent fait ce qu'elle defend; ils alleguent qu'ils l'ont fait a autre intention, & pour une autre raison, que n'est pas celle pourquoy elle nous le defend. Ils se prosternent de-' vant

vant des images. Quand nous leur al-Chap. leguons, que la loy divine le defend, iv. ils s'excusent, & disent que ce qu'ils en font, n'est pas pour croire, que les images soient des divinités; mais seulement pour rendre aux portraits de Dieu & des Saints, l'honneur de latrie, de dulie ou d'hyperdulie relative, & analogique, qui leur est deu. Comme si un homme qui auroit pris le bien de fon prochain malgrè luy, ou a son insceu, s'excusoit d'avoir violè la loy, qui defend le larcin, en disant qu'il ne la pas fait a intention d'offenser son prochain, ou de luy faire tort; mais seulement pour soulager sa grande necessitè, ou pour se payer de quelque chose,qu'il s'imagine que l'autre luy doit. Les luges n'auroyent point d'egarda des excuses si frivoles, qui ne font qu'aggraver la faute du criminel, ajoûtant evidemment le crime de l'impudence a celuy du larcin. Nul ne peche fans quelque raison; mais elle ne peut estre . bonne, puis qu'elle fait pecher. Et ces fausses raisons, qui portent les hommes a violer les loix, sont diverses, selon l'infinie diversité de leurs interests; &

Chap. I V

le Legislateur seroit oblige aun travail infiny, s'il luy falloit rapporter une par une toutes celles, qu'il condanne. Il se contente de defendre l'action : la condannant, il condanne par mesme moven tous les motifs, & toutes les raifons, qui portent l'homme a la faire. Dieu veut que nous obeissions de bonne foy a ses loix, & non que nous presumions d'en restreindre, ou d'en decliner le sens a nôtre fantaisse. A quelque intention que vous faciès ce qu'il defend, vous pechés. Et l'intention qui vous permet de faire une action defenduë de Dieu, ne peut estre que tres mauvaise. S. Paul donne icy ces marques aux seducteurs, qu'ils defendront dese marier, & commanderont de s'abstenir des viandes creées de Dieu pour nôtre usage. C'est l'action, qu'il note; il ne dit rien de leur intention, ny de la raison, qui les meut a cette action, si c'est parce. qu'ils tiennent, que l'usage du mariage & des viandes est mauvais de sanature. ou si c'est simplement parce qu'ils croyent qu'il est incommode à la piete, & que l'abstinence de l'un & de l'aurre y cst plus urile. Tous ces discours ne font

sont que des fantaisses, que l'on jette en Chap. l'air pour échapper. Il n'en paroistrien IV. pour tout dans le texte de l'Apôtre. le n'ay que faire de rechercher quelles font les raisons, qui vous portent a violer son ordre. Il me suffit de voir, que vous le violès, puisque vous faites ce qu'il blâme. Mais l'Apôtre, dites vous, me montre luy mesme, que c'est ainsi qu'il faut entendre ces paroles. Car · contre ceux qui s'abstiennent de certaines viandes, il allegue incontinent, que toute creature de Dieu est bonne. le répons qu'il l'allegue en effet & fort a propos, comme une raison, qui abbat leur loy, étant clair que puisque Dieua creè les viandes pour mon usage, afin que j'en mange avec action de graces, c'est une temerité & une tyrannie a l'homme de restreindre par ses pretenduës loix la liberte que le Seigneur m'a donnée. l'employe tous les jours la mesme raison, contre ceux de Rome, leur demandant pourquoy ils defendent des viandes qui sont pures & bonnes? Delà il ne s'ensuit pas, que je presuppose qu'ils tiennent, que ces viandes soyent mauvaises & impures de leur nature; mais bien

64

Chap. IV.

bien que je tiens, que ce principe, que je leur objecte, soit qu'ils l'avouent, soit qu'ils ne l'avouent pas, ruine toutes les loix de leurabstinence. S. Paul se sert icy de cette maxime en la mesme sorte; d'où il s'ensuit bien, que tous les legislateurs des abstinences icy condannées la choquent & la violent en effet; mais non qu'ils la nient de bouche, & qu'ils facent ouvertement profession de croire, que les creatures de Dieu. dont ils défendent l'usage, sont mauvaises & impures de leur nature. En effet comme l'erreur est bizatre, tous ceux qui ont fait ce que predit l'Apôtre, ne l'ont pas fait pour une mesme raison. Les plus impudens, comme les Encratites & quelques autres, ont fon-de leur loy de l'abstinence du mariage. & des viandes sur la nature mesme de ces choses, disans effrontement, qu'elles sont mauvaises & impures en elles mesmes; Et ceux-cy choquent doublement la doctrine de l'Apôtre; & en ce qu'il note & flétrit cette loy, & en ce que pour la refuter, il pose expressément, que toute creature de Dieu est bonne. Les autres comme les Montanistes,

sur l'Epitre I. a Timothée. nistes, qui sont en cela les predeces-Chap. seurs & les patriarches de ceux de Rome, ont été plus retenus, & n'ont choquè S. Paul que sur le premier chef, & non sur le second, defendant bien le mariage, & l'usage des viandes, mais confessant neantmoins que ces choses sont bonnes de leur nature, & instituées & creées de Dieu. Ils nous le protestent ainsi eux mesmes par la plume de Tertullien, dans un livre, qu'il rertull. a écrit pour leur defense, contre les deieius. autres vrays Chrétiens, qu'il appelle 15. par derision, Psychiques c'est a dire animaux; & où il renonce hautement & expressément a l'erreur des Marcionites & des Encratites. Mais les Orthodoxes, qu'il combat, ne laissoyent pas pour cela, comme il nous l'apprend la mef. luy mesme, de leur objecter ce passage mec. 2. de S. Paul, disant que l'Apôtre en detestant ceux qui defendent de se marier, aussi bien qu'ils commandent de s'abstenir des viandes creées de Dieu, avoit des-lors note les Montanistes qui aux derniers temps se revolteroient de la foy. Ces anciens fideles, felon les medisances outrageuses de Baronius, II. Volume étoient

étoient des ignorans, des impertinens, & des infolens d'objecter aux loix de Montanus, ce qui n'estoit dit que pour celles de Tatien & de Marcion. Mois quoy qu'en die Baronius, & quoy qu'en pense Bellarmin, qui n'a point eu de honte pour répondre a ce passage de l'Apôtre, que nous leur objectons, d'emprunter la solution qu'y apportoient les heretiques Montanistes, quand il leur étoit allegue par les Catholiques, & de nous donner mesme bon. op. pour garand de son exposition le plus c. 8. 5. passionne de leurs anciens avocats; lianus. quoy qu'en disent ces Messieurs, nous tenons a gloire d'estre injuriez pour entendre & pour employer les paroles de S. Paul en la mesme sorte, que faisoient ces premiers Chrétiens, qui vivoient dés le commencement du troisiesme fiecle; & pous posons constamment avec eux, que tous ceux qui defendent le mariage, ou qui commandent l'abstinence des viandes, choquent l'Apôtre, & foulent son autorité aux pieds; puis qu'ils. font ce qu'il condanne, quelque senti-ment qu'ils avent des choses qu'ils defendent, soit qu'ils les croyent mauvai-

ses & impures, comme les Encratistes, chap. foit qu'ils les tiennent pour bonnes & IV. pures, comme les Montanistes; L'Apôtre parlant icy clairement; non de leur opinion, où de leur intention dont il ne dit pas un mot, mais de leur action; comme le portent ces paroles exprefses, deffendans (dit-il) de se marier & commandans de s'abstenir des viandes. Et de là paroist encore combien est vaine une autre réponce, que font nos adverfaires, & qui depend de la mesme supposition; disant, que l'Apôtre parle icy de ceux qui defendent l'usage du mariage & des viandes absolument, & sans aucune exception, ni restriction; c'est a dire a toutes personnes, de quelque condition on qualité qu'elles soyent, & pour toûjours; au lieu que les loix du Pape ne defendent ces choses, qu'a quelques personnes; comme le mariage aux prestres & aux moines seulement; ou pour quelque temps, comme les viandes durant le caresme, & a autres certains jours de l'année seulement, & non pour toûjours. Mais premierement en répondant ainsi ils se contredifent eux mesmes. Car ils pofoient

Chap. 1 V.

soient cy devant expressément, que l'Apôtre parle icy des Manichiens; & neantmoins il est certain par le tesmoignage de S. Augustin, qu'encore que des Manichiens louassent & recomman-

morib. Man.c.

2. de dassent grandement la parfaite chastete, c'est a dire celle qui s'abstient mesme du mariage; neantmoins ils ne defendoient pas le mariage atous; permettant a ceux qu'ils nommoient leurs auditeurs, qui faisoient le second ordre de leur communion, d'avoir des femmes espousées, justement comme fait le Pape, qui oblige tout le clergè & tous les Moines au celibat; mais permet le mariage aux laïques, l'autre ordre des personnes de sa communion. Ainsi Faustus, le plus habile de ces heretiques, defendant

leur cause; Nous tenons (dit-il) qu'il y 4 apud. autant de sottise a empescher de se marier Aug. 1. celuy qui en a la volonte, que d'injustice & 30.6.4. d'impiete a y contraindre celuy, qui ne l'a pas. Nous exhortons bien les filles, qui le

veulent, de demeurer vierges, mais nous n'en contraignons pas une de l'entreprendre

ib d. c malgrè elle. Et ils en usoient de mesme pour les viandes; dont ils laissoyent l'ufage libre a leurs auditeurs, n'obligeant

que

sur l'Epitre I. a Timothée. que leurs Evesques & ministres a s'en Chap. abstenir. Secondement cette réponce IV. choque encore les premiers Chrétiens, qui employent ce passage contre les Montanistes; bien que ceux-cy ne de-Tortull. fendissent pas le mariage absolument l. de jeiun. a tous, mais a ceux-là seulement, qui avoient desia étè mariès une fois; & ne commandassent l'abstinence que pour certains jours; durant dix jours seulement en toute l'année, qui est incomparablement moins que ce que font aujourd'huy ceux de Rome. Si donc & les Manichiens & les Montanistes sont de ceux dont parle icy Saint Paul, il est evident, que pour en estre il n'est pas necessaire de defendre ny le mariage a tous, ny les viandes pour toûjours; qu'il suffit pour y estre compris d'obliger, ou quelque ordre de personnes au celibat, ou tous a l'abstinence pour certains jours de l'année; si bien que ceux de Rome, qui font haurement l'un & l'autre, & avec beaucoup plus d'éclat, que n'ont jamais fait aucuns heretiques, ne se peuvet garentir d'estre de la confrairie de ceux, dont l'Apôtre fait icy une si fascheuse predi-Etion

70

Chap.

ction. En effet il est évident qu'il parle de certaines gens, qui pour acquerir la reputation d'une saintete non commune, & pour autoriser par ce moyen leurs fausses & dangereuses doctrines, introduiroient des disciplines contraires a la liberte, que le Seigneur a donnée a tous les stens pour l'usage soit du mariage, soit des viandes. Or c'est sans doute choquer cette liberte, que de defendre l'usage de ces choses, ou a tous, ou a quelques uns seulement, ou pour toûjours, ou pour quelque temps, & en quelque saison de l'année seulement. Et comme en disant, qu'ils commandoient de s'abstenir des viandes, il n'entend pas, qu'ils defendent absolument toute forte de viande (car ce feroit condanner les hommes a ne manger point; Loy ridicule, & quin'est jamais venuë en l'Esprit d'aucun) ainsi en disant, qu'ils defendront de se marier, il n'entend pas non plus qu'ils defendront absolument tous mariages; a quelque sorte de personnes que ce soit. Après tout, c'est une pretention bien étrange de nous vouloir faire croire, que le Pape qui oblige pour jamais sous

personnes a vivre dans le celibat, & IV. tous ceux de sa communion a ne manger, que dupoisson & des herbes & des fruits durant pres de la moitie de l'année, avecque tout cela ne defend pourtant pas de se marier, ny ne commande non plus de s'abstenir des viandes que Dieu a creées pour nôtre usage. Concluons donc que le Pape & ses ministres sont evidemment coupables de l'abus, que l'Apôtre blâme & condanne en ce lieu; & admirons la verite de sa prophetie, qui a predit de si loin, non feulement la corruption du Christianisme, & l'établissement des pernicieuses doctrines, qui s'y sont sourrées, mais aussi la qualité des ouvriers, qui ont travaille a ce dessein, & mesme le moyen, qu'ils y ont employè. Tout s'est accompli aux derniers temps, comme il l'avoit dit, & precisément en la maniere, qu'il l'avoit dit. Car pour ne point parler des autres erreurs, qui ont alterè la foy des Chrétiens avecque le temps, le service religieux des creatures y est entrè de bonne heure, la veneration des reliques, & l'invocation des Anges,

Chap.

Anges, & des Saints; & quelques siecles apres le culte des images, & enfin l'adoration de l'hostie. le laisse là les autres qualilès de ceux, qui ont avancè ces services parmy les Chrétiens; mais il est bien certain,& on ne le peut nier, qu'ils avoient celles, que l'Apôtre leur donne en ce lieu; qu'ils defendoient de se marier & ordonnoient de s'abstenir des viandes. Car l'histoire Ecclesiastique nous apprend clairement, que les Moines ont étè les premiers & principaux ouvriers; qui ont introduit & avancè toutes ces branches du service religieux des creatures, chacune en fon temps les unes aprés les autres; la veneration des reliques la premiere, l'invocation des saints presque conjointement; le culte des images deux cens ans aprés, & les commencemens de la transsubstantiation au neuviesme siecle, & aux suivans; d'où s'est enfin formée l'adoration de l'hostie, la plus étrange de toutes ces erreurs. A la naiffance, au progrés, a l'accroissement & a l'établissement de chacun de ces abus, les Moines paroissent toûjours les premiers, les plus empressés & les plus échauffés,

sur l'Epitre I. a Timothèe. échauffés, comme il seroit aisè de le ju-chap. stifier si c'en étoit icy le temps, ou le V. lieu. S. Paul ne nous les pouvoir marquer plus clairement, que par la discipline du celibat & de l'abstinence. Car ce sont-là les deux caracteres essentiels de leur profession; leur premiere & principale loy a étè d'obliger tous ceux de leur ordre de ne se point marier, & de leur commander de s'abstenir des viandes; & de provigner l'une & l'autre de ces deux institutions dans l'Eglise le plus qu'il leur seroit possible, detournant les hommes & les femmes du mariage, & les formant a de certaines abstinences reglées, legitimes & solennelles par leurs exemples, par leurs exhortations, & par leurs livres, s'ils étoient capables d'en faire. Aujourdhuy ils retiennent & observent tous le celibat tres-exactement; Mais exceptè quelques ordres, la plus part se sont fort relaschès de l'abstinence des viandes; qui avec celle du vin étoit au comencement & fort rigourcuse & generale & perpetuelle a tous les moines, tant ermites, & anachoretes, que coenobites ou conventuels, c'est a dire a ccux

74

Chap. IV. ceux qui vivent ou chacun a part, ou plusieurs ensemble. Si bien qu'il étoit mal-aisè de nous les definir plus brievement, ou plus clairement, qu'en difant comme fait icy S. Paul, ceux qui defendent de se marier, & qui commandent de s'abstenir des viandes. Et bien que l'erudition & l'eloquence de quelques uns d'eux, qui a étè excellente sans contredit, ait beaucoup contribuè à l'avancement de ces faux services; Neantmoins en parlant generalement, la grande & tout a fait exorbitante reputation de sainteté, que leur acquit dés le commencement leur celibat, & l'austerite de leurs abstinences, est tres-afseurément le principal moyen, qui fit recevoir si favorablement, & en tant de lieux, & en si peu de temps ces do-Etrines, quoy que contraires a l'Evangile; chacun croyant que des hommes fiextraordinaires, que l'on prenoit tous pour aurant d'Elies & de Icans Battistes, n'approuvoient & n'autorisoient rien, qui ne fust salutaire & vrayement divin. Ainsi vous voyès combien est admirable cette prediction de l'Apôtre, qui a compris toute cette histoire my-Stique

stique en trois mots, en disant que la Chap. revolte de la vraye & sincere foy, & IV. la creance de la mauvaise & pernicieuse doctrine se feroit & fe procureroit par le deguisement & les fausses apparences de certaines gens, qui disant & debitant des bourdes, cacheroient les taches de leurs consciences sous le manteau d'une saintete apparente, qui consiste en l'observation du celibat &. en l'austerité du vivre, defendant de se marier, & commandant de s'abstenir des viandes, que Dieu a creées. l'aurois maintenant a vous representer les usages que nous avons a recueillir de cette leçon; Mais je suis contraint pour ne pas abuser de vôtre patience, de les remettre a vôtre propre meditation; priant Dieu qu'il nous face a tous la grace de demeurer fermes dans sa salutaire veritè, sans que ny l'éclat du celibat des Moines, ny les austerités de leurs abstinences, ny les autres apparences, quelque agreables ou merveilleuses qu'elles soyent, nous puissent donner de l'amour ou de l'admiration pour l'erreur. Contentons nous du vray culte Evangelique, en Esprit & en veritè,

Sermon X X V.

76 ritè, que Iesus nous a enseignè, nous Chap. I V. abstenans, non des institutions, ou des 1. Pierr. creatures de Dieu, mais des convoitises de la chair, qui bataillent contre l'ame; afin qu'apres avoir heureusement acheve nôtre pelerinage terrien en la foy de la verite, & en la purete du service divin, en bonne conscience & avecque l'edification de nos prochains, nous ayons part quelque jour au glorieux salut, que le Seigneur promet a ceux, qui auront perseverè jusques a la fin. AMEN.

SERMON



the subject and successful to the first above TO BE IN THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE A

ich combe et er succion



SERMON VINT SIXIESME.*

I. Тімотн. Chap. I V. у. 3.4.5.

nonce à Chatenton de 16.

des viandes que Dieu a creées pour les si-Sipiomdeles, & pour ceux, qui ont connu la 1657verité, pour en user avec action de graces.

Car toute creature de Dieu est bonne, & rien n'est a rejetter, étant pris avec action de graces.

Car elle est sanctifiée par la parole de Dieu, & par la priere.

HERS FRERES; Le celibat & l'abstinence des viandes ont toûjours étè & sont encore aujourd'huy les principales

couleurs de la superstition, pour farder & recommander aux hommes ses erreurs & ses faux services. Cela se voit clairement dans l'histoire de l'Eglise ancienne; où il se rreuve peu d'heretiques, qui n'ayent emploie cet artisse pour acquerir de la reputation & du sredit par ce saux masque de sainteté.

Ce fut l'appas, dont se servirent plufieurs Gnostiques, & Marcion, & Tatien, & Montanus & Manes pour tromper les fimples, & pour leur faire avaler les poisons de leurs doctrines mortelles.Parmy les Payens, le Diable s'est aussi servi de la mesme finesse pour y autoriser l'idolatrie & l'impiere. Il y avoit ses religieux & ses religieuses, qui vivoient dans le celibat & en de grandes abstinences; comme les Vestales parmy les Romains, les Pselles parmi les Grecs, les Semnes, les Brachmanes & les Gymnosophistes parmi les Inclem. diens: Et Clement Alexandrin tesmoi-

Strom.l. gne expressément que de son temps les 3.7.446. idolatres s'abstenoient des viandes & Tert. de des femmes, aussi bien que les heretiques,& attribue encore la mesme chofe aux Magiciens; & Tertullien pour établir la discipline de son Montanus allegue entr'autres raisons l'exemple des abstinences & des continences des Payens. Aujourdhuy ces mefmes loix fe treuvent encore dans la pluspart des communions de l'erreur. Le Pape condanne les Grecs, les Ethiopiens, les Armeniens, & les Nestoriens, comme heretiques

heretiques & schismatiques; & neant- Chap. moins ses propres écrivains rapportent, IV. & tout le monde en est d'accord, que le celibat & l'abstinence y sont aussi bien en vogue, que parmi les Latins. Il est mesines certain que les abstinences de la plus-part de ces nations sont beaucoup plus étroites, plus rudes, & plus longues, que celles de nos adversaires. Pour les Payens, les Iesuites nous racontent eux mesmes, qu'ils ont rencontrè chezeux presque par tout le celibat & l'abstinence en grand honneur. Qu'en la Chine par exemple les facri- semedo ficateurs des Idoles ne mangent ny bift. de chair, ny poisson, ni œufs; qu'ils ne boi- la Chivent point de vin; que tout commerce 1.c. 18. avecque les femmes soit par mariage, p. 124. soit autrement, leur est defendu sur peine de la vie; Que les uns vivent en commun en des monasteres, où il s'en preuve quelques fois jusques a cinq cens ensemble; que les autres sont reclus, ou retirez en des trous de rochers & en des grotes; Qu'il y a aussi des religieuses, qui vivent sous de semblables loix. Que dans le lapon pareillement il y a de deux fortes de Bonzes, (c'est ainsi

Chap. IV.

ainsi qu'ils nomment les maistres & ministres de leur Religion Payenne) les uns seculiers, comme sont les Prestres, Curès, & Euesques en la communion Romaine; les autres retirès, comme les Hormites, ou vivans en commun, comme les Moines; Que tous generalement observent ces trois & l. r. points; L'un qu'ils fuyent le mariage, des Ep. & toute frequentation ou commerce pon. p. avecque les femmes; ceu xqui y contreviennent, étant irremissiblement punis de mort; L'autre qu'ils ne mangent ni chair, ni poisson, ni d'aucune chose qui ayt étè animée & s'abstiennent de vin, & ne vivent que de ris, d'herbes & de fruicts, & ne font qu'un repas par jour, & encore fort sobre: & le troisiesme point est qu'ils portent la teste rase & le menton semblablement, pour marque d'avoir renonce au monde; & que par ces austeritez, ils ont acquis une grande reputation de saintete & de sagesse parmi ces pauvres Payens, qui ont une multitude presque innombrable de temples, & de monasteres, magnifiquement batis & richement rentès, dont ces gens-là jouissent. le

faisse ce que les mesmes auteurs rap- chap portent des logues, c'est a dire des IV. hermites ou religieux Indiens, qu'ils sarriel: vivent dans une chastere & pauvrete 4 6.76 tres-estroitte, ne mangeant que du ris, & des fruicts; qu'ils questent, demandant l'aumosne, & allant couverts de cendre; & d'un rude cilice, & font tenus pour des faints par les simples, qui mesurent (dit un lesuite) la saintete a l'aune de l'apparence exterieure. Ces exemples montrent clairement, & ce lesuite en fait le mesme jugement, que l'abstinence du mariage & des viandes, quelque exacte & scrupuleuse qu'elle soit, est un fort mauvais garant de la verite, de la piete & de la religion, puis que toute cette austerite & purete pretendue se trouve chez les heretiques, & chez les Payens, idolatres & infidelles. Tant s'en faut, que l'erreur la rejette ou la dédaigne; que tout au contraire elle l'estime & l'adopte; elle s'en revest & s'en pare, & s'en sert pour couvrir l'horreur de ses impostures,& pour recommander le mensonge qu'elle debite; D'où il paroist combien a été grande la faute de ceux d'entre les II. Volume Chrétiens,

Chap.

Chrétiens, qui se sont laisses seduire a ces fausses couleurs, & qui ont receu le service des creatures, & autres semblables abus en la religion, sous ombre que ceux qui les ont premierement mis en avant, ou foûtenus & defendus depuis, étoient grands admirateurs & zelateurs du celibat & de l'abstinence des viandes. Quand S. Paul ne nous auroit point predit cet artifice des seducteurs, l'erreur de ceux qu'ils ont trompez, ne laisseroit pas d'estre fort lourde; L'exemple de tant d'impostures, qui se sont faites & qui se font encore tous les jours au monde a la faveur de ces fausses & trompcuses disciplines nous les devant avoir rendus tres-sufpectes. Mais le S. Apôtre ayant d'abondant pris le soin de nous avertir de bonne heure que les auteurs de la revolte, qu'il predit, entre les autres moyens, dont ils se serviroient pour seduire les Chrétiens, employeroient nommement la defence du mariage & des viandes; ça érè un aveuglement prodigieux & tout a fait inexcusable de se laisser tromper par une ruse, qui avoit été découverte & decriée par ce grand

grand ministre du Seigneur tant de sie-Chap. cles avant l'evenement de la chose IV. mesme. Encore n'est-ce pas le tout. Car le comble de l'erreur a étè que l'on a pris pour une marque certaine de veritè & de bonne conscience, une chose, qui non seulement n'est point cela en effet, mais qui bien loin de l'estre, est cout au contraire un signe assure d'abus en lateligion. Il ya des signes equivoques, qui se peuvent rapporter a deux, ou a plusieurs choses, non seulement diveries, mais quelques fois mesmes contraires; comme les aumônes, les jeusnes & autres bonnes œuvres, qui viennent souvent d'une vraye piete, mais procedent aussi quelque fois de superstition & d'hypocrifie. Là il est pardonnable aux hommes de se tromper, en rapportant a une bonne cause, ce qui sort d'une mauvaise. Mais ici il n'en est pas de mesme. Car cette loy du celibat & de l'abstinence qui defend l'usage des choses, que Dieu nous a accordées,ne peut venir d'une bonne cause; parce que c'est une injustice & une tyrannie. Elle marque necessairement en celuy qui l'établit, & la favorise, ou une er84

Chap.

reur groffiere & ouvertement contraire a l'Evangile, ou ce qui est encore pis, une ame ambiticuse, qui veut dominer sur les consciences des fideles; tellement que ces loix qui ont fervi a recommander les auteurs des cultes faux & superstitieux, doivent servir elles mesmes a les décrier, puis quelles découvroient clairement leur hypocrifie. L'Apôtre donc afin de pourvoir de toutes parts a la seurete de nôtre foy, aprés avoir predit la venuë de ces mauvais & dangereux ouvriers ; aprés nous avoir expressément avertis, que pour acquerir la reputation d'une saintete & purete extraordinaire ils defendront de se marier & commanderont de s'abstenir des viandes, non content de cela nous découvre encore la vanité & l'injustice de cette loy; Et nous montre que la discipline des abstinences, qu'ils mettent en avant comme une marque & une caution de la verité & divinité de leur doctrine, fait elle mesme partie de lour imposture & de leur erreur, puis quelle choque evidemment l'institution de Dieu,& la liberte de l'Euangile de son Fils. Il ne le dit pas seulement,

il le prouve clairement & invincible-Chap. mentspremierement par la nature des IV. viandes, dont les seducteurs interdisent l'usage, nous remontrant qu'elles sont bonnes, pais qu'elles ont étè creées de Dieu; & secondement par le dessein de Dieu qui les a creées, pour nôtre usage, afin que nous les prenions pour nôtre nourriture; étant clair que pais que la chose est bonne, & que norre fouverain Seigneur l'a faite pour nous en fervit, on ne pout nous en defendre l'usage, sans nous ravir nôtre libertè & choquer l'autorité de Dieu, qui nous l'a donnée. Et enfin pour lever tout scrupule, il ajoute encore dans le der-i nier verset de nôtre texte, que la creature est sanctifiée par la parole de Dieu, & par la priere. Ce sera s'il plaist au Seigneur, le sujet de cette action, où nous examinerons par ordre ces trois points dans le texte de l'Apôtre, & aprés l'a-i voir explique nous confidererons & refuterons briévement ce que les do-Creurs de l'Eglise Romaine merrent en avant pour sauver de ce coup de foudre la loy de leur abstinence. Premierement done Saint Paul pour montrers combien

Chap.

combien cette loy, qui defend en la religion l'usage d'une certaine sorte de viandes, est injuste & insolente, allegue que Dieu a creè les viandes, dont elle ordonne l'abstinence; & il ne dit pas simplement qu'il les a creées; mais nommément qu'il les a creées pour en prendre & en user avec action de graces pour les fideles, & qui connoissent la veritè. Voyès je vous prie avec quelle divine fagesse le S. Apôtre exclut en ce pou de paroles tous les pretextes, que l'on a pris de commander l'abstinence de certaines viandes aux Chrétiens,& comment il nous ôte tous les scrupules, que nous pourrions faire d'en user !Il dit premierement que c'est Dieu qui les a creées; contre le blaspheme des Gnostiques, des Encratites, des Marcionites, & des Manichiens, qui dogmatisoient impudemment, que les choses de ce monde sont l'ovvrage d'une autre cause, que de Dieu. Il ajoûte, que Dieu les a creés pour en prendre, c'est a dire pour nous en servir pour la refection de nos corps (car c'est là proprement ce que fignifie la parole * qu'il a ici emploiée) contre l'imagination 11 4

87

de ceux qui se voudroient figurer, que chap. Dieu a fait & forme les animaux a la IV. veritè, mais seulement pour peupler & remplir, orner & enrichir le monde par cette grande diversité de creatures, & non afin que nous en tirions nos alimens; Et c'est peut estre cette consideration qui a meu les premiers auteurs de la tradition, que divers peuples des Indes Orientales observent encore aujourdhuy fort scrupuleusement, de ne goûter de la chair d'aucune chose animée; a quoy il faut aussi joindre la resverie, que les Brachmanes y tiennent depuis plus de deux mille ans, & qu'ils persuaderent autrefois a un ancien philosophe Gree nommè Pythagore, que les corps des animaux étoient faits pour recevoir les ames des hommes au fortir du leur, differemment selon la differente qualité, & condition de leur vie; fantaisse qui les porta a respecter la chair des animaux; sans oser s'en servir pour leur nourriture. L'Apôtre abbat toutes ces prodigieuses & extravagantes visions, en nous assurant, que Dieu, le Createur, & par confequent le Maistre & Seigneur

Chap. Seigneur souverain des animaux, nous a donné le droit de nous en servir, que c'est là l'vn des usages, pourquoy il les a créees, afin que de leur chair nous tirions nôtre nourriture. Mosse rapporte dans la Genese, que Dieu aprés le deluge traitant de nouveau son al-

porte dans la Genese, que Dieu aprés le deluge traitant de nouveau jon alliance avecque Noè, le deuxiesme pere du genre humain, & avecque ses enfans, leur fit expressément cette declaration; Tout ce qui se meut ayant vie (leur dit-il) vous sera pour viande. le vous l'ay tout donne comme l' berbe verte, c'est adire pour en user avecque la mesme liberte, que vous faites des herbes, & des autres fruicts, qui servent aussi a vôtre nourriture. Mais l'Apôtre ne dit pas seulement, que Dieu a cree ces choses pour en user; il ajoûte encore nommément qu'il les a créees pour les fideles; & cela a mon avis pour resoudre un troiselme scrupule, & ôter aux legislateurs de l'abstinence un autre nouveau pretexte. Car quelqu'un se pourroit saire accroire, que Dieu n'avoir hommes des premiers es le

deluge cette permiff

er de indulgence

gence & tolerance, a cause de leur du- Chap. retè, & du peu de connoissance, qu'ils IV. avoient encore alors des mysteres de sa sapience; mais que sous la grace & en la lumiere de Iesus Christ, il nous a baillè une discipline plus severe; Et en effet quelque bizarre que soit cette pensée, elle trouva pourtant lieu autresfois dans l'esprit de S. Ierome, l'un Ierôme des hommes du cinquiesme siecle, qui contr. a le plus admirè la Moinerie, & a le lovin. plus contribue a l'établir. Car il pose 41 comme un point, qu'il veut que chacun sache, que Dieu ne donna aux hommes aprés le deluge, les chairs des animaux pour leur nourriture, que comme il donna les cailles aux Israëlites murmurans dans le desert; & que l'usage des viandes fut permis alors au genre humain en la mesme sorte, que l'usage du divorce fut depuis permis aux luifs par Moise pour la durete de leur cœur. D'où chacun voit, que le sentiment de cet ancien docteur est, e le Seigneur Iesus a aboli que l'u ivorce parmi les Chréciens; abregè tout de mesme l'uau Sag ndes & que manger de la chair

chair d'aucun animal sous le regne du Christ est un grand pechè, aussi bien que d'y repudier sa femme. Mais S. Paul, Docteur incomparablement plus faint & plus favant, condanne & rejette nettement cette extravagante resverie; nous enseignant ici formellement, que c'est notamment pour les fideles, pour ceux, qui connoissent la verite, c'est a dire pour les vrais Chrétiens & disciples du Seigneur, que Dien a crée les viandes pour en user. Il parle mesme de sorte, qu'il semble que l'usage n'en appartienne qu'a eux ; disant que Dieu les a creées , pour les fidelles pour en user avec action de graces; comme si la volonte & l'intention de Dieu étoit, que ceuxci seuls usent de ses creatures, & non aussi les infideles & les mondains. Ce n'est pourtant pas là lesens de l'Apôtre. Pour donner aux fideles la jouissance des presens du Createur; il ne l'ôte pas aux autres. Au contraire il les y admet 14 clairement ailleurs, quand il conte entre les benefices du Seigneur, qui rendent tesmoignage de sa divinité aux Nations, La viande & la joye, dont il remplit leur cour; & son Maistre & le nôtre

sur l'Epitre I. a Timothée. nôtre nous enseigne aussi la mesme ve-Chaprite quand il dit, que la bonte de nous Pere celeste est si grande, qu'il fait le-Matth. ver son soleil sur les bons & sur les man-5.45. vais, & envoye la pluye (ur les justes & sur les injustes. D'où vient donc qu'en ce lieu S. Paul ne nomme que les fidelles? La raison en est evidente. Il en use ainsi; parce que c'est d'eux & de leurs droits, qu'il est ici proprement question. C'est a eux; que les seducteurs qu'il combat, imposoient le joug de leurs abstinences, presumans de leur ravir par leurs sortes & tyranniques loix cette partie de leur liberte. C'est donc avecque toutes les raisons du monde, que l'Apôtre les nomme ici expressément. loint qu'il ne regarde pas simplement ici la volonte & le dessein de Dieu, & la nature de la chose; mais aussi son evenement & la fasson, dont les hommes en vsoyent en effet. Dieu quant a luy, a creè les viandes pour la nourrirure des hommes; & les viandes selon cette volonte de Dieu, ont les qualitez necesfaires a nous nourrir legitimement fans que la refection, qu'elles donnent anos corps, souille nos ames d'aucun crime. Mais

Chap.

Mais bien que ce soit là & la volonte de Dieu, & la nature de ses dons ;neantmoins les hommes du monde, n'en usoient pas ainsi. Vne partie, comme les Brachmanes & les Pythagorifiens, preoccupés d'erreurs sottes & pueriles, s'imaginans qu'il y eût des ames d'hommes dans les corps des animaux, en avoient la chair en horreur, & se privoient par leur folie de la jouissance de ce benefice de Dieu. Les autres, a qui la superstition avoit inspire d'autres fantaisses de la pollution de certaines viandes, & de la purete & saintete des autres, faifant pareillement conscience de manger de ce qu'ils estimoient impur prenonçoient aussi volontairement a une partie des dons du Createur. Les autres enfin qui en usoient, en usoient mal; foit que par les exces de leur inremperance, ils changeassent en des causes de mort, ou de maladie, ce qui leur avoit été donné pour la confervation de leur sante & de leur vie; soit que mangeant les biens de Dieu sans luy en sçavoir grè, ni luy en faire reconnorflance, leur ingratitude tournast en crime une action, qui d'elle mesme est legitime 12.04

legitime & salutaire. C'est la que re-chap. garde S. Paul, quand il exclut de la 1V jouissance du benefice de Dieu les hommes, qui ne font pas fidelles,& qui ne connoissent pas la veritè, comme s'il disoit; si l'ignorance prive les autres hommes du benefice de Dieu, ou si leur vice les rend indignes de jouïr de ses presens; cela n'empesche pas, que les fideles n'en usent legitimement, connoissant la verite, & se servant des crearures de Dieu selon leur lumiere, avec reconnoissance & action de graces. Il est vray, que celui qui s'imagine, que les viandes sont ou impures, ou creées d'une mauvaise main, n'en peut manger sans pechè avec une telle conscience; & il est vray encore, que le profane offense Dieu toutes les fois, qu'il use de ses biens, sans penser a luy, & sans luy en savoir grè. Mais ni l'erreur, ni le vice de ces miserables n'empesche pas, que les fideles, instruits de la verite dans l'école de Iesus Christ, n'usent des biens de Dieu selon son intention, les reconnoissant pour des ouvrages & des presens de sa puissante & liberale main, & le benissant & luy rendant Manio n

dant les actions de graces qui luy sont d suës. Si la faute & l'aveuglement volontaire des autres fait, que Dieu n'ait pas creè les viandes pour eux; du moins cst-il clair, qu'il les a creées pour les fidelles, qui n'ont nulle part ni en l'erreur, ni en l'ingratitude des mondains. Voyla quel est le sens de l'Apôtre; qui induit clairement ce qu'il pretend, comme vous voyez, assavoir, que c'est une loy injuste & tyrannique de deffendre aux fideles l'usage de certaines viandes, pour cause de conscience & de religion. Quant a ce qu'il dit, les fdeles & cenx qui ont connu la verite; il ne le faut pas prendre, comme si l'Apôtre entendoit par ces deux noms, deux fortes de personnes differentes, dont les uns soyent fideles sansavoir connu la verite, & dont les autres ayent connula verite sans estre fideles. Nullement. Ce n'est pas là son intention. Car dans le stile de l'Ecriture, estre fidele & connoifre la verite, signifient une mesme chose,& il n'est pas possible qu'un homme soit fidele sans connoistre la verire, ni qu'il connoisse la verite sans estre fidele, comme les auteurs divins, & nommément

mément S. Iean dans sa premiere Epî- Chap. tre, nous l'enseignent en divers lieux. Mais l'Apôtre nous décrit les mesmes 1. Iean personnes, assavoir les vrays Chrétiens, 4.8.6 par ces deux qualités qu'il leur donne, ailleurs l'une qu'ils sont fideles, l'autre qu'ils con-souvet. noissent la verite; tout de mesme, que s'il eust dit, ceux qui croyet en Iesus Christ ayans connu sa verite; si bien que la particule & qui lie ces deux paroles dans le langage de l'Apôtre, vaut autant, que c'est a dire, tes fideles, & ceux qui ont connu la verite; comme s'il cust dit, les fideles, cest a dire ceux, qui connoissent la verité. Car S. Paul employe souvent la particule & en ce sens; comme pour n'en point alleguer d'autre exemple, quand il dita la fin de l'epître aux Galates; Paix & misericorde soit sur tous ceux qui marcheront selon Gal. 60 cette regle, & sur l'Ifraël de Dien; où il est clair, que tous ces gens, qui marchent selon la regle de l'Apôtre, ne sont autre chose, que l'Ifraël de Dieu. Au reste quelques ups des interpretes par cette verite, qu'il dit, que les fideles ont connuë, entendent en general toute la sainte & celeste doctrine de l'Evangile de lesus Christ, que les écrivains du nouveau

nouveau Testament appellent souvent la verite, purement & simplement, a cause de son excellence, parce qu'elle est la plus belle & la plus salutaire, & en un mot la plus divine de toutes les verités, qui ayent jamais étè manifestées aux hommes. Les autres rapportent ce mot a la verite particuliere, c'est a dire a la maxime veritable, que l'Apotre nous propose dans les paroles suivantes, assavoir que toute creature de Dieu est bonne, & que rien n'est a rejetter; étant pris avec action de graces; & traduisent ce passage ainsi, Dieu a cree les viandes pour les fideles, & pour ceux qui connoissent cette verite, que toute creature de Dien est bonne. En effet le mot ici employè dans l'original au commencement du verset quatriesme, que nous avons traduit car, * se prend a toute heure pour dire que aussi bien que pour dire car, comme favent ceux qui entendent la langue Grecque. Et bien que la premiere exposition, que les auteurs de nôtre version ont suivie, me semble plus coulante & plus étenduë, neantmoins il importe peu au fonds, laquelle vous suiviez des deux interpretations, l'une

97

l'une & l'autre satisfaisant pleinement Chap. au dessein de l'Apôtre, sans nous rien IV. cacher de ses pensées necessaires a sa dispute. Soit donc que vous préniès ce quisuit pour un axiome Evangelique, qu'il établit ici contre la loy des abstinences; soit que vous le consideries comme une preuve de ce qu'il vient de dire, que les viandes ont étè creées pour les fideles pour en user avec action de graces; tant y a que cette verité demeure ferme & inebranlable, comme posée par la main de l'Apôtre entre les fondemens de la doctrine Chrétienne, que toute creature de Dieu est bonne, & que rienn'est a rejetter, étant pris avec action de graces. Moise dit dans l'histoire de la Gen. i. creation du monde, que Dieu aprés l'avoir cree, vid tout ce qu'il avoit fait; & voyla (ajoute le Prophete) tout ce qu'il avoit fait étoit tres-bon; c'est a dire qu'ayant considere toutes ses creatures, il n'en treuva aucune, qui ne fust bonne & qui n'eust en elle ce que sa bontè & sa sagesse luy avoit voulu donner d'estre & de perfection proportionnément aux fins pour lesquelles il les avoit faites & formées. C'est de là que l'Apôtre II. Volume

Chap.

l'Apôtre a pris se qu'il dit ici, que toute crenture est bonne; appliquant a toutes les viandes données aux hommes pour leur nourriture, ce que Moise dit generalement de toutes les creatures, parce que les viandes en faisant partie; elles font bonnes asseurément, puis que les creatures dans le genre desquelles elles font comprises, font toutes bonnes. De là il tire la conclusion suivante, que rien n'est a rejetter ce qu'il faut restreindre a fon sujet, c'est a dire auxviandes, dont il parle; comme s'il eust dit, que nulle de ces viandes, qui sont toutes bonnes comme étant toutes creatures de Dieu, n'est a rejetter, qu'il n'y en a pas une, dont le fidele ne puisse user pour sa refection, sans offenser le Createur, & fans fouiller fa conscience d'aucun crime. Il n'y met nulle exception, ni restriction pour le sujet mesme, laissant toutes les viandes creées pour nôtre nourriture a l'usage des Chrétiens; Mais il en ajoûte une pour la maniere de l'usage; rien n'est a rejetter, étant pris (dit-il) avec action de graces; c'est a dire pourveu qu'on le prenne avec action de graces. Cest (dit-il) la seule

loy, dont Dieu nous charge pour user Chapde ses presens; qu'en nous servant li-IV. brement de cette infinie abondance de biens, qu'il a creés, & qu'il nous prefente par touten la terre, dans l'air, & dans les eaux pour la conservation de nôtre pauvre nature, nous ne manquions pas de les reconnoistre de sa bonte & liberalite, l'en remerciant & le priant de nous en rendre l'usage salutaire par sa benediction. Nulle viande ne souille nôtre conscience étant prise avec ce juste & legitime hommage nulle sans celane la laisse exempte decrime. Outre que la raison nous oblige d'elle mesme a ce devoir, Dieu h'a pas manque de nous le recomman-Deut. der expressément ; Tumangeras (disoit-8.10. il a son ancien peuple) & seras rassasse, & beniras l'Eternel ton Dieu. Et Esaïe Esai. veut, que nous mangions le froment; que 62.9. nous recueillons en nos champs, en 2.26. louant l'Eternel, qui nous le donne; & Matth. Ioel oblige aussi ses Israëlites au mes-Mare mes remercimens. Et le Seigneur Iesus, 8.6. le tres-accompli patron de tous les de-6.11. voirs de la saintete, rend graces a Dieu, dans tous ces repas miraculeux, qu'il

f. 20.

donna aux troupes, qui le suivoient. Et de la vient la sainte & louable courume des anciens Chrétiens de commencer & de finir tous leurs repas par des prieres & actions de graces, donc la memoire nous reste encore dans leurs livres, où nous les voyons toutes addressées a Dieu, sans qu'il en paroisse aucune, où ils benissent la Vierge Maries il faut die Clement d'Alexan? dite) benir le Createur de l'univers avant, Clem. Alex. que de prendre notre nouvriture; & aprés Padag. c. 4. pag. tout c'est pareillement une chose sainte de 165.c. luy rendre graces. Mais l'Apôtre, pour Voyez aussi les montrer qu'il ne faut rejetter nulle des enst. de croatures, que Dieu nous donne pour 7. c. so. viande, ajoute enfin; Car elle est (dit-il) sanctifiée par la parole de Dieu, & par la Recog. i. 1. fot, priere. Quand il dit que la viande est 4.61.3. sanctifiée, il n'entend pas qu'il y ait quelque chose d'impur en elle, qui ait befoin d'estre s'il faut ainsi dire, essuye & nettoye, comme nos adversaires semblent le croire, quand ils exorcisent le sel, & l'eau, & les pains, & les fruicts pour en chasser les demons, ou. quelque ordure que les demons y ayent

mise par leur impression; Au contraire

l'Apôtre

sur l'Epitre I. a Timothée. l'Apôtre vient de nous enseigner, que Chap. toute creature de Dieu est bonne; Mais il re-IV. garde seulement a l'usage de ces creatures, & non a leur nature, ou a ce qu'elles ont de réel & d'essentiel en elles; signifiant quand il dit qu'elles sont sanctifiées; que l'usage a quoy nous les employons, pour nous nourrir, est rendu bon & agreable a Dieu; si bien qu'en les mangeant nous ne l'offensons nullement, ni ne contractons par la aucune tache de pechè dans nos consciences. Il dit que la viande est ainsi sanctifiée par la parole de Dieu, & par la priere. Par la parole de Dieu, il entend a mon avis, l'Evangile, felon fon stile ordinaire. Car bien que toutes les viandes cussent étè creées de Dieu, & qu'elles fussent bonnes en leur nature; si est-ce pourtant qu'elles n'étoient pas toutes sanctifiées par la loy de Moise; qui en defendoit l'usage de quelques unes aux Israëlites; & c'est pourquoy elles étoient nommées immondes, souillées & polluës; parce que la défense legale faisoir que nul n'en pouvoit manger, fans se souiller, c'est a dire sans se rendre coupable de pechè par sa des-obeisfance;

ÿ.

Chap.

fance; Mais maintenant l'Evangile de Iesus Christ, la vraye parole de Dieu, ayant levè cette defense, & cassè & aboly toutes les ceremonies de la lov, dont celle ci faisost partie, a rendu la puretè aux choses, & a nous la libertè d'en user sans scrupule pour les fins qu'elles ont étè creées. C'est ainsi que la parole de Dieu sanctifie toute viande. Mais parce que ce n'est pas affes; qu'une chose nous soit permise, afin que l'ufage que nous en faisons, soit agreable a Dieu; Il faut de plus que nous y apportions la disposition legitime, nous en servam en la maniere qu'il ordonne, & qui est en effet tres-raisonnable; Voyla pourquoy l'Apôtre ajoute encore, que la viande est sanctifiée par la priere; soit par l'action de graces, que nous luy faisons en reconnoissance de sa bontè, soit par la requeste, que nous luy presentons, qu'il luy plaise nous rendre l'usage de ses biens salutaire. Car le mot de priere embrasse l'une & l'autre de ces deux formes d'oraison; le remerciment, & la requeste, ou la supplication. Voila Freres bien-aimés, ce que S. Paul a ici dit de bonne heure & par avance

avance contre les loix de l'abstinence cha de certaines viandes, que les faux do- 1V Reurs, dont il a predit la venuë devoient un jour imposer aux consciences des Chrétiens. Sa doctrine condanne & refute si hautement les loix du Pape, sur l'abstinence de certaines viandes, que c'est une chose tout a fait étrange, que le monde aime mieux demeurer encore sous son joug, que de venir en la liberte, où ce grand Apôtre nous appelle. le laisse ce qu'il avoit dit d'entrée, que ces Docteurs, a qui il a donne de si mauvaises & si honteuses marques, commanderoient de s'abstenir des viendes, ce que le Pape fait si hardiment, & mesme avecque tant de figueur, que jamais nul n'a ni recomande avec plus d'ardeur, ni fait observeravec plus d'exactitude, les meilleures & plus necessaires loix, que celuy-ci en apporte pour maintenir ses abstinences inviolables. Si vous l'en croyez, c'est un pechè mortel punissable du feu eternel de goûter feulement d'un morceau de bœuf,ou de mouton en Caresme;ses confesseurs en font rendre conte; & punissent ce ridicule pechè aussi severement,

Chap. IV.

rement, que si c'étoit un larcin, ou un meurtre. Il employe mesme où il peut, les glaives & l'autorité des Magistrats pour le reprimer, & ses flateurs n'ont point de honte d'escrire, que c'est n'estre pas Chrétien, de manger de la viande en Caresme. Ne sont ils pas admirables aprés cela de se mettre en co-

l. z. de bon. op. c. g. §. Tertio addit.

lere, quand nous les accusons de commander l'abstinence de certaines viandes? Mais voyons comment ils se defendent de la raison que S. Paul employe contre ces sortes de loix. Pour les abbatre il pose ce principe, que les viandes, dont elles defendent l'usage aux Chrétiens, ont été creées de Dieu pour eux, afin qu'ils en usent mec action de graces; presupposant evidemment, que c'est une injustice & une impiete d'ôter aux Chrétiens ce que Dieu a creè pour leur nourriture. Nul ne peut nier, que les animaux de la terre & les oiseaux du ciel n'ayent étè creés pour leur usage, aussi bien que les poissons. Certainement la loy du Pape, qui en defend l'usage a tous les Chrétiens durant plus du tiers de l'année, est donc injuste & contraire a l'Evangile.S. Paul ajoûte, que toute creature

sur l'Epitre I. a Timothée. de Dieu est bonne, d'où il conclut que rien Chap. n'est a rejetter, étant pris avec action de 1 grates. Il faut donc avouër de necessité, que la chair des oiseaux & des animaux a quatre pieds n'est pas a rejetter; non plus que celle des poissons ; puis que c'est aussi une bonne creature de Dieu. D'où s'ensuit que la Loy qui oblige les Chrétiens a la fuir & a l'abhorrer en certains temps, comme une chose, qu'ils ne peuvent prendre sans se danner eternellement, choque directement l'autorité de l'Apôtre. Enfin pour nous ôter tout scrupule S. Paul ajoûte encore, que toute sorte de viandes est san-Etifiée par la parole de Dieu & par la priere. Ie vous prie qu'elle force peut jamais avoir la loy du Pape, pour rendre pollu, & impur, ce que la parole de Dieu sanctifie. N'est-ce pas vous opposer a Dieu de pretendre de souiller par vôtre defence, ce qu'il sanctifie par sa parole? Que disent nos adversaires a cela? Nient-ils que les viandes ayent étè creées de Dieu? ou qu'elles l'ayent étè pour l'usage des Chrétiens? Nient-ils que ces viandes dont ils interdisent l'usage aux Chrétiens, soyent de bonnes creatures

creatures de Dieu ? ou que l'Evangile de Iesus Chrift ait casse la vieille distinction des viandes, les sanctifiant toutes indifferemment? Non; ils ne nient rien de tout cela; mais accordant oes choses a l'Apôtre, comme autant de veritès indubitables,ils contestent opiniatrement la conclusion que nous en tirons, que c'est donc une injustice de defendre l'usage des viandes aux Chrétiens. Ils veulent que les loix de leur abstinence, subsistent, encore que la raison que S. Paul employe pour les refuter, soit vraye. Ils distinguent done,& disent qu'il y a de deux sortes de Loix fur l'abstinence des viandes, les unes, qui les defendent, comme mauvaises d'elles mesmes & en leur nature; les autres, qui les interdisent, comme incommodes a la pietè, & particulierement a la mortification de la chair; Que S. Paul condanne ici les premieres, & que quant a eux ils ne soûtiennent, que celles de la derniere forte. Mais toute cette réponce n'est qu'une siction de leur esprit, qui n'a nul fondement ni dans les paroles de S. Paul, ni dans la chose mesme. Pour S. Paul il dit simplement,

sur l'Epitre I. a Timothée. plement, que la Loy qu'il refute, com-chap. mande aux Chrétiens de s'abstenir d'une IV. certaine sorte de viandes; Il ne nous dit point, pour quelle raison elle en interdit l'usage; si c'est pour la nature des viandes, qu'elle croit mauvaise ou pour quelque autre confideration. Certainement il en veut donc en general a toute loy, qui commande l'abstinence de quelque sorte de viandes aux Chrétiens, de quelque motif qu'elle vienne, ou a quelque dessein quelle tende. S'il eust approuve quelque loy de cette nature; il l'eust dit, & ne l'eust pas enveloppée dans une mesme ruine que les autres. Il se fust bien garde d'exprimer la loy, qu'il nous donne pour marque & livrée des seducteurs, avec des paroles, qui conviennent aussi bien a la pretendue discipline de l'Eglise, qu'a celle des imposteurs & des heretiques. Il n'auroit pas dit non plus en general comme Col. a il fait ailleurs, Que nul ne vous condanne au manger, ou au boire, s'il étoit vray, que l'Eglise peust & deust nous condanner au feu de l'Enfer pour le manger ou le boire purement & simplement. Il n'auroit pas non plus commandè

1111

108 mande aux Chretiens de Corinthe de Chap. manger sans scrupule de conscience de tout ce qui se vendoit dans le mar-25.27. che, & de tout ce qui se servoit sur les tables des Payens, si c'étoit un pechè mortel de manger durant le tiers de l'année, la pluspart des viandes, qui se vendoient & se servoient en ces lieux là. Il n'auroit pas dit enfin aussi cruement & absolument qu'il dit ici, que nulle viande n'est a rejetter, etant prise avec action de graces; si plus de la moitie des viandes étoit a rejetter durant une bonne partie de l'année, & ne pouvoir estre prise alors par le Chretien sans se souiller d'un pechè mortel, quelque action de graces qu'il ronde a Dien en les prenant. Mais la chose mesme montre clairement que ce qu'ils suppos sent est faux. Car ils ne nieront pas que l'Apôtre ne condanne ici les loix de ceux qui ont voulu remettre les abstinences Iudaiques en l'Eglise; Et neantmoins il est certain que ni les Iuifs ni les Chrétiens Iudaïsans n'ont jamais

> creu, que les viandes, dont ils interdisoient l'usage, fussent mauvaises de leur nature; Ils confessoient tous co

> > Digitized by Google

que

sur l'Epitre I. a Timothée. que Moyse dit que toutes les creatures Chap. de Dieu sont bonnes; & pretendoient IV, comme les luifs le disent encore au-R. Mose jourdhuy, que ces loix n'avoyent autre ben. dessein sinon de retrancher au milieu More d'eux l'appetit immodere des delices & des Nevoc. friandises; Ce sont les propres paroles c.35. du plus savant Rabbin des Juifs sur ce fujer. On ne peut nier non plus que l'Apôtre ne condanne aussi en ce lieu les loix de l'abstinence des Montanistesscomme il paroist de ce que les anciens Carholiques employoient ce paffage contr'eux; Et neantmoins il est constant que les Montanistes croyoient aussi bien que ceux de Rome; que toutes viandes sont bonnes de leur nature, & disoient aussi bien que ceux-ci,qu'ils ne commandoient l'abstinence que pour le service de Dieu; & pour mortifier les convoitises de la chair. Certainement il faut donc avouër, que S. Paul combat & condanne en ce lieu toute loy qui commande aux Chrétiens pour une chose necessaire en la religion, l'abstinence de quelque sorte de viande, pour quelque confideration qu'elle le fasse; & il faut encore confesfer STATE OF

Chap.

fer en suitte, que la raison qu'il employe en cette dispute, refute generalement toute cette sorte de loix, de quelque lieu qu'elles viennent, & sous quelque couleur qu'on les mette en avant. Autrement, son raisonnement ne seroit pas juste; ce qui ne se peut dire sans blaspheme. Eprouvons en la force contre ceux de Rome. S'ils confessent ce que pose ici l'Apôtre, que toutes viandes sont creécs de Dieu pour l'usage des Chrétiens, & que nulle de ces viandes n'est a rejetter, & que l'Evangile ayant aboli la vieille interdiction Mosaïque de certaines viandes, toute viande est maintenant sanctifiée par la parole de Dieu, & par la priere; s'ils accordent veritablement toutes ces choses;pourquoy donc defendent-ils a tous les Chrétiens l'usage de la pluspart des viandes en certains temps? pourquoy croient-ils que l'Evangile & la priere les ait si peu sanctifiées, que nul n'en puisse manger quatre ou cinq mois l'année impunément & sans se danner. Ils répondent que le Pape là ainsi ordonné, & qu'ils les rejettent en ce temps-là, non comme mauvaises, mais comme

fii

comme defendues par le Pape ; & al- Chap: leguent qu'il en est tout de mesme que de la defense que Dieu fit au premier homme de manger du fruict de l'arbre de science de bien & de mal; & de celle qu'il fit aux luifs de plusieurs sortes de chairs & de poissons. Mais qui leur a dit que le Pape air un droit pareil a celuy de Dieu sur nous & sur les viandes? Dieu qui est le commun Seigneur de l'univers, peut disposer des viandes & de nous comme bon luy semble, & il ne faut point chercher de raison, où fon commandement paroist; Mais l'Apôtre ignoroit, que le Pape, ou aucun, autre homme mortel ait une pareille puissance en l'Eglise. C'est pourquoy fachant que lesus Christ a par son Evangile aboli toutes cette groffiere & puerile maniere d'un service qui confiste en l'abstinence ou en l'usage de certaines viandes; a pensè en pouvoir bien & legitimement conclurre, que nul homme n'a & n'aura jamais le droit de le rétablir desormais, ni de faire par ses loix que ce que la parole de Dieu a sanctifie soit capable de nous souiller. Tenons-nous a la doctrine Apostolique,

Chap. que, Mes Freres & nous souvenant 1v. que le Royaume de Dieu n'est ni viande ni

breuvage, mais justice, paix & joye par les

S. Esprit, méprisons les vaines loix des hommes, qui veulent ramener la distinction des viandes, que le Seigneur a cassée, & remettre l'Eglise sous le joug des elemens pauvres & foibles, dont elle a étè affranchie. Adorons Dieu en esprit & en verité; comme Iesus l'enseigne; & non en ombre & en figure, comme l'ordonnoit Morse. Si vous voulés favoir la vraye loy de l'abstinence des Chrétiens, écoutés ce qu'en dit S. Pierre, l'un des plus grands maistres de nôtre discipline, & que ceux de Rome reclament, bien que faussement, pour le Prince de la leur; Bien aimez (dit-il) Ie vous exhorte, que

absteniez des convoitises charnelles, qui
guerroient contre l'ame, ayant vôtre conver-

Sation honeste envers les Gentils. C'est là Chrétien, vôtre vraye abstinence; que vous suyès ce que vôtre chair convoite; que vous ne luy accordiès rien de ce qu'elle desire. Que vous resistiès a ses

passions folles, injustes, ou deshonnestes;

que

sur l'Epitre I. a Timothée. que vous jeusniés a ses plaisirs, & re-Chapnonciez a ses jouissances. Les fruicts qu'elle convoite, sont assés connus, & S. Paul en fait un long denombrement dans l'epitre aux Galates, où il met des l'entrée l'adultere, la paillardise, la fouillute, l'insolence, l'idolatrie, l'empoisonnement, les inimitiez, les disputes & les querelles, & l'envie, & le meurtre, & l'yvrongnerie & la gourmandise. Ce sont là, Fideles, les tristes & funcites viandes, dont Iesus Christ Gal. y. commande tres-étroitement l'abstinen-19.21. ce a ses disciples; C'est vrayment de celles-là que l'on ne peut goûter impunément, sans se perdre & se damner eternellement, comme l'Apôtre nous le denonce dans le mesme lieu. Ie vous l'ay predit, & vous le predis encore (dit-il) que ceux qui commettent telles cho-1. Theff. ses, n'heriteront point le Royaume de Dieu, 4. 3. 6 Cette abstinence - là est vrayement agreable a Dieu, C'est sa volonte (dit S. Paul) affavoir votre sanctification, que vous vous abstenies de paillardise; & pour comprendre tout en un mot, il veut que nous nous abstenions de tout mal; & non seulemet du mal mais mesme de toute ap- 12. 11. Volume parence

Sermon XXVI. Chap. parence de mal; c'est a dire comme il l'exprime ailleurs, qu'en renonceant a l'impiete, & aux convoitises mondaines, nous vivions ence present siecle sobrement, justement, & religieusement. Car comme la grace de Dieu salutaire a tous hommes clairement apparue en Iesus Christ, nous commande l'abstinence des convoitises de la chair; aussi nous ordonne-t-elle de desirer les fruits de l'Esprit, la charite, Gal. s. la paix, la joye, la patience, la benignite, la 22.13. bonte, la loyaute, la douceur, l'attrempance. C'est là la vraye viande du Chrétien; felon le patron que luy en a donne son Seigneur, qui dit que sa viande est de Tean 4. faire la volonte de son Pere & d'accomplir son œuvre. Et pour ceux qui sont tels, qui vivent dans ces abstinences saintes, & dans ces saintes jouissances, Saint Paul nous assure, qu'ils ne doivent point Gal. 5 craindre la loy, & que ce n'est pas a eux qu'elle s'addresse. Voila quelle est au

vray la loy des abstinences, ordonnées par les Apôtres. Quant a celle du Pape, qui defend en certains temps la chair des oiseaux & des bestes a quatre pieds, & permet celle des poissons, ces saints hommes n'en parlent jamais. Ils

n'ordon-

Sur l'Epitre I. a Timothée. n'ordonnent nulle part cette distin-chap. ction, ils la refutent & la condannent IV. clairement, posans par tout comme S. Paul nommément en ce lieu, que toutes viandes ont été creées de Dien pour nôtre usage, & que rien n'est a rejetter; sans exiger autre chose de nous a cet égard, finon que nous en usions sobrement, & avec action degraces, comme de presens de Dieu, qui nous ont étè donnès pour en user, & non pour en abuser, pour nourrir nos corps, & non pour les appesantir, ou pour les chatouiller, pour la necessité, & non pour le luxe; nous souvenant que nous sommes citoyens du Ciel, destinès a une vie spirituelle & divine, où affranchis de toutes les bassesses & infirmités de cette chair nous vivrons eternellement de

la veuë de Dieu & des pures & chastes delices de sa maison. Amen.

h & SERMON

Chap.



* Pro- SERMON VINT SEPTIESME. *

nonce
a Charenton
le 18.
Octobre

Chapitre IV. Verset 6. 7.

Odobre Si su proposes ces choses aux freres, tu 1657. seras bon ministre de Iesus Christ; nourri dans les paroles de la soy & de labonne do-Etrine que tu as soigneusement suivie.

Mais rejette les fables profanes; & semblables a celles des vieilles; & l'exèrce en la piete.

HERS FRERES; C'est une chose bien digne a mon avis d'estre soigneusement remar-

quée, que jamais l'Evangile de nôtre Seigneur Iesus Christ ne commence a s'établir dans le monde, qu'au mesme temps on n'y voye paroistre quelque fausse doctrine; & mesme non seulement fausse, mais étrange & contraire, soit a l'honnestete des meurs, soit a l'ordre de la societé humaine, soit aux communes apparences de la raison naturelle. Les Apôtres avoient a peine semè

fur l'Epitre I. a Timothée. 117 semè le mystere de la piete parmi les Chap. nations, qu'il s'eleva presque au mesme 1 V. temps non une, ou deux sectes seulement, mais plusieurs qui faisant toutes professions du nom de lesus Christ, mettoient en avant non simplement des erreurs, mais des monstres & des prodiges d'extravagance & d'infamie, si bizarres & rout ensemble si abominables, que nous aurions de la peine a croire qu'il y ait jamais eu des esprits d'hommes capables ou d'imaginer ou de suivre de semblables frenesies, si l'autorité de ceux qui les rapportent, leur multitude, & leur consentement, & les noms & les restes des écrits de ces miserables mesmes, ne nous contraignoient d'ajoûter foy au témoignage,que toute l'antiquité nous en rend. Maisnos peres ne virent-ils pas un evenement tout pareil a celuy-là, lors que de leur temps la verité commença a se monstrer des cieux, & a déploier dans le monde sa sainte & saluraire lumiere? Certainement les resveries profanes d'un David George, d'un Iean de Leyde, d'un Server, d'un Quentin, pere des Libertins & de tant d'Anabaptistes, antitriniChap.

antitrinitaires & demi-Iuifs, qui fortirent tout a coup de l'Enfer, n'étoient pas moins étranges ny moins incroyables que celles des anciens Caianites, Ophiens, Carpocratiens, & de toute cette vieille engeance d'heretiques, qui travaillerent les premiers siecles du Christianisme. C'est là le destin de la veritè. Elle ne se presente jamais pour renouveller la face du monde, que la veuë de sa lumiere innocente n'excite le travail de l'erreur pour la contrecarrer, comme vous voyès souvent arriver en la nature, que le soleil venant nous éclairer le matin, n'a pas plutost montre son visage sur nôtre horison, que la terre & la mer eveillées par ses approches, jettent aussi tost des vapeurs & des fumées espaisses qui s'élevent dans nôtre air, comme pour s'en saisir, & pour en chasser cet Astre, & nous priver de sa clartè, jusques a ce que montant peu a peu sur nous il defait toute l'armée ennemie', & demeure maistre dans le champ de cette bataille, remplissant toure la nature depuis nous jusques aux cieux de sa belle & victorieuse lumiere. Ce n'est pas sans un grand dessein,

sur l'Epitre I. a Timothée. que le Diable le pere de l'erreur & du Chap. defordre, agit ainsi contre la naissance IV. de la veritè. Car s'il n'avoit autre pensée que de seduire les hommes, en leur faisant croire quelque chose de faux, il mettroit en avant pour cet effet quelque erreur non bizarre mais plaufible, & qui par une fausse ressemblance avecque la verité fust capable de tromper les simples; comme en effet Saran en use ainsi, quand la doctrine de l'Eglife est pleinement & visiblement établie. Mais au commencement qu'elle paroist, il ne manque jamais de pousser dans le monde des heresies brutales, dont l'extravagance est propre a donner de l'horreur plûtost que de l'amour pour ceux qui en font profession; Pourquoy ? Parce qu'alors fon interest n'étant pas d'établir quelque nouvelle erreur dans le monde, qui en est desia assez plein de luy mesme il ne travaille qu'a decrediter la verite & a empescher qu'étant receue par les hommes elle ne chasse du milieu d'eux l'errour, & la perdition. C'est pourquoy il suscite des opinions & des factions abominables, qui prenant le nom de lesus Christ, May 1

Chap.

Christ, & se disant estre de son école. en un remps, ou la verite de sa doctrine n'est pas encore bien reconnuë, le monde qui n'en est point informe, le croit aisément; & s'imaginant que le Christianisme est vrayement coupable de leurs horreurs en conçoit un grand degoût & une extresme aversion contre l'Evangile & contre ses predicateurs; qui le porte en suite a les persecuter a outrance. C'est ainsi que le Diable fit paffer nos Eglises au commencement de la reformation pour des troupes d'ennemis de Dieu & des hommes, & nôtre foy pour une extravagance impie, parce que l'on nous imputoit toutes les folies, & les horreurs des Libertins & des Anabaptistes, qui paroissoient au mesme temps & sous une mesme profession, que nos Peres. Et le semblable étoit autrefois arrivé a l'Eglise Apostolique. On luy attribua toutes les resveries & les vilainies de ces infames heretiques, qui s'eleverent ence temps la; parce qu'ils se qualificient Chrétiens, aussi bien que les sideles seuls vrayement dignes de ce nom. Nous lifons encore aujourd'huy dans

sur l'Epitre I. a Timothée. dans les fragmens d'un livre, que Cel-Chap. fus philosophe Payen ecriuit contre le 1v. Christianisme environ cent cinquante ans aprés la naissance du Seigneur, que ce calomniateur chargeoit impudemment l'Eglise de toutes les folies & abominations des heretiques Ophiens, * Valentiniens, Marcionites, & autres; Si bien qu'il ne faut pas s'étonner que dans mesme les plus honestes gens d'entre contr les Payens eussent une si mauvaise opi- Celsies nion des Chrétiens & de leur doctrine, 303. les appellant ordinairement impies & 106. irreligieux, & les estimant dignes des plus cruels supplices, puis que le Diable 32... leur en avoit fait voir une idée si difforme,& si contraire a la veritè. Mais quand enfin toutes ces sectes étant peries en peu de temps, le Christianisme vint a paroistre en sa vraye & naïve forme, ce cruel ennemi ne se rebuta pas pour cela; Changeant alors de batterie pour embrouiller les esprits des hommes & les embarasser en la connoissance de la verité, il forgea des erreurs subtiles & fardées artificieusement avec des fausses couleurs, les pei-

gnant & déguisant avecque tant d'a-

dreffe

Chap.

dresse qu'il falloit les regarder de bien pres pour ne s'y pas tromper. Afin que tant de sortes de combats,& d'attaques differentes ne surprissent pas les sideles, le Seigneur les en a avertis de bonne heure en plusieurs lieux de sa parole; où il ne leur cele point ni les horreurs des premieres heresies, ni la finesse & l'artifice des suivantes. Mais a peine y a-t-il pas un endroit dans les livres divins, ou cette prediction soit plus clairement exprimée que dans l'oracle admirable que S. Paul a mis au commencement de ce chapitre. Nous vous en avons donné l'exposition dans les trois actions precedentes, & maintenant nous aurons a voir les fuites qu'en tire l'Apôtre. Apres avoir donc represente dans ce tableau la venuë de ces maudits ouvriers, qui débaucheroyent les hommes de la verite de la foy, apres avoir touche le caractere & de leur doctrine, & de leur confcience, nommant l'une diabolique, & disant que l'autre sera cauterisée, & enfin aprés avoir aussi decriè les fausses & tiranniques loix du celibat, & de l'abstinence, qu'ils mettroient en avant pour gagner

du credit & acquerir de la reputation Chap. dans le monde; ce faint homme s'ar- IV. reste tout court, & sans rien dire davantage, il tourne fon discours a Timothée son cher disciple, & l'avertit que c'est pour luy, qu'il est entre si avant dans ce sujet, afin que recevant tout ce qu'il luy vient de dire avec une grande application d'esprit, il ne s'en serve pas seulement pour son profit particulier; mais qu'il en fasse aussi part aux autres fideles selon le devoir de la charge, où le Seigneur l'a appellè; Que c'est là le moyen d'approuver sa foy & fon zele a Iesus Christ dans le ministere, qu'il luy a confiè perseverant constamment dans les paroles de la foy & de la bonne doctrine, où il avoit étè nourri, & qu'il avoit toûjours suivie. A quoy il oppose les fables des Heretiques qu'il appelle profanes, & semblables a des contes de vieilles, luy commandant de les rejetter. C'est ce qui regarde le venin de l'erreur des sedueteurs. Mais parce qu'il avoit aussi touchè la discipline de leur celibat, & de leurs abstinences, qu'ils faisoient sonner fort haut; ce faint homme y oppose

124

Chap. IV.

pose dans le texte suivant l'exercice de la vraye pietè, qui consiste en la crainte & au service de Dieu, & en bonnes œuvres de justice, charitè & honestete, montrant que c'est là qu'il veut que son disciple s'exerce, & non en cette discipline exterieure & corporelle des abstinences, des jeusnes, & aueres mortifications séblables, en quoy les hypocrites metrent tout le culte de la religion, au lieu que c'est a vray dire en la seule pictè, qu'il consiste. C'est ce qu'il touche dans les versets suivans. Mais pour certe heure nous considererons sculement ce qu'il dit de la doetrine; & qu'il comprend en deux points; exhortant premieremnet Timothée a ramentevoir cette sainte verite aux fideles commis a sa conduite, & pour l'y encourager luy mettant déux choses devant les yeux, l'une la louange qu'il acquerra par ce moyen d'estre bon ministre de Iesus Christ, & l'autre la grace que le ciel luy a faire d'estre nourri de bonne heure en la fainte & pure doctrine, & de l'avoir genereusement suivie jusques alors. L'autre point regarde les erreurs & les enseignemens des heretiques qu'il -

sur l'Epitre I. a Timothée. qu'il luy commande de rejetter, & pour l'y Chap. porter, il en parle avec un extreme mé-11. pris; les nommant des fables profanes a cause de leur impiete, & puis les appellant des contes de vieilles, a cause de leur sortise & vanite. Ce sont les deux points que nous traiterons en cette action, si Dieu le permet; Les deux principaux devoirs d'un bon serviteur de nôtre Seigneur, l'un de proposer & de ramentevoir fidelement la fainte do-Etrine aux freres; & l'autre de rejetter les fables, & de les bannir & de son cœur & de sa bouche. Voicy comment l'Apôtre s'exprime sur le premier point; Situ proposes ces choses aux freres (dit-il a Timothée) tu seras bon ministre de Iesus Christ, nourri dans les paroles de la foy & de la bonne doctrine. Il est hors de doute, que par les freres, a qui il veut que ces choses soyent proposées, il entend les fideles, les Chrétiens, ceux qui faisoyent profession de l'Evangile du Seigneur lesus Christ. C'est l'un de leurs premiers & plus anciens noms, comme nous l'apprenons du livre des Actes, où 20, 40 les fideles font ordinairement appellez 15.3. Freres; Les freres menerent Paul en Cesa-22. ree.

Chap.

ree, Tous les freres receurent une grand' joye. Les principaux hommes d'entre les freres; C'est a dire d'entre les Chrétiens, & ainfi fort souvent ailleurs. Et pareillement les femmes Chrétiennes sont

1. Cor. nommées Sœurs; comme, une femme

sæur, c'est a dire une femme Chrétienne, de mesme religion que nous. Les Payens leur reprocherent ce nom & en firent un crime; comme si c'eust étè la marque d'une secrete conspiration, ou une obligation a ne se rien refuser les uns aux autres; Ils s'appellent tous Cacil. freres & saurs indifferemment, dit un de

en Mi-leurs anciens accusateurs. Voyès (disentils ailleurs) comment ils s'entraiment & Teriull, comme ils sont prests a mourir l'un pour l'autre & se nomment tous freres? O cri-Apolog. 6. 39. p. me heureux ! ô accusation honorable!

35. 46. Quel plus glorieux témoignage, pouvoient-ils rendre a leur vertu, que celuy-cy quand ils fe plaignent qu'ils ont les uns pour les autres, une si genereuse amitiè, qu'il n'y avoit personne d'eux, qui ne fust capable de mourir pour son frere? Quelle nation y a t-il st ennemie de l'humanite, où une si belle & si sainte affection ne passast pour un miracle

sur l'Epitre I. a Timothée. miracle de vertu? Mais ces anciens Chap. Payens appelloient crime tout ce qui se faisoit contre leurs meurs & leurs coutumes. Parce que chez eux, tout étoit plein de haines & d'envies, ceux qui s'entraimoient, leur sembloient coupables; Et ils prenoient l'amitiè pour une conspiration; parce qu'il n'y avoir que le dessein de faire du mal, d'un meurtre, ou d'un vol, ou d'une sedition qui nouast des intelligences entr'eux. Mais n'est-il pas raisonnable (dit un an-Tertull. cien advocat du Christianisme) que là mesnous soyons appellès freres, nous qui me. avons tous connu un seul & mesme Dieu pournôtre pere? qui avons beu un seul & mesme esprit, celuy de la saintetè? qui du sein commun d'une mesme ignorance fommes tous fortis en la lumiere d'une mesme veritè ? C'est donc selon ce stile de l'Ecriture & de l'Eglise, que l'Apôtre dit ici les freres pour signifier les Chrétiens. Mais voiès avec quelle prudence il a particulierement employè ce nom plûtost qu'aucun autre? Il veut exhorter son disciple a bien instruire les fideles en la verite salutaire. Quel terme pouvoit-il choisir

128

Chap.

plus propre pour ce dessein. Car en les appellant freres, il les recommande a son soin; Luy representant dans ce doux nom l'étroite union, qu'ils ont avecque luy & avecque tous les enfans de Dieu; Ce mot luy met devant les yeux tout ce qui l'oblige a les aimer. Ce ne sont pas des étrangers (dit-il) avec qui tu n'ayes autre communion que celle de la nature. Ce sont des freres eleves dans la maison de ce mesme Dieu que tu appelles ton Pere; membres de la famille & du corps mystique de ton Christ;nais de cette mesme eau qui ta regenere, engendres par la mesme parole; vivisiès du mesme esprit, heritiers de ce mesme royaume où tu aspires. Quelle amour ne dois-tu point a des personnes qui te sont si proches. Ayes en donc foin Timothée; Travaille pour leur salur; & pour les y conduire seurement, mene les par le chemin que je t'ay enseignè. Presche leur & leur ramentoy incessamment la veritè, que je t'ay baillée. Car quand il dit, Propose leur ces choses; il entend sans doute celles, dont il vient de luy parler; qui contiennent toutes quelqu'une. des

des salutaires verites de l'Evangile. Car Chapquelles sont ces choses, dont il luy a parlè? Est-ce l'infaillibilitè du Pape, le pretendu pivot de la doctrine de l'Eglise? Est-ce l'autorité de la hierarchie de Rome? Le respect deu a ses crosses,& l'adherence necessaire a sa communion ? Est-ce la necessité de sa confession, ou la merveille de sa transsubstantiation, ou l'efficace de son sacrifice, ou le feu de son purgatoire, ou l'invocation de ses saints? & autres sem= blables points, où l'on fait aujourdhuy confister la foy & le salur des Chrétiens? Non fideles; Il vous fouvient bien, que l'Apôtre n'a dit pas un seul mot d'aucune de ces choses, ni dans les textes, que vous aves ouis ci devant, ni dans aucune de ces quatorze divines épitres, qu'il a laissées a l'Eglise de Dieu pour un fidele monument de sa predication, & pour un asseure patron de la nôtre. Ces articles de la doctrine du Pape n'étoient pas encore nais, au temps de l'Apôtre. Ils ne sont venus que long temps depuis. Quelles sont donc ces choses qu'il montre a son disciple, comme venant d'en parler, & qu'il II. Volume

130

Chap.

veut que luy, & les autres ministres du Seigneur proposent aux freres? Fideles, il y a trop peu de temps, que vous les avez ouies pour les avoir oubliées. Il vous sonvient sans doute du grand mystere de piete, qu'il a si magnifiquement represente a la fin du chapitre precedent, Dien manifeste en chair, justifie en esprit, veu des Anges, presche aux Gentils, creu au monde, & éleve en gloire. Il vous souvient aussi de cét autre mystere d'iniquite qu'il a predit en suite au commencement de ce chapitre, non encore manifestè alors, mais qui depuis a eclatè en son temps par le ministere des seducteurs, qui l'ont avance, en débauchant les Chrétiens de la purete de la foy, & leur persuadant des doctrines fausses & diaboliques & couvrans leurs cruels desseins par les apparences trompeuses d'une purete affectée, en décriant le mariage, & l'usage libre des viandes creées de Dieu pour nôtre nourriture. Enfin vous n'avez pas oubliè non plus l'enseignement, dont il vous a munis contre l'hypocrifie de ces faux docteurs, ajoûtant que toute creature de Dieu est bonne & que rien n'est a

132

Chap. I V.

plus d'étendue & d'autorité, que l'on n'en a mesme attribuè depuis a cette nouvelle forme de magistrature, ou principaute, que l'on a établie en la Chretiente, & a laquelle on a appropriè le nom d'Episcopar; Et neantmoins avecque tout cela S. Paul appelle cette charge de Timothée le ministere de Christ, & ne luy propose rien de plus glorieux que d'estre bon ministre de Icsus Christ. D'où vous voyés combien est injuste & mal fondée la mocquerie, que nos adversaires faisoyent autrefois du nom, que prenent nos Pasteurs, s'appellant Ministres de Christ. Mais il ne faut pas s'ètonner si des gens, a qui le langage de l'Ecriture n'étoit pas fort familier, & qui d'ailleurs étoient accourumes de longue main a n'our parler, que de Papes, de Cardinaux, de Patriarches, de Primars, d'Archevesques, de Prelats & de Prelatures, de Princes & de Seigneurs de l'Eglise, treuverent cette parole étrange. Sans doute si Tirothée se fust presente à eux avec cette maigre qualité de Ministrede lesus Christ, que luy donne icy S. Paul, ils ne l'eussent pas mieux traite.

Ils l'eussent méconnu, & renvoyè com- Chap. me un trompeur, & luy eussent dit en le jouant, que Timothée s'appelloit Archevesque d'Ephese & Primat d'Asie, & non ministre de Christ; titre, bon pour les Pasteurs des heretiques, ou tout au plus pour les Diacres de l'Eglise, mais non pour ses Prelats. Il est vray qu'ils se sont corrigès de ce dédain ridicule; & depuis que nous les avons contraints de ne negliger pas tout a fait la lecture de l'Ecriture, ils yont appris a ne pas mépriser ce nom, comme ils faisoient autrefois. Ie voy mesme que leurs Iesuites, la plus fiere de toutes les bandes de leur hierarchie, commencent a honorer cette qualitè; la donnant quelquefois a ceux de leur corps, qu'ils estiment & exaltent le plus; & qu'ils appellent ailleurs les Apôtres des Indes; c'est a dire ceux, qui travailloient il y a quelques années a mettre le Iapon sous le joug du Pape. Car parlant d'eux pour signifier qu'un certain Roy de ce Annale pays-là les avoit chassés de son état, ils de l'an disent que par un Edict il bannit de toutes 1622.p. ses terres les ministres de l'Evangile, & ailleurs ils disent encore de mesmes, que

134

Chap IV. les ministres du S. Evangile venoient pliss aisément dans une certaine contrée du Iapon, parce qu'elle étoit sur la côte de

lapon, parce qu'elle étoit sur la côte de † la mer;† & c'est là mesme qu'ils disent, Ann. du que les persecuteurs leur desendrent de l'an de chanter des Pseaumes.* Sans mentir ce 1615, chap. 15, langage est un peu surprenant en la p. 16. bouche de ces Messieurs; & je croy là mest qu'il n'y a gueres de nations dans nôtre me ch. Europe, où le peuple oyant nommer, les 11. Ministres du S. Evangile, entendist, que ces paroles veulent dire les Peres Iesui-

Ministres du S. Evangile, entendist, que ces paroles veulent dire les Peres Ie uites, & leurs predicareurs. Mais quoy qu'il en soit, ils ont au fonds toutes les raisons du monde, de condanner la rifée, que ceux de leur communion faisoient autressois de la qualité de Ministres; modeste je l'avouë, mais tres-honorable neantmoins,& qui plus est,emploiée par les Apôtres du Seigneur, les maistres de tous les Chrétiens, & les meilleurs & les plus affeures auteurs du langage, aussi bien que de la foy de l'Eglise. le confesse, que le mot de l'original, * que nous avons traduit ministre, le prend allez souvent en un sens plus relierre, pour signifier particulierement un autre ordre de ministres; de ceux

Me.

qui

fur l'Epitre I. a Timothée. qui ont soin des aumônes, & de l'assi- Chap. stance des pauvres; Car je ne nie pas, 1 v. que le nom de Diacres, qui leur est donnè communément dans l'Ecriture & dans l'Eglise, ne vueille proprement dire ministre. Mais cela n'empesche pas, que le me sme nom ne puisse austi estre legitimement emploie selon sa premiere & originelle fignification, pour dire tous ceux, qui rendent du service au Seigneur, & qui exercent quelque ministere en l'Eglise; & c'est pour en marquer distinctement la qualité, que l'on appelle ceux, qui travaillent a la predication de la parole, non ministres simplement, mais le plus souvent avec quelque addition, ministres de l'Evangile, comme nous le disons dans nos Eglises, ou ministres de Iesus Christ, comme S. Paul en use en ce lieu. Il donne encore ailleurs le mesme nom a Timothee; Nous avons (dit-il) envoye Timo- 1.The thee notre frere, & Ministre de Dieu & notre compagnon d'œuvre en l'Evangile de Christ; Il appelle aussi Epaphras l'un des Pa-steurs des Golossiens, sidele ministre de 7. Christ. Il a mesme estime ce nom si honorable, qu'il le prend souvent luymelme,

moterc,

mesme, bien qu'il fust Apôtre; Nous som-Chap. 1 V. mes (dit-il) ministres de Dieu, & ailleurs où il se sert d'un autre nom, mais qui 2. Cor. a le mesme sens; Que chacun nous tienne

1. Cor. (dit-il) pour Ministres de Christ; & en un autre lieu encore; l'ay été fait ministre de emperas

l'Evangile, * dit-il; & c'est cela mesme Eph. 3. qu'il entend ailleurs, quand il dit, que

Dieu l'arendu suffisant pour estre Ministre du nouveau Testament ; † étant clair que le nouveau Testament & l'Evangile n'est qu'une mesme chose au fonds. Or quand l'Apôtre dit icy a Timothée, que s'il propose ces choses aux freres il sera bon ministre de Christ; il entend non qu'il commencera alors d'estre fidele serviteur de Dieu, comme s'il ne l'avoit pas étè auparavant, & comme s'il ne l'eust pas étè dés-lors; mais bien qu'il fera en cela l'office d'un bon & loyal Ministre du Seigneur. Tu seras bon ministre, c'est a dire, tu montreras, que tu es bon ministre de Christ; ces devoirs & ces soins, que su prendras de bien instruire les fideles, approuveront ton ministere a Dieu & aux hommes, & justifieront que tu n'as pas seulement le nom de Ministre de Christ, mais que tu en as aussi

sur l'Epitre I. a Timothée. aussi la verite & l'effect. Car c'est une Chap. maniere de langage assez commune de dire, que l'on est une chose, pour signifier que l'on en a la vraye forme, & les vrais effets; comme si nous disons par exemple, que c'est estre Roy, de gouverner son peuple justement & paisiblement; que c'est estre Gentilhomme de vivre vertueusement; que c'est estre Capitaine d'estre le premier dans les fatigues, & dans les occasions de la guerre. S. Paul use encore ailleurs d'une fasson de parler toute semblable, quand il dit; Si quel 1. Cor. qu'un est en Christ, qu'il soit nouvelle creatu-5.17. re; c'est a dire qu'il montre par les belles & faintes actions de sa vie, qu'il est vrayement une creature nouvelle, qui n'a plus rien de commun avecque les ordures & les bassesses du vieux monde, & de ses enfans. C'est encore ainsi qu'il faut resoudre ce qui suit, quand aprés avoir dit, Tu seras bon ministre de Christ, il ajoûte, nourri dans les paroles de la foy; c'est a dire, tu feras voir par cette conduite, que tu n'es pas apprentif,ni nouveau, ou peu entendu en ton mêtier; mais que tu es un ministre de Christ , bien nourri dans la doctrine, & discipline Police Her

Chap. discipline de ton Maistre. C'est le seIV. cond éguillon, dont il le picque pour le
porter a bien faire son devoir, luy representant le bonheur qu'il avoit eu
d'estre elevè dans la foy dés son Enfance, l'ayant succè avecque le lait par les
soins de sa mere Eunice & de Lois sa

2...Tim.grand' mere, dont l'Apôtre fait ailleurs mention avec honneur, comme de deux femmes tres-religieuses & tresvertueuses. Il touche aussi la constan-

deux femmes tres-religieuses & tresvertueuses. Il touche aussi la constance & perseverance de Timothée en la
bonne dostrine, disant qu'il l'a soigneusement suivie; c'est a dire, que l'ayant une
fois bien & heureusement comprise il
y étoit toûjours demeuré ferme jusques
alors, sans jamais s'en départir; sans
mesme ployer, ou branser tant soit peu
dans cette sainte profession, quelque
grands qu'eussent étè les scandales, que
le Diable avoit suscités contre l'Evangile. Il luy donne encore une pareille
louange, mais bien long temps aprés,
dans la deuxiesme êpitre qu'il luy écrivit un peu avant que de glorisier Dieu

2. Tim par fon martyre; Tu as (luy dit-il en ce 3.10. lieu là) soigneusement ou parfaitement & exactement suivi ma doctrine; employant

precisé-

sur l'Epitre I. a Timothée. precisément la mesme parole, * dont shap-il s'est servicey. Et de là il paroist, que par cette bonne doctrine, dont il parle, il mene entend celle, que Timothée avoit receuë de luy; c'est a dire la sainte do-Arine de l'Evangile de nôtre Seigneur Iesus Christ. Ie ne pense pas qu'il y ait grand' difference entre les paroles de la foy, où Timothée avoit étè nourri, & la bonne doctrine qu'il avoit suivie. Quelques uns estiment, que les paroles de la foy, sont les verites, que l'Evangile nous revele pour objet de nôtre foy, & que la doctrine veut dire les enseignemens des meurs, ou il forme nôtre vie; que le premier de ces mots signifie les choses qu'il faut croite; & l'autre celles, qu'il faut faire. Mais il me semble plus simple, de dire que ces mots, la bonne doctrine, contiennent seulement un eloge de l'Evangile, qu'il a nommè les paroles de la foy; ajoûtant que ces paroles la sont la doctrine vrayement bonne & salutaire, seule capable de nous donner le fruict de la vie celeste; toutes les autres, quelque belle montre & quelque éclat qu'elles ayent au dehors, n'ayant pourtant rien au fonds, qui soit bon & proChap IV.

pre a nous sauver. Il ramentoit a Timothée toutes ces graces, que le Seigneur luy avoit faites; premierement d'estre bien instruit dés le commencement en la verité de Dieu, & secondement de s'y estre courageusement & constamment attachè sans jamais varier en sa profession, afin qu'il poursuivist sa course avec d'autant plus d'allegresse, qu'il s'y voyoit engage par tant de considerations; Regarde (luy ditil)ce que l'on attend de toy; & ce qu'en promet a l'Eglise, & la pure connoissance, où tu as été nourri, & l'amour & la fermetè que tu as euë jusques icy pour la verité. Sois a l'avenir ce que tu as étè jusques a maintenant. Que ta doctrine & ta conduite soit celle d'un bon ministre de Iesus Christ, d'un ministre nourri dans les paroles de la foy, & qui a constamment suivy la bonne doctrine. Sois ce que promet ton nom, & l'histoire de ta vie; & tu le seras, si tu proposes aux freres toutes les choses, que je viens de toucher brievement. C'est là le premier devoir, que l'Apôtre ordonne a Timothée, de prescher constamment la sainte dostrine de l'Evangile

an extract Lib

141

vangile aux fideles. Mais parce que ce Chap. n'est pas assés d'enseigner la verite si on 12. ne l'enseigne pure & sincere, sans la mesler avecque les vanitès de l'erreur, il luy recommande en deuxiesme lieu de rejetter les fables profanes & semblables a celles des vieilles En ce lieu ceux de la communion de Rome font fort les empeschés a chercher, qui sont ces fables que l'Apôtre entend; les uns asseurant, que ce sont celles des Juifs, & les autres celles des disciples de Simon le Magicien; quelqu'un s'étant aussi avise de Grot. dire que Saint Paul appelle ainsi la metempsychose des Pythagoriciens, & les contes qu'ils en faisoyent. Mais ces Messieurs se donnent bien de la peine inutilement; comme si chacun ne voyoit pas assés, que l'Apôtre bannit de l'Eglise toutes les fables en general, & celles qui sont profanes, c'est a dire eloignées de la piete & contraires a la puretè de la parole divine,& celles qui font vaines & extravagantes, semblables aux contes de vieilles. l'avouë que tous ces gens, qu'ils nomment, en ont debité de fort bourruës, & a qui les deux qualités icy specifiées par S.

Chap. I V.

Paul conviennent parfaitement; & is y pouvoient encore ajoûter celles des Gnostiques, & des Valentiniens; dont un ancien dit, qu'elles n'étoient pas

un ancien dit, qu'elles n'étoient pas Tertuil. plus raisonnables, que les peignes du So-Valent leil, ét les châteaux des Fées, dont les ets. pas vieilles endorment les petits enfants.

Mais cela n'empesche pas, s'il se treuve ailleurs quelques fables de semblable nature, c'est a dire ou profanes, ou extravagantes, qu'elles ne soyent aussi comprises dans les paroles de l'Aporte qui sont generales, comme vous voyes. & qui décrient entierement toute cette mauvaise marchandise, & obligent tous les vrays serviteurs de Dieu de les rejetter; c'est a dire de ne leur dontier lieuni en leur cœur; ni en leur chaire. de ne les croire, ni ne les prescher, mais de s'en garder soigneusement, comme de choses non seulement inutiles éloignées de la gravite Chrétiennes mais aussi dangereuses & contraires 2 la foy & au salut; Satan emmenant sou vent les hommes en perdition par cette sorte d'inventions. Car il est certain, que c'est par la fable, que l'on 💰 établi la plus grand' part des erreurs, qui

sur l'Epitre I. a Timothée. 143 qui ont corrompu la purete du Chri-Chap stianisme. C'est par ce moyen que l'on 14. a fait croire aux hommes l'opinion du feu de Purgatoire. On leur faisoit mille contes fades, & ridicules de l'appari-tion de je ne sai quelles ames, dont les diff. 1.4. unes se montroient en une horrible si-c. 51.6. gure, divifées en deux parts, dont l'une étoit toute en feu, & l'autre en son naturel; les autres se disoyent occupées a chauffer des étuves, & a servir ceux qui y fuoient, ou s'y nettoyoyent; on y ajoûtoit le retour de quelques uns en ibid. c. cette vie aprés leur mort, dont l'un nomme Estienne disoit avoir éte renvoyè, parce qu'il s'étoit treuvè que l'Ange, qui l'avoit fait mourir, s'étoit trompè, l'ayant pris pour un autre homme de mesme nom. Ces bourdes & mille autres semblables debitées par des gens de reputation, ont persuadè aux hommes ce feu imaginaire,par lequel on fait passer la pluspart des fideles aprés leur mort pour les purger des restes de leurs pechès. La veneration des reliques s'est introduite en la mesme sorte; On feignoit que dans un lieu de la Palestine Gamaliel s'étoit venu plaindre

Chap. tion de Saint Eftienne en Baron. a. D.

411.5. 7.8.

plaindre a un Prestre ravi en extase de ce qu'on laissoit son corps & celuy de Pinven- S. Estienne & de Nicodeme gisans fous terre negliges & sans honneur, & demandant que l'on ouvrist leurs sepulcres,afin qu'ils peussent decouvrir la clemence de Dieu; & protestant qu'il n'étoit pas tant en peine pour luy mesme, que pour ces saints, dignes de grand honneur, qui étoient enterres avecque luy. On ajoutoit en suite force miracles faits par ces reliques, & on publioit puis aprés des legendes toutes farcies de semblables contes; & le nombre en est creu a l'infini. L'invocation des faints s'est fomentée par des fables de mesme alloy, de visions extravagantes adresséesa des Moines melancoliques. La veneration des images s'est autorisée par mesmes moyens; en feignant que l'on en avoit veu pleurer, ou fuer quelques unes; que l'on en avoit ouy parler quelques autres; on ne manquoit pas de conter des miracles apocryphes & supposès; on ajoûtoit que des hommes religieux les avoient estimées finecessaires, qu'un Moyne ayant étè etrangement tente par un esprit d'incon-

sur l'Epitre I. a Timothée. d'incontinence, & le Diable luy ayant Chap. promis de le laisser en paix, pourveu IV. seulement, qu'il n'adorast point l'image de la Vierge Marie, son superieur l'ayant appris luy dit, qu'il luy vaudroit mieux avoir étè dans tous les lieux infames de la ville que de refuser d'adorernôtre Seigneur & sa sainte mere en leurs images; histoire vrayement profane s'il en fust jamais, & neantmoins rapportée & approuvée par un des Conciles universels receus par l'Eglise vii. Romaine. Ie dis la mesme chose de la AH. 4. transsubstantiation. Dans les siecles, où 2. 6425 elle s'établit, tout fourmille de contes de personnes, qui voyent en Italie, & en Allemagne & en France & ailleurs, l'hostie en forme d'enfant, ou toute ensanglantée; D'autres disent que des animaux † l'ont adorée se mettant a genoux en sa presence: & mesme qu'u- Anton. ne troupe d'asnes * aprés luy avoir ren-part. du cét hommage, avoient suivi le pre-Tit.24. stre, qui la portoit, au logis d'un malade, 63.5.2. & que s'arrestans a la porte, ils arren-orland. dirent qu'il luy eust donne le sacre-Hist. de ment, & ne voulurent pas se retirer ne de jusques a ce qu'il les eust congediès par les les les sans II. Volume

IV.

Chap. sabenediction, leur permettant d'aller paistre. On nous allegue encor aujourdhuy beaucoup de relations femblables,& on les employe hardiment dans la controverse; & les Moynes, & sur tout les lesuites, en forgent tous les jours d'autres, qui ne valent pas mieux; mais ils ont cette addresse qu'ils font arriver la pluspart de ces choses ou au Iapon, ou dans les Indes; pays si eloignès, qu'il n'est pas aisè de sçavoir la verite de ce qui s'y passe. Telle est cette agreable histoire, qu'ils nous font, pour recommander la vertu de leurs chappelets, qu'un diable follet tracassant la nuict en forme de renard dans la chambre d'un de leurs devots, & sau-

Annal, tant & faifant mille tours pour l'inquiedu la-ter & le troubler, s'étant enfin voulu pon de jouër a un chappelet pendu au bois de 1605. p. fon lict, le mal avisè demon s'y empestrafi bien,qu'il y demeura pris & enla-

cè. Chacun fait que le monde est plein de semblables contes, badins & ridicules, je l'avouë; mais qui étant avidement receus par le peuple, naturellement friand de telles denrées, n'ont pas laissè de faire leur coup, & de ser-

fur l'Epitre I. a Timothée. vir a l'établissement de l'abus. La fable Chap. étant donc un instrument si utile a l'er- IV. reur, ne vous étonnès pas, mes Freres, si l'Apôtre a pris tant de soin de nous premunir contre elle. Carce n'est pas seulement icy, qu'il nous commande de rejetter les fables. Il nous avoit desia defendu de nous y addonner; & il en 1. Tim. touche encore quelque chose dans l'E-14. pître a Tite. Et en cela paroist la divi-14: ne lumière de la sagesse de cét Apôtre. Car la fable & sur tout celle qui est lourde & grossiere, étant une chose ridicule & digne du mépris de chacun,il semble d'abord étrange & indigne du soin & de la plume de ce grand homme, qu'il nous avertisse si souvent de nous en donner garde. Mais l'issuë nous a bien montre qu'il ne s'en travailloit pas sans sujet; prevoyant dés lors les ravages, que cet artifice, quelque miserable qu'il foit de luy mesme, feroit un jour dans la doctrine Chrétienne. Mais c'est assés pour l'exposition de son texte. Ie n'ay qu'une chose a y remarquer avant que de finir, affavoir la regle & les marques qu'il nous y donne pour reconnoistre les vrays serviteurs de Dieu, Editoria

IV.

S'ils proposent (dit-il) ces choses aux fre-Chap. res, & s'ils rejettent les fables profanes & semblables a celles des vieilles, ils sont bons ministres de Christ. Le monde est aujourdhuy partage sur cette question, si nos Pasteurs, ou ceux de Rome sont les vrais ministres de Christ. Chers Freres, S. Paul vous donne icy un court & facile moyen de vous en éclaireir. Il ne vous renvoye pas a étudier les genealogies des Evesques, les descentes & successions de leurs chaires; ni a examiner en combien de siecles & de climats on a dogmatisè ce qu'ils disent; enquestes difficiles & épineuses, pour ne pas dire impossibles, qui dependent de la lecture de l'histoire, & d'une infinite de gros volumes, écrits en des langues mortes, & qui d'entre mille hommes,a peine sont entenduës d'un seul. L'Apôtre vous oblige feulement a considerer deux points; L'un, qui de nous propose aux freres les choses, dont il vient de parler, & dont luy mesme & ses collegues parlent dans tous leurs écrits; L'autre qui de nous rejette les fables. Pour le premier, vous estes nos resmoins; vous sçavez si nous ne vous propolons

Chap. IV. che la verite de la chair, en laquelle Dieu a étè manifeste, la ruinent-ils pas en effet, quand ils enferment cette chair dans une miete de pain, & dans une goute de vin ? quand ils la font invisible & insensible, & subsistante toure a la fois dans un million de lieux infinimens eloignès les uns des autres; choses, toutes incompatibles avecque la nature d'une vraye chair humaine? Ils preschent de la langue la gloire, où ce Dieu manifeste en chair a étè éleve. Mais la renversent-ils pas par leurs autres doctrines, quand ils donnenta leur Pape la qualité de chef & d'Epoux de l'Eglise? aux saints trespassès, celle de Mediateurs & d'Intercesseurs, avecque l'invocation & le culte religieux, tresconsiderables parties de la gloire de Iesus? L'Apôtre a predit en suite qu'il s'éleveroit des seducteurs; & pour laisfer là leurs autres erreurs, il nous avertit nommément qu'ils defendront le mariage & commanderont l'abstinence des viandes. Le ciel & la terre sçavent, qu'autant que nous sommes innocens de ces crimes, preschans avecque l'Apôtre, que le mariage est honorable entre

Hebr.

I3. Rom.

14.

tous,

sur l'Epitre I. a Timothée. zous, & que le royaume de Dieu n'est ni Chapi viande ni breuvage; autant en sont coupables ceux de Rome, qui defendent le mariage a tous ceux deleur clerge, & commandent l'abstinence de certaines viandes a tous leurs peuples durant une bonne partie de chaque année. L'Apôtre ajoûte enfin que toute creature de Dieu est bonne, & que rien n'est a rejetter. Nul ne nous peut reprocher, qu'aucun de nous ayt jamais enseignè le contraire. Mais outre que ceux de Rome choquent evidemment ces maximes, quad ils defendent l'usage de certaines viandes en certains temps; il y a quelques uns de leurs Docteurs, qui enseignent, que les animaux de la terre sont mau-Durand dits, & non ceux de la mer & des autres 1.6. c.7. eaux, & que c'est la raison pourquoy il faur s'abstenir de ceux-là aux jours de jeusne; & non de ceux-ci. Pour le deuxiesme point, au lieu que nous rejettons toutes les fables selon l'ordre de l'Apôtre, l'échantillon que nous en avons produit, & qui n'est pas la milliesme partie de ce qu'en content les legendes de ces Messieurs, montre assez que bien loin de les rejetter, ils les

favorisent & s'en servent pour autoni-

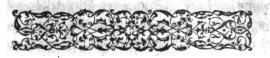
Chap. IV.

ser la plus grand' part de leur doctrine. Apres une si claire demonstration, Mes. Freres, il n'y a plus nulle couleur de douter que nous n'ayons le vray ministere de lesus Christ. Reste seulement que tous ensemble & Pasteurs & brebis, nous suivions soigneusement & constamment cette sainte doctrine, seule bonne & salutaire; que nous avons receuë par la grande grace de Dieu, de la main de ses Apôtres, & de ses Prophetes, nous y tenans fermes jusqu'au dernier de nos soupirs, & l'accompagnans de l'innocence, de l'honnestete & puretè, qu'elle demande en nos meurs, rejettans courageusement toutes les fables des hommes & modernes & anciens, avecque les erreurs pour l'établiffement desquelles on les employe. Iesus l'Evesque, & Pasteur souverain de nos ames, vueille nous en faire la grace, afin qu'apres l'avoir fidelement & religieusement servi ici bas selon sa doctrine, il nous reçoive tous un jour dans fon royaume glorieux, felő sa promesse, nous disant a chacun en son teps Manh. & en son ordre, ces douces & agreables paroles; Vien, bon serviteur & loyal, Entre. en la joye de ton Seigneur, AMEN.

Charenton le 25.

NOUX-

bres 1657.



SERMON VINT HVITIESME.*

I. Тімотн. Chap. I V. . 7.8.9.

Et l'exerce en la piete.

Car l'exercice corporel est prositable a pen de chose, mais la piete est prositable a toutes choses, ayant les promesses de la vie presente, & de celle qui est a venir.

Cette parole est certaine & digne d'estre

entierement recenë.



HERS FRERES; Dans le miserable état où le pechè a reduit l'homme, en se rendant maistre de ses convoiti-

ses, le sentiment naturel, que Dieu a imprime dans nos consciences de son droit, & de sa juste vengeance contre ceux, qui commettent le mal, étoit la seule bride capable de nous tenis dans quelque devoir & de nous empescher d'accomplir les desirs de nos vices avecque toute la liberté, que nous vous drions. Mais la passion que nons avons

pour les fausses douceurs du pechè, est Chap. si puissante en nous quelle a eu assés de force ou pour rompre & briser tout a fait ce mors salutaire, qui resiste a ses illegitimes contentemens, ou du moins pour le gâter & le rendre incapable de l'effet auquel il devroit servir. Car quand le vice rencontre des ames hardies & insolentes, & qui sont tout enfemble & fieres & brutales en un haue degrè, il les porte a l'impierè, en arrachant la creance de la divinité, & la crainte de ses Iugemens, & abbatant violemment le tribunal qu'elle avoit dressè dans leurs consciences pour la censure de toutes les actions de leur vie; Si bien qu'estant delivrées de ce contrerole importun, elles pechent en fuite la main levée, en toute liberte & fans aucun remors. Mais parce qu'il n'y a que les esprits forts, comme ils se font appeller dans le monde, c'est a dire des hommes de la taille & de l'humeur des Cyclopes & des Geants, qui foyent capables d'un exces aussi enorme, & aussi contraire a tous les sentimens de la nature, qu'est celuy de l'impiete; le vice pour ne pas perdre les ames moins enragées,

sur l'Epitre I. a Timothée. enragées, plus douces & plus honne-Chap. stes, qui font la plus grand' parrie du IV. genre humain, leur laisse la creance d'une divinité, avecque la conscience, qui en est inseparable; Mais par une fraude abominable, il empoisonne cette conscience qu'il ne peût ôter; Il la gaste, la remplissant d'erreur & d'extravagance, si bien qu'elle ne s'oppose que foiblement & laschement aux entreprises du vice, comme un chien assoupi par un morceau empoisonne, qui sans abbayer, ni resister, laisse entrer le voleur dans la maison de son maistre. La superstition est le poison, avec lequel le vice endort la conscience de ses esclaves; c'est a dire une fausse opinion, qu'il leur met dans l'esprit, de la nature de Dieu, leur faisant accroire, que le service, où il prend plaisir, consiste ou en tout, ou pour la plus grand' partie en des choses corporelles, en des ceremonies, en des abstinences, & en des purifications, qui se peuvent toutes exercer sans que le pechè y perde rien. L'homme se soûmet aisément a cette forte de service, & souffre mesme volontiers, que l'on y ajoûte encore quelque

Chap IV.

que chose de rude, & de fascheux a la chair; comme sont les jeunes, les veilles, les disciplines, les pelerinages, les visites de certains temples, & de certaines images, l'ennuy de repeter cent & cent fois une mesme priere, & autres devotions semblables; parce qu'avec cela, il a ce luy femble, ce qu'il fouhaite le plus; assavoir la satissaction de servir Dieu, & de contenter sa conscience, sans renoncer neantmoins a ce doux exercice de ses vices, qui fait sa plus grande passion. Il s'imagine qu'en faifant ces choses, que Dieu ne luy ordonne point, il se rachete du crime, qu'il a encouru en ne faisant pas celles qu'il commande; & qu'en s'abstenant de celles, qu'il luy permet, il s'acquite de la peine, qu'il craignoit pour avoir commis celles, qu'il defend. C'est-là, mes freres, la vraye ame & le fonds commun de toutes les religions fausses & bâtardes, qui ont eu, ou qui ont encore vogue dans le monde. Quelque differentes, qu'elles soyent d'ailleurs les unes d'avecque les autres, elles s'accordent toutes en ce point, qu'elles pretendent de satisfaire la justice de Dieu, & de

and the second of the second o

& de meriter sa grace, & ses faveurs Chap. par des services de cette nature, grof-1V. fiers & charnels, & qui se font avecque le corps seul, sans avoir besoin d'aucune confiderable conversion, ou attention de l'ame. Ce venin ne s'est pas seulement épandu dans les fausses religions. Il s'est aussi fort souvent glisse entre ceux qui faisoient profession de la vraye; comme entre les Israëlites, qui s'y laissoyent aller d'autant plus aisément, que des ceremonies de cette nature, instituées par Moïse, faisoyent alors partie du service de Dieu par son autoritè mesme. Mais qui eust creu, que parmi les Chrétiens, dont la discipline el toute celeste & spirituelle, une erreur si badine & si grossiere eust jamais peu avoir lieu? Et neantmoins l'experience nous a fait voir que le Diable a treuvè le moyen de l'y faire couler, & mesme de fort bonne heure abusant finement pour ce dessein de ce peu de chofes exterieures qui s'y pratiquoit au commencement pour le service & la commodité de la pieté, & beaucoup plus en suite de celles que l'on y ajoûta depuis en grand nombre. L'Apôtre nous

Chap. IV.

nous a nommément predit, que ce se3 roit avec cet artifice, que les sedu-Eteurs edifierovent, & foutiendroient leur reputation; suppleant ce qui leur manquoit de la vraye sanctification par l'abstinence du mariage & de certaines especes de viandes. L'apparence de cette observation les a fait admirer. nonobstant les taches, & les flétrisseures de leur mauvaise conscience, qu'ils n'ont pas peu si bien cacher, qu'il n'en parust une partie aux yeux des hommes. Mais l'on se contentoit de les voir vivre hors des douceurs du mariage, & dans l'abstinence de quelques viandes, d'ailleurs permises a tous les hommes. C'étoit assés pour les faire passer pour des saints. Saint Paul aprés avoir predit la venuë & la seduction de ces mauvais & pernicieux ouvriers, premunit son disciple Timothée contre le venin de leurs doctrines diaboliques, & contre la vaine apparence de leurs abstinences affectées. A leurs erreurs il oppose la verité de la doctrine Evangelique, où Timothée avoit étè nourri, & qu'il avoit suivie, luy commandant de s'y tenir fermement atta-SHOP. chés

in elemente (k. 19**) = 1**, ember 2**. (k.** tel π**γ**ημές που περιομ

chés & de la proposer aux fideles, sans Chap. y rien mesler des fables profanes & ri-IV. dicules, dont les seducteurs se servent pour établir leurs faux enseignemens; & c'est ce que nous exposâmes en la derniere action. Maintenant il vient a leurs abstinences, & leur oppose la pietè, a laquelle il veut qu'il s'exerce. Car encore que pas un des vrays & premiers ministres de Iesus Christ n'ayr jamais obligè les fideles au celibat, ni a l'abstinence des viandes, comme a des choses necessaires par une certaine loy, ainsi que les seducteurs predits par l'Apôtre en ont use, ne s'abstenans pas simplement du mariage & des viandes,ny n'exhortant pas simplement les autres a s'en abstenir, mais defendant le mariage, comme il le dit expressément, & commandans l'abstinence des viandes; il semble neantmoins, que cette sorte d'exercices ne soit pas entierement & absolument blâmable en soy-mesme, & qu'encore que l'exces & l'abus,où l'ont portè les heretiques, & les faux docteurs, soit mauvais, les serviteurs de Dieu pourroyent retenir la chose mesme utilement. Et en effernous voyons que

31 W

que plusieurs sideles, non seulement Chap. sous le vieux Testament, mais aussi sous le nouveau, ont pratique avec profit quelques uns de ces exercices. Aprés tout la pluspart du monde s'imaginequ'une religió est trop nue & trop maigre, quad elle n'est accopagnée d'aucun de ces exercices exterieurs; Si bien que quelcun ayant oui si rudement rejetter a S. Paul les abstinences des seducteurs, eust peu luy demander; s'il pretend tout a fait ôter les exercices de cette nature aux vrays & fideles ministres de Iesus Christ; ou s'il leur en laisse quelques uns, quels ils sont, & comment ils s'y doivent employer? L'Apôtre donc va au devant de ces questions, & pour y satisfaire, il comprend tout nôtre devoir en deux mots, disant a Timothée en suite de ce qu'il luy a commande, qu'il s'exerce a la pietè. Propose les paroles de la foy, & de la bonne doctrine, Rejette les fables, & t'exerce (dit-il) a la piete. Il ne se contente pas de luy donner ainficet ordre precisément. Il en ajoûte la raifon. Et parce qu'il y avoit deux choses a confiderer dans fon ordre; l'une qu'il ne luy recommandoit aucun de ces

exercices

II. Volume

Chap.

のでは、100mmの

le tout. Car cet enseignement divin étant d'une extreme importance en toute la religion, il le séelle enfin (s'il faut ainsidire) dans l'esprit de son disciple par cette grave & solennelle protestation, dont il use quelquesois ailleurs en des sujets semblables, & qu'il ajoûte icy expressément dans le dernier verset de nôtre texte, Cette parole (dit-il) est certaine & dione d'estre entierement receue. Ainsi nous aurons trois points a traitter dans cette action, si le Seigneur le permet ; le premier de l'exercice de la piete, qu'il nous commande; le deuxiesme de la raison de ce commandement, tirée & du peu de profit des exercices corporels, qu'il ne nous recommande point,& de l'inestimable utilité de la pieté, qu'il nous recommande & enfin le troissesme & dernier point est de la protestation qu'il ajoûte; de la verité, certitude, & fermete de cette doctrine. Le premier de ces trois points est fort brief & tout ensemble fort clair, ne consistant qu'en trois ou quatre paroles tres-familieres & tres-! aisces a entendre; Exercetoy a la piete? Caroù est celuy qui ne comprenne dés l'abord

l'abord ce qu'elles fignifient? Mais le Chap. sens en est riche, & d'une si grande estenduë,que la vie de ceux qui vivent le plus, n'est pas trop longue pour le bien mediter & pratiquer. Dieu nous fasse la grace d'y employer la nôtre toute entiere; si fidelement & si diligemment, que l'on puisse dire avecque verite, qu'elle n'a été autre chose qu'un exercice a la piete. Mais comme le langage de l'Apôtre est tout plein d'une sagesse divine, ce n'est pas sans raison qu'il a ainsi parlè. Car pourquoy n'a-t-il pas dit simplement, Vis en la piete, ou comme l'Ecriture parle ordinairement ailleurs, Chemine en la piete, mais notamment, Exerce-toy a la piete ? Pour le bien entendre, mes Freres, il faut se souvenir de ce que nous avons dit, que cet enseignement de l'Apôtre se rapporte aux abstinences des seducteurs, dont il venoit de parler dans les versets immediatement precedens. Car tous coux qui se font addonnès a cette forte d'observations & de disciplines gardant etroitement le celibat, & ne mangeant pas de toute viande indifferemment, les ont nommes des exercices & ceux qui vivoient

Sermon XXVIII.

164 Chap. voient ainsi s'appelloient Ascetes, c'est a dire des gens qui s'exercent, d'un de mot different quant au son de celuy qu'employe icy l'Apôtre, mais mesme quant ausens : & les Chrétiens Grecs s'en servent sort souvent pour signifier ceux que l'on nomme autrement des Moynes, ou des religieux, dont la vie (comme vous sçaves) ne consiste qu'en des exercices de cette nature; & leurs maistres ont nomme Ascetiques (c'est a dire regles, ou discours pour ceux qui s'exercent) les traites où ils forment les disciples a cette sorte de vie, leur donnant la maniere & les raisons de ces exercices. Il est vray, que le mot qui est icy dans le Grec de l'Apôtre, † signifie proprement selon la raison de fon origine, les exercices du corps, où les Grecs dressoient & façonnoient leur jeunesse, a la course, a la lutte & autres semblables; mais il est pourtant tres-certain (& ceux qui sçavent tant foit peu cette langue ne le peuvent ignorer) que les auteurs qui y ont écrit,

> tres-souvent & mesme indifferemment cette parole, pour dire en general toute forte

je dis les Payens mesmes, employent

vains

Chap. vains divins & humains, de donner a une chose, que les hommes negligent, ou méprisent injustement, le nom de celle, qu'ils estiment & affectionnent sans raison; pour détourner leur affection de l'une, & la transporter a l'autre; comme quand Esaye, voyant les Iuifs se fier de sorte a leurs jeusnes, que se contentant de cette devotion, ils n'avoient nul soin des autres devoirs, leur dit que les œuvres de justice & de charite sont le jeusne, que le Seigneur a choisispour signifier, non qu'a parler proprement, les actions de ces vertus là soyent un jeusne, mais bien qu'elles ont toute la valeur & l'excellence, que ces hypocrites cherchoient inutilement dans leurs jeusnes, & que c'est a cela qu'il faut s'appliquer, & y mettre l'affection & l'étude, que ces gens em-

> fon disciple employe tout son soin & fon temps, le nom d'exercices, qui conuenoit proprement aux abstinences, dont les seducteurs faisoyent toute leur reli-

> ployoyent a jeusner. Il ne se peut rien dire de mieux, ni de plus vif. S. Paul en use icy de mesme. Il donne aux œuvres & a l'etude de la pietè, où il veut que

> > gion

sur l'Epitre I. a Timothée. gion; Qu'ils s'exercent (dit-il) dans leurs Chap devotions. Pour toy Timothée, je veux 1 V. que tu t'exerces a la pietè; que la volonte de Dieu soit ta regle & que son service fasse toute ta discipline. Car il est hors de doute, que par la piete, il entend icy aussi bien qu'ailleurs, le droit & pur & legitime service de Dieu, & toutes les bonnes & saintes œuvres des vertus, en quov il consiste. C'est ce que l'Ecriture du vieux Testament nomme ordinairement la crainte de Dieu; & ceux qui le pratiquent, des personnes qui craignent Dieu, & je ne puis assés m'étonner de la securité d'un ancien interprete, * qui commentant ce passage y comprend la piete, pour l'amour respectueu-ment. se que les enfans doivent a leurs peres, te Epi-& a leurs meres, sous ombre que les tre im-Latins se servent souvent du mot de prime piete en ce sens. S'il eust daigne pren- Amdre la peine de jetter les yeux sur l'ori-broise. ginal, il eust reconnu, que la parole Grecque, dont l'Apôtre s'est servi † ne se prend jamais ainfi, ni dans S. Paul, ivatona ni dans les autres auteurs du nouvean Testament, ni mesme dans tout le langage Grec; mais toûjours pour dire le Service.

Chap.

service de Dieu, comme nous l'avons pris, & comme tous les autres en sont d'accord; Par où se resute pareillement l'impertinente glosse de ceux, qui par la piete dont parle icy l'Apôtre, entendent la misericorde, la pitiè, & la charitè; erreur, qui ne peut venir d'ailleurs, ou que d'une ignorance grossiere, ou d'une trop grande negligence de n'avoir pas consultè le texte Grec. Ainsi vous voyès que S. Paul en recommandant a Timothée de s'exercer a la piete, donne aussi par mesme moyen, une secrette atteine te aux abstinences, dont il a parlè, & aux autres devotions de pareille nature; signisiant qu'a ces exercices, qui font les delices & lagloire & la pretenduë perfection des hypocrites, qu'il a blamès, il faut substituer la piete, & s'addonner au service de Dieu qu'il nous a luy-mèsme ordonne dans l'Evangile de son Fils. D'où reluit clairement le sens du verset suivant, qui est le sujet du deuxieme article de nôtre action, où l'Apôtre rend la raison de tout ce qu'il a ou dit expressément, ou compris tacitement dans l'ordre, qu'il a donne a Timothées Exerce-toy a la piete. Car (dit-il) l'exercice corporel

sur l'Epitre I. a Timothée. corporel est profitable a peu de chose; mais la Chap. piete est profitable a toutes choses. Cest IV. comme s'il disoit; le ne t'ay rien dit des abstinences, que ces gens estimeront tant, qu'ils en feront des loix, les commandans comme des choses necessaires, parce que cette discipline & les autres semblables, quelque état que l'on en vueille faire, ne sont aprés tout que des exercices corporels, qui ne peuvent, que fort peu profiter en la religion, qui a sa racine, & son tige, & toutes ses principales branches dans le cœur. Au lieu de ces exercices peu utiles, je t'ay uniquement recommande la piete; parce qu'elle est profitable en toutes sortes & a toutes choses. Il ny a ni lieu ni temps, ou elle n'ait son usage; Si bien qu'elle est non simplement utile, mais absolument necessaire; C'est là le sens clair & simple & coulant de ces paroles de S. Paul; & je ne comprens point comment un ancien interprete Grec, florie homme d'ailleurs tres-savant & tres-sur ce eloquent, a si lourdement bronche dans lieu. un si beau chemin, que de s'imaginer, in i. que l'Apôtre par l'exercice corporel en-Tim. F. tende ici l'exercice de la course, & de

Chap. la lutte, & autres semblables qui étoient alors en usage parmy.les Grees, pour fortifier & dresser le corps; comme vous diries aujourdhuy jouër a la paume, danser, tirer des armes, picquer des chevaux, & autres exercices de mesme nature. Cette exposition est étrange, & si surprenante, qu'a peine se peut-il rien dire de plus éloigne, & du dessein & des paroles de l'Apôtre. Elle luy donne un sens, qui ne tient a rien, qui n'a nul rapport avec ce qu'il a dit, ni avec ce qu'il dira; & qui se fourre s'il faut ainsi dire, impudemment dans un lieu, où il n'a que faire, & au milieu d'autres pensées, qui en sont tout a fait cloignées. Mais cet auteur decouvre assez, que c'est la passion du jeusne, qui le jette dans ces absurdités; quand il rebute rudement l'exposition de ceux, qui par l'exercice corporel entendoient le jousne. Il s'écrie contr'eux, disant que cela ne se peut. Pourquoy (dit-il) parce que le jeusne n'est pus un exercice corporets mais spirituel. Si est-ce pourtant, que tout le monde sait assés qu'en parlant du jeusne proprement & non metaphoriquement c'est un exercice du corps, & non

& non de l'esprit; étant clair, que c'est Chap. le corps, qui jeusne & non l'esprit. Et je IV. ne sçay, où étoit l'esprit de ce grand homme, quand il nioit une verite si évidente. Mais pour prouver son paradoxe, il en allegue une raison, qui n'est pas moins étrange. Car pourquoy penfés vous, qu'il ne vueille pas nous accorder ce que tous les sens, & toute la raison de la nature; voyent & reconnoissent clairement; que le jeusne est un exercice du corps: C'est, dit-il, parce que si c'étoit un exercice du corps, il nourriroit les corps; aulieu qu'il le fond, & le maigrit. A son comte danser & voltiger, & courir ne sont pas des exercices corporels; puis qu'ils nourrissent encore moins le corps, que ne fait pas le jeusne, & le consumeroient mesme plûtost, si on les continuoit sans intermission, plusieurs jours & plusieurs nuits, comme quelques uns ont fait leurs jeusnes. Il est vray que l'Apôtre n'entend pas icy patticulierement, ni seulement le jeusne; mais il est clair pourtant, que le jeusne est aussi un de ces exercices corporels, dont il parle. Car il appelle le jeusne & les abstinences de certaines viandes, & autres

Chap. I y. autres semblables disciplines, des exercices corporels, parce qu'elles alterent, affligent, & mal traitent le corps; Et comme l'Apôtre le remarque ailleurs luy-même, parce qu'elles n'épargnent nulcol. 2. lement le corps, le tenant bas, & le fraudant, ou de sa nourriture naturelle, ou de ses ornemens legitimes. Et il oppose ces exercices corporels, a ceux de la piete; parce que ceux-ci touchent & alterent l'ame proprement, & directement; & non le corps; ils dechirent le own, comme parlent les Prophetes, & changent ses sentimens, ses pensées, & ses affections; ils fe font dans l'esprit, comme étant le vray service evangelique,par la foy,par la meditation, par la. priere,par l'amour de Dieu,& la charitè du prochain, par la repentance & partous les actes interieurs qui en dépendent. Mais quelque étrange & insupportable, que soit l'exposition de ce passage, qui prend l'exercice corporel, pour les exercices de la course, de la lutte, & autres semblables; la pluspart de nos adversaires ne laissent pas aujourdhuy. de la suivre pour l'interest de leurs erreurs. Et afin de l'addoucir ils suppo-

sent.

sur l'Epitre I. a Timothée. sent, que S. Paul fait ici une comparai-Chap. fon entre les exercices du Chrétien, & IV. ceux des lutteurs & des autres athletes, ou combatans aux jeux de prix de la Grece; semblable a celle, qu'il en tire ailleurs dans le neuviesme chapitre de la premiere épitre aux Corinthiens. Mais ils se mocquent du monde. Car pour le lieu, qu'ils alleguent, cette comparaison, qu'ils disent, y est toute claire. Il y est expressément parlè de ceux qui courent dans la lice, des lutteurs & de leur regime, & de la couronne corruptible qu'ils 1. Cor. recevoient pour le prix de leur victoi-26. re, & tout cela yest expressément opposè ala course, & au combat, & ala couronne incorruptible du Chrétien. Mais icy nous ne voyons rien de sent blable. L'Apôtre y commande seulement a Timothée de s'exercer en la piete, & en allegue cette raison. Car (dit-il) l'exercice du corps profite a peu de choses; mais la piete est profitable a toutes choses. La tissure de ses paroles ne montret-elle pas evidemment, que son dessein, est de détourner Timothée de l'estime de cet exercice corporel, dont il rabbaisse & ravalle le prix, & de l'empescher de

Chap. s'y attacher, ou de s'y occuper beaucoup. Ce n'est donc pas des exercices de la lutte, ou de la course, qu'il parle; puis que c'étoient des choses si éloignées de la profession, des meurs, & de la gravite, & de l'humeur mesme de Timothée, que c'eust étè une pensée tout a fait ridicule de se mettre en peine de l'en décourner : Mais pour les exercites des abhinences & des jeusnes & d'autres semblables devotions, ce qu'il venoit de dire des abstinences des seducreurs, luy donnoit une occasion toute evidente d'en toucher ici quelque mots & le grand état que quelques uns en faisoient dés-lors, & que plusieurs autres en feroient a l'avenir, l'obligeoit a nous en donner cette instruction; semblable a quelques autres sur le mesme sujet, qui se treuvent ailleurs dans ses écrits; comme notamment a la fin du chapiere deuxiesme de l'Epître aux Colossiens. Et si vous en croyés ceux de Rome, l'humeur mesme de Timothée le requeroit ainsi. Car, ils s'imaginent qu'il avoit eu une si grande opinion de cette sorte d'abstinences, que c'est la qu'ils rapportent ce que nous lifons

sur l'Epitre I. a Timothée. lisons de luy, qu'il ne beuvoit, que de l'ean; Chap. voulant que ce qu'il en faisoit fust par 1V. devotion, & non pour aucune autre raison naturelle, ou civile. Et en effet Thomas d'Aquin, & Brunon, l'auteur Thom. des Chartreux, y rapportent ces mef-non sur mes paroles, que nous expliquons, di-ce lieu. fant, que l'Apôtre, qui voyoit que Timothée étoit trop addonne aux abstinences, a creu le devoir avertir de preferer la piete a l'abstinence; & que c'est ce qu'il entend par l'exercice corporel. Mais quelle apparence (disent ceux qui l'entendent autrement) que l'Apôtre eust parle du jeusne, comme il fait Est. ici de l'exercice corporel ? 82 qu'il eust Heffel. dit, que le jeusne est utile a peu de cho-lieu és se? & là dessus ils declament les louan-Bell.l.2. ges du jeusne, rapportant tout ce qu'ils de bon. treuvent a son avantage dans l'Écriture, & dans les Peres. l'ay desja dit, qu'il ne parle pas du jeusne simplement, mais de toutes les abstinences & devotions, & disciplines externes & charnelles, qui étoient des ja, ou qui pouvoient estre mises en usage dans la religion. Et quant au jeusne en particulier il est vray que si l'Apôtre en eust

17.6

Chap.

eu la grande opinion qu'en ont maintenant le Pape & ceux de sa communion, il n'eust peu en parler, comme il fait ici des exercices corporels. Mais il en a tenu ce langage tout expres pour refuter leur erreur, & pour en garentir les fideles. Car au reste, qu'y a-t-il en ce qu'il dit de contraire a la verite de la chose mesme? Il dit que l'exercice corporel profite a peu de chose. Et celan'est il pas vray du jeusne, aussi bien que des autres exercices corporels? l'avouë, que les jeusnes ont souvent servi aux fide-, les; Iavouë que nous les pouvons & devons pratiquer aux occasions, soit en public, soit en particulier; a l'exemple des fideles du vieux & du nouveau Testament; & que cela se fait utilement. Mais aussi voyés vous que S. Paul ne dit pas absolument, que ces exercices-là ne profitent de rien du tout. Il dit seulement qu'ils profitent a peu de choses : ayant ainsi balance son discours avec une admirable sagesse, afin que si entre ces exercices corporels il y en a quelqu'un, qui puisse estre de quelque usage, comme nous confessons qu'est le jeusne, nous ne le negligions pas; ni ne nous imaginions

sur l'Epitre I. a Timothée. nions qu'il l'air voulu condanner. Il Chap. nous avertit seulement, que ceux-là IV. mesme de ces exercices, qui ne sont pas inutiles, ne sont pourtant pas d'une fort grand' utilité, que le profit que l'on en peut tirer, est petit, & pour peu de choses; sur tout en comparaison de la pietè, qu'il leur oppose. La pietè est vtile en tout temps. Le jeusne le plus louable de tous les exercices corporels; n'est pourtant utile qu'en certaines occasions. Il n'y a point de temps, où la pietè ne soit a propos. Il y en a, où le jeusne seroit hors de saison & de mauvaise grace, tesmoin ce que disoit nôtre Seigneur de ses Apôtres conversans encore avecque luy; Pouvez vous faire Luc. 5: jeusner les gens de la chambre du nouveau marie, pendant que le nouveau marie est avec eux? Il n'y a point de jour en l'année, où la piete n'ayt son usage. Mais il y en a plusieurs, dont les plus grands admirateurs du jeusne n'ont pas laissè de le bannir; & mesme par loy expresse. Il y a des rencontres, où ce seroit offenser Dieu de jeusner; comme dans une indisposition, ou dans une foiblesse, où l'aliment est necessaire pour II. Volume

Chap.

la conservation de la vie. Mais il n'y a pas un moment en toute nôtre vie, où la piete n'ayt son lieu. De plus le jeusne fert fouvent; mais l'on ne peut nier qu'il ne nuise aussi quelque fois, selon les temperamens & l'état des personnes, au lieu que la piete ne nuit a pas un, elle profite vniuersellement a tous. Et enfin le principal est, que la pietè est le vray service de Dieu; c'est son image & la perfection legitime de la creature raisonnable, agreable au Seigneur, & utile aux hommes de par elle mesine; au lieu que le jeusne n'est rien de tout cela. C'est seulement une aide, & un moyen,qui rend par fois du service a la pietè, en châtiant la plenitude du corps, & rabbatant par ce moyen tout ce qui pourroit troubler les fonctions de l'efprit qui vacque au service de Dieu. C'est a quoy il sert & a l'égard de cet effet qu'il est bon & utile. De soymesme c'est une chose, qui n'est moralement ni bonne ni mauvaise, & qui ne fait aucune partie de l'image de Dieu.

Tertull. Il faut croire de tout nôtre cœur (disoient de 1cjunio c. les anciens Chrétiens contre les Mon-2. p.702 tanistes) Gaimer Dieu de toute nôtre ame

sur l'Epitre I. a Timothée. & nôtre prochain comme nous mesme. La Chap. loy & les Prophetes consistent a faire ces deux commandemens, & non a avoir les poumons & les intestins vuides. Et que toute la valeur du jeusne soit en son effet, & non en luy-mesme, il est evident. Car tout le monde confesse, que le jeusne sans la piere ne sert de rien; au lieu que la piete sans le jeusne ne laisse pas non seulement de servir, mais mesme de sauver. Combien y a-t-il de jeusneurs entre les Pharisiens, les Encratites, & les Montanistes, & les Manichiens, & combien y en a-t-il encore aujourdhuy parmi les Armeniens, & les Etiopiens incomparablement plus austeres, que les Moines les plus estimes de Rome? combien entre les Mahometans, & entre les Payens mesmes, qui avecque toute cette discipline n'ont pas laissè de perir? Mais nul de ceux qui servent Dieuen la pietè, n'est jamais peri, ni ne perira. Etsi entre les pieux, il se treuve quelqu'un, qui ayant sidelement & constamment servi Dieu jusques a la fin,n'ait pourtant jamais jeusnè (comme en effet nous ne lisons point, qu'il soit fait nulle mention de cet exercice

dans l'histoire d'Abraham, & des autres Patriarches) qui doute qu'un tel homme ne soit sauvè ? Ainsi vous voyés qu'en faisant comparaison du jeusne avecque la pietè, ce que l'Apôtre dit des exercices corporels, luy convient veritablement, qu'il est prositable apen de chose; au lieu que la piete est profitable a toutes choses. Et cela est si clair, que plusieurs grands hommes de la communion Romaine mesme, exposans cet exercice corporel, dont parle ici l'Apôtre, l'ont expressément entendu du jeusne, Enleurs & de l'abstinence; comme Thomas,

Comm. Brunon, Anselme, Denys le Chartreux, passage. & du temps de nos peres, le Cardinal Cajeran, & le celebre Docteur de Sorbonne d'Espence. Et quant a ce qu'alleguent ceux, qui en ont un sentiment contraire, que l'on ne peut pas dire, que le jeusne ne serve qu'a peu de choses, puis que le Seigneur luy promet la vie Matth. eternelle dans l'Evangile de S. Mat-

thieu ; Quand tu jeusnes (dit-il') oins ton chef & lave ton visage, afin qu'il n'apparoisse point aux hommes, que tu jeusnes, mais aton Percen secret; & ton Pete qui te voit

en secret, re le rendra a decouvers saucete a cela

a cela dis-je, je respons, qu'ils abusent Chap. evidemment de ce passage; où il est clair, que nôtre Seigneur nous recommande, non le jeusne, mais la sinceritè & simplicité d'une vraye pieté, qui foit pure & exempte de toute hypocrisse; qui se contente des yeux de Dien fon Pere, fans rechercher la louange des hommes, sans faire parade de ses devotions devant eux, sans leur montrer ses aumônes, & ses prieres, & ses jeusnes, comme en usoient alors les Pharifiens, & comme en usent aujour-6.2.5. dhuy la plus part des Moines de la 16. communion Romaine, qui publient jusques aux moindres fonctions de leur penitence, en portant les marques sur leurs personnes, sur leur visage, sur leurs habits, dans leurs paroles, & sur les portes mesmes de leurs maisons. A ceux-là Iesus Christ ne promet rien, il Matth. dit que c'est au monde, dont ils cher-6.2.5. chent les applaudissemens, de les payer; comme il le fait aussi en cette vaine monnoye. Mais quant aux fideles, vrayement religieux, s'ils servent Dieu en esprit & en verité, n'attandant leur salaire, que de luy sans rien pretendre des

des hommes, & ne tachans de plaire, qu'a luy, & non aux hommes; il les asseure que ce souverain Seigneur, qui les voit, & les sonde jusques au secret de leurs cœurs ne les frustrera point de leur esperance. C'est - là tout le bût, & tout le sens du passage. Il y fait mention du jeusne, comme d'une suite de la vraye penitence, ou comme d'une aide ala priere; & comme d'une chose, dont les Pharisiens faisoient l'un des principaux instrumens de leur vanite, & de leur hypocrisse. Vous savez ce que l'un d'eux alleguoit a Dieu dans son temple mesme, entre les autres exploits de sa Iuc. 18. devotion pretenduë; le jeusne deux fois la semaine; & ce que disent d'eux a nôtre Seigneur les disciples de S. Iean;

Matth. Pourquoy nous, & les Pharisiens jeusnons nous souvent? Ce n'est donc pas au jeus-Rom. 14 ne, qu'il promet le ciel; le Royaume de Dieu n'est ni viande ni breuvage; & celuy . 17.

1. Cor. qui ne mange point n'a a cet égard nul avantage, au dessus de celuy qui mange; mais il le promes a la vraye penitence, que le jeuine pu & sans hypocrisse accom-pagne presque necessairement; Il les promet a la vraye piete, qui s'exerce devant

devant Dieu en toute sincerité, ne cher-Chap. chant ni dans ses prieres, ni dans ses aû-IV. mones, ni dans ses jeusnes, ni en un mot dans aucun de ses exercices, soit interieurs & spirituels, soit exterieurs & corporels, autre approbation que la sienne. C'est ce que l'Apôtre luy promet aussi en ce lieu, disant que la piete a les promesses de la vie presente, & de celle qui est a venir; ce qu'il faut toûjours entendre dans l'opposition, qu'il fait ici entre l'exercice corporel, & la piete, c'est a dire qu'il signifie non seulement, que la piete a ces promesses, mais de plus encore que l'exercice corporel ne les a pas. Quand il dit, que la piete a ces promesses, il entend que c'est a elle, que Dieu les addresse; que c'est a elle qu'elles appartiennent; que Dieu enfin ne fait ces promesses de la vie presente, & de celle qui est a venir, qu'a la seule piere; c'est a dire a son vray service; & non a aucun exercice corporel, ni a aucune autre devotion, ou discipline, de quelque nature quelle soit. Pour la vie a venir, c'est a dire celle, que nous esperons, pleine de bon-heur & de gloire celeste & immortelle, en l'autre siecle eternel,

Chap.

eternel, qui sera revelè au dernier jour de celuy-ci; la chose est claire & indubitable; L'Ecriture promettant par tout co grand & riche salaire a la piete des: vrays fideles, & en excluant tous les autres, qui auront vescu en ec siecle sans cette piete. Mais pour le promesses de cette vie, c'est a dire de celle que nous passons sur la terre avecque les autres hommes, Memble que ce soit une chose étrange, & difficile a croire, qu'elles appartiennent aussi a la piete. C'est pourquoy j'approuve fort la belle & judicieuse remarque de ceux, quil M. de prennent la particule & dans les paroles de l'Apôtre, les promesses de la vie propassage sente & de celle qui est a venir, non dans le sens qu'elle a ordinatrement dans le langage, où elle ne sert, qu'a en lien simplemet les parties les unes avec les antressmais dans un autre, où l'Ecriture l'employe quelquefois, pour comparer ensemble les choses qu'elle conjoint, valant autant en ces lieux imque st l'on disoit aussi bien que, ou ainsi que sam dont il y a divers exemples; * de forte 1065, 7. que S. Paul en difant, que la piete a les Prou.11. promesses de la vie presente & de celle, qui est

chap. dans la creance de chacun; Vous m'alleguès contre cela la croix, dont Iesus Christ charge tous ses sideles dés l'enmatth. trée de sonécole, & l'oracle de ce mes-

me Apôtre dans un autre lieu, que tous zim ceux qui vivront selon la pietè Chré-

qu'il dit encore suy mesme ailleurs, que si nous n'avions esperance en Christ, qu'en cette vie, nous serions les plus miserables de tous les hommes; & enfin l'expe-

1. Cor. rience de tous les siecles, qui ont toû-15. 19. jours veu les vrays serviteurs de Dieu dans l'affliction, & dans la souffrance. Mais afin d'augmenter vôtre étonnement, jajoûte que l'Apôtre entend encore plus, que ce que vous treuves si étrange. Car il signifie, que non seulement la piete a les promesses de la vie presente; mais encore de plus, qu'il n'y a qu'elle qui les ait; & que par confequent, l'impieté est malheureuse dés cette vie, & non seulement en l'autre; puis que nul ne peut rendre les hom-: mes heureux que Dieu seul, & que d'autre part il ne donne le bonheur, qu'a ceux a qui il l'a promis. Ce sone là, mes Færes, les deux paradoxes, que S. Paul

187

S. Paul nous découvre aujourdhuv, Chap. grands & étranges & incroyables au 1 V. sens de la chair, je l'avouë, & dont la rejection est la vrave cause du malheur de tous ceux qui perissent; mais qui font neantmoins l'un & l'autre trescertains,& dignes d'estre entierement reçeus avec une pleine & entiere foy. Mais pour en comprendre la veritè, ôtès moy, je vous prie, premierement hors de vôtre esprit cette fausse & folle fantaisie, que ce soient les richesses, les honneurs, les maisons & les palais, la paix, la fante & les autres choses de dehors, qui facent l'homme heureux icy bas. L'experience nous a affés convaincus de la fausseté de cette opinion chimerique. Le bien de l'homme depend de l'état de son esprit; S'il est paisible & tranquille, s'il est content,s'il ressent une grand douceur de joye dés-a present, & s'il a une grande & ferme esperance bien établie pour l'avenir, étant dés maintenant asseure de jouir dans peu d'années d'une beatitude eternelle. Ie ne voy pas qu'il y ait rien sous le ciel, qui puisse disputer du bonheur avec un homme ainsi fait. Or c'est

Chap.

c'est l'état, où Iesus Christ promet de mettre dés ce fiecle tous ceux qui croiront en luy, par sa paix & par sa joye, qu'il épandra dans leurs cœurs par son esprit, par la suffisance de sagrace, & par l'assistance continuelle de sa sainte providence. Il ne remet point a leur donner ces biens en l'autre siecle. Il nous les communique dés celuy-ci, & nous paye contant (s'il faut ainsi dire) cette grand' fomme, qui vaut mieux toute scule que tous les biens du monde ensemble. Certainement la pieté à donc aussi les promesses de la vie presente, & non seulement de celle qui est a venir. Pour les croix, & les persecutions, & les souffrances des fideles, c'est en vain que vous les opposés a la foy de Dieu. Il ne nous a promis nulle part de nous en exempter; Au contraire il nous les denonce par tout; Mais ce qu'il nous promet, & qu'il tient fidelement a tous ceux, qui croyent en luy, c'est que nul de tous-ces maux là ne nous ôtera, ni ne nous troublera la jouissance des biens, qu'il nous a promis & donnès; mais qu'au contraire il tournera tellement tous ces accidens a nôtre bien, qu'ils

sur l'Epitre I. a Timothée. qu'ils serviront eux mesmes a nous en Chap. affeurer la possession, & a nous les ren-IV. dre plus doux & plus sensibles; nous faisant par des miracles de sa providence treuver la paix dans la guerre, la tranquillitè dans le trouble, la joye dans l'ennuy, l'honneur dans l'opprobre, la gloire dans l'ignominie,& en fin la vie dans la mort. Et c'est ainsi qu'il faut Matth. entendre ce que le Seigneur nous pro-Marc met dans l'Evangile, que nous recouvre-10 19. rons dés maintenant en ce temps-cy le centuple de tout ce que nous aurons perdu pour luy en ce monde, avec persecutions (remarquès bien ce mot) & au siecle a venir la vie eternelle. S. Paul dit, que nous serions tres-miserables, si nous n'avions esperance en Iesus Christ, qu'en ce monde. Il est vray; mais il n'accorde pas, que nous foyons miserables (a Dieu ne plaise) puis qu'il enseigne par tout, Rom. 8. que nous avons une esperance si belle & 21. si grande, qu'en quelque sorte elle sauve Hebr.6. des maintenant, & sicertaine, qu'il la compare a une ancre, qui fichée dans le ciel nous maintient fermes dans les plus grandes agitations de cette vie. Cela ainsi éclairei, l'autre point n'a nulle

nulle difficulté non plus. Car si vous mettés a part la soye, & l'or, & l'argent, & les joyaux, & les couronnes, & les richesses, & les dignites, & la sante, & la force,& la beautè,qui luisent, ou sur les impies, ou a l'entour d'eux, & qui trompant, nôtre jugement par l'éclat d'une fausse apparence, nous les font estimer heureux; & si perceant tout ce dehors; vous pouves voir leur dedans; les frayeurs de leurs consciences, les passions qui déchirent leurs ames, & la guerre, qu'elles y entretiennent, les desirs, les craintes, les regrets, les envies & les haines, qui les tourmentent incessamment, la desiance, la solicitude, l'incertitude, l'ignorance, les maux, qu'ils endurent pour commettre leurs crimes, & ceux qu'ils souffrent encore aprés, pour les avoir commis, vous reconnoistrés sans difficulte, que ce sont les plus miscrables de tous les hommes; & que si Dieu ne leur a point promis de les rendre heureux en cette vie; aussi ne le sont-ils nullement; & que la menace, qu'il a prononcée contr'eux s'exe-Iln'y a point de paix pour les mêsiecle.

Es. 57. cute punctuellement sur eux dés ce chans,

chans, a dit mon Dieu. Ils sont comme la Chape mer, qui est en tourmente, & qui ne se peut IV. appaiser. C'est là, chers Freres, ce que nous avions a vous dire sur cette excellente leçon du faint Apôtre. Apprenés y premierement a mêpriser ce grand attirail de ceremonies, & de disciplines, dont ceux de l'Eglise Romaine font parade, & en l'observation desquelles, ils font confister leur Christianisme presque tout entier; leurs abstinences, leurs caresmes, & leurs autres jeusnes, leurs pelerinages, toutes les diverses fassons de leurs macerations, & flagellations, leurs rosaires & leurs chappelets, leurs grains benits & leurs agnus Dei, leurs reliquaires, leurs scapulaires, leurs croix, les repetitions de mesmes oraisons; les habits, les veilles, & les bizarres formes de vie de leurs Moynes, & de leurs religieuses. Questce que tout cela, finon un exercice corporel ? qui afflige, ou lasse, ou travaille le corps inutilement? Ie laisse le venin de l'opinion, qu'ils en ont, s'imaginant qu'en observant & pratiquant ces choses là, ils satisfont réellement pour leurs pechès & pour ceux d'autruy,

192

chap. d'autruy, & meritent non seulement in ciel, mais mesme les plus hautes places

du Ciel. le laisse leur temerité d'avoir osè sans loy, sans commandement; & sans parole de Dien bailler, & ordon+ ner tant de choses a son peuple, & de vouloir les faire passer pour autant de parties de son service legitime. Mais qui ne voit au moins, que le caractere que l'Apôtre imprime icy a tous les exercices corporels, assavoir de profiter a peu de chose, leur convient parfaitement? Encore peut-on dire de la plus grand'part de ces exercices des moynes, & du peuple de Rome, qu'ils ne servent de rien du tout. Car dans la religion Chrétienne il faut tenir pour inutile tout ce qui n'a nulle force pour nous sanctifier, & pour nous rendre meilleurs, que nous n'étions. Quel visage peut avoir pour cela de ne point manger de chair chaque semaine, depuis qu'il est Vendredi, jusques a ce qu'il foit Dimanche? & de s'en abstenit pareillement tous les ans quarante fix jours devant Pasque? L'eau benite, dont ils s'arrosent le visage, les cendres qu'on leur jette sur le front; les disciplines,

. sur l'Epitre I. a Timothée. phines, dont les plus devots se déchirent Charle le corps, les chappelets & les reliquaires, & les scapulaires, sans lesquels il y en a qui n'oseroyent marcher; tout cela rend-il une ame, ou plus vertueuse,ou plus contente? Et deux ou trois oraisons qu'on leur voit repeter tout bas autant de fois, qu'il y a de grains en leur chappelet,& où ceux, qui les disent n'entendent rien eux-mesmes la pluspart, ont elles quelque vertu occulte pour les rendre bien-heureux? Les lesuites nous racontent pour une merveille de devotion, qu'une de leurs Hist die écolieres disoit tous les jours Iesus Iapon.l. Maria, cent quarante mille fois, qu'une T.2.p. autre regitoit l'Ave Maria trois cent ?7,2. fois par jour † & une petite fille, cin-Isponl. quante fois. *Certainement il y a grad' des leapparence, qu'une si prodigieuse repe-suites l. tition pouvoit bien lasser leur langue, b. del'a & ennuyer leur esprit, si elles en # 42 avoient; mais qu'elle amandast leurs nales meurs, ou qu'elle fust agreable a nôtre des Iez Seigneur, qui défend expressément ces de Car vaines redites de paroles en la priere, nada j'ay bien de la peine a le croire. le n'au-p13. rois jamais fait, si je voulois examiner Matthe

II. Volume

les 6.7.

Chap. IV.

les regles, les habits, & les services des Moynes a cette parole de l'Apôtre; & montrer, que tous les moyens de leur pretendue perfection, ne sont que des exercices corporels, qui ne peuvent ter, qu'a fort peu de chose. Car fi aut estre étrangement credule pour s'imaginer qu'un Chrétien soit plus parfait, que les autres pour porter des sandales aux pieds, ou pour montrer ses jambes nues a tout le monde, ou pour estre vestu d'un drap rapiece, ou pour aller mendiant son pain par les rues avec un bissassur l'epaule, ou pour avoir le menton, les uns ras, & les autres barbu, ou pour ne manger que de l'huile & du poisson route sa vie; ou pour ne parler qu'a certaines heures, ou pour faire cent choses pareilles, dont on ne voit nulle raison ni dans l'Ecriture, ni dans la lumiere de la nature. Mais S. Paul nous fournit encore ici un autre moven pour découvrir la vanite de tous ces exercices. Car il dit que la piete, où il veur que nous nous exercions,a les promesses de la vie presente, & de celle qui est a wenir; Off est-ce que les Moynes treuvent, que Dieu ait jamais rieh promis

les, infinies en nombre aussi bien, qu'inutiles & steriles en fruits, contentons nous de cette riche, & utile, & salutaire pietè a laquelle S. Paul nous commande de nous exercer; Elle suffit pour nous rendre heureux a jamais & sur les

nous rendre heureux a jamais & sur la terre,& dans les cieux. Pensons, que la persection du Christianisme consiste toute entiere dans un vray & raison-

nable service de Dieu; Que le meilleur

& le plus faint exercice, où nous puisfions nous occuper est de luy obeir, de mediter & de pratiquer sa parole; Que la plus agreable victime qu'on luy puisse offrir; est une bonne ame & un en-

tendement chaste, & un sentiment sinoa. cere & veritable,& que le plus homme de bien est le plus religieux. Qu'exercer l'innocence, & la justice, s'abstenir de route fraude, servir de bon ceur les autres hommes, sont les plus saintes ceremonies, les plus parfaites, & les plus agreables a nôtre Createur. Cétoient là autrefois les sentimens des premiers Chrétiens, comme ils nous les declarent eux mesmes par la bouche de l'un de leurs meilleurs & plus anciens advocats. Mais suivons, je vous prie, Mes Freres, ces beaux & nobles sentimens non de parole & de profession seulement, mais en effet & en veritè & de bonne foy; Qu'ils paroissent, qu'ils luisent, qu'ils éclatent en toutes nos mœurs; Que l'on ny voye rien de bas, ni de sordide, ni d'indigne de Iefus le Fils de Dieu, dont nous nous disons religieux. Caril ne nous servira de rien d'avoir secouè le joug importura

sur l'Epitre I. a Timothée.

1973

de tous ces vains & puerils exercices cor- Chap. porels, sous lesquels ont gemy nos Peres, si nous ne soûmertons nos personnes au doux joug de Iesus Christ, si nous ne cheminons selon sa regle, & n'observons exactement les ordres saints de sa religion; comme au contraire il ne nous nuira de rien de n'avoir jamais eu de part a aucune des disciplines corporelles du Pape & de fes Moynes, pourveu que nous ayons fidelement & inviolablement observe les exercices spirituels, & divins de la piete Evangelique, puis que Dieu qui ne peut mentir, luy a promis les biens de la vie presente & de celle qui est a venir. A luy feul vray Dieu Pere, Fils & Saint Esprit, soit honneur & gloire a jamais. AMEN.

, 3 SERMON

Chap. I Ÿ.



nonce a Charenton

Chapitre IV. Verset 10.

SERMON VINT NEVVIESME.

le 13. I anv. 1658.

Car c'est aussi pour cela, que nous travaillons, & que nous souffrons opprobres pource que nous esperons au Dieu vivant, qui est le conservateur de tous les hommes. mais principalement des fideles.

Hers Frenes; La patien-

ce, & la constance des fideles dans les fouffrances attachées a la profession du Christianisme, est l'un des plus sensibles argumens de sa verité. S. Iustin, l'un des plus anciens de nos écrivains, dit qu'avant qu'il eust embrassè la foy de l'Evangile, étant encore alors philosophe Platonicien, cette consideration sut la premiere chose qui le toucha,& qui luy fit reconnoistre l'innocence des Chrétiens, & la vanité & fausset des calomnies que l'on épandoit contreux pour les rendre odieux au monde; jugeant dit-il qu'il n'étoir pas possible, que des

Apol. p.

gens

sur l'Epitre I. a Timothée. gens, que je voiois souffrir courageuse- Chap. ment pour leur religion la mort, & les autres choses, que les hommes craignent le plus naturellement, fussent des perdus & des impies, comme leurs ennemis les depeignoient. C'est pourquoy l'Eglise a nomme dés le commencement ceux qui meurent pour Iesus Christ ses Martyrs, c'esta dire ses resmoins, & leur mort un martyre, c'est a dire un tesmoignage, parce qu'en s'y soûmettant plustost que de renier son nom, ils deposoient hautement, que sa doctrine est veritable & divine. Et ce glorieux tesmoignage fut d'une si grande efficace, qu'au lieu qu'il sembloit Tertull. que les morts, les supplices & les souf- rapolog. frances des Chrétiens devoient éteindre l'Evangile, & en étouffer la profession, il arriva tout au contraire, que sa fumiere en éclata d'avantage, & que le nombre des fideles augmentoit par ce moyen au lieu de diminuer; D'où vient cette parole d'un ancien, que leur sang étoit la semence de l'Eglise; qu'ils multiplioient en mourant, & que plus on en abbatoit plus il en naissoit dans le mon-

de. le sçay bien que leurs ennemis fai-

foient

soient passer leur constance pour une Chap. pure opiniatrete; & les actions de leur generosité pour des saillies d'un esprit mutin & acariatre, comme il paroist de ce que nous en lisons encore aujourd'huv dans un livre de Pampereur Marc Aurele, Prince d'ailleurs fort fage & fort louable, mais qui dans le ju-3 de sa gement, qu'il fait des Chrétiens, s'est laissè aller aux faux & violens prejugès

de son Paganisme, & au dédain de cette siere philosophie dont il étoit éperdument passionne. S'il eust pris la peine de considerer le fonds de l'Evan-*gile, & d'examiner ses enseignemens sans passion, & d'apporter a cette étude une partie seulement du soin & du temps, qu'il avoit mis en celle de la phichose en losophie; il eust affurément change de fin Ep, langage, & reconnu que la fermete Trajan, des Chrétiens étoit, non une aveugle & forcenée opiniatreté, comme il le pensoit follement, mais une constance raisonnable, & une resolution tres-bien fondée. Car, je vous prie, pourquoy n'eussenteils pas souffert pour la gloire d'un Maistre qui étoit mort pour leur faut, & de la bonte auquel ils étoient

asseurés

asseures de recevoir la bien-heureuse Chap. immortalité? Si vous condannés la lv. creance mesme qu'ils en ont, vous avés tort de rejetter ce que vous n'avez pas examine, & qui est incomparablement mieux fondè, que la foy que vous ajoûtés aux paroles de vos philosophes. Aprés tout, c'est une inhumanité bien indigne de la moderation & de la sagesse, qui paroist dans le reste de la vie de ce Prince, de faire brûler, massacrer, & tourmenter cruellement des personnes qu'il croioit malades. Il n'y a point de philosophie, qui pour guerir des opiniastres ordonne de les rôtir & consumer a petit feu; comme ses officiers & traiterent les pauvres Chrétiens de Lyon & de Vienne presque sous ses yeux, & aprés ses ordres. Ce remede est trop violent pour un Prince, qui fait profession de sagesse, Il étoit plus digne d'un barbare, d'un Neron, ou d'un Domitien que de Marc Aurele. Mais quoy que les Payens dissent des Chrétiens, ils ne croyoyent point en leur cœur qu'ils fussent simplement opiniâtres. Vne opiniâtrete sans raison n'eust peu ny saisir tant de personnes de tous fexes.

sexes & de toutes nations, & conditions; ny leur faire souffrir tant de maux, & de tourmens, a quoy ils écoient condamnés & exposés par les loix publiques. l'avoue que l'antiquitè & l'accourumance a une tres-grand' force sur l'esprit des hommes pour enraciner dans leur cœur la persuasion de la verité d'une religion, qui bien que fausse & vaine au fonds, leur a étè baillée par leurs ancestres, autorisée par une observation de plusieuts siecles, & par l'exemple d'une ou de plusieurs nations; d'une religion, où ils sont nais, où ils ont étè éleves, dont ils ont succè les sentimens avecque le lait, & pratiquè les mysteres dés leur enfance, & qu'ils ont veu suivre a leurs Princes & a leurs sages, & a leurs peres & a leurs meres, & a toutes les personnes, pour qui nous avons naturellement de la veneration; qui leur a encore étè rendué recommandable par la pompe des ceremonies, & par les sophismes des sçavans, & par les douceurs de la fable, & par l'apparence des miracles supposés, & des visions feintes a plaisir, & par de semblables aftifices, dont l'erreur ne manque

Sur l'Epitre I. a Timothèe. manque jamais de farder ses inven-chap ions. C'est-ce qui maintint quelque 1V. emps le Paganisme dans le monde, C'est-ce qui y conserve aujourdhuy le Mahometisme, & les autres fausses reigions, qui y ont vogue. C'est-ce qui y forme ce qu'elles ont de faux Maryrs. Car on ne peut nier, qu'elles n'en yent quelques uns. l'avouë encore, que l'ardent desir d'une vaine gloire igit assés puissamment dans les ames les hommes pour en porter quelquesins a souffrir les tourmens & la mort, & a mespriser leur vraye & solide vie pour en aquerir un autre fausse & imaginaire, qui ne consiste qu'en la reputaion, & en l'opinion que le monde a le leur generosité, & dans les discours que l'on en tient, & dans les honneurs, ju'on fait a leur nom. Ce fut le motif le la mort de ce vieux fou de philosoohe, nommè Peregrin, qui se jetta von ontairement luy-mesme dans un seu, qu'il avoit preparé pour cet effet, sous es yeux de toute la Grece dans l'assemolée des jeux Olympiques, afin que l'on parlait de luy, & que les enfans & les ots deifiassent Peregrin. C'est pour-

quoy;

Chap. quoy, il ne se faut pas beaucoup éton. ner, que l'erreur'& la superstition ayent aussi quelques martyrs, dans une communion, où on les canonize; & où on les fait servir & invoquer avec des honneurs divins. Des esperances d'un bien beaucoup moindre, que celuy-là, font tous les jours exposer les hommes aux plus grands dangers & a la mort mesme. Mais il est évident, que nulle de ces deux considerations n'avoit lieu dans les souffrances du premier & plus ancien Christianisme. Ce n'étoit pas une religion, que l'antiquité, ou l'exemple de plusieurs fiecles, ou de plusieurs. nations recommandast. Elle ne venoir que de naistre; & il n'y a rien que ses ennemis luy reprochassent plus sou-Vent que sa nouveauté. Ni la pompe de ses festes & de ses ceremonies, ni la magnificence de ses temples ne charmoient personne en sa faveur. Car elle n'avoit ni temples, ni festes, ni ceremonies. Ni l'eloquence, ni la philosophie n'avoient emploiè pas un de leurs artifices a la farder; L'une & l'autre étoit son ennemie declarée, & ceux qui la mirent en-avant, étoient de pauvres gens,

sur l'Epitre I. a Timothée. gens, nourris en des mestiers mecani-Chap. ques, qui n'étoient jamais entrés en pas 1 1/1 une des écoles, où se formoient les Orateurs, & les Philosophes. Cette religion se presenta au monde toute nuë, & toute nuë qu'elle étoit, elle se sit croire & suivre & aymer avec une persuasion,& une ardeur incomparablement plus forte, que n'avoit jamais étè la passion des hommes pour aucune religion. Il n'est pas possible qu'un si grand & si terrible effet, se soit fait sans quelque cause; Toutes les autres luy manquoient evidemment; Il faut donc avouër, qu'elle avoit avec elle la veritè & le secours de Dieu, qui en est le Pere. Et quant a l'esperance de la gloire mondaine, outre que c'est une pensée, qui ne tombe d'ordinaire, que dans les ames, que la naissance, ou la fortune a élevées bien haut dans le monde, au lieu que le Christianisme n'a étè pour la plus grand part presche & suivy au commencement que par de petites gens, par des personnes pauvres & ignorantes, la bassesse & la foiblesse du monde comme dit S. Paul; * outre cela 1. Con. il faut encore considerer, qu'il n'étoit 1,27.

Digitized by Google

pas possible, que les Apôtres & leus premiers successeurs, esperassent humainement aucun honneur dans le monde pour y souffrir les supplices & les morts, comme ils faisoient. Car de qui eussent-ils attendu ces vains honneurs? De l'Eglise? Mais comment, veu que ne faisant que naistre entre leurs mains dans une extresme foiblesse; ils ne pouvoient pas mesme se promettre humainement, qu'elle deust fubsister apres eux ? Du monde ? Mais qui ne voit qu'au contraire ils ne pouvoient esperer de ce côte là, que de l'opprobre & de l'ignominie, des mocqueries & des injures? Confessés donc Payens, que c'est vous qui estes opinia-Atre, & non pas les Chrétiens; vous, qui fermés volontairement les yeux a la lumiere de leur innocence & de leur veritè, qui éclate siglorieusement dans leurs souffrances; vous qui bouchés malicieusement vos oreiles pour ne pas ouir le clair & invincible tesmoignage, que rend a la divinité de cette discipline, leur patience & leur constance admirable dans les tourmens & dans les supplices, que vous exercés contr'eux.

contr'eux. Quoy que vous en pui fiez Chap. ou dire, ou penser, il n'y a que la verite IV. & la divinité de leur creance, qui leur ayt inspirè une si forte & si invincible resolution. C'est pourquoy le S. Apôtre l'un de ces genereux tesmoins de l'Evangile de lesus Christ, ne feint point dans les paroles, que vous avés ouïes; Mes Freres, de nous alleguer fon courage & sa fermete dans les souffrances & dans les opprobres, que son ministere attiroit sur luy de toutes parts, pour une preuve conveincante de cette excellente veritè qu'il avoit ci devant proposée a son disciple, comme une parole certaine, & digne d'estre entierement receuë, assavoir, que la piete ales promesses de la vie presente & de celle qui est avenir. Car c'est aussi pour cela (dit-il) maintenant) que nous travaillons, & que nous souffrons opprobre, parce que nous esperons au Dieu vivant, qui est le Conservateur de tous les hommes, & principalement des fideles. Tu sçais (dit-il) Timothée, les peines de ma laborieuse vie, les incommodites que je souffre, les tourmens & les dangers, où je vis; les hontes & les ignominies, dont la médisan-

Chap. ce de la calomnie, & la violence des ennemis m'accablent; Ce que tu en as ven, & la part que tu y prens toy-mefme, ne te permet pas d'ignorer, ce que le monde mesme connoist. Tu sçais encore mieux que personne que je pourrois facilement m'exemter de tous ces maux & vivre en repos & a mon aise, au lieu du travail & des persecutions, que j'endure, & vieillir mesme dans l'honneur au milieu de ma nation, au lieu de l'opprobre & des fléreisseures, qui me suivent par tout, si je voulois renoncer a la piete Chrétienne. Qui m'empesche de le faire ? Juge toy mesme, qui vois mieux que personne tout le dedans de mon cœur, si ce peut estre autre chose sinon l'asseurance que j'ay que cette piete que je suis, avecque toutes les peines & les souffrances où elle m'engage, me rendra pourtat heureur & on cette vie & en l'autre, selon la promesse de Dieu. Sans cela, mon cher Timothée, il'ne m'auroir pas étè possible ni d'embrasser cette profession au commencement, ni d'y continuer roûjours depuis avecque l'ardeur & le courage que tu sçais. Fais Jone état,

que

1 I. Volume

.

Chap I V.

qu'ilopera toûjours depuis si fortement, que jamais rien ne fut capable de luy en arracher la creance, ou l'amour du cœurine paroissant aucune cause en la nature, comme nous l'avons touche qui peust produire un semblable effet fin voyés-vous, qu'ila bien raison d'allemier les travaux & les opprobres, qu'il souffroit dans la profession & dans le ministère de l'Evangile, pour une marque & une preuve évidente de la verite des promesses, qu'a la piete Chrétienne pour l'une & l'autre vie. Il entend par ses travaux non seulement les fonctions laborieuses de son Apostolat, comme une predication assidue de l'Evangile en public,& en particulier, le soin de tant d'Eglises, qu'il avoit plantées çà & là dans l'Asie & dans l'Europe, les longs voyages qu'il faisoit par mer & par terre, soit pour assembler de nouveaux troupeaux au Seigneur, soit pour affermir en fa discipline ceux qu'il luy avoit defia acquis, mais austi l'exercice de son métier, pour s'entretenir de ses propres mains & n'eftre en charge a personne. Ajoûrés encore a cela les peines que luy donnoient incessamment les ennemis

sur l'Epitre I. a Timothée. mis de la verite; les heretiques & les Chap. mauvais ouvriers par leurs seductions, IV. les Iuifs & les Gentils par leurs persecutions. Quand aux opprobres il entend par là les injures qu'on luy disoir, les blasmes qu'on luy donnoir, & le honteux traitement, qu'on luy faisoit pour le nom de son Maistre; Car bien qu'il fust ministre de Dieu, on le tenoit pour un organe de Saran; bien qu'il ne prefchast que la verite, il passoit pour un imposteur; bien qu'il fust le plus doux & le plus pacifique de tous les hommes,& qu'il ne cherchast, que l'amitiè & le falut de chacun, on l'appelloit hautement devant les plus releves tribunaux du monde, un homme pestilen- Ad. 240 tieux & seditieux; le chef des schilmatiques & le Prince des heretiques. Ie laisse-là les injures qui luy étoient communes avec les autres Chrétiens, a qui les Payens & les Iuifs donnoient le

nom infame d'impies & d'athées, patlant d'eux comme d'une vermine maudite, ennemie de Dieu & des hommes, & digne des derniers supplices. Les effets étoient encore pires que les paroles. Les magistrats & les peuples combien

IT.33. 69º 13.

bien de fois traiterent-ils ce saint homme avecque toutes les ignominies, que peut meriter le plus perdu malfaiteur? Combien de fois fut-il lapide & fustige publiquement? emprisonnè, liè,garrotè, banni & excommunie? enchaisne & traine par mer & par terre, comme le plus infame criminel du monde, luy qui étoit le plus innocent de tous les hommes ? C'est-ce qu'il entend par ces opprobres qu'il fouffre; au mesme sens qu'il employe encore ce mot ailleurs, quand il dit aux fideles Ebreux, qu'ils ont étè mis en spectacle devant tous par des opprobres & des tribulations; & où il dit que Moise prefera l'opprobre de Christ aux trea. Pierr. sors de l'Egypte; & où il nous exhorte a sortir hors du camp vers le Seigneur en portant fon opprobre; & S. Pierre pareillement, où il proteste que nous sommes bien-heureux, si on nous fait opprobre, ou si on nous dit injures au nom de Christ. Cela est clair. Il faut seulement remarquer, qu'en disant, c'est aussi pour cela que nous travaillons, & que nous sommes en opprobre, il n'entend pas simplement la souffrance de ces choses; mais aussi principalement la dispoficion,

fition & resolution de son cœur à les Chap. fouffrir; comme s'il disoit, que l'atten-1 v. te des promesses de Dieu est la raison pourquoy il est bien content de soustenir tous ces travaux & tous ces opprobres quelque durs & cuisans qu'ils soient à la chair, que c'est ce qui fair, qu'il s'y sousmet, & qu'il porte patiemment ce pesant joug, sans le secouër, s'affurant que ce Seigneur pour qui il le fait, ne manquera pas de luy tenir sa parole, non seulement en le coutonnant un jour de gloire & d'immortalité apres ses épreuves; mais aussi en le foulageant & fortifiant dés ce siecle, & yaddoucissant tellement ses per la consolation de son Esprit, que les miseres, les supplices & les opprobres du monde ne pourront jamais troubler la joye de son cœur, ni le priver du contentement & du bonheur qu'il avoir en son Sauveur. Dans les paroles suivantes, il decouvre plus claire ment sa pensée & nous monstre expressément, premierement quel est le propre motif qui luy de la resolution de sousser patiemment les trauaux se les opprobres, qui accompagnent sa vocation;

Chap.

vocation; C'est l'esperance qu'il a en Dieu; & secondement quel est le ferme & assurè fondement de cette esperance; C'est la puissance & la bonte de Dieu, en qui il espere, qu'il nous represente par les deux qualités, qu'il luy donne, en disant que c'est le Dien Vivant , & le Sanveur de tous les hommes, & particulièrement des fideles. C'est là a mon auis, le sens des dernieres paroles de nôtre texte, quand apres avoir dit. Car c'est ausi pour cela, que nous travaillons & souffrons opprobre, il ajouste, pource que nous esperons au Dieu vivant, qui est le Conservateur de tous les hommes, mais principalement des fideles. Pour le premier point, que ce soit l'esperance en Dieu, qui face fouffrir gayement & constamment aux fidelestous les maux a quoy leur profession les assujetit en ce siecle, tous en font d'accord,& il n'y a nulle dificultè. Car chacun voit assés, que la nature des fideles étant tendre & sensible, aussi bien que celle des autres hommes,elle à de soy-mesme de l'aversion pour la misere & pour l'opprobre, & de la repugnance a les souffrir, si bien que portée par cette premiere & originelle inclination,

nation, elle les suit & fait tout ce qu'el-Chap. le peut pour s'en defendre, par un instinct commun a tous les animaux, qui opposent ce qu'ils ont de force a ce qui choque leur sentiment, & qui est contraire a la commodité de leur estre, pour l'eloigner d'eux & s'en garentir. Puis donc que Paul & les autres fideles tont au contraire de ce mouvement commun de leur nature, subiffent patiemment les souffrances, quelque grieves qu'elles puissent estre, aymant mieux s'y exposer, que de s'en racheter en abandonnant la profession, qui les attire sureux; il est clair que ce doit estre l'esperance d'un plus grandbien, que n'est pas celuy, dont cette conduite les prive, qui les fait agir ainfi. L'esperance est l'attente d'un bien. L'impiete, a laquelle le monde les solicite, leur promet de les exempter, s'ils s'y laissent aller, de l'incommodité ou de la douleur, de la honte & de l'ignominie, dont on les menace; mais elle ne leur pro-· met pas ni la paix de la conscience, ni le contentement de l'esprit, ni le vray honneur en cerre vie, & moins encore la gloire & la felicitè & l'immortalitè

en l'autre. La piete de l'autre part, leur promet tous ces grands biens, s'ils demeurent fermes dans son obeissance. Etant donc évident qu'il n'y a nulle comparaison entre ces choses; celles que promet le monde n'étant rien en comparaison des autres, que la pietè nous promet; il est clair par mesme moien que quiconque espere celle-ci: méprisera celles là infailliblement preferant selon la loy generale de la creature raisonnable un plus grand bien a un moindre, & aimant mieux essuver une petite perte, que d'en faire une plus grande. Vous vous étonnés que S.Paul s'engage dans une vie non seulement laborieuse, mais encore miserable, pleine de douleurs, de souffrances & d'ignominie. Certainement ce n'est pas, qu'il n'abhorre ces maux aussi bien que vous & les autres hommes. Mais c'est, qu'il espere en les souffrant, la jouissance d'un grand bien, sans lequel ces biens mesme, a quoy il renonce, ne luy serviroient de rien. Il espere ce que la piete luy a promis; le falut de Iesus ; Christ en cette vie & en l'autre; En celle-ci la paix de la conscience, sans laquelle

217

laquelle toute la propriete du monde Chapa ne peut estre qu'un supplice, la joye & la tranquilité d'une ame qui fait son devoir, la consolation & les douceurs de l'Esprit celeste au milieu de tous ses combats, & dans l'autre fiecle en suite de celuy-ci la couronne incorruptible d'une gloire & d'une felicité fouveraine la haut dans les cieux avecque le Pere de l'éternité, en la compagnie de ses Anges & de tous ses saints. Il ne faut pas treuver étrange qu'une fi belle & si haute esperance luy donne la patience & la resolution qu'il a, & qu'elle ait assés de force sur luy pour le maintenir droit & ferme au milieu de toures les tentations, qui luy sont livrées. Aussi voiés-vous qu'ailleurs il attache toute sa vie a cette esperance; quand il l'appelle l'ancre seure & ferme de notre Hebr. 6. ame, qui penetre jusqu'au dedans du voile 19. celeste; qui arreste-là dans ce lieu bienheureux toutes nos pensées & nos mouvemens, les y retenant malgrèles agitations de la mer, où nous flottons encore. Et quant a l'autre point, assavoir la certitude de cette esperance, l'Apôtre la fonde sur la qualité de celuy

en qui nous esperons; Nom esperons (ditil) au Dien vivant; C'est luy, qui est l'auteur des promesses faites a la pietè. C'est sur sa foy, que nous nous en repofons. Si nous ne suivions en nos pensées, que les apparences de la raison des choses mesmes; encore que cette. raison semble nous assurer elle mesme, que la piete doit estre heureuse. Ie ne sçay pourtant si nous serions assés bien fondez pour l'esperer; veu que nous voyons arriver tant de choses au monde contre les discours & les conclusions les plus apparentes de la raison. Mais Dicu a daignè luy mesme nous parler des cieux, & nous engager safoy & sa parole, qu'il fera du bien a la piete & en la vie presente, & en celle qui est a venir.' Tous ses Prophetes nous l'ont declarè en mille lieux, son propre Fils, son Vnique, est descendu luy mesme en la terre pour nous en affurer, & il nous la confirmé, non seulement par ses enleignemens, mais aussi par son exemple ; le Pere l'ayant toûjours conserve heureux au milieu de toutes les souffrances de le vie & de la morr,& l'ayant couronne au sortir du tombeau d'une immot-

heureux? Que d'ailleurs quand il seroit tout puissant, il a si peu de bonte, qu'il aime fort rarement jusques a vouloir communiquer ses biens a autruy, soit qu'il craigne de se d'epouiller soy-mesme de ce qu'il pense luy estre necessaire, soit que par la malignite d'une secrete envie, il ne prenne pas plaisir a voir ses prochains heureux? Et enfin, quand il auroit maintenant l'amour la plus ardente que nous puissions souhaiter; étant infiniment muable, plus encore en ses pensées, & en ses volontés, qu'en sa nature; qui nous assurera, qu'il doive toûjours avoir la mesme affection pour nous? qu'elle doive durer je ne diray pas a jamais, mais jusqu'a demain seulement ? qu'une fantaisie, qu'un rien ne soit non seulement pour la dissoudre & la détruire, mais mesme pour la changer en haine ou en mépris au premier jour? L'homme étant ainsi fait, comme il n'y a personne si ignorant qui ne le sache; certainement les Prophetes ont bien raison de nous avertir de n'y mettre pas nos esperan-Ier. 17. ces, & de tenir pour des malavises &

des malheureux ceux qui se sient en Phomme,

Phomme, & qui de la chair font leur Chap. bras. Mais il n'en est pas de Dicy, com-1V. me de l'homme. Il en est tout au contraire. Si l'homme est pauvre, foible & impuissant; Dieu est riche, fort, & tout-puissant. Si l'homme est malin, chiche & envieux. Dieu est bon & liberal, & magnifique; & tout son plus grand plaisir est de voir & de rédre ses creatures heureuses. Enfin si l'homme est changeant, Dieu est constant & immuable. D'où il paroist, que l'esperance que nous avons en luy, est ferme & affurée; & qui ne sauroit jamais estre trompée, ou frustrée de ce qu'elle attend de luy. Tant s'en faut; elle treuvera toûjours en luy beaucoup plus qu'elle ne s'en étoit promis;parce que sa beneficence étant au dessus de toutes nos pensées, nous ne saurions jamais en bien comprendre toute l'étenduë. C'est ce que signisse l'Apôtre en ce lieu par les deux qualités qu'il donne au Seigneur; L'une, qu'il est le Dien vivant; L'autre, qu'il est le Sauveur de tous les hommes, principalement des fidelles. La premiere se rapporte a sa puissance, & a ses richesses, La seconde a

- general 1

222

Chap.

sa bontè & a son amour; les deux ner cessaires appuis de l'esperance; étant évident, que la volonte de nous faire du bien sans en avoir la puissance, est superfluë, & que la puissance sans la volonte est inutile; Mais ou l'une & l'autre se treuvent ensembl, conjointes inseparablement, comme en Dieu, là nôtre bien est assure, & l'esperance que nous y mettons, certaine L'Apôtre nous represente la puissance & mesme la facilité, que Dieu a pour nous rendre heureux, en disant qu'il est le Dieuvivant. C'est un des eloges, que l'Ecriture donne souvent a Dieu non seulement pour l'opposer aux idoles, que les nations honoroient faussement du nom de Dieux, choses mortes, & destituées de toute vie, bien loin d'avoir celle, qui convient au vray Dieu; mais austi pour le separer d'avecque toutes les creatures, qui dans cette comparaison ne peuvent non plus estre nommées vivantes, parce que quelque excellente & lumineuse, que puisse estre la vie, qu'elles possedent, elle ne vient pas d'elles mesmes, elles l'ont d'ailleurs; Elles l'ont par prest, & par communication, & non

de leur propre fonds; si bien que com- chie. me elle leur a étè donnée d'ailleurs, elle IV. peut aussi leur estre ôtée tout de mesme, elles n'en ont que la jouissance & l'usufruit, & non la proprieté. De plus leur vie est encore resserrée en certaines bornes; car elles n'en ont que ce qu'il leur en faut, & non assés pour en communiquer a d'autres. Au lieu que quand l'Ecriture donne par excellence le nom de Dien Vivant a nôtre Seigneur, elle entend premierement qu'il a la vie de par soy-mesme, qu'il en est la source; & que la vie luy est si propre & si intime, qu'elle ne luy peut estre ôtée ni en tout ni en partie; étant vivant d'eternité en éternité; Car il est absolument impossible ou qu'il n'ait pas toûjours étè, ou qu'il ne soit pas toûjours vivant a l'avenir. Secondement ce magnifique nom de Dieu Vivant signifie encore, que ce souverain Scigneur a en soy toute la plenitude de la vie; si bien que rien de tout ce qui vit, ne vit que par luy; tout ce qui se voit d'estre & de vie dans la terre & dans le Ciel, n'étant qu'un petit filet d'eau sorti & derive de ce grand Ocean infi-

ni, une petite meche, ou si vous voulez, une lampe allumée de ce Soleil, qui est la seule, vive, & abondante & inépuisable source de toute lumiere. Mais ne vous imaginés pas que ce qu'il a des-ja. donne de vie a les creatures, ait aucunement épuise ou diminue son abondance. Il est toûjours également plein; toûjours également Vivant. Et comme vous voyès en la nature que le Soleil ne perd rien de sa belle & rayonnantelumiere pour la part qu'il en fait a toutes les parties de l'univers, a la Lune & aux autres planetes là haut dans les cieux, a qui il preste tout ce qu'elles ont de clarte, & icy bas en nos montagnes, a nos plaines & a nos mers, qu'il éclaire toutes a la fois; Ainsi le Dieu Vivant pour avoir répandu une fi grande abondance de vie dans les Anges du ciel, & dans les hommes de la terre, n'a perdu pas une goutte de son opulence. La plenitude de sa vie, de sa puissance & de sa secondité est toûjours mesme. Ses tresors ne decroissent point, quelque profusion qu'il en fasses & il luy seroit encore aussi facile maintenant, qu'il luy a étè autrefois de tirer

un.

II. Volume

admirable

admirable de Dieu envers nous. Car quelle amour y a t-il plus grande, que celle-ci, qui au lieu d'abismer des creatures coupables de tant d'offenses, dans la perdition qu'elles meritent, les conferve benignement? non un, ou deux, ou quelque petit nombre seulement de cette grande multitude, mais toutes generalement? Dieu est dit-il, le conservateur de tous les hommes. Ajoûtes encore que cette conservation, dont il parle,ne regarde pas simplement la vie terrienne, que nous passons icy bas, mais aussi la celeste & immortelle, qui a étè acquise par Iesus Christ au prix de son sang. Car la parole icy employée par l'Apôtre * veut dire Sauveur, & est celourige. le là mesme, que nos Bibles traduisent ainfi dans tous les autres lieux de l'Ecriture, où elle se rencontre; comme quand le Seigneur Iesus est si souvent appelle le Sauveur du monde, * & le Pere semblablement Dieu notre Sauveur. T

Att : l'avoue que les mots, d'où celuy-ci est venu, a sçavoir sauver & salut se prenent Ti 2. souvent pour dire delivrer & delivrences 11. 60. se rapportant simplement a des benefices terriens & temporels. Mais outre Tit.1.3.

que le mot de Sauveur ne se treuve ja-che mais emploie un seule fois dans toutes 1 Vi les Ecritures du nouveau Testament pour dire un liberateur temporel; & qu'en effet ce tiltre de Sauveur étant purement & absolument attribue a Dieu, ou a son Fils, est trop magnifique pour fignifier autre chose, que son grand falut; il me semble encore; qu'il est finon impossible, du moins fort difficile de l'entendre icy autrement. Premierement, parce que le salut, dont parle S. Paul, est tel, qu'encore qu'il regarde tous les hommes en general, les fideles y ont pourtant plus de part, que les autres. Dien (dit-il) est Sauveur de tout les hommes, & principalement des fideles. Or s'il n'est question; que de ces delivrances temporelles, qui conservent le corps, & luy donnent dequoy se nourrir & se vestir, & qui le maintiennent quelque temps ici bas, le garantissant des coups & des dangers qui l'environnent; elles n'appartiennent pas moins aux autres hommes, qu'aux fideles, la bonte divine éclairant de son soleil, & arrôfant de ses pluyes, & accommodant & enrichissant de ses biens les premiers,

premiers, autant que les derniers; & n'exemptant non plus les derniers, que les premiers, ni de la mort, ni des perils, ni des accidens, ni des miseres, ou des afflictions de la terre, pour ne pas raporter icy les plaintes, que font quelquesfois les Prophetes, qu'a cet égard les méchans mesmes ont de l'avantage au dessus des enfans de Dieu; & ce qu'ils ajoûtent qu'ils n'ont peu se guairir du scandale que leur donnoit cette pensée, jusques a ce qu'ils soyent entrés dans son sanctuaire, & qu'ils y ayent considere la fin de ceux, dont la prosperite temporelle leur avoit done du chagrin & de l'envie. Secondement le dessein de l'Apôtre semble ne pouvoir s'ajuster acette exposition. Car il nous represente icy le fondement de l'esperance, qui luy faisoit souffrir patiemment & constamment les travaux, & les opprobres, dont étoit semée toute la voie, où il cheminoit, c'est pour cela qu'il met particulierement en avant cette consideration, que Dieu est le Sauveur

de tous les hommes, & principalement des fideles. Or il est clair, que l'esperance, qui le fortissoit & luy donnoit le courage

CTOLULE V.

Digitized by Google

sur l'Epitre I. a Timothée. de franchir gayement tant de mauvais Chap. pas, & de continuer si genereusement cette course si difficile & si épineuse, étoit une ferme & assurée attante, non des delivrances & conservations temporelles; mais bien du salut éternel; felon ce qu'il avouë franchement luy mesme ailleurs, que luy & nous serions 1. Cor. les plus miserables de tous les hommes, si 15.9. nous avions esperance en Christ en cette vie seulement; & selon ce qu'il dit encore dans un autre lieu; où il nous décrit évidemment l'esperance, qui l'encourageoit & le fortifioit, le Seigneur dit-il, me2. Tim. delivrera; Dequoy? Dela mort, dont je fuis menacè par les meschans, ou de quelque autre danger temporel? Non mais (dit-il) de toute mauvaise œuvre, & me sauvera; ou?fera-ceen la terre? Non; mais (dit-il) en son royaume celeste. Cela mesme paroist encore par le rapport, qu'ont ces paroles, avecque les precedentes, dont elles sont la suite, assavoir, que la piete a les promesses de la vie presente, de celle qui est a venir. La promesse est l'objet & la regle de l'esperance, qui l'embrasse. Certainement puis que la promesse est des biens de la vie a venir l'esperance

Chap. l'esperance l'est donc aussi pareillement. Et derechef puis que c'est la faveur & la bonte de celuy qui promet, qui asseure l'attante de celuy qui espere; il est évident a mon avis, que la bontè de Dicu, icy alleguée par S. Paul a ce propos, doit principalement s'entendre de la volonte, qu'il a de nous sauver. Enfin les plus savans Theologiens ont toûjours creu, que la meilleurefaçon d'exposer l'Ecriture est celle, qui en gesne & en resserre le moins les paroles, & que sans quelque necessité qui nous contraigne d'en user autrement, il la faut toûjours interpreter ainsi, le plus amplement & le plus magnifiquement, qu'il est possible, ce qui doit ce me semble, avoir particulierement lieu dans ce texte, où il est question des faveurs & des benefices de Dieu, que les Iurisconsultes desendent de restreindre, voulant plûtost qu'on les étende, autant que les paroles de la loy le permettent. Icy rien ne nous oblige a nous

42.61. departir de cette regle. Car puis que Jean 4 Iesus Christ est appelle dans l'Ecriture 1. Iean le Sauveur du monde & la propitiation des

peches de tout le monde, qui ne voit que le Pere,

Digitized by Google

sur l'Epitre I. a Timothée. Pere quila envoyé, peut par melme Chap. raison estre nomme le Sauveur de tous les hommes; puis qu'il a tant ayme le monde, qu'il a donne son Fils unique, afin que quiconque croit en luy ne perisse point, mais ait la vie eternelle? Il a premierement par une misericorde admirable disposè & établi le salut des hommes avecque toutes les causes necessaires a l'acquerir & a le former, dans la Croix de son Fils; en qui se treuve une abondante redemption, & une victime, dont le fang est d'un prix infini, capable par consequent d'expier les pechés de tous les hommes du monde. Secondement Dieu, afin que les hommes peussent prendre part a ce grand salut, au lieu de les perdre & de les rejetter pour jamais, comme il en a usè a l'égard des demons, les a conservés & les conserve encore dans le monde, Jeur tesmoignant & son droit contre les pecheurs par ses jugemens, & sa bonte par ses fa-

veurs continuelles, afin que conviès a repantance par ses benefices ils le cherchent & le glorisient. Et enfin le Christ étant venu en la plenitude des temps, & ayant accompli ce grand chef d'œu-

vre de nôtre salut, il ordonna, que 📲 nouvelle en fust portée par tout le monde, & son Evangile indifferemment preschè a toute creature, c'est á diréa C'est donc a cet tous les hommes. égard, que Dieu est justement appelle leur Sauveur Sils ne sont pas tous sauvés, cela n'arrive ni par le defaut du sacrifice du Mediateur, qu'il nous à donnè (car il est tres parfait & tres suffisant pour expier leurs pechés) ni par l'obscuritè, ou l'ambiguité de la parole, qu'il leur addresse pour les convier a la repentance, & ala foy (car elle est tresclaire & tres-sincere) ni enfin par aucun obstacle, qui leur ferme l'entrée du trône de sa grace, que son Fils a pleinement ouvert aux hommes pecheurs, en levant tous les empeschemens qui nous le rendoient inaccessible; leur perdition arrive par leur pure mutices la plus grand part du monde, comunt opiniatrément son salut, & rejettant les moiens, que la benignité de Dicu leur en presente, & se rendant coupable d'une ingratitude épouvantable,& d'une incredulité inexcusable. Et c'est icy que se decouvre le mystere adorable

y a une par ie du genre humain , a qui Dieu

Chap I V.

inspire la foy; & qu'il conduit en suite a la possession du salut eternel par des graces & des faveurs particulieres. Et c'est par ces belles & sages paroles de cet excellent Advocat de la grace contre les Pelagiens & les Demi-pelagiens, que je finiray l'exposition du texte de l'Apôtre; vous conjurant, Freres bien-aymés, de bien mettre dans vôtre esprit la verite, qu'il a confirmée par ses souffrances, assavoir, que la piete a les promesses de la vie presente & de celle qui est a venir. Fiés vous a ce que ce grand Ministre de Christ vous en dit; Recevés avecque foy les assurances, qu'il vous en donne; Respectès le temoignage qu'en a rendu publiquement & sa bouche, & surtout la patience & sa constance dans les travaux & dans les opprobres, & dans les combats, qu'il a si genereusement soustenus jusques au bout de son admirable course, & qu'il a enfin séellez par une mort aussi glorieuse devant Dieu, qu'elle étoit honteuse devant les hommes. Tenés suivant sa sainte doctrine, que quoy qu'en dise le monde endurci dans ses erreurs; sans une vraye piete Chrétienne il n'est, & ne sera jamais d'homme

sur l'Epitre I. a Timothée. d'homme heureux, ni en ce siecle, ni en Chap. l'autre; & qu'avec elle au contraire il 14. n'y a point d'homme, qui ne soit heureux & icy & là, que Dieu ne couronne un jour de l'immortalité dans son Royaume, & a qui il ne donne dés maintenant sur la terre les premices de cette supresme felicité, par les soins de sa providence, & par les assistances de son Esprit. Si vous le croyezainsi (& vous n'estes pas Chrétiens, si vous le croyez autrement)embrassez tout de bon l'étude de la pietè; servez Dieu

felon l'Evangile de son Fils, & renonceant a l'impietè & aux convoitises mondaines, vivez en ce present siecle sobrement, justement, & religieusement. Car comment pouvés vous ne vous point addonner a la pietè, & ne la pas prendre pour vôtre partage, si vous estes persuadez, que sans elle, il n'y a point de bon-heur pour les hommes, ni dans le ciel, ni mesme sur cette terre? & qu'il y a une felicité asseurée en l'un & en l'autre pour tous ceux qui ont une vraye pietè? L'Apôtre n'entend

pas que vous esperiez ce grand bien,ou de vous mesmes, su des autres hom-

mes

Chap. 1V.

mes; Il l'esperoit, & il veut que vous l'esperiez pareillement, de la main de Dieu; du Dieu Vivant; de Dieu Sauveur de tous les hommes, & principalement des fideles; d'un Dieu, qui a une bonte & une amour infinie pour vouloir vous fauver, & une force & une abondance de vie infinie & inépuisable pour le pouvoir. Si je parlois a des gens, qui n'en eussent point de connoissance, je justifierois par des raisons & des exemples, ce qu'en dit l'Apôtre. Mais a vous Chers Freres, qui avez appris dans son école, que c'est luy qui a fait le monde, & qui le gouverne, & qui a gravè dans toutes les parties de cette grande machine les marques de sa puissance & de sa bontè souveraine; a vous qui sçavez les miracles de son amour & de sa vertu invincible en l'abaissement & en la glorification de son Christ; a vous qui avez fait vous mesmes tant d'experiences de l'une & de l'autre de ses deux adorables qualitez, a vous qu'il conserve depuis si long-temps dans les agitations de ce siecle, contre toutes les apparences & les pensées humaines, a vous, au milieu desquels il fait retentir

fon Evangile, la voix du ciel, en puretè, Chap. vous envoyant la parole de ses Prophe- 1V. tes & Apôtres, vous instruisant, vous exhortant, vous admonestant, vous reprenant, vous cenfurant, supportant vos infirmitez, vous consolant dans vos ennuis, vous encourageant dans vos craintes, vous châtiant dans vos fautes, & enfin déployant continuellement sur vous tous les soins, que le meilleur pere & la plus tendre mere du monde puisse avoir pour ses chers enfans; Qu'est-il besoin que je m'arreste a vous prouver, que le Dieu que vous servez, est toutpuissant & tout bon? qu'il est le Dien Vivant (comme dit l'Apôtre) & le Sauveur de tous les hommes, & principalement de ses fideles? Si tant d'effets, que vous en avez veus, & ressentis,n'en ont pas persuade vôtre cœur; qu'est-ce qu'y pourroit avancer la foiblesse de mes pauvres paroles? Mais, chers Freres, a Dieu ne plaise que j'aye une si mauuaise opinion de vous, que de m'imaginer, que vous ayez des ames affez dures & assez ingrates pour demeurer inflexibles a tant d'enseignemens de la bonte & de la puissance de Dieu. le crois plustost,

Chap IV.

plustost que vous les avez veus & remarqués, & que vous en estes demeurés touchés. le vous demande seulement, que vous adoriez ce grand Dieu qui s'est fait connoistre a vous; que vous le craigniez, puis qu'il est si puissant, que vous l'aimiez, puis qu'il est si bon; que vous cherchiez vôtre vie en luy, puis qu'il n'y a que luy qui foit le Dieu Vivant; que vous vous addressiez a luy, pour estre sauvez, de quelque état,age, ou sexe que vous soyez, puis qu'il est l'u= nique Sauveur de tous les hommes;que vous foyez de ses fideles, puis que c'est principalement de ceux là, qu'il est le Sauveur; que vous esperiez fermement de sa bonte, sa conduite & sa consolation en cette vie, sa gloire & son immortalité en l'autre; Et que cette divine esperance vous inspire le courage de suivre la croix de son Fils gayement & constamment, souffrant patiemment pour son salut les travaux,& les opprobres, qui accompagnent toûjours la profession de sa discipline. Ce grand Dieu Vivant, ce mifericordieux Sauveur de tous les hommes, & principalement de ses fideles, vueille luymelme

fur l'Epitre I. a Timothée.

éternel. AMEN.

mesme écrire & graver dans vos cœurs chap. avecque la main de son Esprit, la leçon, IV. que son Apôtre vous a donnée aujourd'huy, afin qu'en étant vivement touchez vous cheminiez tous d'une façon digne de l'excellente vocation dont il vous a honorés, en bonne conscience devant luy, & devant les hommes sans fcandale, en pietè, en charitè, en puretè, en abondance d'aumosnes & de bonnes œuvres, a sa gloire, a l'edification de vos prochains, & a vôtre falus

SERMON

Chap. 1 V.



* Pro-SERMON TRENTIESME noncè

a Charentan le 10. Feur. 1658.

Iren ée contre

3.6.2.

Chapitre IV. Verfet 11, 12, 13.

Annonce ces choses, & les enseigne. Que nul ne méprise ta jeunesse, mais sous patron des fideles, en parole, en converfution, en dilection, en esprit, en foy, en purete.

Sois attentifala lecture, a l'exhortation, & a l'endoctrinement jusques à ce que je

vienne).

HERS FRERES; Nous lifons dans les livres des anciens, que les premiers here-, tiques, qui troublerent l'Egli-

se Chrétienne, quand on montroit la vanité de leur doctrine de ce qu'elle ne paroissoit ni dans les Ecritures, ni dans la predication des Apôtres, les vrays & asseurés témoins & herauts de les beretiques l. la verité de Iesus Christ, avoyent accoustume d'accuser les Ecritures, pretendant qu'elles sont sansautorité, & ambigues,

Digitized by Google

sur l'Epitre I. a Timothée. ambiguës, & qu'elles parlent diverse-chap. ment; si bien qu'il n'est pas possible IV. d'y trouver la verité sans l'addresse de la tradition. Et quant a la predication des Apôtres, dont la memoire étoit Iren. là encore alors toute fraische, & où les en-mesmes seignemens de ces gens ne se treuvoyent non plus que dans leurs Ecritures, les uns disoyent impudemment, qu'ils étoyent plus savans & plus sages, que les Apôtres; les autres un peu plus Terentl. modestes, répondoyent, qu'encore que des Preles Apôtres n'ignorassent rien, ils ne s'é-fript. toyent pourtant pas ouverts de toutes les her. choses a tous; qu'ils en avoyent pres-240. A. chè quelques unes a tous en commun; qu'ils en avoyent confiè d'autres a quelques uns seulement en secret. C'est la vieille ruse de ceux, qui mettent leurs inventions, ou celles des autres hommes en avant, les voulant faire passer pour autant d'articles du Christianisme. Car la foy Chrétienne ayant étè baillée & publiée dans le monde par l'organe des saints Apôtres, il est évident que ce qu'ils n'ont ny connu ny enseigne, ne peut estre partie du Christianisme; quelque apparence qu'il 1 I. Volume

ayt d'ailleurs, ou de subtilité ou d'antiquitè, ou mesme de veritè. Ainsi la doctrine des Apôtres étant une regle certaine & infaillible pour discerner aisément en la religion ce qui est Chrétien d'avec ce qui ne l'est pas; & ces premiers heretiques, & tous ceux qui veulent établir quelque chose d'étranger dans la foy Chrétienne, ont tous les interests du monde d'obscurcir, & de d'écrier, autant qu'ils peuvent, cet instrument de leur conviction, & d'affoiblir,& d'invalider tous les tiltres & enseignemens de la doctrine Apostolique. Aussi voyés vous qu'aujourd'huy ceux de la communion Romaine pour mettre a couvert tant de choses humaines, qu'ils ont fourrées dans le Christianisme, traittent fort mall'Ecriture, où il n'en paroit nulles traces, & qui est neantmoins le plus asseure document de la doctrine Apostolique, l'accusant comme faisoyent les heretiques, d'ambiguite, d'obscurite, d'insusfisance,& d'impersection sans la tradition, & de manque d'autorité a nôtre egard, si elle ne l'emprunte du tesmoignage, qu'ils luy rendent. Et quant a la predica-

predication des Apôtres, l'autre voye chap. leur doctrine, parce que les quinze fiecles, qui se sont passés depuis eux, ont effacè la pluspart des traces qui en estoyent restées dans le monde, la craignantmoins ils l'espargnent beaucoup plus, que ne faisoyent les heretiques, qu'elle pressoit & incommodoit d'avantage dans un temps proche de la source des choses mesmes; Mais leurs Docteurs ne laissent pourtant pas quelques fois d'avoir aussi recours à une défaite semblable a celle de ces vieux imposteurs. Car quand on leur remontre que l'invocation de la Vierge, des Anges & des Saints, l'adoration & la transsubstantiation de l'Eucharistie, & autres articles semblables ne se treuvent non plus dans les vrays livres de l'Eglise des deux ou trois premiers siecles, que dans les écrits des Apôtres mesmes; ils respondent qu'aussi ne les y faut-il pas chercher; parce que c'étoyent des chosesqui ne se disoyent n'y ne s'écrivoyent pas ouvertement & publiquement de peur de scandaliser les Payens, en leur donnant occasion d'estimer

244

Chap.

que les Chrétiens servissent plusieurs Dieux, mais qu'elles se debitoyent en secret, ne se découvrant qu'a ceux qui étoyent admis aux plus hauts & derniers mysteres de la religion. L'Ecriture des Apôtres divinement inspirée, se deffend assez elle mesme des blasmes qu'eux & les premiers heretiques luy donnent injustement. Mais quant a la predication de ces saints Ministres du Seigneur & de leurs fideles succesfeurs & imitateurs, ce texte, Mes Freres, que nous venons de vous lire, & plusieurs autres semblables, la garantissent hautement de l'outrage que ces mesmes personnes luy veulent faire, nous montrant clairement, que la vo-Ionte & le dessein des Apôtres étoit, que les choses qu'ils découvroyent a leurs plus intimes disciples sussent annoncées & enseignées aux autres fideles, qu'ils disoyent mesmes choses dans

Tertull.

des Pre-leurs predications & dans leurs Letfeript. c tres,& comme dit un ancien, qu'ils ne

26. p.

debitoyent au logis que ce qu'ils enseignoyent dans l'Eglise; parlant toûjours
de mesme & en particulier & en public, dans leurs entretiens avec peu de

Digitized by Google

personnes,

Sur l'Epitre I. a Timothée. personnes, & dans les sermons qu'ils Chap. faisovent a tous; selon l'ordre expres que le Seigneur leur avoit donne de Matth. prescher sur les toits, ce qu'ils avoyent 65.15. oui en secret, de ne pas cacher sous le boisseau la lumiere de la verite, mais Motth. de l'élever sur le chandelier, & enfin28. 19. d'instruire toutes les nations, & de les20 enseigner de garder toutes les choses, qu'il leur avoit commandées. Ce saint Apôtre avoit represente a Timothée fon cher disciple dans les paroles precedentes, le mystere de la piete; Il l'avoit averty en suite de l'Apostasie, qui devoit arriver aux derniers temps par la seduction des faux docteurs, defendans de se marier & commandans de s'abstenir de certaines viandes, pour acquerir la reputation d'une austerité & faintete extraordinaire; Il avoit leve ce masque de leur hypocrisie, en découvrant la vanité de leurs abstinences, & montrant que l'usage des viandes est. libre & indifferent; Il avoit encore donnè une atteinte aux fables ou vaines, ou profanes, dont il savoit, que ces mesmes seducteurs s'ayderoyent pour autoriser leur fausses doctrines; Puis décriant

Chap. I V.

criant les exercices corporels de leurs devotions exterieures & charnelles, il avoit recommande la vraye piete, comme le grand & principal exercice du Chrétien, ayant les promésses de la vie presente & de celle qui est a venir; & enfin il avoit confirme cette verite par l'exemple de sa patience, se soûmettant gayement a toute forte de travaux & de souffrances pour l'esperance qu'il avoit au Dieu vivant, Sauveur de tous les hommes, & principalement des sideles. Il vous peut souvenir, que ce sont là les sujets, qu'il a traitez cy devant; Maintenant donc faisant icy comme une pause, & repassant la ueuë sur ce qu'il a touche; Annonce ces choses (ditil) & les enseigne; ces choses cest a dire comme tous en sont d'accord, celles que je viens de te communiquer, Ne les garde pas dans ton sein; Ne les retien pas pour toy seul, ou pour deux ou trois de tes plus intimes amis; Annonce les; Presche les, Fais en part a tous les fideles, que Dieura commis a ton soin. Ainsi vous voyez, combien est fausse cette fable dont les desenseurs des inventions humaines, repaissent le monde -

sur l'Epitre I. a Timothée. 247 monde depuis si long temps, que les chap. Apôtres ayent retenu par devers eux, IV. & leurs plus particuliers disciples, certains articles de doctrine, qu'ils ne découvroyent pas aux autres. Quel disciple S. Paul avoit-il plus cher & plus intime, que Timothée? & qu'y a-t-il que l'on doive selon l'apparence plûrost retenir dans la connoissance de peu de personnes, que les predictions des choses a venir, comme celle de la revolte de quelques uns, que nous lisons au commencement de ce chapitre ? Et neantmoins il veut qu'il annonce & enseigne toutes ces choses, sans en reserver aucune. Comment au moins n'exceptoit-il ces paroles si rudes, & si choquantes pour les oreilles devotes des bons Catholiques, que ces seducteurs, qui debiteront des doctrines diaboliques, defendront de se/marier, & commanderont de s'abstenir des viandes que Dieu a creées pour les fideles? Vn Docteur bien premuni contre les venins del'heresie, sera peut-estre capable de les digerer sans en estre incommodè. Mais de vouloir & de commander mesme aux Evesques en la person-

ne de Timothée, qu'ils les annoncent & qu'ils les enseignent, c'est a dire qu'ils les preschent aussi bien que le reste, au peuple mesme des fideles, aux femmes, aux fimples, a toute sorte de gens, sans mentir l'on ne peut nier, que si S. Paul avoit des loix du celibat & du caresme & des autres abstinences la mesme opinion, qu'en a aujourd'huy le Pape, il n'y ayt de l'imprudence en son ordre, d'aller exposer les esprits du peuple au scandale, que cette verité si cruë leur donne, quand ils l'oyent prononcer. Au moins suis-je bien asseure, que jamais le Pape ne mettra entre les choses, qu'il commande a ses Ministres, d'annoncer & d'enseigner ce texte de S. Paul dans leur dioceses & dans leurs paroisses; ou que s'il leur permet de le prononcer quelquefois, il ne les avertisse au moins de l'accompagner de tant de correctifs & de preservatifs, qu'il ne puisse nuire à pas une de ses brebis, ny faire aucun prejudice aux loix du celibat de ses clers & de ses moines, & des abstinences de tous ceux de sa communion. Encore faut-il remarquer, que l'Apôtre ne se contente pas de recommander cette. predication

predication une seule fois a Timothée Chap. en luy disant icy, qu'il annonce & ensei- IV. gne ces choses; Il luy avoit des-ja ordonnè ce soin une autrefois cinq versets seulement au dessus de nôtre texte; situ proposes ces choses aux freres (disoit-il) tu seras bon Ministre de lesus Christ. Il faut bien dire, que cela luy tenoit merveilleusement au cœur, puis qu'il le recommande ainsi deux fois coup sur coup a fon disciple. Mais outre l'importance du sujet, qu'il a estime digne de cette recommandation redoublée, je crois qu'il en a ainsi use pour confondre la calomnie de ccux, qu'il prevoyoit luy devoir imputer quelque jour de n'avoir pas communique au peuple par la predication tous les mysteres de la religion Chrétienne, & d'en avoir reserve quelques uns pour soy & pour ses plus particuliers amis. En effet il n'y avoit rien dans sa doctrine, qui deust estre celè au peuple fidele. C'est une addresse de cacher ce qui est honteux; mais c'est une inhumanité de ne pas communiquer ce qui est honneste & falutaire. Si les Gnostines avoyent autresfois, si ceux de Rome ont aujourd'hu

250

Chap. I V.

d'huy quelque chose ou de honteux ou de scandaleux; je ne m'étonne pas qu'étant fins & habiles, ils jugent, qu'il nele faille découvrir, qu'a ceux dont ils sont asseures, & qu'ils ont gagnés avant que de les avoir instruicts en leurs mysteres. Il n'en est pas ainsi de l'Apôtre, dont toute la doctrine étant parfaitement belle, & utile, & divine, il n'avoit nul sujet de craindre qu'elle fust exposée aux yeux de chacun. C'est donc ici la premiere chose qu'il commande a Timothée en suite de ce qu'il a traite cy devant, Annonce ces choses, & les enseigne. Il ajoûte en suite un second ordre, qui regarde les meurs, & la conduite de sa vie, que nul ne méprise ta jeunesse, mais sois patron des fideles en paroles, en conversation, en dilection, en esprit, en foy, en purete. Enfin il luy touche auffi un mot des exercices, où il se doit emploier, soit pour se persectionner de plus en plus en sa charge, soit pour s'acquiter des fonctions, a quoy elle l'oblige, sois attentif a la lecture (dit-il) a l'exhortation & a l'endoctrinement. Ce sont les trois points que nous traiterons dans cette action avecque la grace du Seigneur Seigneur. Il veut premierement, qu'il Chap. annonce, & qu'il enseigne les choses dont il 1 V. vient de luy parler. Quelques uns di-stinguent subtilement entre ces deux paroles; voulans, que la premiere signifie les advertissemens, que le Pasteur fait a chacun en particulier, & la seconde les enseignemens, qu'il donne a tous en public. D'autres se fondans sur ce que le premier mot se prend quelquefois pour commander; s'imaginent, que l'Apôtre entend, qu'il les enseigne non simplement, mais en commandant, avec autorité & en Evesque, ayant pouvoir d'enseigner & de commander. Cela se peut souffrir dans un bon sens; étant certain que le ministre de Dieu a quelque autorité dans le troupeau, qu'il conduit. Mais si on l'entendoit de la puissance que les Evelques pretendent avoir sur les fideles de seur diocese, comme c'estune chose qui n'a nul fondement dans l'Ecriture, aussi ne doit elle pointavoir de lieu dans le sens de l'Apôtre. le croy qu'il vaut mieux l'entendre simplement, pour dire qu'il propose ces choses aux fideles, & que de plus il les en-# seigne,

Chap I y.

seigne, leur en éclaircissant la verite, 85 leur en faisant comprendre les raisons; fice n'est que l'on aime mieux rapporter la premiere de ces paroles,a ce qu'il a touche des choses morales, & l'autre a celles de la foy, étant clair que l'on commande & denonce les premieres, & que l'on explique & enseigne les secondes; & qu'entre les choses, dont il a parlè ci devant, il y en a de l'une & de l'autre sorte. Mais remarquons plûtost premierement en general, que c'est içy le plus necessaire deuoir d'un Pasteur d'annoncer & d'enseigner la parole de Dieu. Et c'est là mesme, que se rapporte ce qu'il commandera encore incontinent a Timothée de se donner ou d'estre attentif a l'exhortation & a l'endoctrinement. Car cet ordre de S. Paul ne. s'addresse pas seulement a Timothée. En sapersonne il parle a tous les minisstres de l'Evangile. Vn homme, qui n'enseigne jamais son peuple, n'en est nomme Evelque qu'improprement, & par un abus de langage, tout de mesme que l'on appelle une statue, homme, ou femme, du nom de ce qu'elle represente, mais qu'elle n'est pas en esset. Si

Digitized by Google

Sur l'Epitre I. a Timothée. 253

le Monarque de Rome, & les Princes Chap.

de son Eglise, qui font son senat, & son Confeil, & tous ces autres grands Prelats, qu'il honore des principales charges de son état, treuvent qu'enseigner un peuple, l'exhorter, & l'instruire en la connoissance de Dieu, & le former a la pietè en luy en expliquant les devoirs, sordes fonctionstrop basses pour eux,& indignes de l'éclat ou de leurs couronnes, ou de leur pourpre, ou de leur mitre, aprés cela ils seront ce qu'il leur plaira; mais il est ce me semble, fort difficile de comprendre de quel droit ils se nomment Evesques, méprisant & negligeant ce qu'il y a de plus effentiel en la charge signissée par ce tiltre, qu'ils prennent en vain & sans raison. Mais remarquez encore ce que l'Apôtre donne icy au serviteur de Dieu pour sujet de ses enseignemens; Enseigne ces choses (dit-il) c'est a dire celles qu'il vient de luy escrire. De là il paroist, que ses epitres, & les autres parties de l'Ecriture Sainte, dont la nature est mesme, font non, comme l'ont dit & pensè quelques uns des Theologiens de Rome, une lettre de creance, pour aurorifer

254

Chap.

toriser la parole des ministres, & la faire recevoir par le peuple avec une reverence & une obeissance aveugle; mais bien une instruction, qui borne leur commission, & leur preserit ce qu'ils ont a dire aux hommes de la part de leur Souverain Seigneur. Car c'est une chose ridicule, qu'une lettre de creance s'addresse a celuy, qui la porte, & l'advertisse de ce quil doit traiter avec celuy, a qui il est envoyè; ce qui est comme chacun sait, l'office & le desfein d'une instruction. Ioint que cela est encore assez bizarre, que ces Messieurs ne veulent pas, que le peuple mette le nés dans leur pretendue lettre de creance, ne permettans qu'a ceux de leur ordre de lire l'Ecriture Sainte par tout, où les reglemens de leur Souverain Pontife sont bien observez. Enfin c'est encore a mon avis un point digne d'une grand' consideration, que ni entre ces choses, que l'Apôtre commande icy aux Evesques d'annoncer & d'enseigner, ni entre celles, qu'il leur ordonne ailleurs dans l'epitre a Tite, de proposer a leurs troupeaux, le n'y voys pas une des traditions, que le Pape presse aujourd'huy

aujourd'huy avecque tant de chaleur, chip. qu'il condamne d'impietè tous ceux IV. qui font difficulté de les croire. Icy je vois bien le mystere de piete grand sans contredit, Dieu manifeste en chair,& justifiè en esprit; I'y vois l'apostasse des derniers temps; j'y vois la condamnation de ceux, qui defendent le mariage, & l'usage libre des viandes; & qui debitent des fables; l'y vois encore la piere avec ses promesses preferée aux exercices corporels, & substituée en leur place, & les travaux & les opprobres denoncés aux vrays serviteurs de Dieu pour l'esperance qu'ils ont au Dieu vivant. Dans l'épitre a Tite je treuve la grace de Dieu salutaire a tous les hommes, & le renoncement a l'impiete & aux convoitises mondaines, pour mener icy bas une vie sobre, juste & religieuse; I'y treuve encore nôtre redemption faite par la mort du Seigneur lesus, nôtre grand Dieu & Sauveur, & l'apparition que nous attendons de sa gloire. Mais je ne treuve ny en ces deux lieux, ni nulle part ailleurs dans les écrits de ce saint homme pas un des articles, que nous contestons au Pape.

256

Chap.

Pape. Les Peres du Concile de Trente, commandent expressément aux Evesques de faire par tout croire, tenir & prescher la doctrine du Purgatoire, & a eux & a tous ceux qui ont charge d'enseigner, d'instruire soigneusement les fideles des merites, de l'intercession deTren- & invocation des faints, de l'honneur

des reliques, & de l'usage legitime des images. Si S. Paul avoit le mesme Esprit, qu'a eu ce Concile, & s'il avoit de ces creances le mesme sentiment, qu'ils en ont eu; pourquoy dans les instructions, qu'il donne aux Evesques de ce qu'ils ont a annoncer & enseigner aux fideles, ne leur dit-il pas un mot ni de ces points là, ny d'aucun des autres semblables, tenus par la communion du Pape & rejettés par la nôtre? Qu'ils se vantent tant qu'il leur plaira, d'avoir S. Paul & S. Pierre pour auteurs de leur religion; Cette difference montre assez, que s'ils en prennent les noms, ils n'en ont pas la doctrine. Mais voions maintenant ce qu'ajoûte cé grand Ministre de Dieu. Aprés avoir reglèles enseignemens de Tîmothée; il forme ses meurs, & sa vie. Que nul (dit-il) ne meprise

a ses enseignemens, en rendant sa per-

II. Volume

fonne

sonne méprisable, l'avertit de suppléer par la gravite a ce qui luy manquoit d'années. Si la fleur de ton age, & la couleur de tes cheveux t'expose au mépris;que la saintete de ta conduite t'en garentisse; Que l'honestete & la constance, & la sagesse de ta vie fasse reconnoistre, que Iesus Christ a des-ja blanchy ton ame, bien que le temps ne t'ayt pas encore change le poil, & que si tu es vert quant a l'age, tu es des-ja meur pour l'esprit. Gagne par la meurete & sije l'ose ainsi dire, par la vieillesse de tes meurs le respect, que l'on ne doit pas a ta jeunesse. Il ne faut pourtant pas s'imaginer que Timothée ne fust encore qu'un enfant. Le mot de jeunesse dans le langage de S. Paul, s'étend plus loin que dans le nôtre, & se prand souvent pour tout cet age, ou homme a la force & la vigueur d'agir ldans les emplois soit de la paix, soit de la guerre, avant que les approches de la vieillesse l'ayent affoibli & appesanti. S. Paul appelle Timothée jeune homme; parce qu'il n'avoit pas encore l'aage, qui étoit ordinairement requis dans les personnes, que l'on recevoit

Digitized by Google

sur l'Epitre I. a Timothée. 259 au ministere sacrè, qui est-sans doute chap. une grande recommandation pour Ti-IV. mothée. Car en un temps,où les Apôtres gouvernoyent, où les ordres dela discipline s'observoyent religieusemet, il falloit que la vertu & la grace de ce jeune homme fust tout a fait ravissante pour avoir peu obliger des personnes si saintes & si exactes a passer par dessus les regles. En effer nous apprenons par ce qui nous en est dit dans l'Ecriture, qu'il avoit de grands dons ; Dieu ayant épandu ses plus precieuses graces sur luy dés le commencement de sa vie. Ioint qu'il paroist de ce que l'Apôtre en a des-ja dit, & qu'il repetera encore cy 1. Tim. aprés, que l'esprit l'avoit expressément 4.24. marque & designe pour le ministere l'ayant ainsi declare par la bouche de quelqu'un des Prophetes, qui étoient alors en l'Eglise. D'où il paroist, Mes Freres, qu'encore que la meurere de l'âge soit requise en cette sainte charge,& qu'il ne faille pas aisément se departir des regles, qui l'ordonnent, ce n'est pourtant pas a dire, que quand les dons & les lumieres de Dieu éclatent extraordinairement dans un sujet,

où la capacité a devance le cours des années, l'on ne puisse relascher de la severite des loix, ayant plus d'egard au merite, qu'a l'age, sans s'opiniastrera frustrer l'Eglise d'un beau & salutaire 'fruit, pource seulement qu'il est meur quelques mois avant les autres. Mais ce langage de l'Apôtre nous apprend encore, d'un côte que les troupeaux ne doivent pas laisser de respecter leurs Pasteurs, bien qu'ils soyent jeunes, si d'ailleu font bien leur charge, considerant new laage qu'ils ont, mais le ministere dont Dieu les a honorés; & de l'autre part semblablement, que les serviteurs du Seigneur pour estre jeunes ne doivent pas laisser de maintenir la dignité de leur rang, sans rien rabbatre de la fermete & de la constance, qu'ils doivent a l'Evangile, se gardant bien de trahir l'honneur de Dieu & de son ministere, & se gouvernant en telle sorte, que jamais la foiblesse de leur age ne fasse tort a leur charge. S.Paul leur montre icy le vray moien d'y parvenir, leur donnant une forme de vie & de meurs, capable d'autoriser & de rendre venerable tout

age,

Ιy,

& les ravisse en admiration, & leur donné a tous un ardent desir de la copier, & de former chacun sa propre vie a l'exemple de celle-là. L'Apôtre ne se contente pas d'en parler ainsi generalement. Il en touche le detail, & marque les principales choses, en quoy il doit s'étudier a donner de bons exemples aux fideles. Et premierement il veut qu'il soit leur patron en la parole, puis en la conversation; & en troissesme lieu en la dilection; & on suite en l'esprit; puis en la foy; & enfin en la puretè. Par la parole, il entend a mon avis les discours & les entretiens, que nous avons avecque nos prochains, qui portent le plus souvent l'empreinte & le caractere de nosames, selon ce que dit le Seigneur, que la bouche parle de l'abondance du cœur, Il veut que le Pasteur regle tellement cette partie de sa vie, qu'il ne luy échappe rien, qui ne soit a imiter; qu'il ne sorte de sa bouche aucune parole mauvai-

4 se, ou sale, ou foible, ou bouffonne, mais celle là seulement qui est bonne a l'unsage de l'edification, confire en sel avec grace, & utile a ceux qui l'oyent; toûjours dispensée avec prudence & bien seance.

feance. A la parole, il ajoûte la conver-Chap. Cation; que celle du Serviteur de Dieu IV. foit si honeste, & si grave, assaisonnée de tant de douceur & de debonnairetè, & si justement temperée entre les rudesses du chagrin, & les bassesses de la flaterie, & de la dissolution, qu'elle plaise a tous, & soit digne d'estre imitée d'un chacun. Suit la charite, la grand' perfection du Christianisme, necessaire à tous, & par consequent au Pasteur, plus qu'aux autres, puis que c'est luy qui les y doit former. Il veur donc qu'il leur en fasse paroistre les traits & les fruits & les marques en toute fa vie; Que toutes ses actions tesmoignent, qu'il cherche l'edification & la confolation, le salut & la joye de ses brebis, & non son bien particulier, comme sa louange, son honneur, ou son profit. L'esprit, dont il est parlè en suitte, signifie a mon avis en ce lieu, le feu & le zele, & les mouvemens d'une ame ardemment esprise de l'amour de Iesus Christ,& de son Evangile. Le Pasteur, qui montre en toutes rencontres de la ferveur pour cette sainte cause; en la piete duquel on ne voit rien de tiede ni de languissant,

fait justement ce que l'Apôtre entende il est le patron des fideles en esprit. Il est vray que l'interprete Latin n'a point traduit ce mot & quelques interpretes

4. Cor. Grecs n'en disent rien dans l'exposition de ce passage, où les copistes peuvent l'avoir ajoûte du sixiesme chapitre de la de la Corinthiens, caraitant un sujet semblable, il dit, qu'il tasche de rendre son ministere recommandable en grande patience, en afflictions, & puis en suite en purete, par le S. Esprit, & en charite non feinte. Quant a ce que l'Apôtre dit icy en cinquiesme lieu, de la foy, celuy-là est patron des fideles en la foy, qui les y confirme par ses bons exemples, en faisant une francho & hardie confession a toutes les occasions qui s'en presentent, en conservant la purete avec une sainte jalousie,& justifiant la verite de la sienne par soutes sortes de bonnes œuvres & beissance a Dicusainsi que sit Alam, & que S. Iaques nous l'enseigne dans le deuxiesme chapitre de son épitre Ensin ce que l'Apôtre met pour le dernier trait de la forme, que le Pasteur dois avoir, disant en purete, signifie, qu'il doit cstra

sur l'Epitre I. a Timothée. estre un exemple de chastete & d'hon- Chap nestete; ou l'on ne voye aucune trace 1 V. des ordures, dont les passions de la chair remplissent la vie des mondains. Car c'est en ce sens qu'il employe le mot de purete; comme quandidans ce mesme lieu de la deuxiesme aux Corinthiens, en veilles, en mulnes, en purese Encore faut-il remarquer de cette purete ne regarde pas seulement les south lures de l'incontinence, mais auss les vilenies de l'avarice, & les basses ses autres vices, dont le serviteur de Diendoit estre exemt, sans communiquer a nulle de leurs ordures; comme S. Paul nous le montrera cy aprés expressément, quand il dit a Timothée Ne. 1. Tim. communique point aux pechez d'autruys Garde-toy pur toy mesme. Ie laisse là l'impertinente violence, qu'un Docteur, de la communionRomaine fair a ce texte, voulant que S. Paul y commande le celibat a Timothée, comme si le mariage estoit une impurete; ou comme si l'on n'y pouvoit vivre sans perdre la purete Chrétienne. Comment cust il peu choquer S. Paul plus rudgment, qu'en supposant une opinion fraheminable

& si directement contraire a la doctrine de ce divin Apôtre, qui crie si hautement que le mariage est honorable entre tous? & qui admet si clairement les personnes mariées a la charge de l'episcopat? Ce celibat, qu'il veut icy fourrer dans le sens de l'Apôtre malgrè uy,est plein de tant d'ordures, & aremply l'Eglise de Rome de tant de hontes & d'infamics depuis qu'il y a étè étably, que certainement il faut estre bien aveugle pour s'imaginer, que c'est luy, que l'on entend, quand on parle de purete. Mais c'est assez de dire, que la puretè se peut treuver & se treuve en effet dans l'un & dans l'autre état; si bien que se pouvant garder & conserver dans le mariage & dans le celibat, bien que plus difficilement en celuy-cy, qu'en celuy-là, pour recommander la puretè en un homme, on ne l'oblige precisément ny a l'une, ny a l'autre de ces deux conditions, on veut seulement qu'en quelqu'une des deux, qu'il vive, il y vive purement. C'est là, fideles, le caractere de la vie, que S. Paul prescrit icy a Timothée; un patron que les fideles puissent imiter en parole, en conversation.

sur l'Epitre I. a Timothée. versation, en dilection, en esprit, en foy, en Ghap. purete. C'est avec ces vertus, comme avec des charmes divins, qu'il luy veut donner la forme d'un vieillard, quelque jeune qu'il fust, & luy acquerir déslors le respect & la veneration, que l'on rend au dernier age. Mais voyons enfin la tasche & l'exercice, qu'il luy ordonne; En attendant que je vienne (dit-il) Sois attentif a la lecture, a l'exhortation, & a l'endoctrinement. Il le console d'abord par l'esperance qu'il luy donne, de sa venuë, & il luy en avoit des-ja parlè cy devant en mesmes termes. Mais en luy i. Tim. prometrant sa venuë, il veut sans doute 3.14. qu'il espere de sa presence une pleine & abondance instruction fur tous ces sujets divins, qu'il n'a fait que toucher brievement dans les paroles precedentes, afin que son ame ne s'ennuye dans l'attente d'un bien si ardemment desirè, il veut que cependant il travaille diligemment en son ministere; qu'il soit attentifala lecture, a l'exhortation & a l'endoctrinement. Ces deux dernieres actions sont les fonctions mesmes de sa charge, dont la principale tasche est d'exhorter les fideles a leur devoir, &

de les consolor dans leurs maux (car la parole de l'original signifie l'un & l'autre) & a endoctriner les ignorans, les instruisant en la doctrine de la pietè. Mais pour se rendre capable de se bien acquitter de ces deux devoirs, il desire qu'avant toutes choses, il s'addonne a la lecture. Vous voyés bien qu'il n'entend pas celle des Poëtes, ou des philosophes Payens, Grees & Latin's, qui avoyent remply le monde de leurs livres. Quelle est donc cette lecture; a quoy il veut que Timothée s'addonne? Tous sont d'accord que c'est celle de l'Ecriture fainte, qui contenoit tous les livres du vieux Testament, & peut estre inesme quelques uns du Nouveau, se pouvant faire qu'alors il y en eust des-ja quelques uns d'écrits. Les Interpretes mesme de la communion Romaine, qui d'ailleurs ne favorisent pas beaucoup la gloire de l'Ecriture, ne laissant pas d'y rapporter ces paroles, aussi bien que nous. Et certes tous ont raison de l'entendre ainsi. Carle mot mesme, que S. Paul a icy employè, & qui veut proprement dire la lecture, dans l'usage du langage Grec (comme austil'avons nous ainsi

ani√in. ois.

Sur l'Epitre I. a Timothée. ainsi traduit) signifie l'Ecriture sainte Chap. dans le stile de S. Paul, tout parsemè de 1V. paroles & de frases Ebraiques. Et en Nebeeffet dans le huitieime chapitre de mie 88. Nehemie les Interpretes Grecs ont tra-Mikra duit en la lecture, le mot Ebreu, que nos Bibles ont rendu par l'Ecriture. La raison de cela vient du langage des Iuifs; qui pour signifier ce que nous appellons l'Ecriture, c'est a dire les livres divinement inspirés, se servent de cette mesme parole, qui est en Nehemie, & qui veut dire proprement la lecture; Et pour le bien comprendre, il faut savoir, que les luifs en leur religion, aussi bien que nos adversaires en la leur, pretendent avoir deux sortes de loix, ou de doctrines; les unes écrites, & les autres non, qu'ils supposent ridiculement, & fans aucune apparence de raison, avoir étè baillée par Moise a leurs peres, mais de vive voix seulement, & avoir ainsi étè transmises de bouche en bouche jusques a eux. Tout ainsi donc qu'ils appellent ces traditions la loy baillée par la bouche; * ainsi a l'opposite ils nomment l'autre partie l'Ecriture, assavoir, s bys parce qu'elle a étè mise par écrit par Thora Moife beal phi

Moise & les autres Prophetes; ou ce Chap. qui revient tout a un , la lecture ; parce. qu'elle se lit dans un livre; au lieu que l'autre se communique par cœur de la bouche de l'un dans l'oreille de l'autre fans aucune lecture. D'où vient que dans leurs Synagogues on n'entretenoit jamais le peuple assemble, que de la lecture, c'est a dire de l'Ecriture, qui s'y lisoit a haute voix, & non des traditions non écrites. C'est pour la mesme raison encore qu'ils appellent Karreens d'un mot de mesme origine, c'est a dire les lisans ou les lecteurs, ceux de leur nation qui rejettant toutes les traditions non écrites s'attachoient a la lecture, c'est a dire a la seule Ecriture sans vouloir recevoir en leur creance aucune autre chose, que ce qu'ils lisoyent dans les livres des Prophetes, & ils tiennent ces Karreens pour heretiques. Ainsi l'usage des Juiss étant d'appeller l'Ecriture Sainte d'un mot, qui en leur langue signifie proprement la lecture, il ne faut pas treuver étrange, que S. Paul qui retient par tout l'air & la teinture de ce langage, avt dit a son disciple, Sois attentif a la lecture, pour luy re-

Digitized by Google

commander

sur l'Epitre I. a Timothée. commander l'étude de l'Ecriture Sain-Chap. te, la lecture de l'Ecriture, dans le stile IV de sa nation, étant une seule & mesme chose. Remarqués donc, je vous prie, premierement, quil veut qu'il s'addonne, non a la tradition, mais a la lecture; qu'il s'occupe non a recueillir, ce qu'il dit,mais a mediter ce qu'il lit; qu'il y soit attentif & s'y attache; & en deuxiesme lieu, que cette lecture est le tresor, où il entend, qu'il se fournisse de toutes les choses necessaires a la predications comme il le montre clairement, quand en suite de la lecture, il ajoûte immediatement l'exhortation & l'endo-Etrinement. Enfin apprenons d'icy que l'étude est necessaire aux predicateurs pour bien s'acquitter de leurs charges, contre la frenesse de ceux, qui rejettant follement l'usage de tous ces moiens, s'attendent a ce qu'ils disent, a ce que l'Esprit leur inspirera d'enhaut. S. Paul condanne icy hautement leur fierté & leur folie, établissant au milieu de nous l'usage de l'étude & de la lecture des faints livres pour nous rendre capables de preschet la parole de Dieu a nos freres; sachant bien que ces graces &

ces lumieres de l'esprit, qui rend les enfans mesmes eloquens, quand il luy plaist, ne font ny universelles, ny perpetuelles en l'Eglise; Et les sottises & impertinences, dont ces pretendus enthousiastes remplissent leurs sermons, montrent assez, que ce n'est pas l'esprit de sagesse & d'intelligence, mais d'orgueil & d'extravagance, qui conduit leur cœur & leur langue. Benissons Dieu de ce que cette confusion n'est point venuë jusqu'a nous, de ce que selon la forme instituée par S. Paul, & par les autres Apôtres, nous avons des Pasteurs & des troupeaux; dont le desfein est mesme, bien que les charges & les fonctions en soyent differentes. Retenons a jamais ce bel ordre au milieu de nous, l'ame de l'Eglise, & le secret de sa propagation & de sa perpe-. tuite sur la terre. Louons le Maistre de la moisson, de ce qu'il y pousse des ouvriers; qu'il daigne mesme du milieu de nôtre jeunesse toucher les cœurs de quelques uns pour en faire des Timothées, les couvrant dés les premieres heures de leur printemps des fleurs de sa grace, qui nous promettent une pareille

sur l'Epitre I. a Timothée. pareille abondance de fruicts. Que Chap. ceux qu'il a honorés de ce ministere, IV. jeunes & vieux, s'en aquittent tous religieusement; annonceant & enseignant fidelement & assidument les choses, non que la chair & le sangont resvées, ou presumées, mais celles, que S.Paul, & ses bien-heureux Collegues nous ont laissées; Qu'ils pratiquent tous a l'envy les uns des autres le remede, que ce faint homme leur a icy donné contre le mépris; Qu'ils se conduisent en toutes leurs voies, avec tant de sagesse, & purifient leurs meurs avecque tant de soin, que leur vie soit le patron de leur troupeau en parole, en conversation, en dilection, en esprit, en foy, en purete. C'est là Pasteurs, vôtre ornement legitime; avec lequel vôtre jeunesse n'empeschera pas, que vous ne soyez honorez, & sans lequel toute vôtre vieillesse, avec sa barbe & ses cheveux gris, ne sçauroit vous garentir du mespris. Car la gloire d'un serviteur de lesus Christ, & ce qui le rend vrayement venerable, n'est pas une mitre, ou une tiare, un roquet, une croix d'or, ou un baston pastoral; Ce n'est pas la beaute & l'éclat II. Volume

de son habit Pontifical;ny la pompe de son train, & de ses meubles; ny la magnificence de fon palais, ou la grandeur. de ses revenus. C'est cela a vray dire, qui a tout gâte; qui a remply d'orgueil les ministres de l'humilité, qui a changè les guides du ciel en esclaves de la terre, & qui corrompant leurs esprits par des pensées toutes mondaines leur a fait chercher leur honneur en ces vanitez, & la gloire dans l'ignominie. Pour nous, chers Freres, que la croix de lesus, soit nôtre gloire; que son innocence, & son amour pour les siens, & fa divine conversation, & son esprit, facent tout notre ornement. Que la foy de son Evangile, que la putete de meurs, que la dilection des prochains Soyent nos joyaux, & nospierreries, & nos perles. Mais apres nous estre ainfi munis contre le mépris, il faut songer a l'exercice de ce ministere celeste, où le Maistre nous a appellez. Où ferons nous nos provisions pour fournir a ces enseignemens & a ces exhortations, que nous avons continuellement a faire au peuple de Dieu? O bien-heureux Timothée:

itized by Google

Timothée; tu avois la bouche de Saint Chap. Paul, un riche tresor de verité, pour en IV. puiser toute l'abondance, dont tu avois besoin. Non, non, chers Freres, ne nous excusons point sur l'absence de cet Apôtre. Pour nous en consoler, faisons ce que dans une pareille conjoncture ilordonne a son Timothée, Soyons attentifs a la lecture, aux Ecritures de Dieu, a celles là mesme, que ce saint homme nous a laissées. Etudions les tous, Pasteurs & troupeaux; sondons les & les meditons, & y cherchons le pain de vie, les mysteres de la sapience, la lumiere de nos Esprits, la paix de nos consciences, le calme de nos passions, le remede de nos maux, la consolation de nos ennuis, la correction de nos mœurs, & la sanctification de nos ames. Les Pasteurs y treuveront dequoy instruire leurs troupeaux; les troupeaux dequoy se munir contre les loups, & les mercenaires; & tous en commun ce qu'ils se doivent les uns aux autres, ou de soin & d'amitie, ou de respect & de reconnoissance. C'est la tasche, que le grand Apôtre nous donne aujourd'huy; Soyez attentifs a la

chap lecture, a l'exhortation, & a l'endoctrine ment jusques a ce que je vienne. Vacquons y incessamment jusques a ce grand jour auquel il viendra en la gloire de son Seigneur & du nôtre; Et alors le visage de Dieu & de son Christ sera a jamais nôtre lecture, d'où nous puiserons immediatement nous mesmes sans instruction & sans exhortation, la lumiere, & la gloire, & la beatitude, & l'éternité. Ainsi soit-il, & a ce grand Dieu Pere, Fils, & Saint Esprit soit honneur & louange aux siecles des siecles, Amen.

SERMON



SERMON TRENTE-VNIESME.*

* Pro-+ noncè a Charenton le 17.

Chapitre IV. Verset 14. 15. 16.

'Ne mets point a nonchaloir le don, qui 1658. est en toy, lequel l'a été donne par prophetie, par l'imposition des mains de la compagnie des anciens.

Pratique ces choses, & y sois attentif, afin

qu'il soit connu a tous que tu profites.

Enten a toy & a l'endoctrinement. Sois perseverant en ces choses, car en ce faisant tu te sauveras & toy & ceux qui t'écoutent.

HERS FRERES; Comme vous voyez que dans la nature, la beauté du monde depend de l'action des parties

dont il est compose; & celle des états & des familles pareillement du travail des personnes qui y subsistent, quand chacune exerce & employe sidelement au bien commun ce que Dieu le souverain Seigneur de toutes choses, luy a departy d'avantage & de capacité

citè en son particulier, il en est de mesme de l'Eglise, le nouveau monde, & le divin état de nôtre Sauveur Iesus Christ. Son bien & sa perfection confifte dans l'usage des dons, que son Seigneur a distribuez a ses membres, chacun d'eux maniant & mettant religieusement en œuvre ce qu'il en a receu. Rien ne chaume dans le monde, rien n'y demeure oisif & inutile. Tout y agit; chaque chose selon sa portée. Le soleil & ses astres y sont dans un mouvement eternel pour y épandre incessamment leur admirable lumiere; Les elemens, les meteores, les mineraux, les plantes, & les animaux y sont toûjours occupez, chacun dans le travail, dont il est capable; & vous jugez bien, que sans cela cet univers, qui maintenant est si beau & si ravissant, perdroit bien tost tout ce qu'il a de perfection & d'excellence. Le mesme ordre se remarque dans les états; où les Souverains, les Magistrats, les Gouverneurs, les Capitaines, le soldar, l'artisan, le bourgeois, le paysan, & en general tous les citoyens jusques aux moindres, exercent chacun leur industrie, dans le

fur l'Epitre I. a Timothée. 279
rang qu'ils y tiennent, & c'est ce qui Chap.
fait subsister, & fleurir ces societez;

fair subsister, & fleurir ces societez; comme au contraire on les voit s'alterer & deperir peu a peu, quand le concert de ces fonctions necessaires vient a se relascher. Plus l'Eglise est excellente au dessus du monde, plus les graces que les fideles ont receuës sont exquises au dessus des qualitez des choses naturelles, plus aussi en doit estre actif & diligent a proportion l'employ que nous en faisons, chacun dans la mesure, qui nous en a étè donnée, & dans le lien, qui nous a étè assignè. L'intention du Maistre est qu'il ne se perde rien de ses presens; que rien n'en demeure inutile;& que par un continuel effort nous les étendions autant qu'il nous est posfible; & en tirions par vne culture indefatigable tout ce qu'ils peuvent donner de fruit. Le Seigneur Iesus nous montre combien cet ordre est saint & sacrè & inviolable en sa maison, & combien est grand le crime & le supplice de celuy, qui manque a l'observer, dans l'une des paraboles Evangeliques, où il compare les graces qu'il Matth. nous a communiquées, aux ralens qu'un 25.14.

os, aux talens qu'un l A Maistre

280 Sermon X X X I.

Maistre laisse a ses serviceurs, a l'un cinq, a l'autre deux, & a l'autre un, a chacun selon sa portée, pour en negocier & les faire profiter durant son absence. Et il nous represente en suite. le jugement qu'il fera un jour de notte conduite sous l'image du compre que ce Maistre a son retour demanda a ses serviteurs de l'argent, qu'il leur avoit baille. Ceux qui l'avoyent bien menagè, furent louès, & recompensès magnifiquement. Celuy qui l'avoit gardè inurilement sans l'employer a rien, perdit premierement le talent, le maistre luy, ayant fait ôter justement un bien, qu'il étoit indigne de posseder n'en sachant pas user; Et pour punition de sa lâchete, il fut jettè luy mesme (ajoute le nei-12 mej gueur) dins les tenebres de dehors, où il y

aura pleur & grincement de dents. N'accu-

sez point ce jugement de trop de rigueur. La severité en est juste & necesfaire. Iuste; Car que n'avoit pointairritè ce miserable ? coupable de resellion contre le Maistre, par sa desobeissance a l'ordre, qu'il luy avoit donne; d'ingratitude envers luy mesme encore, ayant indignement méprise son don, comme

Digitized by Google

comme une chose de neant; & de lar-Chap. cin & de trahison envers l'Eglise, pour IV. luy avoir soustrait ce qui étoit destine a son ornement, & avoir lâchement abandonne le service qu'il luy devoit? Mais cette severite est aussi necessaire pour empescher les pernicieuses suites de ce mauvais exemple, étant clair que si chacun en faisoit autant, l'Eglise tomberoit dans la derniere confusion, & perdroit tout ce qu'il luy faut pour se maintenir dans le monde. Le S. Apôtre reconnoissant donc combien il est dangereux & pour nous & pour la maison de Dieu que nous servons, de manquer ace devoir, le recommande nommément a Timothée dans le texte, que nous venons de vous lire. Car entre les instructions qu'il luy donne pour bien s'acquiter de son ministere, & dont nous vous avons des-ja exposè une partie dans l'exercice precedent, il luy ramentoit icy le don qu'il avoit reçeu de la liberalité du Seigneur, & lux ordonne expressément de le bien menager & cultiver, Ne mets point a nonchaloir, (dit-il') le don qui est en toy; qui l'a été donne par prophetie par l'imposition

des mains de la compagnie des Anciens. Puis il luy recommande en general le soin & l'exercice constant de toures les choses dont il luy a parle; Pratique ces chofes & y (ois attentif, afin qu'il soit connu atous, que tu profites; Enten atoy & al'endoctrinement, sois perseverant en ces choses. Et enfin pour luy donner courage d'entreprendre ine œuvre si dificile, & d'y tenir bon jusques au bout, il luy en met le fruit excellent devant les yeux. Car en ce faisant (dit-il) tu te sauveras, & toy & ceux qui t'écoutent. Ce sont les trois points, que nous tacherons de vous expliquer en cette action, si le Seigneur. nous en fait la grace; l'employ du don de Dieu, l'exercice & la perseverance dans les choses ordonnées par S. Paul, & le salut qui en reviendra tant a nous mesme, qu'a ceux qui nous croiront & imiteront. David voyant anciennement en la lumiere de l'esprit prophetique, le trionfe du Christ de Dieu, elevè glorieusement dans les cieux aprés les combats, qu'il avoit achevez sur la terre, s'écrie tout plein de joye & d'allegresse pour la pompe de ce spectacle divin; Tu és monte en haut, tu as fait des prisonniers,

Digitized by Google

sur l'Epitre 1. a Timothée. prisonniers, tu as pris des dons pour les di-Chap. Bribuer entre les hommes; & mesmes pour les revesches, afin qu'ils demeurent au lieu de l'Eternel Dieu. Cet Oracle fut magnifiquemér accomply par le Seigneur Iesus en suite de son ascension dans les cieux. Car vous sçavez que peu de jours aprés s'estre assis sur le trone de gloire a la main droitte de son Pere, il ouvrit le ciel, & en versa icy bas sur ses hommes assemblez en lerusalem selon son ordre, une abondance ineffable de graces spirituelles, communiquées miraculcusement par la flamme & la lumicre mystique de son Esprit. Il n'en demeura pas-là. Il continua encore certe profusion de ses dons durant tous les commencemens du Christianiline; comme vous voyez que les Princes ont accoustume d'épandre extraordinairement lours graces & leurs liberalites fur leurs peuples aux jours de leur sacre, ou de leur trionse. S. Paul étale au long les richesses de ces dons largement distribuez au premier peuple de Christ, dans sa premiere épitre aux Corinthiens; La parole desapiance, & celle Cer. La connoissance, la foy, le don des gueri-10735

Chap. sons, les operations des vertus, c'est a dire des miracles, la prophetie, le discernement des esprits, le don ou de parler divers langages ou de les interpreter. Et nous avons dans les Actes divers exemples de personnes, a qui ces graces étoyent diversement departies. Le don qu'entend icy l'Apôtre, & qu'il recommande a Timothée de ne pas negliger, étoit sans doute de cet ordre de graces, dont le Seigneur faisoit alors largesse a son Eglise. Il est vray qu'a prendre cette parole dans toute l'étendue de sa signification, la foy, la charité, l'esperance, la patience, & en vn mot toutes les parties de la pietè & sanctification Chrétienne, peuvent aussi estre appellées des dons. Car comme S. Paul nous l'enseigne ailleurs qu'avons nous, que nous n'ayons recen? & quelbien possedons nous, qui ne soit coulè en nous de cette inépuisable plenitude de grace & de verité, qui habite en Iesus Christ ? Mais comme les interpretes l'ont fort bien remarquè, l'Apôtre n'employant ordinairement la parole, dont il s'est servy dans l'original, & que nous avons traduite le don, sinon pour dire cette sorte de graces que

sur l'Epitre I. a Timothée. que Dieu donne non tant pour le salut Chap. de ceux qui les reçoivent, qui ne laif-1V. seroient pas d'estre sauvez sans elles pourveu qu'ils eussent la foy & la charitè, que pour le profit & l'edification des autres ; il n'y auroit nulle raison de l'entendre autrementen ce lieu. Et en effet tout le discours de S. Paul n'étant que de l'exercice du S. ministere, il y faut rapporter ce don de Timothée, dont il fait mention. Cétoit sans doute quelqu'une des graces, qui servent a se bien acquiter de cette charge; comme est par exemple l'addresse de bien enseigner, la capacité d'interpreter clairement & solidement l'Ecriture. Au reste l'Apôtre ne nous éclaircissant pas d'avantage de la qualité & nature de ce don, mais disant simplement, qu'il est en Timothée & qu'il luy a étè donne par prophetie par l'imposition des mains de la compagnie des Anciens; il me semble que c'est un effort inutile, & austi peu raisonnable, que necessaire de vouloir definir precisément quel étoit ce don-là. L'un nous dit qu'il pense, que c'est le don des Grot. langues. Mais pourquoy le pense-t-il,& d'où a-t-il appris ce secret ? Les autres

Digitized by Google

veulent

Chap. IV.

Eft.

veulent que ce soit le don des miracles; les autres celuy de la Prophetie, les autres le talent de bien enseigner,& ceux qui croyent avoir le micux rencontre, que c'est en general toute la capacite qu'avoit Timothée pour la charge de l'Episcopat. Ce sont toutes presuppositions fondées sur la seule fantaisse de ceux, qui les mettent en avant. Contentons nous d'ignorer une chofe, dont l'Apôtre n'a pas voulu s'expliquer d'avantage; & l'ignorons avec d'autant moins d'inquietude, que c'est une chose dont la connoissance ne nous gueriroit de rien. Mais c'est la maladie de l'esprit humain de ne vouloir rien ignorer, & de payer de ses conjectures, c'est a dire de songes & de visions le plus souvent, quand il s'agit d'une chose, qui ne luy est pas possible de sçauoir. L'opinion de ceux, qui par ce don entendent la charge & la dignité mesme du ministère de Timothée est encore pire que les autres; Les autres sont seulement temeraires; Celle cy est evidemment fausse. Car outre que l'Apôtre n'a pas accoûtume de donner aux divers degrez du ministere de l'Eglise

ce nom de dons, qu'il a icy employe; il chap. rejette assez clairement cette exposi- IV. tion ailleurs, ou ayant la mesme penfée, il exhorte Timothée de rallumer 2. Tim. le don de Dieu qui est en luy; ce qui ne 2...6. peut nullement s'entendre de la charge du ministere, mais seulement de quelque grace spirituelle, dont lesus Christ avoit enrichi l'ame de son serviteur, & qu'il falloit exciter, conserver & augmenter par un usage & exercice continuel; Confiderons plûtost ce qu'ajoûte icy S. Paul, que ce don qui étoit en Timothée, luy avoit été donne par Prophetie par l'imposition des mains de la compagnie des Anciens. Entre les autres dons, que Dieu distribua a son Eglise naissante, la Prophetie étoit l'un des plus admirables, & nous voyons par l'histoire des Actes, qu'il se trouvoit alors plusieurs personnes, qui en étoyent doilées.D'où vient que S. Paul en deux divers passages où il fait le denombrement des ministres, que le Seigneur Iesus avoit envoyez pour l'établissement de son Evangile dans le monde, 1. Cor. nomme expressément les Prophetes, & 12, 18 dans l'un & d'ans l'autre lieu les met Eph.

Chap. immediatement aprés les Apôtres; & c'est d'eux encore qu'il faut entendre Eph. 1. ce qu'il dit ailleurs, que nous sommes edifiez sur le fondement des Apotres & des Prophetes, Iesus Christ étant luy mesme la maistresse pierre du coin. Car il eust nommè ces Prophetes avant les Apôtres selon l'ordre de leur age; si par ce nom il eust voulusignifier en ce lieu-là ceux du vieux Testament, & non ceux du Nouveau seulement. Ces Prophetes entre autres choses qui predisoyent pour l'edification & consolation des Eglises, les advertissoyent quelquesois par l'inspiration du S. Esprit des employs, qu'il y falloit donner aux fideles; & nous en avons un illustre exemple dans l'histoire des Actes; où le S. Esprit AA.13. donna avisaux Chrétiens d'Antioche, sans doute par le ministere de quel-Ad.13. ques uns de ces Prophetes, dont il est tà mef-fait mention là mesme; * que l'on luy separast Barnabas & Saul pour l'œuvre, où il les avoit appellez; & qu'en suite ils furent envoyez par toute l'Eglise avec jeusnes & prieres prescher l'Evangile en Seleucie & en Chipre & ailleurs où ils firent un grand fruit. L'Apôtre signific

Digitized by Google

sur l'Epitre I. a Timothée. gnifie donc icy qu'une pareille chose Chap. étoit arrivée a l'ordination de Timothée; certains Prophetes ayant donné avis de l'appeller & établir dans le faint ministere, quelque jeune qu'il fust encore alors, & avant predit que Dieu le revestiroit du don, qu'entend icy S. Paul, soit pour le rendre capable d'une si grande charge, soit pour certifier la uerité de sa vocation divine par la merveille de cet evenement, soit pour l'une & l'autre de ces deux fins ensemble, si bien que l'Eglise ayant selon cet ordre celeste appelle Timothée a ce saint ministere, la prediction y fut miraculeusement accomplié, ce faint homme ayant alors reçeu notoirement le don predit & promis par labouche des Prophetes; Et je dis notamment des Prophetes, parce qu'encore que l'Apôtre en ce lieu regardant l'unitè du sujet, ou de la chose predite, nomme simplement cette prediction prophetie, au nombre fingulier, comme parlent les Grammairiens; neantmoins il paroist que cet évenement avoit été predit par plusieurs, soit en temps different, par les uns plûtost, & par les autres plus 1 I. Volume tard.

190

Chip. tard, soit par eux tous ensemble en mesme temps, cela dis-je paroist de ce x. Tim que l'Apôtre parlant cy devant de la

mesme chose l'appelle des propheties au pluriel, & non simplement une propheties Fay devoir, (luy disoit-il) de guerroyer en tette bonne guerre selon les propheties precedentes, qui ont été saites de toy. C'étoyent des propheties; parce que c'étoyent les voir de plusieurs prophetes. Capétoir

voix de plusieurs prophetes; Ce n'étoit qu'une prophetie; parce que toutes ces voix ne disoyent qu'une mesme chose, assavoir que Timothée devoit estre appellè au saint ministre, & que Dieu le revestiroit d'un don excellent de son Esprit. C'est justement ce qu'entend icy l'Apôtre, quand il dit que le don, qui étoit en ce saint homme luy a étè donné par prophetie. Et icy ne m'alleguez point que le Prophete ne fait pas les choses; mais qu'il les predit seulement; que la prophetie avoit bien denoncè que Timothée recevroit le don de Dieu, mais qu'elle ne l'avoit pas operè en luy; que

Dieu en fut l'auteur & le donateur, & nonse Prophete; que la volonté ou le decret de Dieu, & la vertu toute puissante de son Esprit en sut la cause &

non

sur l'Epitre I. a Timothée. non la Prophetie, qui n'etoit qu'une chapi simple declaration de ce que Dieu vouloit faire. le répons que tout cela est vray, & avouë ce qui s'en ensuit, qu'a parler proprement & dans la rigueur du langage,ce n'est pas la prophetie qui avoit donné a Timothée la grace, qu'il avoit receüe de Dieu. C'étoit le bon plaisir du Seigneur, qui luy en avoit fait le present, & la vertu de son Esprit qui l'avoit operée dans le cœur de ce fidele. Mais outre que c'est une maniere de parler tres-elegante bien que figurée & fort familiere a l'Ecriture, de dire que les Prophetes font ce qu'ils predisent certainement de la part de Dieu, comme quand Isac disoit, qu'il Gen. 27. avoit étably lacob maistre sur Esau, & luy 37. avoit donne ses freres pour serviteurs & l'avoit garny de froment & du meilleur vin; bien qu'il eust seulement predit que tout cela arriveroit quelque jour; & quand Dieu disoit a Ieremie, qu'il l'avoit étably pour arracher & demolir, pour ler. 1. perdre & destruire, pour bâtir & pour planter; c'est a dire pour declarer & prophetiser tous ces grands jugemens, que le Seigneur alloit exercer fur les nations

& fur

Chap. & Auf les états, & non pour les executer luy-mesme en effet, outre cela disje il faut encore remarquer, que le mot par, dont use S. Paul, quand dit que cette grace a étè donnée a Timothée parla prophetie, se prend souvent dans ses écrits pour signifier non l'efficace d'une causo a produire son effet, mais seulement le rapport d'un effet a quesque chose, qu'il suit, venant apres elle,& a sa suitte, si bien que dans ce stile assez ordinaire a l'Apôtre, par la prophétie, veut dire simplement selon la prophetie, & en suite de ce qu'elle avoit predit devoir arriver a Timothée; & qu'il le faille ainsi prendre, S. Paul nous le montre luy-mesme clairement, lors que parlant cy devant de la mesme chose, il commande a son disciple de faire son devoir selon les propheties precedentes, qui avoyent parlè de luy; signe évident

i. Tim. qu'en ce lieu, par la prophetie, veut dire precisément selon la prophetie; comme il en avoit parlè dans l'autre passage.

Quelques uns croyent que l'Apôtre al-

24. legue icy cette prophetie, pour excuser & justifier la vocation de Timothée au saint-ministere nonobstant sa jeunesse; comme

comme

sur l'Epitre I. a Timothée. comme s'il vouloit dire, qu'il ne l'eust Chep. pas osè entreprendre, si Dieu ne l'eust IV. ordonné par la bouche de ses Prophetes. Mais a dire le vray cette pensée me semble froide, & tirée de loin. Il y a bien plus d'apparence, que S.Paul ramentoit a son disciple cet honneur, que Dieu luy avoit fait de l'appeller luy mesme des cieux par la voix de ses ministres, en l'ornant de ses dons, pour l'encourager & l'enflammer dans un si glorieux dessein, dont il avoit Dieu pour auteur & pour garent; & luy remontrer tout ensemble, qu'il est de son devoir de bien user du present de ce Souverain Seigneur, qui ne luy a pas donné ce talent pour l'enfouir en terre, comme ce serviteur lache & ingrat de la parabole Evangelique; mais pour l'employer diligemment a fa gloire & a l'edification de son peuple. Aprés avoir dit, que le don de Dieu luy a étè donne par la prophetie; il ajoûte encore, & par l'imposition des mains du presbytere, c'est a dire de la compagnie des anciens, des ministres de l'Evangile, ceux que l'Ecriture appelle indifferemment prestres, c'est a dire anciens, ou Evesques,

Chap.

c'est a dire surveillans. L'imposition des mains étoit une ancienne coûtume, celebre dans l'histoire du peuple de Dieus où vous voyez souvent imposer les mains aux personnes, que l'on veut benir, ou sanctisser pour quelque employ important. C'est de là que les Apôtres tirerent cette ceremonie; & ils s'en servirent pour l'ordination des Diacres. Il paroist d'icy & de divers autres lieux, qu'ils en usoyent de mesme en la consecration des Evesques, ou des prestres; d'où vient que l'Apôtre avertira cy aprés Timothée de ne point imposer

Tim.

cy après Timothée de ne point imposer hâtivement les mains a aucun, pour signifier qu'il ne se haste pas trop de recevoir les personnes au saint ministere. Ce sur donc en l'acte de son ordination, que Timothée receut le don de Dieu, lors que les Prestres, ou Anciens, les ministres de l'Evangile, luy imposerent les mains pour l'établir en la mesme charge, selon l'avertissement & la predi-Aion des Propheres. C'est pour quoy S. Paul ajouste l'imposition des mains a la prophetie; le don (dit-il) qui t'a étè donne par prophetie, avecque l'imposition des mains. Cat il y a ainsi precisément dans

sur l'Epitre I. a Timothée. dans l'original. * Cela est remarqua-Chap. ble ; que Dieu pour honorer son institution & la priere de ses serviteurs voulut expressément l'accompagner de ce don miraculeux; pour montrer que son Esprit se communique volontiers a ceux, qui le demandent par leurs prieres, & celles de son Eglise conjointement. Et que ce que l'Apôtre dit ailleurs, ne vous trouble point, que ce fut luy mesine, qui imposa les mains a Timothée, en la deuxiesme epître qu'il luy écrit; Rallume (dit-il) le don qui est 2. T. en toy-par l'imposition de mes mains. Et S. Paul & la compagnie des Pasteurs, imposérent les mains a Timothée en son ordination; Saint Paul comme le president de la compagnie, & le chef de toute cette saincte action; les autres comme ses adjoints & ses collegues. ainsi que vous voyez, que cela se pratique dans la reception de nos Pasteurs, où celuy qui est commis par le Synode, impose le premier les mains a celuy que l'on reçoit, comme le principal dans cette action; & puis conjointement avecque luy tous les autres pastours, qui s'y trouvent presens. Surquoy

296

nous avons a remarquer deux choses; la premiere est, que la prestrise & l'Epifcopat étoyent un seul & mesme minittere dans l'Eglife Apostolique, ce qui paroist encore clairement dans plufieurs autres passages du nouveau Testament. Car icy vous voyez que l'imposition des mains, qui est le principal avanrage que les Hierarchiques reservent a l'Evesque au dessus du Prestre, est expressément attribuè aux Prestres; Saint Paul témoignant, que la compagnie des Prestres, ou Anciens imposa les mains a Timothée; & mesmes, comme il est clair d'ailleurs, qu'ils le firent avecque Tuy II se les associa dans cette action. Qui estes vous, ô hommes, vous qui de vôtre autorité avez ôté ce droit a ceux, que S. Paul en faisoit jouir ? qui jugés indignes d'approcher de vous, des mains qui ont eu l'honneur d'estre meflées avec celles de l'Apôtre sur la teste de Timothée? Qui que vous soyez d'ailleurs, vôtre autorité est trop courte pour les priver du droit, que ce grand/ Ministre de Iesus Christ leur a donne. Timothée estoit plus qu'aucun de vos Evesques; & neantmoins la compagnie des

des Prestres eut part a son ordinations chap. elle luy imposa les mains. Quoy que IV. vous difiez, il n'y a donc point d'Evefque en l'Eglise, qu'un college, ou une compagnie de prestres ne puisse legitimement consacrer par l'imposition des mains. le laisse la pour cette heure la petite finesse de quelques uns des Hierarchiques, qui pour eluder ce coup transforment les prestres, dont il est parlè & icy, & par tout ailleurs dans le nouveau Testament en des Evesques de leur forge; c'est à dire en des Prelats avans junifdiction fur des prestres. C'est une fiction de leur esprit, qu'ils prétent aux écrivains sacrez; contre toute apparence de raison & de verire. L'autre. chose que nous avons a remarquer icy, est cette simplicité Evangelique de l'ordination des premiers ministres de l'Eglise; qui se faisoit avecque la seule imposition des mains, & la priere, contre les embarras infinis de ceremonies, partie vaines, partie superstitieuses & indignes de la gravité Chrétienne, & toutes tirées ou du Paganisme, ou du Iudaisme, qui se pratiquent en la communion Romaine dans la consecration

and the state of t

Chap.

de ses Prelats, & de ses ministres, selon la disposition de leur Pontifical. L'un d'eux écrivant sur ce passage, dit qu'encore qu'il n'en soit parlè ny icy, ny nulle part ailleurs dans l'Ecriture, elles ne laissoyent pourtant pas d'estre en usage des-lors; Mais que les Ecrivains facrez n'en ont rien dit, pour ne pas découvrir les sacremens des Chrétiens aux Lecteurs profanes. C'est la défaite Le Car-d'un autre * sur leur invocation des faints, & sur leur transsubstantiation; qui presse par l'objection du silence des Écritures, & mesmes des premiers livres de l'Eglise sur ces points là, donc ils ne parlent jamais; dit pareillement que ces auteurs n'en ont pas voulu parler; de peur de decouvrir ces mysteres

> toute la religion du Pape est un secret de mesme nature.Les Apôtres n'en disentjamais rien. Il n'y a que la nôtre qu'ils n'ont point fait de scrupule de découvrir, en parlant par tout librement, sans aucune retenuë, & en remplissant tous leurs livres. Encore ces Messieurs font ils la politique des Apô-

aux Payens; Enfin il setrouvera, que

tres bien étrange. Car ces saints hommes

mes disoyent franchement aux Payens Chap. les choses de leur religion, les plus ru-11 des & les plus choquantes, la croix de Christ,& tout son mystere; la resurreation, & le dernier jugement, qui les faisoyent passer pour des insensez & des visionnaires, ou pour des babillards ridicules, dés qu'ils en ouvroyent la bouche; mais leur cachoient fort soigneusement le service des creatures, & les ceremonies figurées de leurs sacremens; c'est a dire les choses les plus familieres, & les plus plausibles aux Payens. N'étoit-ce pas là une prudence bien bizarre de leur montrer ce, qui les offensoit le plus, & leur faire un secret de ce, qui leur eustéte le plusagreable? Mais que voulez vous? C'est le desespoir de leur mauvaise cause, qui les reduit a un parti, capable de mettre a couvert toutes les impostures du monde. Car il n'y a point d'heresie, ny d'absurdité, fust-ce mesme celle de l'Alcoran de Mahomet, que vous ne puiffiez attribuer hardiment aux Apôtres a la faveur de cette belle invention; en disant, que si leurs écritures, n'en disent rien, ce n'est pourtant pas, qu'ils

Chap.

qu'ils ne les creussent, & ne les pratitiquassent en effet; mais qu'ils se sont abstenus tout expres d'en rien écrire, de peur de trahir leurs mysteres a des lecteurs prophanes. Ainsi avons nous shfisamment expliquè ce que l'Apôtre dit du don communique a Timothée a son ordination selon les Propheties, qui l'avoyent predit. Il ne veut pas, qu'il le neglige; c'est a dire premierement qu'il ne le méprise pas, comme une chose vile & de nul prix; mais qu'il l'estime comme un present, & une faveur de Dieu, luy en rendant graces, & le priant ardemment de luy en continuera jamais la possession; & secondement, qu'il l'exerce & le mette en usage, l'employant diligemment dans les fonctions de son ministere, se gardant bien s'il faut ainsi dire, de le laisser rouiller parfaute de s'en servir. C'est là le premier point de son exhortation. L'autre est plus general, & embrasse' tout ce qu'il luy a dit cy devant, luy commandant d'y regler religieusemet -fa conduite, Pratique ces choses (luy ditil) & y sois attentif, afin qu'il soit connu a tous que tu profites. Ces choses; c'est a dire celles de UD

celles que je viens de te recomman-cu der, la lecture de la parole de Dieu, l'exhortation, l'endoctrinement, la cultu-, re des graces, que tu as receves. Ne songe qu'a cela. Ne te contente pas d'y, penser, de les mediter, d'en parler Mets les en pratique qui est lè principal. Ce, qui suit, d'y sais attentif, à le mesme, sensissimon que les paroles de l'Apôtre y, ajoutent encore quelque chose. Car elles portent precisément & mot a mot; Sois en ceschoses, c'est a dire qu'il y : rife foit tout entier; que ce soin occupe toute la vie; qu'il ne vacque a aucun autre soit travail, soit divertissement; que l'on ne le treuve jamais ailleurs, en particulier, en public, le jour, la nuit, au logis, a, la campagne, toújours dans quelqu'une des fonctions de mcharge, ou en quelqu'une des choses qui y servent. Et certes ila bien raison, soit pour la dignite, soit pour la difficulte & l'importance de ce ministere. Car quoy peut ou doit penser, celuy du a l'honneur d'estre l'homme & le serviteur de Dieu, sinon aux affaires d'un si grand & Tadmirable Maistre ? Il doit élever. fin cour au dessus de tout ce, que le monde 1992

Chap. mondeadore, & regarder les plus hautes de les affaires, & les plus charmans de ses divertissemens, non seulement comme des bagatelles, mais mesme, comme des choses profanes; demeutant fidelement dans le glorieux service de son Seigneur; s'excufant de tout ce qui l'en éloigne, & répondant franchement a quiconque l'en veut tant sois peu distraire, sust-ce un pere, ou une mere, ce que lesus répondit dés son enfance a soseph & a Marie, Ne Inc. 2. scavez vous par qu'il me faut estre occupe dans les affaires de mon Pere celeste? O Dieu; que vous, & nous serions heureux mes Freres, si nous obeissions sidelement a cet ordre de l'Apôtre: Nous n'aurions que le ciel & ses interests dans le eœur, dans la bouche, dans toutes nos actions; c'ella dire que nous serions roujours avec Dieu, avec fon Fils, & avec ses Anges, dans son paradis, dans son sandugire; qui est la vie tout ensemble, & la plus glorieuse & la plus delicieuse, qui se puisse ou figurer, ou souhaiter; l'image de celle des esprits confacrez; les premices & le comment cement de celle, que nois esperons

Digitized by Google

avec

sur l'Epitre I. a Timothée. avec eux. Mais vous y auriez aussi part Chap. mes chers Freres, n'étant pas possible, IV. qu'étant conduits par des Pasteurs ainsi faits, vous ne prissez quelque teinture de leurs meurs, & que Dieu ne rendist par sa benediction leur travail efficace a vôtre sanctification; selon ce qu'ajoûte icy l'Apôtre, Prattique ces choses, & y (ois attentif, afin (dit-il) qu'il soit connu a tous, que tu profites. Ce langage signifie non la fin, & le dessein de Timothée, mais le succés & l'effet de son actions c'est a dire que l'Apôtre entend non qu'il doive se proposer pour but de sa diligence & de son travail, de faire connoistre par là a chacun ses glorieux progrés en l'œuvre de Iesus Christ; Ce seroit une vanité desagreable a Dieu, qui veut que ses serviteurs travaillent pour ses yeux, & non pour ceux des hommes. Mais il veut dire, que s'il observe les ordres qu'il luy a donnez, la chose produira cet effet d'elle mesme, afin que ton avancement soit connu a tous, c'est a dire de sorte qu'il soit connu a tous. Employe toy en ces choses de si bonne sorte, avecque tant d'application & de zele, que tout ton troupeau le reconnoiffe.

noifie Carréctivains du nouveau

Chap 1 V.

Testament usent fort souvent ainsi de actre particule asin que, & de ses sembiables, pour dire de sorte que, pour signifier simplement le succés de l'action, & non le dessein de celuy qui agit. Il veut dire la messe chose, que le Seigneur recommandoit a ses disciples. Agis avecque tant de zele, de purete, & de diligence, que ta lumiere reluise devant

Matth. de diligence, que ta lumiere reluise devant s.16. les hommes. Il importe fort peu, que nous prenions ces paroles pour dire, que son avancement soit connu en toutes choses;ou qu'il soit connu a tous; l'un & l'autre de ces sens, que le texte Gree admet tous deux, estant bon & propre a la pensée de l'Apôtre. Mais j'approuve fort la consideration de ceux, qui estiment que par l'avancement de Timothée il n'entend pas simplement le progrés, que l'on luy voyoit faire tous les jours dans la fanctification & dans les bonnes œuvres, croissant visiblement de foy en foy, d'esperance en esperance, & de charitè en charitè, mais aussi l'avancement que faisoit sa predication dans le troupeau, où il travailloit, amandant si évidemment ses meurs,

meurs, & corrigeant si efficacement ses Chap. defauts, que chacun le pouvoit reconnoistre, pour ne rien dire des personnes, qu'il y ajoûtoit les convertifsant a l'Evangile par sa parole & par les bons exemples de sa vic. Et pour ce que cet avancement est toute la gloire d'un bon Pasteur, il luy recommande encore pour y parvenir, de bien prendre garde a toute sa conduite, Enten a toy dit-il, & a l'endoctrinement ; a toy ; pour vivre saintement; a la doctrine pour enseigner purement. Car la vie & la pa+ role sont les deux grand's parties du ministere. L'une & l'autre doit estre bonne, parce que la verite & la force de la parole est inutile, si nous détruisons par les mauvais exemples de nôtre vie ce que nous voulons bâtir par les belles paroles de nos bouches; & derechef l'honestere des meurs n'a pas alsez d'efficace, si elle n'est pas accompagnée du travail & de l'addresse d'enseigner diligemment. Il veut donc que Timothée ayt foin de l'une & de l'au tre, qu'il pare & sa vie & sa doctrine de leurs legitimes ornemens; qu'il y prene fi bien garde qu'il ne luy de happe rien II. Volume

Chap.

de mauvais ny en ses actions, ny en ses enseignemens. Mais enfin parce que ce n'est pas assez de commencer & de continuer si on ne persevere, il recommande encore a Timothée de demeurer en ces choses car il y a ainsi dans le Grec; ce qui a donne occasion a un sçavant homme d'interpreter cecy, comme si l'Apôtre commandoit a Timothée de demeurer toujours avec ceux-cy, c'est a dire, dit-il, avecque les Ephesiens. Fut-il jamais rien de plus extravagant? Car il n'est parlè des Ephesiens ny icy, ny en pas un lieu de tout ce chapitre, Mais cette faute est un ouvrage de la passion de cet homme; qui voulant sans raison & fans fondement, que Timothée aytétè Evesque d'Ephese, a creu que ces paroles pourroyent servir a appuyer son songe; en les prenant pour un ordre donné par l'Apôtre a Timothée de demeurer constamment a Ephese. Mais il est clair & tous les interpretes anciens & modernes en sont d'accord, que l'Apôtre parle des choses, qu'il luy a recommandées pour le saint ministère, luy enjoignant d'y demeurer, c'est a dire de s'y tenir fermement attache, sans? jamais

sur l'Epitre I. a Timothée. 307 jamais s'en départir, & en un mot d'y Chap. perseverer, comme notre Bible la fort IV. bien traduit. Enfin pour porter Timothée a s'acquiter de ces grands devoirs, l'Apôtre luy en propose le fruit & le prix dans la troisieme & derniere partie de nôtre texte; Car en ce faisant (ditil) (c'est a dire en pratiquant ce que je viens de te tecommander) tu te sauveras, & toy, & ceux qui t'écoutent; c'est a dire ceux qui reçoivent tes enseignemens avecque la foy & l'obeissance, qui leur est deuë. Considere (dit-il) de combien il y va; Il n'y va pas de moins, que de ton salut, & de celuy de toutes les personnes qui t'ont étè commises. Tu sauveras & roname & la leur, si tu t'acquites de ton ministère avecque la fidelitè, la diligence & l'affection, que je t'ay representée. Que ne dois tu point faire pour un si grand bien? A quels soins & a quels travaux ne dois tu point te soûmettre pour y parvenir? Ce n'est pas icy seulement, que l'Ecriture parle ainsi magnisiquement de l'œuvre du faint ministère, en disant qu'il fauve ceux qui l'exercent bien, & ceux qui les écoutent. S. Paul dit ail308

chap. leurs en la mesme sorte, qu'il fait tout ce qu'il peut pour sauver non seulement

Rom. 11 les Gentils, mais aussi quelques uns des 14. Iuifs. Il honore mesme de ce glorieux cloge l'effet de la douceur & de la pa-

eloge l'effet de la douceur & de la patience d'un mary, ou d'une femme sidelle a la conversion leurs parties.

1. Cor Que sais tu semme (dit-il) si tu ne sauveras 7.16. point ton mary? ou que saus tu mary situs sauveras ta semme? Et S. Iude parle tour de mesme des efforts, que doivent saire tous les sideles pour retirer les pecheurs de la voye de damnation; sau-

rachant hors du feu; & S. Iaques prononee generalement, que quiconque redresse un pecheur de son egarement, sauve s

lacq. 5. une ame de mort. D'où paroist combien
est vaine l'induction, que ceux de Rome
tirent d'icy; qu'il leur est permis de
donner a la Vierge Marie le tiltre non
seulement de leur vie & de leur esperan-

ce, mais aussi de leur sauveresse. Car sicette consequence étoit bonne; elleinduiroit qu'il faut donner le nom desauveurs aux Apôtres & a Timothée, & a tous ceux des Pasteurs, qui font bien leur charge, & de plus encore a tous.

les

sur l'Epitre I. a Timothée.

les maris, qui convertissent leurs fem-Chap. mes a la foy, & a tous les fideles, qui ramenent quelque devoyè au bon chemin, qui seroit un prodigieux abus. Car il est dit de toutes ces personnes là qu'ils sauvent quelques uns, ce que nous ne trouvons point avoir jamais étè dit de la sainte Vierge. Mais encore qu'a l'égard de certains devoits, qu'ils ont contribuez a l'edification & au salut de certaines personnes il soit dit en quelque sens, qu'ils les ont sauvez, ce n'est pas a dire pourtant, que l'on puisse fous ombre de cela leur donner le glorieux titre de Sauveur, que l'Ecriture dont il faut suivre le langage,n'a jamais donne qu'a Dieu & a son Fils Iesus Christ; parce qu'en effet, il n'y a que luy seul qui ayt acquis le salut, qui l'ayt disposè & preparè, & qui nous en donne reellement le titre & la possession; toutes choses proprement signifiées par le nom de Sauveur. Comment est ce que Timothée se sauve? Non certes qu'il ait preparè le salut auquel il parviendra; non qu'il l'ait acquis ou meritè; Cela est au dessus de ses forces, & n'appartient qu'au Fils de Dieu; mais

Chap. IV.

bien parce qu'il a embrasse co salut, qui lugetoit presente par lesus Christ, parce qu'il a receu la grace de Dieu a luy offerte dans l'Evangile; parce enfin qu'il est entrè dans la voye, qui conduit a ee salut, & qu'il y a constamment perseverè. Ceux de Rome confesse bien qu'il ne s'est pas donnè la vie eter nelle luy mesme, mais ils disent pourtant qu'il l'a meritée par ses bonnes œuvres. Mais si de ce qui est dit icy qu'il se sanwera, il s'enfuit qu'il a merité cette vie pour ley mesme; il s'ensuivra donc aussi pareillement, de ce qui est ajoste, qu'il sauvera ses auditeurs, qu'il leut a merite la vie eternelle par ses œuvres; qui est une abfurdite groffiere & palpable, & qu'ils n'admettent pas eux mesmes, confessant qu'il a sauue ses auditeurs, entant que parses exemples & ses

Et. là enferenemens, il les a amerez au salut *, qui n'est pas leur avoir merite le saluts mais les avoirmis & confirmés dans la voye de salut. Voila comment Timothée & les Passeurs, qui font leur devoir le sabvent & eux & ceux qui les écontentsparce qu'ils entrent & perfeverer eux-meime, & font entrer & perfeveror.

sur l'Epitre I. a Timothée.

31)

severer leurs auditeurs dans le chemin Chapde Dieu, par où ils parviennent les uns ^{I v.} & les autrés au salut. Et quant a ce que l'erreur en conclut, qu'au moins voit on par là, que leur franc arbitre agit, & les discerne d'avecque les autres, qui refusent le salit, ez s'éloignent de ses voyes, je répons quen effer les fideles croyent & ayment & obeissent & en un mot qu'ils operent leur salut ; mais qu'ils ne font rien de tout cela d'eux mesmes, qu'ils ne le font, & ne le peuvent faire fi leur entendement n'est éclaire & enseigne, leur cour ouvert, sléchy & échauffè par la vertu du Saint Esprit, qui produit en eux avec efficace, è le vouloir é parfaire selon le bon plaisir de Dieu. Mais voicy ce que nous pouvons & devons conclurre d'icy legitimement contre tous les Chrétiens mondains & sensuels; premierement que pour les Pasteurs, il n'y aura de sauvés. que ceux qui s'asquiteront de leur charge fidelement, & en bonne conscience, vivant chrétiennement, & enseignant purement la doctrine Evangelique selon la reigle icy baillée par S. Paul a Timothée; Tu te sauveras toy mes-

me & ceux que t'écoutent, Comment ? En Chap. ce faifant, dit-il, c'est a dire en observant religieusement ce que je viens de te D'où il est évident que les Pasteurs qui manqueront a ce devoir, non seulement se perdront eux mesmes, mais que de plus ils se rendront encore. coupables de la perdition de ceux de leurs auditeurs, que les erreurs de leur doctrine, ou les scandales de leur vie auront renversez, selon cette menace terrible du Seigneur en Ezechiel, qu'il redemandera leur sang de la main de leurs

conducteurs. Et quant aux autres fideles, qui n'ont point de charge en l'Eglise, cette sentence de l'Apôtre nous morre pareillement qu'ils seront sauvez s'ils Ecoutent les Pasteurs, qui leur enseignent la doctrine celeste purement, Tu sauverus, dit-il, ceux qui t'écoutent. Il ne promet le salut, qu'a ceux qui les iguient, c'est a dire qui obeissent a la parole de Dieu qu'ils leur annoncent, crovant & vivant selon ses ordres. Il laisse clairement en la dannation les desobeissans, les rebelles, les negligens, tous ceux enfin qui n'écoutent pas l'Evangile, qui leur est preschè par les ministres

ministres de Dieu. Ne nous flatons Chippoint, je vous prie mes Freres; Iln'y a 14. point d'autre voye de salut que celle là, ny pour vous, ny pour nous. Ie n'ay pas le temps de m'arrester a considerer pour cette heure les grandes & enormes fautes, que les Pasteurs & les peuples de la communion Romaine & principalement les premiers commettent trop visiblement contre ce saint & inviolable ordre du saint Apotre. Ce seroit une curiosité non seulement ridicule, mais mesme criminelle de nous amuser a discourir des playes d'autruy en ayant tant de profondes & mortelles dans nôtre propre corps. Pensons donc au dedans, & laissons la ceux de dehors. Car a dire le vray nos mœurs ne valent pas mieux que les leurs; & le crime de nos fautes est d'autant plus grief & plus noir, que nous les commettons en la lumiere de l'Evangile, dont nous jouissons par une grace particuliere de Dieu; au lieu qu'ils pechent dans les tenebres de leur ignorance & de leur erreur. L'avarice, & l'ambition, & le luxe, & les haines, & toutes les pafsions des vices, regnent aussi hautement

314

Chap. au milieu de nous, que dans le monde; iv. en Gossen, où luit le Soleil de justice, non moins que dans l'Egypte, couverte d'obscurité, & d'ombre de mort. Ce seroit un trop long discours de toucher seulement les principaux articles de nos faures. Ie m'arresteray a un seul. L'Apôtre oblige icy les fideles pour estre sauvez a écouter leurs Pasteurs, leur preschans la saine doctrine, & quelqu'infirmité que vous puissiez reprocher aux vôtres, au moins vous ne sçauriez vous plaindre, que cette chaire sacrée ne vous ayt religieusement annonce la verite, & la volonte du Seigneur lesus. A-t-elle étè écoutée? A-telle étè receuë avec respect? Ses enseignemens ont-ils étè pratiquès? Permettes moy je vous prie, cette libertè, qu'une juste douleur m'arrache de la bouche. Il semble que tout au contraire nous fassions gloire d'en mépriser la voix, & de nous emporter avecque le plus de passion aux choses, qu'elle nous décrie & nous defend avecque le plus de zele. Le ciel & la terre savent, que cette malheureuse saison, d'où nous venons de sortir, & que le monde

sur l'Epitre I. a Timathée. monde a consacrée a la licence de ses chapes debauches, ne s'approche jamais, que certa chaire ne vous conjure de n'y prendre point de part, d'épargner l'honneur du nom, qui est reclame sur nous, & la reputation de nos Eglises; & de ne point attirer sur nous les risées & les opprobres des mondains, en vous laissant aller a leurs mauvais exemples, & enfin de ne point profaner nôtre profession en vous messant dans les vains & scandaleux passetemps du monde. Mais ce mesme ciel & cetre mesme terre savent, que jamais les remontrances de cette chaire sacrée n'ent été écoutées, & qu'il se trouve des personnes aussi opiniastres a les mespriser, qu'elle est constitute a vous les reiterer. Cette année notamment nôtre desobeissance a étè tout a fait étrange. Dieu avoit joint sa voix sainte a celle de cette chaire, nous faisant ouir ses tonnerres, & voir ses fleaux, qui nous appelloyent a la douleur, a l'humiliation & a la penirence, justement au mesme remps que le monde nous convioit aux licences de son carneval. Qui croiroit, que dans une conjondure

Chap. IV. si lamentable, si digne des larmes, & des jeusnas de tous les hommes, des Chrétiens reformes eussent eu le cœur de fonger a danser, & a masquer? Et neantmoins on a veu ce prodige au milieu de nous. Le monde en a fait des risées; l'Eglise en a jette des soûpirs,& le monde & l'Eglise en ont eu de l'étonnement. On dit mesme pour comble de notre honte, que ceux de nôtre profession a proportion de ce petit nombre qu'ils sont, en ont plus fait que les autres. On dit que les maris y ont menè leurs femmes, & que les meres yont envoyè leurs filles, & que pendant que divers malheurs tiroyent des cris, & des larmes a une grand' partie de leurs citoyens, les maisons de plusieurs de nos gens, où l'on ne devroit ouir, que les louanges de Dieu, retentissoyent du son des violons, & du bruit des danses.Les fleaux du Seigneur ont bien abbatu nos ponts & nos maisons; mais ils n'ont peu toucher nos cœurs. Nous avons oui sa parole, nous avons veu fon Fils dans fon Evangile; Nous avons feet les peines de nos freres en divers lieux, & les voix de leur gemissement, & dc

& de leurs supplications sont venues chap, jusques a nous. Et enfin nous avons veu V. les traits de la colere du Tout-puissant faisant d'épouvantables ravages autour de nous, & avons mieux aymè demeurer insensibles a tout cela, que de manquer une seule année aux masques, & aux danses du Carnenal. Aprés un si étrange desordre, comment pouvons nous, nous vanter d'écouter les serviteurs de Iesus Christ? & si nous méprisons si fierement leur doctrine, quelle part pouvons nous esperer au salut de nôtre commun Maistre? S. Paul nous a encore aujourd'huy commandè en la personne de Timothée de ne pas negliger les dons de Dieu, d'employer les graces dont il nous a favorisez, a sa gloire & a l'edification de nos prochains. Est-ce pas bien observer cer ordre, que d'abuser de ses presens a des usages si contraires a sa volontè? Que luy repondrès-vous, quand il vous demandera conte de ses dons? En quoy vous avez employè son or, son argent, son temps, les graces du corps & d'efprit, s'il vous en a départi quelques unes, la lumiere de son Christ, & la connoissance de son Evangile? Le ser-

Chap. IV.

viteur ingrat avoit simplement enfouy sontalent; s'il n'en avoit point fait de bien, aussi n'en avoit il point fait de mal. Que dirés-vous Chrétien, vous qui avez abuse du vôtre? vous, qui l'avez fait servir a la vanite, a des danses,& a des masques, aux passetemps mondains? au scandale de plusieurs? Ce mesme Apôtre nous ordonne ailleurs, cor. que soit que nous benuions, soit que nous mangions, nous fassions toutes. choses jusques aux moindres, a la gloire de Dieu. Sera-ce pas une chose fort avantageuse a sa gloire, qu'il se publie par la France, que de tout le peuple de Paris, il n'y en a point, qui ayent le plus ballè & masquè cette année, que ceux qui sont reformes selon la parole de Dieu ? Est-il possible, que vôtre conscience soit assez mal instruite pour vous laisser croire, que les actions du carneval se puissent faire à la gloire de Dieu? Ne sent elle point plûtost, qu'elles ne se peuvent faire, qu'a son deshonneur? qui deguisent avec des figures étrangeres la forme, & quelquefoise le sexe mesme des personnes, qu'il a vereces? qui remplissent vos sens des il-Iusions de la vanité? vos oreilles d'airs

Digitized by Google

sur l'Epitre 1. à Timethée.

& de chants mondains? Vos yeux des images de plusieurs choses, qui sofficia tent au mal? Ce mesme Apôtre yeut encore, que nous nous addonnions aux choses, qui sont venerables, pures & de phil. bonne renommée. Les danses & les & mascarades peuvent elles passer pour des choses de cette nature? Les Romains dans les renebres de leur Paganisme en avoyent si mauvaise opinion, que c'étoit un proverbe commun parmy leur peuple, que nul ne danse a jeun; flétrissant cet exercice par la honte de fon origine; & signifiant qu'il naissoit des desordres, que cause en nous l'excés du manger & du boire. Il n'est parlè nommément de la danse, que dans un seul lieu du nouveau Testament, qui nous apprend qu'elle enlaça un Prince dans un meurtre execrable par un jurement impie & temeraire, & qu'elle fit perdre la vie a un excellent serviteur de Dieu ? Iugès de l'arbre par ses fruits; & pensès si une chose dont les effets sont si dangereux, peut estre tenue pour bonne. Ie vous conjure donc Chrétiens, qui estes tombès en ce desordre, d'en faire une serieuse penitence devant Dicu. La faute étant publique, il n'y a

320

Chap.

point de difficulté, que dans la rigueur de la discipline Chrétienne la reconnoissance en devroit aussi estre publique. Mais l'esperance, que nous avons, que Dieu vous touchera le cœur, fait que pour cette fois seulement, nous n'y apporterons pas toute cette severité. Si vous avez imite les folies des mondains, imitez aussi leur penitence; mais que la vôtre soit sincere, non une abstinence de certaines viandes pour fix ou sept semaines, mais un éternel renoncement aux convoitises, aux pompes,& aux vanitez de la chair, & du siecle. Et vous sideles, qui n'avès point eu de part aux mauvais exemples de vos freres, ne laissés pas de vous humilier devant Dieu pour eux, le priant qu'il amollisse leur cœur & le range aux sentimens de la repentance, leur pardonnat en suite leur peche, & nous san-Aissiant tous par la vertu de son Esprit pour luy estre un peuple peculier, vrayement Chrétien & vrayement reforme, pur de tout vice & mesme de toute apparence de mal, plein de charité & de bonnes œuvres, a sa gloire & a nôtre falut, AMEN.

SERMON



Chap, V.

SERMON TRENTE DEVXIES ME.* * Pro-

I.Тімотн. Chap.V. ў. 1.2.3.4.5.6.

a Cha-

Ne repren pas rudement l'homme ancien, mais Maj admonneste le comme pere ; les seunes comme fre- 1658. res.

Les femmes anciennes comme meres; les jeunes, comme sœurs en toute pureté.

Honore les veuves, qui sont vrayement veuves.

Mais si quelque veuve a des enfans, ou des enfans de ses enfans, qu'ils apprennent a montrer premierement leur pietè envers leur propre maison, & a rendre la pareille envers leurs devanciers. Cat tela est bon, & agreable devant Dieu.

Or celle qui est vrayement veuve & delaissée seulette, espere en Dieu, & persevere en prieres & oraisons nuit & jour.

Man celle qui vit en delices, est morte en vi-

HERS FRERES; De toutes les creatures du monde il n'y en a peut estre aucune, dont la conduite soit plus

difficile, que celle des hommes. Ce n'est pas, que Dieune leur ayt donne une nature docile, & douée d'une II. Volume & raison

Digitized by Google

Chap. V.

raison capable de comprendre & de suivre le bien; Mais le pechè l'a tellement corrompuë, que les passions, & sur tout l'orgueil, l'emportent aisément au mal, & luy font hair & dedaigner l'autoritè la plus legitime. Cela se voit dans toutes les formes des Gouvernemens humains; mais a principalement, lieu dans l'Ecclesiastique, instituè par nôtre Seigneur Iesus Christ entre les siens. Car les Pasteurs, qu'il a établis fur ses troupeaux n'étant armez d'aucune puissance civile pour contraindre par force ceux, qui ne veulent pas obeir de leur bon grè, & n'ayant receu de leur Maistre pour s'acquiter de leur charge, qu'une autorité nuë & simple de proposer sa doctrine, & de la persuader aux hommes par la lumiere de sa propre verite; de là vient, qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur ministere beaucoup plus de disficulté, que ne font, ni les Princes, ni les Gouverneurs, ni les Peres de familles, ni les Maistres dans les societez soûmises a leur conduite Car quant a ceux-cy, nul ne méprise leurs ordres impunément, & fans estre châtie a l'heure mesime;

au lieu que ne paroissant dans le mon-Chap. de aucune force, ny puissance, qui corrige par quelque peine temporelle ceux, qui violent les loix des serviteurs de Iesus Christ, les naturels méchans & indociles ne leur portent, que peu ou point de reverence. l'avouë qu'ayant fait ce qui est de leur devoir, ils ne sont pas responsables de l'evenement. Mais Dieu leur avant proteste, que pour peu qu'ils y manquent, il leur en demandera comte; si leur negligence, si le moindre exces, ou de leur douceur, ou de leur severite, a donne quelque occasion a la ruine des hommes commis a leur foin; il n'y a personne, qui ne voye de quelle vigilance, & de quelle prudence ils ont besoin pour bien exercer un ministere si penible, & qui a affaire a une nature aussi delicate, qu'est celle des ames humaines. Il ne faut donc pas s'étonner si pour une chose aussi difficile, qu'est celle là, l'Apôtre S. Paul munit son disciple Timothée, & en sa personne tous les autres serviteurs de Iesus Christ de tant d'instructions, & de preceptes. Les regles qu'il luy a données jusques ici, sont pour la plus grand' part, generales

Chap.

generales, qui regardent toutes sa conduite en gros & y formét, ou ses meurs, ou sa doctrine & ses enseignemens. Dans ce chapitre, dont nous commencons aujourdhuy l'exposition, il descend du general au particulier de certaines observations qu'il luy donne, luy representant, comment il doit traiter diversement avecque les fidelles, selon la différence de leurs âges; quel soin il luy faut avoir des pauvres veuves; Il luy parle en suite de l'âge, des meurs, & des conditions des femmes veuves, qu'il admettra au Diaconat, c'est a dire a un certain service de l'Eglise pour les pauvres, qui avoit lieu alors, & qui n'en a plus aujourdhuy; Il touche aussi quelque chose de l'honneur, qui est deu aux ministres de l'Evangile, & du procedè qu'il faut tenir dans les accufations, qui leur sont intentées, & de la vigueur, qu'il doit apporter a reprendre les pecheurs publiquement, & de la meurete, dont il faut user dans l'examen, & dans la reception de ceux, qui se presentent au Saint Ministere, y messant un avertissement familier, qu'il donne a Timothée d'avoir soin de sa sante & d'user

d'user pour cet effet d'un peu de vin Chap. dans son breuvage pour fortifier son estomac, dont la foiblesse luy causoit de frequentes indispositions. Ce sont là a peu pres toutes les choses, qu'il traite dans ce chapitre, comme vous l'orrez plus au long cy aprés, si le Seigneur nous permet d'en continuer l'exposition. Pour cette heure, nous confidererons seulement avec sa grace, les paroles, que nous vous en avons leues; Et afin que l'ordre vous enrei de la meditation plus facile, nous y remarquerons deux principaux points, pour les deduire l'un aprés l'autre; le premier, de la façon, dont il faut reprendre les personnes soit vieilles, soit jeunes. (C'est ce que l'Apôtre dit dans les deux premiers versets.) Le deuxiesme sera du foin, & de l'honneur deu au veuves,& de leurs meurs, & qualitez, & de la difference qu'il en faut faire; c'est le sujet des quatre versets suivans. Ce sont les deux points que nous avons dessein d'examiner en cette action, s'il plaist au Seigneur, des reprimandes, & des veuves. Chers Freres, sous ombre que ces enseignemens de l'Apôtre ne sont

Chap.

pas d'un fi grande étenduc, que la plus part des autres, & qu'ils semblent ne regarder que l'interest de quelques certaines personnes seulement, & non celuy de nous tous; n'estimez pas je vous prie, qu'ils soyent indignes d'estre traités publiquement devant vous. 🌋 ny a rien, qui ne soit tres-important en ce qui regarde, ou vos meurs, ou celles de vos prochains. Et si vous apportez a cette action l'attention, que vous devés, & que nous vous demandons; j'espere, que vous reconnoistrés facilement, qu'il n'y a personne de nous, a qui toute cette doctrine de l'Apôtre ne puisse apporter quelque fruit d'edification,& de consolation, s'il veut prendre le soin de la bien mediter. Comme pour n'aller pas plus loin, combien est excellent des l'entrée ce premier precepte, que l'Apôtre donne a Timothéo? Ne repren pas rudement l'homme ancien; mais admoneste le comme pere ; & les jeunes comme freres. Et ce qu'il ajoute tout d'une suite; Les femmes anciennes, comme me res, les jeunes, comme sæurs en toute purere Que se peut-il dire de plus sage, de plus prudent, de plus honneste, de plus sur l'Epitre I. a Timothée.

plus humain, de plus utile? L'humanite Chap. de ce faint homme y paroist clairement. Car l'âge par une Loy naturelle, & receuë dans toutes les nations recommandant les personnes, & los rendant dignes d'une reverence, que Dieu a luy mesme autorisée par cetordre que Moise donne expressement aux Israë- Levitilites; Leve toy devant les cheveux blancs, o que 19. honnore la personne de l'homme ancien; 32. Vous voyez comment l'Apôtre confirme, & établit ce respect den a la vieillesse. Car puis qu'aux vieillards mesmes, qui ayant failli, se sont rendus dignes d'estre repris, & se sont en quelque forte degradez eux mesmes de la dignitè, que leurs cheveux blancs leur avoyent acquise, il veut qu'avecque tout cela on ne laisse pas de rendre encore quelque reverence, en les épargnant le plus que l'on peut ; le vous prie, quel respect n'entend-il point, que l'on ayt pour ceux, dont la vieillesse est accompagnée d'innocence, & en qui l'Evangile n'a pas moins blanchi les meurs, que l'âge les cheveux ? Et derechef puis qu'il oblige le Pasteur mesme,a qui sa charge donne de l'autoritè THE REAL

Chap. de reprendre les fautes par tout, où il les treuve, de temperer sa reprimende de toute la douceur, qui luy sera possible, & de la desarmer de tout ce que ses aiguillons ont de rude, ou de pic-. quant, quand il a affaire a une personne d'âge; comment supporteroit-il l'indiscretion de ceux, qui sans charge, & sans necessitè traittent cet âge venerable avecque mépris, & bien loin d'avoir du respect pour ses pechez mesmes, quand ils'y en rencontre, se moquent de ses foiblesses innocentes, & enfont impudemment le sujet de leurs risées, & de leurs divertissemens? Comme cette insolence deshonore outrageusement la nature mesme des hommes; ainsi a l'opposite la conduite commandée par l'Apôtre la revere hautement. Mais apres son humanite, consideres aussi en suite sa prudence dans ce precepte; premierement en ce qu'il balance si exactement le devoir du Pasteur en cet endroit entre deux extremitez opposées; Il ne veut pas, qu'il laisse passer les fautes d'un vieillard sans luy en rien dire; comme font les chiens muers, a qui des considerations

sur l'Epitre I. a Timothee.

tions humaines de l'âge, de la dignite Chap. la puissance des pecheurs ferment la bouche, pour les faisser pecher impunément, sans les avertir de leur devoir. Non; le saint Apôtre n'approuve nullement cette lâcheté. S'il veut, que la vieillesse du pecheur nous ablige a le traitter avec quaque retenue, & avec quelque respects il entend que ce soit seulement pour la maniere dont nous agissons avecque luy; il consent qu'il jouisse jusques là du privilege de son âge; Mais au reste il nous ordonne expressément de luy representer. & sa faute, & son devoir ; Ne le reputte point rudement, dit-il, mais admoneste le comme Pere. Avecque tant de douceur, & de respect qu'il vous plaira; pourveu, qu'au fonds vous luy fassiés connoistre son pechè & l'exhortiez a le quitter, & a se remettre dans, le bon chemin. Mais il y aen cecy une autre extremitè, que l'Apôtre n'évite pas moins, de certains naturels fecs, & ardens, & fougueux, & qui cachent le plus souvent sous une fausse couleur de zele, une fierte & un orgueil ritale. Ceux cy makavent, que c'alla addoncir, ny de temperer . 0

330

Chap.

temperer les choses; ils traitent tous les pecheurs d'une mesme sorte, grands & perits, jeufies & vieux; & ne croyent pas que l'on puisse consurer un pecheur, si on ne le met en pieces, & si on ne luy dit des injures; Ils appellent traistres, & flateurs, & tiedes, & negligens dans le service de Dieu, ceux qui meslent du respect dans les remontrances, qu'ils luy font, & luy témoignent de l'honneur, lors mesmes qu'ils l'admonestent. Saint Paul ne condamne pas moins en ce lieu la temerité de ces derniers, que la lachete des premiers; en nous ordonnant expressément de ne reprendre pas les vieillards rudement. C'est donc icy sa discipline egalement eloignée de la froideur du phlegme des uns, & de l'ardeur de la bile des autres, de la lethargie de ceux-là & de la phre nesse de ceux-cy, de la lenceur des premiers & de la violence des seconds, que vous admonestiez la vieillesse, quand elle commet quelque faute, mais que vous l'admonestiés fans aigreur, sans rudesse, sans perdre le respect deu a l'âge pour le mal où est tombè la personne reprend point rudement

ment l'homme ancien (dit-il) mais ad-Chap. moneste le comme Pere. Il veut premierement qu'il tempere tellement sa censure, que ce ne soit pas tant une reprimande,qu'une admonition,ou un avertissement. Car il n'y a personne, qui ne voye que reprendre est plus qu'admonester. Le dernier est avertir une personne de son devoir, luy montrer en quoy il a manque; Et ce qu'il faut faire pour s'en acquiter. Le premier n'est pas simplement cela, c'est de plus le blâmer, & luy en faire reproche. Vn inferieur a droit d'admonester son superieur, un serviteur son maistre, un fujet son Prince, un enfant son Pere; Il y a mesme souvent des occasions, où il ne peut manquer a le faire sans offenfer Dieu, & son superieur, cet avertissement faisant partie de l'honneur, & de l'amour qu'il luy doit. Mais il n'y a proprement que les superieurs, ou tout au plus les egaux, qui puissent legitimement faire des reprimandes a ceux, qui leur sont soûmis a quelque égard, ou qui du moins ne sont pas au dessus d'eux. Encore l'Aporteme se contente t-il pas que les Pattenes ayem cerespect

Chap.

pour la vieillesse. Il veut de plus, que les admonitions, qu'ils font aux vieillards foyent douces, & accompagnées de toute la reverence, qu'il est possible d'y apporter; ce qu'il fignifie avec une admirable brievete, quand il commande au Pasteur d'admonester le vieillard, comme pere. Car ces deux paroles, comme pere, il nous montre & la forme & la maniere de l'admonition addressée a un vieillard, & tout ensemble la raison; pourquoy il en faut ainsi user. La maniere est, que nous le traittions, avecque la mesme retenuë, reverence, & deference, que nous ferions, si nous avions affaire a nôtre propre Pere. Quand un enfant sage, & vertueux voit commettre a son Pere quelque chose indigne d'un homme de bien & d'honneur, son amour & l'interest, qu'il a en sa reputation & en son salut, ne luy permet pas de se taire. Vne juste douleur, & une crainte legitime le contraint de parler, rompant le lien, dont le respect sans cela auroit retenu sa langue; a peu pres comme les histoires racontent que l'extreme peril d'un Pere, rendit autrefois a son fils l'usage

de la voix, dont la nature mesme l'avoit Chapprive jusques là; tant est grande la force de cette affection sainte, que les enfans doivent a leurs Peres. Le fils dans ces rencontres admonestera donc son Pere; Mais comment? Non certes avec autorité, luy parlant de haut en bas, avec un ton de maistre, ou de compagnon; mais avec une profonde foûmifsion, & reverence, avec douleur, avec des soûpirs & des larmes, & mesme le genouil en terre, s'il en est besoin; excusant la liberté de son avertissement par la tendresse & la solicitude de son affection, & justifiant autant qu'il luy est possible, que c'est l'amour filiale, & non la presomption, la passion qu'il a pour ce qui le touche, & non une humeur de censeur, la necessité enfin, & non la fantaisse, qui le force malgrè qu'il en ayt, & a son grand regret, de donner des avertissemens a une personne, de qui selon l'ordre raisonnable des choses, il devroit, & voudroit en effet en recevoir. Cette maniere ofte a l'admonition tout ce qu'elle a naturellement de rude, & d'offensif; & bien loin d'en diminuer la force, elle l'augmente plûtost;

Chap.

tost; étant clair qu'il ny a rien, qui penetre plus nos cœurs, & qui ayt plus d'efficace pour nous persuader, que l'amour & le respect, que nous témoignent ceux qui nous parlent. C'est donc ainsi que l'Apôtre entend, que le Pasteur agisse avecque le vieillard, quand sa charge l'oblige a luy faire quelque admonition. Mais il nous en infinue aussi la raison. Car nous ordonnant de l'admonester comme pere, il nous ramentoit l'honneur, que nous lui devons pour l'avantage, que son âge luy donne au dessus de nous, qui nous oblige a le confiderer comme s'il étoit nôtre pere, parce qu'il en a quelque ressemblance ayant plus d'âge, que nous En luy, nous devons respecter nos peres; nous souvenant de l'âge, qui leur est commun avec luy. Cette raison est d'une justice si évidente, que toutes les nations l'ont reconnuë, & approuvée, ny en ayant point, que nous sachions dans le langage de laquelle ce ne soit la coûtume des jeunes personnes d'appeller les hommes & les femmes avancées en âge du nom de peres & de meres. l'avouë; que la qualité des fautes

fautes commises par les vieillards doit Chap. aussi diversifier les admonitions que le Pasteur leur fait, & qu'il faut que celles cy, sovent plus, ou moins fortes, selon que celles là sont plus ou moins grieves. Mais tant y a que nous ne devons jamais perdre entierement le respect de leur âge en ces occasions. Et je ne puis admettre la glose du Pape Gre-Greg. 1. goire I. qui excepte de l'ordre de ces 7 ep vieillards, que l'Apôtre veut estre ad-Indist. monestès, & non rudement, repris & tancès, ceux dont les fautes sont d'un dangereux exemple pour la jeunesse, prononçant hardiment de ceux-là, qu'il les faut frapper avec des reprimandes rudes, & severes; directement au contraire de ce, que S. Paul écrit generalement de tous les vieillards. Ne repren point rudement l'homme ancien; Cette exception n'étoit bonne, que pour flater son humeur hautaine, & celles des autres Papes ses semblables, qui penseroyent faire tort a la Majestè, qu'ils usurpent, s'ils s'abbaissoyent au dessous de qui que ce soit; jusques a imposer pour une maxime fondamentale dans le droit de leurs ceremonies, que le Pape ne

Chap.

doit faire la reverence a aucun homme, de quelque qualité, ou dignité qu'il puisse estre. Ce n'est pas merveilles, que des gens, qui ont cette opinion là d'eux mesmes, ayent de la peine a s'accommoder a la douceur de S. Paul, qui veut que les Ministres de Iesus Christ agiffent avecque tous les vieillards, qu'ils admonestent, comme si c'étoyent leurs peres. Et quant a la peur qu'ils ont, que les fautes de ceux, qu'ils exceptent de cette regle, ne gâtent les autres par. leurs mauvais exemples, si on ne les reprend rudement; le répons que les admonitions de S. Paul pour estre douces & accompagnées de quelque refpeet, ne perdent rien de leur force, & ne laissent pas d'avoir autant, & mesme plus d'effet, que les tonnerres de ces reprimandes Papales, qui ordinairement font plus de bruit, qu'elles n'apportent de fruit, & sont plus propres a picquer & a endurcir les pecheurs, qu'a les gagner, ou a les amander. Au reste cette retenuë & civilitè, que l'Apôtre veut que les jeunes Pasteurs employent dans les admonitions, qu'ils auront a faire aux vieillards, a cause de l'image

de leurs peres, qui reluit en leur âge, Chap. nous doit apprendre qu'il faut aussi, & a beaucoup plus forte raison, qu'ils agisfent en la mesme sorte avecque les Princes & les Roys, dont la dignité & la preéminence a beaucoup plus de ressemblance avec l'autorité des Peres fur leurs enfans; d'où vient que dans l'Ecriture; & dans le langage des hommes, ce venerable nom de Peres leur est quelque fois attribuè. Cette raison oblige evidemment les ministres de Dieu'a ne les pas reprendre rudement, mais à les admonester, comme Peres. Et c'est principalement en cet endroit, que s'est découverte toute a nud la fierte des Evesques de Rome; qui oubliant toute pudeur & modestie, traittent depuis plusieurs siecles les plus grands Princes & monarques du monde, souvent mesme pour des fautes ou legeres, ou plûtost pretenduës que vrayes, avec un excés d'aigreur tout a fait insupportable; & qui non contens des paroles rudes & insolentes, qu'ils leur disent, y ajoûtent encore des actions violentes, & outrageuses au dernier point. Toutes les histoires sont pleines de ces II. Volume exemples:

Chap. exemples, & pour laisser là les autres, il ne faut, que voir la façon, dont les Papes Adrien II. & Boniface VIII. agissent avec deux de nos Roys, Charles le Chauve & Philippe le Bel; & on se peut encore souvenir comment de-nôtre temps le Pape Paul V. traitra le Duc, le Senat, & toubl'Etat de Venise pour avoir use de leur autorité legitime a châtier les crimes des Ecclesiastiques, & a brider les excés de leur avarice par des loix tres-justes & tres-raifonnab e Ils'est treuve quelques Princes, qui ne l'ont pas voulu souffrit. Mais c'est une chose digne d'étonnement, qu'il y en ayt aucun, qui puisse soumettre cette souveraine dignité, dont Dieu les a couronnés a une puissance si contraire, non seulement a leur gloire, mais aux droits de la nature mesme, & plus encore a la doctrine de Iesus Christ, & duses Apôtres. Bien loin d'approuver les excés des Papes en cet endroit ; le doute fort que S. Paul eust loue toutes les circonstances de la fasson dont S. Ambroise reprit autrefois l'Empereur Theodose le grand; pour une saute tres-grieve, je l'av le mais en la correction de laquelle il semble que ce Pre- Chap. lat ne considera pas assés, ny la qualitè de ce Prince, ny la sienne propre, ayant agy avecque luy plûtost comme avec un subjet, que comme avec un Pere. Ie say bien que ceux qui deffendent cette maniere d'agir hautaine & superbe, nous alleguent la grand' libertè & severite, dont usoyent autrefois les Prophetes d'Ifraël contre les Seigneurs & les Roys mesme de leur nation, & celle, dont nôtre Sauveur Iesus Christ, a usè depuis contre les principales personnes du peuple des Iuifs. Mais ils devroyent se souvenir, que les Prophetes n'étoyent que les herauts & les organes de la bouche de Dieu, & qu'a parler proprement ce n'étoit pas eux; mais luy, qui se servoit de ces paroles tranchantes, que nous lisons dans leurs livres. Si le Seigneur, qui est le Maistre Souverain, le Createur & le Monarque de toutes choses a voulu parler ainsi a ses sujets & a ses esclaves; ce n'est pas a dire, que nous qui ne sommes, que des vers de terre, ayons aussi le mesme droit; ou que nous en puissons user ainsi, sans une extresme insolence. Il faut

faut suivre la regle, que S. Paul nous a Chap. donnée & exercer le ministère de l'Evangile avec une douceur, & une modestie, qui en soit digne; regardant les hommes avec qui nous traittons, je dis mesmes les plus grands pecheurs; comme des creatures, & des serviteurs de nôtre Sauveur, appellès a la mesme vie, & a la mesme gloire, a laquelle nous aspirons. Car l'Apôtre veut, que nous les traittions tous ainsi, les vieux avec du respect, les jeunes avec de l'amitie, Admoneste (dit-il) les jeunes comme freres. Il ne pouvoit choisir un nom, qui nous recommandast plus de douceur & d'affection, que celuy de frères. Et afin que nul ne s'imaginast, qu'il soit permis d'agir autrement avecque les femmes, peut-estre a cause de la foiblesse de leur sexe, il ajoute a leur égard, le mesme ordre, qu'il nous a donne pour les personnes de l'autre sexe, Admoneste (dit-il) les femmes anciennes comme meres, les jeunes comme sœurs, en toute purete. Il veut que le Pasteur admoneste les femmes avec la mesme retenue & discretion, que les hommes; celles qui font avancées en âge avec le melme

ressles jeunes, avec autant de douceur & d'amitiè, que si c'étoyent ses sœurs; fauf la difference, que doit apporter dans cette sorte de conversation la diversitè des sexes. Et c'est pourquoy ayant dit, qu'il admoneste ses jeunes femmes, comme fœurs; il ajoûte nommément en toute purete, parce que la difference de sexe, & l'egalité de l'age, donneroit aisément lieu ou a la convoitife, ou du moins aux soupçons de la médisance, il avertit expressément le Serviteur de Dieu, que pour preserver & son cœur, & sa reputation, de l'une & de l'autre attainte, il resserre la douceur, & la civilité des discours, que le devoir de sa charge l'obligera de tenir aux jeunes femmes, & qu'il les tempere avec une telle gravite, & saintete, que non seulement il n'y ayt en effet, mais que mefmes il n'y paroisse rien au dehors, qui ne foit pur, & honneste, & éloigne de tous desseins, & desirs contraires a la chastetè Chrestienne. Ainsi l'Apôtre a divinement forme toutes les censures, & admonitions que le serviteur de Dieu est oblige de faire aux personnes commifes

mises a sa conduite qui en ont besoin, de quelque sexe, ou âge qu'elles soyent. Hest vray, qu'il n'a pas nomme expressèment celles, qui sont plus jeunes, que luy. Mais luy ayant commandè d'admonester celles, qui sont plus decs, comme ses peres & ses meres donne assés a connoistre par intente moyen qu'il entend qu'il admoneste les personnes plus jeunes que luy, comme ses enfans. Le fonds de sa doctrine est qu'en general toute cette partie du ministere, occupée en la censure & en l'admonition, soit consite & assaisonnée d'une grand' douceur, & mesme si le sujet le souffre, de quelque honneur & respect envers les personnes, qui ont failli. Les raisons de cet ordre sont evidentes; Premierement parce que la conduite du Pasteur doit estre eloignée de toute apparence de tyrannie, d'empire, & de domination fur les ames qu'il gouvernessi bien qu'il se doit soigneusement garder de les traitter rudement & aigrement; comme font les maistres leurs esclaves, &

Manh. les Roys leurs susets; selon la parole du Seigneur, Les Roys des nations les maistrifent,

sur l'Epitre I. a Timothée. sent, & les grands usent d'autorité surelles; Chap. mais il n'en sera point ainsi entre vous; A quoy se rapporte l'exhortation, que S. Pierre fait aux Prestres ou Evesques, de 1. Pierr. paistre le troupeau de Christ, & d'y prendre 25. 3. garde, non point par contrainte, mais volontairement; & non point comme ayant domination sur ses heritages. Secondement parce qu'il est de la bien-scance; qu'une certaine douceur & benignité reluise en toutes les meurs d'un serviteur de Dieu, qui le rende aymable & agreable a chacun; Et enfin parce que les remonstrances font plus d'effet, quand elles sont ainsi attrempées de douceur, l'esprit de l'homme aymant mieux naturellement estre menè, que traisnè, & persuade que contraint; La remonstrance est comme une medecine, fafcheuse & desagreable d'elle mesmes de sorte que pour la faire recevoir plus facilement au pecheur, il faut y apporter le plus de douceur & d'addresse, qu'il est possible. Mais aprés ce premier devoir, pour la correction de ceux, qui ont failly, il luy en recommande un autre pour la consolation des personnes qui sont dans la necessité; Honore (di-

Chap. il) les veuves qui sont vrayement veuves. Il est certain que le mot d'honorer se prend souvent dans l'Ecriture pour dire avoir soin, & mepriser au contraire pour dire negliger, n'avoir point de soin; Et le soin de l'entretien, & de la nourriture est une partie de l'action que la Loy nous commande de pe nos peres & a nos meres. De la viente que les gages & l'entretien que l'on donne soit aux ministres, soit aux pauvres de l'Eglise, est appellè honneur, comme quand on dira cy apres, que 1. Tim. les Anciens, qui president deuement, sont dignes de double honneur; c'est a dire de double reconnoissance. Icy le mot d'honorer los veuves se prend en mesme sens, comme il paroist de toutes les suites du passage, pour dire avoir soin de leur nourriture, & de leur entretien. La religion Chrétienne a eu dés le commencement grand soin des pauvres, & nocessiteux; & c'est pour cela que les Apôtres instituerent les Diacres; comme nous le lisons dans leurs actes; Il paroift -par les livres, qui nous restent des premiers fiecles, que pour cet usage il se fussoit de grandes aumônes; partie en

Digitized by Google

bled.

sur l'Epitre I. a Timothée. bled, en pain, en vin, en habits, & en Chap. meubles, & utenfiles, qui se distribuoient aux pauvres, ou le gardoyent pour eux;partie aussi en deniers. Tertullien au commencement du troisiesme siecle parle nommément d'une boëste commune, où se gardoit l'ar-Tertull. gent des aumônes, que chacun des fi-c.31.p. delles donnoit volontairement selon 35.A. ses moyens & son zele; & dit que cela s'employoit a nourrir, & a enterrer les pauvres, a l'entretien des enfans orphelins, des vieilles gens, de ceux qui avoyent fait naufrage, ou qui étoyent bannis, ou prisonniers pour l'Evangile. Environ cinquante ans apres, Corneille Corn.en Pasteur de l'Eglise de Rome tesmoigne, bist. L. que les veuves & autres necessiteux 6.c.43. nourris aux dépens, & des aumônes de A son troupeau, montoyent a plus de quinze cens personnes. D'où vous pouvez voir pour vous le dire en passant, combien étoit des-ja grand' alors la multitude des Chrétiens, & combien avoyent étè soudains & miraculeux les accroissemens de l'Eglise. C'est donc de ces veuves, que l'Apôtre parle icy, quand il dit a Timothée, qu'il les hono346

Chap.

re; c'est a dire qu'il en ayt soin. Car encore que le menu de cette administration appartient aux Diacres, qui distribuoyent a chaque pauvre la portion, que l'Eglise leur donnoit pour leur entretien, & gardoyent la boëste des aumônes, neantmoins le Prestre ou Evefque avoit aussi une inspection generale fur le tout, soit pour recevoir les pauvres a ce benefice de l'Eglise, soit pour leur assigner a chacun sa pension. Car par exemple, on n'y admettoit pas toutes sortes de veuves indifferemment, mais celles là seulement qui en avoyét veritablement besoin, & qui en étoyent dignes; l'Apôtre y requiert expressément l'une & l'autre de ces deux conditions; La premiere, quand il dit, que la veuve, dont on a soin, soit vrayement veuve, c'est a dire comme il s'explique incontinent luy mesme, delaissée seule, qui non seulement a perdu son mary, (ce qui fait proprement la veuve) mais qui de plus n'a ny enfans, ny petits fils, ny aucuns autres proches, qui puissent ou doivér pour voir a son entretien. Car pour celles-cy l'Apôtre decharge l'Eglise de leur entretien, & en charge leurs

Chap. V.

aux veuves, dont l'Apôtre parle, qu'avec violence, & qu'au contraire elles conviennent clairement a leurs enfans, la traduction, que nôtre Bible a suivie apres plusieurs autres interpretes, anciens & modernes, est beaucoup meilleure, & plus coulante, en rapportant le mot d'apprendre, non aux veuves, mais a leurs enfans. Ainsi quand il dit icy, Mau si quelque veuve a des enfans, ou des enfans de ses enfans, qu'ils apprennent, c'est une leçon qu'il donne aux enfans des veuves & aux enfans de leurs enfans, & non aux veuves mesmes. Qu'est-ce donc qu'il veut, que ces enfans & ces 'petits fils des veuves apprennent? Qu'ils apprennent (dit-il) a montrer, leur pietè premierement envers leur propre maison, & a rendre la pareille a leurs devanciers. Il yeur dire que le premier essay de leur pieté doit estre l'entretien de leurs meres, ou de leurs grand's meres delaissées veuves, & fans aucuns moyens; Qu'il faut qu'ils commencent par là,& qu'ils fassent comme l'apprentissage de leur beneficence Chrétienne, par les personnes, qui leur sont les plus proches; que leur charité & liberalité s'exerce

xerce premierement en leur propre Chap. maison, afin que consacrée par un si faint & si heureux commencement, elle s'étende puis aprés au dehors sur les étrangers; Qu'ils apprennent a payer ce qu'ils doivent a leurs devanciers (assavoir la nourriture & l'entretien) pour le donner en suite a ceux-là mesme, a qui ils ne le doivent pas. C'est donc icy le progrès de la charité qu'enseigne la piete Chrétienne, selon l'Apôtre; Elle commence par chés elle, & pourvoit aux personnes de sa maison, si elle y en treuve qui ayent besoin de son fecours, & principalement a ses peres & meres, & pour la mesme raison a ses grands peres & grand's meres; Carpuis que c'est d'eux que nous avons receu la vie, & la nourriture en nôtre enfance; la premiere debte, que nous contractons en nôtre vie, est celle de leur fournir ce qui est necessaire a leur entretien, si nous en avons jamais l'occasion & le moyen. Et quand nous y satisfaifons, nous nous acquittons simplement de ce que nous leur devons. Ce n'est pas une aumône; c'est un payement, un acte de justice, & non de benignite.

350

Chap.

nignité.. C'est ce que l'Apôtre signific tres elegamment par ces mots, rendre la pareille a nos devanciers. Nous ne leur donnons rien. Nous leur rendons ce qu'ils nous avoyont prestè. Nous les nourrissons. Nous avoyent-ils pas nourris les premiers? Nous avons soin d'eux. Mais combien plus en avoyent-ils eux de nous? Nous les assistons en leur necessite Mais notrenecessite n'étoit-elle pas encore plus grande, que n'est maintenant la leur, lors que dans l'extreme infirmite de nôtre enfance, nous ne vivions, qu'entre leurs bras, nous ne marchions, que sous leur main, & ne dormions, qu'en leur sein. La nature juge assés elle mesme, que l'on ne peut manquer sans une extresme injustice au soin, que nous devons tous a la vieillesse de nos peres & meres. Et les loix de toutes les nations, où il reste quel que humanite, en sont d'accord. Mais l'Appere monte au deflus des loix & de la nature des hommes, & arbuva laine cessité de ce devoir sur l'autorité & la votonte de Dieu leur Createur. (dit-il) celres do o agreable a Dien : allavoir, que les fils & les petits fils ren-

Digitized by Google

tuée

tuée du support des hommes, elle attend du ciel ce, qu'elle ne treuve pas en la terre. Elle s'attache au Seigneur, & ne regarde qu'a luy, vaquant incesfamment a son service autant que l'infirmite de nôtre nature, & les necessitez de cette vie, le permetent. Car c'est ainsi, qu'il faut prendre ce qu'il dit, qu'elle persevere nuit & jour en prieres; non dans la rigueur des termes, comme si elle ne faisoit absolument autre chose que prier, mais pour dire seulement, que c'est là le principal & plus ordinaire exercice de sa vie, que n'ayant, ny biens, ny mary, ny enfans, elle employe au service du Seigneur tout le temps que les autres mettent dans le soin de ces personnes, ou de ces choses. C'est aussi au mesme sens, qu'il faut entendre les paroles de Saint Luc,où il nous represente la vie d'Anne la prophetesse vefve, fille de Phanuel, le miroiier, & le patron accompli des femmes de son ordre, disant, qu'elle ne bougeoit du temple, servant Dieu en jeufnes & oraisons nuit, & jour. C'est a la veuve de ce rang, & de ce merite, qui

Digitized by Google

morte au monde ne vit qu'a Dieu, &

a fon

sur l'Epitre I. a Timothée.

353

a fon Fils Iesus Christ, qu'est vrayement chips & proprement deu le secours de l'Eglise. C'est celle là, que l'Apôtre recommande au Pasteur & qu'il luy ordonne d'honorer. Pour celle qui ne songe, & qui ne vit qu'au monde quelque veuve qu'elle soit, les desordres de ses meurs la rendent indigne & de l'honneur du serviteur de Dieu, & de la charite de son Eglise. Il l'a faut laisser là entre les morts, comme une personne qui est morte, quelque vive qu'elle semble, & qui par un prodige étrange est morte des son vivant. C'est ce qu'en dit l'Apôtre elegamment & veritablement dans les dernieres paroles de nôtre texte,où apres avoir dit de la veuve sage & vertueuse ce que nous avons expose, il ajoûte par exposition. Mais celle qui vit en delices est morte en vivant. Le nom, qu'il donne a cette femme signifie dans le langage Grec une personne delicare, qui haisant le travail, & fuyant la moindre peine, comme la mort, pourrit dans la faineantife, & dans les ordures qui la fuivent, la vanite, le le luxe, l'impurete de corps, & d'esprit. La veuve, que l'Apôtre qualific ainlisest Volume 11.

354

Chap.

donc une femme de cette humeur, qui se voyant delivrée du mariage, comme d'un joug importun, & contraire a la passion qu'elle a pour le libertinage demeure veuve pour vivre a sa fantaisse, fans loy & fans controlleur, s'abandonnant a l'oisvete. Ey passant le temps a son ayle, ayant plus de soin de ses delices & du contentement de sachair & de ses sens, que de sa conscience & de son honneur. De celle là l'Apôtre dit qu'elle est morte en vivant. Il ne se seut rien dire de mieux. Elle pense viviselle croit mesme qu'il n'y a qu'elle, & ses semblables, qui vivent, & s'imagine, que de servir Dieu & s'attacher scrupuleusement a l'observation deses loix n'est pas vivre; que c'est une fervitude, une captivité, une mort. C'est là le fentiment des mondains & prophanes, qui ne content pour vie; que la temps qu'ils passent dans l'oysivete, ou dans le plaisir, & appellent vivre de se donner du bontemps (comme ils parlent) aymer, & folastrer, & faire la debauche, & assouvir les sens de leur chair de toutes les jouissances, qu'elle desire. Mais le S. Apôtre en fait un jugement

Digitized by Google

jugement tout contraire. Il tient, que Chap. c'est estre des-ja mort, que de vivre ainsi; parce que selon le stile de l'Evangile, la vie est un train de pensées & d'actions honnestes, justes, & faintes, dignes de la raison, que Dieu a donnée a l'homme, & de son image, a laquelle il l'a créè, conformes a sa volonte & a sa loy, utiles a soy mesme, & a ses prochains; au lieu que les actions des personnes faineantes, vicieuses, ou debauchées sont directement contraires a tout cela. En ces gens là, l'homme est morr. C'est a vray dire une beste, ou un demon, qui y vitipour ne rien dire de cette horrible,& eternelle mort, qui les attand au sortir de cette courte, & vilaine, & malheureuse vie, dont ils se repaissent follement. C'est pourquoy Iesus Christ tient pour morts Maith. ceux, qui se plongent dans les vices, & 8. 12. dans les soucis du monde, sans penser a Dieu & a la sandification. Laisse (ditil) les morts ensevelir leurs morts; Et son Eph. 2. Apôtre l'explique plus distinctement. ailleurs, difant qu'ils sont morts en leurs pechez & offenfes; Et le Seigneur dit au Apoeis Pasteur de Sardes, qui sous une fausse! reputation

396

Chap.

reputation de saintete, vivoit nonclislamment, Tu as le bruit de vivre, & tu es mort. Les Sages des Payens mesme ont en quelque sorte reconnu cette veritè, résmoin ce que nous lisons de l'une de leurs plus honnestes sectes, où ils étoyet cellement persuadez qu'il n'y avoit point de vie hors de l'observation de leur discipline, qu'ils dressoyent des combeaux comme a autant de personmes mortes, a tous les deserteurs, qui la quittoyent. Mais ce qu'ils s'attribuoyent en vain, & faussement, convient veritablement a la sainte discipline du Seigneur Iesus, l'unique Prince de la vie, & de l'immortalité, dont nul des Payens n'a eu le soupçon ny l'esperance. Voila, Fideles, ce que nous avions a vous dire sur la leçon, que l'Apôtre nous a donnée. C'est a nous d'en pratiquer chacun fidelement la part, que nous y avons. Dieu veuille, que la vie de toutes les personnes. qui composent certe Eglise, hommes & femmes, jeunes & vieux, soit si louable & si bien reglée, que vos Pasteurs n'ayent point de besoin d'user de repriz mandes ny de censures, ou si c'est tron fouhaiter

Carried warning

fouhaiter pour l'infirmite, où nous Chap. sommes encore, Dieu nous face au. moins la grace, & a nous de vous admonester fidelement de vôrre devoir avecque tout le respect,& toute la charite, que nous devons, soit a vos âges, soit a vos qualitès, & a vous de recevoir nos remonstrances avecque la docilitè, la reverence, & l'obeissance, que merite cette parole divine de Iesus Christ vôtre Sauveur, que nous vous annonçons; Dieu veuille encore nons donner de voir quelque jour fleurir dans ce troupeau cette admirable charite des premiers disciples de son Fils. Vous voyés le soin qu'ils avoyent des pauvres par cet echantillon de leur charitè envers les veuves, & parce que nous avons touche de l'antiquité sur ce sujet. Enfin aprés plusieurs corruptions le luxe, l'avarice, & l'ambition des conducteurs a tout gâte, devorant indignement tous les fruicts de la charitè des fideles. Afin que les Evesques peussent regner, & piaster, & les moynes vivre a leur aise dans l'oysivere de leurs cloistres, l'on a ôtè aux veuves, aux orfelins & aux pauvres ce qui leur appar358

Chap.

appartenoit, d'où vient dans la pluspart des villes ce spectacle difforme, & indigne du Christianisme, d'un côtè des Clercs & des Moynes riches, & rrionfans; & de l'autre des pauvres m ferables, & reduits a la derniere me dicitè. Dieu soit beny, dont l'Evangi ôtè ce desordre du milieu de nous menant les Pasteurs a l'ancienne mediocritè & rendant aux pauvres le soulagement de leur necessité, & veuille de plus en plus y affermir & perfo-&tionner ce bel ordre de sa discipline divine. Car nous pouvons nous glorifier au Seigneur, que nous en avons au moins les commencemens, & comme les ebauches dans nos Egliscs; & si le, feu du zele & de la charite y étoit aussi ardent, que la lumiere de la connoiffance y est claire, nous y verrions bien post reluire cét ordre en sa perfection. Fravaillons tous, je vous prie, mes Freres, a ce louable dessein. Que les particuliers premierement dechargent l'Eglise le plus qu'il leur sera possible, de l'entretien de leurs proches, y pourvoyant eux mesmes, ou des revenus de leurs biens s'ils en ont, ou du fruit de lcur

leur industrie. Que les enfans rendent Chap. la pareille a leurs peres & a leurs meres,& n'ayent pas la honte de leur voit chercher ailleurs ce qu'ils devroyent treuver chezeux; Que chacun commence sa beneficence par sa famille, & par sa parente, la regardant comme une petite Eglise, a laquelle il doit les premiers fruits de sa pietè. De combien seroyent soulagez vos condu-Eteurs, si tous s'acquitoyent religieusement de ce soin? Que les pauvres se soûtiennent eux mesmes le plus longuement, qu'ils pourront, tant que Dieu leur conservera assés de force, & de vigueur pour gagner leur vie; Qu'ils regardent la boefte de l'Eglise, comme le sacrè tresor de la vraye necessité, & pensent que c'est un sacrilege d'y toucher sans un extresme besoin. tous en general soyent plus prompts a y mettre, qu'a en ôter. l'avoue que c'est. principalement aux riches de maintenir ce tresor, y versant continuellement leurs aumônes liberalement, & non chichement. Mais les aurres jusques aux pauvres mesmes y doivent aussi une partie de ce peu qu'ils ont, faiChap. sant ctar que leurs doubles & leurs liards ne laisseront pas d'estre agrea-

bles a ce benin Seigneur, qui de toutes les aumônes mises dans le trône du temple ne loua que la pite de la pauvre veuve. Que les personnes, cout, qui tirent quelque rafraischissement de ce secours reforment leurs meurs, esperant en ce Dieu saint & puissant qui les nourrit de sa manne, & le glorifiant par l'humilité, l'honnesteté, & la puretè de leur vie, vacquant nuit & jour a la priere & a l'oraison; Enfin, mes Freres, gravons tous dans nos cœurs cette belle sentence de l'Apôtre, que non seulement la veuve, mais aussi toute autre personne, qui vit dans les delices du pechè, est morte en vivanr. Mourons donc'air monde & a rouses ses convoitises; Aymons & servons le Seigneur Iesus dans une exacte sanctification de corps & d'esprit, nous asfeurant, que par ce moyen quand bien nous ferions morts en tout autre sens, nous vivrons pourtant e Dieu, d'une vie heurouse, gloricuse, & eternelle. Ainsi soit-il. a topically the popular

SERMON.



SERMON TRENTE-TROISIESME.

I. Тімотн. Chap. V. ў. 7.8.

nonce à
Charenten
le 18.
Aoust

Denonce donc ces choses, afin qu'elles 1658. soient erreprehensibles.

Que si quelcun n'a soin des siens & principalement de ceux de sa famille, il a reniela foy, & est pire qu'un insidele.

HERS FRERES; Les Eglises de nôtre Seigneur Iesus Christ étant des corps composès non seulement de plusieurs personnes, mais mesme le plus souvent & ordinairement de plusieurs familles, il est évident quelles ne peuvent estre heureuses & sleurissantes, si ces personnes & ces familles, en qui ellesconsistent, ne sont elles mesmes bien faites & bien formées. Car la beauté & le bonheur d'un tout depend necessairement de la bonne & louable constitution de ses parties. Il n'est pas possible, qu'un étar soit heureux si les villes 362

villes & les communautes, qui le font font ou toutes, ou pour la plus grand' part miserables,n'y qu'un corps humain ayt sa vigueur & sa perfection legitime, files membres, dont il est forme, sont malades & indisposès. D'où il paroist, que la bonne nourriture, & la louable conduite des familles Chrétiennes est d'une derniere importance pour le bien de l'Eglise. C'est pourquoy les Saints Apôtres du Seigneur en ont pris vn tres-grand soin dans les divines loix, qu'ils nous ont baillées. Vous voyés pour ne point parler des autres, avec quelle diligence Saint Paul manie ce sujet; & combien exactement il regle en divers endroits de ses épîtres les devoirs des maris & des femmes, des peres, des meres, & des enfans; des maistres & des serviceurs; des maistresses & des servantes; devoirs qui sont, comme vous savés, la plus grand' part de la politique & du bonheur des famil-

sément aux Pasteurs & conducteurs

les. Il ne se contente pas d'établir, & d'enseigner luy-mesme cette sainte & falutaire doctrine; Il recommande, il enjoint mesmes & ordonne tres-expres-

d'en instruire diligemment leurs trou- Chap. peaux,& de les y former avecque tout le soin & toute l'industrie, dont ils sont capables. C'est justement le sujet, qu'il traite en ce lieu de l'Epitre, que nous exposons. Caril vous peut souvenir, que dans le texte precedent ce faint homme ayant recommandè a fon disciple d'avoir soin de l'entretien des pauvres veuves, destituées, des moyens necessaires a passer leur vie, y ajoûta nommément cette exception, que si elles ont des enfans, qui avent assés de biens pour les nourrir, c'est a eux de s'en charger, en leur rendant la pareille de tant de soins si penibles, qu'elles ont eus d'eux autrefois durant les foiblesses de leur premier age; se gardant bien de laisser honteusement tomber sur les bras de l'Eglise des personnes a qui ils ont tant d'obligation. Aprés avoir donnè cette leçon a Timothée, il luy commande maintenant de la donner aussi luy mesme aux autres, de presser chaque personne fidelle de se bien acquiter de ces devoirs, de la piete Chrétienne; & pour nous porter les uns & les autres a ce qu'il desire de nous, les Pasteurs

Chap pasteurs a bien prescher cet enseignement, & les autres Chrétiens a le bien pratiquer, il nous remontre icy combien la necessité en est grande, prononceant sur ce sujet un arrest digne d'estre gravè en lettres d'or, dans toutes nos Eglises, & dans toutes nos familles, & d'estre incessamment dans la memoire, dans le cœur, dans la bouche, & plus encore dans la vie de tous les Chrétiens; & cet Arrest du S. Apôtre porte en ces termes expres, que celuy qui n'a point de soin des siens & principalement de ceux de sa famille, a reniè la foy, & est pire qu'un insidele. C'est le sujet, dont nous avons aujourd'huy a vous entretenir, mes Freres; & encore que ce dernier point doive faire sans doute la plus grande, & la plus necessaire partie de cette action; neantmoins pour ne rien laisser de ce que dit l'Apôtre, sans le considerer, nous toucherons aussi l'ordre qu'il donne d'entrée a Timothée, de prescher soigneusement ectte doctrine a ses disciples; Denonce donc ces choses (dit-il) afin qu'elles soyent irreprehensibles. Et puis nous examinerons ce qu'il ajoûte en suite, & qui con-

tient

fur l'Epitre I. a Timothée.

tient la raison, tant du devoir des en-Chap. fans envers leurs peres & leurs meres, 'V. que de celuy des Pasteurs a en bien instruire leurs troupeaux, étant évident que nous y sommes tres-étroitement obligès, puis que comme le pose S. Paul, nul ne peut estre vrayement fidelle & bon Chrétien, s'il n'a soin des siens. Ce seront-l'à, s'il plaist au Seigneur, les deux choses, que nous traiterons en cette action ; la premiere le devoir du Pasteur a bien instruire son troupeau de l'obligation, qu'ont les fideles d'avoir soin chacun de leur famille; & la deuxiesme l'horreur & l'atrocité. du crime de ceux, qui y manquent, si étrange, que l'Apôtre les range avecque les apostats, disant nettement qu'ils ont renie la foy, & qu'ils sont pires, que des infidelles; Denonce donc ces choses (dit l'Apôtre a son disciple) asin qu'elles soyent irreprehensibles. Ces paroles dependent des precedentes; car en disant ces choses, il montre au doit a Timothée celles, qu'il venoit de luy dire, si bien que pour entendre quelles sont les choses, qu'il luy commande d'annoncer, ou de remontrer aux fideles, il ne faut

Chap.

que regarder ce qu'il disoit dans le texte precedent. Il luy parloit desfemmes veuves, & disoit que pour répondre a la profession qu'elles font d'estre veuves Chrétiennes, elles doiuent renoncer au monde, où elles n'ont plus rien, & espereren Dieu, & perseverer en prieres & en eraisons nuit & jour; celles qui vivent dans les delices, & dans la vanite, étant mortes a vray dire quelqu'opinion qu'elles puissent avoir de la vie qu'elles menent; L'Apôtre veut donc fans doute, que Timothée & tout homme, qui est appelle a un ministere femblable a celuy de Timothée, c'est a dire que tout Pasteur ayant la conduite de quelcun des troupeaux du Seigneur, deit figelement representer & recommander ces mesmes devoirs aux femmes veuves. Mais encore que cette leçon face partie des choses, qu'entend S. Paul, neantmoins ce n'est pas a mon avis, tout ce qu'il entend; Car ce qu'il ajoûte incontinent, que celuy qui n'a point de soin des siens, est pire qu'un infidele, n'a aucun rapport comme vous voyés, avecque l'esperance en Dieu, & la perseverance en la priere, où il de-

fire

a la folitude & a la necessitè, & en general rendre la pareille a leurs devanciers, soulageant leur vieillesse en reconnoissance des soins, qu'ils ont pris autresois de les nourrir & elever en leur enfance, & en leur jeunesse. Cette belle leçon sait donc aussi une partie, & mesme ce me semble, la principale

de ces choses, que S. Paul veut, que Ti-

mothée

368

Chap.

mothée denonce; & c'est là que se rapporte proprement'; comme vous voyés ce qu'il ajoûte du crime de celuy, qui n'a point de soin des siens, disant qu'il est pire qu'un infidele, pour justifier les devoirs des enfans envers leurs devanciers, qu'il nous ordonne de leur recommander, nous avertissant, que s'ils y manquent ils renient ouvertement la foy, & renoncent au nom & a l'Evangile de Iesus Christ. Cela est fort clair, & ne souffre nulle difficulté. le voy seulement une chose, qui y resiste, & qui vous viendra sans doute en l'efprit; c'est que l'Apôtre apres avoir dit, annonce ces choses, ajoûte afin qu'elles soyent irreprehensibles. Cela (me dirés vous) montre qu'il parle des devoirs des femmes seulement; & non aussi de celuy de leurs fils, & de leurs petits fils, étant évident, que s'il eust aussi voulu parler d'eux, il eust dit, afin qu'ils soyent, & non comme nous le lisons, afin qu'elles soyent irreprehensibles. Mais chers Freres, ceux qui sont capables de lire l'Original du S. Apôtre, ne me feront pas cette objection. Car il est certain, que la parole qu'il y a employée, fignifie

fur l'Epitre I. a Timothee. signific * afin qu'ils soyent irreprehensibles de aussi bien & mesme micux, que ce que nôtre Bible a traden, afin quelles soyent wintirreprehensibles, le mot irreprehensibles, Aux &u ayant dans le langage Grec la forme & la terminaison legitime & naturelle des noms misculins; comme savent ceux, qui l'entendent; bien qu'elle-y soit quelquesois commune aux seminins. l'estime donc qu'ity il vant mieux le prendre en sa premiere & plus naturelle signification, & le traduire afin qu'ils soyent irreprehensibles; comprenant generalement, comme c'est l'ordinaire, les personnes de l'un & de l'autre sexe pour dire, afin qu'ils vivent les uns & les autres d'une façon pure, & qui ne soit sujettera nul blasme; les veuves perseverant religieusement en l'oraison, & leurs enfans leur fournissant gayement ce qui est necessaire a leur entretien. C'est en vain que les Pelagiens concluent d'icy & d'autres passages semblables, que les Chrétiens viuanticy bas peuvent estre sans peches contre l'autorité de l'Ecriture, & l'experience commune des fideles, qui nous apprendent asses l'une & l'autre,

Digitized by Google

ce que disoit S. Paul de luy mesme, que nous n'avons point encore aprehende, ny n'a-Phil. 3. vons point encore étè rendus accomplis; & comme l'écrit S. Iean, que si nous disons, 1. Iean que nous n'avons point de peche, nous nous seduisons nous mesmes, & que la verite n'est point en nous. Maistout ce que font les plus excellens & les plus avancés fideles, c'est comme dit encore nôtre Apôtreailleurs, qu'ils poursuivent pour tascher Phil. 3. d'appréhender, & qu'en oubliant les choses 11.14. qui sont en arriere, & s'avanceant vers cedes, qui font au devant, ils tirent vers les but, affavoir au prix de la vocation supernolle de Dieu en Iesus Christ. C'est là le plus haut point de perfection, que nous puissons atteindre dans ce pelerinage terrien, au milieu de ces combats de · Priprit & de la chair, convoitans l'un Gal. 5. contre l'autre, dont S. Paul patle ailleurs. Cet état la exclut, non tout pe+ che absolument, mais sculement les crimes, c'est a dire des fautes grieves & scandaleuses. Et c'est ce que l'Apô+ tre requiert icy des personnes Chrés tiennes, quand illes oblige a se conduire d'une telle sorte, qu'elles soient irreprebeofibles, dest a dire non que jamais il

Digitized by Google

ne leur échappe aucune faute, mais chap bien qu'elles n'en commettent point, qui merite la cenfure, ou des loys civiles, ou de la discipline ecclesiastique; qu'il ne paroisse rien dans toute leur conversation, qui donne occasion ou de medisance a l'adversaire, ou de déplaisir aux fideles; rien qui soit capable de faire ou blasphemer le nom de Iesus Christ, ou hair & mépriser son Eglise, C'est ce qu'entend S. Paul icy & ailleurs, quand il dit des Chrétiens, qu'ils font ou qu'ils doivent estre irreprehensibles. l'avouë que c'est un degrè de perfection, où tout vray fidele peut parvenir par la grace du Saint Esprit, qu'il a receu en lesus Chrift,& sans laquelle il n'est pas mesme Chrétien; le dis mesme,qu'il y doit parvenir, & ne se donner nul repos jufques a ce que sa conscience, ou pour mieux dire l'Esprit de Dieu qui y habite, luy en rende temoignage. Mais cela n'empesche pas, qu'il n'y ayt toûjours quelques defauts en luy; des taches, des foiblesses, quelque fois mesmes des emportemens, mais suivis de repentance, qui pour estre dans cette commune infirmité de aa 2 nôtre

372

nôtre nature, plûtost dignes de la compaffion; que de la censure, ou de la punition des hommes, ne laisseroyent pas demeriter la colere & la malediction de Dieu, s'il nous jugeoit dans le severe tribunal de sa loy; au lieu que maintenant il ne nous les impute point, les couvrant du fang de son Fils nôtre vray propitiatoire; parce que c'est en luy, & que nous nous presentons au trône de grace avec la foy & la repentance, & que Dieu nous y reçoit en sa grande misericorde. Ce sont donc là, chers freres, les choses que les Pasteurs doivent prescher a leurs troupeaux selon l'ordre de l'Apôtre; des doctrines, uriles a la sanctification, qui ayent pour leur fin & pour leur effet, de rendre les fideles irreprehensibles. Denonce(dit-il)ces choses afin qu'ils soient irreprehensibles. Si nous vous apportions icy de belles paroles, tirées de la fagesse du monde, & rangées selon les scrupuleuses loix de fa vanite; Si nous vous dissons des choses puisées de ses sources; les secrets & les disputes de la Filosophie, les raretès de ses histoires, de ses antiquites, ou de ses nouveautes; Si nous vous montrions

Digitized by Google

373

ou les fleurs, ou les epines de ses écoles, Chapce ne seroit pas ce que Saint Paul nous commande de vous annoncer. Ces choses-là seroient bien capables de, vous divertir, & peut estre mesme de rendre quelques uns de vous plus savans qu'ils ne sont; Mais vous m'avouerez bien comme je croy, qu'elles ne serviroyent de rien a amander vos meurs; bien loin de vous pouvoir ren-, dre irreprehensibles. Toute cette marchandise, quelque belle apparence qu'elle ayt, & quelque charmante, ou delicieuse qu'elle soit au cœur, & a l'oreille des hommes, est trop pauvre & trop foible au fonds pour un si grand & si admirable effet. Il se peut bien faire, qu'il y ayt des gens assés imprudens pour aymer mieux cette vaine pasture, que la viande solide de l'Evangile, a peu prés semblables a cette ridicule canaille de l'une des villes de la Grece, qui n'ayant pas voulu écouter un homme, qui leur parloit des choses les plus importantes a leur état & a seur salut, luy préterent une profonde audiance dés qu'ils virent que changeant de discours il se mit a leur faire, mais de fort

bonne grace, comme il étoit tres-éloquent, je ne sçay quel conte de l'ombre, d'un asne. S'il y a des personnes de cette humeur parmy nous (ce que Dicu ne vueille) qu'ils considerent le crime & l'injustice & la sottise de leur degoust. Car n'est ce pas un crime de dédaigner le plus riche, & le plus admirable don, que Dieu ayt jamais presente aux hommes? Et n'est-ce pas une injustice de preferer les discouts du monde, qui ne sont rous a vray dire que des contes, qu'il nous fait ou de ses songes, ou des ombres des choses basses, & viles, & perissables qui l'abusent; de preferer dis-je des discours si vains, a la parole de Dieu pleine d'une sapience source raine? Et enfin n'est-ce pas la derniere des sottises, de vous amuser a ce qui est inutile, & de ne pouvoir ouïr la seule chose, qui peut vous rendre heureux 2 jamais? Le Seigneur lesus nous garde, Freres bien-aymez, d'une si dangerense maladie, & nous face la grace a nous d'annoncer & a vous d'écouter volontiers avecque le contentement, & le respect legitime, ces choses que le Saint Apôrre nous recommande; les devoirs,

Digitized by Google

que

que nous sommes obligez de rendre a Chap. Dieu & aux hommes, pour estre bons Chrétiens irreprehensibles, & en suite bien-heureus. Mais il faut encore remarquer dans ses paroles, qu'il ne dir pas simplement, Denonce ces choses; Il met le mot & au commencement, que nôtre Bible a traduit, done, Denonce done; mais qui dans l'usage ordinaire de la langue Grecque se prend pour dire aussissibien que l'Apôtre avertit Timothée de denoncer ausi aux fideles ces choses, dont il a parlè. Il y a des predicateurs, qui se contentent de representer a leur peuple les mysteres de la pietè Chrétienne, & les enseignemens de la charité en general sans descendre dans le menu des devoirs de chacun felon fon fexe, fon age, ou fa condition; soit qu'ils estiment que ce ne soit pas un sujet assés noble pour s'y arrester, soit qu'ils craignent que cette sorte de discours n'offense les personnes, les touchant un peu de trop prés. S. Paul cotrige donc icy cette erreur; & montre a Timothée, que ce n'est pas assés pour l'edification de l'Eglise d'enseigner simplement l'Evangile en generaliqu'il

376

Chap.

faut aussi denoncer a chacun en particulier ce qui luy est propre, aux veuves ce qui convient a leur sexe & a leur âge, aux enfans, ce qu'ils doivent a leurs peres & a leurs meres (car ce sont là precisément les choses qu'il entend icy, & ainsi a chacun des autres sideles ce qui appartient a leur devoir. Cette application particuliere touche sans difficulté beaucoup plus; que ce qui se dit en general, & le discours en est necessaire pour réveiller les sens de plusieurs, qui ne daignent faire aucune reflexion sur la doctrine de l'Evangile, pour se l'approprier a eux mesmes, & regler par sa lumiere chacune des parties de leur vie, selon la diversité de leurs conditions. Mais l'Apôtre s'atrestant en suite sur l'une des choses qu'il avoit dites, de l'obligation, qu'ont les enfans a affifter leurs peres & leurs meres dans leur besoin, nous montre la necessité de ce devoir, & des autres semblables, en protestant icy en general, que l'on n'y peut manquer sans renoncer au Christianisme. C'est la deuxiesme partie de son texte, que nous avons desormais a considerer; Que si quelqu'un (dit-il)

sur l'Epitre I. a Timothée. (dit-il) na soin des siens, & principalement Chap. de ceux de sa famille, il a reniela foy, & est V. pire qu'un infidele. Il ne dit pas seulement, si quelqu'un n'a soin de son pere ou de sa mere & de ses devanciers (dont il avoit fait mention) mais poussant, & étendant sa pensée plus auant, il dit generalement, si quelqu'un n'a point de soin des siens, c'est a dire de ses proches, de ceux qui sont de mesme sang que luy, qui sont comme parle l'Ecriture) sa chair & son os; En un mot de tous ses parens jusques aux moindres; Et dans cette multitude, qui est d'une grande étenduë, & qui comprend souvent plusieurs familles separées, se treuvant fort peu de personnes, dont toute la parente soit renfermée dans une seule maison, l'Apôtre ajoûte nommément icy ceux de nôtre propre maison, c'est a dire ceux qui sont precisément de la famille & de la maison, où nous sommes nais, où nous avons étè eleves; d'où nous avons tire notre vie, & où peut estre nous vivons encore, si quelcun n'a point de soin des siens, & principalement (dit-il) de ceux de sa famille; c'est a dire de la maison, d'où il est sorty & où il a pris sa

naissance;

Chap.

naissance, parce que de tous nos parens, il n'y en a point, qui nous touchent de plus pres, & a qui par, consequent nous devions plus d'affection, que ceux de la maison mesme, où nous sommes nais, commonos peres & nos meres, nos freres. & nos seurs; & ceux pareillement de la maison, où nous sommes les chefs, & que nous avons edifiée, comme nos femmes, nos enfans, & nos petits fils & petites filles. Ce font a mon avis, tout ces ces personnes-la de la maison ou nos peres, ou de la nôtre, que l'Are entendicy par ceux qu'il appelle de nôtre famille, & qu'il distingue d'avecque nos autres parens, qui sont bien a la verite descendus d'une mesme tige, mais non pas d'une mesme branche,que nous, & qui se sont separès d'ar vecque la nôtre, faisant d'autres maisons a part; tels que sont nos cousins, & autres degrès de la consanguinitè plus éloignée.L'Apôtre les ayant compris les uns & les autres en commun. en disant, si quelcun n'a soin des siens, specifie nommément les premiers, quand il ajoûte, & principalement caux de safamilles, montrant qu'encore que noūs

sur l'Epitre I. a Timothée.

nous devions avoir soin de tous nos pa-Chap. rens, autant qu'il nous est possible, nous sommes pourtant obligez d'en avoir particulierement & plus que de tous les autres, de ceux qui sont de nôtre propre familie. Chacun entendaffez ce qu' veut signifier, quand il dit, si quelcun ne pourvoit aux siens) car il y a ainsi dans l'original *) c'est a dite comme nôtre Bible l'a fort bien traduit, fi quelcun n'en a soin; en leur fournissant autant que nous en avons le moyen, les choscs necessaires a la vie, le logis, la nourriture, le vestement, & tout ce qui en depend. C'est là le devoir, que l'Apôtre veut, que chacun de nous rende aux siens, & principalement a ceux de sa famille. Et il nous declare, combien il est non seulement honneste & legitime, mais aussi necessaire & indispensable en la loy de lefus Christ en disant, que si quelcun y manque il a reniela foy & est pire qu'un infidele. Certainement il semble, qu'il nous avoir des-ja affés recommandè ce devoir, quand il disoit cy devant, que c'est une chose banne en agreable 1. Tim. dovant Dien. Apres cos douces paroles; qu'esoir-il hesoin d'ajoûter ces autres . terribles.

Chap.

terribles, que celuy qui ne s'acquitte pas de ce devoir a renie la foy? qu'il est mesme pire qu'un infidele. Chiers Freres, c'est nôtre durete & nôtre perversite, qui l'a contraint d'en user ainsi. Car j'avouë, que si nous avions tous des ames honestes, & religieuses, & quimassent les choses vrayement belles & agreables a Dieu, nous n'aurions pas besoin de grands avertissemens pour nous porter a une chose aussi juste & aussi raisonnable, & aussi conforme aux sentimens mesme de nôtre nature, comme est ce soin de nos proches, que l'Apôtre nous demande; & qu'il suffiroit pour le plus de nous alleguer l'autorite de Dieu, qui le veut ainsi, & qui a cette sorte d'actions tres-agreable. Mais parce que les passions de nos vites, corrompent & debauchent nos sens, & tirent a elles seules tout ce que nous devons aux autres le plus legitimement;afin que nul ne se flatât, s'imaginant de pouvoir manquer a ce devoir impunément, sans perdre ny le nom, ny les avantages de Chrétien, l'Apôtre s'est creu oblige d'ajoûter a la douceur de son exhortation preceden->

te, cette denonciation rude & tran-chap. chante; comme un grand coup de foudrescapable d'effrayer le pecheur, & de briser la durete de son cœur par l'horreur du malheur, où il se jette en negligeant cette premiere & plus necessaire partie de la charite Chetienne. Ie ne doute point encore, que l'Esprit qui guidoit la plume de ce saint home, ne luy ayt icy dictè ce terrible arrest pour confondre l'étrange erreur oùsont tombés long temps depuis ceux, qui se font servis & se servent encore aujourd'huy du faux pretexte, de la Religion Chrétienne pour abandoner les legitimes soins des personnes de leurs familles,& qui par un aveuglement & un orgueil tout a fait déplorable veulent passer pour seuls religieux & pour les plus sains de tous les Chrétiens pour avoir quitté leurs peres & leurs meres, & les personnes les plus proches qu'ils ayent au monde, & renonce hautement a tous les soins qu'ils leur doivent. L'Apôtre a gravè icy leur condamnation en groffes lettres, comme un clair & irrefragable témoignage de la verite & de l'innocence de l'Evangile de son Maistre, 1

Chap. Maistre, contre leur folle presomptions declarant hautement, que celuy qui n'a point de soin des siens, & sur tout de reux de safamille; bien loin de faire en cela quelque acte illustre & releve de la piete Chrétienne, ou de meriter d'estre tenu a cause de cela, pour plus parfait & pour plus saint que les autres, se rend tout au contraire en cela mesme deserreur de la foy,la reniant laschement au lieu de la confesser, & qu'il est mesme pire, qu'un insidele. De quel autre eloge plus honteux eust-il peu fléttir l'abus de ces gens ? & comment eust-il peu mieux foudroyes la vanite de leut orgueil, qu'en nommant un reniement de la for ce qu'ils prennent pour le trait le plus eclatant & le plus glorieux de leur foy, & abaissant au dessons des infideles ceux, qu'ils veulent elever au dessus de tous les fideles, & qu'ils n'ont point de honte d'égaler aux Anges, les nommant ordinairement les parfaits, les Religienx, les Anges de Paradis, vivans en la terre? Il dit premierement que l'homme, qui n'a point de soin des siens a renie la foy. Il n'enend pas, qu'il fa renie de la bouches comme

comme font ceux qui renoncent a la Chan verité de l'Evangile de Iesus Christ pour embrasser le Mahometisme, ou la profession de l'erreur & de la superstition. Car il ne se treuve que trop de gens, qui abandonnans le soin de leurs proches, ne laissent pas de se vanter d'estre Chrétiens; & les moines de la communion Romaine s'obligeans par vœux expres de ne rendre jamais a ceux de leur famille, ny a leurs autres parens, aucun des soins qu'entendicy l'Apôtre, disent neantmoins avecque tout cela, qu'ils ont la foy, & qu'ils en font mesmes l'appuy, les colonnes de la Chrétiente, & les plus vaillantes & les plus glorieuses troupes de l'Eglise. Mais S. Paul regarde icy l'action, & non la langue, le fait, & non la parole. Il entend que le deserteur du soin, qu'il devoit avoir de ses parens, renie la foy en effet, quelque langage que puisse tenir fa bouchesqu'il montre par une si indigne negligence, qu'il n'a point la foy de l'Evangile de Iesus Christ, & qu'une action si contraire a la doctrine du Seigneur crie a haute voix qu'il n'a ny fa parole, ny son Esprit. Car vous savés

Chap.

bien, que cet Apôtre reconnoissoit qu'il ya deux façons de renier la verite, l'une en la desavoisant de la bouche, l'autre en la choquant, & en la renversant par nos actions. Comme quand il dit de certains faux docteurs d'une vie abo-

Tit.t.

minable, qu'ils font profession de connoistre Dieu, mais qu'ils le renient par leurs œuvres; & ailleurs, où parlant des hommes trescorrompus des derniers temps; Ils renieront (dit-il) la force, ou la vertu de la piete, bien qu'ils en ayent l'apparence. ainsi qu'il l'entend en ce lieu; d'une abnegation de la foy qui se fait par l'action, & non par la bouche de l'homme;par ses œuvres,& non par ses paroles. En effet qu'importe ce que dit nôtre langue, si nôtre vie est contraire a son langage? Nôtte vie témoigne bien mieux, plus seurement & plus fidellement ce que nous sommes, que ne fait pas nôtre langue. La parole de celle-ey est souvent fausse, & celle de la vie est veritable; & sielle n'a pas la voix, qui n'est que l'image & la peinture de la chose, elle a le corps de la chose mesme, si bien que sa deposition / est incomparablement plus croyable, que n'el pas celle de la langue. Vous

Sur l'Epitre I. a Timothée. dites de la bouche, que vous étes disci-Chap. ple de lesus Christ; Mais vôtre vie, qui ne me montre nulle des marques du Seigneur, nulle trace de sa saintete, de sa charitè, de sa bontè; qui me presente par tout les vices, qu'il a condamnés, les servicesqu'il a abolis, les meurs qu'il a decriées, cette vie dis-je contredit vôtre bouche, & l'accuse hautement de mentir toutes les fois, qu'elle nous asseure que vous estes Chrétien. Ainsi cer homme dont S. Paul parle en ce lieu, dit bien de la langue, qu'il a la foy; mais ses œuvres disent beaucoup plus fortement, qu'il ne l'a pas, leur témoignage dément nettement celuy de la langue. Les œuvres renient ce que la bouche confesse. Car en esset s'il avoit veritablement dans le cœur cette foy, dont la bouche se vante faussements comment seroit-il possible, qu'il se conduisist comme il fait? Cette foy a soin des étrangers; & cet homme n'en a point de ses plus proches. Cette foy remplit nos cœurs d'une amour angelique & divine, & cet homme n'apas mesme les affections naturelles des Payens, qui ont soin de leurs peres & II. Volume

de leurs enfans, au lieu que celuy cy, méprise & abandonne les siens. Jugés si une dureté aussi denaturée, qu'est celle là, est compatible avecque la foy de l'Evangile, qui purifie les cœurs,où elle entre & en chasse les vices, & y loge les vrayes vertus. Certainement l'Apôtre montre clairement, qu'il n'est pas possible qu'un homme, qui se conduit si mal avecque les siens, ayt la foy. Car s'il étoit possible, qu'il eust la foy, sans avoir soin des siens, l'Apôtre auroit tort de dire, qu'il a renie la foy; puis qu'a ce conte un mesme homme pourroit & avoir la foy, & neantmoins laisser la les siens sans en avoir aucun soin. Puis que cet homme en faisant l'un renie & desavouë l'autre, il est evident que selon l'Apôtre, il n'est pas possible qu'un mesme homme ayt ces choses toutes deux ensemble. Et cela, outre plusieurs autres lieux de l'Ecriture, nous montre clairement contre l'erreur de Rome, que la vraye foy Chrétienne, qui nous justifie devant Dieu, ne peut estre sans la charite & les bonnes œuvres. Mais l'Apôtre ne dit pas seulement, que celuy qui n'a point de soin

des siens, a renie la foy; Il ajoûre encor chap. pour exaggerer son crime, qu'il est pire qu'un infidele; c'est a dire qu'il est pire qu'un homme étranger de la foy Chrétienne, qui ne la connoist point, & qui vit dans les tenebres de son ignorance naturelle, sans avoir rien ouy, ni creu des merveilles, que le Fils de Dieu nous a revelées dans son Evangile; Et certainement l'Apôtre a raison de porter l'horreur de ce crime jusques-là, & vous verrez clairement, si vous prenès la peine de comparer ces deux hommes ensemble; le mauvais Chrétien & l'infidele. Celuy là renonce a un devoir que celuy-cy reconnoist, & qu'il pratique fouvent. Car combien y a-t-il eu de Payens, qui ont, ou excellemment recommande aux hommes le soin de leur famille, ou qui s'en sont acquittes eux mesmes admirablement? Les discours des uns, & les exemples des autres nous restent dans les livres des anciens Grecs, & Romains, si beaux sur ce sujet, qu'ils devroyent faire rougir les Chrétiens, de honte. On raconte aussi aujourdhuy des merveilles du respect & de l'amirie & des services, que

Chap.

les pauvres idolatres de la Chine & du Iapon rendent a leurs peres & a leurs meres, & des soins qu'ils ont de toute leur parenté. Aussi est il evident, que cette affection est un des sentimens, qui est demeure le plus entier dans les ruynes mesmes de notre nature; La providence l'y ayant conservè expres pour maintenir les societez du genre humain, dont l'amour & le soin de nos proches est le vray & necessaire fondement. Quand done il se treuve parmy nous un homme, qui dépouillant toute humanite, est dénature jusques a ce point là, que de n'avoir point de sa propre famille, ce soin qu'en ont bié eu les infideles mesmes, jusques aux plus barbares & plus éloignès idolatres; qui ne voit que ce mauvais Chrétien est donc pire qu'eux. Ie ne say si l'on ne doit pas mesme le mettre au desfous de plusieurs animaux, ceux qui ont épiè le plus curieusement leur nature, & leurs meurs, nous certifiant qu'il y en a qui ont vn grand, & incroyable foin, non seulement de leurs petits, mais aussi de leurs peres, & de leurs meres; & ce que nous en voyons tous les jours

dans les animaux privès, & domesti-chap. ques, suffit pour nous faire avouer qu'il y a des hommes & des femmes, qui ont beaucoup moins de naturel qu'eux. Si vous me dites, que parmy les infideles entre ces exemples d'humanité envers les proches il s'en treuve beaucoup de contraires ; je ne le nieray pas, mais je diray, que toûjours est-il évident, que les Chrétiens dénatures sont encore pires, que ceux-là. Car qui ne fair, que c'est une chose bien plus honteuse de broncher en plein jour, que dans les tenebres? & que la faute & la pene de celuy, qui sachant la volonte du maistre, ne laisse pas de la violer, estbeaucoup plus grieve, que de celuy qui ignore la Loy, qu'il transgresse? L'infidele outrage les sentimens de la nature, & quelque foible lumiere, qui restoit en fon cœur, & qui luy recommandoit l'humanitè. Mais quant a vous,ô lafche & mal nommè Chrétien, vous pechès a la face du Soleil de justice, qui avoit daigne luire sur vous; vous pechès dans sa merveilleuse lumiere, au milieu de ses loix celestes, & de ses exemples divins. Vous foulès ses ensei-66 gnemens

Chap.

gnemens aux pieds, vous outragés son autoritè; vous éteignés son Esprit; vous deshonorés sa discipline; & attirés sur elle la risée & les blasphemes des ennemis. Jugés si apres cela yous n'estes pas beaucoup pire, que l'infidele; encore qu'au fonds vous & luy ne commettiès qu'une messne faute. Mais vôtre connoissance, & vôtre profession aggravent le crime de la vôtrejau lieu que son ignorance & sa qualité d'étranger, diminuent d'autant celuy de la sienne. C'est là, Freres bien aimés, ce que nous avions a vous dire pour l'éclaircissement de ce texte de l'Apôtre. Maintenant que nous en comprenons le sens, considerons le, je vous prie, exa-Etement, & l'appliquons a nôtre usage, en tirant toute l'instruction & l'edification, qui s'y treuve. Premierement il nous montre, combien est injuste la calomnie de ceux, qui ont autrefois accusè le Christianisme d'abolir les loix & l'humanitè mesme, du genre humain, & d'en troubler les états, & les familles, & toutes les justes & salutaires societès. Car que fauroit-on dire de plus humain, que l'ordre que l'Apôtre établit

établit icy dans les familles, obligeant Chip. les peres & les meres a avoir soin de la jeunesse de leurs enfans? les enfans, de la viellesse de leurs peres & de leurs meres, & toutes les personnes d'une mesme maison a se rendre des devoirs semblables dans leur besoin? edifiant fur l'union, que la nature a mise entr'elles, une societé tres-étroite, & tous les offices legitimes de l'assistance mutuelle, qu'elles se doivent les unes aux autres. Par là il entretient toutes ces societés, dont se forment les villes & les états, dans le repos & dans la commoditè, soulageant la foiblesse & la necessité des uns avecque la force & les moyens des autres. Par là il y répand une sainte amitiè, la source du contentement & du bon-heur, & la conserve & l'augmente par le doux commerce de ces devoirs mutuels. Par là il en chasse la faineantise, la mere de tous les vices, attachant tous ceux, qui en font capables au travail & a l'exercice de leur industrie pour avoir dequoy fournir aux necessités de leur petit état; Il en bannit par mesme moyen la curiosite des affaires d'autruy, qui naist

392

Chap.

de l'oysivete, donnant a chacun sa rasche, & son ouvrage chez soy mesme. Il en exclut la confusion, & le desordre, laissant a chacun la proprieté de son bien, & le droit de le dispenser, & la gloire de le communiquer, luy en demandant seulement une partie des fruits,& de l'usage pour des personnes, à qui un bon naturel ne la peut refuser. Qu'y a-t-il de plus beau & de plus heureux, ou qu'une famille ainsi gouvernée, ou qu'une ville, ou une Eglise composée de semblables familles ? Secondement nous apprenons de cette doctrine de Saint Paul, que la Moynerie, comme nous l'avons des-ja touchè est, non une institution Apostolique, mais un desordre contraire aux loix fondamentales du Christianisme; un ouvrage en partie de la presomption,& du degoust de l'esprit humain, & en partie de sa melancolie. Il y en a qui s'imaginent, que les commencemens en ont étè bons & utiles, mais que la chose s'est gâtée & abatardie avecque le temps par le relaschement de la premiere discipline, & est enfin tombée dans l'horrible corruption, où noùs

A STATE OF THE STA

393

nous la voyons aujourdhuy, si insuppor-Chap. table, que plusieurs mesme de la communion Romaine s'en plaignent hautement, & confessent, que les Moynes ont tout perdu, entreprenant hardiment sur leur hierarchie, & en troublant toute la symmetrie. l'accorde volontiers, que le mal est toûjours allè en empirant; & qu'il approche de son comble, s'il n'y est des-ja parvenu. Mais si la Moynerie est pire maintenant, qu'elle n'étoit anciennement; ce n'est pas a dire, qu'elle ayt jamais rien valu. Les grands & illustres esprits, qui se laisserent éblouïr par le faux eclat dont elle se para au commencement, & dont il ne luy reste presque plus rien, luy donnerent de la reputation, un Basile, un Gregoire, un Ierôme, & plusieurs autres dans les siecles suivans. Mais sauf le respect deu a leur erudition, ils se tromperent en cela, & sous le nom d'un ornement, & d'une de ense de l'Eglise ils introduisirent sans y penser parmy les Chrétiens un poulon, & une peste mortelle, qui a peu a peu souille la purete de la doctrine, & du service de Dieu, & ruinè le bon ordre, & étably

Chap.

& étably la tyrannie, & presque entierement corropu la saintete des meurs, ayant ou inventè, ou augmentè, & confirme presque tous les abus, & toutes les superstitions, qui ont enfin accablè le vray & ancien Christianisme. Ie laisse là le reste pour cette heure. Mais comment peut-on excuser l'institution de la Moynerie, puis quelle choque & renverse une loy fondamentale des Chrétiens, que S. Paul nous donne en ce lieu? Il dit, que celuy qui n'a point de sain des siens, & sur tout de ceux de sa famille, c'est a dire, un pere de ses enfans, un mary de sa femme, un enfant de son pere & de sa mere, il du que cet homme là a renie la foy; que cest un deserteut de l'Eglise, pire qu'un infidelle. Et n'est ce pas ce que font tous les moynes, tant les hermites, que ceux qui vivent en commun? qui non seulement n'ont nul soin de ceux de leur famille, quittant les peres leurs enfans; les maris leurs femmes, les enfans, leurs peres & meres, & les femmes, leurs maris; mais qui de plus non contens de cela font expressément vœu d'estre a jamais incapables d'avoir des personnes, qu'ils abandon-

abandonnent, le soin que S. Paul veut ch qu'ils en ayent? Certainement si la do-Arine de S. Paul est veritable,& ferme, & solide, comme elle l'est sans doute plus, que la terre & les cieux; il faut necessairement avouër, que tous ceux qui se sont rendus moynes, soit au commencement, soit depuis, soit en ces detniers temps, ont, non assure leur for, comme ils se le font accroire, mais reniè la foy; & qui pendant, qu'ils demeurent en cet état, ils sont non plus excellens, ou plus religieux que les fideles, mais pires que des infideles; renonceant aux plus facrés & plus inviolables loix de l'humanite, que les infideles melmerefpectent; & enfin que ces vocus, dont ils le glorifient fi hautement, no sont au fonds, qu'autant d'injustes & d'hérribles promesses, par lesquelles ils s'obligent de perseverer toute seur vie dans un état, où, selon la doctrine de l'Apôtre, ils ne peuuent entrer, qu'en reniant la foy, & en devenant pires, qu'infideles? Ils alleguent, qu'il faut plus aymer lessus Maub. Christ, que nos peres, ou nos meres, que 10. s fils & nos filles. Ie l'avoue; mais leur a dit, que pour aymer lesus

Christ

Char V.

Christ alus, que nos peres, & nos en-fans; il faille n'auoir point de soin de nos peres & de nos enfans? & qui ne voit au contraire, que n'en avoir point de soin, c'est ne point aymer lesus Christ, puis que n'en avoir point de foin, est rener la foy; ce qui est ce me semble, une action non d'amour, mais bien de haine, outde mépris envers lesus Christ. L'avantage d'amour que nous devons au Seigneur Iesus au dessus de nos peres & de nos meres, nous oblige a leur desobeir, s'ils nous commandent des choses contraires a sa volonte, ou a son service. Mais tandis que le foin que nous devons a nos peres & a nos meres, qua nos enfais, ne nous empesche point de servir le Seigneurs tant s'en faut, que nous l'offensions, ou . luy temoignions moins d'amour en leur rendant les services que nous leur devons , que tout au contraire, nous ne pouvons y manquef sans l'offencer, & faire paroistre le peu d'àmour que nous avons pour luy, en méprisant l'ordre, qu'il nous a donne par son Apôtre, d'avoir soin de ceux de nôtre famille. Lie difent aufli pour s'excuser, qu'ils ne laif sent

fent pas dans les lieux de leurs retraites chap. de servir ceux, qu'ils ont quittès, en priant Dieu pour eux. Mais ils se moquent de S. Paul, qui outre l'affistance de nos prieres, que nous leur devons doute quelque part que nous foyons, veut que nous pourvoyons a leurs necessités s'ils en ont; & c'est proprement le soin, qu'il entend en ce lieu, comme le mot, qu'il a employè, & le sujet de tout ce discours le justifie clairement. Mais le mal est, que ces gens mettent la pietè en des choses corporelles, & litterales; a porter une certaine forme d'habit, a veiller a certaines heures, à dire certaines oraisons, par conte, a faire certains exercices & certains services; au lieu que l'Evangile la fait toute consister en l'amour de Dieu, & du prochain, en de bonnes & faintes actions, en l'abstinence du vice, en l'exercice de la justice, & de la charitè, & en un mot dans une vie honeste, innocente, & bien faisante. Cette forme de Religion toute divine & spirituelle, se peut pratiquer par tout, dans une famille avec vn pere, avec une femme avec des enfans aussi bien & beauthe control of the second seco

Chap.

coup mieux que dans un defert, ou dans une cellule, au lieu que cet embarras de devotions charnelles, qui fait la pietè des moynes, ne se peut exercer, que dans la solitude, ou a l'ombre des cloistres. C'est pourquoy le Christianisme de S. Paul laisse les hommes dans leurs familles, dont le soin en fait partie; au lieu que celuy des Moynes les en arrache necessairement; c'est a direqu'il les contraint de manquer a un devoir, auquel S. Paul proteste, que l'on ne peut manquer sans renier la foy, & sans devenir pire, qu'un infidele. Benit soit Dieu qui a repurgè nos Eglises d'une si pernicieuse institution; En ayant chasse les regles bizarres de tant de Moynes vieux & nouveaux & y ayant puissamment rétably celle de son Fils Tesus Christ, nôtre unique Maistre, & fondateur, ainsi qu'elle nous a étè expofée par ses bien-heureux Apôtres. Observons-la exactement, mes Freres, & nous n'aurons nul besoin de celle d'Antoine, oude Benoist, & beaucoup moins encore de celle de François, de Dominique, ou d'Ignace. Soyons particulierement soigneux d'en bien pratiquer l'article

l'article, que S. Paul nous en a aujour-Chap d'huy represente. Vous voyez avec quelle severitè il nous le recommande, nous declarant nettement qu'y manquer est renier la foy, & se rendre pire qu'un infidele. Si vous voulés donc faire une sincere & veritable profession de la foy de Iesus Christ; Si vous voulés ne point estre mis avecque les infideles, & mesmes au dessous d'eux, ayes soin de vos proches & principalemens de ceux de vôtre famille. Peres & meres, ayés ce soin de vos enfans. Enfans, rendés a vôtre tour ce mesme devoir a vos peres & a vos meres. Que le frere, n'oublie pas sa sœur;ny la sœur son Frere; Respectès ces noms sacrès, les marques de l'union étroite, que vous avés les uns avecque les autres. Peres & meres, avés vous bien le cœur de laisser languir, & perir dans la necessité les personnes que vous avés mises au monde? Enfans, pouvés-vous bien souffrir dans la misere ceux qui vous ont donnè la vie?ou refuser vos assistances aux dernieres années de ceux, a qui les premieres de vôtre âge ont tant coûte de foucis,

Cháp.

foucis, & depeines ? Freres, n'eles vous point touches des incommodites, & des souffrances de ceux, que la nature a formes dans un mesme sein que vous? dont une mesme maison a éleve l'enfance ? Quelle charité les étrangers peuvent-ils attendre de vous, puis que vous n'en avés point pour des personnes si proches? Comment donnerés vous aux autres un pain,ou un habit,ou de l'argent, que vous aves refuse a vos peres, a vos meres, ou a vos freres? Ou changez de cœur ou renoncés a la foy, & a lesus Christ. Mais que dis-je que vous y renonciés? Vous avés des-ja renie la foy, quand vous aves manque a ces devoirs si necessaires. S. Paul met hors de la communion des Fideles tout homme, qui n'a point de soin des siens. Amandés vous donc, & amollissés vos cœurs; & élargissés les entrailles de votre charite; Et nous donnes pour premiere marque de vôrre penitence, une amour & un foin sincere de vôtre maison. Mais pour pouvoir vous acquitter de ce juste, & necessaire devoir, travailles tous en ce qui est bon, comme dit notre Apôtre ailleurs, pour avoir dequor

sur l'Epitre I. a Timothèe. dequo departir a celuy qui en a besoin; a chap. celuy de vôtre famille premierement, & puis aux autres. Fuyès la faineantise, les excés de la table & du jeu, & les depenses, ou deshonnestes ou vaines; cheminans chacun en vôtre vocation, en la crainte de Dieu, qui aura vôtre service agreable, & benira vôtre tra vail, & en multipliera le fruit; au lieu que nous en voyons quelques uns par les desordres de leur vie, outre le deshonneur qu'ils font à l'Eglise, attirer encore sur eux une pauvrete si extréme, que bien loin d'avoir du pain pous leurs parens, ou pour leur miserable famille, ils n'en ont pas pour eux mesmes. Au reste il n'est pas besoin, que je vous die, que cette assistance, que vous devès chacun a ceux de vôtre maison, s'entend pour la necessité, & , tout au plus pour la commodité, & no pour le luxe. Que ce soit la modestie, & la temperance Chrétienne, qui la dispence, & non le vice, & la vanite, qui n'a point de bornes. Que vôtre maison n'engioutisse pas tous les fruits de vôtre travail; Que le Sanctuaire, & les membres du Seigneur lesus y ayent aussi

quelque

11. Folume

oz Sermon XXXIII.

Chap.

quelque part, afin que pour ce fiert tes de pain, & ces goutes d'eau, qu'il vons demande maintenant pour ses pauvres, il vous rende un jour en ses grandes bontès, l'abondance de biens, de delices & de gloire, qu'il vous a promises dans son Royaume celeste. AMEN.

SERMON



Chap.

SERMON TRENTE QUATRIESME.*

I. Тімотн. Спар. V. ў. 9.10.

nonce à Charenton le 15.

Que la veuve soit enrolée n'ayant pas septemmoins de foixante ans, & qui ayt été femme 1658. à un seul mary.

Ayant témoignage d'avoir fait de bonnes œuvres; si elle a nourry ses propres enfans, si elle a loge les étrangers, si elle a lave les pieds des saints, si elle a subvenu aux afstigez, si elle a soigneusement suivy toute bonne œuvre.

HERS FRERES; Cette fainte & divine charité que le Seigneur Jesus a établic en son Eglise ayme tous les les ala verité. & les tient tous

hommes a la veritè, & les tient tous pour ses prochains; mais elle a pourtant une affection particuliere pour les sideles, les considerant comme nos membres; comme des parties du corps mystique, en la communion duquel des vivons. Aussi voyès vous, que s'ecc 2 pôtic

Digitized by Google

porce met expressément cet ordre entre les actions de la charité, lors que Gal. 6. nous ayant commande de faire du bien a tous, il ajoûte expressément, mais principalement aux domestiques de la foy. Leur devant une amour particuliere, & beaucoup plus ardente qu'aux autres hommes, il est évident que nous sommes obligez de nous interesser beaucoup plus en leurs biens, & en leurs maux, qu'en ceux des personnes de dehors. Et ce mesme Apôtre nous le represente ailleurs sous l'image des membres d'un corps naturel. Si (dit-il) l'an des membres souffre quelque chose; tous les membres souffrent avecque luy; ou si han' des membres est honore, tous les membres ensemble s'en éjouissent; Or vous estes le corps de Christy vous en estes les membres chacun en son endroit. Si le bient ou le mal est particulier a celuy a qui il arrive, tant y a que le sentiment de l'un & de l'autre est commun a tous. D'où s'ensuit necessairement ce qu'il avoit des-ja posè, que les membres ont un foin mutuel les uns pour les autres.

Mais encore que le sentiment, que nous cons des biens de nos freres en lesus Christ_ sur l'Epitre X. a Timothèe.

Christ, soir un legitime & necchaire Chap. devoir de la charité; il faut avouer pourtant, que celuy que nous devons avoir de leurs maux, est beaucoup plus pressant; parce que ceux qui souffrent, ont besoin de nôtre secours, au lieu que ceux qui possedent un bien, se peuvent aisement passer des témoignages de la joye, que nous en avons. De la vient, que les Saints Apôtres, les premiers ministres de Iesus Christ, eurent dés le commencement un grand soin de pourvoir au besoin de ceux de chaque corps de Chrétiens, qui étoient dans la souffrance, comme des pauvres, des malades, des étrangers, & de toutes les autres personnes necessitéuses. Ils en confacrerent la discipline par leur exemple; n'ayant point dédaigne d'en prendre,& d'en administrer eux mesmes la charge; comme nous le lisons dans les Actes; jusques a ce qu'ayant reconnu, Aa. 6. que ce soin les détournoit trop de la principale fonction de leur ministere, qui étoit la predication de la parole, ils érablirent des Diacres pour soulager & eux, & l'Eglise. Et parce que dans ce ferrice, que nous devons aux pauvres,

Kymon X X X I V.

malades, & affligez, il y a beaucoup de choses qui se font & avec plus de bien-feance,& mesme beaucoup plus commodément par des femmes, que par des hommes; ces saints Ministres du Seigneur, selon la lumiere de leur sagesse, y employerent l'un & l'autre sexe. Car outre les Diacres, qui vacquoyent a ces soins, ils ordonnérent aussi en chaque Eglise, des venves ou diaconisses, qui avoyent part en cette solicitude, rendant aux pauvres, & aux malades, & affligez les services les plus convenables a leur sexe. C'est de ces femmes-là, que S. Luc entend parlet, quand il dit dans les Actes, que quelques uns des fideles de l'Eglise de Ierufalem s'offenserent, de ce que leurs venves étoyent meprifées dans le sorquée ordinaire; & S. Paul dans l'Epitre aux Romains fait expressément mention d'une. personne de cet ordre, qu'il nomme Phabe, & la qualifie diaconisse, c'est a dire, Rom.16 servante de l'Eglise de Cenchrée prés de Corinthe: Et il paroist par les livres, qui nous restent de la premiere antiquité Chrétienne, que cet ordre : Ce maintant long temps dans l'Eglife. Pline

Digitized by Google

melme.

sur l'Epitre I. a Timothée. mesme, auteur Payen, au commence-Chap. ment du deuxiesme siecle du Christianisme, dans la relation qu'il fait a l'Em-Rin.ep. pereur Trajan, de sa conduite, contre 97. qua les Chrétiens de la province de Bithy-mini nie, dont il étoit Gouverneur, raconteste dis qu'il avoit fait appliquer a la question ur. deux femmes Chrétiennes, qu'il du que l'on appeloit servantes; usant d'un mot Latin, qui répond exactement a celuy de Diaconisses, qui est le nom que les Chrétiens Grecs leur donnoyent. C'est de cetordre de femmes, Freres bien aymès, que S. Paul nous entretient aujourd'huy dans le texte que nous venons de vous lire. Car outre qu'on les nommoit diaconisses, ou servantes, a cause de l'employ qu'elles avoyent dans l'Eglise, on les appeloit aussi l'ordre des veuves; parce que l'on ne donnoit ce minificie, qu'a des femmes veuves choisse d'entre les Chrétiennes reduites a cetétat, & qui avoyent besoin du fecours de l'Eglife pour le sourien de leur vie, celles qui avecque les autres bonnes qualités, avoyent encore alles de sante & de force pour rendre cashinice aux fideles, & l'Apous on

Digitized by Google

Chap.

avoit des-ja recommande le soin a Timothée au commencement de ce chapitre; mais emporté par l'occasion de ce discours, il avoit ajoute dans les versets suivans une leçon generale du soin, que tous les Chrétiens doivent avoir de leurs proches, & principalement de ceux de leur familles; rageant ceux qui y manquent avecque les infideles & les deserteurs de la foy; Et il vous peut souvenir, que c'est ce que nous vous exposames dans la dernière de nos actions sur cette epître. Maintenant donc aprés cet enseignement commun, S. Paul reprend son premier sujet, qui étoit de l'ordre des veuves, ou diaconisses; & instruit son disciple des conditions requises en une femme veuve pour estre legitimement appellée & consacrée a/l'honneur de cet employ dans l'Eglise; touchant premierement leur âge; & puis en deuxiesme lieu la qualité du mariage, où elles ont vescu; & en troisiesme lieu la conduite de leur vie passée. Dans la suite de ce texte, il exclut nommément & expresfément de cet employ les veuves, qui font plus jeunes Cest a dire qui n'ont

Digitized by Goog

sur l'Epitre I. a Timothée.

pas encore atteint l'âge de soixante chap. ans, & en allegue des raisons tres perți-. V. nentes, que nous considererons en leur temps, si Dieu le permet. Pour cette heure nous ne traiterons, que ces trois points seulement, que vous aurés peu remarquer vous mesmes dans les paroles, que nous avons leues, Fideles, ne dédaignés point cet enseignement du Saint Apôtre, fous ombre que l'ordre des personnes, a qui il s'addresse proprement, ne paroist plus dans la Chretiente; non pas meline dans nos Eglises, qui n'ont point encore rétably, que je sache, dans aucune partie de nôtre communion, ce ministere des veuves, ou servantes Chrétiennes. Outre l'illustre exemple que cet enseignement contient de la prudence & de la chari-. te de ce grand Ministre de Dîcu, qui ne peut qu'estre agreable a toute ame vrayement fidele, il nous importe encore, mes Freres, de bien connoistre ce qui nous manque des institutions Apostoliques, tant pour penser a l'ajouter en son temps, quand nous en aurons l'occasion & la commodité aux autres ornemens de la premiere discipline Chrétienne,

Chap.

Chrétienne, que Dieu a des-ja relevès dans nos Eglises; que pour suppléer cependant a ce defaut, au mieux qu'il nous sera possible, par les soins de nôtre pietè; comme cela seroit facile, si nous avions pour les pauvres membres du Seigneur Iesus, toute la charité que nous leur devons. Joint que la meditation de texte de S. Paul nous fournira diverses lumieres tres-utiles a nôtre edification pour d'autres sujets, qui bien que differens, y ont neantmoins du rapport, comme j'espere de vous le faire reconnoistre dans la suite de cette action. Considerons donc attentivement tout ce qu'il ordonne icy a son disciple Timothée sur le sujet des diaconisses. Il regle premierement leur age, defendant d'en recevoir aucune en cet ordre, qui n'ayt soixante ans. Que la veuve (dit-il) soit enrolee; n'ayant pas moins de soi xante ans. Nous savons par les livres des premiers Chrétiens, qu'en chaque Eglise l'on tenoit un roole, ou un tableau de toutes les personnes, qui, vivoyent des offrandes des fideles étant entretenus aux despens du public, des deniers & autres especes, que

le peuple constituuit volontairement. Chap. Les noms de les personnes y étoyent. V. disposés, chacun en leur ordre, ceux des Prestres ou Evesques, c'est a dire des Pasteurs, en premier lieu, puis en suite ceux des autres ministres, & des diacressen apres ceux des diaconisses, ou servantes; puis ceux des Huisiers, ou portiers, ceux des fossoyeurs, & autres officiers, ou serviteurs de l'Eglise, jusques aux moindres; & enfin ceux des necessiteux, impotens, malades & vicillards, qui tiroyent quelque assistance reglée du fonds commun des fideles, au milien desquels ils vivoyent. Les biens communs de chasque Eglise étoyent distribuez par le conseil des Evesques & autres Ministres a toutes les personnes contenuës dans ce roolle, a chacun sa portion, differemment selon la qualitè & le rang qu'il tenoit sans en excepter les Pasteurs, non plus que ses moindres Officiers, si bien que l'on voyoit alors pratiquer fidelement l'enseignement que l'Apôtre nous donne ailleurs. Que Gal. celuy (dit il) qui est enseigne en la parole, . face part de tous ses biens a celuy qui l'enseigne; Et ce qu'il dit encore dans un autre lieu.

Chap.

lieu. Que de qui anne ent l'Evangile, , vivent de la migile, Ce del ordre & le commerce de la charite mutuelle, qu'il établissoit entre les Pasteurs & leurs troupeaux, les entretenoit les uns & les autres dans le devoir, éveillant le soit des premiers a bien & fidelement feet. vir ceux, de la piete desquels ils tiroyent leur entretien; & excitant la volonte des derniers a reconnoistre gayement ceux, qui travailloyent a la culture de leurs ames. Cela se voit clairement dans les premiers & plus heuzeux secles du Christianisme; jusques ace que l'ambition des Prelats d'un côtè, & de l'autre la devogon mal reglée des peuples a attire, & fourre dans l'Église ces grandes possessions, & ces riches fonds, dont les Ecclesiastiques s'étangune fois emparez, & y treuvant abondanment dequoy soutenir ces hautes dignites, où ils se sont éleves, ont méprisès leurs troupeaux, dont ils n'avoyent plus de besoin, & sans se soucierde leur edification, les ont afferyis autant quils ont peu, ne penfant qu'a eux melmos & travaillans si adroite ment & si assiduement a ce dessein, qu'en

Sur l'Epitre I. a Timethee.

qu'en fin ils en sont venus a bout, s'é-Chap. tant changés de Ministres en Princes & Monarques e l'Eglise; Et avec tout cela neantmoins, ils ont si peu de pudeur, qu'ils ne laissent pas d'appeller core aujourd'huy ces richesseimmenses, qu'ils employent aux usages que chacun sait, les pairimoines des pauvres & les rafraichissemens des veuves, & des orfelins; titres qui aparteno ent bien a la verité, aux revenus de l'Eglise primitive mais qui n'ont rien de commun avecque les richesses du Pape & de ses Prelats. Pour donc revenir a mon difcours, c'est a ce roole, que l'on tenoit anciennement en chaque Eglise, que S. Paul regarde en ce fieu quand il dit, que la veuve soit enroolée, usant d'une parole * qui fignifie estre mise dans le catalogue; & d'où mefine le mot de catalogue est venu, qui est, comme vous savés, en usage dans nôtre langue vulgaire; si bien qu'il ne veut dire aurre chose, sinon que la semme ne devoit pas estre mise dans ce roole de l'Eglise pour estre hond de de la charge & de la pension des diaconisses si elle n'étoit de l'age de soixante ans. Il exclut de

Chap.

cet employ & de la portion, qui suy estoit assignée de deniers communs de l'Eglise, toute semme qui estoit encore au dessous de sa soixantiesme année. En quoy paroist clairement la prudence de l'Apôtre; Premierement en ce que les deniers de l'Eglise devant estre religieusement menagès, comme un bien sacrè & comme un fruit de la pietè des fideles; S. Paul en espargne le fonds, le deschargeant autant qu'il se peut des depenses non absolument necessaires. Car les femmes pouvant pour l'ordinaire jusqu'a soixante ans, faire quelque chose capable de leur gagner leur vie, il n'a pas youlu, que l'Eglise se chargeast de leur entretien, jusques a ce qu'elles soyent parvenues a cer âge; la foiblesse, qui l'accompagne presque toûjours, les dispensant alors par toute raison d'un travail rude & asfidu ; & les recommandant evidemment a la charite de leurs freres. Mais bien que la prudence de Saint Paul ayt peut estre eu égard a cela, neantmoins sa principale raison dans cette ordonnance, & celle, qu'il confidere & presse le plus, comme il paroistra par la suitte

415;

de nôtre texte, a étè pour eviter l'abus che & le scandale, qui fust apparemment v arrive, si l'on eust receu de jeunes femmes dans cer employ. Car on n'yadmettoit, que des femines, qui fussent maitresses d'elles mesmes, & hors du joug L'un pere ou d'un mary, & veuves par consequent; étant evident, que des personnes qui sont en la puissance d'autruy, comme les femmes, qui ont leur mary encore vivant, n'eussent seu rendre ce service a l'Eglise, veu le juste & legitime lien, qui les attachoit a leur propre maison. Or si l'on y eust admis des veuves ençore jeunes, & non assés meures pour se donner tout a fait au service de Dieu,il eust peu arriver, & il étoit mesme quelquesois arrivè, que se dégoutant de la baffesse de cet employ, elles l'eusent quitte avec peu d'honneur pour elles, & avec scandale pour les autres, sous pretexte de la décessité de se marier, qu'elles eussent alleguée, en étant encore capables. L'Apôtte donc pour prevenir & empescher ces mauvaises, & dangereuses suites, ne veut pas que l'on reçoive aucune veuve a ce charitable employ, qui n'ayt **foixante**

Chap.

soixante ans; âge dont on peut incomparablement mieux s'assurer, que de celles qui sont plus jeunes; premierement a cause des preuves de leur meurete, que leur vie passée fournit plus certaines,& en plus grand'nombre, que ne fait pas celle des jeunes, & seconde ment pource qu'ayant passè soixante ans, un si grand age leur ôtoit toute couleur de se prevaloir du pretexte du mariage, dont se servoyent les autres plus jeunes, pour abandonner laschement le. diaconat. C'est là a mon advis, le vray motif de la Loy de l'Apôtre, qui exclut de cet employ les veuves Chrétiennes, au dessous de soixante ans; m. comme il nous le montrera cy apres luy mesme. Surquoy nous avons a admirer la divine sagesse de ce saint homme; qui a si clairement preveu l'extreme peril, où le celibat jette les hommes, qu'il n'a nas voulu admettre a un employ, qui ne se pouvoit exercer que hors l'état du mariage, aucunes personnes, si non celles qui eussent soixante ans; c'est a dire un age, où il n'y a plus rien a craindre des mauvaifes suites; où s'enlacent la pluspart de ceux, qui

renoncent au mariage. D'où tout hom- Chap. me de jugement peut & doit tirer ces deux conclusions evidentes. La premiere, que si le vœu de la continence eust étè estimè legitime entre les Chrétiens au temps de l'Apôtre, asseurément il n'eust permis ny aux hommes, ny aux femmes de le faire avant l'age de soixante ansice qui est comme vous voyés, directement contraire a la pratique de la communion de Rome, ou l'on reçoit tous les jours aux vœux folemnels de la vie monastique des garcons & des filles encore fort tendres,& des hommes & des femmes dans la fleur de leur age, où les bouillons des convoitises ont accoûtume d'estre les plus violens; & je ne sçay, s'ils souffriroyent une semme, qui s'aviseroit de se faire religieuse a soixante ans; au moins il est bien certain, que son vœu de chastetè les surprendroit fort, & ie doute s'ils pourroyent eux mesmes s'empescher d'en rire. Quelques uns Estime de leurs Docteurs répondent a cette sur ce contrarieté toute manifeste entre la foy de l'Apôtre, & celle de leur Pape, que S. Paul ne parle icy, que des fem-II. Volume

mes entretenues au dépens de l'Eglise. Mais premierement leurs Religieufes & leurs Moynes, vivent-ils pas aussi des biens de l'Eglise, qui pourroyent estre employez utilement a la nourriture des pauvres, & au soulagement desaffligez? Et puis quand ces legions de Moynes, & de Religieuses, qui couvrent aujourdhuy toute la terre, vivroyent de leur revenu, & non des biens de l'Eglise, comme ils sont; faudroit-il moins craindre les hontes & les scandales de leur celibat, que s'il en estoit autrement ? N'y a-t-il, que ceux que l'Eglise entretient, dont les fautes, .. foyent dangereuses? Celles de tous les fideles de quelque fonds qu'ils puissent vivre, ne perdent elles pas ceux qui les commettent ? ne donnent-elles pas & de la joye a ceux de dehors, & de la tristesse a ceux de dedans, & du scandale aux infirmes? Il est clair, & l'experience là assés justifiè, que la precaution de l'Apôtre, étoit également necessaire a tous les Chrétiens, de quelque ordre qu'ils foyent, qui veulent s'engager au celibat pour le reste de leur vie. Ils devroyent selon les maximes de S. Paul

fur l'Epitre I. a Timothèe. 419,

en ce lieu, attandre au moins, qu'ils euf- Chapa fent soixante ans, avant que d'entreprendre une chose si hazardeuse, & sujette selon son jugement a des suites si pernicieuses. Ce qu'ils ajoutent ne vaut pas mieux, qu'au temps des Apôtres on n'avoit pas encore l'usage de ces grilles, & de ces hautes murailles, & de ces cloistres, où ils enferment aujourdhuy leurs Religieuses. Mais cela mesme que cette clôture n'est en usage, que depuis les Apôtres, montre que ce n'est pas un bon & legitime moyen d'asseurer la chastete des femmes Chrétiennes. Car s'il en estoit autrement, les Apôtres l'eussent ordonne, & fait pratiquer de leur temps. En effet il est evident, que cette rigueur quelque grande & tyrannique qu'elle puisse estre, ne corrige pas le cœur, ny ne purific ses pensées, & ses affections, ny ne l'exempte de la brûlure, qui sou'ille l'homme au dedans, pour ne point dire qu'elle n'empesche pas mesme entierement toutes les ordures de la chair, ny n'en étouffe si bien le scandale, qu'il n'en sorte quelquesois de tres-puantes fumées. Ainsi puis que le dessein d'une personne dd

personne fidele doit estre d'avoir la Chap vraye chastetè, qui est la puretè du corps & de l'esprit, & puis que d'autre part l'Apôtre a jugè qu'elle ne peut estre bien asseurée dans le celibar, qu'apres soixante anssil est évident que selo la regle nul ne s'y doit engager qu'en cet age là seulement, & que s'il est permis d'en faire vœu come ceux de Rome le disent, on ne le doit faire qu'en cette derniere partie de lavie, y ayat trop de peril a le faire plûtost. L'autre chose, que nous avons a conclurre de cette regle de l'Apôtre, est qu'en l'Eglise de son temps, les Pasteurs n'étoyent pas obligez de vivre dans le celibat. Car si cela eust été, puis que les desordres & les scandales, que cette necessité peut produire, sont beaucoup plus pernicieux & plus a craindre dans ce ministere, qu'en celuy des simples diaconisses, l'Apôtre pour les prevenir, & pour asseurer l'edification de l'Eglise, eust indubitablement oblige Tite & Timothée dans les lieux, où il les instruit de ce

sujet, a ne recevoir personne dans cette grande charge, qu'a l'âge de soixante ans; comme vous voyés qu'il le com-

fur l'Epitre I. a Timothée. mande icy de l'ordre des veuves. Et Chap. neantmoins la verité est, que l'Apôtre n'ordonne rien de semblable en pas un des lieux, où il traite fort exactement 1. Tim, de l'election des Pasteurs. Il faut donc 3.1.2. avouër qu'alors le mariage n'étoit nul- $\frac{3\cdot4\cdot}{Tit}$. lement incompatible, avec leur char-6.78. ge: Ce qui paroiltra encore clairement si vous comparés les paroles, dont use l'Apôtre en ce lieu auec celles, qu'il a employées sur le sujet de l'Evesque, ou du Pasteur. Icy parce que la femme ne pouvoit exercer le diaconat dans l'état du mariage, il ordonne, que celle que l'on y reçoit ayt été femme d'un seul mari; montrant clairement par cette maniere de parler, qu'elle n'est plus dans l'état de mariage. S'il en eust donc étè de mesme de l'Episcopat, & si l'on n'y eust non plus receu les hommes mariés, que les femmes mariées dans le diaconat; vous voyès bien que l'Apôtre en cust aussi parlè en la mesme sorte, en disant de l'Evesque, Il faut que l'Evesque n'ayt étè mary que d'une seule femme; tout ainsi qu'il dit, que la diaconiffe, ne doit avoir été femme, que d'un seul man: Or la verité est qu'il en parle

tout autrement, & dit qu'il faut que Chap. v. l'Evelque soit mari d'une seule femme, &

1. Tim. non qu'il l'ayt étè; signe evident qu'estre

dans l'état de mariage etoit bien une chose incompatible avecque l'ordre des diaconisses, mais non avecque la charge des Evesques. Apres cette remarque voyons maintenant quel est le sens de l'Apôtre, quand il requiert en deuxiesme lieu, que la diaconisse n'ayt éte femme que d'un seul mari. L'opinion. de plusieurs, & de ceux de la communion de Rome nommément, est qu'il entend, que la femme, dont il parle, n'ayt jamais étè mariée qu'une scule fois, bannissant du diaconat, celle qui feroit veune d'un second mari, & denigrant par consequent les secondes nopces; comme si elles rendoient les femmes Chrétienes indignes de l'honneur & du soulagement que l'Église donnoira celles qu'elle recevoit au diaconat. Mais cette exposition est injurieuse au mariage, & contraire aux lorx de Dieu, & aux enseignemens mesmes de l'Apôtre. Car Dieu n'a jamais defendu aux personnes veuves de se marien il ne se trouve en toute sa parole

ny precepte, ny exemple, qui condam- Chap. ne, ou qui blâme ou fletrisse tant soit V. peu le second mariage. On allegue que les personnes, qui se sont contentées d'un seul mariage, étant toûjours demeurées veuves apres la mort de leur Grot. partie, ont eu divers auantages parmy lieu. quelques nations. Ie l'avoue, mais je dis que cela n'a eu lieu, que parmy les nations Payennes, dont les meurs & les coûtumes ne sont pas la regle de l'Eglise. Au contraire ce qui ne se treuve, qu'entre les Payens sans estre ordonné, ou approuvé de Dieu, nous doit estre suspect. Dans les loix & dans l'histoire de l'ancien peuple de Dieu, il ne se treuve rien de semblable. Et quant a nous, qui vivons sous le nouveau Testament, ce mesme S. Paul, dont est icy question, nous enseigne clairement, & expressément que la femme pendant que son mary est vivant ne peut se join-Rom. dre a un autre mari sans se rendre coupable d'adultere. Mais (dit-il) son mari estant mort, elle est delivrée de la Loy; tellement qu'elle ne serapoint adulteresse, si elle se joint a un autre mari. Et il le repete 7.39. encore ailleurs; Lafemme (dit-il) est liée dd

Chap.

par la Loy tout le temps, que son mari vit; Mais si son mari meurt, elle est en liberte de se remarier, a qui elle veut; seulement que ce soit en notre Seigneur. Si donc la veuve se marie en notre Seigneur, S. Paul prononce qu'en cela elle ne fait rien d'injuste, ny rien de contraire a l'honestetèsny a son devoir. Qui croira qu'un homme aussi saint, & aussi sage comme est cet Apôtre, condanne cette mesme femme, qu'il a hautement justifiée? qu'il punisse celle, qu'il a declarée innocente ? qu'il diffame une action, où il ne treuve rien a redire? & qu'il fasse passer le mariage pour une marque & une flerrissure honteuse, luy qui proteste ailleurs, que le mariage est

Heb.13

1.
Theode-

ret fur 1. Tim 5.9.

du proteste asseurs, que le mariage est honorable entre tous? Il n'est pas possible, qu'apres avoir établi, comme dit Theodoret, le droit & l'honneur des secondes nopces, il ôre maintenant a celles, qui y ont vescu, la subvention de l'Eglise, luy, qui nous commande de faire du bien a tous. Ie say bien que quelques uns alleguent que l'Apôtre ne sétrit pas les secondes nopces pour les exclurre de cet honneur & de ce benesice de l'Eglise. Mais pourquoy les en fur l'Epitre I. a Timothée.

exclut-il donc? Est ce pour quelque in- Chap. firmite naturelle & innocente, a quoy V. elles assujettissent les fermmes, qui se sont remariées? Mais cela est ridicule. Qu'est ce donc? C'est (disent-ils) que Est. c'est une marque d'incontinence d'avoir été marie plus d'une fois. Mais qui leur a apris a donner un si vilain eloge aux institutions de Dieu? Et pourquoy disent ils plûtost cela du second mariage, que du premier? Les personnes fideles se marient la seconde fois tout en la mesme sorte, que la premiere; soit simplement pour avoir des enfans, soit pour treuver dans cette douce societé, ou le foulagement des peines de cette vie, ou le remede de leur infirmité, pour se garentir de ce feu interieur, contre la brûlure duquel S. Paul nous a ordonne le mariage. Si c'est tesmoigner de l'incon-1. Cor. tinence de se marier pour l'un de ces desseins, le premier mariage en est une marque aussi bien que le second: & l'Apôtre devoit a ce conte exclurre du diaconat, les premieres nopces aussi bien que les suivantes, & ny admettre que les Vierges. Mais la verité est que les premieres & les secondes nopces

的复数医疗性性 医甲基甲基

Chap.

nopces sont tres-innocentes de ce faux blasme; Et que les uns & les autres ne meritent rien moins, que cette infamie, qui n'est que les restes de la vieille calomnie des anciens heretiques contre le mariage, que le Diable a taché de décrier parmy les Chrétiens avecque tout l'artifice, & toute la malignite, dontil s'est peu aviser; sachant bien a quelles ordures & a quelles ruines, il exposeroit les hommes & les femmes, s'il pouvoir une fois leur donner de l'aversion, & de l'horreur contre cette sainte, & salutaire institution de Dieu. Enfin j'ajoûte encore que l'expedient icy pretendu par ceux de Rome pour s'éclaircir de l'humeur & de l'inclination des femmes veuves est tout a fait vain & ridicule. Car supposès comme cela arrive fort souvent, qu'une semme ayt contracte deux mariages, l'un a vingt ans, qui n'ayt dure qu'un an, & l'autre apres la mort de son premier mari, a vingt & trois ans; & que n'ayant vescu que quatre ou cinq ans avec ce dernier, elle ayt passè le reste de sa vie jusqu'a soixante ans hors du mariage dans une honnestere parfaire; & suppo-

sez qu'une autre femme avt vescu qua-Chap. rante ans entiers avec un mary, & l'ayt- V. perdu quelque année avant, que d'avoir soixante ans; felon la belle regle que l'on attribuë a S. Paul, il faudra rejetter la premiere du diaconat, & y admettre la seconde; & dire que la premiere a plus fait paroistre d'incontinence, elle qui a vescu trente ans hors du mariage dans une pureté exemplaire, que l'autre qui n'a étè qu'un où deux ans sans mari, & encore dans un age tres-avancè & approchant de la soixantiesme année. Que se peut-il dire de plus inique & de plus faux, que ce jugement? Il faut donc confesser de necessité que la Loy qui le prescrit, est injuste; & par consequent qu'elle n'est pas du S. Apôtre qui n'a rien dit dans ses divines épitres, qui ne sois tres veritable & tres juste. En effet ces raisons ont contraint Theo-Theodoret, ancien auteur des meilleurs & doret des plus éclaires du cinquiesme siccle, lien. d'abandonner cette exposition disant dans son commentaire sur ce passage, que l'Apôtre n'y rejette pas les secondes nopces; mais qu'il y établit seulement la vie chaste & honneste dans le mariage. Et il avoit

Cha V. avoit des-ja fait une pareille remarque sur le troissesme chapitre de cette épitre, où il est dit, qu'il faut que l'Evefque soit mari d'une seule femme. Il entend donc ces paroles elle a étè femme d'un seul mari, de l'honestete conjugale, pour dire qu'elle n'y a point manque, & qu'ellen'a jamais étè a personne, qui ne fust son mari legitime, ayant toûjours religieusement conserve l'honneur de son corps en toute puretè; ce qui exclut bien les crimes de l'adultere & de la fornication; mais non la reiteration legitime du mariage; aprés la mort du premier mary. Que si quelqu'un conteste opiniâtrement, que les paroles de l'Apôtre fignifient simplement que la diaconisse ne doit avoir étè la femme époufée, que d'un seul mari;nous pouvons aussi les prendre en ce sens, pourveu seulement qu'on l'entende d'un mari vivant, & non comme font ceux de Rome, qu'elle n'ayt jamais êtê mariée qu'une fois. Quand une veuve se marie, elle ne devient pas pour cela femme de plusieurs maris;& qui parleroit d'elle en ces termes, l'offenseroit eruellement; parce que la mort

mort de son premier mari ayant rom-Chape pu leur mariage, elle n'est plus sa femme desormais; elle ne l'est que de celuy qui l'épouse en secondes nopces; Si bien qu'encore qu'elle ayt étè mariée plus d'une fois; on peut neantmoins dire veritablent qu'elle n'a été femme que d'un seul mari; puis qu'elle n'en a jamais eu qu'un seul a la fois, ayant cessè d'estre la femme du premier, lors qu'elle a épouse le second; & n'ayant point eu le second pendant que le premier vivoit. C'est en ce mesme sens, qu'il faut entendre ce que disoit l'Apôtre cy devant, que l'Evefque soit mari d'une seule femme, c'est a dire qu'il n'en ayt pas plus d'une a la fois; comme nous l'avons expliquè en son lieu. Mais disent icy nos adversaires, qu'étoit-il besoin que l'Apôtre notast cette sorte de polygamie, puis qu'elle ne se treuvoit nulle part, ny les loix des luifs, ny celles des Romains, ny des Grecs ne permettant point a une femme d'avoir plus d'un mari a la fois, non plus que celles des Turs aujourd'huy qui ne defendent pas pourtant aux maris d'épouser & de tenir plusieurs femmes ensemble? Mais

ils s'abufent, & ne considerent pas qu'il Chap. y voit une certaine sorte de polygainse differente de celle, qu'ils alleguent, qui etoit non seulement soufferte, mais mesme asses ordinaire entre les luifs & des Romains. Car il étoit permis par leurs loys, & aux hommes de repudier leurs femmes a leur fantaisse, & aux femmes pareillement de repudier leurs marys, apres ce divorce fait de se marier a d'autres personnes. Quand donc il afrivoroit a une femme d'en user apili, il est evident qu'elle étoit femme éponée de deux maris vivans en mesme temps; de celuy qu'elle avoit repudiè, & de celuy a qui elle s'étoit alliée en suite. Et il en est de mesme du mari, qui épouloit une seçonde femme apres Sestre separe de la premiere par le divorce. C'est donc cette sorte de polygamie, que l'Apôtre entend, quad il exchirse de l'episcopat l'homme qui est mari de plus d'une femme, & du diaconaida vuve, qui a étè femme de plus dun mari; qui a épouse un nouveau matr, saon apres la mort du premier Accla, est honeste & legitime,) mais après le divorce qu'elle avoit fait avec

sur l'Epitre I. a Timorhée. Iny durant la vie ; ce qui est illegitime, che & criminel selon les loix de lesus Christibien que celles du siecle le permissent. C'est proprament de ce crime, qu'il veut que la diaconisse ayt étè innocente. Mais parce que nous avons fuffilamment érably cette exposition ailleurs sur l'Epitre a Tite, nons n'y insi-sermon sterons pas d'avantage pour cette heu-sur Tit. re. Venons donc a latroisiesme & det-1.6. niere condition, que l'Apôtror viere en la veuve pour l'admestre de nonneur du diaconat de l'Eglise. Il veut qu'outre la meurete de l'age, & l'honnestere irreprochable du mariage, elle ayt un bontesmoignage d'avoir vesque par le passe fort Chrétiennement dans l'exercice de toutes les plusions bles actions de la pierè & de la charité, dont il specific ici quelques unes pat exemple sculement, & non pour nous obliger a en traiter a fonds. (dit-il) tesmoignage d'avnit fait de miss œuvres, Si elle a nourri ses propres enfans, fe elle a loge les étrangers, si elle a lave les treds des saints, selle a subvenu aux affigez, se elle a soigneusement suivy toute bonne

ized by Google

we. Il veut qu'elle ayt bon telmoigne-

432

Chap.

ge de ceux, qui la connoissent, & ge-. neralement d'avoir justifie sa piete par des actions saintes & dignes de la profession du Christianisme, & parriculierement d'avoir pratique celles qui se rapportent au ministere, où elle doit estre consacrée, afin qu'elle ne soit pas novice dans ces charitables exercices. Il en nomme quatre de cette nature, qu'elle ayt nourri ses propres enfans, qu'elle ayt loge les étrangers, qu'elle ayt lave les pieds des faints, qu'elle ayt subvenu aux affligez. Car tout cela est le fruit d'un naturel bon, & humain d'une ame tendre & pleine de compassion pour les affligez; ce que l'office du diaconat demande principalement. Il veut premierement, qu'elle ayt nourri ses enfans. Car comment auroit-elle soin de ceux d'autruy, si elle n'en avoit point eu pour les siens? Et il en fait expressément mention; parce que les Payens, du milieu defquels sorroyent les Chrétiens, & avec qui ils vivoyent, étoyent si denatures, qu'ils exposoyent souvent leurs enfans, les abandonnant aux étrangers & aux animaux; tant l'impietè les avoit abrutis, au delà mesme de la pluspart des bestes.

sur l'Epître I. a Timothée.

A STATE OF THE STA

bestes, si bien que c'étoit une des mar-Chap. ques du Christianisme de nourrir tous les enfans, que l'on avoit procreés. Et nous voyons, que les écrivains de la premiere antiquitè Chretienne font fouvent ce reproche aux Payens; & leur die fon montrent par cette marque, quelle dif-Apol.2. ference il y avoit entre la superstition de leurs idoles qui leur permettoit ces das son horreurs, & la religion du Seigneur OHau. Iesus, qui les condannoit. Mais il ne faut pas douter que l'Apôtre sous la nourriture des enfans ne comprenne aussi le soin de les elever en la crainte de Dieu, & de leur enseigner dés qu'ils en sont capables, la voye du salut eternel c'est a dire la piete Chrétienne. Il veut aussi qu'elle ayt loge les étrangers. Il entend principalement les fideles, qui estoyent souvent contraints par la violence des persecutions de quitter leur patrie, & d'aller errans, çà & là,& qui cherchoient retraite dans les maisons particulieres de leurs freres, n'y avant nulle seureté pour eux de paroistre dans les lieux publics; comme dans les hosteleries Payennes; qui d'ailleursétoyent si pleines de toute sorte de vi-I I. Volume

·,

lenie & d'infamie, qui étoit un supplice aux yrays Chrétiens d'y mettre soulement le pied. C'est pourquoy vous voyès que l'Apôtre icy & en divers autres lieux recommande, avecque rant de soin l'hospitalité aux fideles & principalement a ceux, qui exerçeoient · quelque ministère en l'Eglise. Et n'estimes pas que la pauvrete rendist la femme, dont il parle 1cy, incapable de cette sorte de benefice. Il ne falloit pas faire grand' dépense pour des hôtes comme étoyent ceux-là. Le coin d'une chambrette, ou d'un galatas; un matelas ou un pauvre lit, avec un peu de nourriture leur suffisoit, & étoit aussi agreable a Dieu, que les somptuosités des tiches. C'est là mesme, que se rapporte ce qu'il ajoute de laver les pieds des Saints c'est a dire des Chrétiens, selon le stile de l'Ecriture, qui appelle tous les vrays fideles Saints parce que Dieu les a separès d'avecque les autres hommes par la foy de son Evangile & par la sanctification de son Esprit. Vous aurés sans doute remarque en divers lieux du vieux & du nouveau Testament, que c'estoit là le premier office de l'hospitalitè i Jur l'Epitre I. a Timothèe. 435

litè de laver les pieds de ses hôtes. Car Chap. c'étoit la coûtume des luifs, & des autres Orientaux, qui allant d'ordinaire les pieds nuds, ou du moins fort peu couverts, ne portant le plus souvent, que des sandales, avoyent besoin de se les nettoyer souvent, sur tout apres avoit cheminè tout le jour en voyageant. Et vous savés que le Seigneur lava les pieds a ses Apôtres, pour leur appendre a ne point dédaigner de se rendre les moindres & les plus vils services les uns aux autres. L'Apôtre passe plus avant, & demande que cette femme digne du diaconat de l'Eglise, outre les étrangers, ayt aussi assistè tous autres affligez felonson petit pouvoir, contribuant a leur raffraichissement ses au-, mones, ses visites, ses paroles, & ses larmes a leur consolation, & en vn mot tous les saints offices, dont elle étoit capable, au soulagement de leur misere. Enfin il conclut l'attestation, qu'il luy demande par ces mots; si elle a soigneusement suivy toute bonne œuvre. C'est a dire si elle en a recherche & suivy les occasions a la trace (s'il faut ainsi dire) n'en laissant échapper aucune inutiChap.

lement; bien loin de les fuir, comme font les personnes sans charité. C'est plus comme vous voyès, que ce qu'il disoit au commencement, qu'elle ayt témoignage d'avoir fait de bonnes œuvres. Ce sont là chers Freres, les qualités que l'Apôtre requiert dans les femmes, qui doivent exercer le diaconat en l'Eglise, & vivre de sa charitable subvention. Vous dirés, que c'est beaucoup; & je l'avouë, si vous mesures les choses a l'estat de nôtre temps, où la charité est si fort refroidie, que si l'on vouloit pratiquer exactement certe regle de S. Paul, a peine se treuveroit il une femme digne d'estre entretenuë des deniers de l'Eglife, ou d'estre admise a l'honneur d'avoir soin des pauvres. Car combien peu y en a-t-il parmy nous, a qui on puisse veritablement rendre le témoignage, que l'Apôtre demande, d'avoir fait de bonnes œuvres, de les avoir suivies avec affection, de n'en avoir perdu aucune occasion, d'avoir biennourry leurs enfans, d'avoir subvenu aux affligez, d'avoir eu soin non seulement de leurs domestiques, ou de leurs proches, mais mesme des etrangers? Au temps de l'Apôtre,

sur l'Epitre I. à Timothée.

l'Apôtre, il en étoit autrement. Ces Chapvertus, qui sont maintenant si rares, étoyent alors communes parmy les Chrétiens. Vous savés ce que S. Luc en raconte, leur liberalité à secourir tous ceux qui en avoyent besoin, si prompte & si abondante, qu'il n'y avoit point de necessiteux au milieu d'eux, leur union Ad.4. & leur concorde si parfaite, que toute 32.34. la multitude des croyans n'estoit qu'un cœur, & qu'une ame. Et vous n'ignorez pas non plus ce que S. Paul en a laisse par écrit, que leur dilection fra-2.Com ternelle étoit si fervente, que les fideles & suide Macedoine, bien que d'ailleurs per-vans. securès & ruynès eux mesmes par les Payens, envoyoyent neantmoins des aumônes jusques a la Iudée pour soulager leurs freres dans la necessité d'une famine. Et ne croyès pas, que ce feu se soit éteint avec les Apôtres. Il paroit qu'il se maintint long temps parmy leurs disciples, avecque rant déclat, que les Payens leur reprochoyent, qu'ils avoyent trop d'amitiè les uns pour les autres; Voyés (disoyent-ils) comme ils s'entrayment!L'un de leurs plus grands ennemis, homme d'ailleurs profane & impie,

Chap impie, qui vivoit environ l'an 160. de v. nôtre Seigneur, rapporte, que si quelqu'un d'entr'eux étoit pris, & mal traitLucien te pour leur Religion, ils y accouroyent mort de tous, qu'il ny avoit rien, qu'ils ne sissent peregr. pour le delivrer; & que s'ils n'en pou-

Peregr. pour le delivrer; & que s'ils n'en poup.762. T. voyent venir a bout, sans l'abandonner
pour cela, ils luy rendoient tous les offices imaginables; que l'on voyoit en sa
prison des semmes dâge, & des ensans
depuis le matin jusques au soir; que
ceux qui estoyent en charge parmy eux
y passoyent les nuits; Que les Eglises
eloignées s'y interessoyent toutes entieres, suy envoyant express des deputés
pour l'affister, le consoler, & le sortisier,
& encourager; qu'ils suy sournissoyent
largement argent, & vivres, & toutes
les choses nécessaires; n'épargnant rien

Acta Munat. Felic.en Baron. an. de Chr.303

pour addoucir ses peines. Pour les pauvres, l'inventaire, que sit faire un Magistrat Payen des chôses, qu'il rencontra dans la maison des Chrétiens de Cirtho en Afrique dans la grand' persecution de Diocletien l'an 203, de nôtre Seigneur, cet inventaire dis-je qui s'est conserve jusques a nous, montre avec quel soin ils pourvoyoyét aux necessités

deleurs pauvres, portant qu'on treuva Chap. dans cette maison une quantité considerable de juppes, de coiffes, & de couvrechefs, & de chausses, & autres habits tant de femmes, que d'hommes, qui étoyent là gardés pour les distribuer felon les occasions a ceux, & a celles, qui en avoyent besoin, je n'aurois jamais fait; si je voulois icy rapporter tous les autres témoignages de leur charité, qui se voyent encore aujourd'huy dans leurs propres écrits. Ce peu que j'en ay tirè des memoires de leurs ennemis, suffit pour montrer combien leur charité étoit excellente & admirable. Aussi voyés vous, que l'Evangile prosperoit entre leurs mains. Cas beaux exemples autorisant, leur predication, vainquirent enfin la contradiction du monde & le rangerent sous l'obeissance de lesus Christ, ayant clairement justisse la verité & divinité de leur do-Arine; Au lieu que nôtre froideur, & les enormes defauts de nôtre charité ruinent toutes choses; Bien loin d'avancer comme nous dévrions nous perdons peu a peu tout ce que la pictoile nes peres avoit gagne. Car en effecties

Chap.

freres, le Christianisme ne consiste pas en des paroles, & en du babil; mais en une foy vive, qui opere par charitè., Estre Chrétien n'est pas savoir discourir de la Religion, & en disputer contre un adversaire. C'est avmer Dieu, & nos prochains, & vivre avec eux dans une honnestete, vne patience, une douceur, & beneficence digne du nom de Iesus, & conforme a sa discipline. C'est estre de la Religion de vivre ainsi, sans ces sentimens, sans ces meurs; & ces a-Ations, toutle reste est vain & inutile; Ce n'est que fard & peinture, dont ny Dieu ny le monde ne se paye pas. Sinous voulons plaire a Dieu & convertir le monde, sovons Chréciens tout de bon, & non de profession seulements Avons en les œuvres & la verite, & non l'habit & le nom simplement. Faisons nommément nôtre profit de la leçon que l'Apôtre vient de nous donner. Il est vray, que nous n'avons pas parmy nous cet ordre de veuves, ou de diaconisses, dont il parle. Mais nous avons des pauvres; nous avons des malades, nous avons des etrangers, des veuves, des orfelins, & en fin des affligez, de tout fexe & de Company

441

avec

& de tout âge, pour l'usage & le soula- chan. gement desquels ce diaconat avoit étè institue. Femmes Chrétiennes, si vôtte faute ou la nôtre a empeschè que nulle de vôtre fexe, n'aytencore été appellée a ce ministère, supplées a ce defaut par les effets d'une sincere charite, Si nulle de vous n'en a la charge, exercés en toutes les fonctions. Vous pouvés vous fauver fans cette charge, mais non sans ces œuvres. Visités premierement les pauvres & les malades. La veuë vous en donnera de la compassion; elle attendrira vôtre cœur, & élargira les entrailles de vôtre charité. le suis asseurè, qu'il y en a peu entre vous, qui ne devinssent charitables, si elles avoyent le cœur de voir la misere des personnes, que Iesus Christ leur recommande. Mais au lieu d'aller chercher en ces lieux-là-le sujet & l'occasion de faire quelque bonne œuvre, nous ne visitons gueres, que les maifons, où se treuve la prosperite & le bon heurs c'est a dire les écoles de la vanite & du luxe, de l'envie & des autres passions mondaines. Ne m'allegués point là hautesse de vôtre condition, qui ne se peut abbaisser

442

avec bien seance a la visite des miserabless Ce n'est pas un miserable, que vous visités, quand la charite vous condoir a voir les souffrances d'un pauvre fidele. C'est Iesus Christ, le Roy de gloire,& vôtre souverain Seigneur. Ce n'est pas moy qui vous le dis; c'est luy mesme, qui vous l'asseure; En verite, (dit-il)je vous dis, qu'entant que vous avez visite l'un de ces plus petits de mes Freres, vous m'aves visite moy mesme. Dédaignés vous la visite de ceux, que vôtre Maistre appelle ses freres, & don't il prend sur foy soit l'honneur, soit l'outrage, qu'ils reçoivent de vous? Mais si quelques unes de vous ont en effet quelque juste cause de ne leur pas rendre cet office, qu'elles les fassent au moins visiter par leurs gens ; qu'elles apprennent au moins par l'ouye, le besoin qu'ils ont de leur seçours. Ce secours est le principal de ce que vous leur deves. Acquittès vous en toutes de bonne foy; ou leur donnant, ou leur faisant renirs vos assistances liberalement. Laissés-la toutes ces froides & fausses excistes, dont l'avarice a coûtume de colorer la durose. Ne me dites point, que le temps -

temps est mauvais; & que vous vous Chap. en sentés, & avez fait de lourdes pertes. C'est cela mesme qui vous devroit apprendre a estre charitables. Car ce sont les defauts de vôtre charite, qui ont attire sur vous ces pertes, dont vous vous plaignés. Dieu vous a ôtè le bien, que vous pleures; parce que vous en diés mal, n'en faisant que peu ou point de part a son sanctuaire. Vous l'auriez encore, si vous ne l'eussiés point épargnè aux pauvres du Seigneur. Les Assyriens l'ont devorè, parce que vous aviés refusè d'en repaistre les Saints. Menagès donc mieux ce qui vous en reste; craignant qu'en continuant d'en mal user, enfin vous ne perdies tout. Si vous avés éprouve que la main des hommes est ou foible ou infidele, mertés vôtre bien en celle de Dieu, qui est, puissant & fidele. Mais encore devriès vous rougir de luy refuser ce qu'il vous demande. Car il ne vous demande, que ce que vous avés de superflu. Combien pourrit-il de linge, d'habits, & d'autres choses dans vos maisons? combien y en garde-t-on, qui ne vous serviront jamais, qui suffiroyent pour le soulage-

Chap. ment de ses pauvres & de ses maladis? Que les femmes pauvres, non plus que les riches ne s'excusent point de cotte sainte contribution. Elles ont affaire a un Maistre, qui regarde le cœur, & nôn le present de celuy, qui luy donne; & qui estime beaucoup plus les deux pites de la mauvre veuve que les écus & les talens des riches. Il n'y a point de femme si necessiteuse, qui ne puisse faire quelque present aux pauvres de Iesus Christ. Pensés toutes a ces devoirs, si pieux & si necessaires i Sœurs bien aymées en nôtre Seigneur; riches & pauvres, jeunes & vicilles; de quelque condition, que vous soyés. Quelques unes de vous rémoignent leur zele en cet endroit, & Dieu sans doute reconnoistra leur charite. Mais il faut avouër, que le nombre en est bien petit. Imités toutes leur exemple; & que nulle de vous ne demeure en arriere vous souvenant des playes, que lesus Christ à receues; du fang qu'il a répandu, de la patterete, qu'il a soufferte, de la misere, où il s'est abbaisse pour vous racheter des graces qu'il vous a faites, & de la gloire qu'il vous garde la haut dans les cieux, cieux, si vous suivés fidelement le pa-Chap. tron de sa charitè. Chers Freres, av dés aussi les femmes dans ce devoir, leur en donnant l'exemple, chacun en sa famille, & les y encourageant mesme par vos exhortations, & remonstrances, si vous avés droit de leur en faire. Redoubles vos soins les vns, & les autres en cette saison, où nous voyons le plus souvent avec douleur, & confusion, d'un côtè les necessités augmenter par les maladies, & de l'autre les aumônes diminuer. Au nom de Dieu, faites tous abonder les fruits de vôtre justice & charitè, afin que les pauvres & affligez vous benissent, & que le Seigneur, qui est leur maistre & le vôtre, ayant vos offrandes agreables, fasse prosperer toutes vos voyes durant ce siecle, & vous couronne un jour en l'autre, de la bien-heureuse, & glorieuse immortalitè, qu'il vous a acquise, AMEN.

SERMON

Chap.



SERMON TRENTECINQUIESME

noncè à Chatenton

І. Тімотн. Chap. V. ў. п.12.13,

tenton le 6. Octobre 1658.

Mais refuse les veuves, qui sont plus jeunes. Car quand elles sont devenues lascives contre Christ, elles se veulent marier.

Ayant leur condannation, entant qu'el-

les ont fausse leur premiere foy.

Et auec cela aussi étant oyseuses elles apprennent d'aller de maison en maison; & sont non seulement oyseuses, mais aussi babillardes & curieuses, enbabillant de choses mal-scantes.



Hers Freres; La Sainte Ecriture que Dieu nous a donnée pour regle de nôtre foy, & pour guide de nôtre

falut, est si richement fournie de toutes les choses necessaires a ce grand defscin, que l'on y treuve abondamment, non seulement les enseignemens de ce qu'il faut croire, & de ce qu'il faut faire pour estre sauve, mais aussi le décry sur l'Epitre I. a Timothée.

网络沙斯斯斯斯 200

ery & la conviction des erreurs & des Chapvices contraires ou a la purete de la creance, ou a la saintete de la vie. Aussi favés vous, que l'Apôtre dit, qu'elle est ville a endoctriner, a convaincre, a corriger, & a instruire selon justice; & qu'elle fait tout cela dans une si haute mesure, 2. Tim. qu'elle est capable de rendre l'homme 17. de Dieu, c'est a dire son ministre & son serviteur en la dispensation de l'Evangile, accompli, & parfaitement instruit a toute bonne œuvre. le laisse-là pour cette heure, les autres excellences de la doctrine de ces livres celestes; l'en toucheray une seulement, qui est digne a mon avis de nôtre admiration, & qui porte une illustre & expresse marque de sa divinités C'est que cette Ecriture sacrée ne condanne pas seulement; les erreurs, qui étoyent des-ja nées, & publiées au temps des Apôtres, elle arme & munit de bonne heure les fideles contre les abus, quinc se sont elevez & n'ont étè avancez dans le monde, que long temps depuis. Elle en predit la plus grande partie expressément, & nous en avons veu un échantillon notable dans cette mesme épitre au 1, Tim. chapitre 4.7

Digitized by Google

Sermon XXXV. 448 chapitre quatriesme, où l'Esprit avertit Chap. noramment Timothée de la revolte, qui est arrivée aux derniers temps, & des fausses doctrines, qu'elle mettroit en avant, en remarquant mesme nommément quelques unes, assavoir la deffense du mariage, & l'abstinence des viandes. Mais outre ces predictions, l'Ecriture nous donne souvent des precautions, & des preservatifs admirables contre la seduction des derniers siecles, dans les lieux mesmes, où elle ne fait aucune expresse mention de leurs erreurs; y menageant certains autres sujets semblables avec une addresse si divine, qu'en ce qu'elle dit des uns, elle nous instruit suffisamment contre les autres. S. Paul nous en fournit un fort bel exemple dans ces textes que nous expliquons depuis quelque temps. Vous avés des-ja oui, qu'il y parle de certaines femmes veuves, que l'on employoit alors au service des pauvres dans chaque Eglise Chrétienne, & qui a cause de ce ministere, qu'elles y exerçeoyent étoyent appellées Diaconisses, c'est a

Digitized by Google.

dire servantes des Eglises. C'est un sujet qui semble; & peu releve de luy

mesme.

sur l'Epitre I. a Timothée. mesme, & d'ailleurs assés éloigne des Chap abus, que le temps a introduits parmy les Chrétiens; Et neantmoins la verite est, que ce S. Apôtre le traitte d'une maniere si exquise, qu'en reglant l'ordre des Diaconisses de son temps, il abbat evidemment l'une des plus dangereuses, & des plus pernicieuses erreurs des siecles suivans; assavoir la Moynerie, qui s'étant élevée sous de beaux pretextes, de petits & foibles commencemens a cause depuis la ruine de plufieurs ames, & a rempli le monde d'une infinite de scandales,& de desordres si enormes, que ceux-là mesmes, qui en approuvent l'institution, font contraintsd'en deplorer les suites, & les excez. C'est peut estre tout expres pour cela que S.Paul insiste si long temps sur le discours des diaconisses; afin que ce grand soin qu'il prend d'une chose en apparence peu importante, nous apprist a ne pas negliger les desordres de la Moynerie, d'une tout autre confequence, que ceux du Diaconat; puis que ces Religieux, comme ils s'appellent, ne pretendent pas moins, que d'estre la perfection & la gloire du Christianis-11. Volume

Chap.

me, & les ministres, correcteurs, & formateurs de l'Eglise; s'ingerant hardément en toutes les fonctions de ses conducteurs. Cette instruction est si necessaire, que quand le texte de l'Apôtre ne nous en fourniroit point d'autre, celle-cy scule suffiroit pour nous obliger a le bien considerer. Si vous me demandez quel coup ce sien discours peut porter contre les Moynes; je répons premierement, que considere en general il en détruit entierement l'in-Hitution; & montre clairement qu'il h'y avoit point encore au temps de S. Paul aucun ordre de Moynes, ny de Religieuses entre les Chrétions, semblables a ceux, que l'on voit aujourdhuy en si grand nombre dans la communion de Rome. Car s'il y en eust ou, asseurément l'Apôtre eust reglè quelque part en ses épitres l'institution la discipline des Religienses, comme il fait icy celle des Diaconisses; Les premieres dans lous les lieux, où elles ont étè receues ayant toujours étè beaucoup plus estimées, que les dernieres. Er neantmoins l'Apôtie parle fort ant-plement des Disconisses ; & ilnedir pas

Sur l'Epitre I. a Timothée.

451

pas un seul mot des Religieuses. Qutre chie ce lieu, il s'en'treuve encore un autre, où il nomme expressément une Diaconisse; Des Religieuses il n'en parle non plus ailleurs, qu'icy. I'en dis autant des Religieux. Car qui croira, que ce saint homme, brulant de zele & de charite, les eust oubliées, s'il en eust connu dans l'Eglise ? Il instruit tous les ordres des Rom.16 personnes Chrétiennes, les Prestres, on Evesques, les Diacres, les peres, les enfans, les maris, les esclaves mesmes. H leur donne a chacun leur regle, & n'en laisse pas un qu'il n'honore de ses enseignemens. Mais pour les Moynes, il ne parlen'y d'eux, ny a eux, en pas un endroit de ces quatorze admirables épiares, qu'il a laissées à l'Eglise. Tenés donc pour certain, que cette espece de gens n'étoit pas encore née parmy les Chrétiens. Et cela messite paroit aussi de ce que pas un des auteurs sacrez du nouveau Testament n'en fait non plus mention, que S. Paul; ny pas un des vrays & certains auteurs des trois premiers siecles du Christianisme, consine Clement Romain, Thomas, Iunia, Irenée, Clement Alexandrin, Tertullien,

Digitized by Google

Chap.

Tertullien, Origene, Cyprien & autres qui est une preuve convaincante contre la vanité de ceux, qui nous forgent des Moynes des le temps de S. Paul, fous ombre qu'ils treuvent, qu'il en est. parlè dans un livre inconnu aux cinq premiers siecles de l'Eglise, & qui ne commença a paroistre qu'au sixiesme, sous le nom de Denis l'Areopagire, que cet auteur inconnu s'est faussement donnè luy mesme, avec une imposture, & une impudence palpable. Et de la encore parosit l'erreur grossiere de ceux, qui contre toute apparence de raison & de verite ont voulu transformer les societés Iudaiques des Esseniens décrites par Philon sous l'Empereur Cajus, c'est a dire dés le temps des Apôtres, en autant de congregations Chrétiennes de Moynes & de Religieuses. Ce sont des visions que la seuse passi onde la Moynerie a elevées dans le cerveau des hommes, soit anciens soit modernes. Le silence constant de S. Paul & de tous les autres vrays & afseurès écrivains soit divins, soit Eccleliastiques, jusques a trois cens ans apres la naissace du Seigneur, ne disant rous

Digitized by Google

pas un seul mot des Moynes, prouve in- Chap. vinciblement, qu'alors ils n'étoyent pas encore éclos entre les Chrétiens, qui n'en virent les premiers, qu'un peuapres les commencemens du quatriefme siecle. Mais je dis en second lieu, qu'outre le dessein general de S. Paul dans ce discours des Diaconisses, il y pose encore expressément des choses, qui choquent & abbatent evidemment l'institution des Religions Romaines. Nous en avons des-ja remarquè quelques unes dans les actions precedentes, & nous toucherons les autres dans l'exposition de ce qui nous reste des paroles de l'Apôtre sur ce sujet. Dans les dernieres, que nous expliquafmes, il recevoit dans le roole des Diaconisses les veuves de soixante ans, dont & le mariage, & les meurs avoyent étè sansreproche. Maintenant il en exclut celles qui étoyent plus jeunes. Et parce que cette rigueur eust peu sembler étrange, de priver & l'Eglise de leur service, & elles de l'honneur de l'Eglife parce seulement qu'elles n'ont pas encore vescu soixante ans, se treuvant beaucoup de femmes au dessous de

Chap.

cerage là, autant ou plus capables de biens'acquitter du ministere du Diaconnat, que celles qui sont sexagenaires; l'Apôtre justifie soigneusement son ordre,& nous en represente les raisons, fondées sur la juste crainte, qu'il avoit, que si on recevoit dans cette charge quelques femmes plus jeunes, il n'en afrivast du scandale & du desordre. Il touche deux de ces mauvaises suites, qu'il en apprehende; l'une, qu'il propose dans les deux premiers versets de nôre rexte, que des femmes plus jeunes, fi on les reçoit Diaconisses ne se dégoûtent de cet employ sacrè, & l'abandonnent sous le pretexte, que leur fournit leur âge, de vouloir se marier. L'autre, dont il s'exprime dans le verset suivant, est que lour âge ne leur permette pas de se conduire avecque toute la meurete, gravite & discretion requise dans une charge de certe nature, devenant oyfeuses, curieuses & babillardes. Ce sont les deux choses que nous faisons état de traiter en cette action, avecque la grace du Seigneur, c'est a dire les deux raisons pourquoy S. Paul n'estime pas qu'il faille admettre at Diaconat

為类於 sur l'Epitre I. a Timothée. Diaconat de l'Eglise des femmes qui chap. avent moins de soixante ans. Refuse (dit-il a son disciple Timothée)les veuves, qui sont plus jeunes. Cecy se rapporte clairement a ce qu'il à ordonne cy devant, que la veuve soit enroolée n'ayant pas moins de soixante ans. Quand aprés cela il ajoûte. Refuse celles, qui sont plus jeunes; il signisse evidemment qu'il ne les reçoive pas dans ce roole des Diaconisses, dont il a parle, que non seule-. ment il ne les choisisse pas luy mesme. pour les y mettre; mais qu'il les refuse & les en exclue, quand bien ou elles. mesmes, ou d'autres les luy presenteroyent pour y estre admises. Il ne peur non plus y avoir de difficulté sur l'âge de celles dont il parle. Il est vray, que la parole icy employée, se prend souvent dans le langage Grec, pour dire simplement de jeunes femmes. Mais elle ne se peut ainsi entendre en ce lieu, où elle est clairement opposée aux Veuves de soixante ans. Envole(dit-il) la veuve, qui n'a pas moins de soixante ans. Mais refuse celles, qui sont plus jeunes. L'opposition étend le refus sur toutes celles, qui n'out pas soixante ans ; étant evident

- #55

Chap. evident que l'ordre de S. Paul exclut de ce roole sacrè non seulement les jeunes femmes, c'est a dire celles qui n'ont encore que vingt-cinq, trente, trentecinq, ou quarante ans; mais celles là mesme qui en ont quarante cinq, ou Einquante, & en un mot, toutes celles qui en ont moins que soixante; Il faut donc avoyer de necessité, que le nome de plus jeunes, icy employè par l'Apôtre comprend tous ces ages-là jusques a soixante ans exclusivement, & que par consequent il est icy mis non simplement pour dire de jeunes veuves, mais en forme de comparaison, & avec opposition a celles de soixante ans. Et nôtre Bible pour éviter toute ambiguitè a fort bien traduit, Refuse les veuves qui sont plus jeunes; c'est a dire plus jeunes, que les sexagenaires, & non simplement Refuse les jeunes veuves; ce qui feroit un ordre tres-different de celuy de l'Apôtre, & admettroit au Diacomat, non comme il le prescrit expressement, les seules femmes de soixante ans, mais aussi celles de cinquante, & mesme de quarante cinq, n'en excluant seulement que celles de vingt ans &

sur l'Epitre I. a Timothée. au dessus, jusques a quarante, qui est Chap. l'age de celles, que l'on appelle communément jeunes femmes; Il ajoûte en suite la premiere raison pourquoy il les faut exclurre du Diaconat, Refuse les veuves, qui sont plus jeunes, Car (dit-il) quand elles sont devenues lascives contre Christ, elles se veulent marier, ayant leur condannation entant qu'elles ont fausse lans premiere foy. Le mot, que nous avons traduit devenir lascif, ne se treuve point spinda dans les livres des anciens auteurs du langage Grec. Seulement lisons nous dans un de leurs plus doctes Gram-Hesseh. mairiens, qu'il signifie estre outrageux & haut a la main , a cause que l'on est riche; & un autre dit, que c'est agir sans discre-Favo-tion et sans modestie, s'emportant, comme un animal, qui a secone son frein; & un autre beaucoup plus vieux, que ce dernier, en revient aussi là; En effet les septante interpretes Grecs employent Etymol. le nom, * d'où ce mot vient, en ce sens dans le second livre des Roys, au cha- muse pitre dix-neufviesme, pour exprimer une parole hebraique, qui signisse une insolence, & une fierte jointe avec mepris & dédain, là où nôtre Seigneur parlant

Digitized by Google

parlant a Sennacherib, Ton insolence ('dit-il) ou ta bravade est montée dans mes 2. Roys oreilles. Et S. Iean le prend aussi dans 19. 28. un semblable sens dans le dixhuitiesme chapitre de l'Apocalypse, où il dit que Ap. 18. les marchans s'étoyent enrichie de la puis-Sance, des delices, ou de la braverie de Babylone; c'est a dire des exces de sa vanite. en luy vendant cherement les choses a necessaires a entretenir la pompe de son orgueil. Et il employe un peu apres le mot mesme, dont l'Apôtre se sert icy, d'une fasson, qui revient encore a un pareil sens, quandil dit que les Roys de la terre ont brave ou piaffé, ou fait les insolences avec elle. Il n'y a, que ces quatrelieux que je sache, dans tous les anciens écrivains Grecs, tant sacrez que profanes, où se rencontre le mot, que S. Paul dit icy des jeunes veuves. C'est ce qui en rend le sens difficile. Neantmoins dans la lumiere, que nous en donne & l'autorité des Grammairiens Grees, que nous avons alleguez, & la consideration de ces quatre passages de l'Ecriture, & la conference de l'un deux avecque le texte Ebreu; il semble cerrainement, que ce mot signific

sur l'Epitre I. a Timothée.

459

gnifie plustoft eftre fier, & infolent, & Chap. dedaigneux, que lascif, ou luxurieux. Ioint qu'il n'est pas trop aisè de bien entendre ce que c'est que d'estre lascif contre Christ. Mais en le prenant pour dire, que ces femmes, dont il parle, deviennent fieres & insolentes contre le Seigneur. Le sens du passage est clair. Car l'Apôtre entend, que la fleur de leur âge, & un peu d'honneur, qu'elles reçoivent dans l'Eglise; leur enfle aisément le cœur,& leur donnant une trop bonne opinion d'elles mesmes, les degoute du Diaconar, leur en faisant dédaigner les petits employs, ou comme trop penibles pour leur delicatesse, ou comme trop bas & trop vils pour leur dignité. C'est ce que l'Apôtre appelle tres-elegamment devenir fieres & infolentes contre Christ; parce qu'encore que les services du Diaconat regardent proprement & immediatement les pauvres de l'Eglise; neantmoins c'est a Iesus Christ qu'ils se rendent en la personne de ses enfans & serviceurs; C'est a luy, qu'on les addresse, c'est en son nom & pour sa gloire, qu'on les entreprend; fi bien que comme c'est le visiter,

Chap.

le recueillir, le loger, & luy donner a boire & a manger, que de rédre ces devoirs là a ses fideles; aussi est-ce le mal traiter, le chasser & le faire mourir de faim & de soif, que de refuser ces mesmes offices a ses serviteurs; Et derechef comme c'est pour le Seigneur que l'on se rend modeste, humble, & serviable, quand on s'abbaisse jusques a rendre ces petits services a ses pauvres; aussi est-ce contre luy, que l'on est sier & insolent, quand on s'estime trop pour s'abbaisser jusques-là. C'est donc en ce sens qu'il faut prendre ce que l'Apôtre dit icy, que les jeunes veuves deviennent insolentes contre Christ; c'est a dire qu'elles s'élevent & s'enorgueillissent, dedaignant sierement comme une chose qui est au dessous d'elles, l'employ, où elles servoyent lesus Christ dans le Diaconat. En étant venuës a ce point, & méprisant une charge, qu'elles s'imaginoyent indigne d'elles, cette humeur insolente les faisoit resoudre de quitter le Diaconat; & ne pouvant colorer autrement la legereté de co changement scandaleux, elles alleguoyent pour pretexte le besoin qu'el-

sur l'Epitre I. a Timothée. les avoyent de se marier, la vigueur de Chap. leur âge ne leur permettant pas de vi- V. vre hors du mariage avecque tout le calme & toute la tranquilite d'esprit, necessaire aux ames fideles. C'est ce que S. Paul nous découvre, quand il dit qu'étant devenues insolentes contre Christ elles se veulent marier : Pour se défaire du Diaconat, elles mettent en avant le desir & la volonte, qu'elles ont de se marier; soit qu'en effet la disposition interieure de leur cœur rendist le mariage necessaire, soit pour se dépestrer d'un employ, que leur insolence dédaignoit, elles fissent seulement semblant d'estre necessairement obligées de songer a se remarier. Avec ce pretexte elles pensoyent estre a couvert de rout blasme; n'ignorans pas ce que l'Apôtre enseigne, comme un des sentimens de la do-Etrine Chrétienne, que le mariage est honorable entre tous, & qu'il n'y a point de bien-seance, ny de necessité, qui ne doive ceder a la Loy de la purete & de l'honnestete Chrétienne; selon la regle qu'il donne ailleurs luy mesme aux 1. Cor. hommes, & aux femmes fideles, qu'il 1.9. vant mieux semarier que de bruler. En effer

462

chap effet quelque bizarre & indecest que fust ce changement, on ne laisset pas alors de le permettre parmy les Chrétiens, & toutes autres raisons cedant a celle de la purete, on souffroit que la veuve, qui la mettoit en avant, quitast le Diaconat, & se remariast, & ce se cond mariage étoit tenu pour bon, valide & legitime dans l'Eglise anciennes.

Hessel. Estius fur 1. Tim.

veuve, qui la mettoit en avant, quitast le Diaconat, & se remariast, & ce second mariage étoit tenu pour bon, valide & legitime dans l'Eglise anciennes, comme les Docteurs mesme de la communion Romaine en sont d'accord sur ce passage. Mais encore qu'on leur donnast cette libertè; ce n'est pourtant pas a dire, que l'on approuvast une conduite pleine de tant d'imprudence & de legerete, & sujette a beaucoup de scane dale, au dedans & au dehors de l'Eglise. On ne les blâmoit pas de s'estre mariées; mais on ne les pouvoit louer d'avoir quitte l'employ & l'honneur auquel elles s'estoyent consacrées. Et c'est ce qu'entend l'Apôtre, quand il ajoûte, qu'elles ont leur condannation en ce qu'elles ont fausse leur premiere foy. Elles pensoyents'estre bien justifiées, & avoir tellement asseure leur reputation sous le voile du mariage, que l'on ne peuft leur rien imputar digne ou de blafme;

Digitized by Google

sur l'Epitre I. a Timothée.

463

ou de châtiment. Mais S. Paul pronon- Chip. ce nettement, que quoy qu'elles puisfent dire ou penser, elles sont coupables & inexcusables. le laisse, dit-il, l'insolence qui paroist trop visiblement en leur conduite, d'avoir eu de la fierte contre lesus Christ, en dédaignant de luy rendre service. le remets ce crime, & le reste de leur action a leur propre conscience. Mais il est clair, & elles mesmes ne le peuvent nier, que ce, manquement de foy & de parole, où elles sont tombées, les rend grandement coupables. Ayant commis une legerete si scandaleuse, elles portent avec elles dequoy les juger; elles ont fur elles dequoy leur faire leur proces, & les condamner comme coupables de n'avoir pas tenu au Seigneur la parole, qu'elles luy avoient donnée de le servir dans sa maison. C'est là a mon avis, le sens vray & naif de ces paroles de l'Apôtre, ayant jugement (car'il ya simplement ainsi dans l'original) parca qu'elles ant fausse leur premiere foy. Il marque le vice de leur action; qui étant exidemment tachée d'infidelité, les former a la censure du jugement, & att blâme

il oppose le jugement a la dannation, & signifie evidemment par le jugement, le crime, ou la coulpe, que l'on contracte en pechant tout de mesme qu'il l'entend en ce lieu. Mais en quoy consiste cette faute digne de blâme, dont l'Apôtre accuse ces jeunes veuves? Il nous l'enseigne luy mesme, quand apres avoir dit, qu'elles ont jugement, ou condamnations c'est a dire qu'elles sont coupables & blasmables, il ajouste, parce qu'ils ont fausse leur premiere soy. L'infraction & le

violement de cette foy, est le crime dont elles ne se peuvent laver. Qu'elles

sur l'Epitre I. a Timothée. se justifient des autres; toûjours est-il chap evident, qu'elles sont coupables de celuy-cy. Elles ont manque a leur foy; elles ne le peuvent nier. l'accorde volontiers a ceux de Rome, que par la foy l'Apôtre n'entend pas icy ny la foy du Christianisme, ny la profession que l'on fait au batesme, de la garder inviolablement. Car il ne tesmoigne nulle part que ces jeunes veuves, dont il parle, renonceassent toutes au Christianisme, en quittant le Diaconat. Au contraire remarquant que pour se décharger honestement de cet employ, elles alleguoyentla volonte qu'elles avoyent de se marier; il montte assés clairement a mon avis, qu'elles se defaisoyent tellement du Diaconat, qu'elles demeuroyent neantmoins dans la profession du Christianisme. Et ce qu'il dira cy apres en exaggerant le peril de leur abus, que quelques unes delles s'é- : Timis toyent mesmes des-ja devoyées a res Satan; cela dif-je montre clairement, que l'Apostasse de la foy Chrétienne, n'étoit pas le crime commun d'elles toutes; mais que c'en étoit une suite, où Satan en engagéoit quelques unes. loint que II. Volume 88

Digitized by Google

Chap V.

fi l'Apôtre eust voulu signifier qu'elles ont abandonne la profession de l'Evangile, il eust dit simplement qu'elles ont fausse ou renie la soy (comme il parloit cy devant) & non comme il fait, qu'elles ont sausse la premiere soy; cette sorme de langage signifiant evidemment, non une revolte & une desertion entiere du Christianisme, mais seulement un dechet, & un relaschement en la soy; comme il paroist de ce qui est dit en ce sens & en la mesme sorte dans l'Aposalvose de celuv qui avoit delaisse sa pre-

apoc. 2. calypse, de celuy qui avoit delaise sa premiere charite, pour dire, qu'il n'étoit plus alorssi charitable, qu'il avoit éte autrefois. Mais comme je confesse a nos adverfaires, que la premiere foy; que S. Paul entend en ce lieu, n'est pas la creance, ny la profession du Christianisme; aussi ne leur puis-je accorder ce qu'ils pretendent, que ce soit le vœu de la continence, cest a dire du celibat, que ces veuves eussent fair entrant dans la charge du Diaconat. Car où est ce, je vous prie, que l'Apôtre nous parle de ce pretendu vœu ? & qui leur a donnè le droit de luy faire dire ce, que bon leur semble ? Le laisse pour cette heure

sur l'Epitre I. a Timothée. que ce vœu de vivre a jamais dans le Chap. celibat choque irreconciliablement la Vi doctrine de S. Paul dans le septiesme chapitre de la premiere Epitre aux Corintiens, où il conserve toute entiere a chaque personne sidele la liberte, que ceux-cy leur veulent ôter avecque les pieges de leurs vœux. Ie laisse encore, qu'il ne paroist nulle part ailleurs ny dans l'Ecriture, ny dans les livres de la premiere ouplus ancienne Eglise, aucune trace de ce pretendu vœu des Diaconisses; que tout au contraire il y paroist, que les Diacres mesmes ne faisoyent point ce vœu; Ie diray seulement, que sans aller plus loin ce que l'Apôtre dit icy;, met clairement a neant la supposition des Docteurs de Rome. Car il ordonne icy expressément, que l'on ne reçoive aucune veuve en cette charge, qui n'ayt soixante ans passès. Or seroit ce pas une belle chose, & bien digne d'estre ordonnée par S. Paul, de voir une vieille femme de soixate ans & au dela vouër saintement a Dieu, en presence de toute son Eglise, qu'elle ne se mariera plus ? que pour l'amour de luy & de son service, 22

Digitized by Google

elle gardera deformais le celibat inviolablement? En conscience feroit-elle pas là un beau present a Dieu, & bien digne de tant de ceremonies ? Si un semblable vœu est ridicule a cet âge là, si l'on n'en voit point d'exemples chés nos adversaires mesmes, quelque passionnez admirateurs qu'ils soyent du celibar, & de ses vœux; le croy qu'ils m'avouëront bien que S. Paul étoit trop sage pour ordonner rien de semblable. Il faut donc de necessité reconnoistre que les Diaconisses, du temps de S. Paul ne faisoyent point de vœu de continence, lâge où l'Apôtre les reçoit, répondant assés de leur celibat a l'avenir, & ne permettant pas qu'elles en puifsent desormais faire le vœu avec bienfeance. Et il ne faut point alleguer, que celles, qui sont ici condannées, avoyent étè receuës en la charge plus jeunes. Cela s'étoit mal fait, & contre l'ordre, mais n'empeschoit pas qu'elles n'eufsentétè receuës a la façon des autres, qui avoyent soixante ans; & par consequent sans saire de vœu, puis qu'il ny a nulle apparence qu'il y eust deux formes, ou manieres toutes differentes de

recevoir

sur l'Epitre I. a Timothée.

recevoir les veuves au Diaconat; l'une Chap. avec le vœu du celibat, & l'autre sans ce vœu; l'une pour les plus jeunes, & l'autre pour les sexagenaires; l'une qui ne fut soufferte que jusques a ce que le reglement de S. Paul fit cesser le defordresl'autre qui avoit lieu avant cela, & qui a seule étè pratiquée depuis. Enfin cela mesmes paroist par la doctrine de nos adversaires, qui tiennent que le mariage contracté par une personne apres avoir fait le vœu legitime de la continence est nul de necessité; Et neantmoins ils confessent eux mesmes. comme nous l'avons dit, que les seçondes nopces des Diaconisses, étoyent valides. Il faut donc de necessité qu'ils avouënt, que les Diaconisses n'avoyent point fait le vœu legitime de la continences Et s'il en eust été autrement, S. Paul ne leur auroit pas simplement reprochè, comme il fait, le manquement de leur parole; Il les auroit accusées de fornication; Il n'auroit pas dit, qu'elles veulent se marier; il auroit dit, que sous le nom plausible d'un faux mariage, elles s'engagent pour toûjours dans les ordures d'un veritable adultere. Ainsi

Digitized by Google

puis

470 puis que les Diaconisses ne faifoyen nul legirime vœu de vivre dans le celibat, il n'est pas possible quoy que difent ceux de Rome, que ce soit ce vœu que l'Apôtre entende, quand il dit icy qu'elles ont fausse leur premiere foy. Qu'elle est donc enfin cette premiere foy, dont il parle ? Chers Freres, cela est fort clair, & sans la passion des uns & des autres, il n'y a personne qui ne l'eust reconnu des l'abord. Ces femmes quittoyent la charge du Diaconat; & en l'embraffant elles avoyent fans doute promis ou de vive voix, ou du moins par leur action propre, qu'elles serviroyent le Seigneur toute leur vie dans l'exercice de ce ministère. Elles faussovent donc hautement leur foy; Elles manquoyent. evidemment a leur parole. C'est cette promesse & cette parolelà que S. Paul appelle leur premiere foy. Il les blasme non de s'estre mariées en secondes nopces. Cela étoit permis aux veuves,

& il le commandera cy apres luymelme a celles qui font cheore jeunes) mais bien de n'avoir pastenu a lesus Christ la parole, qu'elles luy avoyent

donnée de servir ses pauvres & ses malades.

sur l'Epitre I. a Timothée. lades. C'est cette promesse qu'il appelle Chap. foy. Car le mot de foy se prend souvent ainsi dans le langage de Dieu & des hommes, pour dire la loyautè & la constance & sidelité a tenir ce que l'on a promis; comme quand S. Paul dit, que l'incredulité des hommes, n'aneantit pas la foy de Dien; c'est a dire la verite de ses Rom. 3. promesses; & c'est encore ainsi, qu'il l'entend, en l'Epitre aux Galates, quand Galas. il met la foy, c'est a dire la lovaute, 22. avecque, la bonte & la douceur entre les fruits de l'Esprit; & nôtre Seigneur pareillement, quand il reproche aux Pharisiens, qu'ils delaissent le jugement, la mi-Maub, Sericorde, & lafoy, c'est a dire la verite & 23.23. la loyautè. Et on pourroit aussi prendre en la mesme sorte ce que l'Apôtre écrit ailleurs, qu'il a garde la foy; pour dire 2. Tim. qu'il s'est religieusement acquitte de 4.7. la promesse qu'il avoit faite au Seigneur de perseverer toute sa vie en la discipline & en la predication de l'Evangile. Et que ce que l'Apôtre dit icy la premiere foy & non simplement la foy, ne vous trouble point: Car cela ne signifie autre chose, sinon la foy & la parole, qu'elles avoyent donnée cy devant a Dieu;

Digitized by Gogle

472

Chap Dieu; tout de mesme que quand le Seigneur se plaint, que l'Ange d'Ephese a delaise sa premiere charite; pour dire celle Apoc.2. qu'il avoit eue auparavant & quand il luy dit qu'il fasse les premieres œuvres; c'est a dire celles qu'il avoit faites autrefois avant fon relaschement. Mais nos adversaires disent, qu'a ce conte ces veuves eussent plutost merite de la louange, que du blâme; puis qu'elles ne quittoyent le Diaconat que pour se marier, y étant contraintes pour ne pas manquer a leur honestete, qu'elles voyoyent en danger dans le celibat. l'avoue que si la necessité du mariage, qu'elles alleguoyent, étoit veritablement la cause, & non seulement le pretexte & la couleur de leur retraite, elles faisoyent beaucoup moins de mal, de se resoudre a quitter le Diaconat, afin de pourvoir a la purete, & au falut de leur ame avecque le remede du mariage, que de s'opiniastrer a denieurer dans le danger de se perdre; mais cela n'empeschoit pas que leur temerite & leur legeteté ne fussent de grieves fautes, & que les mauvaises suites qu'elles produisoyer, n'exaggerassent encore de beaucoup

sur l'Epitre I. a Timothée.

473

beaucoup leur crime; ce changement, chap. que l'on voyoir, en des personnes ho- Y. norées parmy nous d'une charge affez confiderable, faifant rire & blasphemer ceux de dehors & attristant ou scandalisant ceux de dedans. C'est ce que le S. Apôtre blâsme a bon droit dans le fait de ces veuves; C'est ce qu'il treuve si mauvais, & si dangereux, que pour jamais ne tomber en de semblables inconveniens, il exclut entierement de ce Diaconat l'âge sujet a semblables fautes; & n'y reçoit que des femmes sexagenaires. Et ce reglement qu'il donne pour empescher le desordre, nous monstre clairement, qu'il ignoroit la doctrine & la pratique Romaine touchant le vœu qu'ils appellent de continence. Car s'il l'eust seuë, il l'eust icy employée indubitablement; & pour fermer la porte au mariage des Diaconisses, & aux mauvaises suites qu'il produit, il les eust expressément obligées a faire un vœu solennel de passer le reste de leur vie dans le celibat. Cet expedient ne permettant a pas vne de cet ordre de se marier, il n'y eust plus rien eu a craindre de leur changement-Mais

474

Chap. V. Mais S. Paul se garde bien d'en user ainfi. Il cherche ses seuretez ailleurs que dans le vœu; sachant bien ce que l'experience nous montre tous les jours, que le vœu est un foible rempart contre les furies de la passion; qui force souvent, non les professions & les promesses seulement, qui ne sont que des paroles, mais les grilles & les murailles. mesmes. Ce saint Apôtre en a use bien plus sagement. Pour asseurer d'un côtè l'edification de l'Eglise contre le scandale, il n'admet a son service, que des femmes sexagenaires, & afin de pourvoir de l'autre part à l'honnestete des jeunes femmes veuves contre le feu de lage, & la tentation de l'ennemy, il leur ordonne le mariage, comme nous verrons cy apres. S'il en use ainsi en cette espece, qui ne voit, que ceux de Rome sont beaucoup plus obligés d'apporter le mesme temperamment en toutes les autres semblables ? où ils ne fauroyent nier que les desordres & les inconveniens de leur celibat ne fovent incomparablement plus grands qué ceux des Diaconisses, dont S. Paul prend icy le soin? Ils devroyent donc a l'exemple sur l'Epitre I. à Timothée.

475

de ce saint homme, qu'il faut prendre Chap. pour la loy de l'Eglile, premierement n'obliger personne ny homme ny femme, non plus que S. Paul, a faire le vœu du celibat; & secondement ordonner comme luy, aux personnes jeunes de fe marier,& de se garentir de la tentation par l'honnestetè, & par les soins legitimes du mariage; & enfin s'il y a quelques charges dans leurs Eglises, qu'ils estiment ne se pouvoir exercer par des personnes mariées, comme ils ont cette opinion de l'Episcopat & de la prétrise, du Diaconar, & de plusieurs autres, qu'ils n'y reçoivent donc que des sexagenaires; tout ainfique S.Paul n'admet que des veuves de cet age-là au Diaconat. Mais venons a l'autre raison du reglement, qu'a fait l'Apôtre d'exclutre les jeunes veuves du Diaconat. Il la propose dans le dernier verset, où en suite de ce qu'il a dit qu'elles sont sujettes a s'élever, & a dédaigner leur ministere sous ombre de se vouloir marier, il ajoûte, Et avec cela ausi étant ayseuses, elles apprennent d'aller de maison en maison; & sont non seulement orseuses, mais aussi babillardes & curieuses, en babillant

476

Chap.

de choses mal-seantes. Outre que le pas glissant (dit-il) où elles sont en cet âge, me fait apprehender, qu'elles ne se degoutent de ce faint employ,& ne quittent tout pour se marier, je crajns encore qu'en ayant des occasions assés commodes elles ne se laissent aller a la curiositè & au babil, & a d'autres desfauts semblables, a quoy l'oisivetè n'encline que trop, non seulement les personnes de leur âge & de leur sexe, mais les hommes & les femmes generalement. Il dit qu'elles sont oyseuses; parce qu'étant entretenuës des deniers de l'Eglise, elles n'avoyent rien a faire pour elles mesmes; & que les fonctions du Diaconat ne les chargeant pas beaucoup dans la vigueur où elles étoyent encore, il leur restoit beaucoup de temps & de loisir. Il y a long-temps, que les sages, ont remarque que l'oysivetè est la mere des vices, & que de ne rien faire, on passe aisément a mal faire. C'est donc dans l'école de cette dangereuse maistresse, que l'Apôtre dit que les jeunes femmes se forment aux mauvaises meurs. La premiere leçon qu'elles y apprennent c'est de courir,

fur l'Epitre I. a Timothée. çà & là par les maisons des autres chap. n'ayant ny mari ny ménage, qui les attache a la leur. Et l'honneur qu'elles avoyent d'estre Diaconisses de l'Eglise, leur ouvroit l'entrée des logis de tous les fideles. Elles abusoyent de cette commodité pour l'entretien de leur curiositè, & pour leur vain passe-temps. C'est ce que l'Apôtre signifie, quand il dit qu'étant oyseuses elles apprennent d'aller de maison en maison. C'est l'une des marques que le sage donne a la mauvaise femme, que ses pieds ne s'arrestent point a Prou. 7. la maison; & S. Paul veut que tout au contraire la Chrétienne, c'est a dire la femme sage & vertueuse garde la mai-Tit. 1.5. son. Mais l'Apôtre poursuit, Elles ne sont pas seulement oyseuses (dit-il) elles. sont aussi babillardes & curieuses. Si elles n'étoyent qu'oysives, & leur pechè & le scandale des autres en seroit moindre. Le pis est que l'oysivete les a rendues & curieuses & babillardes. C'est le fruit des courses, qu'elles font çà & là dans toutes les maisons de l'Eglise. Leur curiosité s'instruit chez les uns:& leur babil se décharge chez les autres; comme les marchands, qui vont char-CHEST LY ger

Digitized by Google

gera un rivage, ce qu'ils debitent en un autre. Ainsi ces miserables faineantes ne vont tous les jours tracassant, çà & là en cent endroits differens, que pour ouir, ou pour dire des nouvelles, comme dit S. Luc des Atheniens, pour enlever d'un lieu ce qu'elles exposent dans un autre. Et ces deux vices vont naturellement de compagnie. Car le curieux perdroit la peine,qu'il prend a ramasser les secrets & les bagatelles, qu'il tire des uns & des autres par le moven de ses facheuses enquestes, si son babil ne hiy donnoit en suite le plaisir de communiquer cette belle marchandise a ceux qu'il connoist, ou qu'il rencontre ; & pareillement le fonds du babillard seroit bien tost épuise, si la curiosite ne luy alloit chercher de tous costés dequoy remplir son magasin, & le maintenir toûjours bien garni. Il est vray que le plus fouvent ces personnes oysives s'entretiennent de choses simplement vaines, comme de contes & de nouvelles; Mais S. Paul die que les conversations de ces jeunes femmes, dont il nous fait icy le portrait, vont quelquefois plus loin, qu'elles ne babillent

sur l'Epitre I. a Timothée. babillent pas seulement de choses de Chap. neant, mais aussi de celles qui ne sont V. pas seantes, soit qu'elles éventent indiscretement les secrets, qui leur ont étè confiez & dont il importe quelquefois extremement qu'ils demeurent cachés; soit qu'elles s'entretiennent de calomnies & de médisances, passant le temps aux dépens de leurs prochains soit qu'elles se laissent échapper de la bouche des paroles ou boufonnes & ridicules, ou extravagantes, ou contraires en un mot a l'edification des personnes, qui les écoutent. Chacun voit assés combien il importe a l'honneur & au bien de l'Eglise, que des taches si vilaines ne se voyent en nulle partie de ses mœurs; & moins encore dans les. personnes a qui elle a commis l'administration de quelqu'vne de ses charges; étant évident, qu'en toute leur vie doivent reluire, s'il se peut, les ornemens de la pietè & de la vertu, dont le Seigneur nous a donnè & les commandemens en sa parole & les exemples en sa vie. C'est donc avec beaucoup de raison & de sagesse que l'Apôtre n'admet au Diaconat de l'Eglise, que les femmes,

Chap.

femmes, en qui l'age peut & doit avoir meury le bon sens, affermi la piete, & corrige les defauts, & les infirmités de la nature. Et ce qu'il en a ainsi use, n'est pas qu'il crûst ou que la vieillesse soit toûjours exente de ces vices, ou que la jeunesse en soit toûjours tachée. Car quine sait, que la meurete & la sagesse de la premiere se rencontre quelquefois conjointe par la benediction de Dieu, avecque la verdeur & la fleur de l'autre? & qu'au contraire on voit assés souvent la débauche & la folie de la derniere deshonorer les cheveux blacs de la premiere? Aussi vous peut-il souvenir, que l'Apôtre ne demande pas seulement, que la servante de l'Eglise fust sexagenaire; Il requiert aussi qu'elle ayt bon tesmoignage d'avoir toûjours vescu vertueusement, & Chréciennement. Mais parce que selon le cours ordinaire des choses, la vieillesse est plus temperée & plus grave que la jeunesse; que d'autre part, on peut beaucoup mieux s'asseurer de la premiere, que de la seconde, l'une ayant donné plus de preuves de ce qu'elle sst, que n'a pas fait l'autre; le S. Apôtre atressur l'Epitre I.a Timothée.

481

a tres-lagement juge, qu'en des choses Chap. aussi importantes, que sont les charges de l'Eglise, où il ne faut hazarder, que le moins, qu'il est possible, le plus seur & le meilleur est de s'arrester a la vieillesse, & d'exclurre entierement la jeunesse de cette sorte d'employs; étant a craindre, que pour une ou deux élections, où elle reifsiroit, il ne s'en rencontrast plusieurs autres, où elle donneroit de la confusion & du scandale. Au reste en quelque âge, que nous nous treuvions & de quelque sexe, ou de quelque ordre que nous foyons, gardons nous bien des fautes icy blâmées par l'Apôtre. Ne nous imaginons pas, qu'il n'y ait, que les ministres, ou les servantes de l'Eglise, a qui elles soyent defenduës. Si vous voulés estre Chrétien, il n'y a point de vice, qui vous puisse estre bien seant; Comme il n'y a qu'un Christ, & qu'un paradis pour nous tous; aussi n'y a t-il qu'un seul chemin pour y parvenir. Il y peut avoir de la difference entre les divers âges & ordres des Chrétiens, pour l'exterieur. Le fonds & le dedás, doit estre mesme par tout; vne feule foy, vne meime piete, II. Volume

Google

482

chap. une mesme charitè & un seul & mesv. me Christ enfin, où il n'y a ny maste, ni
femelle, ny Iuis, ny Grec, ny maistre, ny
serviteur, disons encore tout de mesme,
ny vieillesse ny jeunesse, ny Pasteur ny
brebis, ny clerc ny laic; mais où tous
sont une mesme chose. Etudions nous
donc tous également a reverer souverainement le Seigneur Iesus Christ; res-

rainement le Seigneur Iesus Christ; respectant tout ce qui luy appartient, son Evangile, son Eglise, ses serviteurs, ses pauvres, ses malades; renant a honneur de pouvoir luy rendre quelque service en la moindre de ces choses. Qu'il ne nous arrive jamais de devenir siers ou insolens contre luy, ny de mépriser ou dédaigner rien de ce qui se raporte a luy. Tenons luy fidelement tout ce que nous luy avons promis; & pour ne pas tomber dans le jugement de celles, qui luy faussérent leurs promesses, examinons bientoutes les paroles, que nous luy voulons donner, de peur qu'il ne nous en prenne comme a ce miscrable bâtisseur de la parabole Evangelique, qui pour n'avoir pas bien calculè le prix de sa tour avant que de l'entreprendre, fut contraint d'abandonner son ouvra-

sur l'Epitre I. a Timothée. ge, & devint la fable du monde. Il est chap. bien meilleur & bien plus seur de travailler a tenir les choses, que nous luy avons promises dans nôtre battesme, que de nous engager de gayete de cœur a d'autres nouvelles, qu'il ne vous demande pas. Accomplissés sa loys remplissés toute vôtre ame de son amour, & de la charité de vos prochains; Exterminés de vôtre chair tous ses ennemis, c'est a dire toutes les passions du vice sans y en laisser vivre, ou regner aucune. C'est là le plus pressant & le plus necessaire de nos vœux. Et neantmoins si vous croyez pouvoir mieux faire cette guerre dans l'état du celibat, qu'en celuy du mariage, je ne vous en empesche pas. le vous prie seulement de ne faire point le bravache, de ne vous en vanter point; de ne point faire assembler le monde pour vous ouir prononcer un vœu, dont vous vous repentirés peut estre bien tost. A quoy bon toute cette pompe dans une œuure de pietè, & que vous protestés ne vouloir sacrifier qu'a Dieu ? Si le celibat est aussi bon que vous le dites, vivés y, sans en faire vœu. Vôtre devotion en

bb 2

Chap. sera plus louable; parce qu'elle sera toujours volontaire; au lieu que quand le vœu est une fois fait, elle n'est plus libre; elle perd ce qu'elle avoit de plus exquis. Nettoyés aussi vôtre conversation, Freres bien aymés, de ce babil, & de cette curiosité, & de ces vaines & inutiles courses, que l'Apôtre a condannées en quelques unes de nos sœurs: Et pour ne pas tomber dans ces vices, renonçons a l'oysivetè, qui en est la mere & la nourrice. Occupons-nous tous chacun dans la tasche, que le Seigheur nous a donnée, dans le legitime travail de nôtre vocation; conduisant nos familles & nos affaires en la crainte de Dieu, bannissant de nos cœurs toutes pensées & affections, de nos bouches toutes paroles, & de nôtre vie enfin toutes actions ou mauvaises & injustes, ou vaines & inutiles; addreffant toutes nos voyes & tous les pas que nous y faisons, au Seigneur Iesus le Prince de nôtre salut; qui nous voyant cheminer ainsi selon sa volonte & pour sa gloire, ne manquera pas de nous conduire icy bas par son conseil & de nous recevoir un jour en la maison de son

SERMON

Pere. Amen.



Chap.

SERMON TRENTESIXIES ME. ** Pro

I. Тімотн. Chap. V. ў. 14.15.16.

a Char renton le 12.

Ie veux donc que les jeunes veuves se marient, qu'elles procreent lignée, qu'elles gouvernent leur ménage, & qu'elles ne donnent a l'adversaire aucune occasion de medire.

Car quelques unes se sont desta dévoyées aprés Satan.

Que si quelque homme ou quelque femme fidelle a des veuves, qu'il leur subvienne, & que l'Eglise n'en soit point chargée, afin qu'il y ait assés pour celles qui sont vrayement veuves.

> HERS FRERES; Entre les ruses, que l'ennemy de nôtre falut a employées pour corrompre la pureté du Chri-

stianisme, le décry du mariage a étè a mon avis l'une des plus dangereuses & qui a le plus essicacement servi a la ruine des ames. Car cette condition de

hh 3 vie

Chap.

vie assujettissant necessairement les personnes a diverses choses, ou basses, ou fascheuses & importunes, Satan en a a sément degoûte les hommes, qui haiffent naturellement le joug, leur persuadant, que c'est un estat bien plus noble & plus excellent de vivre dans le celibat, que dans le mariage. Sous ces beaux pretextes il fit dés les premiers fecles condamner absolument le mariage a plusieurs heretiques; qui le defendoyent universellement a tous les Chrêtiens, comme une abomination & une souïllure, indigne de la condition spirituelle & celeste, où lesus Christ nous appelle. D'autres un peu plus retenus permettant aux fidelles de se marier une fois, condamnoient les secondes nopces taschant de les faire passer pour un adultere. Mais cette impudence étant encore trop grossiere pour estre receuë par tous les Chrétiens, il se treuva des gens dans le sein même de l'Eglise, qui faisant profession de bouche de reconnoistre l'honneur dumariage, ne laissérent pas de le combattre en effet, en exaggerant les incommodites, & donnant finement a entendre

sur l'Epitre I. a Timothée. 487 tendre, qu'il est sinon impossible, au Chap. moins tres-difficile d'y faire son salut, & en détournat par ce moyen les hommes & les femmes, & les attirant au celibat par les louanges excessives, dont ils le flattoyent, exaltant ceux qui y uivent, comme des creatures angeliques & divines. Enfin l'on en vint jufques-là, qu'on ne receut plus au gouvernement & au ministere de l'Eglise, que des personnes non mariées; en excluant pour jamais tous ceux qui vivent dans le mariage; comme si cela les rendoit indignes de manier les choses saintes. On appropria aux premiers les noms de spirituels & d'Ecclesiastiques; & aux seconds l'eloge de gens charnels & seculiers, & mondains, quelque bien & chrétiennement, qu'ils peussent viure d'ailleurs. De là mesme se sont formées, & accruées, & multipliées presque a l'infini les societes des Moynes, qui prerendant d'estre seuls dans l'état de perfection, se separerent premierement d'avecque le commun des autres Chrétiens; depuis ils se sont ingerez peu a peu au gouvernement de l'Eglise, le Pape pour ses interests favorisant leur attentat,

Chap.

attentat, & les affranchissant de l'autorité & de l'inspection des Evesques & des conducteurs ordinaires, & leur en attribuant les fonctions & les ministeres; ce qui a fait dans le Christianisme des desordres & des ravages épouvantables. Car outre la perdition d'une infinité d'ames, qui sont peries pour n'avoir pas use du remede, qui leur étoit ne cessaire contre leur incontinence; on peut dire avecque verite, que c'est de la boutique de ces gens non mariés que sont sortis tous les abus; toutes les erreurs, superstitions, & tyrannies fous lesquelles on a ven si long temps le monde affervi. Les faints Apôtres du Seigneur dans la lumière celeste, qui les conduisoit, prevoyans de loin cette horrible corruption, nous ont soigneusement munis dans leurs divins écrits des preservatifs necessaires pour nous en garentir, établessant fidelement l'honneur du mariage, & nous avertissant mesme quelquesois expressément de nous donner garde des docteurs du celibar. S.Paul a particulierement semè dans cette epitre plutieurs enseignemens excellens con-

sur l'Epitre I. a Timothée. tre cette pernicieuse erreur; & il vous chap. peut souvenir, que nous en avons desia Viremarque & expose quelques uns. Mais 1. Tim. il nous en donne un fort illustre & di-3.1.2. gne d'une grande consideration dans 64.3. le texte que nous venons de vous lire; qui foudroye toute la seduction des ennemis du mariage tant anciens, que modernes & releve sa dignite de leurs faux blâmes, nous montrant que cette condition'de vie n'est pas seulement libre & permise aux personnes fidelles, mais qu'elle est mesme tres-utile & salutaire a quelques unes, pour les conserver dans la communion du Seigneur, en les retirant des vices & des scandales, où sans cela Satan les pourroit jetter & engager aisement. Pour bien comprendre le sens, & l'intention de l'Apôtre; Souvenés-vous s'il vous plaist, mes Freres, que traitant des Diaconisses, c'est a dire de l'ordre des veuves, que l'Eglise primitive choisissoit & employoit au service des malades & infirmes, & pour d'autres semblables nécessitez, il defendoit expressément d'admettre a ce ministere sacrè aucune veuve, qui n'eust atteint l'age de

foixante

Chap. foixante ans, parce qu'il est dangereux d'y en recevoir de plus jeunes, pour les inconveniens, qui en peuvent arriver, étant a craindre que les jeunes femmes ne se dégoutent d'un employ aussi bas & méprisable, qu'est celuy-là au goust du monde, alleguant pour s'en dégager que le mariage leur est necessaire, & faussant sous ce pretexte la promesse, qu'elles avoyent faite de servir l'Eglise. Ioint qu'il arrivoit aussi quelquefois, que n'ayant pas encore toute la meurete requise dans cette charge, au lieu de s'en bien acquitter, elles abusoyent de leur loisir, & de la commodité qu'elles avoyent de visiter les familles, passant leur temps a aller de maison en maison, & devenant peu a peu curieuses & babillardes, ce qui ne pouvoit apporter, que de la confusion a ceux de dedans, & du scandale aux étrangers. Pour ces raisons l'Apôtre s'affermist a exclurre les jeunes femmes veuves du facrè Diaconat. Mais ayant pousse son discours jusques là dans les textes precedens, il satisfait maintenant a une demande, qu'on luy pouvoit faire fur octte sienne doctrine. Tu bannis de cet employ

sur l'Epitre I. a Timothée. employ les jeunes veuves, qui s'y offri- Chap. royent volontiers, si elles y étoyent re- V. ceuës. Tu leur ôtes par cette rigoureuse Lov, un exercice honeste & utile;où en servant l'Eglise elles vivroyent de son assistance. Privées de cet honorable soûtien, que veux-tu qu'elles fassent, & a quoy entens-tu qu'elles passent cette saison de leur vie?leveux (repond le saint Apôtre) qu'elles se marient, qu'elles procréent lignée, qu'elles gouvernent leur ménage, & ne donnent a l'adversaire aucune occasion de médire. Et pour montrer que ce n'est pas sans raison, qu'il craint qu'il arrivast du scandale, si on les recevoit dans cetâge là au Diaconar de l'Eglise, il allegue le funeste exemple de quelques unes, qui en étoyent sorties avec scandale & s'étoyent perduës; ar quelques unes (dit-il) se sont desia devoyées apres Satan. C'est ce qu'il dit sur ce sujet. Puis pour la fin il remanie & éclaircit encore icy un point qu'il avoit des-ja touchè cy devant, assavoir, que chaque fidele doit selon ses forces subvenir a ses proches, s'ils tombent dans la necessité; afin que l'Eglise ne soit chargée, que le moins qu'il sera possible;

492

ble; Si quelque homme (dit-il) ou quelque Chap. femme fidele a des veuves, qu'il leur subvienne & que l'Eglise n'en soit point chargée, afin qu'elle puisse fournir a celles, qui sont vrayement veuves. Ce sont là les deux points, que nous traiterons s'il plaist au Seigneur, dans cette action; l'ordre que l'Apôtre donne pour le mariage des jeunes veuves,& celuy qu'il ajoûte pour l'entretien de celles, qui sont en necessire. Quant au premier point;il est clair que l'Apôtre parle icy, non en general de toutes les veuves Chrétiennes, mais de celles là particulierement & proprement, qui étoyent d'une condition capable d'estre employées au Diaconat, si elles cussent cu l'age, qui y est requis, c'est a dire qui estant pauvres avoyent besoin de la subvention, que l'Eglise donnoit aux Diaconisses, avoyent la force & l'addresse necessaire pour exercer ce service, & mesme la volonte d'y estre employées; & telles enfin, qu'il ne leur manquoit, que l'age pour y estre receuës. Et j'accorde volontiers encore a un docteur de la communion Romaine écrivant sur ce passage, que ces veuves dont S. Paul parle

sur l'Epitre I. a Timothée.

493

parle en ce lieu, n'avoyent pas fait vœu Chapi de ne se marier jamais. Carquoy qu'il die, il n'y avoit point encore alors personne entre les Chrêtiens, ny de l'un ny de l'autre sexe, qui eust fait un parcil vœu.Il n'est venu en usage, que longtemps depuis, & pour nous persuader qu'il se pratiquast dés le temps des Apôtres, il faudroit que ce Docteur nous en apportast quelque forte & evidente preuve, n'en paroissant aucune trace dans toute l'Ecriture divine. Nous y lisons bien qu'il y avoit dés-lors des fideles, qui vivoyent hors du mariage. Mais non qu'ils en eussent fait vœu. Ils y vivoyent par une franche & volontaire resolution, non qu'ils s'y fussent obligés solennellement par un vœu inviolable (c'eust étè s'enlacer soy mesme dans un lien capable de les estrangler) mais bien parce qu'ils y trouvoyent plus de liberte & de commodité de servir Dieu. l'avouë encore que les veuves, que l'on recevoir au Diaconat, par cela mesine qu'elles promettoient d'y servir l'Eglise, s'obligeoient tacitement a ne se remarier plus; parce que cette charge étoit pour

les femmes incompatible avecque le Chap. mariage; mais nous ne voyons point, qu'elles fissent un vœu expressoit public, soit particulier, de vivre desormais dans le celibat. Si donc apres avoir éte, receues a la charge, elles pensoyent a se remarier, elles manquoient bien alors a la promesse, qu'elles avoyent faite de continuer ce service a l'Eglise, puis Fim que le mariage les obligeoit d'en fortir, & c'est ce qu'entendoit S. Paul, quand il les accusoit de fausser leur premiere foy; mais il ne paroist point qu'elles violassent le vœu du celibat; puis que l'on ne sçauroit montrer qu'elles en eussent fait aucun. Quoy qu'il en soit, j'avouë, que les veuves, a qui S. Paul ordonne icy de se remarier, n'avoyent pas encore exercè le Diaconat; le dis seulement qu'elles étoyent tellement conditionnées, que sans la loyqui en' excluoit les perfonnes de leur âge, elles cussent été pour le reste capables d'estre receues en ce saint ministere de l'Egli-Te. Les en ayant donc exclues par la condition de l'age sexagenaire, qu'il requiert en celles, qui y sont receues, s illes console maintenant & leur pour?

itized by Google

voit

sur l'Epitre I. a Timothée. voit sagement d'une condition, où Chap. elles treuveront & le remede de leur mal present, & de bons & salutaires preservatifs contre le peril, qu'elles doivent craindre a l'avenir. Qu'elle est cette condition? C'est celle d'un second mariage. Ie veux (dit-il) qu'elles se marient. Elles étovent incommodées; & avoyent besoin de l'assistance de l'Eglise. Le mariage les tire de cette necessitè; leur donnant un homme capable de leur gagner leur vie, & de soulager tout ensemble par ce moyen, & elles & l'Eglise. Elles étoyent dans un pas glissant pour la foiblesse & de leur sexe, plus exposè aux injures, & de leur age, qui ne leur avoit pas encore permis d'acquerir assez de prudence pour se conduire elles mesmes. L'apôtre leur donne un conducteur, un chef qui les protege & qui les gouverne, si bien qu'unissant ce qu'ils ont de sens, de lumiere, & de vertu, ils vivront beaucoup plus commodement ensemble, qu'ils ne faisoyent chacun separément. L'exemple des autres, dont l'Apôtre à parlè cy devant menaçoit celles-cy de tomber en des desordres sembla-

bles,

Digitized by GOOGLE

Chap.

bles, si elles passoyent leur jeunesse dans le celibat; Il étoit a craindre qu'étant dans cet état, l'oissvete ne leur fist aussi perdre le temps a courir çà & là dans les maisons d'autruy, n'avant rien a faire en la leur, & qu'elles ne se rendissent enfin babillardes & medifantes. Le mariage, qu'il leur ordonne les garentira de ce malheur, leur donnant dequoy s'occuper chez elles. Car étant avec un mari elles auront des enfans, qu'il faudra elever, & un menage qu'il faudra conduire. Ce sont des soins utiles & honestes; agreables a Dieu, & de bonne renommée entre les hommes; qui arresteront leur esprit, l'attachant a des choses legitimes, & les empeschant de s'écarter au dehors, & de perdre le temps en des entretiens ou injustes & scandaleux, ou du moins vains & inutiles. C'est ce qu'entend S. Paul, quand apres avoir ordonne, qu'elles se marient, il ajoute aussi les naturelles & ordinaires suites du mariage qu'elles procreent lignée (dit-il) qu'elles gouvernent leur menage. Car n'estimés pas, que le dessein principal de ce saint homme ayt étè de satisfaire les desirs

Sur l'Epitre I: a Timothée. de leur jeunesse en leur accordant le Chape mariage; son intention est, qu'en embrassant cette honneste condition elles en subissent le joug, & s'assujettissent a ses legitimes charges, qui les retirent de l'oysivere, la mere de la curiosite & du babil, & de la médisance, & de la vanite,& d'une infinite d'autres maux & les retiennent dans une vie paifible & occupée dans un continuel travail. Il est vray, que la lignée vient de la benediction de Dieu, de les enfans (comme dit le Psalmiste) sont un heritage de l'Eternel. Mais l'Apôtre entend que les femmes fideles les doivent recevoir Pf. 127. sans chagrin, quand Dieu leur en don-3. ne;& les regarder & cherir comme des presens de sa grace; les cultivant & polissant, & les élevant soigneusement en la pietè; se gardant bien de la cruautè denaturée de quelques femmes Payennes, qui se rendoient steriles elles mesmes, ou gâtoyent leur propre fruit dans leurs corps par des breuvages & des malefices; crime epouvantable a la. veritè, mais qui étoit pourtant assez commun parmy ces miserables dans les tenebres de leur idolatrie. Le gou-11. Volume vernement

Digitized by Google

Chap, vernement du ménage, que S. Paul leur recommande en suite comprend la conduite domestique des enfans, & des ferviteurs, & en un mot de la famille, dans le logis, pendant que le maritravaille au dehors. le croy qu'il leur represente ainsi ces choses par le menu pour les consoler de ce qu'il vient de les exclurre du Diaconat; Ne croyés pas (dit-il) que pour vous ôter cet employ, je vous prive de l'honneur de fervir Dieu. C'est le servir, n'en doutés point d'élever des enfans en sa crainte; de former leurs mœurs a la pieté, & conduire lagement une famille, d'y establir l'alliance & l'obeissance de Jesus Christ. Ce travail n'est pas moins beau, ny moins precieux devant Dieu, que celuy des veuves Diaconisses. Ce qu'il ajoûte tend encore au mesme but. Il veut qu'elles ne donnent (dit-il) a l'adversaire aucune occasion de médire. Il est vray que l'adversaire se prend souvent pour Saran, le principal de tous les ennemis de nôtre falut; mais l'Escriture employe aussi quelquefois ce mot en general pour tous ceux qui sont contraires a la Religion Chrétienne; qui la combat-

pour ne leur donner aucun pretexte de les blâmer ou de médire de leur reli-

2 gion

500

Chap.

gion. Mais il est évident qu'entre toutes les personnes fideles, il n'y en a point dont la vie soit plus exposée aux malignites de la médifance, que celle d'une femme veuve, qui est encor dans la fleur de la jeunesse. Et son age, & son sexe la rendent sujette a tant d'ombrages, & a tant de finistres soupçons, qu'il est bien difficile, quelque soin qu'elle avt de son honneur, que les méchans ne treuvent quelque couleur d'en medire. Celles qui ont un mary pour tesmoin de leurs meurs & de leurs actions, & pour compagnon inseparable de toute leur vie, sont en beaucoup plus grande seurete de ce côte là. C'est donc aussi l'une des raisons pourquoy l'Apôtre ordonne le mariage aux jeunes veuves, afin que ce voile honorable couvre leur vie, & la cache aux yeux de la malignité & de la médisance, & l'asseure contre leurs soupçons & leurs caquets. Ie veux (dit-il) qu'elles se marient, & qu'elles ne donnent a l'adversaire aucune occasion de médire; c'est a dire qu'elles luy ôtent en se mariant toutes les couleurs, & tous les pretextes de parler mal d'elles, que leur en fourniroient

sur l'Epitre I. a Timothée. roient leur age & leur condition, si Chape. elles demeuroient plus long temps veuves. Enfin le saint homme nous represente la raison, qui luy fait apporter tant de precautions pour conserver l'honneur & la reputation des jeunes femmes veuves; la raison est prise du malheur, où quelques unes étoyent tombées. Car il y en a desia eu quelques unes (dit-il) qui se sont devoyées apres Satan. Il entend qu'elles se sont perduës, ayant renoncè au Christianisme, & s'étans fait Payennes. Ce n'est pas en vain (dit-il) que je crains, la ruine de celles qui se sont perduës, me donne une juste frayeur pour les autres. Il y a peu d'années que nous avons plante l'Evangile de Iesus Christ dans le monde. Et neantmoins en ce petit espace de temps le Diable en a desia débauchè quelques unes de la foy par cette occasion. Qui sçait si ce qui est arrivè a quelques unes, n'arrivera point a d'au-Eres? Il y a de l'apparence que ces miserables se voyant en liberté par la mort de leurs maris en avoyent use indifcretement, & que s'étant relaschées de la modestie & de la severité digne des

Chap.

des femence métiennes, elles étoyene pou a peu combées dans les fautes, que S. Paul remarquoit cy devant; la legerele manquement a la parole, qu'el-Les avoyent donnée a l'Eglise, ou la faineantise la curiosité, & le babil; & que ne pouvant souffrir le déplaisir qu'en avoyent les personnes vrayement fideles, ny les reprimendes & les censures, qu'on leur en faisoit, attirées peua peu par Satan elles s'étoyent enfin emportées a le suivre, abandonnant la sainte profession du nom de Iesus Christ, & se rangeant ouvertement avecque les Payens pour y vivre en toute liberte a leur fantaisse. La juste horreur que L'Apôtre eut de leur perdition, fût l'actision qui luy sie donner cet propreseux femmes Chrétiennes de cet age, & de Lette condition là. Ordre exectient. vrayement digne de l'admirable fagetfe de ce grand Ministre de Dien : & raison des choses mesmes, & l'usage es L'experience du monde, nous justifiant Affés qu'un honeste mariage est en estet un tres-utile & tres-efficace correction des plus déreglées passions, où la cotanprior de la nature emporte la pluspats des

Digitized by Google

sur l'Epitre I. a Timothée. des personnes de l'un & de l'autre sexe. Chap. Cet ordre asseute & établit premierement l'honnestete du mariage, contre la rage des anciens heretiques Marcionites, Encratites, & Gnostiques, qui ler condannoyent, comme une impurete & une souïllure, au lieu que l'Apôtre le commande a quelques personnes sideles, comme une chose bonne & utile pour les retirer du desordre & du danger de la perdition. Mais il n'autorise pas seulement le mariage en general; Il justifie particulierement & nommément les secondes nopces contre la ca-Iomnie des Montanistes, & des Novatiens, qui les defendoient aux fideles. Car les femmes, dont il parle, étant veuves, il est évident, que leur ordonnant de se marier, il leur permet, & mesme leur conseille les secondes nopces; ce que le saint homme n'auroit garde de faire, si elles étoient mauvaises & illicites, luy qui proteste hautement ailleurs qu'il ne faut jamais faire du mal, Rom. 3. afin que bien en avienne. Et certes l'erreur de ces gens étoit ridicule. Car s'il est permis a un Chrétien de se marier une fois comme ils le confessoient, quand

with the text of t

Chap.

quand il vient a perdre sa femme il n'y a nulle raison de luy desendre un second mariage; la nature de l'un & de l'autre est mesme; si le second est mauvais, le premier l'étoit donc aussis & si le premier étoit bon, le second ne peut estre mauvais, n'y ayant au fonds & de la part des choses mesmes aucune difference entre l'un & l'autre. Car quant

1. de la a ce qu'un des anciens disciples de Montanus, soutient que la mort ne rompt pas le mariage, ny ne ressout pas ses droits; c'est un songe extravagant,& digne de sa mauvaise cause. Il est vray, que la mort survenant ne fait pas, que le mariage n'ayt point étè. Mais c'est une étrange fantaisse de fe figurer, qu'elle ne face pas, qu'il ne soit plus. Là où il ny a point de femme, il n'y peut avoir de mariage. La mort vous a ôte votre femme. Elle a donc défait vôtre mariage. Etl'illusion de ce Monraniste est tout a fait bizarro, qui nous veur persuader qu'un homme veus est encor marie, & qu'une femme veuve a encore son mari, ou que bien qu'elle n'ayt plus de mari, elle ne laisse pourrant pas d'estre encor mariée; c'esta : dire . Losury

sur l'Epitre I. a Timothée. dire qu'elle a encore ce qu'elle a perdu Chap. & qu'elle a ce qu'elle n'a plus en effet. Mais outre que cette imagination est bourruë, & ridicule au dernier point, elle est encor démentie par l'Apôtre, qui pose expressément ce qu'elle nie, & nie ce qu'elle soûtient; la femme (ditil) est liée par la loy a son mari, tant qu'il est en vie; Mais si son mari meurt, elle est delivrée de la loy du mari. D'où il conclut toute cette question en termes formels, ajoûtant, le mari donc vivant, si elle se joint a un autre mari, elle sera appellée adulteresse; Mais son mari etant mort, elle est delivrée de la loy, tellement qu'elle ne sera point adulteresse si elle est jointe a un autre mari. Fut-il jamais une plus haute impudence, que celle de ce Montaniste, qui ose plaider contre des paroles si Tertull. claires? Mais il ne s'arreste pas là. Il va de la encore plus outre, & accordant cequi 6,14. ne peut se nier, que S. Paul approuve les secondes nopces, & qu'il les permet a ses disciples, il met effrontément son Montanus au dessus de S. Paul. Si Iesus Christ (dir-il a ôtè le divorce, que Moise avoit ordonne; pourquoy l'Esprit de Montanus n'ôtera-t-il pas les fecondes

ŧ,

Chap. fecondes nopces, que S. Paul avoit permises ? La nouvelle loy de Christ a ôtè le divorce, & la nouvelle Prophetie de Montanus a ôtè les secondes nopces. Voyés fideles, avec une juste horreur jusques où le desespoir d'une mauvaise cause emporte l'Esprit d'un homme & mesmes d'un grand homme! Car a peine y a-t-il aucun Theologien dans toute l'antiquitè, qui hors certe malheureuse cause, ayt plus d'esprit, de sçavoir, de force, & de merite, que ce mefme homme, qui n'a point de honte de preferer son Montanus a S. Paul, & de le mettre autant au dessus de luy, que Iesus Christ est au dessus de Moise. l'avouë, que ceux de la communion de Rome, ne condannent pas les secondes nopce's; Mais je diray bien pourtant que pour soûtenir les grands avantages qu'ils attribuent au celibat, ils imitent fort l'air & la methode de la difpute de cet ancien Montaniste; & que les premiers auteurs de leurs opinons ont puise des égouts de cet homme presque tout ce qu'ils difent de considerable sur ce sujet; comme on le reconnoist en comparant ensemble les escrits

escrits des uns & des autres. Enfin pour chap. venir particulierement a nos adversaires de Rome, il est énident que l'ordre de l'Apôtre, que les jeunes veuves se marient, & tout son procede dans cette cause, est directement contraire a leurs loix du vœu de la continence. Premierement le procede de l'Apôtre nous montre, que de son temps il n'y avoit point encore de monasteres entre les Chréciens, où l'on enfermast les filles qui vivoyent dans le celibat, les voilant & les y faifant vivre sous la conduite de certaines Maistresses, ou superieures, loin de la conversation des personnes feculieres & hors du monde, comme l'on parle aujourdhuy. Car si cette discipline cust été en usage, S. Paul y cust obligèces jeunes veuves, dont il parle, & les excluant du Diaconat, il eust pourveu a l'inconvenient qu'il craignoit, non en les rangeant comme il fait, sous le joug d'un second mariage, mais en les resserrant dans un cloistre,où elles eussent peu vivre sans danger de gâter la pureté de leurs meurs par la frequentation des hommes & des femmes du monde; comme font aujour-

Chap. aujourd'huy les religieuses de la communion Romaine dans leurs monasteres,où l'on reçoit sans scrupule les jeunes femmes, aussi bien que les vieilles, & mesmes beaucoup plus de jeunes, que de vieilles. Cette consequence est si claire qu'un Docteur de leur parti reconnoist de bonne soy sur ce lieu de S. Paul, que ces Monasteres n'étoyent pas encorinstitues en ce temps là. Et ainsi il refute & condanne clairement la resverie de plusieurs de ses plus illustres. compagnons, * qui embrassant volona D.64. tairement l'erreur grossiere d'Eusebe, 53.4.5 prennent pour des congregations de Bellar- Moynes Chrétiens, les societez des Esmin & seniens, secte Iudaique, que Philon ancien autheur de cette nation, décrit au long dans l'un de ses livres. Car si ce songe étoit vray, les Monasteres & les disciplines des Moynes & des Religieuses auroyent desja étè en usage parmy les Chrétiens avant que S. Paul écrivist cette Epître a Timothée. La raison en est evidente; parce que cette. epître n'a étè écrite, que l'an 57. ou 58.

D.57.

de nôtre Seigneur, comme Baronius le prouve, c'est a dire selon son calcul, la premiere

premiere ou la seconde année de l'Em-Chap. pire de Neron; au lieu que Philon fleurissoit sous Gajus, quatorze ou quinze ans auparavant; de sorte que si ces congregations de religieux, qu'il décrit, étoyent de personnes Chrétiennes; il faut que l'institution en ayt étè commune parmy les Chrétiens, avant que l'Apôtre écrivit cette epître a Timothée; sur tout si vous considerés, que Philon represente la discipline de ceux dont il parle, non comme née tout freschement, mais comme desja établie avant qu'il composast le livre, qu'il nous en a laissè. Certainement dans tout ce qui nous reste de vrays & asseurés monumens du Christianisme des trois premiers siecles, il ne se treuve trace quelconque de Monasteres; non pas mesme dans les edits de Diocletien, de Galerius, & de Constantin, publiés dans les premieres années du quatriesme siecle, le premier contre les bist. 1.3. Chrétiens, & les deux autres en leur c.1. fol. faveur; commandant, l'un d'abbatre, † & les deux autres de restablir * les ora-là mestoires & les Eglises des Chrétiens, sans 91 a. & nulle mention d'aucuns Monasteres, 1. 10. c. QUI 114. 4.

310

Chap. qui n'auroient pas étè oubliès dans une pareille occasion, s'il y en eust eu parmy les Chrétiens. Mais que dis-je des cloiltres, & des Monasteres ? Il ne paroist pas melme ny par l'Escriture, ny par la premiere antiquite Chrétienne, que les veuves, que l'on recevoit Diaconisses, fissent aucun vœu solennel de ne se point matier. On se contentoit de l'obligation, qu'elles y avoyent par la nature de la charge, qu'elles embrafe soient; au lieu que ceux de Roine obl gent leurs Moynes, & leurs religious au celibat par des vœux solennels pretendent que les ministres de leur Religion y sont tous obligez en la 116 me sorte. Certainement pour ne pour enlacer les fideles il seroit plus est dient de les recevoir a vivre dans l celibat, sans en faire un vœu solend & irrevocable; en se contentant plement de la profession, qu'ils seroie. d'y yonlôis vivre, en embraffant litte tution.Par.cemoyen le pechè de ceil qui y manquent for at moins grief. ne loroit qualité degerere, & non le parjure & un facrilege, comme ils procesident maintenant, a cause lie is vœũ.

Digitized by Google

vœu. Nous lifons qu'en Orient entre Chap. les Chrétiens; que l'on appelle de S. Thomas, il y a des communautès de Card. Moynes, qui vivent dans une clôture Iesuite fort étroite & sous de certaines regles, lation & a grand' edification; mais neant- des Inmoins avecque liberte d'en sortir pour des de ceux, qui n'y veulent pas demeurer. 1642. Ceux qui en sortent ne sont pas sans Part. 2. doute fi estimés, que ceux qui y perseverent; On blasme leur inconstance de quitter ce qu'ils avoyent embrasse, ou leur peu de consideration d'avoir entrepris ce qu'ils n'ont peu achever. Mais rant y a, que l'on ne les condamne pas de perjure; n'ayant point fait de vœu ils ne sont coupables d'aucun sacrilege. Cette forme de moynerie seroit beaucoup plus supportable que n'est pas celle des Latins. Et certes dans les premiers siecles de l'Eglise, lors que l'on commença a remarquer les personnes & particulierement les filles qui vivoyent dans le celibat, & a les distinguer aucunement d'avecque les autres fideles, il est évident que l'on souffroit, qu'elles se mariassent, si la volonte leur en venoit, témoin ce que dir expres

expressément S. Cyprien, parlant des Chap. filles de cet ordre; Que si (dit-il) elles Cyp.ep. ne VEVLENT, ou ne peuvent perseverer dans cet état,il vaut bien mieux qu'elles se marient que de tomber dans le feu par leurs pechez. Et il est clair, que long-temps depuis jusques au quatriesme & cin-Voyes Epiph. quiesme siecle, & au de là, il ne se treul'Heres ve point que l'Eglise d'alors cassast, ou tinst pour nuls les mariages contractès postolia. Aug. 1. par des filles, ou par des veuves apres avoir fait profession de vivre dans le virgin. celibat; comme deux celebres Dec. 34. cteurs * de l'Eglise Romaine, écrivans Concil. tha. 4. sur ce texte de l'Apôtre, le reconnois-6.104. sent formellement. Mais je passe plus outre; & dis en second lieu, que suppo-Heffel. GER. sè que le vœu de continence, que les Tim. 5. Moynes & les Religieuses, & de plus a ce que l'on pretend les Ministres de la Religion, font solennellement, fust bon & supportable; roûjours est-il évident que le procede de S. Paul, dont les exemples doivent servir de regles a l'Eglise; oblige ceux de Rome a differer ce vœu, & a ne recevoir personne

> tant plus, que le mal, que craignoit l'Apôtre,

a le faire, qui n'ayt soixante ans; d'au-

sur l'Epitre I. a Timothée.

513

l'Apôtre, s'il engageoit les veuves au Chap. celibat avant cet âge là, étoit moindre, que celuy ou peuvent tomber les personnes, qui y sont attachées par le vœu solennel de nos adversaires. Car S. Paul ne craignoit autre chose, comme il nous l'a expliquè luy mesme, sinon que ces veuves quittassent le service du Diaconat sous pretexte de se vouloir marier, ou qu'elles ne devinssent faineantes, curieuses, & babillardes. Or outre tout cela ceux de Rome doivent encore craindre, que les personnes, qu'ils obligent au celibat, ne rompent leur vœu folennel, qui ett felon eux un perjure, une perfidie, un facrilege, & enfin l'un des plus horribles & des plus dannables crimes, qui se puissent commettre contre Dicu. Puis donc que S. Paul pour ne donner aux femmes Chrétiennes aucune occasion de tomber en des pechés, qui bien que fascheux & scandaleux sont neantmoins beaucoup plus legers, qu'une perfidie & qu'un facrilege, a crû estre oblige a ne recevoir, que des personnes sexagenaires a une profession conjointe avecque le celibar, certainement il est clair, que

II. Volume

kk

Chap. si ceux de Rome avoyent autant de soin, que S. Paul, du falut & de la san-Stification des ames fideles, ils se garderoient bien d'engager dans la necesfite du celibat ny homme, ny femme, qui n'eust soixante ans. S'ils répondent, que ce seroit une chose ridicule de faire a cet âge là un vœu solennel de ne se marier jamais, & que d'ailleurs cette loy seroit prejudiciable a l'Eglise, si l'on ne recevoit a son ministère, que des personnes de soixante ans; j'avouë l'un, & l'autre; Mais de là mesme je conclus premierement que leur pretendu vœu étoit inconnu a S. Paul; qui étoit trop fage pour obliger les Diaconisses a une chose ridicule, comme eust étè indubitablement, ce vœu a l'age, auquel il les recevoit en cette charge, & fecondement que le celibat n'étoit pas requis pout exercer le S.ministere, puis qu'il eust étè trop incommode a l'Eglise de ne recevoir a pas un de ses ministeres facrés, que des personnes de soixante ans; ce qui suivoit neantmoins necessairement de la doctrine de S.Paul, puis qu'il n'admer icy, que des personnes sexagenaires a un ministere, où le celibat

sur l'Epitre I. a Timothée. celibat est necessaire. D'où s'ensuir Chap. tres évidemment, que ce vau solennel de continence (comme ils l'appellent) est une chose nouvelle, & tout à fait inconnuë & inufitée dans l'Eglise primitive & Apostolique, où les fideles, qui vivovent sans se marier, ne le faisovent, que par un choix volontaire sans s'y attacher, si je l'ose dire ainsi, avecque la chaisne d'aucun vœu. Enfin si la revolte de quelques feinmes, qui s'étoyent détournées après Satan, a étè affés a S. Paul pour se porter a exhorter les jeunes veuves au mariage, afin d'affeurer leur salut; combien plus tant de scandales, qui sont nès, & qui naissent encore du celibat Romain, devroient-ils obliger le Pape a en relascher la loy & a remettre les Chrétiens en la liberte que Iesus Christ leur a donnée? Voyés je vous prie, qu'elle difference il y a entre la voix de S. Paul, & les loix de Rome; le veux (dit l'Apôtre) que les jeunes veuves se marient, & qu'elles procréent lignée, & gouvernent leur menage. Ieles reçois (dit le Pape) & non elles seulement, mais encore les filles les plus tendres, four l'immuable joug du celibat,

516

& les oblige a ne se marier jamais, par Chap. un vœu si terrible, qu'il n'y a point d'autoritè, ny dans les Cieux, ny dans la terre. (fi ce n'est peut-estre, la mienne

propre)qui les en puisse dispenser. Cette difference est si palpable, que le Car-Cajetà dinal Cajetan l'un des plus grands esprits de son party, n'a pû s'empescher d'écrire ces paroles sur ce passage; s. Paul (dit-il) apprit par experience que cette profession n'étoit pas expediente, ny pour les jeunes veuves ny pour l'Eglife. Pleust a Dien que nous apprissions aujourd'huy par des experiences semblables, s'il est bon & utile, que les jeunes personnes de l'un, & de l'autre sexe fassent des væux solennels soit pour les ordres sacrès, soit pour les religieux. Que se pouvoit-il dire de plus modeste ? Mais l'esce mes prit de Rome est si incorrigible, que ses me pas- compagnons ne l'ont peu souffrir, & l'ont refute; soûtenant hardiment, que quoy qu'il die, & quoy qu'ayt fait & ordonne l'Apôtre, c'est neantmoins une temerité & une impudence fort grande de revoquer en doute, si c'est bien fait de recevoir les jeunes person-

nes filles ou garçons a la profession du celibat par des vœux solennels. Mais

& cux

sur l'Epitre 1. a Timothée. & eux, & les anciens heretiques, enne-Chap. mis du mariage, alleguent ce que l'Apôtre dit ailleurs ; le voudrois que tous 1. Cor. hommes fussert ausi comme moy. Ie ne 77 veux pas me servir de ce qui a étè debitè par des écrivains tres-anciens, Clement Alexandrin, & l'auteur des Clem. epîtres, qui courent sous le nom d'Igna-siron. ce, qui affeurent que S. Paul étoit marie. 13.7-Car sauf le respect deu a l'antiquite, 1918. cette tradition n'a point d'apparence. 9.9. Ie diray seulement, que ces deux lan-qua el gages de S. Paul s'accordent fortbien ladelph. ensemble, & que ces deux volontés, bien que contraires en apparence, ne se choquent nullement, parce que la premiere est un simple souhait; au lieu que la seconde est une ordonnance, & une volonte arrestée. Quand il dit, qu'il voudroit que tous hommes fussent comme lay, il fignifie ce qu'il fouhaite, & non ce qu'il commande, ou ce qu'il ordonne. Il voudroit s'il étoit possible, que tous les fidelles luy ressemblassent a cet egard, c'est a dire qu'ils fussent aussi libres, & aussi exempts, que luy de toutes les causes, qui obligent les hommes a rechercher le mariage. Icv il fait non

Chap.

un souhait, mais une ordonnance; Il parle, non en general, sans regarder l'êtat d'aucun en particulier, mais apres avoir meurement considere les qualitès & dispositions des sujets, dont il parle. Et que la première de ses paroles n'oblige pas tous les fideles a estre comme luy, c'est a dire a vivre dans le celibat, outre que Rome nous l'accorde elle mesme, S. Paul le montre clairement, quand apres avoir fait ce souhait, sentant bien que ce qu'il desire ne peut estre, il ajoûte, comme en se corrigeant; Mais un chacun a son propre don de Dieu , l'un en une maniere & l'aure en une autre. Icy nous ne voyons rien de semblable. Aprés avoir dit, qu'il veut que les jennes veuves se marient, il n'ajoûte tien, qui nous donne sujet de douter que ce qu'il veut ne doive pas estre fait. Au contraire il ajoûte une raison, qui fortifie & établit ce qu'il a dit, & oblige les veuves par la crainte de la damnation, où quelques unes sont combées, a obeir a son ordre & a faire ce qu'il veut; Quoy donc, me dirés vous? Toutes les jeunes femmes veuves sont elles obligées de se marier? sur l'Epitre I. à Timothée.

& pas une d'elles ne peut-elle vivre Chap. dans le celibat sans desobeir a l'Apôtre? A Dieu ne plaise, que nous l'entendions ainsi. Le mariage & le celibat sont des conditions indifferentes en elles mesmes, & la Religion de Iesus Christ nous laisse la liberte de choisir l'une ou l'autre, felon qu'il est a propos pour nôtre salut; & c'est S. Paul luy mesine, qui nous l'apprend ainsi dans le septiesme chapitre de la premiere epître aux Corinthiens. Regardant donc les Chrétiens simplement entant que Chrétiens, fans avoir égard a leurs dons, a leur vocation, & a leur grace particuliere, & aux circonstances des lieux & destemps, où ils se treuvent, il n'oblige pas un d'eux ny au mariage, ny au celibat precisément; il en laisse le choix a leur prudence. Icy il parle non a toutes les veuves Chrétiennes generalement mais a quelques unes seulement de celles, qui pouvoient afpirer au Diaconat de l'Eglise; & apres avoir examinè leur age, & leur condition, & les avoir comparées avecque d'autres d'un pareil état, qui s'étant opiniatrées a demeurer veuves, s'en. kk 4 étoyent

Digitized by Google

Chap.

étoyent fort mal treuvées, étant tombées en des desordres fascheux, ce faint homme pour affeurer leur salut & l'edification de l'Eglise, juge & prononce qu'elles se doivent marier. Toute la tissure de son discours montre clairement, qu'il ne va que jusques là. Il disoit dans les versets precedens, que les jeunes veuves que l'on reçoit au diaconat en ce premier age deviennent fieres & insolentes contre Christiqu'elles faussent leur premiere foy, qu'elles deviennent oiseuses, babillardes, & curieuses. Quand apres celi, il ajoûte icy immediatement, le veux donc que les jeunes veuves se marient, il est clair que c'est une conclusion, qu'il tire des paroles precedentes, qui ne doit par consequent estre estendue plus loin, qu'a leur sujet, assavoir a celles des jeunes veuves, qui sont de la condition de celles dont il parloit, & qui demeurant dans l'état des autres seroient selon toute apparence exposées aux mesmes perils. Ce sont precisément celles, qu'il veur que l'on marie. Mais pour les autres femmes Chrétiennes, l'Apôtre ne leur prescrit rien en ce lieu. S'il y en a,

fur l'Epitre I. a Timothée. dont il n'y ait rien a craindre de sem- chap. blable, ce n'est pas pour elles, qu'il a donné cet ordre. Elles peuvent s'examiner, & choisir en la crainte de Dicu la forme de vie la plus propre a leur vocation & a leur salut. Et comme ce que l'Apôtre conseille ailleurs aux Vierges, & aux veuves de demeurer comme elles font si elles ont les graces necessaires pour y vivre legitimement & avec edification, comme cela dis-je ne donne nul droit a celles, qui n'ont pas ces dons là de s'opiniastrer au celibat; pareillement l'ordre expres de se marier, qu'il donne icy a celles des veuves, qui ne le faisant pas mettent leur salut en quelque danger:cela dis-je n'oblige nullement celles, qui n'ont nul sujet de rien craindre de semblable, a changer de condition. Seulement y at-il cccy de different entre ces deux ordres de l'Apôtre, que dans la premiere epitre aux Corinthiens, il confeille bien, mais il ne commande point le celibat aux personnes, qui en sont capables; au lieu qu'icy il ne conseille pas seulement, mais il commande expressément le mariage a celles, dont le ceChap libat seroit en danger de n'estre pas louable. Enquoy comme en toute autre chose, la sagesse de ce saint homme est admirable. Car bien qu'une personne ayt la grace de pouuuir vivre legitimement dans le celibat, il n'est pas pour cela oblige de l'embrasser necesfairement; & bien qu'il se peust passer du mariage, l'usage ne luy en est pourtant pas defendu; parce que rien ne l'empesche d'y treuver son salut. Mais quant aux personnes, qui n'ont pas la grace requise pour pouvoir vivre dans le celibat purement & avec edification, le mariage leur est evidemment necessaire. C'est pourquoy l'Apôtre

marient, dit-il icy, & ailleurs pareillement s'ils ne se contiennent, qu'ils se marient; Au lieu qu'a l'opposite quant a ce qu'il conseille aux autres d'user du don de Dieu, en demeurant dans le celibat, s'il les en a faits capables, il avertit ex-

7:15. commandement du Seigneur; & declare,

v.18. que s'ils se marient (encore que ce soit contre son avis) neantmoins en le saiv.35. sant ils ne pecheront nullement; & pro-

teste

sur l'Epitre I. a Timothée.

523

teste encore que ce qu'il leur en dit & chap. & leur en conseille n'est pas pour les en-V. lacer. Si ceux de la communion de Rome en usent ainsi, j'av tort de leur avoir objecté l'exemple du S. Apôtre. Mais qui ne sçait, que bien loin de remettre ce choix aux fideles avec Saint Paul, ils leur en ôtent souvent la libertè, avant mesme qu'ils soyent capables d'en user ? & les enchaisnent de sibonne heure, qu'ils se treuvent engagez au celibat, avant que de le connoistre ? Et qui ne sçait encore, que bien loin d'examiner les inclinations, les qualitès, les humeurs, & les conditions des personnes, ils reçoivent indifferemment dans les prisons de leur continence tous ages, & toutes humeurs? & que quelque sujet qu'il y ait par sois de se desier des personnes, qui leur sont presentées, il n'y ont que peu, ou point d'égard, s'imaginant que la rigueur de leur clôture sera un remede suffisant contre tous les maux, que l'Apôtre craignoit du celibat de ces jeunes femmes, a qui il ordonne de se marier? Mais c'est assés sur le premier point de nôtre texte. L'autre regarde le soin, que l'Apôtre

Chap.

veut que les fideles prennent de leurs veuves, s'ils en ont quelques unes dans leur parente, qui soyent incommodées, afin que l'Eglise en étant déchargée ayt d'autant plus de moyen de secourir celles, qui sont vravement veuves; c'est a dire seules & destituées de toute commodité, de tout support & appuy. S. Paul s'en exprime en ces mots; Que si quelque homme, ou quelque femme sidele a des veuves; qu'il leur subvienne; & que l'Eglise n'en soit point chargée; afin qu'il y ait affes pour celles, qui sont vrayement veuves. Les paroles en sont claires; & le sens n'a nulle difficulté, étant mesme, que celuy de l'avertissement, que donnoit l'Apôtre au verset quatriesme de ce chapitre; Si quelque veuve a des en-1. Tim. fans, ou des enfans de ses enfans, qu'ils apprennent premierement a montrer leur piete envers leur propre maison, & a rendre la pareille a leurs propres devanciers. Il n'y a point d'autre difference, sinon qu'il recommande icy les pauvres veuves a tous les fideles de leur parente; au lieu que là il ne les recommandoit; qu'a leurs fils & a leurs petits fils seulement. Tout le reste de la pensée est mesme dans

dans l'un & dans l'autre lieu; fi bien Chap. qu'ayant suffisamment traite de tout ce V. sujet dans l'exposition du premier, il n'est pas besoin que nous y insistions encore une fois icy. Ioint que le temps qui s'est écoule, m'oblige a finir cette action, pour ne pas abuser de vôtre patience.le vous prie seulement de treuver bon, qu'avant que de conclurre, je vous represente briévement quelques unes des plus importantes remarques, qui se peuvent & doivent faire sur le fujet, dont l'Apôtre nous a entretenus, pour vôtre edification. Sur la premiere partie de son texte, considerez premierement combien est grande la folie des personnes, qui font vœu de ne se marier jamais. Car puis que selon la doctrine de S. Paul, le celibat est quelquefois une occasion de pechè & de perdition, qui engage dans certains vices mortels & dévoye apres Satan, & que le mariage au contraire est le remede, qu'il ordonne a ceux, qui sont desja dans ce peril, ou qui y peuvent tomber; qui ne voit, que faire un vœu irrevocable de ne se marier jamais, c'est s'obliger a ne sortir jamais d'un

Chap. lieu, quelque infecte & contagieux qu'il devienne? & a demeurer toûjours sur la pente d'un precipice, & a ne prendre de vôtre vie, le remede specifique d'une maladie, bien que vous en soyés afflige? Gardés vous bien Chrétiens, d'une si dangereuse erreur; & benissés Dieu, qui vous en a delivrès. Conservès vous en la liberte, qu'il vous a donnée, pour en user, selon que le demanderont les interests de vôtre salut. Puis apres ce que l'Apôtre prescrit icy aux jeunes veuves, est une regle asseurée pour addresser tous les sidelles dans le choix, qu'ils ont a faire de l'une, ou de l'autre de ces deux conditions. Si vous pouvés vivre hors du mariage sans vous exposer aux brûlures de l'incontinence, ou aux langueurs de la faineantife, & aux vices qu'elle produit, ou au fleau de la médisance, & aux scandales, qu'elle attire mesme sur les personnes innocentes; jouissés de vôtre bon-heur. Rien ne vous oblige a changer de condition. Mais si le celibat vous menace de vous engager en quelqu'un ou de ces vices, ou de ces malheurs; ne vous y opiniatrès pas au prejudice de vôtre falut.

sur l'Epitre I. a Timothée.

falut, ou del'edification, que vous devez Chap. a vos prochains: Faites l'ordonnance de l'Apôtre; Mariés vous en la crainte du Seigneur. Benit soit Dieu, que nous avons au milieu de nous & des filles, & des femmes veuves, dont la vertu & la pureté fait de l'honneur a l'Eglise. Pour celles-là ny l'Apôtre, ny nous ne les solicitons point a changer; bien que ny luy, ny nous ne les contraignions non plus a demeurer ainsi. Le mariage n'est pas un crime. Elles peuvent l'embraffer sans devenir coupables. Mais si elles continuent a s'en passer, vivant toûjours vertueusement; nous ne pouvons ny taire, ny nier ce que Saint Paul leur dit ailleurs, qu'a son avis elles seront 1. Cor. plus heurenses dans cet état. Pour les autres qui ne sont pas dans les mesmes termes, & a qui ou leur infirmité, ou leur condition donne un juste sujet de craindre de ne pouvoir reuffir dans un semblable dessein, elles doivent se resoudre a ce que l'Apôtre leur commande, & a quoy elles sentent, que Dieu les appelle, & s'éloigner du peril en se retirant dans le sein d'un mariage honneste & Chrétien. l'en dis

Chap.

autant aux hommes. Car en Iesus Christ il n'y a ny masle, ny femelle. Comme il nous appelle a un mesme salut, aussi nous y conduit-il par une mesme voye. Ne vous flatés point mes freres; comme si vôtre sexe devoit avoir plus de licence, que celuy des femmes. Dieu ne vous oblige pas moins qu'elles a la puretè, a l'innocence, & a l'edification, & pour vous y conferver, il vous ordonne les mesmes remedes. Pleust a Dieu, que plusieurs d'entre vous eussent plus de soin d'en user! Sans doute leur vie edifieroit beaucoup plus dans le mariage. Elle seroit plus reglée, elle seroit de meilleure odeur, au lieu que maintenant il en sort quelquesois des fumées, & des vapeurs, qui ne sont pas fort agreables. Ie ne parle pas de ce qui se passe dans leur cœur, encore que les œuvres de la chair sont si manifestes en quelques uns, que l'Eglise & le monde mesme en a du scandale. Mais je laisse leur interieur a leur propre conscience, priant Dieu, qu'il leur fasse la grace de bien penser a ce que dit l'Apôtre, qu'il vaut mieux se marier, que bruler; & que le mariage est honorable entre

Hebr.

tous,

sur l'Epitre I. a Timothée. . Tous, & la conche fans macule; mais que le Chip. "Seigneur jugera les paillards & les adulteres; c'est a dire qu'illes bannira de son 1. cm. Royaume, auquel ce mesme Apôtre dit 6. expressément, qu'ils n'auront point de part, & qu'il les condannera au feu eternel, le partage de l'impiere. Enfin nous avons a apprendre d'icy, quels sont les deuoirs des personnes sideles dans le mariage, de recevoir avec joye, & d'élever avec soin les cinfans que Dieu leur donne, & de gouverner & conduire sagement leur famille. l'avoue que c'est une charge pesante & penible, & ceux là s'abusent bien fort, qui s'imaginent, qu'exhorter les per fonnes au mariage soit les convier a l'aise, & aux delices. Au contraire le celibat est beaucoup plus aisè & plus heureux, que le mariage, pourveu qu'il soit exempt de ce de brûlure mortelle, dont parle S. Paul. Et c'est là tout l'avantage, que cet Apôtre donne au celibat, qu'il est moins sujet, & moins penible, plus libre & plus commode, au lieu, que ceux qui se marient auront (comme il le dit expressément) tribulation en la chair. Mais prenés courage Chrétiens II. Volume

Digitized by Google 1

530

Chrétiens, & vous acquitès fidelement de tous les devoirs, ausquels cette condition vous oblige. Dieu 'qui vous y a appellès, sçaura bien de ses epinestirer des fleurs & des fruits, & vous changer ses peines en des exercices honorables,& en des épreuves salutaires. C'est làce que nous avons a remarquer fur la premiere partie. Pour la seconde, je n'ay a vous en dire, que deux mots, mais tres-importans, & que je prie Dieu de vouloir imprimer si profondement dans yos cœurs, qu'ils en tirent les justes effets, que nous souhaitons. Vous voyés que l'Apôtre y marque deux sources d'où coule l'entretien & le refraischissement des veuves destituées & des autres pauvres; la premiere, l'amour & le soin de leurs parens;s'ils en ont de fideles; la seconde, la charité de l'Eglife, qui pourvoit aux necessités de ceux, qui n'ont point de parens, qui puissent, ou qui veuillent les nourrir. C'est en vous freres bienaymés, que Dieu a étably ces deux sources. Vous en dispensés l'une de vos propres mains, & vous nous avés commis la dispensation de la seconde. Pay

Digitized by Google

fur l'Epitre I. a Timothée. donc a vous conjurer au nom de Chap. Dien de les faire abonder l'une & l'autre en cette saison calamiteuse. selon les moyens qu'il vous a donnès. Que ceux qui ont de pauvres parens, les assistent, & nous en déchargent; qu'ils ne se cachent point arriere do leur chair, & ne méprisent point leur sang. Il ne nous restera encore apres tout leur soin, que trop de pauvres a entretenir; le nombre en étant si grand, & leurs necessités tellement multipliées, que nous succombons si vôtre charite, qui s'est montrée si prompte & si genereuse en tant d'autres occasions, ne fait en celle-cy des efforts dignes du sujet, que nous vous recommandons, qui est la vie & le soutien des membres du Seigneur Iesus. C'est le mor que nous avions a vous en dire; & l'affeurance, que nous prenons de vôtre benignite & ten-. dresse chrétienne, nous empesche d'y xien ajouter d'avantage, que nos prieres a nôtre bon Dieu tout puissant, qu'il face abonder les fruits de vôtre justice, & vous benisse vous & vos familles a jamais

Sermon XXXVI.

jamais en son Fils Iesus Christ nôtre Chap. Sauveur de toutes les benedictions du Ciel & de la terre par la communication de son Saint Esprit a sa gloire & a votre salut. AMEN.

SERMON





SERMON TRENTES EPTIESME * *Pro

I. Тімотн. Chap. V. v. 17. 18.

Charentor

Que les Anciens, qui president deuement Feur.

Soyent reputés dignes de double honneur,

principalement ceux qui travaillent en la

parole, & en l'endoctrinement.

Car l'Ecriture dit, Tu n'emmufeleras point le beuf qui foule le grain, Item, L'ouvrier est digne de son sataire.

> HERS FREKES; C'est vine loy generalement établic dans touses les societés du genre humain, que ceux qui

les gouvernent soyent entretenus aux dépens du public. Car puis qu'ils luy donnent leur temps, leurs soins, & leur travail, il est raisonnable qu'ils en reçoivent cette juste & honorable reconnoissance. Sans cela, ils ne pourroyent vacquer a leurs charges, & leurs necessirés particulieres partageant leurs esprits frauderoient le public de ce qu'ils

3 lu

Digitized by Google

534

Chap. luy doivent. Mais outre que cette communication est juste, elle est aussi tresmile; ces offices mutuels, que les parties d'un mesme corps se rendent les unes aux autres, servant evidemment a les lier ensemble, & a en conserver l'union. Les Eglises de Iesus Christ étant donc les plus excellentes des societes; Le Seigneur y a aussi établion pareil ordre, ayant voulu, que les Pasteurs, a qui il en a donne la conduite, tirent de leurs troupeaux, dequoy subfifter au milieu d'eux. Ainfi vous vous, que sous le vieux Testament les Saerificateurs & les Levires pour se donner tout entiers au service divinexempts du travail de labourer semer la terre, ne possedant ny champs ny vignes dans le pays de Canaan, & recevant chacun an de leurs freres des autres tribus d'Israel, la disme de leur revenu pour reconnoissance du soin, qu'ils avoyent de la religion & des chofes divines. Il est vray que le Seigneur Jefus aaboly cette partie de la loy Mofaïque, aussi bien que tout ce qu'elle avoit ou de ceremoniel, ou de politis que, en ayant affranchi son peuple pout vivre

Digitized by Google

sur l'Epitre I. a Timothée. vivre desormais sous la loy eternelle Chap. de la charitè; & j'avouë que ceux, qui obligent les Chrétiens a payer encore la disme de leurs revenus a leurs Pasteurs, choquent en cela les principes de l'Evangile & nous assujettissent a un usage qui n'a point eu de lieu dans l'Eglife Apostolique ny en celle qui luy a succede durant les trois premiers siecles du Christianisme, & que c'est l'Esprit ou de l'interest, ou au moins de l'erreur, qui les pousse a certe entreprise, plustost que celuy de Iesus Christ. Mais tant y a que si ce divin Prince & autheur de nôtre discipline a casse, cette loy particuliere, & precise de la disme Mesaïque, il nous a pourtant obligez en general a pourvoir a l'entretien de ses Ministres, & d'y contribuer chacun selon nos moyens par une franche & volontaire pietè. Et afin que nul ne se dispensast de ce devoir foubs ombre de l'avoir ignore (encore que la raison & la justice de la chose mesme en rende chacun de nous assés convaincu, il nous en a expressément declare sa volonte par l'organe de l'Apôtre S. Paul. Car ce faint homme a

touchè

536 Sermon X X X V I I.

Chap. touché ce sujet en divers lieux de ses

Epîtres; commandant en l'un, que celuy

Gal. 6. qui est enseigne en la parole, face part de tous ses biens a celuy, qui l'enseigne; & témoi-

gnant formellement dans un autre que

ent l'Evangile vivent de l'Evangile; &

mevers au løng,par plusieurs raisons tirées,tant

6.7.8. au løng, par pluneurs ranons tirees, tant 9.10. de la nature, & des loix civiles, & hu-

13.

maines, que des anciennes Escritures.

C'est ce qu'il traitte encore dans le texte, que nous venons de vous lire de cette premiere Epître a Timorhées En quoy paroist l'admirable sagesse du Seigneur, qui de tous les premiers ministres a particulierement choisi celuy cy pour nous enseigner cette verite. Car. il ne me souvient point, que pas un des autres l'ayt touchée expressement, & en son nom propre dans ce qui nous reste. de leurs divins escrits. Il n'y a que S. Paul, qui nous ayt explique, & recommandè ce devoir. Pourquoy le Seigneur en a-t-il ainsi usè? pourquoy at-il tellement conduit la plume de ses Apôtres, qu'il n'y ait, que celuy-ey, qui nous donne & nous rebatte une si importante

sur l'Epitre I. a Timothée. portante leçon ? Chers Freres ; c'est Chap. parce qu'il étoit le seul, qui n'usoit point V. du droit de sa charge a cet égard. Il 1. Cor enseignoit sans rien prendre de ses dis-9.18. ciples. Il preschoit l'Evangile sans qu'il en coutast rien aux Eglises; Ses propres mains luy fournissant de leur tra-Ad.10. vait les choses, qui luy étoyent neces-34. faires; au lieu que les autres Apôtres ne travaillat point de leurs mains, étoyent entretenus par les Eglises, qu'ils servovent. C'est ce qui fait que cette verite avoit plus d'efficace, & moins d'envie en la bouche de S. Paul, qu'en celle d'aucun de ses collegues; parce que les autres recevant de ceux, qu'ils instruifoient, ce qui leur étoit necessaire, un profane eust pensè, que leur interest leur eust fait recommander ce devoir; au lieu que S. Paul ne recueillant de sa predication, & de ses grands travaux pour l'Evangile aucun fruit temporel, ce discours ne pouvoit estre suspect en luy d'aucun dessein charnel. Ainsi ce droit des serviteurs de Dieua éte de tout point établi, & par l'enseignement expres de S. Paul, qui n'en usoit point, & par l'usage des autres Apôtres qui

Chap. Y.

n'en ont rien laisse par écrit. La parole de l'un, & la pratique des autres, en one confirme la loy dans l'Eglise, & pleinement montrè que les troupeaux doivent cet honneur a leurs Pasteurs, & que les Pasteurs peuvent le recevoir de leurs troupeaux en bonne conseience. Au reste ce discours vient a propos du fujet que traittoit l'Apôtre. Caril recommandoir a Timothée le soin des veuves employées au service de l'Eglise; luy ordonnant expressément de les honorer; En ayant dit ce qu'il jugeoft necessaire pour bien regler la conduite de son disciple a cet égard, il passe maintenant a un autre ordre de perfonnes, a qui il faut aussi rendre cet honneur de reconnoissance. Cet ordre est celuy des Pasteurs, & des Surintendans de chaque troupeau. Car si les veuves, ou Diaconisses meritoient d'estre ainst honorées pour ces petits services, qu'elles rendoient a l'Eglise par le soin qu'elles avoyent de ses malades, & infirmes; de combien plus d'honneur sont dignes les ministres de lesus Christ, qui veillent sur le troupeau tout entier? & qui rendenta tous les fideles

Sur l'Epitre I. a Timothée. deles fains, & malades, forts & foibles, Chap. hommes & femmes, les fervices les V. plus importans a leur edification, a leur consolation, & a leur salut? C'est là l'ordre & la suite du discours de S. Paul; & c'est ainsi qu'il faut entendre les paroles qu'il adjouste icy, apres avoir achevè le traite des veuves; Que les Anciens (dit-il) qui president deuëment soyent reputes dignes de double honneur ; principalement ceux qui travaillent a la parole, & a l'endoctrinement. Il veut qu'en reconnoissance de leur travail on leur rende double honneur; comme a des personnes qui en sont veritablement dignes. Puis il fonde cette loy, en allegant la raison de l'Ecriture, selon son stile ordinaire de prouver, ou de confirmer, & éclaircir tout ce qu'il met en avant, par l'autorité des oracles de Dieu; Car (ditil) l'Ecriture dit, Tu n'emmuseleras point le bænf, qui foule le grain & l'ouvrier est digne de son salaire. Ainsi pour vous donner l'exposition entiere de ces paroles, nous aurons deux points a traitter en cette action,s'il plaist au Seigneur; le premier l'ordre que l'Apôtre donne d'honorer au double les anciens, qui president en l'Eglise

ligitized by Google

Chap.

l'Eglise & principalement ceux, qui travaillent a la predication. Le second, la raison, qu'il met en avant pour sonder cet ordre, prise de l'ancienne loy, qui defend d'emmuseler le beuf qui foule le grain. Quant au premier point, Saint Paul nous commande de rendre double honneur en general a tous les anciens, qui president bien & deuëment dans les troupeaux du Seigneur; mais particulierement, & principalement a ceux, qui travaillent a la parole, es a l'endoctrinement. Il est vray que le mot icy employe par l'Apôtre, & que nous avons traduit les anciens, se rapporte souvent a l'âge, signifiant simplement des hommes parvenus a la vieillesse; & j'avouë, que la loy de Dieu, & celle de la nature mesme nous oblige a porter de l'honneur & du respect a toutes les personnes de cet âge là. Mais il est pourrant evident, que ce n'est pas ainsi que l'entend l'Apôtre en ce lieu; parce qu'il parle non simplement des Anciens, mais des Anciens, qui president, c'est adire qui ont le soin & la conduite de l'Eglise; signe évident, que le nom d'Anciens, fignifie icy non l'age, mais

mais la charge, & le ministere de ceux, Chap. dont il parle. Car c'est chose commune & familiere a ces Ecrivains facrés de prendre le mot d'Ancien, ou de Prestre, (car c'est tout un) pour dire celuy, qui exerce le faint ministère dans l'Eglise Chrétienne; Vous l'avés si souvent oui remarquer, que je m'asseure, qu'il n'y a personne entre vous, qui l'ignore. L'Apôtre veut donc, que ces Anciens ou Hebr. 3. Conducteurs de l'Eglise soyent reputez di-3. gnes, de double honneur. Il n'entend pas, que l'on ayt seulement cette opinion d'eux, croyant qu'ils meritent ce double honneur, sans le mettre au reste en devoir de leur en rendre aucune partie; Nullement; Mais il veut dire, qu'ils doiventrecevoir cet honneur là des fideles, & en jouir en effect; Tout de mesme, qu'ailleurs usant precisément du mesme mot, il dit que Iesus Christ nôtre Seigneur a étè reputé digne d'une plus grande gloire, que Moise; pour fignifier qu'il l'a receuë de Dieuen effet, & qu'il en a étè réellement honorè, & & non qu'il en ayt étè simplement estimè digne. Car encore que le mot de l'original * vienne d'un autre, qui si- àt.

Sermon XXXVII. Chap. gnific digne & qu'il veuille dire proprés ment estre repute ou estime digne d'une chose: Si est ce pourtant, qu'il se prend affes souvent dans le langage Grec, pour dire simplement l'avoir recent, en jouir, & la posseder; comme quand in ancien Theologien Grec † écrit, que dans le le Pere, le Fils & le Saint Esprit oni été la Tri-reputes dignes d'une seule & mesme Divi-nité at-nité; pour dire qu'ils l'ont & la posse-tribue a mité; pour dire qu'ils l'ont & la posse-Iustin dent; ainsi que l'a remarque un savant homme, * ecrivant sur ce passage de S. Ham- Paul. Sous le nom de l'honneur, que Mon l'Apôtre veut, que l'on rende aux Conducteurs de l'Église, est comprise non seulement la reverence; mais aussi une honneste reconnoissance de leurs peines, en leur fournissant ce qui est necessaire a l'entretien de leur personne

l'Ecriture deprendte le mot d'honneur, & d'honorer en ce sens, & la dispute du Seigneur dans le quinziesme chapitre de S. Mathieu, contre la fausse tradition des Juiss, presuppose clairement que c'est ainsi qu'il faut entendre cinquiesme article de la loy, Honoreter pere de ta mere. Et en esset les Juiss enfeignent

& de leur famille. Car c'est le stile de

sur l'Epitre I. a Timothée.

and the state of
seignent eux mesmes, que ces paroles Chap. obligent les enfans, non seulement a respecter ceux qui les ont mis au monde, mais aussi a leur fournir le manger, leboire, & le vestement avecque les autres necessitez, & commodites de la vie. Moise fait aussi parler Balac en la mesme sorte, quand il dit a Balaam; I'avois dit, que je te ferois beaucoup d'honneur (c'est a dire que je te donnerois une grande & magnifique reconnoiffance) Mais voicy l'Eternel t'a engarde d'estre honore; Il n'a pas permis, que tu receusses le bien, que je te voulois faire. Et c'est encore ainsi, qu'il faut expliquer ce que Manoè dit de l'honneur; qu'il vouloit faire a l'Ange, qui luy predit la naissance de Samson. Il entendoit par là un present, qu'il pretendoit luy faire en reconnoissance de la bonne nouvelle qu'il luy avoit apportée; croyant que ce fust simplement un Prophete, & non un Ange. Et pour vous le dire en passant, c'est en ce mesme sens, que le Seigneur employe ce mot en S. Ican, quand il dit, que si quelqu'un le sert, Ican 12 sonPere l'honorera; pour dire qu'il le reconnoistra de ses services, & luy en rendra

Digitized by Google

544 Sermon XXXVII.

chap. rendra un honorable, & magnifique falaire. C'est aussi en la mesme sorte, que l'Apôtre entendoit cette parole au commencement de ce chapitre, où il 1. Tim, commandoit a Timothée d'honorer les veuves, qui (ont vrayement veuves, comme nous l'avons expliquè en son lieu. Et qu'il le faille aussi prendre en ce sens dans nôtre texte, les paroles suivantes le montrent clairement & necessairement, quand apres avoir dit que les anciens doivent avoir double honneur, il ajoûte pour le prouver, Carl Ecriture dit, Tu n'emmuseleras point le bœuf, qui foule le grain. Or cette Ecriture induit qu'il faut non simplement respecter les. ministres de Dieu, travaillans a nôtre falut; mais les nourrir, & entretenir honnestement. C'est donc sans doubte ce qu'entend l'Apôtre, par l'honneur qu'il nous oblige de leur rendre; puis que cest precisement ce qu'il conclut de cette Ecriture. Il y en a qui y rapportent aussi ce qu'il dit, que les serviteur de Dieu doivent avoir double honneur; c'est a diretant celuy du respect, que celuy de l'entretien, l'honneur de la dignité, & celuy de la nourriture. D'autres

D'autres veulent qu'en parlant ainsi il Chap. regarde la subvention, qu'il a assignée aux veuves, ou Diaconisses; comme s'il disoit qu'il en est deu le double aux Conducteurs de l'Eglise. En effet il est constant, que dans les premiers siecles du Christianisme c'étoit la coustume de diviser les offrandes, que faisoient les fideles en certaines portions, les unes pour les veuves, les autres pour les Prestres ou anciens, pour les Diacres, & pour les autres ministres; & que la portion des Prestres étoit double: D'où vient que l'autheur des Constitutions anciennes a la verite, mais fauf- confit. sement nommées Apostoliques, ordon- Apost. t. ne expressément, que dans les distribu-2.c.28. tions, qui se faisoient dans les Agapes, ou festins Ecclesiastiques, l'on separe une double portion pour les Prestres, parce (ditil) qu'ils travaillent a la parole de l'enseignement. Peut estre que le meilleur est d'entendre simplement un double honneur, pour dire une reconnoissance liberale & abondante ; selon le stile de l'Ecriture, qui employe souvent le mot de double pour signifier beaucoup; non pour marquer precisément la quantité II. Volume

Chap. ou la mesure d'une chose, mais sour exprimer indefiniment, qu'elle est grande; comme quand les Prophetes

dusent en divers lieux, que Dieu rendra 16.6 les pechés au double; & qu'il froisse les méchans de double froissure. Mais remarquez bien je vous prie, que l'Apôtre ne nous recommande icy, que les vrays serviteurs de Dieu, les anciens (dit-il) qui president bien & deuëment; C'est a dire qui s'acquittent fidelement de leur charge, veillans diligemment fur l'heris tage du Seigneur, gouvernans, & conduisans son troupeau selon sa volonte. S'il s'en treuve, qui negligeant leur devoir, s'amusent a toute autre chose; ils auront beau se vanter de leur degrè, & des noms qu'on leur donne dans le monde, l'Eglise ne leur doit rien. Elle doit son honneur au travail, & non au tître; a l'œuvre, & non a la mitre; au corps & a la veritè, non au masque & al'apparence du ministere Evangelique. Que les anciens (dit l'Apôtre) qui president deuement, soyenthonorez de double honneur. Il n'ordonne rien aux autres, qui sont au milieu des Eglises, comme des troncs, ou des statues inanimécs;

sur l'Epitre I. a Timothée. mées; sans avoir aucun soin de leur chi charge; sans en faire nulle fonction; ny V. a ceux non plus, qui president, mais mal; travaillans & tyrannisans le peuple de Dieu a leur fantaisse, au lieu de le conduire selon ses loix; qui écorchent & déchirent ses ouailles, au lieu de les paistre & de les conserver cherement. Pleust a Dieu que jamais l'Eglise n'eust rendu nul honneur a ces mauvais conducteurs! Elle les a élevès & engraissez a sa ruine. Car enrichis de ses biens, & enorgueillis de ses descrences; ils ont change ses presens en des instrumens de tyrannie; & en abusant contr-elle mesme, ils l'ont enfin reduite en une deplorable servitude. C'est le juste salaire qu'elle a receu de son erreut; d'avoir si peu apporte de soin a discerner les bons, & les mauvais conducteurs; ceux qui sont dignes d'honneur d'avec ceux qui ne meritent que du mépris, selon la sentence de nôtre Seigneur, que le sel qui a perdu sa saveur, Mait. n'est bon qu'a estre jette dehors, & a estre s. 43. foule des hommes. Mais entre tous les anciens qui president bien & deuëment, & qui sont dignes d'une double portion,

Chap. portion, l'Apôtre recommande particulierement ceux, qui travaillent a la predication; Que les anciens qui president bien soyent reputez dignes de double honneur, principalement ceux (dit-il) qui travaillent en la parole & en l'endoctrinement. Par la parole, il entend l'Evangile a son ordinaire, & par l'endoctrinement la fonction d'instruire & d'enseigner de vive voix. Il ne fignifie donc pas deux choses differentes, mais une seule; la parole & l'endoctrinement. Car la parole affavoir celle de Dieu, son Evangile est precisément la doctrine, que les bons Pasteurs, & docteurs de l'Eglise enseignent, en la preschant & annonçant de vive voix. Ainsi il presere les docteurs ou predicateurs, ceux qui travaillent a annoncer l'Evangile, a l'expliquer aux hommes, & a le detailler droitement, & a l'expliquer a chacun selon son besoin, il les presere dis-je a tous les autres ministres du Seigneur, qui travaillent en sa maison. C'est a ceux là, qu'il ordonne principalement le double honneur. Et certes il a bien raison. Car si vous considerez la chose en elle mesme, qu'y a-t-il, ou de plus grand

sur l'Epitre I. a Timothée. grand & de plus excellent en soy, ou de chap. plus necessaire, & de plus utile aux hommes, que cette œuvre de la predication de la parole. C'est par là, que la verite divine est semée dans nos esprits; C'est ce qui chasse l'erreur & l'ignorance de nos entendemens; C'est ce qui les revest de la connoissance & de la Sapience Celeste; C'est ce qui nous change le cœur, & qui nous donne la foy; & qui de la puissance des tenebres, & de la mort nous amene dans lebien-heureux Royaume de Iesus Christ. C'est ce qui purifie nos meurs, & qui modere & regle nos pafsions; qui allume en nous le saint & salutaire feu de l'amour de Dieu & du prochain; qui addoucit nos ennuis, & console nos déplaisirs; qui nous forme a la patience; & nous fortifie contre les tentations, & nous arme contre tous les traits de l'ennemy. En un mot c'est de ce saint & benit travail, que depend l'instruction de l'ignorant, la conversion de l'infidele, l'amandement du pecheur, la perseverance du fidele, & le salut de tous. Ce travail a encore cecy d'admirable, qu'au lieu que les autres fonctions

Chap.

fonctions du ministere ne profitent, qu'a peu de personnes a la fois, la predicarion edifie en un seul & mesme moment les ames de tout un grand peuple, leur portant a chacune les remedes de leurs maux, & en guerissant un grand nombre tout ensemble. Mais si vous avez égard aux preparatifs & aux suittes de cette œuvre; il est clair, qu'en tout le ministere sacrè il n'y a rien de plus difficile, ny de plus penible, que la predication. Quels efforts d'esprit, quelle ardeur, & quelle constance dans la meditation, quelle affiduite dans l'étude, quel attachement de pensées ne faut-il point y apporter pour y renissir ? quel travail a bien concevoir les choses divines, a entrer dans l'intention de l'Esprit Saint, qui nous les a baillées? Quelle peine a les exprimer nettement & clairement ? & 2 ménager tellement sa langue, qu'il n'en forte rien, qui ne soit & grave, & facile, & egalement eloignè de la bassesse & de l'enfleure du siecle? Que diray-je de la disposition & de l'ordre? de la memoire & de l'action ? Ajoûtez encore a tout cela le degoust des esprits,

prits, qui nous écoutent, & les juge- chap. mens qu'ils en font, le plus souvent divers & bizarres, selon le caprice de chacun; & l'etrange difficulte, qu'il y a de pouvoir contenter tant de personnes differentes. Quel courage & quelle force de cœur ne faut-il point pour ne se pas rebuter d'une entreprise si hardie? & pour y perseverer constammenta la gloire du Seigneur Iesus, & au bien de son peuple, sans avoir égard ni a la peine & a la difficulté d'une chose si grande, ny aux opinions des hommes ? Ce sont les raisons, qui ont meu l'Apôtre a ordonner, que de tous les ouvriers du Seigneur, on considere principalement ceux qui travaillent en la parole & en l'endoctrinement. Mais il s'eleve icy une difficultè, qui a bien donne de l'exercice a la plus grand' part des interpretes modernes. Car quand l'Apôtre ordonne, qu'entre tous les Prestres ou Anciens, qui president bien & deuëment, on honore principalement ceux, qui travaillent a la predication de la parole, il semble qu'il nous donne a entendre, qu'il y avoit de son temps deux fortes

Chap.

sortes de Prestres, ou d'Anciens dans l'Eglise; affavoir les uns, qui presidoyent seulement; & les autres, qui outre l'intendance qu'ils avoyent sur le troupeau en commun avecque les premiers, travailloyent encore d'abondant a l'enseignement & a la parole, parlant publiquement au peuple, & l'instruisant en la piete. Or il semble difficile de croire, qu'il y air eu alors des anciens, ou prestres de la premiere sorte entre les Chrétiens, qui eussent l'honneur du presbytere pour gouverner simplement, fans prescher, ny enseigner le peuple. Car pour laisser là plusieurs autres choses, que l'on allegue au contraire, Saint Paul requiert expressément entre les autres conditions necessaires a un Eves-Tim. que, qu'il soit propre a enseigner; & il est 2. & clair, & reconnu par la plus grand' part des Hierarchiques mesmes, que dans le stile de l'Apôtre l'Evesque & le Frestre fignifie une seule & mesme charge; si bien qu'il semble que par l'ordre de Saint Paul tout Prestre, ou Ancien enscignoit; n'y ayant nulle raison de demander, qu'il en eust la capacité, si ce n'estoit pour l'exercer. Pour resoudre cette dif-

ficultè

fur l'Epitre I. à Timothèe. Aculte, quelques uns ont dit, que par les Chap. Prestres ou anciens presidens en l'Eglise, V. if faut icy entendre generalement tous Bilfon les ministres de l'Eglise, tant les Diacres, que les Pasteurs; étant évident, qu'encore que les Diacres ne travaillassent pas a la parole, & a l'endoctrinement, ils avoyent neantmoins quelque part au gouvernement de l'Eglise. Mais cette exposition est violente, & insupportable, ne se treuvant nul lieu. dans le nouveau Testament, où le nom de Prestre, ou d'ancien soit employè en ce sens, pour signifier le diaconat; & on mettra une terrible confusion dans les choses, si on se donne une fois la licence de messer & de brouiller ainsi leurs noms. Ioint que le double honneur, que l'Apôtre ordonne a tous ces anciens, qui president bien & deuëment, n'étoit ny deu, ny donné aux Diacres; si bien qu'il n'est pas possible que l'Apôtre les ayt icy entendus, l'autre défaite ne semble pas meilleure, de ceux qui font force sur le mot que nous avons traduit travailler, & disent que la parole de l'original * signifie travailler non vaillesimplement, mais extremement &"5. jusques

Chap jusques a la lassitude; pretendans en -y. suite, que l'Apôtre prefere icy, non ceux qui travailloient en la parole, a ceux qui n'y travailloyont point; mais ceux qui y travailloyent beaucoup, a ceux qui y travailloient moins. L'est comme vous voyez, une petite chicane fodée fur une vaine subtilité de Grammaire, étant clair que le mot de l'original se prend a toute heure dans l'Ecriture, pour dire simplement travaillerscomme, pour vous le faire voir par un exemple, quand le Seigneur employe ce mot dans l'Evangile, & dit que les lys des champs ne filent, ni ne trawaillent, veut-il seulement nier que ces fleurs ne travaillent pas beaucoup? Suppose-t-il qu'elles travaillent bien a la veritè, mais non jusques a la lassitude? Voyez Arriere de nous une pensée si badine. Jean 4. Mais qui ne voit, qu'il veut dire sim-16.6.12.plement, que les lys ne travaillent point du tout-& ne se donnent aucune pei-Epb. 4 ne. Laissons donc là les subtilités, & di-

ne. Laissons donc là les subtilités, & difons qu'en ce lieu travailler en la parole, c'est prescher la parole; & n'y travailler pas, c'est ne la prescher point. Si je confesse, que ce travail est grand; c'est la chose

sur l'Epitre I. a Timothée. chose mesine, qui me l'apprend; ce n'est Chap. pas le mot, dont use l'Apôtre, qui l'induit; & si quelcun, en usant avoit dit dans le langage des Grecs,qu'ilne travaille point en la parole, ny en la predication, il n'y auroit personne qui n'entendist par ces paroles, que cet homme ne vaque point a la predication; que ce n'est pas son exercice, ny son occupation. Mais quelques uns de la commu-Estim nion Romaine rapportent cette parole de S. Paul a cette sorte de Prestres, dont ils ont un grand nombre dans leur Eglise, qui laissant là tout a fait le soin & l'exercice de la predication, ne s'occupent qu'a chanter la Messe, & a administrer les Sacremens,& pretendent qu'il y en avoit des-ja de semblables dez le tomps des Apôtres. Mais outre, ' que cela ne paroist point par les livres ni du nouveau Testament, ni de l'Eglise des trois premiers siecles, il est évident, que ce n'est pas de ces Prestres là, que l'Apôtre parle en ce lieu. Car premierement ceux dont il parle, president deuement, c'est a dire qu'ils gouvernent un troupeau; au lieu que la pluspart de ces Prestres Romains bien loin d'avoir aucune

Chap.

aucune part dans l'intendance & administration de l'Eglise, n'ont pas mesme aucun certain troupeau fixe & arrestè, errant çà & là, & ne se messant d'autre chose, que de dire leur messe, & de conferer quelques uns de leurs sacremens. De plus l'Apôtre donne a ces anciens, dont il parle, une portion d'honneur & de reconnoissance mesme, qu'a ceux qui travaillent en la parole, c'est a dire les Evesques, comme ces Messieurs l'enrendent; aulieu que leurs simples Prestres demeurent insiniment au dessous & des honneurs & des revenus des Evesques. Ils auroyent eu plus de couleur de meure icy en avant plusieurs de leurs Curez, & de leurs Evesques, & leurs plus eminens Prelats, comme les Archevesques, les Patriarches, les Cardinaux, & sur cout le Pape, qui se contentans de presider, ou pour mieux dire de dominer sur les troupeaux de Christ, ont presque tous entierement renonce au travail de la parole & de l'endostrinement. Mais il n'y a pas moyen de faire entrer ceux-cy dans le comte de S. Paul, non plus que les autres : parce que l'Apôtre n'egale pas

sur l'Epitre 1. a Timothée.

SS7 c les ci

pas seulement ; il prefere mesme les Chas. ministres travaillans en la parole & en l'enseignement a ces Prelats muets; tout au contraire de ceux de Rome, qui les elevent au dessus de tous les autres,& méprisent la predication, comme une fonction trop basse pour leur grandeur; Si bien que l'Apôtre pour ajuster sa doctrine a leur pratique, au lieu de parler comme il fait, eust deu dire tout au contraire; Que les Prestres, qui president deuëment soyent dignes de double honneur; & principalement ceux què sans s'occuper a la parole & a l'endoctrinement, en laissant tout le travail a leurs inferieurs, ne se meslent quant a eux, que du principal seulement, c'est a dire de presider & de gouverner, de commander & de donner des loix au monde. Que dirons-nous donc enfin de ces paroles de l'Apôtre? Chers Freres, nous les traitterons avecque la reverence, qui leur est deue, & fans les gesner pour leur faire dire ce que defire nôtre passion, nous recevrons avec humilité ce qu'elles disent clairement; assavoir qu'en ces premiers temps il y avoit en effet dans la compagnie des conducteurs des Eglises, deux

deux sortes d'ouvriers; les uns qui travailloyent a la predication de la parole, & au gouvernement du croupeau rout ensemble; & les autres, qui ayant part dans le gouvernement, & comme il y a de l'apparênce dans les aurres fonctions du ministere sacrè, étoyent déchargez du travail de la predications foit pource qu'ils n'en eussent pas receu le talent, soit que pour n'avoir pas cultive de bonne heure les graces, que Dieu leur avoit données, ils ne s'en fusfent pas rendus capables. Quiconque lira ce texte sans passion & sans prejuge, avouëra que l'Apôtre y pose evidemment cela. Mais il veut ailleurs qu'un homme pour estre Prestre vou Evesque soit propre a enseigner. Ie l'avouë; & je ne doubte pas que son defsein & son desir ne fust, que rous les ferviteurs de Dieu en fussent capables; comme de la plus utile fonction du S. ministere, & a laquelle il donne icy mesme le principal rang; Et c'est pourquoy il ordonne, que l'on recherche foigneulement cette capacité en ceux, que l'on veut récevoir en la charge. Mais cela n'empesche pas, que s'il se treuvoit

sur l'Epitre I. a Timothée. treuvoit des personnes douées de tou- Chap. tes les autres bonnes & louables quali- v. tez necessaires au ministere, & a qui il ne manquast, que le don de la parole; on ne peust aussi les y recevoir pour ne pas priver l'Eglise du fruit de leurs autres graces, sous ombre d'un seul defaut innocent, & qui ne pouvoit leur estre imputé a crime. La predication est le principal du ministere; Ouy; mais ce n'est pourtant pas le tout. L'addresse de la conduite, la sagesse & la prudence pour le gouvernement en font aussi une bonne partie. Certainement les charges doivent estre reglées parles dons. Nul ne les ayant tous, de là est venue necessairement la diversité des charges. D'une mesme charge il y a des fonctions si differentes, que qui sera capable de l'une ne le sera pas quelquefois de l'autre. En cela il faut s'accommoder a la dispensation de Dieu, & ne laisser, que le moins que l'on pourra de ses dons inutiles & sans employ. Or & l'experience nous montere, 12. 18.

& l'Apôtre nous enseigne expressément ailleurs, que le gouvernement, & Rom. 12 la conduite, & l'addresse de presider est 8.

un

Chap: V.

un don particulier de Dieu; c'est a dise tel,qu'un homme peut le posseder sans avoir les autres; sans la grace de la prodication par exemple. C'est ce qui sit a mon avis admettre ceux, qui avoyent le premier de ces dons sans le second, en l'honneur de cette charge, pour ayder leurs collegues travaillans a la parole, dans la conduite du troupeau; d'autant plus, que dans ces commencemens du Christianisme, ils ne treuvoyent pas fans doute le nombre d'ouvriers, qui leur étoit necessaire pottr l'abondance de la moisson, qui se presentoir a eux. A la verise il n'est pas eroyable; qu'ils soussifient qu'aucune Eglise fust destituée de la principale fonction du ministere, qui est la predication & l'enseignement; Mais étant une fois pourveuë de cotte partie par la vocation d'une, ou de plusieurs personnes capables de travailler a la predication, il semble qu'il étoit de la prudence de leur joindre des colle-gues, qui bien que denuès de la parole, peussent les soulager & agir dans le reste de la conduite, plustos que de les laisser accabler sous le faix de toute l'Eglise.

sur l'Epitre I. a Timothée. l'Eglise. C'est donc a mon avis ce que chip. l'Apôtre nous montre icy s'estre fait V. dés le commencement de l'Eglise. Il est vray qu'aujourd'huy les Anciens de nos Eglises (comme nous les appellons communément) ont quelque chôse de semblable; presidans aussi dans nos troupeaux, & ayant part en l'administration de la discipline, & dans la conduite & dans le gouvernement de l'Eglise, sans neantmoins travailler a la parole & a l'endoctrinement; qui est proprement la fonction de nos Pasteurs; Et cela pout le dire en passant, ne doit pas sembler, ny n'est en esfet plus étrange, que la difference, qui paroist mesme a cet égard entre les Prestres ou Anciens dont parle S. Paul en ce lieu. Mais il me semble pourtant, que l'on ne peut nier que nos anciens ne different en quelque chose de ceux, qu'entend icy l'Apôtre. Car l'Apôtre assigne expressément a ceux dont il parle, le double

honneur c'est a dire & le respect, & l'entretien deu au sacrè ministere, au lieu que nos Anciens ne touchent riendes deniers de l'Eglise; & il y a fort peu d'apparence, que S. Paul eust égalè les

II. Volume nn fiens

Chap.

siens aux predicateurs a cet egard, s'ils eussent étè en tout & par tout mesmes, que sont aujourdhuy les nôtres. Ie ne sçay pas encore s'il seroit bien aisè de montrer, que ceux qu'entend icy l'Apôtre ou ne donnassent pas l'imposition des mains avecque leurs collegues, ou ne la receussent point euxmesmes a leur ordination; veu que S. Paul semble donner ce droit a tous ceux qu'il reconnoist pour membres du Presbytere, dont il parle, quand il dit ailleurs, que Timothée avoit receu 1. Tim. le don, qui étoit en luy, par l'imposition des mains de la compagnie des Anciens. Mais c'est assés pour l'éclaircissement du sens de l'Apôtre touchons maintenant en peu de mots la raison, qu'il allegue de ce double honneur, qu'il a or-

commun, & principalement a ceux d'entr'eux qui travaillent en la parole. Deuter. Car (dit-il) l'Ecriture dit, Tu n'emmuse-

leras point le bœuf, qui foule le grain; Ce passage est tire du Deuteronome, où nous le lisons encore aujourdhuy en autant de mots. Pour en bien entendre la lettre, il faut savoir, qu'au lieu que

donne, a tous les Prestres, ou Anciens en

nous

sur l'Epitre I. a Timothée. nous battons communément le bled chip. dans l'aire avec des fleaux pour en tirer le grain, c'étoit anciennement & t'est encore aujourd'huy la coûtume en Orient, & en quelques autres pays, de le faire fouler par des bœufs qui marchant fur les gerbes en font sortir le froment. Les personnes avares se servant de ces pauvres animaux a cet usage, leur lioyent la bouche avec un chevestre, ou une museliere, pour les empescher de manger du bled, qu'ils fouloyent. Le Legislateur defend donc cette rigueur aux Ifraëlites; leur ordonnant expressément de ne point emmuseler le bœuf, qui foule leur grain; mais de luy laisser la liberte de manger des espics, qu'il fouloit; comme pour le payer du service, qu'il leur rendoir. C'est là l'écorce & la lettre de cette Loy. Mais l'Apôtre l'eleve en un sens bien plus noble, & plus digne de la sagesse de son autheur. Il veur donc que sous cette Image, Dieu nous ayt recommandè la reconnoissance de ceux, qui nous rendent quelque bon & utile service & particulierement de ne pas refuser

la nourriture a ceux, qui travaillent a

n n

Digitized by Google

nous procurer & preparer la nôtre. Car (dit l'Apôtre dans un autre lieu, où il employe cette figure Mosaïque 1. Cor. mesme dessein) Dieu a-t-il soin des beufs? Est-ce pour leur conservation, ou pour 9. To. leur commodité qu'il a donne ses loix a Moise? Ne dit-il pas tout a fait ces choses pour nous? Certainement elles sont écrites pour nous. Car celuy qui laboure doit labourer sons esperance, & celuy qui foule le bled sous esperance d'en estre participant. Les Maistres des Juis sont eux mesmes Mo fes d'accord de ce principe, que prendicy l'Apôtre, que ce n'est pas pour les ani-More Nev. Part. 1. maux, mais pour nous, que la Loy de 17. P. Dieu nous les recommande quelque-383. fois, pour nous détourner par ce moyen de toute cruaute, & former nos sens a l'équite & a la clemence envers nos prochains. Selon cette raisonnable maxime, il ne faut pas penser, que la reconnoissance dont il nous est commandè d'user envers le bouf, qui foule le

> voulu par cet essay nous éloigner de toute

grain de nôtre aire, nous ayt étè prescrite en la Loy pour le bien de cet animal. Sans doute ce divin Legislateur a pensè a nous, & non aux bœufs; Il a

toute ingratitude, & former nos ames Chap. a une exacte & liberale reconnoissan- V. ce envers tous ceux, qui nous ont obligez, quand mesmes ils n'auroyent ni le sens, ny le moyen de se vanger de l'injure, que nous leur ferions, en leur retenant & ravissant, ce que nous leur devons. Mais cette Ecriture entre toutes les reconnoissances nous oblige particulierement a celle, que nous devons aux personnes, qui servent a nôtre nourriture. Car le bœuf comme vous sçavez, est celuy de tous les animaux, qui travaille le plus pour cela. C'est luy, qui ouvre la terre dés le commencement pour y mettre les semences de nôtre pain, afin qu'il s'y forme. C'est luy encore qui de ces espics, où la nature l'avoit enveloppe, le tire en foulant nos aires, afin que nous puissions en manger plus commodément. Iugez si le Seigneur en vous defendant de refuser a ce pauvre animal apres ces services là, les choses necessaires a sa nourriture, il ne vous commande pas beaucoup plustost de reconnoistre ceux, qui servent a la vôtre, & s'il ne vous oblige pas d'entretenir liberalement

Chap.

ment ceux, qui travaillent pour la conservation de vôtre vie? Or vous n'ignorés pas, que c'est là tout le dessein, & l'employ des serviteurs de Dieu. Ils ne travaillent, que pour semer le froment du Ciel dans vos cœurs, & pour vous donner & conserver la vie; mais une vie heureuse & glorieuse. Cette Ecriture vous oblige donc a leur fournir liberalement dequoy se soûtenir, pendant qu'ils travaillent pour vous, & vous condanne de la derniere des ingratitudes, si vous refusez le pain & la vie de la terre a des personnes, qui consument tout leur temps à vous preparer & procurer le pain & la vie du Ciel. Car (comme S. Paul conclud ce raisonnement) S'ils vous ont seme les choses spirituelles, est-ce une si grand mer-veille, qu'ils recueillent les vôtres charnelles? C'est ainsi que l'Apôtre a admirablement employé a son dessein cette an-

10.7. po

ment employe a son dessein cette ancienne Loy de Moise, Tu n'emmuseleras point le bœuf qui foule le grain. Ce qu'il ajoûte, Et l'ouvrier est digne de son salaire, est une parole, qui étoit commune entre les Ebreux, d'où nôrre Seigneur l'avoit aussi prise & employée sur ce mest-me sujet,

Remarqués y premierement les sub-

Chap.

oblige l'Eglise. Il veut premierement qu'elle entrétienne les pauvres veuves; & four leur nom il comprend sans doute par mesme raison toutes les autres personnes necessiteuses; Il veut en deuxiesme lieu qu'elle reconnoisse honorablement les Evesques, ou anciens,& tous ceux qui servent legitimement a l'œuvre de l'Evangile. C'est là le roole Apostolique des personnes, que l'Eglise doit secourir de ses deniers. Il n'y employe que ces deux ordres. Que les Moynes songent donc en quelle conscience ils possedent une si riche partie de ses aumônes,& de quel droir ils luy tirent encore tous les jours tant de biens des mains par dons & par legs,& par tant d'autres voyes, jusques a n'avoir point de honte de se servir en cette queste de la mendicité mesme, le dernier, & le plus indigne de tous les moyens, où l'extresme necessité reduit les hommes. Puis que S. Paul ne leur ordonnoit rien, certainement l'Eglise ne leur devoit rien. Ce n'est donc pas un bien legitime, qu'ils possedent. C'est le butin de leur avarice; ce sont les dépouilles des vrays pauvres, les presens

de l'ignorance & de l'erreur. Car les Chap. Moynes ne sont veritablement ni pauvres, ni officiers de Iesus Christ; La Moynerie n'ayant rien de commun avecque le sacrè ministère de l'Eglise. Considerez en suite, que l'Apôtre dans le second ordre de ceux qui devoyent recevoir subvention de l'Eglise, ne parle ni de Pape, ni de Cardinaux, ni de Patriarches, ni d'Archevesques. Il n'y nomme que les Prestres, ou Anciens. Ce n'est donc pas de l'ordre de l'Apôtre, que ces Messieurs ont receu ces richesses immenses, qui les ont élevès si haut. Mais quant a la subvention mesme, legitimement deuë aux vrays ministres de lesus Christ, voyés, je vous prie, a quoy la reduit cet homme de Dieu. Il leur ordonne non des Baronnies, des Duchez, des Comtez, & des Pairries: non des Palais & des maisons superbes, non des siefs & de grands fonds & de riches heritages; mais un double honneur; c'est a dire deux portions d'une contribution mediocre, que faisoyent les fideles, le dimanche de chaque semaine, & comme le mésme Apôtre le regle dans un autre lieu, autant

Chap.

autant qu'il leur en falloit pour les nourrir & les vestir honnestement. Ce Ce sont les fonds, & les terres, les grand's maisons & les grads domaines, qui ont tout perdu. Vne aveugle devotion a mis ces grandeurs dans l'Eglise; & ces grandeurs y ont ruine la piete,& la modestie, & la verité. Cet exces exorbitant de reconnoissances a fait deux grands & irreparables maux; Il a d'un côte jette les Prelats dans la licence, & dans la securité, & de l'autre il a fait perdre a la plus grand' part des Chrestiens l'exercice d'un devoir necessaire, c'est assavoir de la subvention qu'ils doivent a leurs Pasteurs. Car ils fe contentent ou pour mieux dire, ils se plaignent (& ont raison) que leurs Peres ne leur en ont, que trop donnè, au lieu que l'Apôtre entend, que les sideles facent part de leurs biens a ceux, qui les instruisent, & qu'ils honorent de leur reconnoissance ceux, qui president sur eux & qui travaillent a les enseigner; & non qu'ils fondent des Eveschés, des Abbayes & des Prieurés pour ceux, qui viendront apres eux,& qu'ils ne verront jamais. Benit soit fur l'Epitre I. a Timothée. , Mes Freres, qui a ramer

Dieu, Mes Freres, qui a ramene l'an-chap. cienne frugalité dans nos Eglises; & qui y a rétabli l'ordre Apostolique, qui nourrissoit les ministres de Dieu du fruit de leur travail. S'il y a des troupeaux qui pechent dans le defaut, le vôtre par la grace du Seigneur, est exempt de ce blasme. Pleust à Dieu, qu'il s'acquittast aussi bien des autres parties de son devoir! Car l'honneur, que vous devez a vos Conducteurs n'est pas simplement de leur fournir dequoy vivre honestement, & sans incommodité au milieu de vous. C'est principalement de croire la parole de Dieu,qu'ils vous enseignent, & d'obeir a ses ordres, qu'ils vous exposent, & en un mot de faire ce qu'ils vous disent, & de vous abstenir de ce qu'ils vous defendent au nom de nôtre commun Seigneur. Le grand honneur & la grand' gloire d'vn Pasteur devant Dieu & devant les hommes c'est l'obeissance, l'innocence, la puretè, la vertu & la saintete de son troupeau. C'est là, Freres bien aimez, l'honneur que nous desirons principalement de vous, un honneur, qui ne sera pas moins salutaire pour

Char.

pour vous, que glorieux pour nous; que vous rrembliez a la voix de Dieu vôtre Souverain, qui par sa grace resonne vezitablement en cette chaire, & que vous conformiés vos mœurs a sa volontè qui vous y est fidelement declarée. Autrement si vous vivez au rebours de ce que vous enseignent vos Pasteurs, si vous faires ce qu'ils vous defendent,& cheminés dans les voyes, qu'ils décrient & condannent; comment peuton dire que vous les reputes dignes du double honneur, que l'Apôtre leur ordonne ? Qui ne voit, que c'est tout au contraire les mépriser, & les outrager, & condanner hautement leur doctrine? Temoignés leur, mes freres, par une conduite toute contraire, que vous en avez de bons & honorables sentimens. Faites le paroistre nommément dans l'occasion presente sur ce sujet, dont ils vous pressent & vous conjurent il y asi long temps, d'ôter du milieu de vous cette profane & mondaine passion des masques, & des danses ordinaires en cette saison. C'est une honreuse tache en vôtre troupeau, qui donne de la joye a Satan, & a vos ennemis,

sur l'Epitre 1. a Timothée. mis, de la douleur aux Anges & aux Chap. fideles; & une grand' confusion a vos conducteurs, qui voyent avec un extresme déplaisir les cœurs de quelques uns se durcir au grand scandale de chacun contre tant d'exhortations, qui leur ont étè addressées pour les retirer de ce desordre si indigne de nôtre profession. Est-il possible que vous vous imaginiès, que deux exercices, que le monde appelle luy mesme ses folies,ne choquent point la discipline celeste de la Maison de Iesus Christ? Pour les Masques, leur seule origine nous en devroit donner de l'horreur. Car d'où croyés-vous, qu'en soit venu l'usage? Les livres des anciens nous apprennent clairement, que le Diable en est l'autheur, que c'est l'une de ses vieilles institutions; l'une des abominations, qui se pratiquoyent a l'honneur des idoles Payennes. Et c'est sans doubte pour cela, que Dieu les bannit expressément du milieu de son peuple, y defendant tres-severement le déguisement qui s'y pratique; La femme (dit-il) ne portera point d'habillemens d'homme, & l'homme Deuter, ne vestira point d'habillement de femme,

Car

Sermon XXXVII.

Chap. Carquiconque fait telles choses est abominais tion a l'Eternel ton Dieu. Les anciens docteurs de l'Eglise Chrétienne fulminent tous dans leurs sermons, & dans leurs Conciles contre cet abus; le d'écontent company passent de l'idelettie & serient de l'idelettie & serien

criant comme un reste de l'idolatrie, & du Paganisme; comme une invention du Diable, qui deshonore Dieu en changeant la vraye & naïve forme de-

fon ouvrage; & n'est d'ailleurs qu'un exercice d'extravagance & de foliei

Le monde mesme en a eu honte quelsavaro quesois; & j'apprens, que l'an 1509. le traite Parlement desendit par arrest du 24.

les mas Decembre sur peine de prison, & deques p. punition par justice de faire, de ven-18. dre, ou de porter des masques; & que

la defense en sust encore reiterée cinq ans apres, & qu'en execution, trois personnes viles, surprises en masquant, furent sustigées au preau de la Conciergerie, & bannies pour quelque

temps. Quant a la danse, c'est une action si vaine, que les personnes les plus mondaines sont contraintes de

plus mondaines sont contraintes de reconnoistre, que sans l'accoutumance que l'on y a, elle nous paroistroit ridi-

que l'on y a, elle nous parolitroit ridicule & insupportable; & nous voyons sur l'Epitre I. a Timothée.

he jugement qu'en faisoyent les sages chap. des Payens mesmes par une parole, qui nous reste d'eux sur ce sujet, disant, que nul ne danse qu'apres avoir trop beu & trop mange. * l'en laisse là les mauvaises suittes, & les pieges que les demons y ten
faltat
dent a la modestie, & a la pudeur de la fobrius. jeunesse, & le feu deshonneste, que la veuë de ces mysteres de vanite allume souvent dans les cœurs de ceux & de celles qui les frequentent. Chrétiens, souvenés-vous, que cette Religion divine, a laquelle le Fils de Dieu vous a consacrés, vous promet des biens & des plaisirs spirituels, & celestes; qu'elle est aussi elle mesme toute spirituelle & celeste; qu'elle ne peut souffrir les vanités, ni les legeretés de la chair; & qu'elle ne reconnoist pour siens, que ceux qu'elle a retirés des convoitises, des voluptés & passe-temps de la terre; & qu'elle a formés a une gravitè, integritè, chastetè & modestie exemplaire. Si vous voulez parvenir a cette souveraine felicitè, qu'elle vous presente dans le royaume de Dieu ; cheminés dans la voye, qu'elle vous a marquée. Ne vous conformés point a ce present siecle;

576

separés vous de ses meurs, aussi bien, Chap. que de ses creances. Renoncés a ses vanitez, & a ses folies & a l'extravagance de ses divertissemens charnels. Que vos réjouissances soyent pures; qu'elles n'offensent les yeux, ni de Dieu, ni de ses serviteurs. Cherchés vôtre recreation dans la meditation de ses œuvres, dans la jouissance de sa grace, dans l'esperance de sa gloire, dans l'exercice de sa charite; employant au soulagement des pauvres ce que les mondains perdent & inutilement, & malheureusement dans les exces de leurs festins, ou dans la folie de leurs paffe-temps. Dieu vueille graver dans vos cœurs ce qu'il a mis dans nos bouches, & vous sanctifier tellement par son Esprit, que vous soyez desormais un peuple, vrayement digne de son Evangile; un peuple saint, & pur, & addonne a bonnes œuvres, & y perseverant constamment sans aucun scandale jusques a la journée de son Fils, a sa

SERMON

gloire & a vôtre salut. AMEN.



- SERMON TRENTE HVITIES ME. * * Pro-

I. Тімотн. Chap. V. v. 19. 20. 21.

nonc**è** a Charenton le 9.

Ne recoy point d'accusation contre un Mars Ancien, sinon sous deux ou trois tesmoins.

Repren publiquement ceux qui pechent; afin que les autres aussi en ayent crainte.

Iet adjure devant Dieu, & le Seigneur Iesus Christ, & les Anges eleus, que tu gardes ces choses, sans preserer l'un a l'autre, ne faisant rien en panchant d'un cote.

> HERS FRERES; La justice, qui juge droitement des causes & des affairés des hommes, est la colomne, non

feulement des Etats du monde, mais aussi de toutes les societez du genre humain. Car il n'est pas possible, qu'un corps subsiste heureusement, si cette vertu n'en gouverne les parties, distribuant a chacune ses charges, & ses employs, & en suite les legitimes chastimens de leurs fautes, & les reconnois-

II. Volume

o fances

578 Sermon XXXVIII.

Chap. fances raisonnables de leur innocence & de leur vertu, selon qu'elles s'acquittent bien ou mal de leur devoir. Cet ordre est donc aussi necessaire dans l'Eglise de lesus Christ, entant que c'est une societe, qui vit en la terre,y étant composée de divers membres, qui ont certains rapports les uns aux autres; les uns établis pour conduire, & pour enscigner, les autres pour suivre & pour apprendre, & tous pour obeir aux divines loix de leur souverain Seigneur. l'avoue que les conducteurs de l'Eglise n'ont a proprement parler ny sur leurs collegues, ny fur leurs troupeaux, aucune puissance de les contraindre, semblable a celle que les Princes ont fur leurs fujets, & moins encore a celle, que les maistres ont sur leurs esclaves.

Math. Vous savez (dit le Seigneur) que les 20.25 Princes des nations les maistrisent, & que

les grands usent d'autorité sur elles; mais il 2. Cor, n'en sera point ainsi entre vous. Leur char-

ge est un ministere; & non un Empire; Ils sont non les maistres, mais les serviteurs de leurs troupeaux pour l'amour de lesus. Mais tant y a que ce ministere leur donne le droit d'annon-

cer la volonte du Seigneur, & de rece-chap. voir en sa communion ceux, qui en sont dignes, & d'en exclurre ceux qui ne le sont pas, & de presser tous ceux de la famille par l'enseignement & par l'exhortation de faire leur devoir, en quoy l'on ne peut nier, qu'il ne paroisse une image, ou du moins une ombre de l'ordre,qui a lieu dans les états du monde. Mais comme dans les focietés humaines,il ny a pas seulement des regles & des loix pour les citoyens, & pour les sujets; Il y en a aussi pour les Magistrats, & qui importent d'autant plus, que c'est de la qualité de leur conduite que depend principalement le bien ou le mal de tout le corps, Ainsi l'Eglise ne veille pas seulement sur les meurs des ouailles, dont elle est composée; Elle considere aussi l'administration de ses Pasteurs, pour les tenir dans le devoir;& cela avec d'autant plus de soin, que plus leur fonction est importante a sa conservation. C'est le sujet, que traite Saint Paul dans le texte, que nous venons de vous lire. Dans le precedent, il recommandoit les serviteurs du Seigneur a leurs troupeaux, declarant qu'ils sont dignes

\$80

Chap.

dignes d'estre honores, & de recevoir un honneste entretien, afin de pouvoir se donner tout entiers au travail de l'Evangile, & aux autres fonctions de leur ministere, sans en estre detournez par le soin de leur famille. Cela s'entend comme vous vovez, des Pasteurs, qui font leur devoir, & qui meritent veritablement ce nom. Mais s'il en est autrement comme il n'y a rien de si bon & de si louable entre les hommes, que la corruption ne s'y mette souvent; si les Pasteurs oubliant la dignite & l'honneur de leurs charges, tombent en des fautes scandaleuses; s'ils font quelque tort a leurs ouailles; que fera-t-on dans une semblable rencontte?& quel remede apportera-t-on a ce dangereux desordre? C'est Mes Freres, ce que S. Paul regle proprement en ce lieu; conjurant Timothée de s'y conduire avec une justice tres-exacte; qui guidée par la seule raison des choses, & de la volonte de Dieu,sans prejuge & sans pasfion, sans faveur ny haine des personnes, louë ou blasme, chastie ou honore ceux qui le meritent. Premierement il ne veut pas, que l'on soit facile a admettro

mettre des plaintes contre un Pasteur, chip n'y que l'on le trouble, si la chose ne le v. requiert necessairement; Ne reçoy point (dit-il) d'accusation contre un ancien, sinon sous deux ou trois témoins. Cette equite observée, il veut que si l'accuse se trouve coupable, il ne soit nullement épargne; Pour ceux qui pechent (dit-il) repren les publiquement, afin que les autres aussi en ayent crainte. Et enfin sachant de quel poids & de quelle consequence est cet ordre dans l'Eglise, il conjure Timothée par tout ce qu'un fidele doit le plus reverer au monde, de le garder religieusement; Ie t'adjure devant Dieu (dit-il) & le Seigneur lesus Christ, & les Anges eleus, que tu gardes ces choses, sans preferer l'un a l'autre, ne faisant rien en panchant d'un côte. Ce sont les trois points, que nous traiterons en cette action, avecque la grace du Seigneur, Premierement la condition requise pour recevoir une accusation contre l'Ancien; Secondement la reprimende publique du coupable; & enfin l'adiuration de l'Apôtre pour l'exacte observation de cet ordre. Pour le premier de ces trois points, je presuppose,

V: que l'Ancien, dont il est icy question, est un ministre, ou conducteur de l'Eglise. L'avouë que les Interpretes Grees,

Chrysofrome tendu autrement, rapportant le mot Theod de prestre, employè dans l'original, a occum l'age, & non a la charge, & voulant que sur ce l'Apôtre desende de recevoir une actieu.

† Cypr cusation contre un homme agè, de 1.3. quelque condition, qu'il soit, ou clere, testim. ou larque, sinon sous deux ou trois té-

ou laique, sinon sous deux ou trois témoins, & je ne nie pas non plus, que le respect deu a cet âge, ne doive avoir quelque lieu dans les actions, où il s'agit de son honneur, aussi bien que dans les autres rencontres de la vie; & que la Nature n'oblige les tribunaux mesmes des suges a reverer les cheveux blancs, autant que les soix & les inviolables interests de la justice le peuvent permettre. Et c'est de ce sentiment, qu'estoit née la coustume autressois receuë parmy un peuple d'Espagne, où il n'estoit pas permis a un jeune homme de té-

Damas. n'estoit pas permis a un jeune homme de témoigner contre un vieillard; ainsi que le rapporte un écrivain de l'antiquité. Mais apres tout, si ces anciens Inter-

pretes

sur l'Epitre I. a Timothée. pretes eusent exactement considere Chap. toutes les circonstances de ce passage, V. ils eussent aisément reconnu, que S. Paul par cet Ancien, dont il parle, entend un ministre de l'Eglise precisément,& non un vieillard. Dans les verfets immediatement precedens, les anciens, qu'il y nomme, & a qui il assigne double honneur, font fans contredit, non les vieillards, mais les conducteurs & surintendans du troupeau; comme il paroist de ce qu'il dit d'eux, qu'ils tra-5. 17. vaillent a la parole & a l'endoctrinement. Et donc quand il ajoûte tout d'une fuite, Ne reçoy point d'accusation contre un Ancien; qui ne voit, qu'il parle encore d'un de ces mesmes anciens, c'est a dire d'un ministre de l'Eglise, & non d'un vieillard? & qu'apres avoir pouryeu a leur entretien, il pourvoit maintenant a leur honneur & a leur repos? Quelle raison y-a-t-il de changer soudainement le sens de ce terme? & de rapporter icy a l'age ce que vous mesme rapportieza la charge un verset auparavant? Qui vous oblige a croire, que l'Apôtre se jouë ainsi de cette parole sans necessitè? Ce qui suit n'y est pas date

Chap.

moins contraire, que ce qui precede. Car cette reprimande publique, que S. Paul veut que l'on fasse a ceux dont il parle, s'ils se treuvent veritablement coupables,& cette adjuration si grave, qu'il addresse a Timothée, & ce qu'il ajoûtera encore immediatement apres, qu'il ne se hâte point d'imposer les mains a aucun; montre ce me semble, clairement que les personnes qu'il entend, exercent un ministere d'une singuliere importance dans l'Eglise, & où l'on est receu & instale par l'imposition des mains; étant clair, que tout ce discours est d'un mesme air, & qui vise a un mesme bur; assavoir à faire, que les troupeaux du Seigneur soyent pourveus de bons & irreprehensibles Pasteurs, dont la conduite soit pure de rout desordre & scandale. C'est donc proprement contre le Ministre de l'Eglise, que l'Apôtre defend de recevoir une accusation, a moins qu'elle ne soit appuyée sur la deposition de deux ou de trois témoins. C'est un droit commun, & generalement donné par la loy de Dieu a toute forte de personnes de quelque condition, qu'elles soyent, qu'elles

sur l'Epitre I. a Timothée. qu'elles ne puissent estre condamnées Chap. par les luges, si elles ne sont convaincues de crime par de bonnes & valables preuves, & entrautres par la deposition de deux, ou trois témoins. Le reglement en est exprés en Moise, & s'y treuve mesme repetè plus d'une fois; Vn témoin seul (dit-il) ne sera point Deut. valable contre aucun en quelque forfait ou & 17. pechè que ce soit, de quelque pechè qu'on ays 6. Nomcommis; mais sur la parole de deux outrois 30. témoins la chose sera valable. Les loix des Nations l'ont aussi ordonné a peu prés en la mesme sorte; & aujourdhuy vous savez qu'un témoin singulier ne fait point de preuve. Il ne faut donc pas douter, que le ministre de l'Eglise ne doive jouir de ce droit communa tous les accusés, de ne pouvoir estre condanne, que sur la parole de deux ou de trois temoins. Aussi n'est-ce pas ce que l'Apôtre luy donne en ce lieu; fi cela étoit; il ne luy accorderoit nul avantage; il luy laisseroit seulement ce que la Nature a donné a tous. Il ne dit pas a Timothée, Ne condamne l'Ancien que sur la parole de deux, ou de trois témoins. Ce droit nous est assez acquis,

Chap.

& par la disposition de la loy divine, &. par l'ordre de l'equite naturelle, sans qu'il soit besoin, que l'ordonnance de l'Apôtre nous l'affeure. Que dit-il doc? Il dit beaucoup plus, que cela; Ne reçoy point d'accusation (dit-il) contre un Ancien sinon sous deux ou trois témoins, Il defend, . non de le condamner, mais de l'accuser, a moins qu'il y ayt deux ou trois témoins, qui se presentent pour appuyer l'accusation, Si quelcun l'accuse, il veut qu'avant que de l'appeller pour se defendre, Timothée examine l'accusateur, & voye, si outre sa propre bouche, il en fournit encore deux ou trois autres, qui s'offrent a affirmer la mesme chose s'il les a, il permet que l'accusation soit receuë, que l'accusé soit appelle, & confronte a l'accusațeur; qu'il soit oui en ses justifications, & que la cause se termine selon les loix & la discipline de l'Evangile. Mais si celuy, qui accuse un ministre de l'Evangile, ne porte que sa parole seule contre luy; ou s'il ne la peut appuyer, que de la voix d'un témoin, ou tout au plus de deux; en ce cas-là l'Apôtre veut que l'accusation soit renvovée;

voyécisans permettre au plaignant de Chap. passer outre, ny d'inquieter l'accuse plus avant. C'est en cela que consiste l'avantage, ou le privilege, que S. Paul donne icy aux ministres de l'Evangile. Car quant aux autres fideles, il est bien desfendu de les condamner, si le crime, dont ils sont accuses, ne se prouve & justifie par la voix de deux ou trois témoins; Mais nous ne lifons point, que la Loy deffende au luge de les actionner, & de les citer devant luy sur une accusation simple. Il peut & doit châtier l'accusateur, s'il a troublè le repos d'une personne innocente sans avoir nulle preuve valable des choses, dont il a osè l'accuser. Mais cela ne se fait qu'apres que toute la cause a étè veuë & examinée,& jugée. Que l'on rebute l'accusation mesme des l'entrée, sielle n'est appuvée d'un nombre valable de témoins, c'est-ce que la parole divine n'ordonne qu'icy par la plume de Saint. Paul en faveur des ministres de l'Eglise seulement. Et en cela paroist, aussi bien que par tout ailleurs, l'équite & la sagesse divine de l'Apôtre, son équite; Car le ministre de l'Eglise étant une personne

Chap.

personne choisie par tout un troupeau, & approuvée par son consentement, cette aprobation publique doit beaucoup rabbatre dans notre esprit du poids, qu'y pourroit avoir l'accusation d'un homme, & le témoignage d'un autre; & empescher, que nous ne recevions ce qui se dit contre luy, s'il n'est confirme par une deposition legitime. Et ce qui nous doit encore rendre semblables acculations plus suspectes, c'est qu'il y a peu de personnes dans l'Eglise, qui y soyent plus exposées, que les servireurs de Dieu; les reprimendes & les censures des vices, & des fautes des hommes, a quoy leur charge les oblige, déplaisant a la plus grand' part du monde,& irritant particulierement les coupables; & les portant aisément en suite a en médire, & a exaggerer leurs infirmitez, & delà enfin a les accuser, ou a témoigner contr'eux si l'occasion s'en presente. C'est pourquoy l'Apôtre a estime raisonnable d'armer de ce privilege contre leur malice l'autorité des ministres de l'Eglise. Mais la sagesse y reluit aussi evidemment. Car encore que d'avoir étè accuse, ne face a vray

589

vray dire aucune blessure a l'innocen-che. ce, ny a l'honneur d'un homme de bien, qui s'en est legitimement justifiè; tant y a que cela ne laisse pas de flestrir aucunement sa reputation parmy les hommes, qui sont la pluspart d'un naturel malin, & beaucoup plus enclin a croire le mal que le bien; selon le mot d'un vieux maistre de ce mestier, que la playe de la calomnie ne se peut si bien guerir, qu'il n'en demeure toûjours quelque cicatrice. Or il importe infiniment pour l'edification de l'Eglise, que non seulement l'honneur & l'innocence de ses ministres, mais mesmes de leur reputation parmy les hommes se conserve entiere, s'il se peut, sans flétrissure & sans atteinte; si bien qu'il ne la faut point laisser entrer dans cette épreuve sans une necessité evidente, empeschant autant qu'on le peut, qu'elle n'y soit jamais mise, que lors qu'il y a grand' apparence qu'ils l'ont trahie & perduë eux mesmes. Au reste je ne pense pas vous devoir avertir de ce que vous jugés assez de vous mesme, quel l'Apôtre par ces deux ou trois témoins dont il parle, entend des té\$90

moins legitimes; qui ont toutes les qualitès requises pour pouvoir estre ouis dans ce sugement; sans que teuts meurs; ou leur condition, ou leur passion les rende suspects, ou reprochables. Encore faut-il remarquer condition est eloignée de la moderation de S. Paul l'impudence de l'imposteur, qui dans un decret faussement suppose a Silvestre, ancien Evesque de Rome, ordonne qu'un Evesque ne puisse estre condamne, que sur la parole de soixante douze tesmoins; ce que nos adverssaires de la communion Romaine, n'ont point eu de honte d'inserer entre

Decret les regles de leur droit Canon; a quoy P. 2. ils ont encore ajoute, que nul du peu-q.4.cap. ple ne pourra oftre receuny a accuset 2. 6.3. un Clerc, ny a témoigner contre luy. p.708. † Qui ne void que cela tend manife-

ftement a exempter leur clerge de toucausa te censure, & a luy procurer la liberte 11.4.1. de pouvoir vivre, comme bon luy semcap.3. ble impunément? Au lieu que le S.

Apôtre ne fait autre grace aux ministres, sinon qu'il ne permet pas qu'ils soyent actionnés, si l'on n'a au moins deux ou trois témoins legirimes du

crime.

surl'Epitre I. a Timothèe. trime, dont on les accuse; & afin que chap. nul de ce nombre ne s'imaginast sous ombre de ce privilege de pouvoir pecher impunêment, il ajoûte incontinent ce que nous avons maintenant à considerer en second lieu; Repren publiquement ceux qui pechent, afin que les autres ausi en ayent crainte. C'est la suite du discours commence, qui regarde proprement les Prestres ou Anciens, c'est a dire en general tous les ministres & surintendans de l'Eglise. Il ne veut pas, que l'on puisse leur intenter legerement une accusation; & sans avoir deux ou trois témoins pour l'appuyer; Mais s'il s'en presente une, qui ayt cette condition, il entend qu'elle foit admise, & examinée avec diligence,& en la crainte de Dieu, & que fi l'accuse se treuve veritablement coupable; il ne soit point épargnè, de quelque dignité qu'il puisse estre en l'Eglise, mais severement repris & censurè, non en cachete, & en secret, mais en presence de tout le troupeau, pour luy donner plus de honte, & aux autres plus de crainte. Il faut donc entendre des anciens, ou ministres proprement

Chap.

ce qu'il dit en general, ceux qui pechent cest a dire ceux des ministres accusès, qui seront legitimement convaincus d'avoir pechè, qui se trouveront veritablement coupables. D'ou il paroist, qu'il n'est icy question, que des pechés prouvez par le témoignage de deux ou de trois témoins, & par consequent manifestes, publics & scandaleux. Car il n'y a que ceux-là, qui doivent estre repris publiquement en l'Eglise, & les pecheurs obligés d'en faire reconnoifsance devant l'assemblée de leurs freres, afin que le scandale, qu'ils ont donnè, soit amande par le témoignage de leur penitence. Pour les pechez secrets, celuy des fideles qui en a connoissance,est oblige d'en reprendre le pecheur en secret, sans le diffamer en les publiant, ce qui ne serviroit qu'a affliger l'Eglise, en luy découvrant sans necessite des maux qu'elle ne connoissoit pas. C'est le charitable procede, que le Math. Seigneur nous commande contre les 18.15, faures des fideles; Siton frere (dir-il) a pechè contre toy, va & le repren entre toy Luy seul; Mais là ou la faute est no-

voire & publique & par consequent

fcandaleufe;

sur l'Epitre I. à Timothée. scandaleuse, la censure en doit aussi chap. estre connue & publique pareillement, V. comme en la cause des Ministres de l'Eglise accusés & conveincus, dont il est icy question. C'est pourquoy l'Apôtre ordonne expressément a Timothée de les reprendre publiquement. Et ne vous imaginés pas, qu'il entendist, que les fautes de ceux du peuple fussent traitées autrement. Cette regle est commune pour les Pasteurs & pour les troupeaux; & il ny a nulle difference entre les uns & les autres a cet egard. Aussi voyés vous que l'Apôtre parlant ailleurs de la censure faite a un pecheur scandaleux de l'Eglise de Corinche, dit qu'elle a été faite par plusieurs; 2. Cor d'ou paroist qu'elle n'étoit pas secrete, mais publique; & il le montre encore assés ailleurs, où parlant du mesme scandale, il dit que toute l'Eglise devoit 1. Cor. en avoir mene dueil. Et il est certain, que cela s'est ainsi pratique dans les premiers siecles du Christianisme, & mes-Tertull. mes bien avant dans les suivans; C'est polog. là (dir un ancien) dans l'assemblée des fideles, que s'exerce la censure, dans le champ de Dieu, & en sa presence, & c'est un II. Volume

Chap. grand prejugé du jugement a venir, si quelcun'a si griévement failly, qu'il soit separe ou retranche de la communion de l'oraison, & de l'assemblée, & de tout commerce sacrè. Ainsi quoy que l'Apôtre parle icy proprement des ministres, neantmoins rien n'empesche, que sa parole ne soit étenduë a tous les fideles; comme en effet plusieurs interpretes l'ont ainsi prise pour une regle generale, qui sountet tous les Chrétiens, de quelque ordre qu'ils soyent, a la censure & reconnoissance publique, s'ils sont legitimement & valablement conveincus de quelque faute scandaleuse. C'est-là Mes Freres, la vraye discipline Chrécienne, établie par les Apôtres & exercée dans l'Eglise primitive. L'utilité en est evidente; Premierement pour la correction du pecheur; Secondement pour l'honneur de l'Eglise; qui témoignoit hautement par ce moyen la puretè & saintete de sa doctrine, ne reconnoissant pour ses membres que des personnes ou innocentes, ou du moins repentantes & amandées, s'il leur étoit arrive de faillir, & enfin pour Ledification des autres fideles; que ces exemples,

ples, qu'ils voyoyent contre les pe-chap. cheurs, retenoyent dans le devoir, les obligeant de se garder de pareilles fautes pour ne pas tomber en de semblables censures ; Et c'est ce que l'Apôtre touche icy expressément, quand apres avoir averty Timothée de reprendre publiquement ceux qui pechent, il ajoûce, afin que les autres aussi en ayent crainte. Les autres, c'est a dire les autres fideles, ou du mesme ordre; que celuy qui est censure, ou d'un autre different; cleres ou laics; comme on parle. Car cetre censure publique étant facheuse & honteuse, puis que c'est un aveu public d'avoir failly, elle donne de la terreur; chacun craignant de l'encourir,& prenant d'autant plus soigneusement garde a sa conduite, qu'il voit ne pouvoir échapper cette mortification; s'il luy arrive de faillir. l'avouë que les anciens porterent la severité de cet ordre salutaire a un trop haut point de rigueur; soit pour le temps de la penitence des pecheurs, qu'ils étendoient fouventa dix, a vingt, & a trente années; quelquefois mesmes jusques a la morts foit aussi pour les jeusnes, les abstinen596

Chap.

ces, l'horreur des habits, les prostràtions, & mortifications, ausquelles ils les soûmettoyent, avec une grand' pompe de ceremonies; D'où cit née cette pernicieuse erreur, quia vogue en la communion du Pape, que ces disciplines exterieures sont de vrayes & dignes satisfactions du pechè, qui l'effacent par leur merite. Mais tant y a qu'il ne paroist point dans les premiers siecles du Christianisme, que les Pasteurs exerceassent par le devoir de leurs charges aucune autre censure sur Jeurs troupeaux, que celle-là, c'est a dire la publique, & qui regardoit seu-Jement les pechez manifestes & publics. La censure secrete des pechés secrets étoir commune a tous les fideles; Chacun soit du peuple, soit du clergè, avoit un pouvoir égal de reprendre fon frere par un avertissement particulier, quand il le scavoit tombè en quelque faute secrete; Le Pasteur n'avoit nul droit par dessus les autres, de s'informer du secret de la vie de ses bre≤ bis, ny de les obliger a luy découvrir leurs fautes cachées, ny de les en reprendre, & châtier en secret pour les

en absoudre en suite. Les Pasteurs ne chip jugeoyent, que des fautes manifestes; Ils laissoyent le secret a la conscience du pecheur, & a la providence de Dieu; se contentans des leçons & remontrances generales, où ils informoyent chacun en commun des meurs, qu'il devoit suivre, & exhortans ceux qui y avoyent manquè, de s'en repentir, & d'en demander pardon au Seigneur, & de s'amander; ne doutant point que tout Chrétien, qui en useroit ainsi, n'obtinst la remission de ses pechez par la grace de Dieu en son Fils lesus Christ, sans l'intervention d'aucun homme mortel. Maisle monde s'étant peu a · peu laisse persuader contre l'autorité de l'Ecriture, & la lumiere de la railon, qu'iln'y a ny contrition, ny penitence, ny amandement de vie, qui puisse obtenir de la clemence divine, la remission d'un pechè, si un prestre n'en donne l'abfolution; Le Pape ayant une fois gagnè ce point a enfin aboly l'usage de la censure & penitence publique, & substitue en sa place cette autre penitence secrete, qui se fait par l'ordre du tribunal de sa confessions

598

Chap. V. l'un des plus grands & des plus artificieux instrumens de cette puissance exorbitante, qu'il exerce sur toutes les parties de la vie des Chrétiens, jusques aux plus cachés replis de leurs consciences. Et luy & ses plus confidens ministres en font tant d'état, que quelques uns de leur communion ayant osè depuis quelques années s'écrier contre l'abus, & montrer & presser la necessitè des censures & des penitences publiques; vous savés comment ils ont étè relancès, & denigrès par les plus zelez supposts du Pape; jusques-là que la pluspart les tiennent pour heretiques, Mais je laisse-là ce discours ; parce qu'en effet l'Apôtre ne parle proprement en ce lieu, que de la censure & correction des Ministres de l'Eglise; & non de tous les Chrétiens en general. Il me reste sculement a éclaircir, qui sont ceux, a qui il appartient selon l'ordre de S. Paul, de recevoir les accusations intentées contre quelcun des ministres, & de le reprendre publiquement, s'il est trouve coupable. S. Paul en donne l'ordre & la charge a Timothée. Cela est clair, & non contestè.

Et Timothée étoit un des Ministres de Chap. l'Eglise; & mesme des plus excellens apres les Apôtres. Tous en sont aussi d'accord. Certainement il faut donc avouër, que c'est aux personnes de l'ordre de Timothée, c'est adire aux Ministres de l'Eglise, qu'appartient toute cette connoissance & cette censure de ceux de leur rang, quand quelcun d'eux est ou accuse, ou mesme conveincu d'avoir failly. L'on ne peut rejetter cette conclusion raisonnablement. Elle suit evidemment de ce texte de l'Apôtre; & s'il se treuve des gens, qui la nient, ou qui la combattent, nous ne sommes pas de ce nombre. Il est clair que les accusations, & les censures des Pasteurs, mesmes jusques a leur deposition, s'il est besoin, sont en usage parmy nous, & qu'elles s'y font, & s'y exercent par les Pasteurs Mais les Hierarchiques ne se contentent pas de cela; Ils veulent, que S. Paul'en ce lieu eleve au dessus des autres ministres de Christ certains Princes, qu'ils nomment Everques, qui seuls ayent droit de juger des causes des autres, qu'ils appellent simplement Prestres; & non

6,00

Chap.

les Prestres des leurs. Ils veulent encore plus que cela. Car les derniers & les plus raffinés de ces Messieurs pretendant que les Prestres, dont il est fait mention dans le nouveau Testament, sont ou tous ou du moins la pluspart, yrays Evesques, c'est a dire non Prestres simplement, mais Princes des Prestres, enseignent & soutiennent en suite, que le Prestre ou ancien accusé, dont l'Apôtre parle en ce lieu, est un vray Evesque, c'est a dire un Prince de Prestres, & non un prestre simplement. D'où ils concluent que S. Paul erige icy dans, l'Eglise le tribunal, non d'un Evesque simplement, mais d'un Archevesque, & d'un Primat; c'est a dire d'un Prince des Princes; d'un chef d'Evesques, & non de Prestres seulement. Ce sont-là les douces & agreables imaginations; que la passion de cette belle Hierarchie inspire a ses partisans. Ce n'est pas icy le lieu d'examiner fice bâtiment a trois étages, compose de trois differens ordres rangez ainfi proprement l'un au dessus de l'autre, est l'ouvrage ou des Aporres ou de ceux; qui leur succederent quelque remps apres. Il me

me fustir pour cette heure, de répon-chas. dre, que quelle qu'en foit d'ailleurs & V. la structure & la nature, du moins estil bien certain, qu'il ne se peut fonder, sur cepassage de l'Apôtre. Mais disentils, si est-ce que S. Paul dit a Timothée, Ne recoy point d'accusation contre le Pre-Are; & derechef, Repren-le publiquement; Timothée avoit donc pouvoir d'exercer toute cette censure sur un prestre. I'en suis d'accord; mais je dis, qu'il ne l'avoit pas seul. Il avoit droit d'en juger; mais avecque les autres Ministres ses Collegues, & assesseurs en cette cause. Car il ne faut pas se sigurer, que S. Paul entende, que Timothee fasse tout ce qu'il luy enjointicy seul & de sa teste, comme on parle; que par sa seule autorité, il cite un ministre de Christ, un de ses collegues & confreres devant luy, qu'il l'examine, & le condanne, & le renvoye absous, fans lesuffrage ny la participation d'aucun autre homme de l'Eglise. S. Paul n'a point donné a Timothée ce qu'il ne s'est pas attribuèa soy-mesme. Quand S. Paul ordonne, que l'incestueux de Corinthe foit livre a Satan, il agir, comme

Chap. comme luy & les Corinthiens étant assemblés au nom de nôtre Seigneur Iesus 1. Cor. Christ. Quand il établit Timothée en sa charge, la compagnie des prestres 1. Tim. ou anciens luy imposa aussi les mains avecque luy. Et quand luy, & Barnabas Ad, 14. établissoient des Prestres ou Anciens en chacune Eglise, ils ne dédaignoyent point d'en prendre l'avis de l'assemblée. Ne croyons pas que Timothée ayt jugè des causes qui pouvoyent aller a la deposition des ministres de l'Eglise, sans l'avis & l'autorité de ceux, qui les avoyent établis dans le ministère, Quand done S. Paul luy diticy, qu'il oye l'accusation intentée a un ministre, qu'il le reprene publiquement, s'il est, coupable, & quand il luy dira cy apres qu'il impose meurement les mains a ceux, qu'il reçoit en charge; il entend qu'il face toures ces choses; mais en l'ordre & en la maniere, qu'elles se devoyent faire & comme elles se faisoyent en effet legitimement; c'est a dire avec l'avis & par les suffrages de la compagnie des autres ministres ou Anciens, établis pour gouverner tout le troupeau par leur conseil commun.

Il est vray que ce que l'Apôtre, & Ti-Chap, mothée mesme en usoyent ainsi, étoit non tant par necessité, que pour l'exemple. Car ils avoyent l'un & l'autre non seulement assez de lumiere & de sagesse, mais encore assez de pouvoir & d'autorité pour conduire une Eglife & pour connoistre & juger de ses caufes & affaires, seuls sans l'ayde d'autruy; Mais ils n'en usoyent pourtant pas ainfi. Ils affembloyent la compagnie des Anciens; & quelquefois mesme tout le peuple; Ils prenoyent les avis des assistans, & decidoyent les choses a la pluralité des voix, afin de nous montrer, que c'est ainsi, que les Eglises de lesus Christ doivent estre gouvernées; par le conseil & par la communication de plusieurs, & non parla volonte d'un seul homme. Ainsi chacun de ces ministres, dont étoit composè le consistoire, ou le Senat & Conseil de l'Eglise (ainsi que quelques anciens l'appellent) ayant sa part, & son suffrage dans les causes & affaires, qui s'y traitoyent, & s'y concluoyent toutes a la pluralité des voix; vous voyez, qu'il n'y en avoit pas un dans

Chap.

la compagnie, a qui l'on ne peust dire, ce que l'Apôtre dit icy a Timothée, Ne recoy pas aisément une accusation contre un prestre; Repren publiquement les pecheurs; N'impose les mains hastivement a queun. Tout ainsi que l'on peut dire a tous, & a chacun des Conseillers d'une melme chambre, qu'ils ne condannent aucun sans l'ouir, qu'ils jugent sans avoir égard a l'apparence des persones, qu'ils, ne reçoivent point d'accusation, qui ne soit fondée, & autres choses semblablesmon que ce soit un seul; qui par sa seule autorité donne ces jugemens là; mais parce que chacun d'eux y a droit, & que sa voix fait partie de l'autorite, qui fonde l'arrest. Si les Hierarchiques repliquent encore, qu'a ce conte les Prestres & Anciens d'Ephese, collegues de Timothée avoyent donc autant d'autorite sur luy, que luy sur eux; je confesseray volontiers que non; mais j'ajouteray, que ce n'est pas ce passage, qui me fait croire, que Timothée fust plus qu'eux. Car il se peut faire, & se fait tous les jours, que des personnes egales en dignité, le crime en sousmet une aux autres; comme quand un Conseiller,

seiller, ou un Chanoine commet une chap: faute, dont sa Compagnie prend connoissance, & en juge; il est clair que là faute l'a fait tomber & le retient au dessous de ses confreres. Mais de la ne s'ensuit pas, ny qu'il fust moindre qu'eux avant sa faute, n'y qu'il n'eust pas étè pour avoir sur eux le mesme droit, qu'ils ont maintenant sur luy, s'il leur fust arrive de tomber en quelque faute, comme luy. Ainsi ce que Timothée est icy place au dessus de son collegue, quand il le cite, & le juge, & le reprend; tout cet avantage, étant fonde sur le crime de son confrere, qui l'a foûmis a fon jugement & a celuy du reste de sa compagnie, n'acquierr aucune veritable dignite a Timothée au dessus des autres. Mais ce qui me fait croire, qu'il étoit veritablement au dessus des ministres ordinaires de l'Eglise, foit Prestres, soit Evesques, c'est que je ne le voy point attachè, comme ceuxey, a aucun troupeau particulier; c'est que je le vois presque par tout aux côtès du grand S. Paul, courant le monde avecque luy, instruisant les nations, & dressant ça & là des troupeaux a Iesus Christ,

606

Chap.

Christ, & faisant l'œuvre d'un Evangeliste, que l'Apôtre met expressément au dessus des Pasteurs & des Docteurs; au dessus de route vôtre hierarchie. Enfin ce que l'Apôtre luy fait l'honneur de luy écrire nommément deux epitres, me persuade encore la mesme chose. Car je ne voy point, que S. Paul ayt ainsi écrit aux prestres, ou Evesques d'aucune Eglise. Il les comprend dans les Eglises a qui il addresse sesépitres; comme les Euesques & les Diacres de Philippes dans l'Épitre, qu'il écrit aux Philippiens. Si donc Timothée eust étè Archevesque ou Primat d'Ephese, comme les, Hierarchiques le pretendent; S. Paul eust addresse les épitres, qu'il luy a écrites, aux Ephesiens, & non a Timothée, comme il a fait. l'en dis autant de Tite, que l'on s'imagine avoit été Archevesque de Candie. Si cela étoit vray, l'Apôtre eust addressè aux Candiots, & non a luy en particuher, l'épitre qu'il luy a écrite. C'est par ces considerations & autres semblables, que nous apprenons, que Timothée étoit d'une dignite dans l'Eglise beaucoup plus relevée, que n'est pas celle

sur l'Epitre I. a Timothée celle des Prestres, ny mesme des Evel-Chap. ques ou Archevesques ordinaires.D'où v. s'ensuit (comme vous voyés) que quand been l'Apôtre luy auroit icy attribuè quelque chose, qui ne puisse appartenir aux Prestres (ce qu'il n'a nullement fait) ce n'est pas a dire pour cela, que l'Evesque doive estre éleve au dessus du Prestre; puis que Timothée étant sans contredit plus, que l'Evesque, on ne peut raisonnablement argumenter de l'un a l'autre. Mais je pense avoir desormais assez satisfait aux obiections des Hierarchiques. Voyons maintenant la troissesme & derniere partie de nôtre texte; 10 t'adjure (dit l'Apôtre) devant Dien, & be Seigneur Iesus Christ, & les Anges éleus, que tu gardes ces choses, sans preferer l'un a l'autre, ne faifant rien en panchant d'un rôte. Cette protestation de S.Paul n'est pas seulement grave; elle est terrible. Et il en a ainsi use; premierement parce que ce qu'il recommande a Timothée, est d'une tres-difficile pratique, de se conduire tellement dans les Iugemens Ecclesiastiques & dans toute l'administration de ce qui s'y rapporte, que

608

Chap

que l'on tienne toûjours la balance droite, sans que la crainte ny l'esperace, ny le desir ny aucune autre passion nous face gauchir; sans que la violence des hommes nous effraye, ny que leurs ar-tifices nous surprenuent. Secondement parce que quelque difficile, que cela foit, il est neantmoins tres-important & mesme necessaire pour le falut de l'Eglise. Car que nous pouvons nous promettre de sa persoverance dans la verite,& de sa fermete & incorruption, s'il est permis a ses conducteurs & ministres de pecher impunément? Enfin l'Apôtre a voulu nous piquer avec le vif éguillon de cetre adjuration si puisfante, pour reveiller nos esprits, natu-rellement lasches & stupides, & les ex-citer a un devoir si necessaire. Car n'estimés pas, que ce soit pour Timorhée ou seulement, ou principalement qu'il ayt écrit ces paroles. Il avoit tant de gages & d'asseurances du zele de ce saint homme dans les choses de Dieu, que s'il n'eust été question que de luy, il n'eust pas fait un si grand essort. Mais il a eu égard a nous, que le Seigneur a appelles depuis luy au sacrè ministere de fon

Jur l'Epitre I. a Timothèe. fon peuple dans l'Evangile. Il savoir Chap. combien ceux, qui viendroyent apres luy seroyent pesans & paresseux; & combien facilement les passions de la chair les détourneroyent de leur vray but. C'est pourquoy il nous presente icy des témoins d'une sagesse, & d'une autoritè souveraine, a qui nous ne saurions cacher aucune partie de nôtre. conduite, ny les empescher d'en dire ce qu'ils en favent; Dieu premierement, qui voit toures choses, jusques aux plus secretes pensées de nos cœurs; puis le Seigneur lesus Christ; le Redempteur de nos ames, qui a acquis cette Eglise, que nous servons aun prix de son propre sang, & qui nous de ... mandera un jour comte de nôtre administration; & enfin les Anges, c'est a dire les saints & glorieux ministres de Dieu, dont l'Ecriture l'accompagne fouvent, pour nous mieux faire concevoir la grandeur de sa Majeste Divine, environnée de plusieurs millions Deuter de ces Esprits bien-heureux; qui sont au reste spectateurs de ce qui se passe 8.

dans l'Eglise; campans a l'entour d'elle, 1 & étans envoyès pour son service. † Et Hebr. 2. . II. Volume.

6i0

Chap. V.

il les appelle eleus, non seulement pour les separer d'avecque les mauvais Anges, qui sont reprouvès, & qui ont delaissè leur origine; mais aussi pour signifier leur felicite & leur excellence, en ce que l'election de Dieu les a élevès au dessus de tous les esprits de leur nature, pour estre éternellement les vaisseaux de sa gloire; afin que cette penfée redouble la reverence, que nous devons avoir pour leur témoignage. C'est sous les yeux & en la presence de ces glorieux témoins, que l'Apôtre nous recommande nôtre devoir : Premierement pour sa décharge; afin qu'ils voyent, qu'il nous en a fidelement avertis; & que si nous y manquons, il demeure innocent de notre malheur, Dieu & son Christ, & ses Anges sachant bien qu'il ne nous a rien celè de la volonte Divine. Et secondement, afin qu'ayant continuellement devant les yeux, ces tesmoins de nôtro obligation au service de l'Eglise, nous nous en acquittions avecque toute la fidelitè & toute la religion, dont nous sommes capables. Car il faut que nôtre stupidite soit tout a fait desesperée; si

sur l'Epitre I. a Timothée. les yeux de Dieu,& de son Christ,& de Chap. ses Anges, que nous voyons arrestés fur nous pour voir comment nous rous acquittons de nos charges, ne nous tiennent attentifs & vigilans, & incelsamment occupés dans cette sainte œuvre, gardant fidelement les chofes; que le Saint Ministre de Dieu vient de nous commander en leur presence. Et pour nous montrer avec quelle purete nous devons nous y employer, if ajoûte encore icy que nous les gardions Sans preferer l'un a l'autre, & Sans rien faire en panchant d'un côtè. Il touche icy a mon avis deux choses tres-contraires au droit jugement ; a sçavoir le prejuge la fament ou la passion. Car la premiere parole employée dans l'original, & que nous avons traduite preferer l'un al'autre, * fignisse proprement un prejuge; quand nous jugeons d'une cause avant que de l'avoir ouye & examinée toute entiere; nous contentant des notions generales; que nous en avons formées en gros, sans nous donner la patience de sonder exactement le tout; ou du moins ne donnant nôtre audience, ou nôtre attention qu'a une des parties q ä seulement.

Chip. seulement. L'antre parole quisuit, & v. que nous avons fort bien traduite en panchant d'un côte, exprime proprement le branle & la pente, que nous donne d'un costè plustost que de l'autre, ou môtre interest, ou nôtre passion, ou la recommandation d'un amy, ou enfin quelque autre consideration qui est hors de la cause sau lieu que pour bien juger il ne faur avoir des yeux & des oreilles que pour la cause seule, & estre fourd & aveugle pour tout le reste.L'Apôtre veut donc, que le serviteur de Dieu se conduise ainsi dans tous les lugomens Ecclesiastiques, où il sera oblige d'agir; qu'il y apporte un esprit vuide de tous prejuges pour ou contressance ame nette de toute passion squi l'aissant apart & les qualités des parties, & ses propres inclinations, ne s'attache qu'a la verite des choses, & a ce que la parole de Dieu & la droite raison en prononcent. Ainsi avons nous expliquè l'enseignement du S. Apôtre; Touchons maintenant en peu de quelques uns des principaux points, que nous avons a en recueillir. Premierement vous voyés qu'il assujettit les ministres

sur l'Epitre I. a Timothée. ministres de l'Eglise au jugement de Chapleurs freres; & les oblige a répondre chacun aux accusations, qui leur sont legitimement intentées. D'où paroist combien s'abusent ceux, quitiennent, que les Pasteurs, ou tous, ou du moins quelques uns d'eux, comme le Pape, ou ceux que l'on appelle Patriarches, sont independans. La regle de lesus Christ est generale; Si ton frere (quel qu'il soit, Matth. petit ou grand, clerc ou laic, prestre ou Evesque, Patriarche, ou Pape) t'a offense dis-le a l'Eglise, Il n'y a donc point de Chrétien, dont l'Eglise ne puisse & ne doive connoistre. Et puis que les plus grands font ordinairement les plus fiers, & par consequent les plus enclins & les plus prompts a outrager; c'est principalement contr'eux, que Iesus Christ a étably le droit de son Eglise. Autrement il nous auroit pourveu de remedes contre les moindres maux, & ne nous en auroit point donné contre les plus grands. Car dequoy nous serviroit-il d'avoir dans l'Eglise un tribunal qui reçoive nos plaintes contre quelque pauvre Prestre, ou Evesque, si cependant le Pape ou les grands Pre-99 3

Digitized by Google

Chap.

lats peuvent nous opprimer impunément? De nous payer de leur infaillibilite & nous asseurer, qu'ils ne nous feront jamais de tort, au moins dans les choses de la foy, c'est se moquer ouvertement de nous & du monde. Certainement il faut donc confesser, que suppose mesme, qu'il y eust une hierarchie en l'Eglise, toûjours le Pape & les autres Patriarches devroyent a certaines occasions estre jugès par leurs freres; comme ils les jugent en d'autres. Secondement il paroist encore d'icy combien est injuste la pretention du Pape, qui ne veut pas qu'autre que luy, puisse connoistre & juger les causes des Evesques. Et cependant S. Paulordonne icy a Timothée, qui n'étoit pas Pape de Rome comme chacun sait, de rejetter ou de recevoir l'accufation' intentée a un Evesque; Car les Hierar-

Est in 1. Tim. 5. 19. chiques de la communion Romaine aussi bien que les autres, sont d'accord, qu'icy sous le nom de Rrestre est aussi compris l'Evesque. Mais chers Freres, laissons-là ceux de dehors, & jouissons au dedans de la liberte & de la discipline, que Dieu nous ya établie selon

sur l'Epitre I. a Timothée. fa parole. Que les conducteurs de nos Chap. Eglises pour estre égaux ne s'imaginent pas d'estre souverains & independans; Qu'ils se regardent comme arbitres & juges les uns des autress& les corps, dont ils ont l'honneur d'estre meinbres, comme autant de compagnies superieures, où ils doivent approuver leurs actions. Encor que vous soyés égal a chacun de vos freres, vous estes pourtant moindres, qu'eux tous ensemble. Respectès leur avis; ne méprisès pas leur consentement; & vous souvenés, que le Maistre met avecque les Peagers & les Payens, celuy qui ne daigne Math. pas éconter l'Eglise. Ayés au moins égard 18.7. a la playe, que luy fait vôtre dureté. Elle déchire ses entrailles; elle divise ses membres; elle en blesse quelques uns morrellement; elle scandalize les infirmes; elle donne de la joye aux ennemis, & couvre les domestiques de Dieu de pleurs & de confusion Si vous avez de la pietè, comment n'avez-vous point de compassion de l'Epouse de vôtre Maistre le say bien que vous dirés, qu'elle a tort; Supposons que cela soit. L'enfant ne souffre-t-il jamais rien de 99 4

Chap. sa mere? ny un frere de son frere? ny v. vn amy de son amy? Attandés au moins en patience, que le Seigneur vous ouvre le moyen de vous justifier. Ne faites point de vacarme contre la famille de vôtre maistre; Ne remplissès point le monde de vos plaintes & de ses outrages. Dieu vueille toucher le cœur de ceux, qui se laissent emporter contre la discipline de la maison de Iesus; & nous faire a tous la grace de nous ranger & reunir sous sa houlette, fans que ny les uns ny les autres ressentent jamais par experience combien est veritable ce qu'il disoit autrefois sur la terre; Quiconque scan dalise un de cos Matth. petits, qui croyent en moy, il luy vaudroit mieux, qu'on luy pendift une meute d'asne au col, & qu'il fust plonge au profond de la mer. Mais Chers Freres, prenés austi garde, je vous prie, avec quelle reverence, equite, & moderation? Apôtre ordonne a Timothée de juger des Anciens, ou ministres de l'Eglise; Il ne veut pas melme qu'il écoute une acen-Sation contre un de cet ordre sinon sous deux ou trois témoins. Faites leur auffi une pareille justice; N'oyés pas mesme

Digitized by Google

sur l'Epitre I. a Timathée. ge qui se dit contre un homme, qui a v. Phonneur d'estre ministre de lesus Christ, s'il n'est appuyè de la voix de deux, où de trois témoins. Laissés voler les bruits incertains ou suspects; & vous souvenés qu'il ne fust jamais d'homme assés heureux pour plaire a tous. Attandés que Dieu mette les choses en lumiere. Peut estre qu'il suscitera quelque Timothée, qui découvrant ou la vanite, ou la foiblesse des accusations, ou les renvoyera, ou les dissipera par l'autorité de son jugement. Et si cela mesme nous manque, remettons a la lumiere du grand jour ce que les ombres de ce siecle ne nous auront pas permis déclaireir. Enfin, Mes Freres, 6 l'Apôtre veut, & s'il est necessaire que les Pasteurs soyent sujets aux censures les uns des autres; vous voyés bien que vous n'en devés pas estre exempts non plus. Toute la famille de Dieu a besoin de cette discipline. Souffrés-la donc

rudement,

patiemment. Et encore que je craigne que nous ne soyons en cet endroit plus coupables d'indulgence, que de rigueur; neantmoins s'il nous arrive quelquesois de vous reprendre un peu Chap.

rudement, pensés que ce qui nous y oblige, n'est pas aucun desir de vous offenser; mais la voix de Dieu & de nôtre conscience, & l'interest de vôtre salut, & la glorieuse presence de ces grands temoins, devant qui l'Apôtre nous a aujourd'huy proteste de nôtre devoir. Reformes vos meurs; & vous changès en un peuple saint, n'ayant rien de commun avecque les vices & les desordres du monde, menant des a present une vie digne de Iesus Christ, que vous invoquès, & du ciel où vous aspires; & vous verres cesser nos censures,& se changer avecque joye en benedictions & en louanges. Dieu nous en face la grace aux uns & aux autres a sa gloire & a nôtre commun salut. AMEN.

SERMON





SERMON TRENTENEVVIESME.*

nonce à Charenion le 18.

I.Т I МОТН. Chap. V. у. 22.23.24.25.

N'impose point hastivement les mains a May aucun, & ne communique point aux pechés d'autruy. Garde-toy pour toy mesme.

Ne boy plus deau, mais use d'un peu de vin a cause de ton estomac, & a cause des

maladies, que tu as souvent.

Les pechés de quelques uns se manisestent devant, & viennent en avant en legr condannation, mais en d'autres ils suivent apres.

Semblablement aussi les bonnes œuvres se manifestent devant, & celles qui sont

autrement ne péuvent estre cachées.

HERS FRERES; Puis que L. Pierr.
l'Eglise du Seigneur Iesus est 2. 9.
une generation eleuë, une
sacrificature royale, une na-

cion sainte, un peuple acquis & precieux; comme S. Pierre nous l'enseigne, chacun peut asses comprendre combien

combien il importe, qu'il ne se voye personne dans la communion d'un corps fi excellent & si divin, dont les meurs ne soyent pures, & toute la conversation honeste & louable. Aussi est-il vray que les premiers Chrétiens, fuivant la regle des Apôtres, prenoyent un grand soin de conserver les troupeaux de Iesus Christ dans cette puretè. Premierement ils n'y admettoient dés le commencement, que des perfonnes d'une foy & d'une vie éprouvée, tenant long-temps ceux qui se presentoyent pour se faire Chrétiens, dans l'ordre des Catechumenes, où Leur foy étoit instruite, & leur vie purisiée à loisir, avant que de leur donner le paptesme. Et quand quelcun de ceux que l'on avoit reçeus en cette sainte profession, venoit a se relascher, se laisfant aller foit a la débauche, & au vice, soit à l'erreur & a l'impiete; ils ne manquoyent pas de le retrancher de la participation de leurs mysteres, & mesine 1. cor. s'il ne s'amandoit de le chasser tout a

s'il ne s'amandoit de le chasser tout a fait de leur communion; selon la doêtrine de S: Paul, qu'il faut ôter le méchant d'entre nous mesmes, & repurger ger le Vieux levain, afin que la paste chia. de Dieu ne s'aigrisse & ne se corrompe; afin quelle demeure douce & nouvelle, & vrayement digne du Saint des Saints, a qui elle est consacrée. Mais de tous les ordres, dont l'Eglise est composée, il ny en a point, où il faille plus soigneusement observer cette discipline, que celuy des Pasteurs & Ministres de l'Evangile; parce que devant servir depatron a tout le troupeau, il est evident, que le scandale de leur corruption est beaucoup plus grand & plus dangereux, que de celle des autres fideles. Il ne faut nullement souffrir, que des personnes vicieuses & de mauvais exemple deshonorent ces faintes charges avec les taches & l'infamie de leurs fautes; & si par malheur, il s'y fourroit quelqu'un de cette qualité, il ne doit nullement estre épargnè. Mais le principal est d'aller de bonne heure au devant du mal; & de veiller dés le commencement a l'entrée de cet ordre sacrè, éprouvant exactement ceux qui s'y presentent, avant que de les recevoir, parce qu'il est bien plus aise de n'y admettre pas un homme dés l'abord?

Chap.

bord, que de l'en chasser, quand il y a étè une fois instale. S. Paul a jugè ce soin d'une si grande importance (comme il l'est en effet) qu'entre les autres ordres, qu'il donne a Timothée sur le sujet des ministres de l'Eglise, il suy recommande nommément celuy-cy; de ne se point precipiter de recevoir aucun en ces charges sacrées. Luy ayant commande de reconnoistre honorablement ceux qui s'en acquitent dignement, il l'avoit conjure en suite d'examiner exactement la cause de ceux, qui font accusés de manques aux devoirs de ce saint ministere, & de les reprendre publiquement, s'ils sont coupables; se conduisant dans les jugemens de cette nature avec une parfaite droiture lans rien donner ny a la faveur, ny a la haine. A cela il ajoûte maintenant ce que nous avons leu; N'impose point hastivement les mains a aucun. Si tu veux (dit-il) t'épargner la peine & l'ennuy de toute cette procedure conre les ministres delinquans, & soulager l'Eglife du scandale qui luy en revient necessairement, pren garde de bonne heure de n'admettre aucun a

fes charges, que tu ne l'ayes meure-chap. ment éprouve, & examine, & reconnu capable de les bien exercer a la gloire de Dieu, & a l'edification du troupeau. Apres cela s'il leur arrive de se changer, & de se detourner au mal, tu n'auras nulle part, ny en la honte, ny en la peine de leurs fautes. Icy il entrelasse en suitte familierement un foin qu'ila de la sante de Timothée luy commandant d'user d'un peu de vin dans son breuvage pour corriger la debilité de son estomac. Puis apres cette brieve parenthese, que la tendresse, qu'il avoit pour son cher disciple, ne luy a pas permis de differer d'avantage, il reprend son discours, & appuye l'ordre qu'il a donnè de ne recevoir aucun legerement & precipitamment au saint ministère, d'une raison evidente tirée de ce que les vices des hommes ne se découvrent pas tous en mesme temps &,d'une mesme sorte; mais les uns plutot, & les autres plus tard, & qu'il en est aussi de mesme de leurs bonnes œuvres, & qualitez; si bien que pour reconnoistre l'état des uns & des autres, on a necessairement besoin de temps & d'épreu-

& dépreuve. Ce sont là chers Freres, les trois ponirs; que nous traitterons e cette action si Dieu le permet; Premicrement là meurete necessaire dans Pelection & ordination des ministres de l'Eglise; recommandée par l'Apôtre dans le premier verset de ce texte; Secondement la raison de cette procedure prise de la difficulte qu'il y a, a bien juger des vices & des vertus des hommes; & c'est ce qui nous est represente dans le troissesme & quatriesme verlet du texte. Et enfin en troisseline & dernier lieu, l'usage d'un peu de vin ordonne par l'Apôtre a Timothée dans le deuxiesme verser du texte, pour fortifier son estornac. Car j'ay creu, que pour vôtre commodité, àfin de traiter les choses plus nettement & plus distinctement, il ne falloit point faire de difficulté de changer un pou l'ordre de l'Apôtre, en mettant dans le troisiesme lieu ce qu'il met dans le deuxiesme, & en plaçant dans le deuxiesme ce qu'il ne dit que dans le troissesme; étant clair & certain que ce saint homme,ne s'attache pas toûjours scrupuleusement a l'ordre naturel des sujers; qu'il traite; mais

sur l'Epitre I. a Timothée. mais qu'il les laisse souvent en celuy, chis. où son esprit les luy suggeroit; disant quelquefois le premier, ce qui luy touchoit le plus au cœur, encore que la nature l'eust mis dans un autre rang, & prenant auffi la liberte de retoucher ce qu'il avoit desja commence de dire, encore qu'il l'eust interrompu depuis par quelque autre pensée. Et il n'est pas le leul qui en use ainsi. Outre les autetirs divins, qui suivent tous cette maniere d'écrire, il est évident, que les meilleurs, les plus anciens & les plus estimez éctivains du monde, l'ont aussi pratiquée, comme hous le voyons encore aujourd'huy dans les compositions, qui nous restent d'eux; où sans: s'asservir a ces menues regles que la foiblesse & la subtilire des esprits modernes a inventées, ces grands hommes tiennent a peu pres en écrivant le mesme ordre, le mesme air, & la mesme maniere, que nous avons accouftumè de tenir dans les discours communs & ordinaires en la vie civile; dont en effet les écrits ne doivent estre pour la pluspart, que des images & des peintu-

Digitized by Google

resil bien que chacun confessant, que

11. Volume

dans nos entretiens & discours de vive voix, il est permis de commencer par où on veut, & de reprendre quelquefois ce que l'on avoit laisse a dires certainement l'on ne peut nier, que ceux qui écrivent ne doivent aussi avoir lamesme libertè. Ce qui importe, est que nous n'avancions rien foit en parlant, soit en écrivant nous mesmes, qui ne soit veritable, & utile a l'edification de ceux qui nous oyent, ou nous lisent; & quant a S. Paul, que nous receyions tout ce qu'il dit avec reverence, & avec foy, sans nous travailler beaucoup de l'ordre,où il a place chacun de ses divins enseignemens; nous souvenans; que son dessein est de nous former non a la Logique, & a la Rhetorique, les deux arts, qui prennent le soin de disposer exactement les pensées, & les paroles des hommes; mais bien a la pietè & a la saintetè, a bien vivre & non a bien philosopher. Voyons donc ensemble & tout d'une suite les deux parties, que l'amitiè, qu'il avoit pour Timothée, luy a fait interrompre; & puis nous verrons austi enfin cet ordre,

avant

qu'il's est hastè de donner a son disciple

sur l'Epitre I. a Timothée. avant, que d'avoir entierement acheve Chapsa premiere pensée. Nimpose point (luy dit-il) hativement les mains a aucun, & ne communique point anx pechez d'autruy; Garde-toy pur toy-mesme. Pour peuque Vous soyès verses dans l'Ecriture, vous y aurès sans doute remarquè, mes Freres, que l'imposition des mains est une ceremonie tres-ancienne parmi le peuple de Dieu; & qu'entre ses autres usages elle y a étè employée pour accompagner les prieres, que l'on presentoit particulierement au Seigneur pour obrenir de luy sa benediction & son assistance, aux personnes a qui l'on imposoit les mains. Ainsi voyons-nous dans la Genese, que Iacob voulant donner une benediction particuliere a deux de ses perirs fils, enfans de loseph, 48, 14. & attirer fur eux la grace & la faveur is. du ciel en general, & nommément la ratification de la part, qu'il leur destinoit en la division de l'état & des biens de sa famille, pour rendre cette action plus fainte & plus folennelle, leur impofa les mains a tous deux. Nous lifons pareillement, que Moise pour communiquer lepo uvoir & l'autorité de sa

Chap "charge a losuè, qu'il designa & établit pour son successeur, luy imposa les Nombr. mains; Il fut remply de l'esprit de sapience (dit l'Ecriture) parce que Moise luy avoit Deut. mposè les mains ; & les enfans d'I fraêl luy 34.9. obeirent. Et les maistres des Ebreux tien-Nombr. nent, qu'il en avoit fait autant a ces 11.17. Maiseptante hommes qu'il choisit, & qu'il monid. sanhed, s'associa comme ses aydes & ses collegues, quand il leur donna part dans le gouvernement. Et il est bien certain, que parmy les Iuifs les charges d'Aneiens, & de Docteurs, ou Maistres du peuple, se sont toûjours données par une folennelle imposition des mains; D'où vient que dans leur langage commun ils n'appellent point l'ordination d'une personne dans une charge autrement, que l'imposition des mains * & disent impaser les mains a un homme pour fignifier l'ésablir dans une charge; & nomment semblablement celuy qui a l'autoritè de conferer une charge, l'hontme qui + halloimpose les mains, † & celuy qui y est mek receu, l'homme a qui les mains sont impathallases; † Iamais leurs Rabins ne parlotte autrement. Sous le nouveau Festa-

ment & dans l'Eglise Chrétiennes cette fainte

sur l'Epitre I. a Timothée. sainte ceremonie est demeurce a peu chep. pres dans le mesme usage. Le Seigneur lesus impose les mains aux enfans, mare qu'on luy presente pour les benir, & 10.16. pareillement aux malades pour les Luc 12. guerir de leurs fleaux par la vertu de sa 😗 grace & bonte divine. Ses Apôtres font fouvent le semblable, soit pour rendre la sante aux malades, comme S. Paul, Au. 18. quand il guerit le pere de Publius de la 8. fievre selon la promesse de leur Maistre qu'ils imposeroient les mains sur les mala- Marc des, & qu'ils se porteroient bien; soit pour communiquer les dons extraordinaires du S. Esprit, comme la prophetie & l'intelligence des langues aux personnes fraischement battisées; comme S. Pierre & S. Iean aux Samaritains, & AR S. Paul aux douze disciples d'Ephese; A# 19, soit enfin ou posst recevoir les ministres 6. en leurs charges; comme cela est expressément remarque en l'ordination 48.6. des Diacres de Ierusalem, & en celle 1. Tim. de Timothée en la charge d'Evange-4.14. liste; ou pour les recommander a Dieu 2.6. dans l'execution de quelque commission difficile & extraordinaire, comme

il est dit que l'Eglise d'Antioche impo- 48.13.

Chap

sa les mains a Paul & a Barnabas, aveç jeusnes & oraisons, les envoyant prescher l'Evangile aux Gentils en Seleucie & en Chipre. Voyla quel étoit l'usage de l'imposition des mains dans l'Eglise Apostolique. Depuis les Chrétiens l'étendirent encore plus loin, comme il paroist par les écrits, qui nous restent du troissesme siecle, & des suivans. Car alors on imposoit les mains, & a ceux que l'on avoit battisés, & à ceux qui se retirant de quelque heresie, étoyent receus en la communion des fideles orthodoxes, & aux pecheurs, qui apres avoir fait penitence des fautes, pour lesquelles on les avoit retranchés de la participation des Sacrements, étoyent en suite reconciliez & rétablis en la paix de l'Eglise. On vint melme en suite a imposer aussi les mains aux personnes, qui étoyent conjointes en mariage par le ministero des Pasteurs. Et pour vous le dire en passant; c'est justement de ces anciennes coustumes que ceux de Rome ont tirè & forgè les cinq sacremens, qu'ils ont ajoutes aux deux legitimes, que lo Seigneur Iesus a instituez sous l'alliance de

Sur l'Epitre I. a Timothée. ce de grace. On demande donc de la-Chap. quelle de ces impositions des mains V. l'Apôtre parle en ce lieu, quand il defend a Timothée d'imposer bativement les mains a aucun? Certainement le sujet, qu'il traite dans tout ce passage, de l'honneur deu aux Prestres ou anciens, des plaintes & accusations formées contre eux, de leur censure & reprimande publique fans les épargner, s'ils sont coupables; tout cela dis-je, nous montre ce me semble, assés clairement, qu'il entend proprement & particulierement l'imposition des mains, que l'on donne a ceux, que l'on reçoit & établit dans quelqu'un des sacrés ministeres de l'Eglise; si bien qu'il ne veut dire tchrys. autre chose par ces paroles, sinon que The 40. Timothée n'admette pas legerement Theoph. aucun en ces charges saintes & impor- Phot.ep. tantes. Et en effet tous les anciens in-52. terpretes Grecs, † & Latins, * & pref- in locu. ques tous les modernes tant de la com-†Galen. munion Romaine, que de la nôtre ex-Catech. posent ainsi ce passage. Il s'en est seu-Millelement treuve quelques uns † en cestiere. derniers fiecles, qui ont mieux aymè mond le rapporter a la reconciliation des pe-sur ce cheurs 4

Chap.

cheurspenitens. l'avouë qu'en effet il n'y faut pas aller trop vîte, non plus qu'en l'ordination des Ministres, & qu'il est bon d'examiner & déprouver la verite de leur repentance avant que de les rétablir en la communion; & je fay bien , que dans les premiers siecles du Christianisme on le pratiquoit soigneusement ainsi, les tenant longtemps,& quelquefois mesme toute leur vie dans les exercices de la penitence, , avant que de leur rendre la paix de l'Eglise. Mais je ne voy pourtant nulle raison, qui nous oblige a quitter la claire & commune exposition de ces Paroles pour suivre celle là; & je crains fort, que ce ne soit le charme de la nouveauté ou de la singularité, qui ait portè ces auteurs a la preferer a l'autre. Car outre qu'elle ne se peut ajuster avec les dernieres paroles de ce chapitre, que difficilement, & qu'en leur donnant un rude tour de gesne, elle a encore cecy d'incommode, qu'elle presuppose une chose, qui n'est ny claire,ny certaine; affavoir qu'au temps des Apôtres on eust des-jala coûtume d'imposer les mains aux pecheurs repent ans

fur l'Epitre I. a Timothée.

pentans, que l'on reconcilioit a l'Eglise. Chap.

S. Paul traite un sujet de cette nature dans le discours, qu'il fait du rétablissement du pecheur de Corinine apres les grands témoignages, qu'il eut donnés de sa repentance. Il y parle bien de luy pardonner, & de le confoler, & de ratifier envers luy la charité de l'Eglife : 1.78. Mais il ne dit point, qu'il luy faille imposer les mains; & autant qu'il m'en souvient, il ne se trouve nul endroit

ny dans les livres divins, ny en ceux qui nous restent de l'Eglise des deux premiers fiecles, d'où il paroisse, que

l'on usast de cette ceremonie en la reconciliation des pecheurs. Et quand il en seroit autrement, toujours est-ilbien certain, que c'est une façon de parler tout a fait inustée dans le langage de l'Eglise soit de la Iudaïque soit de la Chrétienne Apostolique, & dont il ne paroist nul exemple en ce que nous avons d'écrits de l'une & de l'autre, de dire imposer les mains a un homme, pour fignifier le remettre en la paix, & en la communion des fideles, qu'il avoit perduë pour le scandale de ses sautes; aus lieu que ciétoit, comme nous l'avons

des-ja

Chap. V.

des-ja dit, le style courant de tout le peuple des Iuifs, d'entendre l'ordination en une charge, par l'imposition des mains, & d'employer ces mots d'imposer les mains a un homme, pour dire le recevoir & établir dans une charge. Puis donc que S. Paul suit ordinairement le stile de la synagogue, & qu'il se sert volontiers de ses paroles & de ses frases, comme tous en sont d'accord; qui ne voit, qu'il est incomparablement meilleur de prendre celles, qu'il employe icy, au sens qu'elles avoyent dans le commun langage du peuple des luifs; que de leur en donner un autre nouveau, & dont il ne se treuve point d'exemple dans les ecrits ny de Dien, ny de ses premiers serviceurs? Retepons donc l'ancienne & commune exposition de ce passage, & concluons Mardiment que l'Apôtre en disant a Timothée, qu'il ne se haste point d'impofer les mains a aucun; entend qu'il ne reçoive personne legerement, & sans un examen & une epreuve legitime, en aucune de ces charges sacrées de l'Eglise, dont il a parlè cy devant, c'est à dire au ministere en des diacres; ou

sur l'Epitre I. a Timothée. des anciens ou prestres. C'est a cela chap. mesme, que se rapporte ce qu'il ajoûte, & ne communique point aux pechés d'auruy; c'est a dire conduy-toy en telle sorte dans cette action, que si ceux que ru auras receus font des fautes, tu n'y ayes point de part; usant d'une si grande meureté au choix de ces personnes-là, que nul ne te puisse justement reprocher d'auoir donne lieu au seastale, s'il en arrive. Vn sage monment a un de ses amis, de prendra foigneusement garde aux personnes, qu'il recommandoit, & de les considerer plus d'une fois avant, que de les produire; de peur disoit-il, que t'y étant une fois engage, les fautes d'autruy ne re fassent puis apres de la honte. Car les paroles, que nons avançons pour eux, nous chargent en quelque façon de l'evenement, & nous rendent refponsables de leur conduite; Si bien qu'elle nous fait rougir, quand elle se treuve autre, que nous ne l'avions fait esperer. Celuy qui reçoit solennellement un homme dans une charge, luy rend un témoignage public d'en estre capáble,

Digitized by Google

Chap.

capable, & le recommande, comme digne de cet honneur, de la façon la plus haute & la plus éclatante qui soit. Son honneur propre l'oblige donc avant que d'en venir là, a éprouver exactement & meurement celuy, qu'il veut recevoir; étant évident que s'il y manque, & que celuy qu'il reçoit reüçisse mal;ce sera sa faute,qui aura chargè l'Eglise d'un mauvais ministre; & qui luy aura attire tout le déplaisir, le desordre & le scandale, qu'elle en souffrira. Il aura-justement part dans le blasme & dans la honte du mauvais ouvrier. Au lieu que s'il apporte de bonne heure en sa réception tout le soin, dont la prudence humaine est capable, & qu'il prenne de luy toutes les asseurances & precautions qui se peuvent; dés-là l'équite des loix & divines & humaines le decharge des mauvais evenemens s'il en arrive. On luy devra bien de la loüange & de la reconnoissance, si celuy qu'il reçoit, reiissit; étant evident, que ce sera sa prudence, qui l'aura mis en état d'employer ses dons au service de Dieu; Mais s'il on arrive autrement, on ne peut luy en rien

rien imputer; puis qu'il n'avoit rien Chap. oubliè de ce qui se pouvoit, & se devoit faire pour reconnoistre & prevenir le mal. Il s'en faut prendre a la seule malice, ou legerete de celuy, qui dans la suite des choses ne répond pas a la bonne opinion, que l'on avoit raifonnablement conceuë de luy. C'est donc ce qu'entend l'Apôtre, quand il recommande a Timothée de ne point communiquer aux pechez d'autruy; qu'il prenne bien garde aux meurs, a l'efprit, aux sentimens, a l'humeur, & ala capacité des hommes, avant que de les admettre au ministere de l'Église; de peur qu'en y procedant autrement, il ne fe rende coupable de leurs crimes, & ne prenne part en leur honte aussi bien, qu'en leur faute. Et non content de cela, il s'en exprime encore autrement dans les paroles qui fuivent; Garde toy pur toy mesme. Le mot dont il se sert, * & que nous avons traduit pur, fignifie chaste; mais il se prend aviore souvent en la langue Grecque, aussi bien que chaste en la nôtre, pour dire pur, & innocent; exempt de la corru-. ption & de la souillure du vice. C'est ainfi

Chap V.

ainsi qu'il le faut entendre en ce lieu; le rapportant au sujet, dont il est question. Il recommandoit à Timothée de n'avoir nulle part aux pechez des autres; Il ajoute, qu'il se garde chaste & pur luy mesme, pour dire que si avec toute sa diligence & ses precautions, il ne peut pas empescher; que les autres ne se gâtent & ne se souillent de quelques pechés, il retienne exactement sapuretè quant a luy; gardant bien qu'elle ne se salisse,ny ne reçoive aucune atteinte de la contagion des autres; se conduisant dans toute cette affaire de l'ordination des ministres avec une conscience si nette, une prudence si exacte, & une innocence si entiere & si éclatante, que les fautes des autres ne soyent jamais capables, je ne diray pas de gâter & de corrompre, mais de flétrir ou de ternir seulement la purotè de sa vie , ou l'honneur de sa reputation dans l'Eglise. C'est-là le sens simple & naif de ces paroles de l'Apôie tre. Venons maintenant au second point, qu'il exprime en ces mots dans les deux derniers versets du chapitres Les peches de guelques uns (divil) le manifestent

sur l'Epitre I. a Timothée.

nifestent devant, & viennent en avant en Chap. leur condannation; mais en d'autres ils suivent apres. Semblablement aussi les bonnes œuvres se manifestent devant, & celles, qui sont autrement ne peuvent estre cachées. Son dessein est de justifier l'exactitude. de l'examen, & la meurete de l'épreuve,qu'il a commande a Timothée d'apporter dans l'ordination des ministres, n'en recevant pas un hâtivement & precipitamment. Pour cela, il nous represente la differente condition des œuvres des hommes, soit mauvaises, foit bonnes; qui sont les vrays & legitimes argumens de ce qu'ils valent, & la regle que nous devons suivre pour en bien juger. Car encore qu'il n'y ayt point d'hommes entre les Chrétiens, qui n'ayent l'une ou l'autre de ces deux marques; la veritè est neantmoins, qu'elles n'y paroissent pas également; se découvrant plustost en quelques uns, & plus tard en d'autres; Les uns montrent de si bonne heure ce qu'ils sont, que dés l'abord on les connoist; & si tous leur ressembloyent, il ne seroit pas necessaire d'employer beaucoup de temps ny de soin pour en juger droitement. Mais certes on ne peut nier, qu'il n'y

chap, en ayt beaucoup d'une toute autre condition; qui ne font pas paroistre ny si tost, ny si aisément ce qu'ils sont en effet & au fonds de l'ame s rerenans les uns leur vice couvert du voile d'une fausse modestie ; les aurres leur vertu cachée pour un temps, ou sous le brouillard de la calomnie & de l'oppression, ou sous l'iniquité des occasions, qui leur ôte le moyen de produire leurs fruits; si bien que pour demeller toute cette confusion, & ne faire s'il se peut, injustice a aucun en le prenant pour autre qu'il n'est, il est necessaire de ne se pas haster, mais de les épier & considerer meurement, en prenant du temps pour s'asseurer du veritable estat de leur ame. Si vous examinés les paroles du S. Apôtre avec quelque soin, vous verrés comme je croy fort aisément, que c'est là son inrention. Il parle premierement des mauvailes œuvres dans le verset vint-& quatriesme; & puis des bonnes en fuite dans le verset vint & cinquiesme; & fait fur les unes & fur les autres une mesme remarque; assavoir qu'elles se découvrent & se manifestent toutes plustost

[ar l'Epitre S.a Timothée. martost en la vie des uns & plus tardolas en celle des autres. Pour les mauvailes œuvres ; les pethez de quelques uns Manufestent devant, & viennent favent apres. Il veut dire qu'il y hommes, dont les pechez sont collins, qui sans déguisement, ny artifice se produisent ouvertement & sans attandre, qu'on les cite, ou qu'on les cherche se mettent eux mesmes sings,& le presentent tous nuds aux yeux de leurs luges pour les addresser dans le jugement, qu'ils en doivent faire. C'est ce que l'Apôtre a degamment exprime en ces mots, que les pechés de quelques uns viennent en Mant en jugement, ou pour le jugement. Car il y a ainsi mot pour mot dans l'original, † la parole que nous avons traduite condannation, signifiant · simple-" ment & en general un lugement comme savent ceux qui entendent la langue Grecque. Par ce jugement il entend coute l'action de l'examen & de l'épreuve, que l'on fait d'un homme pour jager s'il doit estre receu dans quelqu'un des ministeres de l'Eglise, s'il

est du nombre deceux, dont l'Apôtre parle 1ey, qu'il paroisse en sa vie des pechés manifestes, qui se soyent des-ja montres avant ce tomps-là; les examinateurs n'ont nulle difficulté a en former leur jugement. Il est évident qu'il le faut rejetter, & se bien garder de souiller l'honneur de ces charges sacrées en y essevant une personne, que ses vices en rendent indigne. Mais il y en a d'autres, où il n'est pas si aisè de se resoudre;assavoir ceux dont l'Apôtre ajoûte, mais en d'autres les pechez suivent après; c'est a dire que leurs fautes ne se découvrent, qu'apres le temps de , leur épreuve. Combien se trouve-t-il de ces fourbes, qui ayant dessein sur le faint ministere; cachent leurs vices; leurs erreurs, (fardant finement l'exte rieur de leur vie, jusques a ce qu'ayant trompè le monde par ce masque de belle apparence, ils soyent parvenus a ce qu'ils desirent, & qui ayant une fois gagne ce point, eclatent alors impudemment & lachant la bride anx passions, que le desir de l'honneur avoit jusques là reprimées, font voir de là en avant par leur mauvaise conduite, seur indignitè

sur l'Epitre I. à Timothes.

indignite & leur incapacite , qui avant Chap. ce temps étoit demeurée cachée ? Les V. Histoires de l'Eglise sont pleines de semblables exemples. C'est pour se garder des pieges & des embusches de ces gens-là, qu'ilest necessaire d'examiner diligemment les hommes avant que de les recevoir, & de prendre mesme du temps pour cela, afin de bien épier leur personne & leur vie, si d'avanture la malice de leur cœur ne jettera point quelque fumée par où on la puisse reconnoistre. Car avec un peu de patience, de soin & de diligence on découvre souvent ce qui ne paroissoit pas d'abord, étant malaise que le vice se cache long-temps, & que l'on n'en remarque quelque trace, si on le fuit & si on le recherche exactement. l'avoue qu'il y en a d'asses ruses pour eluder les soins des plus diligens, & qui se cachent si bien a eux, qu'ils rendent toute leur enqueste vaine. Mais apres avoir fait son devoir en bonne conscience, l'on en est quitte devant Dieu; qui est trop bon pour condanner ses serviteurs pour n'avoir pas peu penetrer le fonds du cœur de l'homme atravers

30

a travers les voiles & les enveloppes redoublées de son hypocrisse. C'est ce que l'Apôtre dit des vices & des pe-chés. Pour les vertus & les actions vertueuses, il ajoûte, semblablement ausi les bonnes œuvres se manifestent devant, & celles qui sont autrement ne peuvent estre cachées. Ce n'est pas assez de considerer dans ces épreuves, si les personnes qui se presentent, n'ont point sait de mal, ny commis des pechez, qui découvrent leur indignité; Il faut aussi examiner, si elles ont fait du bien, & si elles ont exercè de bonnes œuvres; c'est a dire des actions ou de pieté envers Dieu, ou de charité envers leurs prochains; qui sent les plus asseurées marques d'un vray & sincere Christianisme. Il en est donc a cet égard de mesme, que des pechez. Il y a des gens, où ces fruits. de la foy Chrettenne paroissent de bonne heure, se montrant clairerient. & abondamment en leur vie; si oien qu'on les y void & reconnoist des qu'on jette les veux fur eux. C'est c que parle l'Apôtre, quand il dit, Emb'ablement ausi les bonnes œuvres se manifestent devant; c'est a dire qu'ell es se mar ife-

manifestent en quelques uns; qu'il y chapen a, en qui elles se manifestent ainsi de bonne heure. Et pour ceux-là, on n'a point de peine a juger s'ils sont dignes du saint ministere; les louables qualitès, qui reluisent dans leurs bonnes actions, découvrant assés leur merite. l'avouë, que la vraye pieté produit ordinairement ces fruits là. Elle luit devant les hommes. Pour le vice, il se couvre, & cache ses productions avec toure l'industrie, qui luy est possible; parce qu'elles font honteuses. Mais encore que la piete & la vertu n'affectent pas de paroistre, elles ne se cachent pourtant pas aussi. Ceux qui en sont douez ne font nul scrupule de montrer leurs mœurs & leurs actions, parce qu'ils savent qu'il n'y a rien en elles, qui ne soit honeste. Ne fuyant pas sa lumiere, ny la veuë de leurs prochains, les œuvres qu'ils font sont le plus souvent manifestes. Mais il en arrive pourtant quelquefois autrement, quand ils ont manquè ou de moyens, ou d'occasions d'exercer de bonnes actions; ou bien quand en ayant fait quelques unes, la calomnie & l'injustice a empeschè,

Chap.

peschè, qu'elles ne parussent. D'où il s'enfuit, qu'il ne faut pas aussi tost rebucer ceux, en qui ces belles marques ne paroissent pas d'abord. Il faut examiner si ce n'est point ou l'obscurite de l'air, où ils vivent, où la malignite des hommes, qu'nôtre peu d'attention, qu' nous les cachent. Il faut leur donner du temps, nous souvenant que les arbres * ne poussent pas tous leurs fleurs, ny ne portent pas tous leurs fruits a une mefme heure; mais les uns plustost, & les autres plustard, & que souvent les plus tardifs ne sont pas les pires, ny les plus. hastés les meilleurs. C'est des œuvres do ceux-là qu'il faut entendre les der nieres paroles de l'Apôtre, & celles des bonnes œuvres (dit-il) qui font autrement (c'est a dire qui ne sont pas manifestes, comme celles dont il parloit) ne peuvent estre cachées; c'est a dire qu'elles se montreront asseurément, tost ou tard, & que vous les découvrires sans doute, si vous vous donnés la patience de les chercher & de les attandre. Car apres tout, il n'est pas possible qu'une vraye & solide piete ne se montre a ceux, qui prennent le loisir de l'obser-

647

ver quelque temps, & de la confiderer Chap. de pres. Ainsi vous voyès desormais assés clairement mes Freres, combien est juste & raisonnable l'ordre, que l'Apôtre adonne a Timothée de ne pas imposer hâtivement les mains a aucun. Reste que nous traitions briévement le troisiesme point, qui est le soin que ce saint homme a eu de la sante de son disciple, en luy recommandant de remperer tellement son breuvage,qu'il n'affoiblisse pas son estomac; Neboy plus d'eau (luy dir-il) mais use d'un peu de vin a cause de ton estomac, & des maladies ou infirmites, que tu as souvent. Vous treuverès peut-estre étrange, que ce grand homme ayt meslè dans cette epitre, toute pleine de divins enseignemens, un ordre qui ne regarde que la santè d'un particulier. Mais c'est en cela mesme que sa bonte & sa charite reluit admirablement, de ce qu'il a un soin si tendre de son disciple; selon la nature de la vraye amour, qui ne dédaigne, ny n'estime peu importante aucune des choses, qui quelque petites, & legeres, qu'elles semblent estre d'ailleurs, regardent le bien des personnes qu'elle

qu'elle ayme. Et certainement puis que ce qu'il dit étoit necessaire pour las sante de Timothée, il ne devoit pas estre méprise; étant évident que la sante de ce saint homme étoit d'une extresme consequence pour l'edifica = tion & la consolation de l'Eglise, a laquelle il travailloit si dignement. Des choses les plus petites dependent quelquefois les plus grandes ; si bien qu'encore qu'elles ne soyent pas de grand prix en elles mesmes, neantmoins l'usage a quoy elles servent, nous les doit recommander. l'avoue que boire de l'eau, ou n'en boire pas, est peu de chose en soy-mesme. Mais puis que de. ce peu de chose dependoir la sante de Timothée, qui riroit apres soy l'edification de l'Eglise & le service de Dieu,& l'avancement de son regne, ce saint homme ne pouvant estre malade sans faire un notable prejudice a tous ces, grands biens; il faut enfin reconnoistre, que l'ordre, que luy donne icy l'Apôtre, est tres important; & tres digne de sa plume, & de nôtre consideration; & non une chose de neant, comme les profanes nous le reprochent inconsideré-~

Chap. d

de l'Apôtre. Combien y a-t-il de gens mesme dans le monde, qui ne boivent, que de l'eau, non par aucun scrupule de religion, mais pour d'autres raisons, qui n'y ont nul rapport? quelques uns parce qu'ils abhorrent naturellement le vin?les autres parce qu'ils ont treuvè que l'usage leur en seroit dangereux, & capable de troubler leur santè? & les autres enfin parce qu'ils ont été accoûrumès dés leur jeunesse a s'en passer? Qui a dit a nos adversaires, que l'ab-Ainence de Timothée ne fut pas de cette nature ? qu'il n'y eust pas étè formè dés le commencement, ou par sa propre inclination, ou par la nourriture,qu'il luy avoit étè donnée, ou qu'ilne s'y fust pas resolu luy mesme, sous une fausse esperance qu'elle pourroit servira sa santè? & que S. Paul voyant qu'elle luy étoit prejudiciable, l'ait sagement averti de n'en user pas ains? Qui leur a dit que c'étoit par devotion, & pour l'interest de la religion, qu'il ne beuvoit que de l'eau? Certainement ce n'est, que la passion, qu'ils ont pour les disciplines de leurs abstinences, qui leur a inspirè cette fantaife; dont

sur l'Epitre I. a Timothée. dont il ne paroist nulle trace dans les Chap. paroles de l'Apôtre. Encore y a-t-il sujet de s'estonner, qu'ayant cette opinion de Timothée; entre tant d'abstihences, qui sont en vogue parmy eux, il ne se treuve pas un ordre de leurs Moynes, qui voue, ou qui pratique celle, qu'ils attribuent a ce saint homme. S. Paul defend expressément les abstinences de certaines sortes de viandes, qui se font par scrupule de religion. Les Moynes Latins n'ont pas laisse pour cela de les embrasser & d'en faire un des vœux de leurs religions. S. Paul comme ils se l'imaginent, rapporte icy que le bien-heureux Timothée exerçoit l'abstinence du vin par devotion. Mais il ne se treuve point de Moynes parmy eux, qui ayent entrepris de l'imiter. Cela me semble assez étrange. Rom. Quoy qu'ils en disent, il n'y a gueres 14 d'apparence, que Timothée s'abstint 1. Tim. du vin par un scrupule de religion, luy 4.8. qui avoit appris de son Maistre, que le Royaume de Dieu n'est ny viande ni breuvage; & que ces exercices corporels sont profitables a peu de chose. Mais de quelque nature que fust la raison, qui avoit

652 Sermon XXXIX.

portè Timothée a ne boire, que de l'eau, tant y a que l'Apôtre luy defend d'en user plus ainsi a l'avenir; Ne boy plus d'eau (dit-il) c'est a dire d'eau pure & simple; comme il paroist de ce qu'il ajoûte, qu'il la trempe desormais d'un peu de vin a cause de ton estomac, et de tes frequentes indispositions. Par là il condanne premierement l'extravagance des Encratites en particulier qui desendoient abfolument l'usage du vin: disant que c'este

Epiph. liv. 42. S.I.

solument l'usage du vin; disant que c'esté une chose diabolique, & diffamant ceux qui en boivent comme pecheurs & meschans.Les Manichiens n'en faisoyent pas moins; & vous savés que Mahomet a fait de cette abstinence du vin l'un des principaux articles & caracteres de sa religion. Mais l'Apôtre casse aussi par mesme moyen toutes les autres superstitions de semblable nature, qui s'abstiennent par devotion de quelque sorte d'aliment; puis qu'il est, évident que les alimens aussi bien que le vin, sont des creatures de Dieufaites pour en user avec action de graces; Dieu étant plustost glorisiè qu'offensè par ceux qui s'en servent de cette sor-

Digitized by Google

sur l'Epitre I. a Timothée. Ce n'est point en ces choses, que Chap. confiste la religion. Il en faut regler V. dufage par l'interest du corps, pour qui Elesont étè creées, & non par celuy de la religion, avec qui elles n'ont rien de commun. Et c'est justement ainsi, que l'Apôtre l'ordonne en ce lieu. Premicrement il veut que Timothée use win, mais sobrement & sans excés, Mait-il) d'un peu de vin; & il en est de mefine des autres alimens; dont l'usage est bon & legitime; pourveu qu'il soit sobre; & dans la mesure requise pour la nourriture necessaire au corps. Si on va au delà, & que l'on en prenplus que l'on n'en a besoin, c'est en abuser; c'est non sourenir, mais accabler sies corps; c'est les ruyner, & non les conserver. Et c'est proprement en cet exces, que consistent les pechés du boire & du manger. La chose est bonne, l'abus & l'excés n'en vaut rien. Sesondement l'Apôtre découvre la raison pourquoy il veut que Timothée use d'un peu de vin dans son boire, a cause (dit-il) de ton estomac, & de tes freequentes indispositions. Ce n'est pas pour La conscience. A cet égard l'usage &

Chap de l'eau & du vin est indisferent ; & il n'est non plus contraire a la piete de boire de l'un que de l'autre; pourveu que l'on n'use ny de l'eau avec superstition, ny du vin avec excés. Mais S. Paul considerant que Timothée avoit l'estomac foible, & que de là naissoyen c les frequentes maladies & indispositions, a quoy il étoit sujet, pour corriger cette debilité de son corps, & le garentir de ces maux, qui l'affligeovent souvent, luy commande de laisser l'usage de l'eau pure, & d'y messer un peu de vin. Car il n'y a personne qui ne sache ce que les Medecins ont observe, & que l'experience commune apprend assez a tout le monde, que le vin est bon pour l'estomac, & qu'il a une particuliere vertu de le fortifier. D'où paroist ce que nous dissons, que l'utilité & l'interest du corps, est la raison qui doit regier l'usage des alimens. Supposè avec ceux de Rome, que les considerations de la réligion obligent a leurs abstinences, & que ce soit pour celà que Timothée s'abstint de vin ; toûjours est at clair par cet exemple de l'Aporte juue quand le sidele s'apper-

655

coit, que son abstinence nuit a sa sante, Chap. dés-là il doit cesser de la pratiquers parce que pour servir Dieu & son prochain, qui est la vraye piete, la sante luy est necessaire. D'où s'ensuit que les loix du Pape qui obligent ceux de sa communion a certaines abstinchces au grand & évident prejudice de la santé de plusieurs, & quelquesfois mesmes au peril de leur vie, sont non seulement badines & ridicules; mais aussi cruelles & inhumaines, & directemons contraires a la pratique de l'Apôtre. Mais d'icy mesmes il paroist encore, aussi bien que de ce que nous lisons dans l'Epitre aux Philippiens de Phil. s. la maladie d'Epaphrodite, que ces 17. faints hommes n'usoyent pas indifferemment a leur fantaisse du don des guerisons, qu'ils avoyent receu de Iesus Christ, mais qu'ils ne le dispensoyét que dans les temps,& dans les lieux,& aux personnes, ou le Saint-Esprit, qui les conduisoit, leur inspiroit de l'employer. Car s'il en eust été autrement, vous voyés bien, que S. Paul n'eust pas laissè ny languir Timothée dans ces frequentes indispositions, dont il parle icy,

656

icy, ny tomber Epaphrodite dans cette grieve maladie, qui le conduisit jusques aux portes de la mort. Il eust sans doute guery des personnes, qui luy étoient ficheres, & si utiles a l'Eglise; si la chose eust absolument dependu de sa volontè. Et cela découvre la vanité de quelques uns des Docteurs de Rome, qui pour montrer que la guerison, que S. Iaques promet a ceux, qui seroyent oints d'huile par les Anciens de son temps, n'étoit pas l'effet de ce don miraculeux des guerisons (comme nous le foûtenons: & comme la chose le montre elle mesme) alleguent que si cela étoit il ne fust mort pas un Chrétien de maladie en ce temps-là; que tous en fussent rechappès. Mais ils s'abusent, supposant ridiculement, que ceux qui avoyent ce don, guerifloyent generalement tous les malades qui se rencontrovent; au lieu qu'il est clair par l'exemple de S. Paul, qu'ils n'en usoyene

qu'en terraines occasions selon l'ordre & la permission que Dieu leur en donnoir expressément par son Esprit. C'est la chers Freres, ce que nous avions a vous dire sur cerexte de l'Apôtre. Per

Digitized by Google

· merrès

II. Volume

658

dire la supresme de toutes leurs dignitès, sur la teste d'un garçon de douze ans. Pour nous garentir de l'abus, nos peres suivant l'avis de l'Apôtre ont voulu que l'on procedast a l'ordination des Pasteurs avec une grande meurete; soumettant ceux qui aspirent a ce ministere, a une exacte enqueste de leurs meurs, a une severe épreuve de leur doctrine, & a des essais reiterés de leur capacité; Le Consistoire les choisit; Le peuple en dit son avis; les Synodes mesmesy mettent les mains. Er avecque tout cela encore il ne laisse pas(tant la corruption de la nature humaine est grande) de se fourrer quelque fois de mauvais ouvriers parmy. nous, qui par leurs humeurs brouillonnes, & par l'insolence & les violences de leur conduite troublent miserablement la paixde nos Eglises.Dieu vueille nous preserver de ce malheur, & presider tellement aux elections de ses serviteurs, que nous n'en ayons jamais, quine soyent selon son cœur. Remarqués aussi, je vous prie, pour la conduit : de vôtre vie particuliere; le soin que vous pouvès prendre legitimement &:

660

corps & leur famille, ny ne diffameroyent l'Eglise, ny ne scandaliseroyent ceux de dehors par un vice aussi honteux qu'est l'yvrognerie. l'en dis autant des autres exces, de ceux de la gourmandise,& de la vanite, nommément quand on passe les legitimes bornes de la necessité, ou de la commodité de la nature dans l'usage des viandes & des habits, & des autres biens, que le Seigneur nous donne du tresor de sa liberalité, pour en prendre autant seulement qu'il nous en faut, & pour menager le surplus a la consolation de nos prochains; & particulierement a l'entretien de ses pauvres, & de son fanctuaire. Dieu vueille nous faire la grace d'en user ainsi desormais a fa

gloire & a nôtre falut, AMEN!

SERMON



SERMON QVARANTIESME.

noncè noncè a Charenton le 6.

I. Тімотн. Chap. V I. ў. 1. 2.

Que tous serfs, qui sont sous le joug, re-luillet putent leurs propres maistres dignes de tout honneur; afin que le nom de Dieu, & la doctrine ne soit blassemée.

Et que ceux, qui ont des maistres fideles, ne les méprisent point, a cause qu'ils sont freres; mais plustost qu'ils les servent; a cause qu'ils sont fideles, & bien-aymés, étant participans du benefice. Enseigne ces choses & exhorte.

HERS FRERES; S. Paul 14.
confesse dans son epître aux
Romains, qu'il est detteur a tous
les hommes; tant aux Grecs (dit-

il) qu'aux barbares; tant aux sages qu'aux ignorans. Et ne pensés pas, qu'il leur deust peu de chose. Ce qu'il ajoûte incontinent, que pour payer cette dette aux Romains, il est prest de leur evange, la mestiser, nous montre que c'est l'Evangile versis

de Iesus Christ, qu'il doit & a cux, & a tous les autres; non quelque petite somme de deniers, mais un trefor, & le plus precieux tresor, qui soit au ciel, & en la terre; qui vaut mieux, que tout l'or du Perou, & que toutes les perles de l'Orient. Car tous les biens de l'Vnivers ne sont rien au prix de l'Evangile, le seul bien capable de nous rendre vrayement riches; de nous nourrir heureusement, de nous vivisier eternellement, de nous vestir magnifiquement, de nous loger superbement, & en un mot de nous faire tous Roys & Sacrificateurs a Dieu; parce qu'en recevant l'Evangile nous recevons Iesus Christ le pain de vie, la manne du ciel, le vestement de Dieu, l'arche & le pavillon de sa gloire; qui nous nourrit & nous revest de soy mesme, & nous loge encore en soy-mesme, nous faisant habiter en soy & en Dieu son Pere. C'estoit là la dette de S. Paul; c'est-ce qu'il étoit oblige de payer; l'Evangile de son Maistre; & il devoit cette grand' dette non a un homme, ou a deux, ou a trois seulement; mais a tous, foit aux Grecs (dit-il) foit aux barbaresi

sur l'Epitre I. a Timothée. res; foir aux sages, soir aux ignorans. Chap. Il n'y avoit point d'homme alors sur la .V L. terre, qui ne sust compris en quelqu'un de ces quatre ordres, qui ne fust ou Grec, ou barbare, ou sage, ou ignorant. Il se reconnoist donc debiteur de tous les hommes. Et il a raison; car il l'étoit en esfet; puis qu'il étoit Apôtre, cette charge obligeant ceux qui y étoyent appellés, de communiquer l'Evangile a tous les homines. Allez vous en partout Marc. le monde (leur dit le souverain Seigneur) 16. & presches l'Evangile a toute creature. Ainsi vous voyés, qu'il n'y cut jamais au monde un homme, qui deust ny plus, ny a plus de gens que S. Paul. Mais il faut aussi avouër, qu'il n'y eust jamais non plus un meilleur debiteur, iny plus solvable, ny de meilleure foy, ou de meilleur conte, que luy. Premierement vous voyés, qu'il n'est pas de la nature de ceux, qui cachent leurs dettes & en ont Il reconnoist franchement les stennes; il's'en glorifie. Il a un desir ardent d'y satisfaire. Il n'attend pas, qu'on le poursuive; Il recherche luy mesme ses gens; il court la terre, la mer & les

Isles, les villes & les campagnes, pour

n'en oublier aucun. Il leur offre son .payement; & si c'est dans un vaisseau de terre, tant y a que c'est en fort bonne & fort belle monnoye, marquée au coin du Roy, de bon alloy & de poids. Il les presse de recevoir ce tresor, & ne laisse pas un de ceux, a qui il le doit en arriere. Il le presente aux luis, aux Payens, aux Princes, aux peuples, aux magistrats, aux sujets, aux savans, aux ignorans, aux Philosophes, aux bourgeois, aux paysans, aux hommes, aux femmes & aux enfans. Il ne demande a aucun ny répit, ny remise. Et s'il yen a, qui n'ayent rien receu de luy, c'est leur dédain, & leur sottise, qui les a privés de ce bien inestimable. Ce n'est ni la malice, ni la negligence de Paul, qui les en ayt fraudés. Pour luy, il en est quitte, puis qu'il a le ciel, & la terre pour témoins, qu'il n'a pas tenu a luy, qu'ils n'ayent ce qu'il leur devoir. Il étoit si exact & si religieux a s'acquitter de cette dette, qu'il la payoir aux esclaves mesmes. C'étoit la plus miserable partie du genre humain; que la servitude exposoit au mépris, & a l'iniure de chacun; a qui ceux la mesmo qui

sur l'Epitre I. a Timothée. qui s'en servoyent, daignoyent a peine Chap. parler. A ceux-cy,a qui nul des autres hommes ne pense rien devoir, & qui ne s'imaginent pas eux mesmes, qu'aucun. leur doive quelque chose; S. Paul reconnoist, qu'il est aussi debiteur; qu'il ne leur doit pas moins l'Evangile de son Seigneur, qu'aux personnes les plus relevées du monde. Si quelcun en doute,qu'il lise son epistre a Philemon, la plus courte de toutes, mais qui dans sa brievete ne laisse pas de comprendre de grandes & admirables marques & de la vertu & de la bonte de ce saint Apôtre, & de la divinité de sa doctrine. Vn esclave fugitif fait tout le sujet de cette excellente épitre. S. Paul étois prisonnier a Rome, pour l'Evangile. c'est a dire pour une cause, qui luy étoit si importante, qu'il n'y alloit pas de moins, que de sa teste. Cet état, où il se treuvoit, sembloit assés le dispenser de songer a autre chose, qu'a soy mesme;a moins que ce ne fusient des sujets extraordinairement importans. Et neantmoins s'étant rencontre en mesme temps a Rome, un esclave nommè Onesime, qui s'étoit dérobe de 12 mailon

Chap. maison de Philemon son maistre, citoyen de la ville de Colosses en Asic,& qui s'en éloignant le plus qu'il pouvoit pour eviter le supplice, que sa fuite meritoit, alloit rodant çà & là, cherchant comme l'on parle sa fortune ; la providence divine ayant par cette avanture addressè ce pauvre homme a S. Paul, ny sa captivité, ny sa chaisne, ny lessoucis & les peines, qu'elle luy donnoit, ne l'empescherent pas d'avoir soin de luy, & de travailler si ardemment a l'œuvre de sa conversion, qu'avecque la benediction du Seigneur, il en vinta bout,& de l'esclave d'un homme en sit un affranchi de Dieu. Il l'embrassa en suite comme son frere, comme son enfant, comme son cœur & ses entrailles. Il entreprit de le raccommoder avec son Maistre. Pour cet effet il le renvoye en Asie a Philemon; a qui il écrit sur cette rencontre. Mais avec quel empressement, avec quelle chaleur, & quelle tendresse luy recommande-t-il ce pauvre homme? Il n'y a point d'ame si dure, que ses paroles ne soyent capables d'émouvoir; tant elles sont & douces, & fortes tout ensemble. Ily employe

sur l'Epitre I. a Timothée.

667

ploye tout ce qu'il connoissoit de plus Chan. touchant, la providence de Dieu, l'u-v n nion divine des fideles, le mustere de leur fraternité, les interests de sa propre personne, sa vieillesse, sa prison, sa main & sa plume, & ses promesses, & sa satisfaction; Enfin quand il eust étè question, je ne diray pas d'un sien frere, ou d'un sien sils, mais de luy mesme, c'est a dire d'un Apôtre & d'un Martyr, il luy eust étè difficile d'ajouster quelque chose a ce qu'il dit & fait pour son Oncsime. Iugés par là s'il mépri-soit les esclaves: s'il n'avoit pas la mesme ardeur pour leur conversion, la mesme sollicitude pour leur consolation, que pour celle des autres hommes. Si ses liens ne l'empeschent pas de leur prescher l'Evangile, & de s'interessersi avant en ce qui les touchoits combien plus y pensoit-il, quand il étoit en liberté? Mais encore que ce grand exemple nous peuft suffire pour nous asseurer de la charité, qu'avoit l'Apôtre pour toute sorte d'hommes jusques aux esclaves mesmes, & pour nous obliger a imiter les mouvemens d'une humanité si digne de l'Evangile;

Col.z.

& bien que ce soit pour ce dessein, que cette belle & admirable petite épitre a Philemon nous a étè conservée dans le canon des Ecritures divinesice saint homme ne s'est pas contente de nous avoir donne ce témoignage de ses sentimens sur ce sujet. Afin que cette doctrine demeurast a jamais dans l'Eglise, il l'a gravée en divers autres lieux de ses épîtres; où il messe le soin, qu'il a de cette sorte de personnes, les plus mesprisées & les plus viles qui soyent dans les societés des hommes; tantost en leur recommandant luy mesme leur devoir dans la condition, où ils sont selon la chair, comme en deux de ses epistres, aux Ephesiens, & aux Colossiens; tantost chargeant de leur instruction & de leur conduite, les ministres de lesus Tika.9. Christ, a qui il écrit; comme cela se void dans l'épistre à Tite, & en cette premiere a Timothée, que nous vous exposons, justement dans le texte que vous avés ouy; où il represente premierement a for disciple comment les serviceurs doivent vivre avecque leurs maistress & puis il commande a Timothée

thée melme d'enseigner ces choses & d'y Chap. exhorter les hommes. En suite il nous fait le portrait des faux docteurs;&touthe le vray motif de leurs desordres, qui n'est autre, que leur interest. D'où il prend occasion de parler du contentement, que la vraye pietè, apporte a l'esprit du sidele, & de la vanite & inutilité des soins & des peines, que se donnent les hommes du monde a amasser des richesses, montrant brievement en quels pieges l'avarice les enlace, les engageant insensiblement en des desirs, & en des desseins capables de les plonger dans la perdition, & en débauchant melines quelques ans de la profession de l'Evangile. Il conjure Timothée de fuir leur train, de perseverer constamment tant en la doctrime du falut, que dans l'exercice de fa charge, ayant jour & nuit devant les yeux la glorieuse apparition du Seigneur lesus, & la hautesse, la Majestè, la puissance, & l'empire du Pere eternel qui nous l'a promise. Puis revenant a ce qu'il disoit des desirs de l'avarice,il avertit les personnes riches d'user sagement des biens, que Dieu leur a donnés.

nés non pour y mettre leur cœur. mais pour les employer en des œuvres bonnes & saintes, se montrant charitables & communicatifs. Et c'est là où il finit & le chapitre, & l'épitre par une brieve & passionnée exhortation, qu'il fait a Timothée de bien garder le depost de la doctrine celeste, s'éloignant. de l'erreur & de la seduction des heretiques, qui sous pretexte d'une science fausse & mal nommée, détournoyent les hommes de la vraye foy & du falut, où il n'y a qu'elle seule qui nous puisse conduire; & souhaite enfin pour cet effet la grace du Seigneur a son cher disciple. C'est ce qui nous reste a expliquer de cette divine epître. Pour cette heure, nous arresterons nôtre medication sur les deux premiers versets; où l'Apôtre recommande aux serviteurs de porter ce rude joug sans impatience, ne laissant pas, bien qu'ils soyent Chétiens, de conserver & de rendre a leurs maistres, quoy que payens, tout l'honneur & tout le service, qu'ils leur doivent. Puis pour les porter a ce devoir, & en addoucir l'amertume, il leur en propose en second lieu le dessein

Digitized by Google S

sur l'Epitre 1. a Timothèe. 671 dessein & l'effet, afin (dit-il) que le nom Chap. de Dieu, & la doctrine ne soit blasphemée. Hajoûte en troisieme lieu, que si leurs maistres sont Chrétiens aussi bien qu'eux, cette consideration ne les doit nullement empescher de les honorer; mais qu'au contraire elles les oblige a les servir avecque d'autant plus de soin & de fidelité; voyant reluire en eux l'aymable qualité d'enfans de Dieu bien-aymès, & participans a son benefice. Et enfin en quatriesme & dernier lieu, il avertit Timothée d'enseigner ces choses, & d'exhorter. Ce sont les quatre points, que nous traiterons en cette action, s'il plaist au Seigneur; le devoir des serviteurs envers leurs maistres soit Payens, soit Chrétiens; & la raison de ce devoir; & enfin le soin que les Pastenrs doivent prendre d'enseigner ces choses a leurs troupeaux. Fideles, écoutés avec attention cette leçon du Saint Apôtre. l'avouë qu'elle s'addresse proprement a des esclaves, & que c'est-ce que signifie le nom de serfs, que S. Paul leur donne; car les serviteurs des Grecs & des Romains en ce temps là étoyent non des hommes libres, comme sont aujour-

aujourd'huy les nôtres, mais des esclaves, qui n'avoyent pas le droit de difposer d'eux mesmes, étant tout entiers en la puissance de leurs maistres, si bien qu'en s'attachant au sens propre de ce mot, je confesse qu'en toute cette assemblée, ny mesme en tout ce royaume, il n'y a personne, qui soit du rang de ceux a qui l'Apôtre parle; cette glorieuse Monarchie, sous les loix de laquelle nous vivons, ayant avant tous les autres états Chrétiens, aboli cette dure & inhumaine servitude des esclaves. Il n'y en a point d'autres en toute l'e-Renduë de ce royaume, que ceux qui pour leurs crimes sont condanès a servir le public sur les galeres. La servitude en nôtre France est, non l'état &la condition d'un homme, mais la peine d'un malfaiteur. Il n'y naist point desclaves; & nos loix ne permettent pas, que l'on y reduise personne a la servitude; non pas mesme ceux, que nous avons acquis par le droit des armes. Mais bien qu'il n'y ait plus d'esclaves au milieu de nous, il ne hous sera pourtant pas inutile de considerer, ce que l'Apôtre a ordonne de ceux de lon temps.

fur l'Epitre I. a Timothée. temps. Depuis que le pechè est entré Chap. au monde, il a tellement gâte la nature des hommes, qu'il en a abbruti une grande partie, les rendant incapables de se conduire eux-mesmes. Et bien que la bonne nourriture, & l'autoritè des loix en corrige quelques uns, & les retienne aucunement dans l'ordre; il s'en voit neantmoins, que tous ces moyens raisonnables ne sauroyent ranger au devoir. Il se treuve mesme des peuples entiers, qui ont si peu de sens & de lumière, qu'ils semblent tout afait indociles, & incorrigibles. Ie croy que ce fut contre ceux là, que la servitude commença premierement a se pratiquer. Leurs voisins se voyant continuellement travailles de leurs guerres & de leurs brigandages, s'avisérent pour se garentir de leurs excés, de retenir ceux d'entr'eux, qu'ils avoyent pris en guerre, leur donnant la vie, mais à condition, qu'ils l'employeraient toute entiere a les servir. De ces commencemens la servitude s'épandit beaucoup plus loin dans tous les peuples du genre humain. Dieu en laissa l'usage parmy les luifs, le temperant & modi-II. Volume

Chap, fiant seulement a l'égard de ceux de leur propre nation, a qui l'on étoit obligè de rendre la liberte, l'année du grand lubile, qui revenoit tous les cinquante ans; si ce n'est que volontairement ils aymassent mieux demeurer en servitude avecque leurs maistres, que de changer de condition. Mais pour les esclaves d'autre naissance, les luifs en usoyent tout de mesme, que les Payens; Eux & leurs enfans demeuroyent a jamais sous la puissance de leurs maistres; si ce n'est, ou qu'ils les vendissent a d'autres, ou qu'ils les affranchissent. Les choses étoyent par tout dans ces termes, quand l'Evangile du Seigneur Iesus fut preschè en la tetre. Encore que cette sujection soit rude; neantmoins depuis les desordres, que le pechè a faits dans le monde, elle n'est pas contre la raison de la nature des hommes, gâtée & cortompuë, comme elle est. Ie ne say pas mesme si, comme les sages Payens * l'ont écrit & Arifor enseigne, elle n'y est point propre & re en ses convenable, a l'égard de plusieurs, dons ou l'esprit est si grossier, ou les vices fi. violens, & les excés si furieux qu'il se-

roit.

sur l'Epitre 1. à Timothée. roit à souhaiter & pour eux, & pour les Chap, autres, qu'ils sussent esclaves de quel-vi. ques personnes plus sages & plus puissantes qu'eux. Mais laissant ce discours aux Politiques, je diray seulement que le Seigneur Iesus treuvant a sa venue en la terre, la servitude en usage dans tous les états du monde; il ne changea rien dans cet ordre civil, le laissant continuer; sans permettre que ses disciples le troublassent dans les societés, où ils se trouvoyent. Les Apôtres l'enseignent par tout. Ainsi S. Paul dans les lieux, que nous en avons marqués; & dans la premiere epistre aux Corin-1. cor. thiens, Que chacun (dit-il) se trenne en la 7,20. vocation, dans laquelle il est appelle. Es-tu appelle étant serf? Ne t'en mets point en petne; c'est a dire demeure serf; sans t'en affliger; comme si la bassesse, ou la misere de cette condition étoit incompatible avec celle de Chrétien. Et ailleurs parlant de l'ordre de la societé humaine, il pose cette maxime generale, qu'il n'y a point de puissance, sinon de Rom. par Dieu, & que c'est de luy qu'ont été or-13.1. données toutes les puissances, qui sont en Etat. Celle qu'avoyent les maistres sur

Chap V I.

leurs esclaves en étoit l'une; Elle est donc aussi établie de Dieu. lesus Christ n'est pas venu pour dégruire les institutions de Dieu; mais seulement pour défaire les œuvres du Diable. Certainement il laisse donc en repos & les, familles, & les états; Il n'y change rien. Il n'y desarme ny les Magistrats de leur glaive, ny les maistres, ny les peres, ny les meres de leur legitime autorité. Au contraire il l'établit, & sagrace en affermit, & en annoblit les droits, & l'usage. Ne craignés point Herode; ne craignés point Cefar. Ce nouveau Roy ne vous ostera pas un de vos sujets. Il n'a nul dessein sur l'empire, que vous exercés soit dans vos états, soit dans vos familles. Il vent vous donner le ciel. Il ne pretend pas de vous rien ôter en la terre. Tant s'en faut; il pourvoit 2 la seureté de ce que vous y possedès; commandant expressément a tous les siens de vous rendre ce qui vous apparrient, l'honneur, le tribut, le peage, le service, la servitude. Les droits de Dieu, qu'il maintient, ne choquent point les vôtres; Il conserve les uns & les autres ensemble; Rendez a Dien (dit-il)

ur l'Epitre I. a Timothée. (dit-il) ce qui est a Dien, & a Cesar ce qui Chap. est a Cesar. Et l'un de ses Apôtres nous VI. en avertit expressément. Assujettissevous (dit-il) a tout ordre humain; au Roy, I. Pier. aux converneurs, aux maisires, non feule-14.18. ment aux bons, & aux equitables, mais ausi aux fascheux. C'est a ce devoir, que S. Paul oblige icy les esclaves: Que les sers (dit-il)qui sont sous le jong, estiment leurs propres maistres dignes de tout honneur. Il parle expressément de leur jong sparce que c'est-ce qu'il y a de plus fascheux dans la servitude; qu'elle nous assujetit a la volonte d'autruy, & nous tienplous fon joug; comme des animaux nous faisant mouvoir & agir comme il leur plaist. C'est là une dure loy, dirés vous. le le say bien dit S. Paul, mais il la faut supporter, & se bien garder de secouer ce joug, quelque pesant, ou pressant, qu'il soit; puis qu'il est legitime, & que c'est la providence du Souverain, qui vous l'a mis sur le cou. C'est pourquoy il veut, non seulement, que vous le portiés (la force y contraint les plus reyesches) mais que vous le portiez sans chagrin, sans dépit, & sans ressentiment; que vous rangiés non vôtre corps feule-

seulement; mais vôtre cœur mesme a une telle moderation, qu'au lieu de hair ces maistres, qui vous le font souffrir, vous les respectiés, & que nonobstant tous vos griefs, vous ne laissies pas d'en avoir ce sentiment en vous mesmes, qu'ils sont dignes de tout honneur. Par là il nettoye premierement les cœurs des serviteurs Chrétiens du levain de l'hypocrisie; a qui la prudence fait souvent souffrir ce qu'elle ne peut changer; Servant a l'ail, comme l'Apôtre parle ailleurs tres-elegamment; non qu'elle croye le devoir a ceux qu'elle sert; non qu'elle les en estime dignes; au contraire elle croit, qu'ils luy font un extresme tort, & les tient pour des tyrans, & pour des brigands; pour des usurpateurs de ce qui ne leur appartient nullement, mais elle se soumet a eux, parce qu'elle ne peut faire autrement; parce qu'elle voit bien qu'en refiftant, au lieu d'amander sa condition, elle l'empireroit; Non; l'Apôtre ne veut pas, que l'esclave fidele en use ainsi. S'il y a eu des docteurs a Rome, qui ont flétri la soûmission des premiers Chrétiens a leurs Princes; en pretendant,

sur l'Epitre I. a Timothée. dant, que ce n'ayt étè, que le faux chap masque d'une sujettion; une feinte & VI. une addresse; L'ouvrage non d'une veritable estime, non d'une reverence fincere, mais d'une fourberie & d'une matoiserie mondaine, qui s'accommodoit au temps, & faisoit semblant d'honorer ceux, a qui leurs consciences ne croyoyent devoir, que du mespris & de la haine, & qu'ils eussent de bon cœur, non servis, mais dépouillès de leurs sceptres & de leurs couronnes, 's'ils en eussent eu le moyen; si dis-je il s'est treuve des gens en ces derniers temps, qui ont eu l'audace de denigrer de la sorre toute cette admirable obeissance, que les disciples des Apo tres ont rendue trois cens ans durant aux Empereurs Romains quelque cruels & inhumains, qu'ils leur fussent; tant y a que vous voyés que ce n'avoit pas étè l'intention de leurs Maiftres; S. Paul, l'Apôtre des Gentils, commandant icy expressément aux sideles, qui étoyent esclaves des Payens, non simplement de s'assujettir a leurs maistres, mais de les estimer dignes de tout honneur, voulant que l'obeissance, qu'ils

Chap.

▼ I.

leur rendent, vienne de la persuasion, qu'ils ont de leur dignite; & qu'ils les servent, parce qu'ils croyent en leur conscience, que cet honneur leur est deu, & non simplement parce qu'ils jugent, qu'il leur est expedient de faire semblant de le croire ainsi, bien qu'ils ne le croyent point en esfet. Il ne veur pas mesme, qu'ils les estiment seulement dienes d'honneur; mais de tout honneur; c'est a dire de tost l'honneur, que les loix de Dieu & des hommes ordonnent au Maistre; tout le legitime honneur de cette qualité; cet honneur tout entier, & non une ou plusieurs de ses parties seulement. Car cet honneur a beaucoup de parties. Il comprend premierement la reverence, & le respect, tant pour les paroles, que pour les actes de l'honnestete & civilité commune;qu'un serviteur ne parle,ny a son maistre, ny de luy, qu'avec respect, qu'il cagisse avecque luy tour de mesme; toûjours dans les termes de la soûmission, & de la deference, qu'un inferieur doit a son superieur; qu'il ne luy échappe jamais aucune parole, ny action de mépris. Cella l'une des parties de

cet honneur; mais ce n'en est pas le chap. tout. L'obeissance aux commande, VI. mens du maistre, l'execution de ses ordres, la fidelitè & integritè dans l'administration de ce qu'il luy commet, la rondeur & la verite dans les réponces qu'on luy fait, le soin de son bien, la conservation de ce qui luy appartient, la defense legitime de sa personne & de sa famille, & autres devoirs semblables, font le principal de cet honneur. L'Apôtre veut qu'avant toute chose le serviteur estime que son maistre est digne de tout honneur; c'est a dire qu'il le merite, & que c'est une chose qui luy est deuë. Ne m'alleguès point, que c'est un Payen; que c'est un homme vicieux. S'il est maistre, quelque mauvaises, que soyent d'ailleurs les conditions de sa personne, il est digne d'estre ainsi honore par ses serviteurs; Il est icy question de l'honneur deu a sa qualitè, & non a sa personne. S'il est vôtre maistre; s'il est vôtre supe-Pieur, ce titre seul, que Dieu luy a donné au dessus de vous, suy acquierr ce droit de l'honneur, que l'Apôtre veut, que vous luy conserviés, & yous oblige necessairement

Chap. VI.

cessairement a le luy rendre. Laissés là sa personne. Vous n'en estes pas le juge; Celuy qui l'est, en ferabien l'enqueste, sans que vous vous en messiez; & il fait des-ja assez ce qui en est, & le connoist mieux que vous. Ne regardés que le lieu où il l'a place au dessus de vous, & la qualité qu'il luy a donnée d'eftre votre maistre. Dés-là il est digne, que vous l'honoriés; Pofés qu'au reste il soit tout ce qu'il vous plaira; s'il est vôtre maistre, vous luy devez tout l'honneur, qui appartient a ce nom; Vous ne pouvés manquer a luy en reno dre aucune partie, sans offenser Dieu, l'aureur de l'ordre; sans violer sa loy, qui ordonne que les serviteurs honorent leurs maistres; & sans condainer sa providence d'erreur, d'injustice, ou d'ignorance, de vous avoir donné cet homme pour maistre. Mais l'Apôtre apres avoir establi dans le cœur de l'esclave ce veritable sentiment, que le Maistre qu'il sert, est digne de rout honneur, entend aussi sans doute en se cond lieu, qu'il s'acquitte réellement, & de bonne foy de tout ce respect, dont il le croit digne; c'est a dire en un mot, qu'il

core

Chap VI.

core un autre grand mal; c'est que par cette mauvaile conduite ils donneront occasion a ceux de déhors de blasphemor le nom de Dieu, que nous servons, & de médire de la doctrine Chrétienne, dont nous faisons profession. Car quand ceux qui fe disent serviteurs de Dieu vivent mal, les étrangers s'imaginant, qu'il leur commande, ou du moins qu'il leur permet les excés qu'ils voyent en leurs meurs, ne manquent jamais de blasthemer son Nom; c'est adire de déchirer son honneur, & d'outrager sa gloire; comme si c'étoit un Dieu ou injuste, qui favorise le mal & autorise le vice; ou foible & impuissant, qui n'ayt pas la force de châtier les débauches de ses serviteurs. Vous savès ce que dir Esaye des desordres des Prinees, & conducteurs d'Israel, qu'ils fai-· foyent, que le nom de Dien étoit continuel.

Eses s. lement blaspheme; Et la plainte qu'Ezechiel fait des Iuifs, qu'ils avoyent profa-

6 10. ne le nom du Seigneur parmi les nations; 82 3. le reproche que Saint Paul en fait aux

Iuifs, Le nom de Dieu (dit-il) est blashe-

me a cause de vous entre les gentils, comme il est écrit. Les étrangers nous voyant

mal

mal vivre, s'en moquent, & en mépti- Chap. sent le Dicu, que nous adorons; comme s'il étoit coupable de nos fautes, & denos hontes; Quel Dieu ont ces gens? (disent-ils) qui les laisse ainsi dans l'horreur, & dans l'infamie de nos vices les plus décriès? Que ne les instruit-il mieux?ou du moins, que ne les corrige-t-il? Qu'elle est sa saintete, s'il leur commande ces choses4? Et s'il les defend, quelle est sa justice, ou sa puissance qui les souffre? Laissant fouler impunément ses loix par ses serviteurs; La doctrine, qu'ajoute S. Paul, est celle de l'Evangile; dont ces esclaves faisoient profession, ayant étè convertis a la foy Chrétienne. Il la nomme simplement ainsi par excellence; parce qu'en effer de tous les enseignemens & humains, & divins, ce grand mystere revelè par Iesus Christ; est indubitablement le plus admirable, & le plus divin; comme pour la mesme raison il dit assés fouvent la parole simplement & absolument, pour signifier aussi l'Evangile. Il est clair, que la rebellion, & le soulevement, & la desobeissance des esclavos Chrétiens eussent donné aux Payens un grand

With the second second

Chap.

grand sujet de mesdire de nôtre doctrine, comme si elle renversoit l'ordre des familles & des états du monde, l'unique necessaire fondement du bonheur, de la paix, & du repos de toutes les societez du genre humain. L'Apôtre conjure donc les serviteurs Chrétiens par le zele qu'ils doivent avoir. pour la gloire de Dieu, & pour l'honneur de sa parole, de se bien garder d'estre cause d'un si grand malheur; qui outre qu'il dégouste les étrangers, de l'Evangile du Seigneur, comme si c'étoit une doctrine de confusion & de libertinage, irrite encore leur animosue; & enflamme leur haine contre nous, & renforce leurs persecutions contre l'Eglise. Mais il pense mesme plus qu'il ne dit; entendant sans doute que si les serviteurs Chrétiens rendent une exacte obeissance a leurs maistres, se conduisant avec eux dans toute la reverence, la sousmission, & la fidelité possible; par ce moyen ils n'empescheront pas seulement, qu'ils ne prennent quelque mauvaise opinion de nôtre Dicu, & de sa religion, mais que d'abondant, voyant l'honesterè.

sur l'Epitre I. a Timothèe. stete, la purete & sincerite de leur con- chap. duite, ils en seront ravis, & admireront l'école qui les a si excellemment formes a la vertu, & reconnoistront par cet effet la grandeur de la sagesse, de la sainteté & de la puissance de ce I s v s, que nous servons, d'où il pourra arriver, qu'ils seront gagnes sans parole, 1. Pier. par la conversation de leurs serviteurs; 3.1. comme parle S. Pierre d'un sujet tout semblable. En effet l'Apôtre met expressément ailleurs toute cette raison en avant, où ayant recommande aux serviteurs Chrétiens de se bien acquitter de leur devoir envers leurs maistres, il ajoûte, afin qu'ils rendent honora-tio. ble en toutes choses la doctrine de Dieu nôtre Sauveur. Mais icy il donne en suite une leçon particuliere aux esclaves, qui ont des maistres Chrétiens. Que ceux (dit-il) qui ont des Maistres fideles, ne les méprisent point sous ombre qu'ils sont freres; mais plûtost qu'ils les servent, a cause qu'ils Sont fideles, & bien aymés, êtant participans du benefice. D'icy vous voyés premierement, que ceux a qui il parloit cy devant, servoyent des maistres Payens. L'opposition qu'il fait a cet égarden-

treux,

Chap. tr'eux, & les autres, le montre clairement. De la mesme vous apprenés, que l'Evangile ne condanne point la Loy de la servitude; puis qu'il n'ordonne pas seulement aux Chrétiens de la fouffrir, mais leur permet aussi d'avoir des osclaves, & mesme de leur-religion. Car S. Paul donne aus maistres, qui en avoyent, la qualité defideles, & de bien-aymés; au lieu de les condanner, comme il eust fait, s'il eust creu leur conduite en ce point blamable, & illegrime. Et en effer vous voyés qu'apres avoir converty Onesime a la foy; il le renvoya a Philemon, fidele & Chrétien, le priant simplement de le recevoir en sa maison, & non de le meure en liberté; signe evident, qu'il croyoit, que ce saint homme pouvoit en bonne conscience le retenir, & s'en servir en qualité d'esclave. Ce n'est pas que je n'estime digne de louange l'humanité de nôtre nation, qui a volontairement cassè la loy de la servitudes Au contraire elle merite d'autant plus d'en estre louée, qu'en faveur de nôtre commune nature, & pour fon honneur, elle s'est volontairement dépouillée elle

II. Volume

`efclaves

Chap. V I.

esclaves Chrétiens de ne se pas prevaloir contte leurs maistres de l'honneur, qu'ils ont d'estre dans une mesme religion & communion; les méprisant pource qu'ils sont leurs freres. Souvenons nous, que cette fraternitè & égalitè ne regarde que l'esprit, & l'etat du royaume celeste; sans s'étendre aux choses ou naturelles, ou civiles; dont elle ne change, ny ne blesse nullement ny l'estre, ny l'ordre; la grace du Seigneur Iesus les y laissant sans y toucher durant tout ce siecle; comme nous l'avons desia dit. Mais l'Apôtre ne se contente pas de rejetter cette mauvaise consequence. Il en tire une autre toute contraire, disant, que les serviteurs Chrétiens, bien loin de mépriser leurs maistres sous ombre qu'ils sont aussi sideles, doivent tout au contraire les en estimer, & honorer d'avantage; Mais plustost (dit il) qu'ils les servent, a çause qu'ils sont fideles & bien aymés. Il veut dire, que ces qualités, qu'ont les maistres d'estre fideles & bien aymés & participans du benefice, obligent leurs esclaves, s'ils sont aussi Chrétiens, a les En honorer d'avantage, & a leur en rendre

Digitized by Google

rendre d'autant plus deservices, qu'ils chap. voyent qu'en les servant; ils servent les Vi. bien avmés disciples & enfans de Iesus Christ leur souverain Seigneur. Car qui ne voit, que ces qualités doivent gagner, nôtre respect & nôtre amour a ceux, qui les portent, si nous sommes grayement Chrétiens? Au lieu que l'esclave ne sert le maistre infidele, que par crainte, & pour le plus, par respect; a cause de l'avantage, & de la superio; rice, qu'il a sur luy; il doit de plus seruir le maistre fidele, par amour, & cause qu'il est Chrétien. La disection qu'il luy doit, entant qu'il est Chrétien, n'efface pas le respect, qu'il luy doins entant qu'il est son maistre; au contrais re s'y joignant, & s'y mellant, elle l'augmente & le fortific, & parcette vertu nouvelle d'amour & d'affection, qu'elle épand dans son cœur, elle le rend plus prompt, plus gay & plus franc a son service. L'intention de l'Apôtre est claire au fonds. Mais les dernieres paroles ont un peu de difficulté. Nôtre Bible les a traduites, étant participans du benefice; en un sens fort commode, en prenant le benefice, pour celuy de Dieus

chap. le salut qu'il nous donne en son Fils; cette grace commune a tous les side-les obligeant evidemment les esclaves a avoir plus d'affection au service de leurs maistres, quand ils sont sideles, que quand ils ne le sont pas. Et c'est en esset la raison que S. Pierre allegue aux maris Chrétiens, du respect qu'il veut qu'ils ayent pour leurs semmes,

1. Pierr. comme étant aussi ensemble (leur dit-il)
3.7. heritiers de la grace de vie. Mais ce qui donne de la peine; c'est que la parole

de l'original, que nôtre Bible aprés l'interprete Latin a traduite participans, ne se treuve jamais, au moins que je sache, employée en ce senslà, ny par les interpretes Grecs du vieux Testament, ny par les divins autheurs du nouveau. Ils la prennent toûjours constamment pour dire assister, ayder, fortisser, ou auoir soin. D'où vient qu'un ancien interprete Grec.

Theoph. ancien interprete Grec, & quelques Grot. modernes apres luy, au lieu de partici-

pans du benefice, exposent ces paroles, ayant soin de la beneficence, & l'entendent des soins, qu'un maistre prend de faire du bien a ses serviteurs, des peines qu'il se donne pour les nourrir, pour les

vestir,

vestir, pour leus fournir les autres cho-chap. ses necessaires a leur entretien. Et il VI. est vray que cette consideration oblige les serviteurs a servir fidelement leurs maistres; comme des personnes, par la bonte & beneficence desquelles ils subsistent. Et en suivant cette expontion, le texte de l'Apôtre pourrois estre ainsi traduit selon l'air, & la disposition des paroles Grecques; 240 ceux qui ont des maistres fideles, ne les méprisent pas, sous ombre qu'ils sont freres; mais qu'ils leur en rendent plustost d'avantage de service; voyans, que ceux qui ont soin de leur faire du bien, sont fideles & bien aymés. Mais cette diference d'exposition n'est de nulle importance au fonds. Apres avoir donné cette instruction aux serviteurs Chrétiens, l'Apôtre tourne son discours a Timothée; Enseiene (luy dit-il) ces choses & exhorte. Il luy recommande cet enseignements premierement a cause de la condition des personnes, dont la bassesse fait que l'on oublie aisément le soin, que l'on en doit avoir; secondement pour la dificulté de la chose, la servitude étant alors si rude, que l'on avoit bon besoin XX

694

Chap. besoin d'estre avdè & Fortisse pour la supporter patiemment; & enfin pour l'importance de cet enseignement, qui ne pouvoit estre neglige sans exposer la doctrine de l'Evangile, au blâme & aux blasphemes, & en suite a l'averlion, & a la persecution des Payens. E c'est pourquoy l'Apôtre ne veur pas, que Timothée enseigne seulement cette sujettion & obeissance aux esclaves Chrétiens; mais de plus qu'il les y exhorte, leur en representant fidelement les raisons, la necessité, & les utilités, & les conviant & conjurant avecque le plus de douceur'& de force qu'il luy sera possible, a s'y soûmettre volontairement. l'estime aussi que quand il dit ces choses, il oppose les enseignemens de l'Evangile, tels qu'est celuv cy, & les autres, qu'il luy a donnés dans le chapitre precedent, a ceux des seducteurs & des faux docteurs, dont il parlera cy apres i parce qu'au lieu que la doctrine de ceux cy ne contient que des fables, & des extravagances, inutiles a la conduite & a l'amandement de la vie ; le fidele Ministre de lesus Christ au contraire doit s'arrester

sur l'Epitre I. a Timothée. s'arrester aux saines & solides leçons Chap.

de l'Evangile, qui tendent toutes a la sanctification des meurs; comme celles qu'il nous a données du devoir des femmes veuves, & de celuy des anciens,& cette derniere du respect & de l'obeissance, qu'il oblige les serviteurs de rendre a leurs Maistres. Mais nous avons desormais assés éclairei le sens des paroles de l'Apôtre. Remarquons y pour la fin ce qui peut servir a nôtre edification. Admirés y premierement le soin, qu'a eu ce saint homme d'instruire dans ses épîtres, les Chrétiens de tous ordres,& de toures conditions; les maris, les femmes, les vierges, les peres les enfans, les mailtres, les ferviteurs, les Evesques, ou Prestres, les Diactes, les Diaconisses, jusques aux plus méprisès esclaves; & en conclués que s'il y eust eu alors des Moynes en PEchfe, asseurément il leur eust aussi donné ses divines leçons, en quelque embroit de ses épîtres; & c'en étoit icy le vray lieu, aprés avoir parlè cy devant, comme il a fait, des devoirs des Evesques où Anciens, des Diacres & des Diaconisses. Et neantmoins il n'en

Chap. V I.

dit rien, ny icy, ny en aucun autre lieu de ses quatorze epîtres, ny pas un des autres Apôtres ou Evangelistes ses collegues non plus; ny mesme pas un des vrays & certains écrivains de l'Eglise, qui ont vescu durant les trois premiers siecles du Christianisme. C'est une preuve conveincante, que les Moynes sont d'une invention nouvelle; & que quelque état qu'en fasse le Pape, dont ils sont les colonies & les garnisons dans tous les pays de la Chrétiente, pour y maintenir ses interests contre ses ennemis declarés, & contre son Clergè mesme, & que quelques necessaires, qu'on les prerende, la premiere& la meilleure Eglise de Iesus Christ, cest a dire celle des trois premiers sieeles, s'en est passée, aussi bien que la nôtre. Puis aprés ce que l'Apôtre maintient & icy, & ailleurs les droits des mailtres sur leurs esclaves, ne youlant pas, que les fideles secoüent le joug de servitude, quelque rude & facheuse qu'en soit la loy, nous fait voir, que beaucoup moins eust-il souffert, que les Chrétiens donnassent aucune atteinte aux autres sujettions, soit domestiques, frit

sur l'Epitre I. a Timothée. , 697 soit civiles; & que puis qu'il ordonne Chap. aux esclaves sideles d'estimer leurs mai-VI Stres quoy que Payens, dignes de tout honneur, il entend sans doute & a beaucoup plus forte raison, que les Chrétiens ayent un semblable sentiment de tous leurs legitimes superieurs; comme les enfans de leurs peres & de leurs meres, & les sujets de leurs Princes. D'où paroist combien sont contraires a la discipline de ce saint homme,& en general tous ceux, qui sous pretexte de la religion violent l'honneur deu a leurs superieurs, & en particulier le Pape de Rome; premierement en ce que non seulement il ne veut s'assujețir en aucune fasson a un Prince, qu'il appelle luy mesme l'Empereur Romain, g'est a dire le souverain Seigneur de prôpre ville, mais pretend mesme de s'elever au dessus de luy, & de tous les autres Monarques, & Etats de la Chrétiente, & d'avoir je ne say quelle puis-Cance fur eux tous, que quelques uns de ses flatteurs appellent dirette, & les autres indirecte, jusques a les pauvoir dépouiller de leurs dignités & souverais netès si bon luy semble : & Tecondoment

Chap. V I.

ment en ce qu'il soultrait encore a leur junisdiction les personnes de tous ceux de leurs sujets, qu'il a faits ou ses clercs, ou fes Moynes; & en troisiesme lieu en ge qu'il arrache de dessous la puissance paternelle, la plus facrée, la plus naturelle, & la plus inviolable de toutes celles, que Dieu a établies dans les societés du genre humain, les enfans qu'il a ou receus, ou mesme attirés dans ses monasteres, comme si les cloistres étoyent autant d'asyles & de franchises, contre les tres-saintes loix de Dieu & de la nature. A quoy il faut en core ajoûter la violence inhumaine, que nous voyons tous les jours exercer aux devots du mesme party; qui tirent les enfans de la maison, & quelquefois du sein des peres & des meres de nôtre religion, pour les engager en la leur. En troisiesme lieu ce que l'Apôtre dit, que les serviteurs Chrétiens doivent estimer leurs Maistres, bien que Payens, dignes de tout honneur condanne l'orgueil brutal, & la sauvage devotion de ces nouveaux prophetes, éclos depuis peu chés nos voifins, qui sous ombre de la saintete que seus cerveau

sur l'Epitre I. a Timoshee. cerveau malade s'imagine de posseder, & qui n'est au fonds, qu'une extrava Chap-gance achevée, traittent les autres hommes, de quelque qualité, naissance, ou condition qu'ils puissent estre, avec un mespris si insolent, & une incivilitè si superbe, qu'il y a peu d'honestes gens, qui ne facent plus d'honneur a leurs valets, que ceux cyn'en rendent a leurs maistres. Certainement pour estre Chrétien, il n'est pas besoin de devenir farouche, ny inciuil. Au contraire l'Apôtre du Seigneur veut, que nous gardions a chaque qualité les honneurs & les respects, que l'usage & les loix des societés civiles, où nous vivons, luy donnent quelque viciense qu infidele, que soit la personne, qui la porte. Il en usoit ainsi luy mesme,n'oubliant aucun des respects, qui se rendent a un Roy, & au gouverneur d'un pays, quand il traittoit avec Agrippa, & avecque Festus, bien qu'il n'ignorast pas, que d'ailleurs l'un deux étoir Iuif, & l'autre Payen de religion, & tous deux fort peu louables pour leurs meurs. Mais laissons là les fautes des autres; & appliquons les paroles de S. Paul

Chap.

700

S.Paul, a la correction des nôtres propres. Icy j'ay premierement a parler a vous Fideles, que la providence de Dieu a appellés a servir. l'avouë que vous avés sujet de le remercier de ce que vous estes des personnes libres, & non des esclaves; Mais aussi devés vous penser, que cette grace, qu'il vous a faite, vous oblige a souffrir ce qui yous reste de sujection plus doucement, & a vous en acquitter plus fidelement. Si vous serves des maistres de contraire religion, gardés vous bien de donner mauvaise opinion de la vôtre, par les desordres de vôtre vie: Fuyés los vices, trop ordinaires a la pluspart de ceux de vôtre condition, l'yvrognerie, les juremens, les querelles, l'infidelité, & autres semblables; afin que le nom de Dieu, & la doctrine ne soit blasphemée & vôtre occasion. Soyés loyaux & respectueux a vos maistres; soigneux & diligens dans leur service; honestes, craignans Dieu, & humbles; benins & charitables a chacun. Vous les contraindriés d'admirer nôtro religion, s'ils vous voyoyent ainst vivre chez eux Mais n'estimés pas, que vous deviés avoir

condition.

Chap.

condition, que nous soyons, nous avons tous part a cette leçon de l'Apôtre. Car sommes-nous pas tous, les esclaves de lesus Christ? Nous a t-il pas tous racherés de la main de nos ennemis mortels, au prix de son sang divin, qu'il a épandu dans le grand combat, qu'il a livrè & soûtenu pour nous? Cette vie, ce sousse, ce salut, ne sont-ce pas des presens de sa grace, & des fruits de sa victoire? Iamais il n'y eut d'esclave; dont la vie appartint a son Maistre, en tant de façons, & pour tant de raisons, que la nôtre appartient au Seigneur Iesus. Rendons luy donc au moins, Fideles,une servitude aussi exacte & aussi soûmise, que celle qu'un bon esclave rend a son maistre. Ie say bien, que j'ay tort de comparer ce que nous luy devons,a ce que l'on doit a uné creature. Mais je saŷ bien aussi, qu'il est si bon, & simisericordieus, qu'il aura nos petits efforts agreables, si nous en faisons pour luy autant qu'un homme en peut faire pour un autre. Ces esclaves des hommes employent toute leur vie au fervice de leurs maistres; ils y consument les jours entiers, a peine en peuvent-ils ménager

sur l'Epitre I. a Timothée. ménager quelques momens au soir Chap. tout tard, pour eux meimes & pour VI. leurs propres affaires. Pleusta Dieu, que nous en usassions de mesme pour le service de lesus Christ. Mais nous faisons tout le rebours; nos áffaires, c'est a dire des bagatelles, & des vanités, & fouvent mesme, ô douleur! des vanités criminelles & funestes, engloutissent tout nôtre temps. Nous n'en donnons, que le moins, que nous pouvons aux affaires de Iesus Christ, & encore luy donnons nous souvent a regret. Et ce qui augmente l'excés de nôtre ingratitude, est que ces affaires, que j'appelle siennes, ne sont pas proprement siennes. Car que luy importe-t-il si nous le servons, ou non? si nous perissons, ou si nous nous sauvons? Il ne gagne rien a nôtre bon heur; & ne perdra rien dans nôtre malheur. Ce sont donc proprement nos affaires, que nous negligeons ainsi malheureusement. Elles ne sont siennes, qu'entant qu'il nous les commande, & que nous aymant, il veut, que nous nous y occupions, afin que nous soyons bien heureux en suite. Les esclaves n'ont rien de propre. Tout ce qu'ils

qu'ils ont; & tout ce qu'ils font est pour leur maistre. Mais quelle part a lesus Christ en nos biens, en nos productions, & en nos acquisitions? Le monde, & la chair y en ont beaucoup plus, queluy. Les bons esclaves, que ne souffrent-ils point gayement, pour le service de leurs Maistres? A peine voulons nous rien endurer pour Iesus Christ. Nous grondons & murmurons dés la moindre espreuve qui se presente pour son service. Et neantmoins Iesus Christ, que nous servons si mal, est le Pere d'eternite; & ces maistres, que les esclaves servent si bien, ne sont que des hommes; lesus est mort pour nous; & qui de ceux-là voudroit seulement perdre une goute de sang pour ces esclaves ? lesus nous promet le ciel & l'immortalite; & ceux-cy ne promettent a leurs serviteurs, qu'une vaine liberte, pire souvent, que la servitude. Ayons honte, Freres bien aymés, d'une si étrange & si prodigieuse méconnoissance, Desormais faisons mieux nôtre devoir, & contemplant attentivement la sagesse, & la beaute, & la gloire, & les nchesses immenses, & l'amour infinie

sur l'Epitre I. à Timothèe. de nôtre bon Maistre, estimons le digne Chap. de tout honneur. Il n'y a point d'autre V I. Maistre que luy, dont on puisse faire ce jugement sans restriction, ny exception. Et ayant une fois bien établi ce sentiment dans nôtre cœur, rendons luy fidelement, & religieusement tout cet honneur, dont il est tres-digne, la foy, l'amour, la confiance, l'obeiffance, le respect, l'adoration & la louange; afin qu'un jour il nous donne aussi tout cet honneur, tout ce bonheur, & toute cette gloire, qu'il nous a promise, dont nous sommes a la verite tres-indignes, mais que nous recevrons pourtant de sa liberale main, selon la verite de sa parole, si nous sommes sideles & constans a son service. AMEN:

yy SERMON

Chap.



SERMON QVARANTE-VNIESME.*

* Prononce a Cha

I. Тімотн. Chap. V I. ў.з. 4. 5.

renton Si quelqu'un enseigne autrement, & ne le 10. d' Aoust consent aux saines paroles de nôtre Seigneur 1659. Iesus Christ, & a la doctrine, qui est selon

piete;

Il est enflè, ne sçachant rien, mais étant fol aprés des questions & des debats de paroles desquelles s'engendrent envies ,noises, médisances, mauvais soupçons.

Vaines disputes d'hommes qui sont corrompus d'entendement & destitués de verite, reputans piete estre gain. Retire toy de ceux qui sont tels,

120.

HERS FRERES; Vn Philosophe Payen * reprochoir autresfois aux anciens Chrétiens, qu'ayant étè d'accord

celf p. entr'eux au commencement, qu'ils étoyent peu, ils s'êtoyent puis aprés divisés en plusieurs branches, & sectes .. differences, aussi tost qu'ils furent crus,

sur l'Epitre I. a Timothée. 707 & multipliés sur la terre. Mais quoy Chap. qu'il en peust dire, ce n'est pas une chose fort étrange, que sur une doctrine, qui bien que veritable & divine au fonds, étoit pourtant & haute, & difficile en elle mesme, & nouvelle, & inconnuë au monde, & de plus cruellement haye, & persecutée par toutes les nations, les esprits des hommes, dont chacun sait la foiblesse, se partageassent,& tombassent en divers sentimens; chacun taschant de l'accommoder, ou a la portée de son entendement, ou a l'interest & au goust de ses passions. Et certes cela mesme, qu'il s'est treuve tant de gens si differens entr'eux, qui avecque tout cela font demeurés d'accord de ce point en generai, que la doctrine de lesus Christ est vraye & divine, en retenans tous le nom, bien qu'ils en exposassent les enseignemens fort diversement; & cela mesme encore, qu'ils étudioient ce fujer avecque tant d'affection, y appliquant toutes les forces de leur efprit, & faisant de la violence a la nature des choses mesmes plustost, que d'en abandonner la profession; cela dis-je, montte

untreati

Chap. montre clairement, que le Christianisme devoit estre de necessité une chose grande, & salutaire, & admirable pleine d'un éclat divin, qui avoit peu toucher si vivement tant de sortes d'ames, d'une capacité, d'une affection,& d'un orie, là sentiment d'ailleurs si contraire. Car

mesme commeremarque fort bien un des plus savans écrivains de l'antiquité, dans la réponse, qu'il fait a ce Payen, on ne voit point, qu'il se soit jamais éleve des sectes dans le genre humain, sinon sur des sujets, dont l'etablissement sembloit tres-important, & tres-utile. Si la science de la medecine n'étoit excellente, & necessaire au monde, il ne s'y fust pas forme tant de sectes, & de partis. T'en dis autant de la philosophie, dont les Payens faisoyent tant d'état, bien qu'ils la vissent dechirée en tant de branches; chacun de ses do-Eteurs defendant ses opinions, & refutant celles des autres avec chaleur. Mais il s'est rencontrè une chose dans le Christianisme beaucoup plus etrange, que celle-là; C'est que cette diversité de sentimens & de sectes, s'y est veuë, non seulement dans son progrez, & au

sur l'Epitre I. a Timothée. & au temps, que la multitude des chap. croyans étoit des-ja grande, comme le reprochoit ce philosophe; mais meime dés les premiers commencemens, dés le vivant des Apôtres, les premiers predicateurs de cette religion. Car ce vieux accusateur des Chrétiens se trompoit evidemment, en disant & confessant, qu'ils avoyent tous éte d'accord au commencement; Non; il y eust des sectes & des heresies dés ce commencement mesme. Hy en eust moins, que depuis; le l'avouë; mais tant y a qu'il y en eut dés-lors; S. Paul nous l'apprend si clairement, qu'il nous ôte tout lieu 1. Cor. d'en douter; nous parlant tantost de 15-12. quelques uns, qui nioyent la refurrection des morts, tantost de quelques autres, qui mesloyent la Loy avecque l'Evangile, & la circoncision avecque 2. Tim. le Battesme; nommant mesme expres- 2.17. sément quelques heretiques, comme Hymenée & Philete, & cenx qui faisant 1. Tim. profession d'une science faussement nommée, 6. 0. s'étoyent dévoyes de la foy; & avertissant Tite son disciple, & en sa personne tous les fideles de ce temps là, de rejetter Tit. I homme heretique, après la premiere & la

Chap. seconde admonition; ce qu'il n'auroit pas dit ainsi,s'il n'y en eust eu quelques uns. dés-lors. C'est cela Mes Freres, qui semble vrayement étrange, & digne d'admiration. Car l'heretique ne nie pas, que Icsus Christ ne soit un vray Prophete, venu de Dieu; le Docteur de yerite & l'auteur de nôtre salut. Son erreur est, que le reconnoissant sous ce nom & en cette qualité, où il rejette quelque partie de sa doctrine, pretendant qu'il ne l'ayt pas enseignée, ou il en avance quelcune de son propre crû, foûtenant que lesus l'ayt enscignée, Or il semble qu'au temps des Apôtres il nepouvoit y avoir de doute sur la do-Arine de lesus, ces saints hommes, qui en étoyent les herauts & les témoins jurés, faisant assés de soy & de vive voix & par écrit, de ce que leur Maifire avoir enseigne ou non. le consesse, que c'étoit la derniere de toutes les impudences, que ceux qui reconnoissoient le Maistre, osassent choquer le. témoignage de ses premiers Ministres, & sur tout de ceux-cy, dont la fidelité & la sincerité avoit été, & étoit entore tous les jours si magnifiquement approu-

sur l'Epitre I. a Timothée. approuvée, & justifiée a la veuë du Chap. ciel, & de la terre. Et neantmoins ce VI. prodige, quelque étrange & incroyable qu'il nous semble, ne laissa pas d'arriver. Car le Diable, entre les autres scandales, qu'il éleva par tout pour arrester, ou achopper le cours de cette doctrine ennemie de son empire; ne manqua pas selon la puissance qu'il a d'agir avec efficace dans les enfans de rebellion, d'inspirer a quelques uns d'eux des doctrines partie extravagantes, partie execrables, & de leur donner un esprit d'audace assés impudent pour soustenir effrontement, que lesus Christen étoit l'auteur, quoy que les saints Apôtres peussent dire, ou alleguer au contraire. Dieu le permit ainsi pour l'epreuve de ses eleus, & pour la gloire de son Evangile, qui persecute au dehors par la cruaute des infidelles, & trahi & travaillè au dedans par la rebellion des heretiques, n'a pas laissè de subfister miraculeusement, & de demeurer enfin victorieux de l'une & de l'autre sorte d'ennemis. C'est contre ces derniers, que l'Apôtre nous parle dans le texte, que nous venons de vous

Chap.

λã».

lire; contre ceux, qui avoyent l'audace de corrompre la verité de Iesus Christ, & d'y messer leurs songes, & de l'enseigner autrement, qu'il ne l'avoit baille ases ministres. Il les depeint de leurs vrayes couleurs, & commande a son disciple de se retirer d'avec eux. C'étoit mesme a leur occasion, qu'il l'avoit laisse a Ephese, pour s'opposer a leurs entreprises, & empescher, qu'ils n'infectassent l'Eglise, qu'il y avois dressée, de leurs pernicieuses rerreurs; comme il l'a temoigne dez le commencoment de cette epitre; le t'ay prie, 1. Tim. (disoit-il a Timothée) de demeurer a Ephese pour denoncer a certaines gens, qu'ils n'enseignent point d'autre doctrines, qu'ils'ne s'addonnent point aux fables, & oux genealogies, qui sont sans fin, & qui engendrent plustoft des questions, que l'edification de Dieu. Ce sont sans doute les mesmes, qu'il entend icy, dont il dit pareillement, qu'ils enseignent autrement, ou une autre doctrine (car il use precisémentidiva mesme mot) & qu'ils languissent après des questions, & des debats de paroles, qui engendrent envie & noise, & medifances, & autres choses contraires al'edifi-

Digitized by Google

713

al'edification. Cette conformité mon-Chap. tre, que ce sont les mesmes, a qui il en VI. veut dans l'un & dans l'autre passage; Il y a seulement cette diference, que dans le premier il les avoit seulement touchés, les décrivant en peu de mots; au lieu qu'ici il nous les represente plus au long; là il commandoit a son disciple de les avertir de leur devoir, de renoncer a leur folie, pour tascher de les retenir dans l'Eglise: Icy il luy ordonne de se retirer d'avec eux; s'il voit, que nonobstant ses charitables remonstrances ils s'opiniatrent dans l'erreur, & continuent toûjours dans leur mauvaife doctrine. Il vous peur souvenir, que dans le verset precedent aprés avoir traité auparavant des devoirs de diverses sortes de personnes & mesmes enfin de l'honneur & de la sujection, que les serviteurs sont obligez de rendre a leurs maistres de quelque religion qu'ils soyent, soit infideles, soit Chrétiens, il en conclut le discours par l'ordre qu'il y donne a Timothée de presser, & de recommander cette sainte doctrine, Enseigne (luy disoit-il) ces choses & y exhorte. C'est la tasche d'un

714

Chap. V I.

d'un vray serviteur de Dieu d'établir cet ordre dans l'Eglise, & de former les meurs des fideles sur ce patron. Aprés l'avoir ainsi instruit de ce qu'il doit faire, il luy represente maintenant ce qu'il doit fuir, quand il ajoûte dans les paroles suivantes; si quelcun enseigne autrement, & ne consent point aix saines paroles de nôtre Seigneur Iesus Christ, & a la doctrine qui est selon piete, il est enflène sachant rien, mais est fol apres des questions, & desbats de paroles; d'où s'engendre envie, noise, medisances, mauvais soupçons, vaines disputes d'hommes corrompus d'entendement, destitués de verite, qui reputent la piete estre gain. Retire toy de ceux qui sont tels. Pour vous donner l'exposition entiere de ces paroles, nous y confidererons avecque la grace du Seigneur, le plus briévement, qu'il nous sera possible, les trois points, qu'elles contiennent; & que vous y aurés peut-estre des-ja remarqués vous mesmes; qui sont ceux, dont parle l'Apôtre, ceux (dit-il) qui enseignent autrement, ce qu'il en dit, qu'ils sont enflés & ne savent rien; & comment Timothée se doit conduire avec eux; qu'il s'en retire. Le premier

sur l'Epitre I. a Timothée mier est le sujer de ce discours; le se-chap. cond est la peinture de ce sujet, & le troisiesme la fin de tout ce discours. Car S. Paul ne parle de ces gens, & ne les depeint a Timothée, qu'afin que les reconnoissant aux marques, qu'il luy en donne, il rompe avec eux, pour se garentir de leur corruption, & de leur malheur. Quant au premier de ces trois points. L'Apôtre nous apprend bien clairement luy mesme, qui est celuy, dont il parle, & dont il dit tant de choses si mauvaises dans le verset suivant, que c'est un heretique ou un seducteur, qui corrompt la purete de l'Evangile par ses inventions. Si quelcun (dit-il) enseigne autrement. Il ne dit pas fimplement, si quelcun croit autrement; mais si quelcun enseigne autrement; c'est a dire qu'il parle, non simplement de ceux qui suivent une erreur, mais de ceux qui la debitent; des maistres, & non des disciples; des docteurs, & non des écoliers. Car encore que le crime & le malheur des uns & des autres, soit grand, il est pourtant hors de doute, que le docteur peche plus grievement, que le disciple; & que seduire est une

8.9.

duit. L'un est digne de haine & d'horreur; de l'autre, nous en avons pitiè, Maisqu'est ce qu'enseigne ce mauvais Docteur, dont parle S. Paul ? Il enseigne. (dit-il) autrement, ou autre chose. Cecy se rapporte necessairement a ce qu'il a dit cy devant, & compare la doctine. de ce nouveau docteur avec celle, que l'Apôtre vient de bailler a Timothées si quelcun enseigne autrement, c'est a dire autrement, que je ne t'ay enseigne; ou si quelcun enseigne autres choses, que celles, que je t'ay enseignées, & que je t'ay commandé d'enseigner aux autres. C'est justement ce qu'il entendailleurs; · Si quelcun vous evangelize, outre ce que vous avez receu, ou re ce que nous vous avons evangelize qu'il soit execration. Là il veut que cet homme, nous soit exec. cration; icy que nous nous retirions de luys L'un & j'autre en mesme sens. Quelques uns resserrent le dire de l'Apôtre à la seule doctrine, qu'il traittoit dans les paroles immediatement precedent tes, de la sujection que les serviteurs. doivent a leurs maistres; se trouvant alors des esprits mutins, qui sous orde

bre

sur l'Epitre I. a Timothèe. bre de la liberté, que Iesus Christ nous Chap. a acquise, pretendoyent que les fidel- VI les ne sont plus sujets aux hommes. En effet il semble que dés le commencement, certains brouillons, ayent cu quelque pareille fantaisse; & elle convient fort bien a l'humeur fiere & seditieuse des Iuifs, dedaignans tout joug humain, sous ombre qu'ils étoyent du fang d'Abraham. Car que les heretiques, qu'entend icy S. Paul, fussent de l'ordre de ces seducteurs Iudaisans, qui donnérent tant de trouble a l'Egli- 1. Time sea sanaissance, & a sa premiere en-14. fance, il me semble qu'il nous le montre affez clairement luy mesme, quand il conte ailleurs les fables & les genealogies (la propre maladie des Iuifs, & des Iudaïsans) entre les autres folies des faux docteurs, dont il est question en cette epitre. Mais encore que je confesse volontiers, que cette licence ayt éte l'une de ces autres choses, que ces gens enseignoyent outre & contre la doctrine de l'Apôtre; ce n'est pas a dire,ny qu'elle ayt étè seule de ce nombre,ny que S. Paul n'entende qu'elle precisement. Comme en disant cy de-

vane

Chap. vant a Timothée enseigne ces choses, il signifioit generalement toutes les saintes verites qu'il avoit touchées, & recommandées; ainsi en disant icy, se quelcun enseigne autrement, il entend sans doute, tous ceux qui s'écartent de la doctrine de l'Evangile, qui l'alterent & la changent en quelque partie & en quelque sorte, que ce soit, ou en rejettant quelcun de ses articles fondamentaux, ou en y en ajoûtant d'autres nouveaux. Car il est evident, que faire l'un ou l'autre, c'est a dire ou soustraire quelcune des choses, que l'Apôtre a enseignées, ou y en fourrer quelcune, qu'il n'a pas enseignée : est enseigner autre chose, qu'il n'a enseigne; ou enseigner autrement, qu'il n'a enseigne. Mais pour montrer combien ce crime est grief, il l'explique encore autrement, quand aprés avoir dit, si quelcun enseigne d'autres choses, il ajoûte, & ne consent point aux saines paroles de nôtre Seigneur Iesus Christ, & a la doctrine qui est selon piere. Les choses enseignées par l'Apôtre, les saines paroles de Iesus Christ, & la doctrine qui est selon piete, fignifient au fonds un seul & meime sujet; assavoir toute cet-

sur l'Epitre I. a Timothée. te sainte & divine verite, qui nous est Chap. revelée & annoncée dans l'Evangile; VI. l'expression en est differente; mais la chose est mesme. Car cette seule & mesme verite est nommée, l'enseignement des Apôtres; parce que c'est par le fidele ministere de ces saints hommes, qu'elle a étè preschée & enseignée aux hommes. Elle est appellée les paroles de Iesus Christ, parce que c'est luy, qui l'a revelée aux Apôtres, & qui l'a mise dans leur esprit & dans leur bouche, & qui l'a mesme annoncée aux Iuifs durant son sejour sur la terre. Et enfin elle est aussi nommée la doctrine selon piete ; parce qu'elle se rapporte toute entiere au vray, & legitime service de Dieu; tous ses mysteres n'ayant aucun autre dessein, que denous former a fon amour, & a sa crainte. Ainsi enseigner autrement, que S.Paul, & ne consentir pas aux paroles saines du Seigneur, & a la doctrine selon piete, n'est au fonds qu'une mesme chose. Mais n'estimés pas pourtant, qu'ayant dit le premier, ce soit en vain, & inutilement qu'il ayt ajoûte le second, pour allonger,

720

Chap, allonger, on pour groffir seulement son discours d'un langage superflu. Ce saint homme ne dit rien en vain, ny sans dessein, où sans effet. Icy la necessite de cette addition est toute evidente, pour nous découvrir l'horreur extresme du crime des faux docteurs, dont il parle, & pour fonder & justifier par ce moyen ce qu'il en dira cy aprés & l'ordre qu'il nous donnera de nous retirer d'avec eux. Car s'il eust dit simplement, qu'ils enseignent d'autres choses, que luy & les collegues, il euit peu fembier que ce n'eust pas été une fauxe si grieve, & digne d'estre traitée d'une manieredi severe, & si je l'ose ainsi dire. si tragique; puis que S. Paul, & ses collegues étoyent des hommes d'anie, mesme nature que les autres, & peue estre mesme inferieurs aux faux doéteurs en quelques qualitez personnelles; comme en l'erudition, & en l'éloquence ou seculiere, ou Iudaique; comme nous savons qu'en effet les sedu-

cteurs qui troublérent les Corinthiens, ne manquoyent pas de ravaler les dons de l'Apôtre, & de s'elever fierement au dellus de luy, pour les avantages,

Digitized by Google

qu'ils

fur l'Epitre I. a Timothée. qu'ils avoyent tant en la connoissance Chap? des choses, qu'en la parole, pour les ex-VI. primer facilement, & agreablement. Pour abbatre ce pretexte frivole, il a étè necessaire, que le saint homme touchast icy expressément la dignite & l'excellence divine de sa doctrine, & ainsi la tirast hors detoute cette contestation; & c'est ce qu'il fait admira blement, quand il ajoûte, que c'est non sa parole, ou celle de Pierre, ou de quelcun des autres Apôtres; mais celle de nostre Seigneur Iesus Christ. Ce n'est pas ma doctrine qu'ils alterent(dit-il) C'est celle du Fils de Dieu, du Sauveur du monde. Ce sont ses paroles saintes. Si elles ont passè par m'a bouche, elles ne laissent pas d'estre siennes; puis que je les ay conservées pures, & entieres, & que je n'en ay point baille aux hommes, que je n'eusse receues de luy. Et c'est encore pour cela, que non content de nommer simplement lesus Christ, il l'appelle expressément nôtre Seigneurs qualite, que les heretiques mesmes no luy refusent passee qui exaggere infiniment leur presomption d'avoir l'audace d'alterer les paroles de celay, qu'ils recon72

noissent eux mesme pour leur maistre & pour leur Seigneur souverain. Mais il ne faut pas oublier non plus l'epithete ; qu'il donne icy a ces paroles du Seigneur Iesus, les appellant saines, ilne consent point (dit-il) aux saines paroles de nôtre Seigneur Iesus Christ. Car par cet eloge il signifie la perfection & l'efficace divine de la doctrine Evangelique, toute pure, toute vive, & toute sainte; sans mélange d'aucune erreur, d'aucune foiblesse, ny bassesse, ny d'aucune de ces autres choses, qui font proprement la maladie des doctrines humaines. Celle des Philosophes par exemple, avoit beaucoup de belles & de bonnes choses. Qui en peut douter? Mais aprés tout, elle n'étoit pas saine, Elle étoit tachée de diverses erreurs, ou mortelles, ou bizarres, ou capricieuses; qui étoyent comme autant de grains de lepres, semés çà & là dans your son corps. Elle avoit diverses foi-, blesses; C'étoyent comme ses langueurs. l'en dis aurant de celle des Rabbins des Iuifs, qui avoient gâte la loy de Dieu en la sofistiquant, & alterant avecque le mélange de leurs fables, 85 70

, Digitized by Google

sur l'Epitre I. a Timothée. de leurs tradicions; & de celle de tous Chap. les heretiques, qui ont tous corrompu en quelque forte la vraye & naïve habitude de la verité Evangelique par leurs additions, ou fouftractions, les uns plus, & les autres moins, selon la diversité de leurs caprices. Il n'y a que les paroles de Iesus, qui sovent saines; vrayement exemptes de tous les defauts, qui incommodent, ou qui éteignent la vie, le mouvement, & l'efficace d'une do-Etrine; seules capables par consequent de guerir les ames humaines de toutes les maladies, dont elles sont affligées. Et c'est ce qu'avoit bien reconnu Saint Pierre, quand le Seigneur ayant demandè a ses Apôtres, s'ils ne vouloyent point aussi le quitter, comme avoyent fait quelques uns de ses autres disciples, il fit cette belle reponce; Seigneur, tean 6. a qui nous en irions-nous? Tu as les paroles 68. de vie. C'est en ce sens, que l'Apôtre appelle icy les paroles du Seigneur des paroles faines; & ailleurs fouvent la faine doctrine. D'où paroist que les faux . Tim. docteurs, outre l'infolence qu'il ont ";" d'entreprendre d'alterer les paroles de Tint. nôtre souverain Seigneur, font encore? 61

22 2

pargiftre

paroistre une impudence, & une folie etrange, en ne se contentant pas d'une doctrine saine, c'est a dire parfaite, pure, & veritable,& seule capable de les san-Ctifier, & de les guerir de la corruption & mortalité; dont le pechè a frappè toute la nature des hommes. C'est ce que l'Apôtre découvre encore plus expressément, par le troisiesme nom, qu'il donne a ses enseignemés, les appellant la doctrine qui est selon la piete. Carpuis que la pieté, c'est a dire le vray & pur service de Dieu, est le souverain bonheur de l'homme, il est évident que c'est un sacrilege nsupportable de rien ôter, ou ajoûter a la sainte & divine doctrine qui nous y conduit & nous y forme. Er que cet eloge convienne proprement a l'Evangile preschè par l'Apôtre, nul qui en a la moindre connoissance, n'en peut douter; toute sa doctrine visant uniquement a la pietè, ne nous commandant rien, ny plus souvent ny plus expressément, que le service, l'obeissance & la glorification de ce souverain Seigneur, & tout ce qui est conforme a sa volonte; & d'autre part no nous enseignant pas un myste-

IC,

re, qui ne tende a nousenflammer en Chap. son amour par la manifestation de sa v bonte, ou de la lagesse, ou de sa puissance, & de sa grandeur infinie; comme il seroit aise de le justifier par la consideration de toute sa Theologie. Ainsi l'on ne peut nier , que sa doctrine ne soit vrayement selon piete. Mais que cet eloge luy appartienne particulierement, & incommunicablement toute autre doctrine, il n'est pas moins euident; ceux qui veulent se messer d'y ajoûter, ou d'en retrancher, tombant tous necessairement dans le masheut d'enseigner quelque chose, qui n'est pa selon la piete; c'est a dire quelque chose, ou qui choque & ruyne le vray service de Dieu, soit directement, soit indirectement, ou qui du moins ne s'y rapporte pas, & n'y sert de-rien; comme le reconnoistra aysément quiconque prendra la peine d'examiner a la regle de la vraye piete les opinions & traditions de tous les héretiques anciens & modernes. Quant a ce que dit l'Apotre, que celuy dont il parle ne consent point aux saines paroles du Seigneur; il ne le faut pas prendre comme s'il entendoit

Chap.

doit, qu'il fist profession de rejetter quelcune des paroles, qu'il confessat & reconnust estre vrayement du Scigneur; mais seulement qu'il n'admet pas en sa creance, ce qui est veritablement de luy, bien qu'il pretende le contraire. La parole Grecque, que nous avons traduite consentir, signific proprement s'appracher, & se prend icy, comme souvent ailleurs, figurément & metaphoriquement, pour dire s'arta, cher à la parole du Seigneur, & la reconnoissant pour l'unique sanctuaire de la communion de Dieu, y transporter avec un religieux respect les penlées, & l'étude & l'affection de nôtre

de Dieu, & derechef, que nous sommes Hebr. venus, ou que nous nous sommes approchés 11.66 de Iesus le Mediateur de la nouvelle allian-

ce; si bien qu'en ce sens ce n'est pas assez, qu'un homme ne rejette formellement aucune des paroles de Lesus Christ, pour pouvoir dire, qu'il s'approche de ses paroles saines; Il faut de plus qu'il les reçoive pures, & simples, comme ses

cœur; y cherchant toute nôtre instruction & consolation; comme quand l'Apôtre dit ailleuts, celuy qui s'approche

Apôres

sur l'Epitre I. a Timothée. Apotres nous les ont données, sans y shope rien ajoutet du sien; comme s'il leur VI manquoit rien de ce qui nous est necessaire pour le salut. Car cela seroit manquer evidemment a la respectueuse persuasion, que nous devons avoir de leur perfection & fuffisance. Le vieux interprete Latin à ce me semble, fort bien rencontre en cet endroit, traduifant ainst ce passage de l'Apôtre; Si " anielcit quelcun enseigne autrement , & n'acquiesce sanu pas anx saines paroles de nôtre Seigneur sermotesus Christ, c'est a dire comme vous voyes, s'il ne s'en contente pas ; si piquè de quelque curiosité, ou superstition; il veut encore y messer quelque autre doctrine; comme ceux qui ne fe contentant pas d'une viande bonne & saine, y ajoutent des fausses & des ragoufts. Mais venons maintenant à l'autre partie, où l'Apôtre prononçant le jugement, qu'il fait de celuy, qui enfeigne autrement, nous en tire le veritable portrait; nous découvrant a nud toute la forme d'un heretique, ses qualités, les motifs, ses progres, & les fuites de sa presomption. Il dit donc qu'un tel homme est enfle, ne sachant rien,

 $\mathsf{Digitized} \, \mathsf{Sy} \, Google$

Chap.

728 mais qu'il est fol après des questions, & des debats de paroles. Puis il nons represente les malheureux fruits de sa folie, & de ses questions ; ajoûtant, qu'il s'en engendre des envies & des noises, des medisances, & de mauvais soupcons, de vaines disputes d'hommes corrompus d'entendement & destitues de verite, reputans piete estre gain. Il nous a icy en peu de mots déployè toute la boutique de ces gens, & mis en la lumiere du jour ce qu'ils taschent de cacher a nos yeux par toute sorte d'artifices. Premierement vous savés, qu'ils se picquent de science, & veulent estre renus pour de grands Docteurs, sous ombre de ces froides inventions, qu'ils ont découvertes,& qu'ils pretendent ajoûter a la doctrine Apostolique; & pour les autres Chrétiens qui s'en contentent, ils les regardent de haut en bas, comme de pauvres, ignorans, qui s'arrestent a des choses communes & vulgaires, au lieuqu'ils pensent posseder les plus profonds secrets de la sapience, Mais l'Apôtre leur ôte d'abord toute cette gloire prerenduë, disant nertement, que ce n'est qu'une ensure vaine, que c'est

mefme

Chap.

730 mesme l'ombre de la moindre probabilitè. Ce ne sont que des songes, que la seule vanité, ou passion de leurs autheurs, a formés a plaisir, sans fondement & sans raison. C'est ce qu'entend l'Apôtre, quand il dit, que cet homme ne sait rien. Il ne veut pas nier, qu'il ne sache quantité de fables ; qu'il n'ayt force speculations creuses, & bourrues, Il entend seulement qu'il n'a aucune ferme & certaine asseurance de la verite des choses, qu'il enseigne du sien, & qu'il debite en la religion pour des creances necessaires. L'Apôtre apres avoir ainsi degrade son precendu Do-Ceur, en luy ôtant toute cette science, qu'il s'attribue faussement, nous montre en suite, quel est son vray mestier, ce qu'il fait, & ce qu'il est en effet; Il est fol (dit-il) après des questions & des debats de paroles. La parole, que môtre Bible a traduite estre fol, signific proprement estre malade; & c'est pourquoy l'interprete Latin l'a tournée lanquir; mais elle se prend aussi quelquesois pour dire resver & extravaguer, & n'estre pas en son bon sens. Et il est clair, que l'Apôtre parle icy de la maladie

sur l'Epitre I. a Timothée. ladie de l'esprit, & non de celle du Chap. corps. Il compare le faux docteur a un VI. malade, qui ayant perdu le goust des choses solides, & nourrissantes; languit, & pour réveiller son appetit,se repaist de quelques mauvaises viandes. Ainsi cet homme dégoute de la sapience celeste & vivifiante de l'Evangile du Seigneur, s'amuse aux subtilités, & a des questions vaines, & a l'ecorce des paroles, remplissant son ame languissante de ces bagatelles inutiles. C'est là justement l'exercice de ceux, a qui la parole de Iesus Christ ne suffit pas ; comme il paroist par ce qui nous reste de la doctrine des anciens heretiques; & par les livres de la Theologie Romainesque vous voyés fourmiller d'une infinite de questions creuses & fades, frivoles, curicufes, & de nulle importance pour le salut; où il se rencontre des nations entieres qui se font une guerre eternelle les uns aux autres pour une parole, ou pour une syllabe. Vn de leurs Docteurs écrivant sur ce passage, dit que nous avons tort de l'appliquer aux disputes de leurs Theologiens scholastiques; Mais il s'en defend

foible-

Chap. VI. foiblement; & là où la chose se voit, il n'est pas besoin de paroles. L'Apôrte ne condanne pas seulement ces questions, comme le passe-tems inutile d'un esprit malade; Il les décrie, comme un exercice dangereux, & qui outre qu'il ne sert de rien, fait encore beaucoup de mal. Car de là (direil) de ces questions, & de ces debats de paroles) s'engendre l'envie, & la noise, les medisances, & les mauvais soupcons. Car chacun soutenant son opinion sur les questions mises en avant, de là naisfent les jaleuses, & les sourdes envies, d'où viennent en suite les contestations & les querelles, qui forment les partis opposez les uns aux autres. Dans ces chocs, & dans ces petites batailles, jamais les injures, & les médifances ne manquent; chacun décriant & denigrant le plus qu'il peut sa partie adverse; & ceux qui ont le moins de raison, se consolent ordinairement de ce secours, étoffans leurs disputes de cetto sorte d'argumens, & en remplissant le vuide, de quantite d'injures pioquantes, qui blessent au moins la reputation des personnes, a qui ils en veulent, il ciles

[ur l'Epitre I. a Timothée. elles ne biessent point leur cause. Les Chap. mauvais soupcons, font une suite de l'aversion, que l'on conçoit, l'un contre l'autre. Car des esprits ainsi disposès s'imaginent aisément du mal de ceux qu'ils n'ayment pas ; & interpretent souvent en mauvaise part, jusques a leurs plus simples & leurs plus innocentes actions. Et de semblables principes on a veu souvent éclater des anathemes,& des ruptures epouvantables, Quant a ce qui suit, vaines distutes d'hommes qui ont l'entendement gate, il meer faut remarquer , que la premiere de diareices paroles fignifie proprement, des exercices pervers; c'est a dire qui s'entreprennent mal a propos, & sans raison, & qui se font & s'achevent sans aucune utilité, mais plustost avec perte & dommage. Il me semble done qu'il faut joindre ces paroles avecque les precedentes,& les y rapporter, comme un eloge, que l'Apôtre donne a l'envie, a la noise, aux médisances, & aux soupcons injustes; des questions & des debats de paroles s'engendrent l'envie, & la noise, les medisances, o les mauvais soupcons; malheureux & pervers exercices des hommes,

mes, qui ont l'esprit gâte; entendant, que la noise, & les iniures, dont il vient de parler, sont les tristes, mais ordinaires exercices de ceux, qui ont l'ame malfaire, qui ont le jugement corrompu, par la violence de quelque injuste passion; comme est l'avarice, ou l'ambition, ou quelque autre semblable. Car en effet, où est l'homme, ayant l'ame faine, & pure, & nette de ce brouillard épais, dont la passion la trouble, qui voulut s'occuper a un exercice tour ensemble austi penible, & austi infame, qu'est ce-, luy des noises, des médisances, des foupçons & des défiances, où l'envic, & la haine entretient incessamment ses miserables esclaves? L'Apôtre ajoûte en second lieu, qu'ils sont destitues de la verite, ou comme lisent d'autres exemplaires, qu'ils se sont détournés, de la veritè. Il veut dire, que bien qu'ils fassent profession du contraire, au fond neantmoins ils ne connoissent ny n'ayment. la verité. Chassée de leur cœur par les passions de leur chair, elle les a abandonnés, & les a laissés en proye a l'erreur. Car s'ils en avoyent une yraye & solide connoissance, elle rempliroit &. latisfatisferoit leur ame, & les empesche-chas. roit de s'amuser a ces vanitez, où ils VL s'occupent. Et s'ils l'aymoyent, ils la chercheroyent; au lieu que leurs difputes, & leurs exercices montrent assés, qu'ils cherchent toute autre chose. Enfin l'Apôtre découvre la source de tous leurs maux, disant qu'ils reputent la piete estre gain ; c'est a dire qu'ils en font un instrument de leur avarice, & la tiennent pour une industrie, ou une addresse, dont ils se servent pour acquerir du bien; ne l'exerçant, n'en parlant, & n'en disputant, que pour gagner l'estime, & l'affection des hommes, & sur tout des riches, afin d'en tirer du profit, & s'enrichir par leur moyen. Qui croiroit que l'homme peust estre assés profane pour abuser de la piete Chrétienne, c'est a dire de la chose la plus sainte & la plus divine, qui soit au monde; pour un si vilain. usage ? de faire servir a amasser de la bouë, une discipline, qui ne nous a étè donnée, que pour nous elever dans le ciel? Et neantmoins vous voyés, que dés le temps de l'Apôtre cette infame vilenie avoit des-ja treuvé lieu dans les cœurs

736

Chap. cœurs de quelques uns. Et S. Pierre

remarque aussi expressément dans description des faux docteurs, disa que par avarice ils font trafique des Chi tiens par paroles déguisées. Depuis, lo que l'Eglise fut en paix, cette peste fourra bien plus avant, entrant imp demment dans le sanctuaire, & inf ctant plusieurs de ceux, qui en avoye le soin, jusques là qu'enfin abusant la simplicité, & de la devotion d Chrétiens, il semble quils n'avoye aurre dessein que de s'enrichir; Et là est venuë toute cette grandeur, puissance mondaine, qui rend aujor d'huy Rome si glorieuse, & si formic ble dans le monde. Elle doit lap grand' part de ses biens, & de sa gl re aux artifices de certaines gens, c ont seu se servir adroitement de la p tè pour leur interest. C'est avec ce l meçon, qu'ils ont pris tant de grosses riches pieces. Et le filè de S. Pierre, pour pescher les ames des homm leur a servi a pescher leurs corps, le biens, & leurs états. C'est donc ce vilaine passion de gaigner, & de s'er chir, qui est la premiere & maistre

sur l'Epitre I. a Timothée. cause de tous les desordres, que les Cha faux docteurs faisoyent parmy les Chrétiens. C'est elle qui pour plaire aux hommes du monde, leur faisoit corrompre l'Évangile de Iesus Christ, l'accommodant a leur goust, y fourrant force choses étrangeres, des questions, des fables, des disputes, pour chatouiller leur curiositè; des opinions lasches; pour contenter leur mondanite; des abstinences & des ceremonies superstitieuses, pour endormir leurs consciences. L'avarice de ces maudits ouvriers leur inspira tout cet infame dessein; ne se souciant point d'outrager Iesus Christ, & de perdre les hommes, pour faire leurs affaires. Ces gens en étant venus là, vous voyés combien est juste & necessaire l'ordre que l'Apôtre donne a son disciple Timothée de se retirer d'avec eux. Il presuppose, qu'il leur ayt denonce, selon qu'il l'en a everty dés le commencement, de s'amander, & de renoncer a leur vaine & fausse doctrine. Maissi aprés cela ils ne laissent pas de continuer dans leur mauvais train, montrant clairement par leur endurcissement dans l'étreur que c'est: II. Valume

Digitized by Google

c'est le vice, & ses passions, la terre, & le monde & le desir de s'enrichir, qui les y retiennent; alors il n'y a plus rien a faire avec eux; Il faut rompre, & nous retirer nous & les nôtres c'avec eux, selon le commandement de l'Apôtre & icy, & en plusieurs autres lieux; de peur que leur commerce ne gâte les troupeaux du Seigneur, les infectant de leur maladie, & que leur communion ne nous face avoir part a leur honte, & a leur infamie, attirant sur nous & sur nôtre doctrine les justes blames, que meritent leurs erreurs. C'estlà, Freres bien aymés, ce que nous avions a vous dire sur ce texte de l'Apôtre. l'aurois maintenant a en recueillir la riche moisson, qui s'y presente, d'instructions & de leçons spirituelles tres-utiles a vôtre edifications Mais en remettant la plus grand' part a vôtre soin, & a vôtre meditation particuliere, j'en toucheray seulement quelques unes des principales, & plus importantes, pour ne pas allonger nôtre discours au delà de la mesure ordinaire de nos actions. Premierement vous voyés, que nous n'avons nul sujet

de nous troubler, si nous voyons au- Chas jourd'huy tant de gensenseigner autrement, que les Apôtres, & n'acquiescer pas aux paroles saines de nôtre Seigneur Iesus Christ. Puis qu'il se treuva de ces mauvais ouvriers dés le temps de ses premiers ministres, il ne faut pas s'étonner, qu'il y en ayt aussi au nôtre, & que l'on traite ainsi le bois sec, puisque l'on a fait les mesmes choses au verd, pour me servir icy de l'un des proverbes de l'Evangile. Mais remarqués y particulierement l'injustice du scandale, que quelques uns prennent de ce qu'au mesme temps, & souvent dans les mesmes lieux, où nos Peres prescherent l'Evangile au commencement, il s'eleva plusieurs seducteurs; qui sous une mesme profession de reformer l'Eglise, publioyent impudemment des horreurs, & des hereties tres eloignées de la verite. Car puisque la mesme chose arriva aussi aux Apôtres quand ils commencerent de semet la parole celeste parmy les nations, & d'y planter des Eglises; comme S. Paul nous le témoigne & icy, & ailleurs expressément, & comme l'histoire du premier

Chap. VI. premier Christianisme en fait foy; qui ne voit, que cette admirable rencontre, bien loin de nous scandaliser, doit tout au contraire nous edifier, nous montrant, comme elle fait, que la do-Etrine de nos Peres est mesme, que celle des Apôtres, puis que la premiere predication des uns, & des autres a étè accompagnée de mesmes accidens, & a produit mesmes effets dehors & dedas? C'est là le destin de l'Evangile. Aussi tost qu'il a étè semè dans le champ mystique, l'ennemy ne manque pas de s'y fourrer, & d'y épandre furtivement la zizanie; comme le Seigneur nous l'explique dans l'une de ses paraboles. Le Diable en use ainsi pour décrier la veritè de Dieu, & pour embarasser & travailler les hommes dans la difficultè du discernement, qu'il en faut faire d'avec ses erreurs; & le Seigneur le permet; pour punir d'un côte en les abandonnant au mensonge, ceux quine reçoivent pas sa parole avecque la dile-Ation, & la reverence, qui luy appartient, & pour purifier, & affermir de

Digitized by Google

l'autre la foy de ses eleus, l'attachant immediatement à la propre verité de

sa doctrine celeste; au lieu qu'ils ne Chap. l'appuyeroyent, que sur le consentes ment des hommes, vain & frivole fondement, si tous en demeuroyent d'accord, sans quil s'emeust aucune contradiction, ny contestation au contraire. Icy mesme vous avez encore dequoy repondre nettement a la demande, que Messieurs de l'Eglise Romaine nous font incessamment, Pourquoy nous sommes sortis d'avec eux ? Il est vray, que cette question est ridicule en leur bouche. Car aprés nous avoir jemés hors de leur communion avecque toutes les violences imaginables; aprés nous en avoir chassés avecque les feux & les supplices de la terre; aprés avoir épuisè toutes les foudres de leurs anathemes contre nous pour nous faire sortir du milieu d'eux, sans nous y laisser le moindre lieu; en conscience, ne sontils pas plaisans de nous demander, pourquoy nous en sommes sortis? & & n'est - ce pas ajoûter evidemment par une inhumanité extreme la moquerie a la cruaute; & la raillerie a la persecution; de nous traiter de la sorte? Laissons-les dire neantmoins, & receaaa

Chap.

vans leur demande pour bonne & ferieuse; S. Paul nous fournit icy dequoy la resoudre en un mot ; si quelcun(dit-il) enseigne autrement, que moy, retire toy d'avec ceux, qui sont tels. Vous enseignés autrement, que S. Paul. Certainement je n'ay donc peu manquer de me retirer d'avecque vous, sans desobeir a l'Apôtre. Il faut ou rejetter son autorite, ou absoudre, & avouër ma retraite. Car de me dire, que j'ay tort de pretendre, que vous enseignez autrement, que S. Paul; qui vousen croira; pour peu qu'il con-noisse & sa docttine & la vôtre. S. Luc nous represente au long ses enseignemens dans les Actes; & l'Apôtre mes me nous en a laissè un grand, & illustre & immortel monument dans ses quatorze divines épitres. Qu'y treuvons nous de semblable a ceux de vos ens seignemens, que nous contestons ? le voy que vos Apôtres pour convertir .les Payens, comme ceux de la Chine,& du Iappon, & autres, a leur foy, leur prefentent d'abord vos images, vos chappelles, vos autels, vos reliquaires, vos Agnus Dei, vos medailles benites; le voy qu'ils plantent des crois de bois, & de

fur l'Epitre I. à Timothèl. 743 de pierre en leur terre, dés qu'ils y Chap. mettent le pied, & entre les premieres VI. leçons qu'ils leur donnent, ils les instruisent de l'adoration de la croix, de l'invocation des saints, de la veneration des reliques, & qu'ils leur apprennent soigneusement l'Ave Maria. Tous les Actes de leurs exploits sont pleins de semblables histoires. Mais dans les Actes des Apôtres de Iesus Christ, nous voyons, que ny S. Paul ni les autres, n'ont jamais dit un seul mot d'aucune de ces choses dans tous les enseignemens, qu'ils y donnent soit aux Payens; soitaux luifs. Et dans toutes leurs épitres il ny en reste rien non plus, jusques là qu'au lieu que le culte de la Vierge Marie fait une tres-notable partie de vôtre religion, & luit presque en tous vos livres au commencement, au milieu, & a la fin; ny S.Paul ny S.Pierre, ny S. Iean n'ont pas seulement nommè cette bien-heureuse une seule fois en toutes leurs épîtres. Vous enseignés, qu'il faut adorer l'Eucharistie, & niés que ce soit du pain: S. Paul ne dit rien ny de l'un, ny de l'autre, bien qu'il ayt quelquefois dans ses épitres

744

Chap.

de pressantes occasions de le dire, s'il l'eust seu. Au contraire, il l'appelle pain plusieurs fois & dit que c'est le pain que nous rompons, & ne dit jamais que nous l'adorons, Vous appellés les ministres des Sacrificateurs, & enseignés qu'ils le sont en effet, & qu'ils sacrifient réellement le corps de Iesus Christ. Iamais S. Paul ne parle ainsi; & ne reçoit & n'établit aucun autre sacrifice entre les Chrétiens, que celuy que lesus a fait en la croix, nous sanctifiant par une seule oblation: Vous enseignés que nos pechez sont purgez par un feu soûterrains S. Paul ne nous parle nulle part d'autre purgatió de nos pechés, que de celle qui se fait par le sang de Iesus Christ. C'est un des principaux points de vôtre doctrine, que nous sommes justifiés par nos œuvres devant Dieu, S. Paul n'enseigne rien de cela; Il enseigne toute autre chose, que nous sommes justifiés par foy, fans œuvres, par grace, gratuiment, & en telle sorte, qu'il ne nous reste nul sujet de nous en glorisier, Vous faites dependre & l'Eglise, & la foy Chrétienne de l'autorité du Pape de Rome. S. Paul n'en dit jamais un **feul**

sur l'Epitre I. a Timothée. 745 feul mot, Il s'egale mesme a S. Pierre, Chap. dont vous pretendés, que le Pape tient tout ce qu'il a de pouvoir, & proteste hautement qu'il ne dit rien de luy, non plus que des autres. Vous avez des loix de l'abstinence de certaines viandes en certains temps, & de la defense du mariage a certains ordres de Chrétiens. L'Apôtre n'enseigne rien de semblable; pour ne pas dire qu'il enseigne directement le contraire. Vous tenés que les Saints, quoy qu'ils soyent hommes, & non Dieux, peuvent & doivent estre servis religieusement du culte de dulie. S. Paul non seulement ne dit jamais rien de semblable; mais tout au contraire il met expressément entre les erreurs du Paganisme de rendre la dulie Gal. 4. a ceux qui de nature ne sont pas Dieux; suivant la doctrine de l'ancienne Ecriture, qui porte en termes formels dans l'edition Grecque des L X X. que cet Apôtre lisoit & employoit souvent, Vous rendrés a Dieu seul le service de Du-1. Reg. lie. Il ne dit rien non plus ny de vos sam.) festes, ny de vos vigiles, ny de vôtre ca-6.7.3; resme, ny des ordres de vos Moynes, & ABA de vos Religieuses; qui sont comme airo chacun uin.

Chap. V I.

chacun sait, une bonne partie des services & des devotions de vôtre Eglise. le laisse le reste. Comment aprés une si étrange diversitè & contrarietè voulez-vous nier, que vous n'enseignies autrement, que S. Paul? Dieu soit benit, Chers Freres, qui nous a retirés d'une école si differențe de celle de son Apôtre. Tenons nous ferme dans la doctrine celefte, que nous y avons apprise, N'en laissons rien deperir. Conservons-la pure, & simple, & entiere, la gardant avec une fainte jalousie sans jamais souffrir qu'il y soit rien messè d'étranger. Vous avez appris de l'Apôtre, que c'est la presomption, & l'orgueil, l'avarice, & le defir du gain, qui a portè les hommes a se départir de ses saints enseignemens, & qui leur a inspirè ces questions folles, & ces vains debats de paroles, d'où vinrent en suite l'envie, la noise, les médisances, & les soupçons, qui enfin ont perdu, & ruynè toutes choses parmy les Chréties. Freres bien-aymés; pour ne pas tomber dans un semblable malheur purisions nous tous, Pasteurs & troupeaux, de ces sales & vilaines passions. Arrachons

chons nos cœurs de la terre, & ne con- Chap. voitons, que les tresors du ciel. Ayons vi. une sincere, & ardente charité les uns pour les autres, nous souvenans, que nous fommes tous freres; vivant amiablement ensemble sans envie, sans noise, sans médisances, sans mauvais soupçons; laissant là les questions curieuses, & les disputes inutiles de paroles, nous attachant au necessaire, a la sanctification,a la justice,a la paix,& a la joye de l'Esprit; en quoy consiste veritablement le bien-heureux royaume de Dieu, sans lequel toute la science & toute la richesse du monde ne sert de rien,& avec lequel la plus simple ignorance, & la plus destituée pauvrete ne nous peut nuire. Le Seigneur nous fasse la grace de choisir cette bonne part, qui ne nous sera jamais ôtée, afin qu'aprés l'avoir constamment servi en foy & en esprit icy bas en la terre, nous regnions un jour là haut au ciel avecque luy en la communion de son éternelle gloire.

AMEN.

SERMON

Chap.



SERMON QVARANTE-DEVXIESME. *

noncè a Cha-Tenton I.Тімотн. Chap. V L ў. 6. 7. 8.

le 19. Octobr.

. Or la pietè avec contentement d'esprit est un grand gain.

Car nous n'avons rien apporte au monde; aussi est il evident que nous n'en pouvons rien emporter.

Mais ayant la nourriture & dequey nous puissions estre couverts, cela nous suffira.



HERS FRERES; l'avouë que c'est une grand' addresse de sçavoir si bien se garder des choses mauvaises, qu'el-

les ne nous fassent point de mal; mais c'en est une sans doute beaucoup plus grande de les pouvoir manier en telle sorte, qu'elles nous facent du bien; & qu'au lieu de nous nuire, elles nous servent. C'est tirer de la viande de ce qui devoroit, & de la douceur de ce qui estoit violent; selon le sage enigme de Samson

sur l'Epitre I. a Timothée. Samfon, que les Philistins ne purent ex- ches. pliquer. C'est en quelque sorte cueillir VL des figues d'une épine, & vandanger des Luc. 6. grappes dans un butfon; ce que l'experien-44. ce commune, & l'Evangile nous apprend estre une chose impossible en elle mesme. Mais la sagesse sait treuver dans les sujets ce que la nature ny avoit pas mis; & mesme le contraire de ce qu'elle y avoit mis. Qu'y a-t-il de plus nuifible & de plus mortel a nôtre vie, que les bestes farouches, comme les Lyons, & les Ours, & que les venins, comme celuy des viperes, & l'antimoine, & autres semblables? Et neantmoins vous voyés, que l'industrie de l'homme en a tirè de notables utilitès. Il ne s'est pas contente de garentir sa vie des perils, dont la nature de ces choses nuisibles & malfaisantes la menaceoit, par les defenses, qu'il a opposées a la ferocité des bestes, & par les preservatifs, qu'il a inventez contre la force des venins. C'est le premier point de la sagesse; dont se contenterent les premiers hommes encore rudes & grossiers. L'esprit de leur posterité AND BY LED LENGTH LA

Chap. n'en est pas demeure la. Ayant receu de ses ancestres l'art de se preserver du mal, que ces choses luy peuvent faire; il y a ajoûte celuy de les faire fervir a son utilité & a sa commoditè; changeant par la merveille de son invention en des defenses de la vie ce qui en estoit une peste, & une ruine asseurée. Les chasseurs vestent, & parent leurs corps des peaux des bestes les plus terribles; & tirent des Ours dequoy conserver les soldars dans les glaces & dans les neiges, & dequoy armer des nations entieres contre les plus rudes hyvers du Septentrion. Er pour ne point parler de divers autres usages, a quoy on a fait servir les chairs, les moëlles, les graisses, les cuirs, & les dépouilles de plusieurs animaux ; Vous savés, que les medecins ont treuve en des poissons, les plus nobles de leurs remedes.Les viperes entrent dans leur theriaque; & leur art nous a enfin rendu l'antimoine mesme salutaire; Admirable secret! qui donne la vie par une chose propre a l'ôter! & qui fait combattre si je l'ose dire, une mort contre une autre mort; en chassant l'une de nos

sur l'Epitre I. a Timothée. nos entrailles par le moyen de l'autre Chape encore plus forte & plus violente qu'elle: Chers Freres, l'Apôtre S. Paul, le medecin celeste du genre humain se sert icy d'une semblable addresse pour la cure spirituelle de nos ames. Il employe pour leur santè le mesme poison, qui luy sembloit le plus contraire; & fait agir pour leur vie l'erreur & la convoitise, qui en sont naturellement la mort; les tournant si habilement, qu'en sa main elles servent a la pietè, qu'elles menaçoient de detruire. Il entretenoit Timothée dans les textes precedens des mœurs des seducteurs, & luy disoir, que le principe de leurs maux est, qu'ils s'imaginent, que la piete est un gain; qu'ils la prennent pour un métier, ou pour un art de faire ses affaires sous pretexte de servir Dieu. Qu'y-a-t-il au monde ou de plus vilain, ou de plus pernicieux, que cette erreur? Si aveugle qu'elle prend les biens perissables de la terre pour le souver zin objet de ses desics : thimpie, qu'elle employe a ce dessein bas & honteux la piete, la chose la plus noble & la plus divine, qui nous ayt étè donnée du ciel? & par cet abus,

Digitized by Google

Chap.

abus, se rend coupable de la plus horrible de toutes les profanations, faisant de Iesus Christ, de son Ciel, & de tout son grand mystere, un instrument de fon avarice? L'Apôtre ayant pourveu a nôtre seurete par le salutaire precepte, qu'il nous donnoit a la fin de fon discours, de nous retirer de ceux, qui sont dans cette erreur; c'est a dire de les fuïr, comme des bestes venimeuses, capables de nous infecter, & de nous perdre, si nous en approchons; passe plus avant, & apres nous avoir armés contre leur erreur, il s'en sert & l'employe maintenant elle mesme a l'avantage de la pietè. Mais comme le savant medecin, pour s'ayder utilement de la vipete,& de l'antimoine dans ses remedes, les prepare, & les purifie, & leur ôte par l'industrie de son art ce qu'ils avoyent de malin, ne leur laissant que la force & l'efficace d'agir dans le corps humain, & d'y combattre l'humeur, qui l'afflige; ainsi l'Apôtre pour rendre l'erreur de ces miserables salutaire, la purge de ce qu'elle avoit de venimeux. Il en retient les paroles; mais il en corrige le fens; leur accordant ce qu'ils pretendoyent, 42 (35) 30

sur l'Epitre I. a Timothée. doyent, que la piete est un gain; & mesme chap. un grand gain; mais ne leur accordant VI cela que de la vraye pietè, qui est inseparablement conjoinete avec cette moderation, & cette attrempance, qu'il appelle icy contentement d'esprit. Car en ce sens, il est evident que le gain, que la piete apporte a l'homme, consiste en elle mesme; contentant si pleinement ses desirs, qu'il méprise tous les autres biens; ce peu qu'il en a, luy suffisant abondamment, sans que pouren acquerir d'avantage il vueille, ou puisse offenser Dieu, ou son prochain; & bien moins encore abuser, comme faifoient les seducteurs, du nom & de la profession mesme de la piete, pour s'enrichir; c'est a dire perdre lesus Christ & son eternite, pour posseder une bagatelle durant quelques jours seulement. Ce remede, que l'Apôtre nous prepare ion admirablement du poison mesme des seducteurs, qui nous veulent perdre, est excellent, & capable si nous le prenons, de nous guerir non seulement de toutes les autres erreurs, qui sont les fleaux de nos esprits, mais de celle-là mesme, du corps (c'est a dire des paro-II. Volume

Digitized by Google

Sermon X L I I.

Chap. VI. 754

les) de laquelle il est composè; comme l'on dit qu'en la nature le scorpion a la vertu de guerir luy mesme la playe mortelle, qu'il a faite, si on l'écrase dessus. Prenons garde seulement de prendre le preservatif de l'Apôtre aussi pur, & aussi entier, qu'il nous le presente, sans y rien retenir du venin des Seducteurs, & sans y rien messer de ce qui naist dans nôtre terroir. Pour cet effet considerons diligemment toutes les parties de l'ordonnance de nôtre divin Medecin. Il pose premierement, comme pour la base & le fondement de la verite saluraire, qu'il nous veut faire prendre, cette belle sentence, que la piete avec contentement d'esprit est un grand gain. Puis pour nous y arrester, & nous empescher de chercher en ce monde quelque autre gain au delà de celuy là, comme faisoyent les seducteurs, qui n'embrassoyent la profession de la pietè, que pour l'esperance de s'enrichir, il nous montre combien est vaine & courte la jouissance de ces biens terriens, qu'ils convoitoyent, ajoûtant en deuxiesme lieu, que comme nous n'avons rien apporte en ce monde; ausi est il évident,

sur l'Epitre I. a Timoshée. que nous n'en pouvons rien emporter. D'où il conclut enfin en troisicsine & der-Chapnier lieu, qu'ayant la nourriture, & dequoy nous puisions estre couveris, cela nous suffira. Ce sont les trois points, qui feront . s'il plaist au Seigneur, tout le corps & tout le sujet de cette action; Le gain de la piete, la vanité de ce que nous possedons en cette vie, & la suffisance de ce qui nous est necessaire pour nous couvrir & pour nous nourrir. Pour bien entendre la premiere parole de l'Apôtre, que lapiese est un grandgain, il faut remarquer d'entrée ce quinous fut representè il n'y a pas long-temps, que c'est une maniere de parler fort ordinaire a l'Ecriture de donner aux choses vraye. ment dignes de l'estime, de l'amour, & de l'étude des hommes, les noms de celles; qu'ils prisent, affectionnent & recherchent, ou injustement & sans raison, ou du moins avec plus d'ardeur & de passion, qu'elles n'en meritent; soit que d'ailleurs il y ayt des-ja entr'elles quelque rapport de nature & de qualités, soit qu'il n'y en ayt point d'autre pout tout, que celuy cy leulement, que l'amour & le desir que les hommes ont

756

chap. ont mal-a propos pour les unes, est jutrement deu aux autres. Nous avons
un exemple de cette derniere forme
de langage dans Esaye, où le Seigneur,
parlant du Ieusne, de l'humiliation exterieure duquel les hypocrites faisoyét
grand estat, s'imaginant que c'estoit un
moyen bien asseure d'obtenir son pardon, & sa paix; pour les corriger de cette folle, & pernicieuse fantaisse, leur
crie que ce n'est pas-là le Ieusne, qu'il

Es.58.

sir; Le jeusne (dit-il) que j'ay choisi, est que tu denouës les liens de mcschancete, que tu rompes ton pain a celuy qui a faim; que tu recueilles en ta maison les afsligés, qui sont en pauvre état, és que tu couvres celuy, qui

gnifiées, comme l'aumoine & l'hospitalité, non seulement ne sont pas des jeusnes, mais n'ont mesme aucun rapport ny ressemblance de nature avec

est nud. Certainement ces œuvres de justice, & de misericorde, qui sont là si-

leur demande, ny auquel il prend plai-

un jeusne. Et neantmoins le Seigneur leur donne expressément le nom de jeusne; & dit mesme, que c'est le meil-

leur de tous les jeusnes; le jeusne qu'il a choisi, celuy qui luy est agreable, &

auquel

sur l'Epitre I. à Timothée. auquel il promet sa grace. Pourquoy chap. en use-t-il ainsi? Pour montrer a son VI. peuple par l'échange de ce nom, que ces actions-là avoyent veritablement en elles tout l'avantage, & toute l'efficace, que les hypocrites attribuoyent sottement a leurs abstifiences, & qu'en un mot, le vray moyen d'appaiser sa colere, & d'attirer sur eux sa grace & sa 🕆 benediction, étoit non d'eftre un jour fans manger, non de baisser les yeux, & la teste, & de se couvrir d'un sac, & de se coucher sur la cendre (qui étoit tout le jeusne, & toute la devotion des superstitieux) mais bien d'aymer & d'exercer la justice & la charitè, de s'abstenir des actions du vice, & de s'addonner a celles de la vertu, & enfin d'estre vrayement homme de bien. Il ne se peut rien dire de plus riche, ny de plus elegant, que cette façon de parler. Aufliest-elle assés commune dans les langages les plus polis, & les plus estimés. Elle a encore plus de clarte & de lumiere, quand outre cette occasion, il se rencontre d'ailleurs quelque ressemblance, entre les sujets, dont l'Ecriture change ainsi les noms. La Samaritaine

Digitized by Google

Chap. ritaine faisoit grand estat de l'eau de son puis, sous ombre, que Iacob & ses Iean 4.enfans en avoyent beu. Le Seigneur 12. 10. pour corriger doucement cette passion vaine & puerile, & la convertir de cet objet grossier & corporel, a celuy de sa . doctrine & de sa grace, luy en parle sous le nom d'une eau; le t'eusse (dit-il)donne de l'eau vive; & quiboira de l'eausque. je luy donneray, n'aura jamais soif. Il en parle ainlisparce qu'outre que la dignitè & l'excellence, que cette pauvre femme cherchoit en vain dans l'eau de son puis de Iacob, se treuve veritablement, & en un degrè beaucoup plus haut, dans la grace de lesus Christ; il y avoit encore un beau, & naif rapport entre les effets de l'une & de l'autre; la vertu sensible que l'eau a pour les corps, étant semblable a l'efficace spirituelle, que la grace de Christ à pour les ames. Ainsi ailleurs voyant les Iuifs attachez a la vie terrienne, desirer & chercher ardemment le pain, & la viande, dont elle se nourrit, & quitter tout & le suivre dans le desert, sous esperance qu'il leur en fourniroit en abondance; pour reformer cette affe-Stion.

Digitized by Google

sur l'Epitre I. a Timothée. Etion charnelle, & addresser leur pas-Chap. fion a un sujet, qui en est vrayement VI. digne, mais auquel ils ne pensoyent point, il donne a ses mysteres salutaires, a sa parole & a sa doctrine, le nom mesine de la viande, qu'ils aymoient & osperoyent de luy follement; Travaillés(leur dit-il) aprés la viande qui est per-27. manente a vie eternelle. Vous cherchés la viande (dit-il) & l'attendés de moy. Vous avés raison. Car il est bien juste, que vous desiriés la vie, & ce qui peut vous la donner; & pour moy, j'ay dequoy contenter vos desirs. Mais cherchés la vie du Ciel, & la viande qui la donne & l'entretient a jamais. C'est celle, que je vous donneray. Ne vous travaillez point pour cette autre viande perissable, qui ne sert qu'a la vie de la chair. Ce n'est pas celle, que je promets; ou que vous devés attandre de moy. Le langage du Seigneur est plein de semblables figures en divers lieux de l'Evangile; qu'il n'est pas besoin de rapporter. Les faux docteurs dont S. Paul parloit dans le texte precedent, avoyent des pensées semblables a celles de ces Iuifs, qui suivoyent Iesus Christ

760

Chap.

Christ pour du pain. Ils croyoyent pareillement, que la profession de la piete Evangelique étoit un gagne-pain. Ils n'y cherchoient rien d'avantage, & ne l'embrassoyent, que comme un moyen propre a leur acquerir du bien, & a les mettre a leur ayse, par l'affection & la liberalité du peuple, qu'ils seduisoyent. C'est ce que signisse ce que l'Apôtre disoit d'eux, qu'ils estimoyent que la piete est un gain. Il luy donne donc aussi ce mesme nom de gain, & leur avoue qu'en effet la piete est un gain ; tout de mesme que le Seigneur avoit donne a sa grace, le nom de la viande, que les luifs demandoyent. Qu'ils ne pensent pas (dit l'Apôtre)qu'en les blasmant, je rejette absolument ce qu'ils tiennent, que la piete eft un gain. C'en est un je l'avoue, & plus grand encore qu'ils ne pensent. Iusques là j'approuve leur opinion; & s'ils sont si ardens aprés le gain, je suis fort d'avis, qu'ils embrassent la pietes confessant, qu'il n'y a point d'art, ny de fonds au monde plus lucratif, ou plus fructueux, que celuy-là. Mais qu'ils prennent garde a ne se pas tromper. Ce gain que la piete leur promet, n'est

sur l'Epitre I. a Timathée. pas celuy qu'ils convoitent. La piete Chap. est trop magnifique; pour ne donner, VL que des choses aussi basses, & aussi petites, que sont celles du monde, aprés lesquelles ils soupirent. Et qu'ils sachent encore, que e'el la vraye pietè, con-. jointe avec le contentement de l'esprit, qui donne ce grand, & inestimable gain, qu'ils devroyent chercher. Cette vaine ombre qu'ils embrassent, & qu'ils appellent faussement piete, puis que ce n'en est, qu'une nue profession, ne seur sauroit donner rien de semblable. Ainfi l'Apôtre admet la proposition des seducteurs, que la piete est un gain; mais en un bon sens, bien different de celuy,où ils l'entendoyent. Il la reçoit; mais reformée & repurgée de tout ce qu'elle avoit d'errour & de venin, par les deux correctifs, qu'il y ajoûte. Les seducteurs en disant que la piete est un gein, se trompoyent en deux choses; l'une en ce qu'ils entendoyent par la piete, une simple profession de servir Dieu en lesus Christ; qui parle de luy sans y croire, qui s'arreste a la langue & a la bouche, & au dehors fans avoir change ny toue chè le cœur; qui a encore avec tout son beau

Chap. VI. beau langage des passions tres-ardentes pour le monde, qui en admire la figure, & en convoite asprement les biens, & ne travaille, que pour en avoir. L'Apôtre corrige ce venin de leur opinion, par l'addition de deux mots, en disant non simplement la piete, mais la piete avec contentement d'esprit; c'est a dire une vraye, & non une fausse piete. Il n'a pas ajoûté cette parole pour distinguer la vraye pietè en deux especes; l'une qui ayt le contentement de l'esprit, & l'autre qui ne l'ayt pas; mais pour separer par une de ses marques essentielles la vraye pietè d'avec la fausse; celle qui a le corps & la verité de la piete d'avec celle, qui n'en a que le nom. Cariln'y a point de vraye piete, qui ne soit conjointe avec ce contentement d'esprit, que dit l'Apôtre; & celuy qui pense avoir la premiere de ces choses sans avoir l'autre, s'abuse asseurément ; parce que ce contentement de l'esprit est un fruit & un effet necessaire de la piete. Elle le produit infailliblemet dans tous les cœurs, où elle habite. La parole Grecque employée par l'Apôtre se rapporte ou aux choses mesmes, & en signisse la suffifance

au 6-

sur l'Epitre I. a Timothée. sance & l'abondance, quand nous en chap. avons assés chez nous mesmes sans VI. avoir besoin d'en emprunter ailleurs; ou la disposition de l'esprit à l'egard des choses, quand il se contente de ce qu'il a sans se ronger d'un importun desir d'en avoir d'avantage, & sans se mettre beaucoup en peine de se rendre plus riche, qu'il n'est. C'est en ce dernier sens, que nos interpretes ont pris ce mot en ce lieu, le traduisant contentement d'esprit; tres-bien a mon advis, & selon la vraye intention de l'Apôtre; le premier sens, que d'autres ont suivy, ne s'y ajustant pas si bien. Ioint qu'il y a de la difficulté a foûtenir ce qu'il femble supposer, assauoir, que la piete ne soit un grand gain, que quand elle a ce qui luy suffit pour les necessités de la vie presente, & non, quand elle ne l'a pas (ce qui luy arrive quelquefois,) au lieu que le contentement d'esprit a lieu dans l'une & dans l'autre condition. Ce n'est pas que le vray sidele, quand il se treuve destitue de toutes choses, & mesme des necessaires, ne tasche de s'en pourvoir avec un desir modere, & un travail legitime; mais tant y a qu'il

Chap. VI. 764

le fait sans inquietude, sans se dechirer le cœur de pensées tristes, ou impies, sans s'estimer malheureux de ce qu'il n'a point de moyens, sans se plaindre de Dieu; au contraire alors mesme il acquiesce patiemment a sa volonte, & quand il le laisseroit entierement defaillir par saute d'alimens, il ne cesseroit pas pour cela de l'adorer & de le benir; & de reconnoistre en cet état-la mesme ce qui est dans Esaye & dans S. Paul

Es. 33. La crainte du Seigneur est mon Tresor; sa. 2. Cor grace me suffit; content de posseder son

12.19 Christ, & d'esperer son ciel; & avec ceriche fonds, se passant doucement & sans desespoir, ny anxietè des biens & de la vie de la terre. C'est a ce contentement d'esprit, que l'Apôtre exhorte les Ebreus, comme a une partie necessaire

Ebr.13. de la piete; Que vos mœurs (dit-il) soyent 5. Sans avarice, étant contens de ce que vous avez presentement; & il nous en donne ailleurs un excellent exemple en soy-

Phil. 4. mesme: l'ay appris, dit-il, a estre content
11.12. des choses, selonce que je me treuve; Ie say
estre abbaisse; je say aussi estre abondant; par
tout es en toutes choses, je suis instruit tant
a estre rassasse, qu'a avoir faim; tant a
abonder,

sur l'Epitre I. a Timothée. abonder, qu'a avoir disette. Et c'est sans Chap. doute a cette heureuse disposition d'a-VI. me, que le Seigneur nous veut former, quand il nous recommande avec tant de soin, & avec tant de paroles, de ne nous point tourmenter l'esprit du soucy des choses necessaires a la vie cerrienne, de ce que nous mangerons, du suivans boirons, ou de ce dont nous serons ve stus; nous ordonnant de nous reposer de tout cela sur la providence de nôtre bon Dieu, qui a soin de toutes ses creatures, & particulierement & a plus forte raison de ses fideles. L'Apôtre 2 nommément choisi ce contentement d'esprit, d'entre toutes les autres marques de la pietè, nous le donnant icy pour son propre caractere; parce qu'il manquoit aux faux docteurs; qui bien loin d'estre contens de ce qu'ils avoyét, convoitoyent les biens du monde, & desiroyent a quelque prix, que ce fust de se faire riches; cette passion les tyrannisant si cruellement, qu'ils ne faifoyent point mesme de scrupule d'abuser de ce qu'ils appelloyent piete, pour contenter ces vilains & injustes desirs. La seconde erreur de ces malheureux ouvriers

Chap.

ouvriers étoit de faire consister le gain de la piete dans les profits, qu'ils tiroyent du travail de leur hypocrisie; c'est a dire dans les salaires, que leurs disciples leur donnoyent pour reconnoissance de ce faux ministere, qu'ils exerçoyent au milieu d'eux. L'Apôtre corrige aussi cette erreur, quand il dit que la piete est non simplement un gain; mais un grand gain. Car comme nôtre Seigneur traitant avec les Iuifs, pour les corriger de leur faute, n'appelle pas simplement du nom de viande, ou de pain, la pasture mystique dont il leur vouloit recommander l'amour & l'estude, mais la nomme expressément la viande permanente a vie eternelle, & le vra pain du ciel, & le pain vif & vivifiant; son disciple pareillement pour separer le fruit noble & divin de la piete d'avecque le lucre, & les petits profits, a quoy ces ames basses & mercenaires la faisovent servir, le nomme expressément un grand gain. Ie vous accorde (dit-il) que la piete est un gain; mais non un patit gain, comme vous pensés; non un gain bas & sordide de quelques miserables deniers, quelques pre-

sur l'Epitre I. a Timothée. Cens, quelques fonds de terre, que vous Chap. tirés de la simplicité & facilité de vos auditeurs; Non, La piete est un gain; mais un gain grand; un gain noble & celefte; un gain riche & abondant; le gain d'un Roy, & non d'un particulier; d'un gros & riche marchand, & non celuy d'un crocheteur, ou d'un manœuvre, qui gagne son pain au jour la journée, comme vous faites le vôtre. Ce gain de la piete est le bien qu'elle apporte au fidele, & le profit & l'avantage qu'elle luy donne. Premierement elle l'enrichit dés le moment, qu'il la reçoit en son cœur; non a la verité en ajoûtant quelque chose aux biens, qu'il possede en ce monde (puis qu'assés souvent elle l'oblige au contraire, a quitter ce qu'il en a,bien loin de l'augmenter) mais en retranchant de ses convoitises. Car celuy est sans doute le plus riche, qui a besoin de moins de chofes; & celuy là, est plus pauvre, a qui il en manque plus; & derechef il est encore evident, que le desir venant de l'indigence, celuy qui convoite le moins de choses, est le moins indigent, & qu'au contraire celuy qui convoite le plus de choses, a plus de besoin, &

Digitized by Google

Chap. est plus necessiteux. Puis donc que la pietè contentant & remplissant l'ame de la possession de la verite, & de l'amour & de la grace de Dieu en son Christ, la decharge & la purisie des convoitises des choses charnelles ou terriénes, comme superflues & inutiles a son bonheur; il est certain que par cela mesme, elle tire le fidele de l'indigence & de la pauvrete, où il vivoit auparavant, & le rend par consequent beaucoup plus riche qu'il n'étoit. L'autre gain que Contient la piere est qu'elle établit le fidele Seigneur & heritier du monde, en esperance dés ce siecle, & en effet dans l'autre, luy donnant le tiltre & le droit d'enfant de Dieu pour vivre & regner un jour là haut dans les Cieux en une vie & gloire eternellespossedant dans une riche & parfaite plenitude tous les biens necessaires a la souveraine felicité de sa nature, sans qu'il luy en manque aucun; biens si excellens, & fi divins, que l'on en peut dire avec verité ce que nous lisons dans l'Ecriture, que ce sont des choses, que l'œil de l'homme n'a jamais veuës, que son oreille n'a jamais ouyes, & qui

sur l'Epitre I. a Timothée. ne sont jamais montées en son cœur, la chap. forme en étant si haute, si glorieuse & si 🗸 🛴 admirable, qu'elle est au dessus de toute la force de nos sens & de nôtre entendement, & ne peut estre comprise que par ceux, qui en jouissent téellement. Que les mercenaires ne pretendent pas icy abuser du mot de gain; comme si l'Apôtre appellant ainsi le fruit de la picte, vouloit dire que nous meritons ces biens, dont elle nous fait jouit, Premierement quand bien ce mot se prendroit, comme nous en usons communément; toûjours n'induiroit-il pas, qu'il y ayt une exacte proportion entre nôtre œuvre, & le fruit que nous en recueillons. Il n'y a sans doute nul rapport entre le jeu d'un homme; & les grosses sommes, qui luy en reviennent quelquefois; & neantmoins il n'y rien, que nous appellions gain plus communement, que cela; & nous disons, qu'il les a gagnées; non certes par le merite, ou par la valleur, ou par le travail de son œuvre; mais par les loix du jeu. Puis donc qu'il a pleu a Dieu d'établir cette loy dans son Evangile, que qui croira en son Fils aura la vie eter-I I. Volume

Digitized by Google

Sermon X L I I.

Chap.

nelle, on pourroit dire legitimement, que celuy qui croit, gagne la vic eternelle, sans poser pour cela nulle vraye proportion, ou egalité entre la valeur de la foy du fidele, & la vie eternelle. Mais je dis en second lieu, qu'en prenant icy le mot de gain pour une acquisition, qui se fait ou par le trasic de la marchandise, ou du negoce, ou par le payement d'une somme d'argent; comnie en effet je ne nie pas que ce ne soit le plus commun sens du mot Grec Ley employè * par l'Apôtre, toujours cela ne servira-r-il de rien pour en inferer le merite de nos bonnes œuvres.

Car la pietè est icy appellée un gain, non proprement, mais figurément, & feulement par occasion, & en suite de l'opinion, qu'en avoyent les faux docteurs, qui la tenoyent pour un gain, & a raison de quelque similitude qui se treuve entre elle & les sujets, qui sont proprement nommés gains; Comme nous l'avons déja touchè. Or pour donner figurément le nom d'un sujet a un autre, il n'est pas necessaire, qu'il y ait entre eux une exacte & parfaite refsemblance en toutes choses; C'est assés qu'il

Digitized by Google

sur l'Epitre 1. a Timothée. qu'il y ayt du rapport & de l'analogie Chap. en quelqu'une. Le gain est un bien, qui VI. nous vient aprés y avoir mis du nôtre; mais qui vaut mieux, que ce que nous y avons employè. Pour avoir la pietè nous croyons en l'Evangile; nous renonceons au monde pour entrer en la famille de Dieu; nous quittons la superstition, & l'erreur, pour embrasser la verite; & enfin nous perdons quelquefois les avantages que nous avons, ou dans la nature, ou dans la societé de nos citoyens pour acquerir ceux de la grace de Iesus Christ; & le prix des biens que nous recevons de Dieu; est sans doute infiniment plus grand, que celuy de toutes les choses, que nous donnons pour en jouir. C'est pour cette ressemblance, que la piete est nommée un gain. Et c'est pour la mesme raison encore, que le Royaume des cieux, le vray gain de la piete, est comparè a un tresor cachè dans un champ, ou a une belle & riche perle, qu'un mar- Matth. chand avisè achete au prix de tout ce 13. 44 qu'il a. Si tout le bien du marchand egale quelquefois la valeur de la perle, qu'il achete, ce n'est pas a dire, que les CCC 2

Sermon XLII.

Chap.

772

pertes que nous faisons, & les peines, que nous fouffrons pour avoir la perle mystique de la piere, puissent aller du

Rom. 8. pair avec elle; puis que S. Paul pronon-

ce expressément, que les souffrances du temps present ne sont point a contrepeser a la gloire avenir, qui doit estre revelée en nous. Disons donc, que le sens de l'Apôtre est simplement de signifier, que la piete avec contentement d'esprit est un trefor inestimable; un bien si grand & si precieux, qu'il nous doit suffire. Et de là s'ensuit; que ce que la piete est un gain, bien loin de justifier ou d'excuser le sale trafic, qu'en faisoyent les seducteurs, en exaggere infiniment le crime, leur faute en ce qu'ils abusoyent d'une chose si sainte pour les interests de leur avarice, étant d'autant plus noire, qu'ils treuvoyent abondamment en elle dequoy contenter tous leurs desirs, s'ils l'eussent receuë, de bonne foy, comme elle leur étoit presentée dans l'Evangile. Mais parce qu'étant nourris da s les fausses opinions, qu'a le peuple, de excellence & necessité desrichesses pour vivre heureusement en ce monde, nous avons de la peine a gouter

Sur l'Epit re I. a Timothée. la leçon, que nous donne la piete de chap. vivre contens en quelque condition VI. que nous soyons, fust-ce la plus pauvre & la plus destituée ; L'Apôtre nous montre en suite, que nous n'avons pas grand sujet de nous en formaliser, puis que cette vie, que nous passons en la terre, est fort peu de chose au fonds. C'est a quoy tend ce qu'il ajoûte dans le deuxiesme verset de ce texte. Car (dit-il) comme nous n'avons rien apporte au monde; außi est-il evident, que nous n'en pourrons rien emporter. Ne vous étonnés pas dit-il, de ce que je mets le prix de la piete si haut, que j'estime que nous avons affes gagne, si nous l'avons; & que celuy qui l'à, doit estre content & satisfait d'une iche possession, quelque denue, qu'ir soit des biens du monde. Ayans les affeurances & les premices d'une vie celeste & eternelle, les interests de celle-cy ne nous doivent pas beaucoup toucher; où nous sommes entrés nuds, & d'où nous fortirons de mesme, & où nous ne faisons que pasfer; si bien qu'a vray dire c'est plustost un voyage,qu'un sejour;& un pelerinage, qu'une habitation arrestée; Cette fentence

774

sentence de l'Apôtre est si claire, & si exposée a la veuë de tous les hommes, que nul ne la peut ignorer. Carqui ne fait, que de tous les hommes, qui naifsent, ou qui meurent dans le monde, il n'y en a pas un seul, ny qui y apporte rien quandil y entre, ny qui en emporte rien, quand il en sort. Mais quelque publique & notoire, que soit cette verite, les sages de l'Eglise, & du monde mesme n'ont pas laissè de nous la representer assez souvent; comme S.Paul en celieu; comme Iob a l'entrée du livre de sa patience, où dans l'exemple de sa personne il nous met devant les yeux la qualité commune & universelle tant de la naissance, que de la more de tous les hommes ; le su dit-il)sorti nud du ventre de ma mere, o je retourneray nud en la terre. Le sage nous repete la mesme leçon dans le livre de l'Écclesiaste, où parlant de tout homme, qui s'est bien travaille a amasser des ri-

chesses; Il s'en tournera nud (dit-il) comme il est sorti du ventre de sa mere, s'en allant comme il est venu, & n'empor-

Pf. 49 tera rien de son travail, où il a employè ses mains. Et le Psalmiste en touche

exprosément

sur l'Epitre I. a Timothée. expressément la derniere partie, où il Chap. dit, que l'homme n'emportera rien, VI. quand il mourra; & que sa gloire ne descendra point apres luy. Et des écrivains du monde l'un nous avertit, que quoy que nous puissions ravir & piller, & amasser,& acquerir,il le faudra lassfer icy; & un autre que puis qu'il est venu nud sur la terre, & qu'il s'en ira nud sous la terre, ce seroit folie a luy de se travailler inutilement, voyant sa fin & si proche, & si miserable. Ie laisse ce que divers autres ont philosophe sur ce sujet. Mais je diray seulement que ces voix de Dieu & du monde, qui ne laifsent pas de nous representer cette veritè, encore que nous la voyons tous les jours, nous font un secret reproche de nôtre stupidité, nous accusant clairement de n'y penser pas assés, & de n'en pas faire nôtre profit, comme nous devrions. En effet tous confessent cette nuditè & pauvretè mystique du commencement, & de la fin de la vie humaine; Tous reconnoissent', que nul n'en est exempte; que les Roys mesme avec toute la splendeur de leur gloire, naissent & meurent dans cette infirmi-

Chap. tè; & neantmoins personne n'en est plus sage. Et le Psalmiste s'en plaint Pfal. 49 quelque part, où nous ayant enseignè, que la fin des hommes, est une claire conviction de la folie deleur conduite, il ajoûte, que leurs successeurs ne laissent pas de la suivre, & de se plaire a leurs enseignemens, c'est a dire d'imiter l'extravagance de leurs predecesseurs. Pour cette heure S. Paul en veut seulement conclurre, que ce monde nous étant une terre étrangere, où nous n'avons rien apporte du nôtre, & d'où nous n'emporterons rien du fien ; il n'est pas besoin de nous tourmenter beaucoup a y amasser, ny a y bâtir, pour y laisser au premier jour tous les ouvrages de nôtre industrie, sans qu'il nous en demeure rien. Si vous viviez aussi long-temps, que les cerfs, ou les corneilles, je vous pardonnerois volontiers (disoit autresfois quelcun) la peine, que vous prenés a mettre tant de biens ensemble. Mais étant l'un de ces pauvres hommes, qui vieillissent & meurent tous en si peu de temps, vôtre folie n'est pas supportable de vouloir acquerir des biens infinis vous dont la fin est si pro-

sur l'Epitre I. a Timothée. che. Vous n'aurés que le travail de les Chap, amasser: & d'autres auront le plaisir VI. d'en jouir. Et c'est ce que remontre le Seigneur dans la parabole Evangelique a ce riche mal avisè, qui ayant des biens en abondance faisoit dessein de passer desormais le temps a son aise, Insense en cette mesme nuit ton ame te sera Luc. 12. redemandée, & les choses que tu as apprestées, a qui seront elles? Regardés nôtre corps; & mesurés nôtre estomac, & contés les ans de nôtre vie. Vous avouërés, que pour couvrir, & pour nourrir un si petit vaisseau durant un si court espace de temps, il ne faut ny beaucoup d'etoffe, ny beaucoup de viande. Et neantmoins la verité est qu'a le bien prendre, il ne nous faut que cela pour faire nôtre course, icy bas. Aussi est ce la decision qu'en donne icy l'Apôtre dans la dernière partie de nôtre Texte, où apres avoir dit, ce que nous venons d'expliquer, que nous n'avons rien apporte au monde, & que nous n'en pouvons rien emporter; il ajoûte enfin, Mais ayant la nourriture, & de quoy nous pui sions estre converts, cela nous suffira, on nous en aurons assés; & en serons contens; comme

Jan 1110 19

Chap VI. dputdrospuja.

comme porte l'original. Nous n'avons besoin de nuls biens ny pour entrer au monde ny pour en fortir. On y naist,& on y meurt sans despense. Mais pour y vivre, il n'est pas de mesme. Le pechè y a tellement aboly les premiers droits du createur, que de tant de choses qu'il nous a données, capables de nous nourrir tous, & plus encore, que nous ne sommes, si l'équite & la charite en faisoit le partage, il n'y a plus que l'eau & l'air, & la lumiere du Soleil, dont l'usage ne coûte rien; parce que c'est Dieu, qui nous les donne luy mesme immediatement des cieux. Si l'homme eust peu se les approprier, afseurément il nous en vendroit la jouissance, aussi bien qu'il fait de toutes les autres choses, où il a pû mettre les mains. l'avouë donc (dit l'Apôtre) que sous ces tristes loix, que le pechè a introduites dans le monde, il n'est posfible d'y vivre sans y faire quelque defpense, & par consequent, sans avoir dequoy la faire. Mais benit soit Dieu, que pouvant en estre quittes a bon marchè, si nous avons le courage de nous contenter du necessaire, nous aurons befoin

sur l'Epitre I. a Timothée.

soin de fort peu de choses pour y vivre; Cha.p puis que pour cela il suffit d'avoir dequoy nous nourrir, & nous couvrir. Par la converture, quelques uns entendent seulement l'habit, ou le vestement, dont l'usage est de couvrir la nudité naturelle de nos corps. Mais le mot Grec employe par S. Paul dans l'original, *eft quale. de plus grande étendue, & signifie generalement les choses, qui nous couyrent, foit qu'elles touchent immediatement nôtre corps, comme les habits, foit qu'elles ne le touchent pas, comme les logis, sous les toits desquels nous passons la plus grand'partie de nôtre vie. L'Apôtre comprend donc l'un & l'autre sous ce mot; l'habit pour cacher nôtre nuditè, & le logis pour nous deffendre des injures du ciel, de la pluye, du vent, du froid & du chaud. Il dit donc que si nous avons ces deux choses, dequoy nous nourrir, & de quoy nous couvrir, elles nous suffiront; que ce sera assés pour vivres que nous n'aurons besoin de rien d'avantage; ou comme d'autres exposent sa parole, que nous nous en contenterons; c'est a dire selon la frase Ebraique, que nous devrons nous

Chap.

en contenter. Car les verbes mis au futur, comme parlent les grammairiens, c'est a dire dans une forme, qui exprime une action non faite ny presente, mais a venir, ont cette force dans le langage des Ebreux, qu'ils fignifient, non simplement, que la chose se fera, mais aush qu'elle se doit faire; d'où vient qu'ils y sont souvent employés pour nous commander de la faire; comme vous en voyés l'exemple dans tous les articles de la loy, où le Legislateur dit, Tu ne tueras point, Tu ne deroberas point, Tu ne convoiteras point; au lieu de ce que nous dirions en nôtre langue, Ne tue point; Ne derobe point; Ne convoite point. Quelques Interpretes entendent donc icy la parole de S. Paul en cette sorte, nous nous en contenterons: pour dire soyons en contens; n'en desirons pas d'avantage. Mais cela me semble un peu trop subtil; & j'estime qu'il vaut mieux le prendre, comme nous le lisons dans nôtre Bible, pour dire simplement, que cela nous suffira, que nous en aurons affés pour vivre. Et ce sens n'ote rien de la force de ce passage, puis qu'en cela mesme, que l'Apôtre nous declare,

sur l'Epitre I. a Timothée. declare, que ces deux choses nous suf- Chap fisent, il nous commande de nous en VI. contenter; chacun comprenant assés, qu'il est du devoir d'un esprit modere & equitable, comme doit estre celuy du Chrétien, desse contenter de ce qui saffit, en bornant ses desirs dans son besoin sans les étendre dans les choses superflues. Ce n'est pas l'Apôtre seul qui nous a enseigne cette verite. Les sages du monde l'ont aussi reconsuë; renfermans souvent dans ces deux choses tout le besoin de la vien Mais que dis-je de S. Paul & des sages? La nature nous l'apprend clairement elle mesme; nous criant, que pour elle, il luy suffit d'avoir de quoy se nourrir, & se couvrir, que c'est tout ce qu'il luy faut pour se sourenir; qu'avec ce peu elle est riche; qu'il n'en faut pas plus pour son befoin, qui doit estre la mesure, & la regle de nâtre despenses que ce n'est pas elle, mais nôtre vanite, nôtre lune, môtre avarice, nôtre intemperance, & en un mot quelcun de nos vices, qui en demande d'avantage. En effet combien voyons nous de personnes; a qui cela suffir ? Il y a des peuples entiers, qui

Chap. VI. qui s'en contentent; Encore s'en est-il treuve, qui se passent a moins & qui de ces trois articles ; en ont retranchè les deux derniers, le logis & l'habit; ne connoissant l'usage ny de l'un, ny de l'autre. Mais si la pudeur & l'honestete de la nature humaine nous oblige a nous vestir, & la temperature de nôtre air a nous loger en des maisons; comme S. Paul le pose & l'establit icy clairement contre l'impudence & la brutalité des barbares, & des extravagans; toûjours voyés vous, que ny l'un, ny l'autre n'augmentera pas nôtre dépense de beaucoup. Et pleust a Dieu, qu'au moins cela nous suffist! Mais pourquoy ne nous suffiroit-il pas, puis qu'il suffit a la nature ? l'avouë que dans cette perverse nourriture, qui nous gaste le jugement dés l'enfance, nous remplifsant l'esprit des fausses maximes du vice, il y a peu de personnes, qui se contiennent d'eux mesme dans l'ordinaire, qu'établit icy S. Paul; Mais il y en a pourtant, que la necessité ou de leur naissance, ou de quelque perte, ou de quelque autre accident y reduit, bien que malgrè eux. Regardés-les; Il y en a

Digitized by Google

sur l'Epitre I.a Timothée.

partout grand nombre, a la campagne, Chap. & dans les villes. A peine ont ils la plus part ce qui doit nous suffire au jugement de l'Apôtre. Et neantmoins ne vivent-ils pas avec cela, & austi longtemps & aussi sains, que nous avec toute nôtre abondance? Mais je leur fais tort de nous comparer avec eux en ce point. Hest clair, qu'ils vivent presque tous ordinairement & plus vieux, & plus vigoureux, que nous. Nôtre abondance, & nôtre pretendu bonheur accourcit & incommode nôtre vie.Pour l'allonger, & l'entretenir saine & forte, les plus riches, s'ils sont sages, se rangent volontairement a la vie des pauvres; & le premier ordre des medecins, pour nous guerir de nos maladies, est de nous faire manger peu; & antant seulement qu'il nous en faut pour nous foûtenir; signe evident que non seule ment ce que nous accorde icy S. Paul nous suffit pour vivre; mais mesme qu'il ne faur que cela pour vivre bien, &: heureusement, & qu'a moins que de s'ytenir, on est en danger de vivre & peu, & incommodè; les choses superfluës, & qui sont au delà des necessaires affoibllflent

Chap.

foiblissent evidemment & le corps, & l'esprit; en chargeant l'un de maladies, & l'autre d'inquietudes; deux choses, qui font la misere de nôtre vie presque toute entiere; & troublant le repos, & en accourcissant la legitime durée. Ainsi puis qu'il est evident, que comme dit l'Apôtre, la nourriture & la couverture suffisent a l'homme pour vivre, & mesme pour vivre commodément & heureusement; concluons avecque luy, que la piete avecque le contentement de l'esprit, qu'elle nous apporte, est asseurément un grand gain; que c'est un bien , capable de rendre nôtre vie parfaitement heureuse, sans qu'il soit besoin, que pour l'accommoder nous nous embarassions dans les desseins, & dans les tracas de l'avarice, & des autres pasfions, qui offensent Dieu & nos prochains. C'est là Chers Freres, l'excellente & salutaire leçon, que S. Paul nous a aujourd'huy donnée. Dieu vueille benir la parole de son Apôtre, & l'imprimer si profondement dans nos cœurs par la vertu de son Esprit, que desormais nous y reglions nôtre vie;en donnant toute la conduite a cette pietè divine.

sur l'Epitre I. a Timothée. divine, qui seule en est l'asseure bon-Chap. heur. Le desir du gain est une des plus communes, & des plus ardétes passions de nôtre nature. A peine y a-t-il aucun ordre entre les hommes qui n'en soit travaille; Tous, grands & petits, jeunes & vieux, hommes & femmes, pauvres & riches, depuis la charuë jusqu'au sçeptre; aspirent au gain. C'est le sujet de toutes ces innombrables peines & occupations, où se passe nôtre vie. Le travail, & le gain, où ils pretendent, est different; mais tant y a, qu'ils travaillent tous pour en remporter quelque gain. Et vous voyés combien cette passion est active, & violente. Que ne fait elle point souffrir aux marchands, aux foldats, aux artisans, aux laboureurs? Elle emporte les uns a travers les mers, & les orages, jusques aux extremitez du monde; elle expose les autres a de penibles fatigues, au fer, au feu, aux coups, a la mort violente; Elle attacheles autres nuit & jour a un dur, & importun travaililes uns dans une boutique, les autres a l'air dans les champs. Le dessein & l'esperance du gain est le motif, qui les fait tous agir. Aveugles II. Volume

Digitized & Google

Chap.

& miserables, que nous sommes; pourquoy cherchons-nous fi loin ce que nous avons si pres de nous, dans nos bouches & dans nos cœurs? pourquoy cherchons-nous avec tant de peine des gains, qui ne nous gueriront de rien? un pain comme dit le Prophete, qui ne rassasse point? un breuvage, qui allume la soif au lieu de l'esteindre? Venés pauvres abusés; Venés a l'Apôtre, & il vous montrera un gain, vrayement digne de vos desirs, & de vôtre ardeur. Addonnés vous (dit-il)a Projete Chrétienne; & en elle vous treuverés un gain, & grand & asseurè. Vous ne pouvés nier, que le gain, auquel vous aspirés ne soit tres-petit; une folde, dubutin, un debit de vos ouvrages, ou de vos marchandises; enfin un peu d'argent; c'est a dire une chose, qui quand vous en auriés vos coffres & vos maisons mesmes toutes pleines, ne sauroit garentir ny vos corps des maladies & de la mort, ny vos consciences du trouble, que leur donnent vos pechés, ny vos ames, ou de l'inquietude où les tient la servitude de vos vices, ou de l'effroy que vous donne la crainte

sur l'Epitre I. a Timothée. crainte de la damnation, qui vous est chap. inevitable; & si vous n'avés pas assés de jugement pour le reconnoistre de vous mesme, apprenés-le au moins par les experiences, qui s'en presentent tous les jours. Car vous ne me sauriez montrer un seul homme, qui pour avoir remportè le gain, apres lequel vous soûpirés, en ayt étè plus heureux; vous en voyés peu, qui n'en ayent étè plus miserables; la garde de leur nouveau gain augmentant visiblement leur solicitude, & leurs peines; pour ne pas dire qu'il les satisfait si peu a l'essay, qu'apres en estre enfin venus a bout, ils se remettent incontinent a en poursuivre encore d'autres. Ie laisse l'incertitude, & le hazard de ces gains du monde;où de tant de gens, qui y courent, il y en a peu qui y parviennent; la plus grand'part demeurant frustrés ' de leur attante. Le gain de la piete tout au contraire, est clair & certain. Nul n'y aspire tout de bon, qui n'y parvienne; parce qu'il depend de Dieu, qui est bon, puissant, & fidele; la bonte & la fidelité mesme; au lieu que le monde, qui tient en sa main les gains, ddd 2

Chap. VI.

que vous cherchés, est & malin, & foible, & infidele. Puis aprés la piete est un gain present. Vous la treuvés icy; vous la treuvés ailleurs; en quelque lieu, & en quelque temps, que vous foyés. Il ne faut point pour l'avoir courir aux Indes, ou a la Chine; ny en Ierusalem, ou a Lorette; Il ne faut point attandre certains vents, & certaines saisons de l'année; Il n'y a, ny jour en l'année, ny heure au jour, qui ne soit propre a ce trafic. La main de Iesus, le grand dispensateur de ce gain, est toûjours ouverte pour vous le donner, si vous le desirés. Et pour vous ôter toute excuse, il vient aujourdhuy luy mesme vous presenter ce que vous devries chercher au peril de vôtre vie; un gain, qui asseurera vos consciences, qui calmera tout le trouble de vos ames, qui remplira vos entendemens de lumiere, vos cœurs de paix & de joye, & asseurera vos corps & vos ames de la possession d'une vie, & d'une gloire celeste. Pour vous faire jouir de ce grand gain, il vous demande seulement, que vous croyés en luy, qu'avec foy & hu-militè vous cheminies, en la piete &

Sur l'Epitre I. a Timothée. en la charite, dont il vous a donnè les Chap. commandemens & les exemples. l'au-VI rois maintenant a considerer les usages, que nôtre piete doit tirer des enseignemens, que l'Apôtre ajoute en suite de la pauvrete, & nudite où nous naissons & où nous mourons; & du peu de choses, dont nous avons besoin pour vivre. Mais parce qu'il nous les representera luy mesme dans les text es suivans, nous n'en dirons rien pour cette heure; prians seulement le Seigneur pour la fin de cette action, qu'il luy plaise d'ouvrir nos yeux & nos cœurs pour bien comprendre le prix inestimable de cette divine pietè, qu'il nous a enseignée dans son Saint Evangile, afin que l'embrassant en verité & non de profession seulement, & y perseverant fidelement, nous obtenions de sa bonte les graces, & les benedictions, qu'il luy a promises en la vie presente, & en celle qui est a venir. AMEN.

ddd 3 SERMON

Chap.



nonce a Chaventon le 7.

1660.

"SERMON QVARANTE-TROISIESME."

le 7. I.TIMOTH. Chap. VI. v. 9. 10.

Or ceux, qui veulent devenir riches tombent en tentation, & au piege, & en plusieurs desirs fols & nuisibles, qui plongent les hommes en destruction & perdition.

Car la racine de tous maux c'est la convoitise des richesses, dont quelques uns ayans envie se sont dévoyès de la foy, & se sont eux mesmes enserrés en plusieurs douleurs.



HERS FRERES; Adam nôtre premier pere, nous a gassujettis par le crime de sa revolte contre Dieu, premie-

rement aux desordres, & aux incommodités de la nature; & secondement aux vices de la chair, & a leurs passions. Mais de ces maux, qu'il nous a l'aissés, le dernier est le pire sans point de doute; & de ces deux sortes d'épines, s'illes faut ainsi appeller, que son pechè a semées icy bas, les unes dans

sur l'Epitre I. a Timothée. nos champs, & les autres dans nos Chap. ames, celles-cy font fans comparaison VI. plus picquantes, & plus nuisibles, que celles-là. Car encore que depuis l'arrest de nôtre condannation, nos elemens, nos simples, nos arbres, & leurs fruits soyent beaucoup décheus de leur premiere & originaire excellence, & que ces lieux, où nous avons étè releguès, n'avent garde d'estre aussi riches, ny aussi beaux, & delicieux, que cet admirable jardin Eden, d'où nous avons étè bannis; il faut pourtant avouër, que le souverain Iuge a tellement temperè la rigueur de cet exil, auquel il nous a condannés, par les doux rayons de sa benignitè, que nous y pourrions vivre & commodement, & heureusement; si nous érions aussi sages dans nôtre malheur, qu'il a étè misericordieux en son jugement. Car quelque coupables, que nous soyons, ce grand & magnifique Seigneur ne laisse pas de nous éclairer de son Soleil, de nous arroser de ses pluyes, de visiter nôtre habitation, de diversifier nos saisons, de faire sortir réglement de nos terres, toutes les especes necessaires a nôtre nourriture, & melmes d.d.d

Chap. VI.

mesmes a nos delices, d'entretenir pour le mesme usage une infinite d'animaux, de nous fournir incessamment toutes les étoffes, dont nous avons befoin, soit pour nous vestir, soit pour nous loger; pour ne rien dire de ces spectacles ravissans, qu'il expose continuellement a nos yeux, là haut dans les cieux, & icy bas dans les autres elemens, & en un mot dans toutes les parties de la Nature; avec une innombrable multitude de couleurs, d'odeurs, & de sons pour la recreation, & le divertissement de nos sens; le tout dans une si riche abondance, qu'il y en a plus, qu'il n'en faut pour tout le genre humain. Cela est clair; & il n'y a point de peuple au monde, qui en puisse douter; cette divine bonte n'en laissant pas un, a qui elle ne fasse part de ses liberalités, & qu'elle n'honore, & ne gratifie de ses soins & de ses faveurs. D'où il est evident, que s'ils vouloyent d'un côte user des presens de Dieu, & reconnoissant avecque respect la grandeur, & la sagesse,& sur tout l'infinie benignité de sa Majeste, l'adorer & la servir, & prendre confiance en elle, s'attandre a sa providence,

sur l'Epitre I. a Timothée. dence, jouir de ses benefices, contem- Chap. pler & admirer ses ouvrages; & s'entre- VI. tenir de l'autre part amiablement avecque les autres hommes leurs prochains, les aimant & les cherissant, sans leur faire tort, ni injure; ils meneroyent tous une vie pleine & de douceur, & de contentement, & qui pourroit a bon droit estre appellée heureuse. Qu'estce donc enfin, qui les en empesche? & qui au lieu de ce calme, & de ce bonheur, que tous desirent naturellement, a plongé leur vie dans ce trouble & dans cette misere, où nous la voyons, & dont a peine y-a-t-il aucun, qui se puisse si bien garentir, qu'il n'en ressente quelque partie? Chers Freres, il est certain, que ce n'est, que leur vice, avec ses passions & ses cupiditès extravagantes, qui a fait, & qui continuë cet horrible, & pitoyable ravage dans le genre humain. L'ambition, l'envie, le luxe, la vanité, la volupté, l'injustice, avecque leurs bizarres & infinis desirs, sont l'unique cause de ce grand malheur. Sans ces monstres, & les Etats, & les villes, & les familles vivroyent en paix, & en amitie. Mais entre ces vices,

794

Chap.

vices, il n'y en a pas un, qui contribuë plus a cet épouuantable desordre, qui se remarque en toutes les parties du genre humain, que l'ardente & enragée passion d'avoir du bien. Elle est & si violente, que rien ne la peut arrester; & si gloutonne, que rien ne la peut contenter; & si injuste, qu'il n'y en a point de moins raisonnable; & enfin si commune, & si universelle, qu'elle s'étend presque partout, & se peut nommer a bon droit la maladie de tout le genre humain. Elle divise les hommes, & les cantonne chacun a part, & les engage en des guerres eternelles, où ils n'épargnent les uns contre les autres, ni la force, ni la fraude, pour s'enrichir des biens de leurs prochains, amis, ennemis, parens, citoyens, étrangers, sans distinction, ni respect. C'est principalement cette pernicieuse ouvriere, qui allume les guerres entre les Etats, les querelles & les proces entre les particuliers; qui remplit la campagne de voleurs, & les villes de larrons, & de chicaneurs; qui abbat la crainte de Dieu, qui éteint son amour, & la confiance en luy, & qui foule aux pieds & fes loix,

sur l'Epitre I. a Timothée. & celles des hommes, jusques a arra- Chap. cher fort fouvent du cœur des hom- VI. mes les plus sacrés & les plus inviolables sentimens de leur nature. C'est pourquoy la discipline du Seigneur Iesus, le grand & souverain Reformateur du genre humain, en veut particulierement a cette passion; la décriant, & l'interdisant sur tout a ses fideles; & protestant mesme, que le salut de ceux, qui en sont entachés, est une chose aussi difficile, qu'il seroit de faire passer un chameau par le trou d'une aiguille, maniere de parler proverbiale, familiere aux Juifs, pour signifier une chose de la derniere difficulte, & humainement impossible. C'est la passion, que le saint Apôtre combat dans les paroles, que nous avons leuës, comme vous l'avés remarque sans doute. Il en avoit des-ja montre la vanité, & sappe les fondemens dans les versets precedens; nous 1. Tim. remontrant, que comme nous n'avons 6.8. rienapporte au monde en naissant;aussi n'est-il pas possible, que nous en remportions rien en mourant; si bien que nous devons nous contenter d'y avoit dequoy nous nourrir & nous couvrir. D'où

Chap. I

D'où il nous laisse a conclurre, qu'ayant besoin de si peu de choses pour passer nôtre vie sur la terre, nous n'avons nulle raison de nous travailler beaucoup a y amasser de grands biens. Mais pour nous mieux détourner encore de cette commune folie des hommes, & nous en imprimer l'horreur dans le cœur avecque plus d'efficace, il nous en découvre maintenant les dangereuses & pernicieuses suites, protestant hautement, que ceux qui veulent devenir riches, tombent en tentation, & au piege, & en plusieurs desirs, fous & nuisibles, qui plongent les hommes en destruction, o perdition; Et afin que nul ne treuve etrange, qu'il attribuë des effets si funestes au desir de s'enrichir, il montre en suite en general la nature & le venin de cette maudite passion; Car (dit-il) la convoitise des richesses est la racine de tous maux; & il le confirme par l'exemple de quelques uns, que cette malheureuse convoitise avoit precipité dans l'apostasie, leur faisant abandonner la profession du Christianisme ; qui est le dernier de tous les malheurs; Quelques-uns (dit-ii) en ayant en envie se sont devoyes motile.

sur l'Epitre I. a Timothée. de la foy, & se sont eux mesmes enferrés en Chap. plusieurs douleurs. Ce sont les trois VI. points, que l'Apôtre nous apprend en ces paroles; & ce seront aussi s'il plaist au Seigneur, les trois parties de nôtre action; où nous considererons premierement le grand peril, que courent ceux qui veulent devenir riches; & puis en deuxiesme lieu la nature de l'amour des biens, ou de la passion de s'enrichir, si maligne, que c'est la source de tous maux; & enfin en troisiesme & dernier lieu le triste exemple de ces miserables, que cette furie avoit débauchés & devoyés de la foy Chrétienne. Quant au premier de ces trois points, il faut voir qui sont ceux, dont l'Apôtre parle, & puis que c'est qu'il en dit. Il parle de ceux, qui veulent devenir riches; & il dit de ces gens-là, qu'ils tombent en tentation, & aupiege. Remarqués bien, qu'il ne dit pas, ceux qui font riches; mais ceux qui le veulent devenir. Il ne condanne pas les richesses. D'elles mesmes,elles font innocentes; elles font bonnes, & faites pour servir a de bons & excellens ouvrages. Ce sont des dons de Dieu; & si elles nuisent quelques-fois, c'est

c'est par la faute de celuy, qui en abuse, & qui s'en sert mal. Plusieurs en ont possedè sans tomber au piege du Diable; Quelques uns mesmes les ont utilement, & heureusement employées pour garentir & eux,& les autres de la tentation. Et l'Apôtre exhortant cy apres les riches a s'en faire un tresor de bon fondement pour l'avenir, nous montre, qu'en la main de la piete ces biens terriens, & temporels deviennent des moyens utiles a nous conduire a la vie eternelle. C'est ainsi qu'Abraham, & les autres Patriarches en ont use, non feulement sans blâme, mais mesme avec grand'louange; jusques là, que quolque riches, qu'ils fussent, ils nous sont proposés en l'Ecriture pour des patrons d'une vraye piete, & saintete. Aussi est-il clair par l'histoire de leur vie, qu'ils possedoyent ces biens-là sans attachement; sans y mettre l'affection de leur cœur. Ils les possedoyent; Ils n'en étoyent pas possedés; Ils en étoyét les maistres, & non les esclaves; pouvant protester avec lob en bonne conscience de n'avoir jamais mis leur esperan-

ce en l'or, & de n'avoir jamais dit au fin or,

Tu

sur l'Epitre I. a Timothée. Tu es ma confiance, de ne s'estre point éjouis Chaps pour voir multiplier leur bien. D'où pa- VI. roist la folie de ceux, qui jugeant, que la pierè est incompatible avecque les richesses, quittent-là sans necessitè, les biens, que Dieuleur avoit donnés. C'est de la convoitise, qu'il faut se défaire, & non des presens du Seigneur. Et c'est justement ce que l'Apôtre blâme icy; non ceux, qui sont riches, mais ceux qui veulent devenir riches. Encore faut-il considerer, qu'il ne parle pas generalement, & simplement de tous ceux, qui veulent avoir quelque bien. Car il commande ailleurs a chaque sidele de travailler en ce qui est bon, en quelque employ honeste, & legitime, pour avoir non seulement dequoy se vestir, & se nourrir luy & sa famille, mais encore dequoy departir a Eph. 4. celuy qui en a besoin. Il nous permet sans 8. doute de vouloir ce qu'il nous oblige de faire, & de procurer; c'est a dire d'avoir autant de bien, qu'il nous en faut pour subvenir a nôtre necessitè, & pour secourir mesme nôtre prochain dans son besoin. Mais aussi est-ilevident, que ce n'est pas ce qu'il entend en ce lieu;

Chap. V I. Il parle de ceux, qui veulent devenir riches; On n'appelle pas un homme riche, quand il a seulement autant de bien qu'il luy en faut pour se nourrir & s'entretenir sobrement, & dequoy donner quelque secours a son prochain en sa necessité. On nomme riches, ceux qui ont beaucoup plus de bien, qu'il ne leur en faut; qui sont dans l'abondance; qui outre le necessaire, ont encore le superflu. C'est donc de ceux, qui aspirent a cette superfluite, que l'Apôtre parle. Et enfin il entend ceux, non qui fouhaitent simplement d'estre riches; mais qui le veulent; c'est a dire qui se le proposent, comme un bien necessaire, sans lequel ils croyent ne pouvoir estre heureux, & qui en suite de ce faux jugement, en embrassent le dessein, & s'y attachent ardemment, y travaillant de tout leur cœur, & en faisant, comme leur tout; & qui veulent enfin a quelque prix que ce soit, avoir de grands biens,& estre riches. Car il nous arrive bien quelquefois, quad nous voyons les pompes, les aises, & les delices des grands, qu'étant éblouis sur l'heure par l'éclat de ces belles apparences, nous nous

sur l'Epitre I. a Timothée. nous laissons échapper quelque souhait Chap: d'en avoir autant, mais un souhait, qui ne fait que passer sans laisser aucune impression dans nôtre cœur : si vous ne vous y engagés pas plus avant, vous n'étes pas pour cela de ceux, que l'Apôtre entend. Coux qu'il entend venlent devenir riches, mais ils le veulent d'une volonte & ferme, & passionnée, & arrestée a son objet; une volonte pleine d'affection & d'ardeur, suivie d'esse l'ardeur, suivie propres a gagner ce quelle veut; une volonte, qui remue tout ce qu'elle peut, & le mer en œuvre pour parvenir a ce qu'elle desire, sans y rien épargner de ce qui dépend d'elle. C'est un homme ainsi dispose, dont l'Apôtre dit, qu'il veut dévenir riche, Et c'est encore celuy qu'entend le Sage dans ses Proverbes, Prov. & dont il dit, qu'il se hate aux richesses; c'est a dire qu'il se hâte de se faire riche, sa passion le pressant, & ne luy permettant pas de se donner une minute de repos jusques a ce qu'il ayt attrapèle bien, qu'il desire, & où il fait consister son bonheur. C'est un de ces esclaves de Mammon, dont parle nôtre Seigneur, quandil dit dans l'Evangile, II. Vēlume

Chap, que nous ne pouvons servir Dieu, & Mammon, ou estre serviteurs & esclaves de Matth. l'un & de l'autre. De ceux donc, qui ont cette volonte pour les richesses, l'Apôtre dit, qu'ils tombent en tentation & au piege. La tentation, & le piege fignifient une mesme chose; & l'une de ces paroles n'est employée, que pour éclaircir,& expliquer l'autre. La tentation est le piege, que le Diable tend a l'homme pour l'enlacer & le perdre; Et le piege n'est autre chose, que la tentation; si bien qu'il n'est pas besoin de filosofer subtilement sur ces deux mots, pour y treuver quelque difference. L'Ecriture en use souvent ainsi; joignant deux paroles ensemble; non pour signifier deux sujets, mais pour en expliquer un seul plus clairement. C'est comme si l'Apôtre avoit dit, que cette tentation, où tombent les avares, est le piege, que Satan leur avoit tendu. Ainsi le mot de piege nous expose, & nous éclaircit la nature des tentations; nous apprenant, que ce sont autant de pieges dangereux, que le Tentateur nous dresse pour nous attraper, & dont nous avons a nous donner garde; puis qu'il n'y va

sur l'Epitre I. a Timothée. pas de moins, que de nôtre falut. L'in-Chap. genieuse exposition de quelques hom-VI. mes savans revient a un mesme sens; Grot. qui expliquent ces mots de l'Apotre par une figure assés commune dans les bons auteurs, & particulierement dans l'Ecriture, en prenant la tentation & le piege, pour dire simplement dans le piege de la tentation, en la mesme sorte que Iean ; nôtre Seigneur dit estre nay deau &5. d'Esprit; pour dire de l'eau de l'Esprit; & comme on peut prendre encore ce que disoit Iean Baptiste, que le Christ battiseroit du Saint Esprit & de feu, pour dire Manth. du feu du Saint Esprit. Ce n'est pas icy seulement que S. Paul appelle la tentation un piege. Il dit ailleurs en mesme fens, se reveiller pour sortir du piege du . Tim. Diable, par lequel on a été pris; c'est a dire 2.26. de la tentation, a laquelle on avoit succombé. Et la raison de la similitude est evidente; la tentation servant d'un piege a Satan pour y enlacer, & y prendre les pecheurs. Ainsi vous voyés, que l'Apôtre n'entend pas simplement, que les avares sont exposés a la tentation; Il n'y a personne, qui ne le soit, cet Esprit malin ne laissant aucun a qui il ne dreffe

804 Sermon X L I I I.

dresse quelque embusche; & il tend mesme ses pieges & ses filets aux fideles avec plus de soin & d'arrifice qu'aux

autreshommes. Mais s'il les tente, il ne les prend pas. Ils voyent ses pieges, & s'en gardent; & on leur peut appliquer ce que nous lisons dans les Proverbes, que c'est en vain que la rets est étendue devant les yeux de ce qui a des ailes. Mais les miserables, dont parle l'Apôtre, demeurent pris par la tentation; Ils tombent (dit-il) dans le piege. C'est ce que nôtre Seigneur appelle en quelques lieux de l'Evangile entrer en tentation; c'est a dire non simplement souffrir la tentation, mais la recevoir, &y fuccomber, quand Satan nous tente avecque l'effet & le succés, qu'il desire; & c'est encore en la mesme sorte qu'il faut entendre ce que nous demandons a Dieu dans l'oraison Dominicale, qu' il ne nous induise point en tentation; c'est a dire qu'il ne nous y laisse point entrer; non, qu'il ne permette pas que nous ne soyons jamais tentés; ce qui est imposfible; mais bien que si nous le sommes, il nous en delivre, & nous donne la force de nous en defendre; que s'il per-

met

sur l'Epitre I. a Timothée. met a l'ennemy de nous attaquer, il ne Chap. luy permette pas de nous veihere. Mais l'Apôtre nous montre en suite precisément quel est ce piege de la tentation, où tombent les avares; ajoutant qu'ils tombent en plusieurs desirs fous, & nuisibles. C'est là l'effet de la centation; c'est le succés du piege, que le Diable leur avoit dresse Par ce moyen, il leur met au cœur plusieurs desirs fols, & nuifibles; il y allume plusieurs convoitises folles, & dangereuses, & pernicieuses, Que ce langage de l'Apôtre est beau,& propre, & plein, & brief tout enfemble.Il dit premierement que ces desirs, que la passion de s'enrichir fait naistre dans le cœur des homes, sont des convoitises folles. Il est vray qu'a bien parler les desirs de tous les vices sont sous; & que l'Ecriture en parle par tout ains condannant tous les pecheurs de folie, quelque sins, & deliés qu'ils soyent estimés dans le monde; & qu'elle décrie toute leur conduite, comme une pure folie. Car en effer, n'est-ce pas une chose tout a fait folle & sans raison, de desirer son malheur? Or tout ec que le vice fait desirer a l'homme,

Chap!

est son malheur tres-asseurément; puis que c'est une offense de Dieu, son souverain Seigneur & Createur. Mais bien que cela foit tres-vray; si est-ce pourtant, que de tous les vices a peine y ena-t-il aucun, dont les desirs soyent moins raisonnables, plus extravagans, & plus ridicules, que ceux de la passion de s'enrichir. Qui pourroit sonder les cœurs de ceux, qui en font malades, & voir tout ce qui s'y passe; quelles groresques n'y treuveroit-on point? qu'elles extravagantes penfées? quels defirs, & quels fouhaits?& combien eloignés, non seulement de la raison & de la ju-Aice, mais mesme du sens commun? leur passion est si forte, qu'elle fait treuver possible, & mesme facile a ces pauvres fous tout ce qui leur peut servir; Et en suite leur en fait non seulement defirer le succes, mais mesme embrasfer le dessein, & s'y appliquer tout de bon. Les exemples en sont si connus dans le monde, qu'il n'est pas besoin de s'y arrester. Vn de leurs desirs vous en peut assés découvrir toute la nature. Cette passion les a poussés à desirer entrautres folies, de changer l'argent,

sur l'Epitre I. a Timothée. & le plomb, & les autres metaux en or; Chap. & leur a persuadè de travailler tout de V bon a ce beau dessein. Et bien que mille experiences leur apprennent depuis long temps, ce que la raison leur devoit avoir enseigne des le commencement, que c'est un dessein chimerique, il ne laisse pourtant pas de se treuver tous les jours des gens, qui s'y amusent, & qui passent toute leur vie a souffler pour y parvenir. Quelle & combien folle, & enragée doit estre une passion capable d'inspirer aux hommes des defirs aussi fous, & aussi extravagans, qu'est celuy là? Et ne me dites point, je vous prie, qu'il y a peu de gens entre les avaricieux, qui soyent frappés de cette maladie là. Il y en a peu, qui travaillent a cette vanite; il n'y en a pas un qui ne la desire; & qui ne souhaitast de bon cour de pouvoir, comme le Midas de la fable, changer tout ce qu'il touche en or. Mais certainement on ne peut nier, que les autres convoitises, qui les possedent tous, ne soyent presques aussi folles, que celle-là. Car ils desirent tous d'estre riches, pour estre heureux & contens; & a le bien prendre, il est autant

Chap. V I. autant ou plus impossible de treuver son bon-heur & son contentement dans les richesses, que de l'or dans du plomb, ou dans du cuivre. Si c'est donc une folie de desirer l'impossible; qui ne voit, qu'il n'y a point d'avares, dont les desirs ne foyent aussi extravagans, que ceux des plus perdus Alchymistes? Les uns & les autres cherchant en vain ce qu'ils desirent en des choses, où il n'est point, & d'où il n'est pas possible de le tirer? Mais si leurs desirs étoyent simplement vains & fous; ils en seroyent quittes pour avoir souhaite & travaille en vain. Le pis est, qu'outre, qu'ils sont vains, ils sont nuisibles, comme l'ajoûte l'Apôtre. Pourquoy? parce que nous occupant en des choses de neant, & souvent injustes, ou deshonestes, ils nous détournent de l'amour & de la crainte de Dieu, & de l'étude & de la pratique de sa parole; qui est nôtre toutinôtre vraye joye & felicitè. Vn seul de ces desirs fous & nuisibles, est desia un grand mal, & capable de nous perdre. Mais le comble du mal, est que la passion des richesses nous fait tomber non en un seul desir, mais en plu-

sur l'Epitre I. à Timothée. feurs, dit l'Apôtre; essevant dans les Chap. cœurs, qu'elle possede, un essein de mil-VI le convoitises bizarres & differentes, & semblables en ce point seulement, qu'elles sont toutes folles & pernicieuses. C'est encore avecque beaucoup de fagesse & de raison, qu'il a expressément remarque ce point. Car de toutes les passions du vice, on auroit de la peine a en treuver une, qui soit plus feconde en cette maudite engeance de desirs deraisonnables, & dangereux, que celle de l'avarice. Ces desirs étant rels fous & nuisibles, & en grand nombre, il ne faut pas s'étonner, s'ils font le malheureux effor, que l'Apôtre dir en suite, ajoûtant, qu'ils plongent les hommes en destruction & perdition; c'est a dire * dans une ruine éntiere & irreparable, & dont il n'y a point de reflource; le redoublement de ces deux paroles, qui n'ont au fonds qu'un mesme sens, ne servant, qu'a exaggerer la grandeur & Phorreur de la perdition, où les maudites convoitises des avares les conduisent a la fin. Et le mot de plonger est pris de l'usage de quelques nations, ou l'on faisoit mourir certains criminels,

Chap.

en les jettant dans la mer, avec une pierrre attachée au col. Mais cette parole convient aussi fort proprement au sujet de l'Apôtre; la nature des convoitises, dont il parle, étant d'abbaisser les, pensées, & les affections des hommes, les portant a des choses basses, & indignes de luy. C'est donc, comme s'il disoit, qu'elles ne cesseront de les tirer en bas, jusques a ce qu'enfin elles les plongent dans le dernier de tous les abyfmes, qui est la perdition eternelle. Mais afin que nul ne s'étonne de ce qu'il attribue des effects si epouvantables a une passion aussi commune & aussi familiere aux hommes, comme est celle de s'enrichir, il en rend la raison en ces mots, qui font le deuxiesme article de son discours; Car (dit-il) la convoitise des richessest la racine de tous maux. Ce que je dis n'est pas étrange, dit-il; que le desir de devenir riche soit capable de conduire les hommes dans la dernière perdition; puis que cette vilaine paffion est en effet la racine de tous maux. Ce n'est pas l'Apôtre seul, qui nous l'a appris. Les sages du monde l'ont aussi reconnuidont l'un a écrit, que c'est l'ab-

Apollodorus Claudien.

bregè

sur l'Epitre I. a Timothée. bregè & le sommaire de tous les maux; chap. où ils se treuvent tous; & l'autre l'ap-VI. pelle la mere des méchancetès & des crimes; & l'experience commune ne nous montre que trop combien ce vice est pernicieux tant aux méchans mesmes, qui en sont entachés, qu'aux autres hommes, a qui ils font tous les maux qu'ils peuvent. Au reste S. Paul n'entend pas, qu'l n'y air aucun mal, qui ne germe de l'avarice. Car qui ne sçait, qu'il se commet une infinité de crimes & d'horreurs ; où elle n'a point de parr? & que chacun des vices a ses propres productions? L'envie, l'ambition, la volupté, & les autres passions mettant seules une infinité de maux au monde, où l'avarice n'est point messée? Mais en disant, que la convoitise des richesses est la racine de tous maux, il signifie seulement, qu'il n'y a point de méchan- Virgil. cerè finoire, ni si honteuse, ni si mali-quid no

gne, qu'elle ne soit capable de produilia pere; a peu pres au mesme sens, qu'un écrivain Payen s'écrie sur ce mesme sujet;
O maudite convoitise du bien, a quoy sacra
ne pousses tu point les cœurs des homsames; & qu'elle méchancete y-a-t-il au
monde,

Chap V I.

monde, que tu ne les forces d'entreprendre, & d'executer? En effet, qui ne fait que c'est de cette racine infernale, que naissent la plus grand' part des crimes & des malheurs des hommes? que c'est d'elle que viennent les menfonges, & les parjures, les fraudes & les tromperies, les impostures & les suppositions, les chicaneries, les larcins, les rapines, les brigandages, les trahisons, les meurtres mesmes, les empoisonnemens, & les affassinats? A peine y-a-t-il rien de si abominable, qu'elle ne face faire aux hommes. Elle a souvent prostitue l'honneur, qui nous devroit estre plus cher, que la vie; elle souille les choses les plus sacrées, & viole les plus saintes. Et si vous demandés, que c'est qui pût induire Iudas a trahir le Fils de Dieu; l'Ecriture nous apprend, que ce fut l'avarice de ce malheureux. Aprés cela, dequoy n'est elle pas capable ? Puis qu'elle a fait trahir le Seigneur luy mesime a un de ses Apôtres, il ne faut pas s'étonner, qu'il se treuve des miserables, a qui elle fait abandonner sa doctrine. C'est d'eux que S. Paul a icy allegue l'exemple pour Denont nous

sur l'Epitre I. a Timothée. nous montrer combien est pernicieux Chap. le venin de la convoitise des richesses; VI. Quelques uns (dit-il) dans le dernier article de ce texte) en ayant envie, où la desirant, se sont devoyès de la foy, & se sont eux mesmes enferres en plusieurs douleurs. Il est vray que ce sont proprementles choses, l'or & l'argent & les riches es, que nous desirons; Mais rien n'emperche, que l'on ne puisse dire aussi, que ceux, qui les affectionnent trop, en aiment la passion; quand ils la cherissent & la nourrissent en eux mesmes, avec soin, & ne leur refusent rien de ce qu'elle leur demandes comme nous disons tous les jours, que les hommes siment leurs vices, quand ils les caressent, & s'y plaisent, & les entretiennent; au lien d'en avoir honte & de les combattre. C'est ainsi qu'il faut icy prendre la parole de l'Apôtre, que ces Apostats desiroyent ou avoyent envie de l'avarice; c'est a dire qu'ils l'aimoyent, & la prenoyent pour une passion digne de leur amour, & de leur service. Il dit donc que s'en étant ainsi épris, enfin pour la contenter ils en étoyent venus jusques a quieter la voye de la foy & du falut, abandon814

Chap.

abandonnant laschement la profession, qu'ils avoyent faite du Christianisme; parce qu'ils ny rencontroyent pas l'or & l'argent, & les autres biens, dont ils étoyent affamés. C'est encore aujourd'huy l'une des princrpales causes, qui en debauche plusieurs de l'Evangile. De trois qui nous quittent, il y en a pour le moins deux, que l'amour du fiecle, & le desir, & l'esperance des biens ; & des avantages du monde a portés a ce changement. Et il leur en prend a la plus grand' part, comme a ceux done parle l'Apôtre, qui au lieu de ces contentemens, qu'ils se promettoyent hors de l'Eglise, ny treuverent, que des disgraces & des peines; Ils se sont (dit-il) enferrés eux mesmes en plusieurs douleurs. l'entens par là, premierement les tourmens de leur conscience, qui se réveillant leur reproche leur crime, avecque les angoisses & les desespoirs, qui les bourrellent pour avoir abandonne la verite; & puis en deuxiesme lieu le mépris, dont le monde les paye le plus souvent, dont le sentiment les fait crever de dépit; & enfin les peines, & les follicitudes, qu'ils éprouvent dans le deffein

sur l'Epitre I. a Timothée. dessein de leur avarice, qui leur reussit Chap. quelque fois si mal, qu'au lieu des roses VI. & des fleurs, qu'ils s'imaginoyent, ils n'y treuvent, que des ronces & des efpines. C'est le juste salaire de leur infidelité, & les premices de l'Enfer, qui leur est preparè apres leur mort; si ce n'est (ce qui arrive assés rarement) que Dieu par une grace extraordinaire leur donne une vraye repantance pour reconnoiltre sa verite, & se relever de leur cheute. C'est là Chers Freres, la leçon, que nous donne aujourd'huy le S. Apôtre; claire & facile, & d'une veritè evidente; mais d'ailleurs tres-necesfaire; & d'autant plus, que la maladie, dont il nous veut guerir, est commune & epidemique. Tout le monde en est frappè, grands & petits, hommes & femmes, jeunes & vieux; les uns plus, & les autres moins; maistant y a qu'il se treuve fort peu de personnes, qui en foyent tout a fait exempts. Dans cette grande diversité de tant de professions, d'employs, & de métiers differens, qui les occupent, ils veulent tous devenir riches. Les routes, qu'ils tiennent, sont differențes, & quelques fois mesmes contraires

Chap.

contraires les unes aux autres; Et neantmoins ils tendent tous a un mesme lieu, & aspirent a un mesme but, de devenir riches. C'est le grand dessein, où nous formons nos enfans dés leurs plus tendres années, & où nous vieillissons nous mesmes. Et neantmoins tous confessent, que c'est une erreur & une vanite; & il y en a peu; qui ne soyent capables d'en declamer a un besoin. Mais quoy que l'on dic, ou que l'on fasse, nul ne se corrige de cette erreur. Vous diriez, que cette passion nous ait tous ensorcelés; que ce soit un charme, qui nous ayt ôtè les sens; une fureur & une frenesie, qui nous ayt privés de l'usage de nos entendemens. Car je vous prie, qu'est ce que les richesses ont de si beau, & de si merveilleux pour en desirer la possession avec une ardeur si étrange? Rendentelles-ceux, qui en ont, plus sains, ou plus adroits, plus sçavans, ou plus vertueux, plus satisfaits & plus contens; que les autres? Et la pauvrete, que nous abhorrons si fort, détruit-elle ou la santè, ou l'esprit, ou le repos & le contentement des hommes? Mais il n'y a point d'impudence

sur l'Epitre I. a Timothée. 817 pudence, qui puisse soûtenir ni l'un, ni Chap. l'autre de ce deux partis, tant les choses VI. y sont evidemment contraires. Tout l'or du Perou ne sauroit guerir un homme, je ne diray pas de la goutte, ou de la gravelle, ou de quelque autre des plus grieves maladies; mais non pas mesme d'un mal de dens, ou d'un rheume. Les riches bien loin d'estre plus fains, ou plus vigoureux, que les pauvres, sont presque tous plus maladifs, & plus infirmes qu'eux. Leurs biens propres font les causes de leurs maux; semant mille maladies & infirmités dans leurs corps, ou par les rudes farigues, qu'il leur a fallu souffrir pour les acquerir; ou par le luxe & les delices, où ils les ont entretenus; au lieu que la pauvrete est la mere & la nourrisse de la fante & de la force, la frugalite & l'exercice continuel, où elle retient les hommes, les déchargeant de la matiere, qui fait les maladies & la foiblesse. Pour la science & la uerru, il est clair que les richesses sont beaucoup plus propresa la détruire, qu'a la donner, ou, a la polir; elles rendent l'esprit presomptueux, nonchalant, & delicat, & l'at-11. Volume tachant

Chap.

tachant a la terre, luy font méprifer toute autre industrie, que celle ou d'amasser des écus, ou d'étasser de la bouë; au lieu que la pauvrete a invente les arts, & les sciences, & elle fournit a l'homme le sujet & l'occasion de s'exercer en toute sorte de vertus. Pour le repos, il n'y apoint de gens, qui en ayent moins que les riches. C'est a eux, que s'addressent toutes les grandes affaires; & s'ils les fuyent, la conservation de leurs propres biens leur fournit assés d'exercice & de travail. Enfin pour le contentement d'esprit, sans lequel il est impossible d'estre heureux, les riches en ont infiniment moins, que les pauvres. Les foucis, les craintes, les defiances, les regrets approchent hardiment de leurs lits, & sans respeeter ni leurs pierreries, ni leurs velours, ni leurs riches tapisseries, ni l'or de leurs lambris, ni le fer de leurs gardes, viennent les tourmenter durant le silence de la nuit, pendant que les pauvres dorment a leur aise. Qu'est-ce donc enfin ô hommes, qui vous fait si fort desirer de devenir riches ? M'alleguerés vous, que c'est afin d'estre considerés,& esti més

fur l'Epare I. a Timothée. estimés par vos citoyens ? Mais com-Charl. ment n'appercevés vous pas, que toute VI. cette estime n'est qu'une sumée? une vanite, une pure fantaisse, qui ne vous rendra au fonds ni meilleurs, ni plus contens? pour ne pas dire, que le plus fouvent les richesses rendent les hommes meprifables & odicux; bien form de leur progurer la louange, ou l'amous de leurs prochains. D'autres me diront qu'ils veulent devenir riches, afin d'avoir dequoy faire bonne chere, & dequoy vivre a leur aile, quand ils aurone acquis beaucoup de biens; C'est a dire qu'ils se font esclaves de l'avarice, a dessein de fervir en suire le luxe, & 12 debauche. Miserables gens sont touse -Fambition est de vivre dans une fervi tude eternelle; de changer quelquefoit de maistres mais de denieurer toujour valets. Mais comment au moins no songent-ils point a ce qui fut dit mauvais riche de la parabole Evange lique, que peut estre mourront-ils avant que de pouvoir jouir de leur travail? que possible au lieu des biens, qu'ils cher chent, ils ne rencontreront, que de la miffere & de la pauvrete ? Car com-

Chap.

bien en voit-on tous les jours mal reuffir dans ce dessein? & avecque toutes leurs peines, n'acquerir enfin, que du vent? Quel aveuglement de s'aller tuer le corps & l'esprit pour des esperances incertaines? Encore n'est-il pas assure, que cette humeur de se servir de leurs biens leur dure. Au moins est-il bien certain, qu'il s'en treuve fort peu, qui ayant la resolution d'en jouir apres les avoir acquis. Plus ils en ont, & plus ils en desirent; Plus ils boivent, & plus leur soif s'allume; comme celle de l'hydropique, & leur convoitise, comme le feu, s'augmente & s'enflamme, plus on luy donne de matiere. La pluspart aprés avoir beaucoup souffert pour acquerir du bien, souffrent encore plus pour le conserver; les richesses, comme les bestes sauvages, étant mal-aisées a prendre, & non moins difficiles a garder. C'est aussi une humeur fort ordinaire a la pluspart de ces gens-là, de n'oser toucher a leurs richesses, quelque abondance qu'ils en ayent. Ils les estiment, & les reverent comme des divinités, ou comme des choses sacrées; non pour autre raison, que parce qu'elles

sur l'Epitre I. à Timothée. qu'elles leur coutent beaucoup; d'où Chap. ils concluent par une sotte dialectique, VI. qu'elles sont de fort grand prix, & dignes d'estre a jamais conservées; comme si un châreau de cartes, ou une maisonnette de bouë & de sable. étoyent des choses fort precieuses, lous ombre qu'un enfant, ou un fou aura fu des jours entiers a les faire. En ayant certe opinion, ils veulent aussi les laisset a leur enfans, ou a leurs parens; qu'ils s'imaginent en devôir faire autant d'état, qu'eux; & c'est une des excuses, dont ils fardent la sottise de leur pasfion; & se fourrent si bien cette chimere dans l'esprit, que vous les voyes quelques fois dans leurs testamens diff poser de toutes les parties de leur fortune, jusques a l'eternite. Mais les peus vres gens ne songent pas, ny que le mps aura bien tost tout renverse; & qu'ils fera possible comber leurs cheres idoles en la main, non de leurs amis, ou de leurs enfans, mais de leurs plus grands ennemis; ni que leurs enfans memes se moquans de toute leur deverion badine confumeront noble ment en peudle senfaines tout ce qu'ils avoyent

Chap.

avoyent acquis avecque tant de peines, & conserve tant d'années. Cette incertitude, & cette vanite & inutilité des richesses ont eu assés de force sur l'efprit de plusieurs Payens pour leur en donner du mépris, & leur faire conclurre, que c'est une folie & une maladie de s'y attacher, ou de se travailler pour en acquerir. Et neantmoins ils n'avoyent nulle connoissance des vrays biens, dignes de l'homme, ni de leur excellence & de leur prix. Nous, a qui le Seigneur lesus a fait voir les tresors duciel, & de l'eternité, & les richesses seules capables de nous rendre heureux; comment excuserons nous nôtre aveuglement, de nous arrester encore aux bagatelles de la terre ? de soûpirer encore apres les aux, & les oignons de l'Egypte, apres avoir veu & goute la manne des Anges? & de travailler encore a amasser de la bouë & de la paille, apres avoir connu la perle de l'Evangile, & l'or & les pierreries de la lerufalem d'enhaut? Ouvrons au moins maintenant les veux; fortons de nôtre vieille erreur. Que la trompette de l'Apôtre nous réveille, & nous face reconnoilere

sur l'Epitre I. à Timothée.

823

connoistre le dangereux pas, où nous Chap. fommes. Il nous a découvert les pieges VI du Diable dans ces fausses & trompeuses richesses, que nous aimons & desirons si passionnément. Il nous a avertis, que ces choses qui nous semblent si belles & si douces, sont des appas, & des hameçons, que le malin nous presente pour nous perdre, & que les desirs que nous avons de les posseder, sont des convoitises folles & nuisibles; capables, si nous n'y resistons de nous plonger en destruction & en perdition. Il nous a enseigne & proteste que la pasfion des richesses, la grande idole du monde, est la mere, & la racine de tous maux. Il nous a enfin montrè par le funeste exemple des miserables, qu'elle a debauchés de la foy de l'Evangile, qu'il n'est pas possible de servir & elle, & Iefus Christ tout ensemble. S'il nous reste donc encore quelque amour du Seigneur Iesus, & de sa verite; quelque goust de sa divine sagesse, & quelque desir de son paradis, de son eternite & de sa gloire; S'il nous reste quelque horreur contre Satan, & contre ses pernicieuses embusches, quelque hon-

te de vieillir & de mourir dans l'erreur & dans la folie, quelque crainte de la perdition & de la geenne, & quelque avesion contre l'apostasie, qui y precipiteles hommes; Chers Freres, retirons-nous du service de cette folle & pernicieuse passion. Laissons-le monde dans son égarement, desirer des vanitès, courir apres des nues & des fumées, & se consumer, malheureusement pour des choses perissables, qui ne peuvent ni contenter, ni remplir les desirs de l'ame, quelque abondance que l'on en ait. Travaillons apres la viande permanente a vie eternelle ; le vray pain du ciel, seul capable de donner la vie,&l'immortalité. Que toute nôtre passion soit de posseder le Seigneur lesus, d'acquerir sa verite, sa paix, la foy, son esperance, sa charite sa joye, sasaintere & ses œuvres. C'est de ces biens-la, Fideles, qu'il faut tascher de nous enrichir. Quel sera nôtre bonheur, si bannissant de nos cœurs tous les fous & nuisibles desirs du monde, nous pouvons une fois prendre cette bonne part! Nous verrons le visage de Dieu appaise luire doucement sur nous

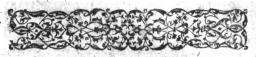
sur l'Epitre I. a Timothée. en son Fils; Nous sentirons sa paix dans Chap. nos consciences; & sa liberte dans nos ames; & asseurés contre toutes les tempestes de ce siecle, nous jouïrons d'un parfait contentement. Et quant aux biens de la terre, puis qu'il n'est pas possible de nous en passer entierement durant nôtre sejour icy bas, attandons ce qu'il nous en faut sans inquietude, de la main de nôtre Pere celeste; & recevons ce qu'il nous en donne, avecque reconnoissance, & l'employons religieusement a son legitime usage, en faisant part franchement & liberalement a nos freres, s'il y en a assez pour eux & pour nous; possedans ces choses comme ne les possedant point, sans attachement, sans passion, en étant les maistres, & non les esclaves, pour nous en servir, & non pour les servir; jusques a ce qu'étant un jour affranchis de toutes les necessités de la chait, & pleinement revestus de la nature divine; dont Iesus Christ nous a faits parricipans, nous vivrons avecque les Anges, & comme les Anges; Dieu luy mesme étant tout en nous tous, & nous tous demourant eternellement

826 Sermon X L I I I.

Chap.

en luy, dans fon bien-heureux & glorieux royaume, & y possedant a jamais la plus haute & la plus belle, & la plus achevée beatitude, dont la creature soit capable. Ainsi soit-il.

SERMON



SERMON QVARANTE-QVATRIESME.

I. Тімотн. Chap. V I. v. п. 12.

a Chale 2. de May

Mais toy o homme de Dien, fuz cos choses, & pourchasse justice, piece, for

charitè, patience, debonnairetè.

Comba le bon combat de la foy, Apprehende la vie eternelle, a laquelle außi tu de appelle, & en as fait bonne profession devant beaucoup de témoins.

> HERS FRERES; Ceux de la communion de Rome pour prouver, que l'Ecriture du nouveau Testament ne con-

tient pas toute la doctrine necessaire a salut, ont accoûtume d'alleguer, que les livres dont elle est composée, ont étè écrits a l'occasion de certaines rencontres de diverses personnes, ou Eglises particulieres; Par exemple que le trouble suscité par quelques faux docteurs dans l'Eglise des Corinthiens,& des Galates, fut la cause qui porta

Digitized by Google

828 Sermon XLIV.

Chap.

S. Paul a écrire les épitres, qu'il leur à addressées; & que l'instruction necelfaire a Timothée & a Tite pour la commission qu'il leur avoit baillée, a I'un dans l'Eglise d'Ephese, & a l'autre en celle de Candie, est pareillement le sujet de sa premiere epitre a Timothée, & de celle dont, il a honore Tite; que l'Evangile mesme de S. Ican ne fut ajoute aux autres, qu'a la priere des Pasteurs d'Asie pour reprimer les blasphemes de quelques heretiques contre la Divinité du Seigneur Iesus; comme nous l'apprenons d'Irenée, & d'autres anciens Docteurs. Mais quand bien ce qu'ils posent en fait, seroit veritable, toûjours s'abusent-ils grandement d'en induire la conclusion, qu'ils en tirent. Car outre que quelques uns des Evangiles ne semblent avoir étè cerits que pour le dessein general d'instruire toute l'Eglise, & non pour la necessité particuliere de quelcun de ses membres, ils devoyent confiderer, que l'esprit, qui conduisoit la plume de ces divins écrivains, leur choisissoit selon sa sagesse infinie, des occasions d'écrire, qui bien que nées de quelques sujets partieuliers,

sur l'Epitre I.a Timothée. hers, obligeoyent pourtant a traiter des chap? matieres necessaires a la foy de tous les Chrétiens en commun. Qu'importe qu'il ayt nommément addresse les écrits de S. Paul aux Romains, ou aux Corinthiens, ou aux Galares, si les enseignemens qu'ils contiennent; sont bons & utiles a tous les fideles? Si c'étoit a l'occasion de quelques affaires humaines, que ces saints eussent écrit aux Eglises, ou aux personnes, done leur epîtres portent les noms, l'objection de ces Messieurs auroit quelque couleur; Mais il est evident, que leur sujet & leur dessein en toutes ces pieces divines n'est autre, que la religion Chrétienne, dont la foy est commune & necessaire a tous les Chrétiens generalement,& non particuliere a quelques uns seulement. Ce troupeau n'à pas befoin aujourd hay disutre foy, ny d'autre connoissance pour estre sauve que celuy de Rome autrefois. Ainfi l'instruction que S. Paul donna en son temps aux Romains, nous peut & doit aussi bien servir, qu'elle leur servit alors. Et il en est de mesme de toutes les autres écritures semblables. Plusieurs des livres

Chap.

livres du vieux Testament ont aufsi été ecrits fur certaines occasions particulieres. Et neantmoins S. Paul nous apprend, que c'étoit a dessein d'instruire tous les fideles, non seulement ceux; qui vivoyent alors, mais ceux-là mesme qui ne sont nais que plusieurs siecles depuis; Toutes les choses (dit-il).

11.4.

qui ont été écrites auparavant, ont ainsi étè écrites pour nôtre endoctrinement, afin que par la patience, & par la consolation des Ecritures nous ayons esperance. Ne doutons point, qu'il n'en soit de mesme des Ecritures du nouvéau Testament; dont & l'auteur & la fin est mesme, que de celles du vieux. Mais l'Apôtre le dit. en general de toute l'Ecriture, confiderés comme un corps compose des livres de l'une & de l'autre alliance, Toute l'Ecriture (dit-il) est divinement inpirée, & profimble a endoctriner & con-

veincre, a corriger & instruire selon justice, 17.

afin que l'homme de Dieu soit accompli, & parfastement instruit a toute bonne œuvre. l'admets volontiers ce qu'ils rapportent des anciens, que S. Iean écrivit son

Evangile a la priere des Pasteurs d'A-se contre l'impiere de certains hereti-

quess

sur l'Epitre I. a Timothée. ques; Mais tant y a qu'il le fit en telle chap. sorte que son dessein fut d'instruire VI. tous ceux, qui le liront en quelque temps & en quelque lieu, qu'ils vivent, des choses necessaires a la foy & au salut; selon la protestation qu'il en fait expressément luy mesme vers la fin de son livre; Ces choses (dit-il) sont écrites, afin lean que vous croyiés, que lesus est le Christ, le 20.31. Fils de Dieu, & qu'en croyant vous ayés vie par son Nom. Outre que la chose le montre elle mesme, étant clair & indubitable dans les principes du Christianisme, qu'il n'est pas possible, qu'un homme, qui croiroit & pratiqueroit toute la doctrine contenue dans les livres du nouveau Testament, n'obrinst le salut promis par le Seigneur a ses fideles; la maniere, dont ces divins auteurs se conduisent dans leurs écrits, justifie evidemment que leur dessein a étè d'y instruire non les seuls particuliers, qui leur donnoyentoccasion de mettre la main a la plume, mais generalement tous les autres fideles de mesme rang & de mesme ordre qu'eux, c'est a dire tous les Chrétiens. Car il est clair, qu'ils ne s'attachent pas tellement

832

Chap.

ment aux fujets, a qui ils parlent nommément, qu'ils ne leur disent une infinite de choses hors de leur besoin, & de leur occasion particuliere, mais importantes & necessaires aux autres Chrétiens en commun, signe evident, que leur dessein & leur travail nous regardoit tous, & non simplement les Eglises ou les personnes particulieres a qui ils addressent leurs écrits. L'Illuftre exemple, que nous en avons dans le texte, que je viens de vous lire, est ce qui m'a engage dans ce discours. Saint Paul ayant represente cy devant combien sont pernicieux les desirs de l'avarice, & les attachemens aux choses de la terre, jusques a débaucher les hommes de la foy & du salut, & les plonger dans la perdition eternelle; tournant icy sa parole a Timothée, Mais toy, o homme de Dieu, (dit-il) fuy ces choses, & poursuy justice, piete, foy, charitè, patience, debonnairete! Quoy ? Timothée avoit-il donc besoin, qu'on l'avertist de ne pas songer a s'enrichir dans le monde ? de ne pas prendre la piete pour un gain, ny le saint ministere pour une industrie d'amasser de l'or & de

sur l'Epitre I. a Timothée.

de l'argent? S. Paul le croyoit-il capa-Cha ble de tomber dans une passion, aussi basse,& aussi sordide, qu'est celle-là, qui n'est digne, que des esclaves de Mammon, & des esphits, quine connoissent ny la divine beaute du Seigneur lesus, ny la gloire & l'égernite des biens celestes, dont il nous a de la donnè les arres & les premices, & dens il nous promet la plenitude dans le cien Mais comment seroit il possible que ca grand Apôtre eust eu si mauvaise opinion d'un homme, qu'il loue luy mes-· me & tant de fois & si hautement, & dont il fait en divers lieux de ses épitres un portrait si beau & fi admirable? qu'il ne se treuve point d'homme, de son temps, dont il ayt parle auss avantageusement, que de Timothée? Il l'appelle a toute heure son fils son bien ayen & fidele en nôtre Seigneur, a son frere, o fait compagnen dauvre. "Il dies qu'il n'en connoist point un pareil; Il luy donne nommement cette gloire, qu'au lieu que les autres cherchoyent ce qui leur étoit " particulier, o non point ve qui étoit de lesus chil. Christ, Timothée étoit vrayement sai-11 neux du bien & de l'edification des Egli-A. I. I. Volume 233

Sermon XLIV. Chap. ses, servant avecque luy en l'Evangile, comme un enfant sert son pere, & ailleurs, qu'il 1. Cor travaille dans l'œuvre du Seigneur, comme tay mesme. Il le recommande aux Eglifes, comme un homme extraordinaire; comme un ouvrier incomparable. Et les employs, qu'il luy donne montrent mieux encore, que tout le 1. Cor. reste, le jugement, qu'il en faisoit. Si le schisme dechire l'Eglise de Corinthe; si les seducteurs menacent celle d'E-phese, ou de Philippes, il n'y envoye, il Phil, 3. n'y laisse, il n'y destine aucun autre, que 19.1. Theff. Timothée. Les Thessaloniciens étoyét. 2.14 6 cruellement persocutés pour l'Evangile. Il choisit Timothéo pour les confoler, & affermir contre un si rude choo, & pour leur apprendre a mépriser la terre & ses biens, & leur vie propre pour le nom de Iesus Christ. Enfin se voyant a Rome a la veille de son martyre, & voulant en avoir un témoin capable de soûtenir l'Eglise du lieu dans une si grande épreuve, il ne jetta les yeax sur aucun autre, que sur Timothée; Le pressant pour cot esset de se rendre aupres de luy le plustost qu'il luy sera possible. Certainement un

Digitized by Google

homme

sur l'Epitre I. 4 Timothée.

homme si bien forme par l'Esprit de Dieu, à la piete Chrestienne, si ardent a avancer la gloire de Iesus Christ; si passionne pour le bien de son Eglise, en un mot un si parfait imitateur de Saint Paul, n'avoit nul besoin quant a luy, d'estre admoneste de ne pas enfouir dans la boue, & dans les excremens de la terre, un cœur, qui voloit si haut, & qui étoit des-ja tout cleve dans le ciel, aupres de lesus Christ. Il n'avoit nul bes soin d'estre averty de ne pas s'amuser a amasser des écus, luy dont toute la vie ne respiroit que l'amour & l'acquisition des tresots de l'eternité. S. Paul

le connoissoit trop bien pour le soupconner d'une inclination si lasche & si directement contraire aux nobles & genereux sentimens de sa franche & fincere piete. Pourquoy luy dit-il donc avectant d'empressement, qu'il se garde des desirs de l'avarice, la racine de tous maux. Pourquoy luy crie t-il si haut, Fuy ces choses? tout de mesme, que

seins de cette honteuse passion, ou du moins y tournant des-ja les yeux & ses defirs : & prest a les embrasser? Chers

s'il l'eust veu ou engage dans les des-

Freres

Chap.

Chap. V I.

Freres ne doutons point, qu'encore qu'il parle a luy; il ne songe a d'autres; a tous les ministres de l'Evangile generalement; & plus encore a ceux des siecles suivans, qu'à ceux du sien; prevovant bien des-lors dans la lumière de l'Esprit, qui le guidoit, les desordres & les revages, que la cupidité des richesses feroit un jour dans l'Eglise. Laissons donc là ces froides, & fausses excuses. Ne disons point, qu'il faille regarder les instructions des Ecritures, comme bonnes pour les rencontres du temps, où elles furent écrites, & non comme des regles generales de la foy, & de la vie de tous les Chrétiens en commun. Faisons état, que c'est pour nous tous, que le Seigneur Iesus les à inspirées a ses serviteurs; que c'est pour nous, qu'il a voulu, qu'ils les écrivissent, & que c'est pour nous enfin, que sa providence a conserve avec tant de soin les livres divins, où elles ont étè confignées; nous faisant la grace de les y pouvoir lire encore aujourd'huy dans cette extremité des fiecles. Confiderons particulierement ainsi, ce que son Apôtre dit a Timothée dans les paroics.

Digitized by Google

837

les, quevous avés ouyes, & les prenant, chap. comme une leçon qui s'addresse a nous, V i. aux Pasteurs premierement, & puis en fuite aux troupeaux, appliquons y tout ce que nous avos d'esprit & d'affection, non tant pour l'entendre (Car elle est si claire, que sans peine & sans travail chacun la peut aisément comprendre) que pour la bien pratiquer. Car c'est en cela qu'en consiste l'usage & le fruit. Cette leçon contient deux commandemens; le premier de se garder de l'avarice & de s'addonner a la justice, & aux autres vertus Chrétiennes; le deuxiesme de combattre le bon combat, sans nous relascher jamais de la foy, que nous avons promise a Iesus Christ en presence de son peuple, jusques a ce que nous obtenions la vie eternelle, le prix qu'il garde a tous ceux qui auront perseverè jusques a la fin. Nous examinerons s'il plaist au Seigneur, l'une & l'autre de ces deux parties de ce texte, & pezerons les paroles & les raisons que l'Apôtre a employées pour fonder la justice des deux devoirs, qu'il nous y recommande. Il exprime le premier en ces mots; Mais toy o homme

de Dieu, Agces choses, & pourchasse, ou poursuy justice, piete, foy, charite, patience & debonnairete. le ne vous dis point quelles sont ces choses, qu'il veut que son disciplesure. Vous le savez assés, s'il vous souvient du texte, que nous'exposasmes en la derniere action, que nous filmes sur cette epître; où il parloit de Pavarice, de ses desirs; de ses fruits, & de la miserable fin, où elle conduit ses esclaves; disant nommément, que la passion de s'enrichir enlace ceux, qu'elle possede, dans le piege du Diable, leur inspirant des convoitises folles & nuifibles, qui les plongent enfin dans la perdition; Que c'est la racine de tous mauxique nul ne la sert impunément; que quelques uns des Chrétiens mesmes l'avoyent éprouve, qui ayant voulu goûter de ses faux appas, en avoyent été frappés d'un si étrange aveuglement qu'ils s'étoyent laissès aller a abandonner la foy & la profession de l'Evangile, s'enferrans ainsi malheureusement eux mesmes dans une infinite de peines tres-douloureuses. Voyla ce qui étoit arrive a ces miserables.

Mais toy (dit-il) o homme de Dien, say ces

Digitized by Google

choses.

choses. Situ as horreur du malheureux Chap. état, où tu les vois tombès, renonce V promptement au vice, qui les y a precipitès; a toutes ces choses, qui les ont perdus; a l'amour des vaines richesses de la terre, au dessein & a la volontè d'en auoir, aux desirs non moins fous & déraisonnables, que dommageables & dangereux, où cette passion emporte inevitablement les esprits, dont elle s'est renduë la maistresse. Il ne luy dit pas simplement, qu'il s'en garde, qu'il y renonce, ou qu'il s'en defasse; mais il use d'une parole beaucoup plus forte, luy disant, qu'il fuye ces choses. Car fuyr un lieu est beaucoup plus, que s'en retirer. C'est en sortir en hâte, en doublant le pas; en se mettant a la course; pour n'y pas estre attrapé. Ce n'est pas en sortir simplement; c'est s'en éloigner, & en quitter mesmes le voisinage. C'est ainsi que l'Apôtre veut, que son disciple se déface de l'avarice; la regardant comme un mal contagieux, & venimeux au dernier point, que l'on ne sauroit si peu halener, que l'on n'en soit incontinent infecte. En effet c'est un des plus pernicieux vices, qui soit au ggg 4 monde;

Chap.

monde; la racine de tous maux, commo disoit l'Apôtre cy devant; un vice vilain & brutal, mais violent & impetieux sur tous les autres, qui fait faire & souffrir toutes sortes d'horreurs & d'indignitès a ceux, qu'il tyrannise. Mais il a encore cecy de dangereux, qu'il sucre ses poisons, couvrant ses desseins cruels & sanguinaires de beaux pretextes; d'un innocent desir de pourvoir premierement aux necessités de la nature; & puis a la bien seance, & en suite a des divertissemens honestes. Il se farde mesme quelquesois avecque les couleurs de la pieté ou de la charitès disant qu'il faut avoir dequoy nourrir les pauvres, & affister les affligez; & dequoy contribuer a l'entretien du Inctuaire de Dieu. Mais sous ces belles apparences, il ne cache, que toute forte d'injustice & de cruaute, comme Iudas, qui avecque le soin des pauvres, qu'il avoit en la bouche, coloroit méchamment le larcin,& le sacrilege,qu'il couvoir dans son cœur, regretant le parfum, versè sur les pieds de son maistre; non qu'il se souciast des pau-'vres, dit l'Evangeliste, mais parce qu'il étoit

Ienn 12.6.

Digitized by Google

sur l'Epitre I. a Timothée. étoit larron; c'étoit son interest, & non Chaple leur, qui faisoir, qu'il ne pouvoit souffrir la perte d'une si bonne proye. Ce vice étant si dangereux & si malin, l'Apôtre veut, que nous le fuyons & que s'il nous est arrivé sans y penser de mettre le pied dans quelcun de ses silets, que nous l'en tirions promptement, & comme le sage parle en ses Proverbes sur un autre sujet, que nous ne donnions point de sommeil a nos yeux, ny Pierr. 6. ne lai sions sommeiller nos paupieres, que 4.5. nous n'en soyons dehors; comme le Daim de la main du chasseur, & comme l'oyseau de celle de l'oyseleur. Quand ces animanx sont échappés de semblables embusches, ils ne s'arrestent pas dans les lieux, ou elles leur avoyent étè dreffées; L'oyseau s'en éloigne a tire d'aisses, & le Daim y employe toute la vitesse de ses pieds. L'Apôtre entend, que nous fassions le semblable; que non contens de nous estre garantis des pieges de l'avarice, nous fuyons tout ce qui en approche; comme la frontiere d'un pays ennemy, ou pestifere; & que nous ne nous tenions point en seureté, jusques ace que nous en soyons si loin, qu'elle

Digitized by Google

Chap. ne puisse plus avoir aucun commerce avecque nous. C'est en ce mesme sens qu'il prend ce mot ailleurs, quand il dir 1. Cor. aux Corinthiens, Fuyés la paillardise; & 10.14. derechef, Fuyes arriere de l'idolatrie parce que ce sont deux vices tres-dangereux, austi bien que l'avarice, & qui enlacent aisément les hommes, s'ils ne s'en donnent soigneusement garde. Mais l'Apôtre melle icy en passant un aiguillon dans son discours pour exciter son disciple a ce devoir, qu'il suy recommande, quand il l'appelle homme de Dien. Mais toy ô homme de Dien. le sçay bien, que plusieurs prennent ce mot pour dire amy & familier de Dieu, un homme divin, tout attache a la contemplation, & a l'amour du Seigneur, & des choses divines. Mais il vaut mieux l'interpreter au sens, où l'Ecriture l'employe ordinairement, selon le stile du langage des Ebreux, qui disent Phomme de quelcun, pour signifier son fervireur; comme les bommes de Saul, les Pf. 90 hommes de David, c'est a dire leurs gens, ou leurs serviteurs; maniere de parler, qui est aussi ordinaire en nôtre langue vulgaire. C'est en re sens, que Moise, Samuel,

exemple

exemple détruit ce qu'il veut edifier, ayant beaucoup plus de force pour former ses auditeurs a l'avarice, que sa langue n'en sçauroit avoir pour les en détourner; cette vilaine passion le gâte avec luy mesme, & le rend negligent, & inutile aux fonctions de sa charge, partageant ses affections, ses soins, son travail, & son temps, qu'il devroit consacrer tout entier a l'œuvre de l'Evangile. Mais ce n'est pas assez de fuir le service & les desirs de l'avarice. La charge du saint ministere ne nous oblige pas seulement a renoncer au mal; Elle requiert encore, que nous nous addonnions au bien; que nous soyons exempts des vices du monde, & douès des vertus du ciel. C'est pourquoy l'Apôtre aprés avoir averty son disciple de fuyr la convoitisse des richesses, ajoûte, qu'il pourchasse justice, piete, foy, charite, patience & debonnairete. Comme il ne luy/commandoit pas simplement de s'abstenir du mal, mais de le fuyr; ainsi a l'opposite il ne luy ordonne pas simplement de faire & d'exercer le bien.

Il en parle avec beaucoup plus d'emphase, luy disant, qu'il le poursuive; car

c'est

· sur l'Epitre I. a Timothée. c'est ce que signifie proprement le mot Chap. icy employe dans l'original, & que VI. nous avons traduit pourchasse. C'est s'attacher d'un grand cœur à l'étude d'une chose; ne la recevoir pas seulement quand elle se presente, mais la chercher & la suivre a la trace, & n'avoir point de repos, qu'on ne l'ayt trouvée. Fuyr, & poursuivre, signifient des mouvemens, qui sont a la veritè opposès l'un a l'autre; l'un pour s'éloigner de ce que l'on hait, & l'autre pour s'approcher de ce que l'on ayme; mais qui sont au fonds d'une mesme force; & d'une pareille ardeur; si bien que l'Apôtre entend qu'il nous faux également & fuir le vice, & suivre la vertu; & avoir autant de haine & d'horreur pour l'un, que d'amour & de passion pour l'autre. Il se sert encore ailleurs assessouvent de ce mot en mesme sens, quand il dit aux Corinthiens; Pour fui-1. Co vés, ou pourchafsés la charite; soyés convoiteux des dons spirituels, & aux Thessalo- 1. Thess. niciens, Pourchaffes toujours ce quiest bon, 5.15. tant les uns envers les autres, comme enverstous; & aux Romains; Pourchasses Romiz. l'hospitalitè; & Pourchassons les choses, qui 13 &

sont de la paix, & a Timothée, faisant la mesme opposition, dont il s'est servi en 2. Tim. ce lieu, Fuy (dit-il) les desirs de jeunesse, 1.12. & pourchasse justice, foy, charité & paix. Il ny a point de vertu Chrétienne, qui ne doive orner la vie d'un homme de Dieu, & qui ne soit digne de son amour & de sa recherche,& comme l'Apôtre parle, de sa poursuite, & peut estre, qu'il ne nous propose icy celles, qu'iley a nommées, que pour un échantillon seulement de la sanctification & puretè de nos mœurs, voulant que sous le nom de quelques unes de ses principales. parties, nous entendions aussi routes les aurres; Neantmoins il semble avoir exp pressément choisi celles; dont il fait mention, pour l'opposition, & si je l'ose ainsi dire, pour l'antipathie qu'elles ont avecque l'avarice, d'où il a maintenant dessein de nous détourner. Enquoy paroist sa sagesse, chacune de ces six vertus, qu'il nomme, contenant quelque puissante raison pour nous retirer des desirs & des occupations de l'avarice. Vn homme de Dieu ne peut soûtenir ce nom & cette dignite, s'il n'est juste & religieux, & fidele, & charitable, &

patient,

patient, & debonnaire. Et il ne le sera Chap pas, si l'avarice regne en son cœur. Car pour la justice, qu'il nomme toute la premiere, c'est une vertu, qui rend a chacun ce qui luy est deu, selon les droits de Dieu, & des hommes. L'avarice bien loin de s'acquitter de ce devoir fait directement le contraire Non seulement elle ne donne pas a son prochain, ce qu'il n'a pas & qu'elle luy doit; elle luy ôte mesme ce qu'il a ; & sa cupiditè est si gloutonne, qu'elle voudroit ne rendre rien a aucun de ce qu'elle doit, & que chacun luy rendift ce qu'on ne luy doit pas, ce qui est non simplement une injustice, mais un entier renversement de toute justice. La pietè, c'est a dire l'amour & le service -de Dieu, que l'Apôtre nomme en suite, n'est pas moins incompatible avecque l'avarice. Car cette vilaine passion n'aymant rien que pour son interest, & pour le profit qu'elle en espere; comment laissora-t-elle la piete dans nos cœurs, puis que la piete est un amour de Dieu pur & sincere, & non mercenaire? & un amour souverain, qui ayme Dieu incomparablement plus, que rout le reste,

reste, au sieu que l'avaricieux n'ayme rien, que son idole, c'est a dire son or & fon argent? d'ou vient que l'Apôtre le nomme ailleurs un idolatre, & sa passion une idolatrie, c'est a dire la plus enorme, & la plus capitale de toutes les impietès. La foy ne peut non plus subsister avecque l'avarice. L'une eleve le cœur au ciel, & l'autre l'abbat & l'enfouit en la terre; L'une cherche les biens du siecle a venir; L'autre s'attache au prefent; L'une se sie & se repose en Iesus Christ; L'autre s'appuye sur la chair, & sur les faux biens, & tracasse incessamment & est dans une inquierude eternelle. Aussi avons nous desia oui, que - l'Apôtre nous a dit, que ceux qui aymét cette passion, se dévoyent de la foy; n'étant pas possible, qu'elles logent eniemble dans un mesme cœur. Quant a la charité, la quatricime des vertus, dont il fait icy mention, chacun sait, qu'ellen'est pas moins contraire a l'avarice, que le feu a l'eau, & le chaud au froid, & la lumiere aux renebres. La charite ne cherche point son propre profit; mais elle regarde aussi a celuy d'autruy. L'avarice ne songe, qu'a son interest

sur l'Epitre I. a Timothée. interest sans penser aux autres. L'une Chan donne le sien; l'autre ravit l'autruy; l'une V 1. est sainte & innocente, & sans faire mal a aucun, elle fait autant qu'elle peut, du bien a tous. L'autre est une ortie, ou une epine, dont nul n'approche, qu'elle ne le blesse; bien loin de faire du bien a tous ; il n'y a personne, a qui elle ne machine & ne procure quelque dommage, & quelque pertes & s'il étoit en son pouvoir; elle engloutiroit tout. C'est un monstre, qui ne se nourrit que du sang des autres,& qui ne croist, que de leurs ruynes; Leur mort est sa vie, & leur deuil sa joye, & leur milere fait son bon-heur. La patience, qui suit dans la liste de l'Apôtre supporte doucement la pauvrete & se passe aysément, non seulement des choses superflues, mais mesmes si besoin est, des necessaires. L'avarice ne peut souffrir, que rien luy manque; & s'imagine que c'est le dernier des malheurs de n'avoir que ce qui suffit a la nature; & si les choses répondoyent a Tes souhaits, elle possederoit seule ce qui peut entichir tout le genre humain, encore ne seroit elle pas conten-II. Volume bbb

Chap. V L te; bien qu'au reste sa malign itè soitsi extravagante, qu'elle ne se sert non plus de ce qu'elle a, que de ce qu'elle n'a pas; toûjours pauvre dans les richeses, & toûjours affamée dans l'abondance. Vous pouvès juger combien une ame ainsi faite est peu capable de cette debonnairetè que l'Apôtre recommande la derniere, qui est une douceur d'esprit, si bien établie, qu'elle ne s'emeut pas mesme des ossenses, qu'on luy fait.

Elle se laisse tondre sans crier, & souffre qu'on luy ôte le sien sans le redemander, au lieu que l'avaricieux ne peut perdre un sou sans ressentiment: & bien loin de souffrir sans emotion, que l'on luy ôte son bien, il se desespere de n'avoir peu attraper celuy d'autruy. Ainsi l'Apôtre ne pouvoit plus efficacement d'étruire l'avarice dans le cœur de son disciple, qu'en y établissant ces six vertus. C'est donc là le premier commandement qu'il luy donne de fuyr les desirs & les passions de l'avarice; & de poursuivre la justice, la pietè, la fey, la charitè, la patience, & la debonnairete. Venons maintenanț au second qu'il exprime en ces mots; Comba le bon

Digitized by Google

combat

sur l'Epitre I. a Timothée. combat de la foy; Apprehende la vie eter- Chap. nelle, a laquelle ausi tu as été appelle, & en VI. as fait bonne profession devant plusieurs témoins. Il compare le cours de son sacrè ministere a un combat; Et il use assés 1. Timi fouvent ailleurs de cette mesme image, comme dans la deuxiesme epître a Timothée, où il employe ces mesmes paroles, pour representer le cours de son Apostolat; l'ay (dit-il) combattu le bon combat, j'ay acheve la course, & il s'y étend beaucoup plus au long dans le neuviesme chapitre de la premiere aux Corinthiens. Il est vray, qu'il employe quelquefois l'image des combats, & des fatiques des soldats a la guerre 1. Cor. pour representer les peines & les tra-925. vaux d'un fidele ministre de l'Evangile comme cy devant dans cette mesme epître, quand il disoit a Timothée; Toy donc endure travaux, comme bon fol-2.3. dat de Iesus Christ. Mais le mot de l'original * que nous avons traduit comba; & les circonstances des deux autres avois passages, que nous venons d'alleguer, montrent clairement, que ce n'est pas là, où il regarde pour cette heure. Le combat, d'où il tire le fonds de sa comparaison,

Digitized by Google

paraison, est d'un autre ordre, & d'une Chap autre espece, que ceux de la guerre. C'est un combat de prix, & d'honneur, de la nature de ceux, dont il disoit cy devant; Si quelcun combat dans la lice, il n'est point couronne, s'il n'a combattu deuëment, ou legitimement. Il n'y avoit rien au temps de l'Apôtre de plus celebre, de plus commun, ny de plus connu dans 1. Tim. les nations, & sur tout en la Grecque, la plus polie de toutes, que ces combats de prix. Ils se celebroyent de temps en temps a certains jours solennels, & les peuples de la Grece s'y rendoyent de toutes parts en grande foule, pour jouir de ce spectacle, & voir là ces champions choisis combattre a la course, & a la lutte, & a d'autres exercices de corps, les uns contre les autres, a qui auroit le prix. C'est a ces combats, là, que S. Paul compare le cours, & de la vie de chaque fidele en general, & du ministere des Pasteurs en particulier. En esserc'en est une belle & naïve image. Et les preparatifs, & le combat mesme, & sa suite

> L'athlete (car c'est ainsi que l'on nomm oit

sont semblables en l'un & en l'autre.

nommoit cette sorte de combattans) Chap. avant que de se presenter a ces jeux;s'y preparoit des années éntieres, vivant de regime, & s'abstenant des viandes, & des actions capables de luy affoiblir, ou appesantir le corps, & au contraire prenant de l'exercice & faisant tout ce qui estoit propre a le fortifier, & a le rendre souple, & dispos, & vigoureux. Le ministre de Iesus Christ pareillement avant que d'entrer dans le ministere, doit se durcir & se dresser a une forme propre aux fonctions d'une charge si excellente, renoncer a l'avarice, & aux passions de la chair, & aux attachemens de la terre: & au contraire s'exercer continuellement dans toutes les vertus Chrétiennes; fuyr les vices, & poursuivre la justice, la piete, la foy, la charite, la patience, & la debonnairete. L'athlete aprés avoir par ses longs preparatifs acquis une habitude & une disposition propre à son dessein, entroit en suite dans la lice, & y montroit ce qu'il savoit saire; le Ministre de l'Evangile semblablement s'étant par une longue & laborieuse étude, suffisamment formè a l'œuvre de son Seigneur, se prebbb 4 sente

sente a luy, pour estre receu s'il luy plaist, entre ces combatans mystiques. Timothée étois dessa entrè dans cette glorieuse carriere, & c'est proprement en cet état là, que l'Apôtre luy crie, Comba le bon combat de la foy. L'athlete en étant une fois-là, deployoit tout be qu'il avoit de sens & de force a bien faire son devoir, n'ayant plus dans l'esprit d'autre pensée que celle là. Il n'y épargnoit rien, faisant quelquesois de grands & admirables efforts, de peur de perdre l'honneur de la victoire. Là il ne falloit plus songer a se reposer; il falloit agir sans intermission; la moindre pause, étant capable de donner l'avantage a l'adversaire. C'est ce que l'Apôtre veut que son disciple fasse desormais dans cette glorieuse lice du Seigneur Iesus, où il étoit entrès Qu'il y coure sans relasche; se poussant toûjours en avant, sans se détourner, ny sarrester, quoy que le monde luy puisc presenter, ou de charmant, ou de

> terrible, & quelque resistance que sa propre chair luy puisse faire. C'est-ce qu'il appelle combattre le bon combat; c'est

> a dire combattre bien & legitimement;

sur l'Epitre I. a Timothée. mentisi ce n'est, que vous aymies mieux Chap. le prendre, comme dit par opposition aux combats du monde. Il n'est pas icy question (dit-il) des vains combats de la Grece; mais d'un combat vrayement noble, & divin, & bon & beau tout ensemble; où le gain & l'honneur est inestimable; où tu as entrepris de combattre contre les tentations du Diable, contre les exemples, & les appas, & les persecutions du monde, & contre les foiblesses les laschetés de ta chair propre, pour la gloire du Fils de Dieu, & pour l'edification des hommes. Et quel plus beau combat, & en quelle plus glorieuse, ou plus salutaire avanture pouvois-tu entrer? Porte toy donc genereusement, & d'une maniere qui foit vrayement digne d'une entreprise aussi belle, & aussi haute, qu'est celle cy. Il montre encore plus clairement que c'est de ce combat mystique & spirituel, qu'il entend parler, quand il le nomme le combat de la foy; soit parce que la foy en est le sujet; car c'est pour la retenir nous mesmes, & pour la

communiquer aux autres, que nous nous y sommes engagés; soit parce que

bbb

-qua I:I

Chap. la foy est la seule arme, que nous avons a y employer pour en venir a bout a nôtre honneur, selon ce que dit l'Apôtre S. lean, Que nôtre foy est la victoire, qui a surmonte le monde. Enfin les combattans dans les lices de la Grece, aprés avoir bien fait leur devoir, & remportè l'avantage sur leurs adversaires, étoyét declarès vainqueurs par la sentence des Iuges & surintendans des jeux, & recevoyent de leurs mains une couronne sur leurs testes, dans une grande & solennelle assemblée de tous les peuples de cette nation; pareillement aussi les ministres, qui auront vertueusement & constamment achevè leur course, seront loues de la bouche du Souverain Juge de l'univers, & magnifiquement couronnés de sa main en la presence de tous les Anges, & de tous les hommes du monde. Mais quant a ceux là, le prix de leur combat & de leur peine n'étoit (comme dit l'Apôtre ailleurs) 1.Cor. qu'une couronne corruptible, tissuë des feuilles de certains arbres, ou de certaines herbes, que peu de mois avoyent bien tost fannées, au lieu que la couronne des athletes de Iesus Christ, est

incorru-

857

incorruptible. Car leur couronne n'est au-tre chose au fonds, que la bien-heu-VI. reuse & glorieuse immortalitè, qu'ils vivront avecque luy là haut dans les cieux. C'est ce qu'entend l'Apôtre, quand continuant sa comparaison, il ajoute; Apprehende la vie eternelle, Cours & comba (dit-il) de telle sorte, que tu reçoives la vie eternelle, le prix, dont nôtre misericordieux & liberal Seigneur remunerera la foy & la perseverance de ses serviteurs. Il est vray, qu'il parle au present, Apprehende la vie eternelle; comme s'il la falloit prendre des maintenant au lieu que le Seigneur ne nous la donnera, qu'apres que nous aurons achevè nôtre course. Mais la réponse est aysée, qu'il entend seule, ment, qu'il l'embrasse, & la saissse de l'esprit par une foy si vive & une esperance si ferme, que rien ne puisse luy en arracher la pensée & le dessein du cœur; & qu'une couronne si belle & si divine se presentant jour & nuit devant ses yeux, & comme sous sa main, le presse & le solicite si essicacément, que ny la longueur, ny la difficulté du combat, qu'il a entrepris pour elle, ne foit -

foit jamais capable de luy faire changer de resolution, ny de l'empescher de la recevoir un jour du Seigneur, pour en jouir eternellement. Qu'il face comme le genereux marchand de l'E-Inc. 3. vangile, qui ayant treuve une perle de grand prix, vendit tout ce qu'il avoit,& ne se donna point de repos, jusques a ce qu'il l'eust acquise. Il veut qu'il prenne cette bien-heureuse vie pour sa part, & comme dit le Psalmiste sur un Pf. 119 sujet semblable, pour son heritage perpetuel; qu'il la mette & la serre au fonds de son cœur; què ce soit tout son bien, & tout son sousiait, & l'unique objet de ses desirs, de ses esperances, & de ses pensées. Nous lisons des paroles toutes semblables, bien que le sujet en soit un peu different, dans le sivre des Proverbes, où le sage parlant de ses divins enseignemens, Empoigne (dit-il) Prov.4. l'instruction, ne la lasche point; contregardela; carc'esttavie. Les Grecs y ont employè le mesme mot, dont se sert icy S. Paul, & que nous avons traduit apimacii prehender, pour dire empoigner. Tien cette vie bien-heureuse, que lesus t'a montrée des cieux, saisy-la, & n'en quittes

point

sur l'Epitre I. a Timothée. point la pensée, ny l'étude, que tu n'en Chap. jouisses en effet. Ainsi le sens de tout VI. cet ordre, qu'il donne a son disciple, est qu'il fasse, ce qu'il dit ailleurs, qu'il faifoit luy mesme, qu'oubliant les choses, qui phil. 3. sont en arriere, & s'avançant a celles qui 14. sont au devant, il tire vers le but, au prix de la vocation supernelle de Dieu en lesus Christ. C'est aussi cette vocation de Dieu en Iesus Christ, qu'il propose icy semblablement a son disciple, pour l'encourager dans ce combat, quand apres luy avoir commande d'apprehender la vie eternelle, il ajoûte, a laquelle aussi tu as été appelle. Car cette pensée nous fortifie merveilleusement dans ce dessein, quand nous nous souuenons, que c'est Dieu, qui nous y a appellès par la voix & de son Fils Iesus Christ nous parlant dans l'Evangile, & de ses ministres & herauds, qui nous ont fait retentir sa parole dans nos oreilles, & enfin de fon Saint Esprit, qui nous là fait ouir dans nos cœurs; que ce n'est pas ny de nous mesmes ny de la suggestion d'aucun homme mortel, mais de la vocation de Dieu, veritable & tout puissant, que nous avons conceu l'esperance de la vie

de /

Digitized by Google

Chap. V I.

vie eternelle. Son autoritè nous assure, que nous ne travaillons pas en vain. foint que cette pensée nous anime considerant, que ce seroit une étrange ingratitude, & digne des derniers supplices, de mepriser, ou de rejetter la vocation celeste de Dieu. Il se peut aussi faire que l'Apôtre, & en cette parole & dans les suivantes, a laquelle tu as étè appelle, & as fait une bonne profession devant beaucoup de témoins, continuë sa comparaison, & regarde encore a cesanciens combats, d'où il a tirè toute cette image. Car on y convioit toutes les villes de la Grece par des cris publics, & ceux qui avoyent dessein d'y entrer, alloyent se presenter devant les officiers pour en faire leur declaration, ou leur profession en presence de plusieurs témoins; en suite dequoy & apres l'examen de leurs personnes, leurs noms ayant étè enrollès dans le registre des combattans, ils étoyent enfin appellès par leur nom, chacun en son rang par la voix du heraut, ou crieur public, pour entrer, en la lice du combat. Il s'étoit passè quelq ue chose de semblable a cela dans la vocation de Timothée

étrange honte a ceux, qui s'étoyent fait

\publi-

Chap.

publiquement enroler entre les com= battans dans les spectacles de la Grece, si apres cette declaration, & apres estre mesme entrès dans la lice, le courage venantsoudainement a leur faillir, ils se fussent retires, ou arrestès au milieu de leur course, sans l'achever; & comme il n'y cust point eu de raison capable d'excuser leur laschete, ou de les preserver de la derniere ignominie, qu'elle meritoit, si bien qu'il leur eust étè incomparablement meilleur, de ne s'en estre jamais messes, que d'y reussir si mal; il en est de mesme, mais infiniment pis encore de ceux, qui aprés avoir embrasse le saint ministere de Iesus Christ, aprés avoir promis solennellement, & en la presence de Dieu, & deses Anges, & de son peuple, d'y servir fidelement, & de soûtenir toutes sortes de combats pour la gloire de leur Maistre, & pour l'edification de son Eglise, ou allechès par les fausses apparences du monde, ou intimidés de ses menaces, ou seduits par la delicatesse de leur propre chair, sortent miserablament de la lice. & tournent le dos au but de la vocation d'enhaut haut. Hs deviennent & certainement Chap. a bon droit, la fable & la risée du mon-VI. de. Mais qu'ils seroyent heureux; s'ils en étoyent quittes pour cela! Leur grand mal est, qu'apres avoir beu les mépris, & les moqueries des hommes, & apres avoir long temps languy dans la torture de leur conscience, ils auront enfin a passer par les mains terribles du Dieu vivant, qui punira un jour des peines, dont ils sont dignes, leur infidelitè & leur trahison,& l'affront qu'ils font a son Evangile, & le déplaisir & le scandale, qu'ils donnent a son peuple. C'est donc tres-a propos, que S. Paul, pour affermir son disciple dans sa vocation, & l'éloigner de toute foiblesse, luy ramentoit la belle profession qu'il avoit faite, & les tesmoins qui l'avoyent ouyë; pour luy remonstrer, que desormais il étoit engage si avant dans le dessein de ce glorieux combat, qu'il ne luy étoit pas possible de tirer le pied en arriere, sans se perdre d'honneur, & se couvrir d'une confusion infinie, & d'un opprobre eternel. Voyla Fideles, ce que nous avions a vous dire, pour l'exposition de la leçon, que l'Apôtre

Chap. V I.

donne icy aux Pasteurs de l'Eglise en la personne de Timothée. L'experience n'a que trop montrè combien elle leur étoit necessaire. Car nous voyons, que cette maudite convoitise d'estre riches; qu'il leur commande de fuyr, s'étant contre sa desense, glissée peu a peu dans leurs cœurs, en a banni en suite la justice, la piete, la foy, la charité; la patience, la debonnaire tè, & toutes les autres vertus Chrétiennes, & y a introduit l'orgueil, la fierté, le luxe, & la tytannie, & a enfin gâtè & corrompu la doctrine & les meurs de l'Eglise. Et ne pensés pas, que ces maux ne se soyét fourres dans cet ordre, que depuis ces derniers siecles seulement. L'histoire du Christianisme nous en montre les semences, & les origines des premiers temps. On y voit des le troissesme, & le quatriesme siecle les Pasteurs,& sur tout ceux des grands villes, infectés de cette passion, travailler des-ja a s'enrichir eomme il paroist par l'histoire d'un Paul de Samosate, Pasteur d'Antioche, qui ayant acquis de grands biens par fes injustices, & ses facrileges, & par les voleries & les concussions, qu'il exerçoit

far l'Epitre I. a Timothée.

exerçoit sur son troupeau, avoit un Chapgrand train, & environne d'estafiers marchoit en public avec une pompe Eufeb. superbe. Il tenoit aussi une espece de hist.1.7. chancellerie, comme les Princes & les fol. 80. grands du monde, & enfin ressembloit 4.6: plustost a un Intendant de Province, qu'a l'Evesque d'une Eglise; son heresie a étè cause, que ses vices furent publiés, & qu'ils nous ont étè laissés par écrit. Car apres avoir longuement trompè le monde, en deguisant & cachant ses erreurs par divers artifices, il fut enfin découvert, & depose l'an de nôtre Seigneur deux cens soixante & dix. Mais combien y en avoit-il d'autres, dont la memoire s'est perduë, bien que leur avarice & corruption ne fust peut estre pas moindre? Certainement le mesun écrivain de ce temps là témoigne; me l. & que dés la fin du troissesme siecle le mal étoit des-ja grand, & presque commun entre les Pasteurs. Il se plaint hautement de leurs dissensions, de leurs querelles; de leurs envies, & jalousies, & de leur ambition, venue a un tel point, qu'ils recherchoyent & exerçoyent cette sainte charge, comme si c'eust étè 1 I. Volume

Digitized by Google ,

966

Chap. V I. une tyrannie. Mais ce n'étoit, que le commencement de ce qui parut au siecle suivant, où l'opulence & le luxe des Prelats étoit dessa montè si haut, que les Evesques de Rome vivoyent en Princes, leur table surpassant la magnissence de celle des Roys, & la vanitè de leurs habits, & de leurs carrosses se faisant dés-lors remarquer a tout le monde. Et l'avarice & l'ambition

Amm. Marcellus l 27. p.

337.

étoit si violente dans les esprits, qu'ils se battoyent impudemmenta qui emporteroit cette riche chaire; jusqueslà qu'un homme de ce temps-là témoigne,qu'il fust treuve dans une des Eglises de Rome cent trente & sept corps. de personnes tuées en la querelle de Damase & d'Vrsiein, contestans & combattans ensemble pour ce sujet. Cela arriva sur la fin de l'an 366. Depuis, les choses sont toûjours allées en empirant; & les Moynes qui commencérent a paroistre dans le mesme siecle, cachant sous le voile d'une feinte devotion une profonde & insatiable cupidite, ont acheve ce que les Evesques avoyent des-ja bien avancè. Enfin l'avarice & l'ambition y ont si bien travaillè;

sur l'Epitre I. à Timothée. 867 vaille, que les ministres de Iesus Christ, chap: c'est a dire les docteurs de l'humilité, VI de la pauvretè, & de la frugalitè, sont devenus les plus riches, & les plus puissans de la terre; les Evesques s'étant changés en Seigneurs, & en Princes mondains,& celuy qui se dit leur chef, en Monarque, & les corps de leurs Clercs, & les Convents de leurs Moynes, en des societés si grasses, & si opulentes, qu'il n'y en a presque point parmy les seculiers, qui les egalent. Ce n'est pas merveille, que des esprits occupès ou a acquerir, ou a conserver ces grandes richesses, ayant perdu la verite, & corrompu la discipline de Iesus Christ & de ses Apôtres. La qua≥ litè de leur doctrine en découvre assés l'origine. Leurs opinions sont si propres,& si utiles aux interests de la convoitise de s'enrichir, que l'on ne peut presque douter, qu'elles n'en soyent l'ouvrage. C'est de la assurément, qu'est venu leur purgatoire, & leur facrifice, & leur confession, & leur merite des bonnes œuvres, c'est a dire des aumônes, des donations, & des fondations, qui se font pour eux, & pour leurs EgliChap.

ses, & de leur service, & toute cette religion exterieure, pompeuse, & ceremonielle, qui a étouffè-le culte interieur & spirituel, la seule vraye forme de la pietè Chrétienne. La mesme passion, qui a invente tant d'erreurs, est celle, qui les entretient encore parmy eux; n'étant pas aisè de leur faire quitter des abus, qui quelque grossiers & palpables qu'ils soyent, leur sont apres tout si commodes & si avantageux. Rendons louange a nôtre Sauveur, Freres bien-aymés, qui nous en a delivrès par se main puissante. Gardons nous bien d'y retourner jamais. N'ayos point de honte de nôtre pauvrete. Soyons seulement soigneux de la parer de ces beaux & legitimes ornemens, que l'Apôtre nous a recommandès, la justice, la pietè, la foy, la charitè, la patience, & la debonnaireté. Nous serons assés riches, si nous les possedons. Ce sont les biens necessaires pour conserver la veritè de Dieu au milieu de nous; Nous la perdrons infailliblement, si nous recevons l'avarice, & ses desirs dans nos cœurs. Elle n'est en suretè, que dans le sein de l'innocence, & des autres vertus

sur l'Epitre I. à Timothée. vertus Chrétiennes. C'est-là Fideles, Chaple sujet de nôtre combat. Nous avons promis a Iesus Christ devant plusieurs resmoins, les Pasteurs en seur ordination, & tous les fideles en leur battefme, de garder inviolablement jusques au dernier de nos soûpirs la foy de son Evangile, & la sanctification de son Esprit, contre les violences & les artifices de ses ennemis, le diable, le monde, la chair & le pechè. Tenons luy tous fidelement cette parole, que nous luy avons donnée si solennellement. Combattons tous d'un mesme cœur ce beau glorieux combat de la foy; Apprehendons la vie eternelle & bien heureuse, dont nous avons embrassè le dessein. Que cette haute & douce esperance nous console dans nos afflictions; qu'elle nous fortifie dans nos tentations; qu'elle chasse de nos ames la peur,& la défiance, le vice & la debauche, & tout ce qui est contraire a nôtre belle, & sainte profession; étant fortement & invariablement persuadès, que lesus le souverain Maistre & surintendant de tous nos combats, nous couronnera, si nous luy sommes fideles, de la glorieuse iii immor870 Sermon XLIV.

Chap. vi. talitè, qu'il nous a promise, & que si nous souffrons & mourons avecque luy, il ne manquera pas de nous faire un jour vivre & regner eternellement avecque luy. AMEN.

SERMON



Chap. V I.

SERMON QVARANTE-CINQVIESME. *

* Prononce a

I. Тімотн. Chap. V I. ў. 13. 14.

Charenton

Ie t'enjoins devant Dieu, qui vivifie le 6. de toutes choses, & devant Iesus Christ, qui a 1660. fait cette belle confession devant Ponce Pilate,

Que tu gardes ce commandoment , étant Jans macule & Jans reprehension , jusqu'a l'apparition de nôtre Seigneur 1esus Christ.



HERS FRERES; De tous les maux, qui peuvent arriver icy bas a l'Eglise, le plus grand est sans doute la revolte de

fes membres; quand ceux, qui font profession de la pietè Chrétienne l'abandonnent. Outre la dannation, où elle enveloppe les miserables, qui y tombent, & encore une dannation beaucoup plus horrible, que n'est pas celle des insideles, qui n'ont jamais connu la veritè; elle contriste les vrays sideles; elle leur donne du trouble, & de l'eniii 4 nuy; Chap.

nuy, elle scandalise les infirmes, & les sollicite a quitter la bonne part, qu'ils avoyent choisse, elle ébranle les uns, elle renverse les autres, elle réjouït les adversaires de la veritè, & les affermit dans l'erreur. C'est la honte & le dueil de l'Eglise, la gloire & le trionse du monde, la ruyne de l'œuvre de Dieu, & l'avancement de celle du Diable. Mais entre toutes les revoltes, celle des Pasteurs est la plus funeste & la plus pernicieuse. La chose mesme est vilaine, & monstrueuse au dernier point; que celuy qui devoit éclairer les autres, devienne luy mesme tenebres; qu'une étoille quitte le ciel, & se precipite en la terre, & perdant sa lumiere se change en un charbon mort; c'est un prodige non moins épouvantable dans l'Eglise, qu'en la nature. Mais les suites en sont aussi tristes, que l'evenement en est surprenant, les mauvais exemples ayant d'autant plus de force pour nuire, que plus les personnes, qui les donnent, sont élevées dans les societés humaines, si bien que les Pasteurs tenant un lieu eminent dans l'Eglise, a cause du ministere qu'ils y exercent.

sur l'Epitre I. a Timothée. exercent, leurs revoltes sont plus dan-Chap. gereuses, que celles des autres. Ces mi- VI. serables détruisent tout un peuple, entant qu'en eux est; & il ne tient pas a eux, qu'ils ne le traisnent dans la perdition, au lieu de le conduire au salut. C'est pour presérver & les Pasteurs, & les troupeaux du Seigneur, de ce grand, & effroyable malheur, que le S. Apôtre addressoit autressois a Timothée, & en sa personne a tous les ministres de l'Evangile, cette terrible protestation, que vous avez ouve dans le texte, que nous venons de vous lire; où il les conjure au nom de Dieu & de son Christ, de demeurer fermes dans leur vocation sainte, & non seulement de ne point abandonner la belle & glorieuse carriere, où ils sont entrez, mais encore de n'y rallentir jamais leur course, de n'y rien relascher de leur vigueur, & de leurs efforts, quoy qu'il puisse arriver, accomplissant genereusement & religieusement toutes les choses, que porte la regle de leur ordre, qu'ils ont jurée, & a laquelle ils font obligez & par la loy,& par l'exemple du Maistre, & par leur propre serment. Car c'est là

Chap. V I.

làce me semble le sens de l'Apôtre en ces paroles. Il exhortoit son disciple dans le verset precedent, de combattre le bon combat de la foy; Pour l'y encourager, il luy mettoit devant les yeux la vie eternelle, a laquelle il étoit appellè, le prix glorieux, que le Seigneur Iesus propose a tous ceux, qui voudront combattre legitimement dans la divine carriere, qu'il nous a ouverte. Il le faisoit souvenir de la belle profession, qu'il en avoit faite devant plusieurs témoins, en la presence de Dieu, des Anges & de l'Eglise; au jour, qu'il avoit étè étably Ministre de Iesus Christ en l'Evangile, & que son nom avoit étè s'il faut ainsi dire, enrolè entre ses champions mystiques; Et je ne doute pas, qu'en cette belle confession, dont il parloit il ne comprist encore les commencemens, & les progrés, & les suites prochaines de la course Evangelique de Timothée; ses premiers combats, & la part qu'il avoit euë aux exploits de l'Apôtre, l'accompagnant, & le servant fidelement dans toutes les commissions qu'il luy donnoit, quelque hautes & difficiles qu'elles fussent; les perils, qu'il avoit

875

avoit courus, les persecutions, qu'il avoit Chap. souffertes de ceux de dehors; les peines, que ceux de dedans luy avoyent données. Tout cela s'appelle confession dans le langage de Dieu & de l'Eglise, & certes avecque raison. Car comment sauroit-on mieux confesser le nom de Iesus Christ, ou le reconnoistre plus hautement pour le Sauveur du monde, qu'en resistant courageusement atout ce qui nous veut détourner de son service? en travaillant constamment a la tasche, qu'il nous a baillée?sans nous y épargner, & aymant mieux soussrir ce que nôtre nature abhorre le plus, les pertes & les hontes, & les prisons, & les peines, que de manquer a aucun des devoirs de la noble & honorable discipline, où il nous areceus? Apres une si belle confession, il femble qu'il n'y eust plus vien a crain-dres& que c'étoit assez d'en avoir fait souvenir Timothée pour l'engager a la poursuite d'un dessein, qu'il avoit heureusement poussé jusques a ce point là. C'eust été assez je l'avouë, pour un homme qui n'eust pas aymè Timothée, ou qui l'eust aymè foiblement. Mais

Chap. Mais une amour forte, & ardente, comme étoit celle, que le S. Apôtre avoit pour son disciple, est une chose tendre, & pleine de crainte & de sollicitude, qui a tant de passion pour le bonheur des personnes qu'elle ayme, que le moindre peril qui les menace luy fait peur. Elle a de la peine a s'assurer dans la seurete mesme. Puis aprés tout, il voyoit, que le combat étoit grand; que le nombre, l'animosite, les artifices & les violences des adversaires étoyent épouvantables; que si l'Esprit, que nous avons receu du Seigneur, est prompt, cette chair, qui nous enveloppe, est foible & embarrassante. C'est ce qui fait, que l'Apôtre ne se contente pas de l'exhortation, qu'il a addressée a son disciple, quelque forre & efficace, qu'elle soit. Mais supposons que c'eust été assez pour Timo-thée; toûjours est-il evident, que ce n'eust pas étè assés pour nous, ny pour une infinité d'autres ou Pasteurs; ou brebis, qui n'avons pas les graces, ny la force, ny la resolution de Timothée, & dont la confession n'a garde d'avoir étè aussi belle, ny aussi illustre & genereuse.

877

reuse, que la sienne. Puis donc que l'intention de l'Apôtre en cette epître, est de former a la pietè & a la perseverance, non seulement Timothée, mais aussi en sa personne tous les autres Chrétiens, de quelque ordre, & de quelque siecle, qu'ils soyent, confessons qu'il a eu raison de ne rien oublier pour nous obliger a poursuivre jusques a la fin une course aussi difficile , qu'est celle de nôtre vocation Chrétienne. Icy donc non content de l'exhortation, qu'il nous a faite de son chef, il nous mene en la presence de Dieu, & de son Christ, & nous conjure de respecter leurs yeux, de considerer leur Majeste, de nous asseurer de leur bonte & de leur puissance infinie, capable de nous redonner la vie, s'il nous arrive de la perdre a leur service, de contempler enfin & d'imiter d'un grand cœur, le riché patron de patience & de constance, que le Seigneur Iesus nous a laisse dans les cruelles & mortelles fouffrances de la Croix, aufquelles il fut injustement condamnè par le tribunal Romain, devant lequel il comparut en Ierusalem. Vous avez

. Digitized by Google

Chap.

▼ I.

peu remarquer ce sens dans le premier verset de nôtre texte; Iet'enjoin (dit-il) devant Dieu, qui vivifie toutes choses, & devant lesus Christ, qui a fait cette belle confession devant Ponce Pilate. Dans l'autre, il nous explique ce qu'il requiert de nous, & la fin pour laquelle il nous a si fortement conjurez par le nom de Dieu,& de lesus Christ, c'est qu'il veut en un mot, que nous perseverions constamment jusques au bout en la piete Chrétienne; avecque tant de soin & de zele, qu'en la grand' journée, où le Seigneur jugera souverainement de nôtre course, nous soyons treuvès irreprehensibles. le t'enjoin (dit-il a Timothée, & en luy a chacun de nous) que tu gardes ce commandement sans macule & sans reprehension jusqu'a l'apparition de notre Seigneur lesus Christ. Le sujet de ces deux versets est un, & simple, la denonciation que S. Paul fait a Timothée de perseverer dans sa vocation a la foy & au saint ministere jusques a la fin. Mais pour la facilité de l'exposition, & pour le soulagement de vôtre memoire, nous y distinguerons deux parties; premierement la maniere de la denoncia-

sur l'Epitre I. a Timothée. denonciation, qui y est faite, devant Chap. Dieu, & devant lesus Christ; & puis en VI. deuxiesme lieu, la chose qui y est denoncée, que Timothée & chaque fidele garde le commandement, sans macule & irreprehensible jusques a l'apparition du Seigneur. Ce seront donc les deux parties de cette action; où nous confidererons ces deux points distinctement l'un apres l'autre, s'il plaist au Seigneur; Premierement la denonciation, que nous fait S. Paul; & puis la chose mesme qu'il nous enjoint, & nous commande. Certainement nous devons en general une grande attention & reverence a tous les ordres, que nous donne ce saint homme; puis que c'est le grand Ministre de Iesus Christ, qui nous là envoyè exprés pour nous enfeigner sa volonte, & nous declarer les mysteres necessaires a sa gloire, & a nôtre salut. Mais la fasson dont il nous propose le commandement qu'il nous addresse aujourd'huy avec un apparat tout a fait extraordinaire, nous oblige sans doute a l'écouter & a le mediter avec une veneration & une affection toute particuliere. Car il ne nous dit

Chap. pas simplement, Gardés le commandement sans macule & sans reproche; Encore que quand il n'auroit dit que cela, sa parole seule devroit avoir assés d'autorite fur nous pour nous persuader de luy Il dit expressément, qu'il nous l'enjoint, ou nous le denonce. Encorc ne dit-il pas seulement cela; qui seroit beaucoup fans doute. Pour nous forcer a l'obeissance, sans nous laisser aucune couleur de nous en dispenser, il evoque des cieux en la terre, Dieu & son Christ, le Pere, & le Fils eternel; & en leur presence,& eux l'oyans, il nous remontre ce qu'il nous veut dire; Et afin encore, que leur Majestè sainte nous soit plus venerable, il nous presente le Pere, vestu de cette bonte & de cette puissance souveraine, qui donne & maintient la vie a toutes les choses, qui en ontile t'enjoin (dit il a Timothée & a tout fidele) devant Dieu, qui vivifie toutes choses? Il nous fait voir pareillement le Fils, dans l'état qui nous doit le plus toucher, lors qu'apres avoir annonce les mysteres du ciel aux hommes, & leur avoir declaré par œuvres, & par paroles, qu'il étoit le Christ de Dieu,

il seela enfin cette verité par le dernierchap. témoignage, qu'il en rendit en mourant sur une croix; le t'enjoin devant Dieu, qui viv fie toutes choses, & devant lesus Christ (dit-il) qui fit cette belle confession devant Ponce Pilate. Il use encore ailleurs de cette maniere de protestation & d'adjuration, mais il n'en use jamais, que quand il s'agit de quelque chose grave & necessaire, & de la derniere importance. Car aussi savès vous, qu'il nous est deffendu de prendre le nom de Dieu en vain, & de le messer en des discours vains & frivoles, ne l'employant jamais, sans que quelque forte & importante raison nous y obli e. Ainsi l'Apôtre cy devant, où il étoit question de la droiture & inregrité des jugemens de l'Eglise, l'une des choses les plus importantes a son edification, adjuroit Timorhée tout de mesme de s'en acquitter en bonne conscience; Iei'adjure (disoit-il) devant Dieu, & le Seigneur Iesus Christ & les Anges eleus, que ; 11. tu gardes ces choses sans preferer l'un a l'autre, ne faisant rien en panchant d'un côté. Et dans la deuxiesme epitre qu'il luy a écrite, il luy recommade en la mesme II. Volume kkk force

forte d'exercer fidelement sa charge; chose, d'où dépendoit son salut, & l'edification de l'Eglise, le te somme (dit-

2. Tim. il) ou je t'adjure devant Dieu, & devant

te Seigneur Iesus Christ, qui doit juger les vivans & les morts en son apparition; & en son regne; Presche la parole, insiste en temps, & hors temps. Cette maniere de conjurer ainsi son disciple devant Dieu, & devant le Seigneur Icsus, sert a l'obliger le plus étroitement, qu'il se peut au'devoir, qu'il luy recommande. Car en prenant Dieu & le Seigneur Iesus Christ a témoin, il luy montre assés la verità, & l'importance de ce sujer, qu'il luy ose enjoindre en leur presence; puis que ce seroit une temerité profane d'appeller la fouveraine Divinite, a témoin d'une chose ou fausse, ou frivole. Ioint qu'il ne messe pas le Seigneur dans cette affaire pour en estre le spectateur seulement, mais bien afin qu'il en soit le juge, pour en observer les suites, & couronner son serviteur, s'il obeit, oule punir, s'il a l'audace de violer un devoir, qui luy a étè recommandè en sa presence. Mais outre cet usage commun a toutes les protesta-

tions, qui se font au nom, & en la pre- Chap. sence de Dieu, la qualité que l'Apôtre luy donne, l'appellant, le Dieu qui vivifie toutes choses, se rapporte particulierement a son sujet. Il veut recommander au Ministre de Dieu de tenir bon jusqu'au bout dans sa vocation; sans s'epouvanter pour les maux, dont le monde le menacera; sans mesme s'effrayer, quand il en faudroit venir jufques aux dernieres extremités, & épandre son sang, & perdre la vie pour l'Evangile. Il veut, que contre cette crainte, qui est au jugement des sages du monde, le plus terrible de tous les traits, il arme son cœur de cette penfée, que le Dieu, qu'il sert, & au nom & en la presence duquel il a étè conjure de combattre, est l'unique source de la vie, l'arbitre & le Maistre Souverain, qui la dispense a qui il luy plaist, & qui la conserve a chacun autant, qu'il veut; si bien que quelque enragez, que. fovent les persecuteurs, il ne la peut perdre, que par son ordre; ny eux, ny luy ne tenant ce qu'ils ont de vie, que de sa liberalité; selon ce que l'Apôcre disoit aux Atheniens, que par luy nois 28.

Chap. avons vie & mouvement & estre. Maisil éleve encore plus haut l'esprit de son disciple, en l'avertissant, que Dieu vivisie toutes choses. Car il ne signisse pas seulement, que c'est Dieu, qui donne la vie a toutes les choses qui vivent, & que c'est de luy, qu'elles tirent tout ce qu'elles ont de souffle & de vigueur, defaillant aussi tost, qu'il retire sa main, qui les sourenoit & qu'il détourne les rayons de sa lumiere, qui les animoit; comme le Psalmiste le change divine-

ment, Toutes choses s'attandent a toy; 27. 28. Quand tu ouvres ta main, elles sont rassa-

siées de biens. Caches-tuta face? elles sont troublées, Retires-tu leur souffle? Elles defaillent & retournent en leur poudre. Quand S. Paul dit icy, que Dien vivifie toutes choses, il veut principalement faire entendre a fon disciple, qu'il n'y a point de chose au monde, quelque foible & quelque morte, qu'elle soit, que Dieu ne puisse ailément vivisiers felő ce que le Seigneur Iesus disoit aux

luifs, que son Pere ressuscite les morts, & tes Ezech. vivisie. C'est ce que fignission la vision d'Ezechiel, qu'iln'y a point d'os si secs & si arides, a qui ce grand & souverain

Seign eur

Digitized by Google

Seigneur ne puisse donner par la vertu Chap. de son souffle tout puissant, la vie & le V mouvement. Ainsi l'Apôtre representant a son disciple, que le Dieu qu'il sert, vivifie toutes choses, eleve sa pensée au dessus des hommes & des demons, & le forme a méprifer les menaces de leur cruaute, & a s'assurer qu'en quelque état, qu'ils le puissent reduire, son Maistre l'y vivisiera, le consolant dans les angoisses, l'animant dans les perils, le soûtenant dans les tourmens; & que s'ils luy ôtent la vie, il luy en rendra une autre incomparablement meilleure; que s'ils abbatent son corps, il le relevera; s'ils en dissipent les membres, ils les raffemblera; s'ils le brûlent, & en jettent les cendres au vent, il en recueillira la poussiere, & luy redonnera sa premiere forme, & de cette triste & derniere desolation le rétablira en une uie immortelle. Ce fut cette sainte & veritable pensée, qui fit souffrir courageusement aux sept martyres du temps des Maccabées toutes les horreurs des Supplices d'Antiochus; Tu nous ôtes (luy 2 M . disoyent ils) la vie presente; Mais le Roy du? monde nous ressuscitera en la resurrection kkk 3

Chap. VI.

de la vie eternelle, quand nous serons, morts. pour ses loix; & c'est ce que leur genereuse Mere leur mettoit devant les yeux pour les encourager a ce grand combat; Le Createur du monde (disoitelle) vou rendra derechef l'esprit, & la vie avec sa misericorde; selon que maintenant vous ne tenes conte de vous mesmes a eause de ses loix. Mais ce que l'Apôtre ajoûte en suite de labelle confession, que fit nôtre Seigneur Iesus Christ sous Ponce Pilate, est encore plus propre, & plus efficace pour son sujet. Car c'est de ce diuin exemple, qu'est venue toute la patience, & la constance des sideles. La confession de lesus est l'original de la nôtre, & tous nos martyrs ne sont, que des copies du sien. Il a souffert pour nous (dit S. Pierte) nous laissant un

z.Pierr

pour nous (dit S. Pierte) nous laissant un patron, asin que nous suivions ses traces. Aussi avons nous étè predestines a estre rendus conformes a son image; Si bien que

Rom. 8.18 rendus conformes a fon image; Si bien que nous devons tous avoir devant les yeux l'exemple qu'il nous a donné en fa confession, & en son martyre; l'imitant chacun selon nôtre portée au micux, qu'il nous sera possible. L'Apôtre le represétoit autressois aux sidelles Ebreux

sur l'Epitre I. a Timothée. a ce dessein; Poursuivons (leur disoit il) Chap. constamment la course, qui nous est proposee, regardans a lesus chef & consommateur Hebr.12 de la fox, lequel pour la joye, qui luy étoit 2.3. proposée, a souffert la croix, ayant méprise la honte, & s'est assis a la dextre du trône de Dien. Puis il ajoute encore; Consideres diligemment celuy, qui a soufert une telle contradiction des pecheurs cotre luy, afin que vous ne devenies lasches en defaillant en vos courages. C'est cela mesme, qu'il represente icy a son disciple, & qu'il entend par la confession de Iesus Christ devant, ou sous Ponce Pilate. Plusieurs l'ont rapporte a ce que le Seigneur amenè devant le tribunal de Pilate & par luy interrogè s'il étoit Roy, ne le nia point: lean mais confessa franchement, bien qu'au peril de sa vie, qu'en effet il étoit nay pour cela, & qu'il étoit venu au monde pour rendre témoignage a la verite; & qu'il avoit un regne, mais un regne, qui n'étoit pas de la mesce monde.* l'avouë que cette exposition fet 36. est fondée sur l'histoire de l'Evangile, & qu'elle ne pose rien, qui ne soit propre a nôtre edification. Il me semble pourtant, que resserrant trop le sens de l'Apôtre, qu'il ne s'ajuste pas asseza fon kkk

Digitized by Godgle

Chap.

son dessein. l'estime donc qu'il vaux mieux l'entendre de toute la course du Seigneur, & de la passion de sa croix, qui en sut la fin, le seau, & la consommation. Et pour l'entendre ainsi, il faux remarquer, que l'original porte expressément & mot pour mot, que les Christ témoigna la belle confession devant, ou (ce qui seroit encore mieux

wi Kafir.

a mon avis) fous Ponce Pilate; comme aussi l'a traduit le vieux interprete Latin.* Quelle est cette belle, ou bonne confession du Seigneur Iesus? C'est la As, 11 franche, & ouverte profession, qu'il 28. im fit durant tout le cours de son ministe-Au som te, d'estre le Christ de Dieu, son Fils, venu & envoyè de luy, pour sauver le monde, & pour en estre la lumiere? Cette verité étoit infiniment odieuse aux Iuifs,& enflammoit leur rage, & attiroit leur persecution sur luy. Mais le Seigneur quoy qu'ils peussent dire ouraire, l'avoua, & la declara hautement; Il n'en sit pas seulement la confession devant les Juiss. Il la maintine devant Pilate, comme nous venons de le dire, & la témoigna constamment.

jusques a la fin, sans que ny la pompe

sur l'Epitre I. a Timothée. du Palais de cet officier Romain, ny la Chapterreur de son tribunal, & de ses gardes,ny enfin l'horreur & l'infamie de la croix pust luy faire changer de langage, Il ayma mieux fouffrir toute-cette perfecution, & ce supplice epouvantable, que de se dedire d'un seul mot de la divine veritè, qu'il avoit confessée, & preschée durant sa vie. C'est a mon avis ce qu'entend l'Apôtre, quand il dit, que Iesus Christ, témoigna la belle confession sous Ponce Pilate; c'est a dire qu'en mourant sous Ponce Pilate, il rendit témoignage de la verite qu'il avoit confessée, qu'il maintint & seella de son sang, la confession qu'il en avoit faite. Cela est clair, & juste pour le sujet de l'Apôtre. Il venoit de dire, que Timothée avoit fait ou confesse (comme porte l'original) une belle confession. Il dir maintenant du Seigneur, non simplement, qu'il ayt fait ou confesse une belle confession, mais ce qui est bien plus, qu'il l'a témoignée sous Ponce Pilate; c'est a dire qu'il a consommè glorieusement sa course, & plenement achevè la confession de la verité, l'ayant non seulement declarée & preschée hardimentChap. VI.

ment de la bouche, mais aussi seellée de son sang, & confirmée par la souffrance du dernier suplice, au lieu que Fimothée n'avoit encore que commencè. A la veritè il avoit bien commencè, par une belle confession, comme l'Apôtre l'appelloit luy mesme. Mais il n'avoit pas encore achevè. Comme donc il avoit jusques là fidelement imité son bon Maistre; il le conjure de l'imiter jusques a la fin; & comme ses commencemens répondoyent a ceux du Seigneur, & sa confession a la sienne; que la suite, & la fin y répondist austi pareillement; qu'il maintinst toûjours ce qu'il avoit une fois confessè, tout ainsi que l'avoit fait le Seigneur; avec rant de constance, que s'il falloit comparoistre devant un Pilate, c'est a dire devant quelque tribunal Romain; s'il falloit y estre condamnè au supplice le plus cruel, il se resolust a soussirir plûtost toutes ceschoses en patience, comme lesus luy en avoit donne l'exemple, que de manquer jamais au témoignage, qu'il devoit a la verite de Dieu. En un mot il veut dire, que Timothée a bien étè Confesseur; mais que Iclus

Iesus a étè & Confesseur & martyr; Chap. Que s'il luy a étè rendu conforme en la confession, il se doit preparer a l'estre aussi pour le martyre, si Dieu veut l'y appeller. Que c'est en cela que consiste le dernier point de nôtre conformité avec ce divin patron de nôtre vie.Car je pense, que vous n'ignorez pas, que les Chrétiens dés les premiers, & plus anciens temps de l'Eglise, mirent cette difference, que nous retenons encore aujourd'huy, entre ces deux mots de confession & de Martyre, qu'ils donnovent le premier au témoignage que l'on rendoit a la verité du Seigneur Iesus, & de son Evangile, soit par les paroles de sa bouche, en l'avouant & reconnoissant publiquement pour son Dieu, & pour son Maistre devant les Iuges Payens; soit aussi par quelques fouffrances, mais qui n'alloyent pas jusqu'a la mort; comme est l'exil, la confiscation des biens, l'emprisonnement, la question, & la gesne, le fouët, les galeres, la mutilation de quelque partie du corps; & autres semblables peines; au lieu que le martyre comprenoit aussinecessairement la mort. Ceux

Chap.

qui avoyent souffert pour la verité, mais fans en mourir, s'appelloyent Confesseurs; ceux qui étoyent morts pour la mesme querelle, se nommoyent Martyrs. Le langage de l'Apôtre convient, & s'ajuste parfaitement bien a cette distinction. Car au lieu qu'en parlant de Timothée, qui avoit souffert pour l'Evangile a la veritè, mais non jusqu'a la mort, il disoit simplement, qu'il avoit confesse, ou fait une belle confession; il dit maintenant du Scigneur, qui avoit combattu jusques a la morr, non simplement, qu'il a confesse, mais qu'il a témoigne une belle confession, y employant precisément le mot de martyre,* au lieu duquel nous avons mis t'émoigner. Car martyr dans le langage des Grecs signifie un témoin & martyrer † veut dire témoigner; si bien que la parole seule de l'Apôtre quand il dit, que Christ atémoigne la confession, si vous la prenès au sens, où elle a eu vogue dans l'Eglise, comprend sa mortile grand & dernier

martyre, (c'est a dîre témoignage,) qu'il, a rédu a la verité de sa vocation celeste en la charge du Messie de Dieu, & du Redempteur du monde. Ce sont là les

paçto.

Digitized by Google

raisous.

sur l'Epitre I. a Timothée. raifons, dont l'Apôtre anime de bonne clap. heure l'ordre qu'il veut donner a son V disciple; & qu'il seme des l'entrée dans la sommation qu'il luy fait ; la toute puissance du Dieu, qu'il servoit, pour luy rendre avec usure la vie, qu'il aura perduë pour son nom, & l'exemple de la confession & du martyre de Iesus, le rémoin fidele de Dieu. Considerons maintenant en deuxiesme lieu l'ordre mesme, qu'il luy donne ; le t'enjoins (ditil) que tu gardes le commandement sans macule, & sans reprehension jusqu'a l'apparition de nôtre Seigneur Iesus Christ.Le sens de ces paroles est clair, & tous les interpretes en sont d'accord; C'est en un mot, que Timothée retienne fidelement jusqu'au bout la foy de l'Evangile du Seigneur, & la dignité de la charge de son Evangeliste qu'il avoit receue l'une & l'autre, qu'il conserve cherement & religieusement l'honneur de ces deux perles, les gardant entieres & impolluës, & perdant tout ce qu'il a de plus cher jusques a son sang & a sa vie, plûrost que de souffrir que ny l'une ny l'autre luy soit jamais ravie. Mais bien qu'au fonds ce sens de l'A-

pôtre

Chap. V I.

pôtre soit clair & reconnu de chacun; il ne laisse pourtant pas d'y avoir dans les paroles, qu'il a employées pour s'en exprimer, quelque chose, qui a besoin d'éclaircissement. Car on peut demander premierement, quel est le commandement dont il parle; & puis que c'est que garder ce commandement; & en troisiesme lieu, ce qu'il ajoûte, le garder Jans macule, & sans reprehension; & en quatriesme & dernier lieu, pourquoy il dit qu'il le faut garder non simplement, jusqu'a la fin, mais nommément & expressément jusqu'a l'apparition du Seigneur Iesus. le crois, que ces quatre questiós étant une fois vuidées, il ne restera plus rien dans l'ordre de l'Apôtre, qui ne soit facile. Eclair cissons les donc brievement, sans nous arrester beaucoup sur chacune, puis qu'en effet la difficulte n'en est pas grande. Pour le commandement qu'il faut garder, quelques uns l'entendent de celuy, qu'il venoit de luy donner, Comba le bon combat de la foy; D'autres le prenent, pour le commandement de la charite, ou dilection; qui soit ainsi nomme par excellence; parce qu'il comprend tous les autres;

autres; & quelques uns enfin pour tout Chapce que l'Apôtre a ordonne jusques icy a Timothée, dont le sommaire est, qu'il se montre fidele ministre de Dieu & de l'Eglise. Ils ont tous dit au fonds la chose signifiée par ce mot. Je ne say s'ils ont bien touche la raison & la maniere de sa signification. Il me semble, que l'on l'exprimeroit plus clairement en prenant le mot employe dans l'original en un autre sens un peu different. Carles anciens Grammairiens interpretant cette parole, disent que c'est une commission, ou une charge, que l'on Glosse. a donnée a quelcun, l'ordre; qu'un Lat. maistre donne a son serviteur, ou a son commiscommis. Ce sens vient parfaitement sum, bien en ce lieu; que Timothée ayt a manda. garderfidelement l'ordre, ou la commission, c'est a dire la charge, qu'il a Procureceuë de son Maistre; l'executant phavor. punctuellement sans en rien negliger. cigin Quelle étoit cette commission, cet [20 a 18 ordre, ou cette charge, qu'il avoit re- de maceuë du Seigneur? Elle confistoit en deux points; la foy, & la predication ; le Christianisme, & le ministere. Car Timorhée étoit & fidele & EvangeliChap. V I.

ste. D'où paroist en second lieu ce qu'il signific quand il luy enjoint de garder l'ordre, ou le commission, qu'il avoit reoeuë, c'est a dire de l'observer religieusement sans jamais s'en departir; tout de mesme, que nous disons, qu'un serviteur garde Sordre de son Maistre, & un commu la charge de son commersant, quand ils se tiennent exactement dans les choses, qui leur ont été ordonnées, sans en faire moins, & s'emanciper au delà. C'est a dire en un mot que se souvenant de l'honneur, que lesus Christ luy avoit fait, de l'enrooler au nombre & de ses fideles, & de ses ministres, if s'acquitte diligemment des devoirs de l'un & de l'autre; n'oubliant aucune des choses dont il avoit étè charge du Seigneur, soit pour la foy, soit pour le ministere de l'Évangile. Ce qu'il luy dix deux, ou trois fois ailleurs & Garde le depost, est tout semblable & revient au fonds aun mesme sens, bien qu'il foit tire d'une similitude un peu differente. Quant à ce qu'il dit en troissesse lieu,

qu'il garde cet ordre sans macule & sans 1. Tim. qu'il garde cet ordre sans rapportent ces mots 2. Tim. a sa personne, qu'il garde cet ordre si 1.14.

Digitized by Google

897

chastement, & avec une conscience & chap, une religion si pure, qu'il ne puisse estre VI. blasmè, ny repris de s'y estre mal conduit, demeurant a cet égard sans tache, & irreprehensible. Les autres rapportent ces mots a l'ordre mesme que Timothée avoit receu du Seigneur; qu'il le garde sans macule & sans reprehension; c'est a dire pur & sincere; si bien, qu'il soit treuvè en sa profession & en sa vie, mesme en tout & par tout; qu'il étoit sorti de la bouche du Seigneur, & qu'il étoit couche dans son instruction; c'est a dire dans sa parole, enregistrée dans les livres du nouveau Testament. La tradition Latine, & ceux qui la suivent, prenent ainsi ces paroles. Mais le texte tel, qu'il est dans l'original, souffre l'une & l'autre expofition; & vous voyés, que le sens en est mesme au fonds. Neantmoins il vaut mieux a mon advis, se tenir a la premiere, que nos Bibles ontausis suivie. Car encore que l'on puisse fort bien dire, que celuy, qui a manquè a l'ordre de Iesus Christ en quelque sorte, ne l'a pas garde sans tache & sans macule, il est pourtant rude de dire, qu'il ne l'a II. Volume

Digitized by Google

Chap. pas garde irreprehensible, ce mot se disant bien de la personne, mais non pas de l'ordre, ou du commandement, qui luy a étè donne, qui ne laisse pas d'estre irreprehensible, encore que celuy, qui n'y a pas punctuellement obey, soit digne d'estre repris pour sa faute. L'Apôtre veut donc que le serviteur de Dieu s'acquitte si fidelement de toutes les parties de la charge, que Dieu luy a donnée, qu'il ne puisse estre ny condamnè, ny accusè justement d'y avoir manquè en quelque point, conservant par ce moyen sa personne innocente,& pure par consequent de la tache, & de la fletrissure, que laisse la reprehension ou la censure a ceux; qui sont vrayement coupables. Reste la quatriesme question, pourquoy l'Apôtre dir, que fon disciple doit garder purement, l'ordre qui luy a étè donne, jusques al'apparition de nôtre Seigneur Iesus Christ. Il est clair par l'usage constant de l'Ecriture du nouveau Testament, que ces mots de l'apparition du Seigneur, comme ils sont icy employès, signissent le second & dernier advenement de Iesus Christ pour juger le monde; & ce qu'ajoût e

DigitIzed by Google

sur l'Epitre I. a Timothée. joûte l'Apôtre dans le verset suivant, Chap. que Dieu montrera cette apparition en VI. son temps, prouve clairement, qu'il le faut ainsi entendre en cet endroit. Et cependant l'Apôtre semble en parler, comme si Timothée eust deu, ou peu vivre jusques là; disant qu'il se garde pur & fans macule jusques en ce temps-là. Mais que l'Apôtre n'eust pas cette opinion là, il paroist par l'avertissement, qu'il donne luy mesme ailleurs aux Thessaloniciens, de ne se? Thess. point troubler comme si la journée de Christ étoit prochaine; ajoutant que ce jour la,ne viendra point, que plusieurs grandes choses, qu'il declare en suite, ne soyent premierement arrivées. Ie répons donc qu'il faut entendre ces mots jusqu'a l'apparition du Seigneur, tout de mesme que s'il eust dit, jusqu'a la fin de sa vie, où com-me dit notre Sauveur au Pasteur de l'E-2,10, glise de Smyrne; sois fidele jusqu'a la mort. Car en effet bien que les deux expressions soyent differentes, la chose est mesme au fonds, parce que tout le temps, qui se passe depuis la mort de chacun de nous, jusques au dernier jour, ne changeant rien dans l'état de nôtre

Chap. nôtre vie, quiconque est fidele jusques a la mort l'est pareillement jusqu'a l'apparition du Seigneur, & qui ne l'est pas jusqu'a la mort, ne le peut estre non plus jusqu'a l'apparition du Seigneur,ce qui a fait dire a Saint Augustin, que le jour de la mort est a chacun de nous le August jour de la venuë du Seigneur, parce

qu'en ce jour là nous serons juges precisément, selon l'état, où nous sommes au temps, que nous sortons d'icy en mourant. Mais ce n'est pas sans raison que l'Apôtre & icy, & ailleurs nous remet ce grand jour de l'apparition du Seigneur devant les yeux; comme

Phil. 1. quand il dit aux Philippiens, qu'ils soyent purs & sans achoppement jusques a la jour-née de Christ. Car ce comble de gloire, & de felicité, où nous serons alors elevès, nous venant en l'esprit nous sert d'un viféguillor pour nous encourager a nôtre devoir, & d'une puissante consolation dans les maux, que nous avons a souffrir au monde; & de l'autre part l'image du jugement, & de la cenfure, quise fera alors contre les laches, & les negligens, nous reveille, & nous excite a combattre la paresse & la timidità

de

Sur l'Epitre I. a Timothée. de nôtre chair. D'où vient, qu'un An-Chapcien interpretant ce passage, prend la parole de l'Apôtre, jusques a l'apparition Theododu Seigneur, pour dire en y regardant & ret sur en l'attandant. Voyla Chers Freres, ce que S. Paul remontroit autresfois a son disciple pour l'affermir en la vocation du Seigneur, & pour l'encourager a y perseverer fidelement jusqu'a la fin. Faisons état, qu'il nous addresse aussi aujourd'huy cette mesme exhortation, comme en effet il l'a ecrite pour tous les Chrétiens; Faisons état, qu'il nous somme & nous conjure aussi en la presence de ce grand Dieu, qui vivifie toutes choses, & de son Fils lesus, qui a séelle la confession de sa verite par son propre sang, de garder constamment les ordres de la discipline celeste jusqu'au jour de son illustre advenement. Aurons-nous le cœur assez dur pour n'estre point touchés ny de la voix de ce grand Apôtre, ny de la presence de nôtre Dieu, tout bon & tout puissant, & de son Fils le misericordieux chef & consommateur de nôtre foy? Meprilerons nous & la Majeste du Pere, & l'exemple du Fils, & l'autorité de leur Ministre

Ghap.

Ministre? A Dieu ne plaise, que nous nous rendions coûpables d'un crime aussi enorme, que seroit celuy-là. Il nous vaudroit mieuxn'estre jamais nais au monde, que d'y estre nais dans les tenebres de l'ignorance & de l'erreur, parmy les barbares, ou parmy les infideles, que d'avoir veu & ouy toutes ces merveilles de la bonte, & de la phissance de Dieu & de son Fils, de la bouche de Paul, sans en faire nôtre profit. Obeissons donc a la voix celeste de ce saint Apôtre. Faisons ce qu'il nous commande,&pratiquons ce qu'il nous ordonne. Benit soit Dieu, que nous avons fait confession de son Evangile, & que nous avons eu le courage de quitter les pompes du siecle pour nous envooller entre les disciples du Seigneur; & que jusqu'icy ny les charmes, ny les menaces du monde n'ont peu nous debaucher de cette sainte profession. Mais ce n'est rien d'avoir Matth commence, si nous n'achevons. 22. Ap Scigneur ne promet ny son salut qu'aceluy, qui aura persevere jusqu'a la fin, ny la couronne de vie, qu'a celuy, qui

aura étè fidele jusques a la mort. l'avouë

que ce combat est grand; Mais il s'en Chap. faut beaucoup, qu'il ne soit aussi grand, VIII qu'il étoit au téps de l'Apôtre; lors que les Tyrans persecutoyent la sainte do-Etrine a fer & a feu; lors que c'étoit un crime punissable par les loix publiques de se confesser Chrétien. Et de combien sont addoucies les rigueurs, sous lesquelles ont autressois vescu nos peres, lors qu'un zele furieux & une haine injuste allumoit des buchers, & dressoit des echassauts & des gibbets contre nôtre sainte profession? Nous pouvons dire avec veritè, que Dieu nous épargne, qu'il ne permet pas que 1... Cor. tentation nous saissse sinon humaine, 10 & que nous n'avons pas a resister jusqu'au Hebr. sang. Et neantmoins ô deplorable laschetè il n'a pas laissè de se trouver des gens parmy nous, & quelques uns mefme entre les Pasteurs, qui se forgeant des dangers & des craintes, où il n'y en avoit point de sujet, ont pris l'épouvante,& pour se garentir de quelques incommodites imaginaires, se sont jettes dans un veritable & eternel malheur. Quand ily iroit de la vie, toûjours seroit-ce un étrange aveuglement d'en 111 4 preferer.

chap. preferer une aussi courte & aussi chet ve, qu'est celle de la terre, a la bien heureuse & glorieuse immortalitè, qu le Seigneur nous promet, protestar

Luc 9. qu'en la cause de son Evangile, quicon

que voudra sauver sa vie la perdra; au lie que quiconque perdra sa vie pour l'amou de luy la sauvera. Heureuse perte! qu apporte un si grand gain; qui acquie l'éternité pour si peu de chose : Ma chers Freres, le crime de ces misera bles est d'autant plus inexcusable, qu'i n'avoyent pas mesme cette occasion d le commettre. Que leur malheur not fasse sages; & nous rende soigneux d nôtre salut, pour cheminer devant Die avec crainte & tremblement. Souve nons-nous de ce que nous dit l'Apé tre, que le Seigneur que nous servon vivifie, toutes choses. Comme il met vie,où il luy plaist, il mer pareillemer toutes les autres choses, où bon lu semble; l'abondance dans la diserre, manne dans les deserts, l'eau dans le rochers, la seurete dans les fosses de lyons, & dans les fournaises, & le ra fraichissement dans les flammes. Qu nôtre defert ne vous fasse point d

peu

sur l'Epitre I. 4 Timothèe. peur. Celuy qui nous y a repeus jus-Chap. ques a cette heure, nous y nourrira bien encore cy apres. C'est de luy, & de fon ordre, que depend le pain & le vin, & la vie de la terre. Et quand bien le modenous auroit ôte toutes ces choses, tant y a qu'il ne sauroit nous ôter la vie de Iesus Christ, ny sa paix, ny son ciel ny son eternitè. Nous ne pouvons estre qu'heureux, si nous sommes vrayement a Dieu, qui vivifie toutes choses. Que le monde en die & en croye ce qu'il voudra. Quand il nous auroit ôtè mille vies, fi le Seigneur est nôtre Dieu,il ne fera pas possible, qu'apres cela nous ne foyons encore vivans; austi bien qu'Abraham & les Patriarches, qui étant morts tant de fiecles auparavant, la Verite ne laisse pas de nous assurer Luc 10. qu'ils sont vivans a leur Dieu, parce37.38. qu'il n'est pas Dieu des morts, mais des vivans. Le monde le verra un jour, quand nôtre vie, qui est maintenant cachée en Dieu, sera manifestée; & que le Pere d'éternite, qui en est le depositaire, la tirant de ses tresors nous en revestira aux yeux du ciel & de la terre. Chers Freres, qu'une si haute & si solide espeChap. V I.

esperance nous fasse egalement mépriser & les biens, & les maux du monde. Passons nous volontiers des uns,& souffrons patiemment les autres puis que nous sommes asseurès d'une si riche possession. C'est lesus Christ, qui nous l'a acquise. Mais il nous y conduit par la voye, qu'il nous a marquée de ses pas. Suivons hardiment ses traces; imitons sa confession, & le témoignage qu'il a rendu a la veritè, si nous voulons avoir part en sa resurrection & en sa gloire. N'ayons point de honte de luy, ny de son Evangile. Confessons le genereusement devant les Sacrificateurs, & les Gouverneurs; Et il nous confessera devant son Pere. Si nous • fouffrons avecque luy, nous regnerons avecque luy; & si nous mourons avecque luy, nous ressusciterons & vivrons avecque luy. Mais remarques bien je vous prie, que ce n'est pas la profession de la doctrine simplement; mais le commandement, c'est a dire la regle & la discipline dont nous sommes charges dans l'Evangile, que l'Apôtre nous ordonne de garder jusques a la fin, & mesme de la garder. si bien, que nous fovons

foyons sans macule, & irreprehensibles Chap. en l'apparition de Iesus Christ.O Dieu, VI. combien sommes nous éloignés de cette profession, que S. Paul nous demande? Nous pensons avoir bien perseverè dans la confession de Iesus Christ, & bien gardè sa regle, sous ombre, que nôtre creance est nette des ordures de la superstition. Et quoy? les vices, dont toute nôtre vie est pleine, sont-ce pas des taches & des macules, aussi bien que les heresies, & les erreurs? La regle de Christ ne nous a-t-elle donné autre charge, que de renoncer a l'erreur? Ne nous commande-t-elle pas aussi de mourir au vice, & de combattre ses passions? Et le Seigneur recevra-t-il pour un serviteur irreprehensible, celuy, dont toute la vie est couverte de crimes, & de vilainies? sous ombre qu'il n'aura pas étè heretique? Mais qui ne voit l'extravagance de cette imagination? Non, non, Chrétien; Ne vous flattès point; l'Evangile n'est pas moins contraire au vice, qu'a l'erreur; A vray dire, il ne hait, & ne defend l'erreur, qu'a cause qu'elle engage dans le vice, détournant les hommes ou de la vraye pietà

Chap.

pietè envers Dieu, ou de la sincere charitè envers le prochain. Aussi ne nous revele-t-il, que les veritès necessaires a la correction de nos meurs, & a la fanctification. Il y en a cent mille autres qui regardent les choses ou naturelles, ou divines, dont la parole de Dieu ne nous dit rien; parce que quelque belles & ravissantes qu'elles puissent estre d'ailleurs, elles ne servent de rien a nous amander. Allès donc,& commencès a-reformer & arenouveller vôtre vie, vous qui jusques icy avez pensè d'avoir bien gardè la regle de l'Evangile, sous ombre que vous avez garenty vôtre creance des erreurs contraires a la verite, bien que d'ailleurs vous meniès une vie ple ne de debauches, & de tous les autres vices du monde. Si vous l'avez ainsi creu, vôtre creance, n'étoit nullement pure; elle étoit tachée d'une erreur mortelle, qui vous traisnera en perdition, si vous n'en nettoyès vôtre cœur. Tant s'en faut qu'en viuant ainsi, vous ayès persevere dans les voyes de Icsus Christ, que vous n'y estes pas encore entrè. Bien loin d'avoir fait une belle confession

du Seigneur; vous en avez fait une tres-Chap. honteuse, & qu'il desavouëra asseuré-VI. ment; puis qu'elle étoit fausse, & vaine;ce divin Seigneur ne reconnoissant pour siens, que ceux, qui sont participans de sa saintete. Et si vous aves souffert quelque chose pour cette profession, que vôtre bouche fait de son Evangile; vous l'avés souffert en vain. C'est un service, qui ne vous sera point alloue. S. Paul passe bien plus avant; Il dit, que quand bien vous auriès distribuc tout vôtre bien a la nourriture des pauvres, & quand bien vous auriès livre vôtre corps pour estre brûlè, si avec tout cela, vous n'avez point la charitè, incompatible avecque les vices, qui vous possedent, tout cela ne vous profitera de rien. Ie vous en avertis pecheurs, & vous conjure au nom & en la presence de Dieu, & de son Fils Iesus nôtre bon Sauveur & par sa glorieuse apparition, dont la lumiere découvrira toutes vos cachetes, & qui vous jugera selon vos œuvres, & non selon vos paroles, que vous songiès une bonne fois a vous, pour vous amander tout de bon, & fortir enfin de ce vilain

Chap. V I. vilain bourbier de la chair, & de ses vices, où vous perisses, & pour estre desormais vrayement Chrétiens; Dieu
nous en face a tous la grace, nous touchant si vivement par la vertu de son
Esprit, que la parole de son Apôtre
entre jusques au sonds de nos cœurs, &
nous soit vrayement sa puissance a salut. Ainsi soit il; Et a Dieu seul, Pere,
Fils & S. Esprit soit toute louange, &
gloire aux siecles des siecles, Amen.

SERMON



Chap V I.

SERMON QVARANTE-SIXIESME.*

I.TIMOTH. Chap. VI. V. 15. 16. Charenten

· le 11

Laquelle le bien-heureux, & seul Prin_Inilies ce, Roy des Roys, & Seigneur des Seigneurs, 1660. montrera en sa propre saison;

Lequel seul a immortalité, & habite dans une lumiere inaccessible, lequel nul des hommes n'a veu, & ne peut voir, auquel soit honneur & force eternelle. Amen.

> HERS FRERES; Encorè que le Fils de Dieu communique dés maintenant a ceux qui le servent en soy & en ve-

ritè, divers biens excellens, qui les rendent incomparablement plus heureux, que ne sont pas les autres hommes; il faut pourtant avouër, qu'ils ne recevront le corps mesme de ce grand & admirable salut, qu'il leur a acquis & promis, qu'au dernier jour seulement; lors que ce souverain Seigneur venant encore une sois pour juger le monde

Chap. en Iustice, aprés avoir revestu ses fideles d'une nature divine & immortelle les elevera dans son royaume celeste pour y jouir eternellement d'une vie parfaitement exemte de tout mal, & parfaitement pleine de tout bien. Iusques là , il leur manque toûjours quelque partie de leur bonheur. Dans l'état mesme, où lesus les met au sortir de cette vie, & où le Saint Esprit prononce qu'ils sont bien heureux, & qu'ils se reposent de leurs travaux, & que leurs œuvres les fuivent; ils n'ont pourtant pas entierement tout ce qu'ils ont Rom, & esperè. Ils y attendent encore la redemption de leurs corps, la chere moitiè de leur estre; & l'entiere destruction de la mort, le dernier de leurs ennemis; qui retient maintenant en sa main les dépouilles, qu'ils ont laissées en la terre. Mais laissons-là ceux qui font morts au Seigneur. Puis qu'ils font Phil. 1. avecque luy, leur condition de quelque cor nature, qu'elle soit au reste, ne peut estre que bien heureuse. Parlons de nous, qui combattons encore sur la terre, soupirans apres nôtre domicile celeste; Qui ne voit, combien il nous

Digitized by Google

manque

ur l'Epitre I. a Timothée. manque de choses? Certainement l'A-Chap. pôtre a bien raison de dire, que ce que VI, nous sommes sauves est en esperance. Nous Rom. 8. esperons le salur. Nous ne l'aons pas 3. encore. Mais comment ne l'avons-nous pas, puis que S. Paul dit, que nous sommes sauves? Peut-on estre sauve sans avoir le falut ? l'avouë donc, que nous l'avons en quelque sorte; en la mesme sorte que nous sommes sauves; c'esta dire en esperance, comme dit S. Paul. C'est cette esperance, qui nous donne tout ce que nous avons maintenant de salut; c'est elle qui le forme en nous, & qui anticipant les temps, le ravit, avant qu'il soit venu, & nous en fait jouir avant que nous le tenions; tout de mesme, que ces violens bien-heureux, Maith. dont le Seigneur parle dans l'Evan-11.12. gile, qui ravissoyent le royaume des cieux avant qu'il fust manifestè. Otès-nous cette esperance; Nous serons (dit S. Paul) les plus miserables de tous les hom- 15.19, mes. C'est donc elle, qui nous donne tout ce que nous avons de bon-heur. S'il y a maintenant quelque paix, quelque consolation, quelque joye dans les cœurs des fidelles (comme il y en a II. Volume mmm

Chap. V 1.

sans doute plus que dans les cœurs de tous les autres hommes) s'il y a enfin dés-maintenant quelque vie & quelque saluten eux, c'est l'esperance qui le fait, tout cela est son ouvrage. Car le falut de Iesus Christ est un bien si grand & si parfait, & l'esperance que nous en avons est si certaine & si bien fondée, que l'esperer ainsi est une chose beaucoup meilleure & plus heureuse, que de jouir de tous les biens du monde ensemble. Mais il n'est pas possible, que nous concevions cette admirable esperance, qui fait nôtre vie & nôtre felicitè icy bas, si nous n'établissons dans nos cœurs l'apparition glorieuse de nôtre Seigneur Iesus Christ, d'où elle dépend. Č'est cette apparition, qui accomplira rout ce que l'esperance attend; Celle-là nous mettra en main les corps, dont celle-cy ne nous donne que les ombres. Il nous importe donc infiniment & pour nôtre consolation en ce siecle, & pour nôtre salut en l'autre, d'avoir & de retenir constamment gravée dans nos cœurs la verité de ce grand jour, qui achevera l'œuvre de Dieu, & qui justifiera plenement & sa foy

foy & la nôtre; la sienne, en accom-chap. plissant tout ce qu'il a promis; la nôtre VI. en nous mettant en possession de tout ce que nous avons esperè. S. Paul exhortoit Timothée a ce devoir dans le verset precedent, a tenir bon jusqu'au bout, en gardant fidelement ce qui luy avoit étè enjoint & recommande, c'est a dire la foy & l'esperance de l'Evangile jusqu'a l'apparition de Iesus Christ. Pour l'affermir dans cette belle & salutaire pensée, il suymet maintenant devant les yeux, le bonheur, la majesté, la puissance, l'immortalité, & la grandeur incomprehensible de ce souverain Seigneur, qui nous a promis cette apparition de son Fils, & sur la foy duque! nous en avons conceu l'esperance. N'en doute point (dit il a son disciple) Attenla avec une constante & invincible patience. Car ce n'est pas des hommes, ny des grands de la terre, ny des fabuleuses divinités des Payens, que nous l'attendons. C'est le vray Dicu, qui nous l'a promise, & qui nous la fera voir sans doute en son temps; Vn Dieu tout-puissant, pour faire tout ce qu'il veut; Vn Dieu immortel & immuable mmm

Chap. pour vouloir constamment accomplir ce qu'il a dit, sans y rien changer. C'est là chers Freres, a mon avis le dessein de cette riche & magnifique description de Dieu, que le S. Apôtre nous presente dans ce texte. Il seroit bien malaisè de treuver soit dans les écrits des Sages du monde, soit mesme dans les livres divins un autre portrait de cette glorieuse & adorable Majestè, plus beau & mieux ressemblant, que celuy-cy. Il nous represente premierement sa souveraine autorité & puisfance; C'est (dit-il) le bien-heureux & seul Prince, le Roy des Roys, & le Seigneur des Seigneurs. Puis il y ajoûte son eternitè & sa grandeur incomprehensible; celuy (dit-il) qui a seul l'immortalité, habitant dans une lumiere inaccessible, celuy que nul des hommes n'aveu, ny ne peut voir. Puis sentant bien que ce grand & infiny sujet est au dessus de toutes nos paroles & de toutes nos pensées, il brise là, & sans entrer plus avant dans cet abysme, il finit par cette humble & profonde adoration; A luy soit honneur & force. Amen. Voyla (dit-il) ô Timothée; Voyla ô fidele, qui que tu sois,

sur l'Epitre I. à Timothée. quel est celuy, qui nous a promis l'ap-chap, parition de Iesus Christ, pour sa gloire. VI. & pour nôtre salut. Iugès si étant tel, nous n'avons pas raison de eroire, qu'il la montrera en son temps; qu'il n'y manquera pas quoy qu'en puisse dire ou penser l'incredulite, & quelque contraires, qu'y semblent estre les apparences des choses du monde. C'est là chers Freres, ce que nous avons a mediter en cette action; premierement, le bon-heur & la puissance de Dieu; secondement, son immortalité, & sa grandeur incomprehensible; & puis nous toucherons en deux mots l'adoration que luy rend l'Apôtre, & l'ac-complissement de son grand chef d'œuvre, en nous montrant un jour l'apparition de son Fils, qu'il a predite en sa parole. Le sujet est haut comme vous voyès, & infiniment élevè au def-fus de nos esprits. Aussi n'est-ce pas pour vous le faire comprendre que nous en parlerons; mais pour vous montrer, qu'il ne se peut comprendre, afin qu'abbaissant tout ce, que vous avès de sens & d'intelligence devant la Majesté de ce grand Dieu, vous luy mmm 3 apportiez

Digitized by Google

917

chap. apportiez une foy humble & docile, pour recevoir avec respect tout ce qu'il daigne nous reveler de soy-mesme & de ses mysteres par la bouche de son serviteur, & ce qui est le principal, & l'unique dessein de ses divins enseignemens, que vous luy rendiez en suite l'honneur, & le service, la crainte & l'o-

Tit.2. beissance que vous luy devès, en atten-13. Rom. dant la bien-heureuse esperance & l'apparition de la gloire de son Fils Iesus, nôtre Sauveur, vray & grand Dieu sur

tre Sauveur, vray & grand Dieu sur soutes choses benit eternellement avec son Pere. Amen. La premiere qualité que l'Apôtre donne a Dieu, est sont celle de bien-heureux; & il l'a des-ja

ainsi appelle dans le premier chapitre de cette epître; où il disoit, parlant de sa vocation a l'Apostolat, que l'Evangile de la gloire de Dieu bien-heureux luy a étè commis. Cette beatitude est la couronne de toutes ses grandeurs, & l'éclat,

ou pour mieux dire, le fruit de ses divines persections. Car si l'on doit appeller heureux celuy, qui exempt de tout mal, possede dans une pleine & riche abondance tous les biens les plus

hauts & les plus parfaits, qui se puissent

Digitized by Google

fouhairer.

sur l'Epitre 1. a Timothée. fouhaiter, & qui dans une profonde Chappaix & tranquilite agit continuelle- VI. ment en la maniere la plus belle & la plus excellente, que puisse concevoir une nature raisonnable, & qui en suite ressent une douceur & un contentement infini, pur & egal, & sans pulle interruption; comme en effet il me semble, que c'est-ce que nous appellons estre heureux; il est evident que Dieu est tres heureux, & qu'il l'est mesme d'une si admirable & si divine maniere,qu'il n'y a ny homme fur la terre, ny Ange dans les cieux, qui luy soit comparable a cet égard, non plus qu'au reste. Car ny le pechè, qui est le souverain mal, ny l'ignorance, ny la pafsion, ny la foiblesse, ny la douleur, ny la pauvretè, ny en un mot aucune de toutes les mauvaises choses, que nous souffrons, ou que nous craignons, ne peur approcher de cette sainte & glorieuse nature, Sa sagesse est infinie, puis qu'il a une connoissance parfaite, claire & distincte & assurée & de soy mesme & de tout le monde; de tout ce qui est, & de tout ce qui n'est pas, mais qui sera, ou qui peut estre. Sa bonte & sa sain-

Digitized by Google

20 Sermon X LVI.

Chap.

tetè est egale a sa sagesse. Il n'ayme qu ce qui est vrayement aimable, ce qui es juste,& raisonnable; Il hait l'iniquite,& tout ce qui choque la verite, l'honeste tè, & la bontè; l'un & l'autre constam ment, & fans qu'il y arrive jamais l moindre ombre de variation, ou d changement. Son eternelle intelligen ce est dans une continuelle action, cor templant incessamment sans lassitude & sans travail les plus beaux & les plu ravissans de tous les objets ; c'est a dir ses propres perfections; sans rien vo ny en soy, ny en ses actions, qui ne so souverainement beau & bon. Et le de fordre, que le vice des méchans cauf dans le monde, n'est pas capable de lu donner le moindre trouble; parce qu' voit & sçair jusques où il ira, & qu quelque fiere & insolente, que soit l creature, elle n'agira ny ne se remuera qu'autant qu'il luy plaira de le permes tre; & qu'enfin elle subira necessaire ment ou de grè, ou de force, ce qu' en aura ordonnè. Car quant a la cole re, la tristesse, la repentance, le regre la crainte, & autres semblables pa sions; si l'Ecriture luy en attribue que quefoi

quefois les noms, elle ne le fait que si- Chap. gurément, & par similitude seulement VI. pour nous représenter grossierement avec nôtre langage, la conduite & les actions de Dieu, sans que l'on doive s'imaginer qu'aucun de ces troubles & importuns mouvemens ayt lieu en cette simple & immuable nature. Ainsi vous voyès, que tout le bonheur, non des hommes seulement, mais mesmes des Anges les plus relevès, n'est qu'vne petite ombre de la beatitude infinie de nôtre Dieu. Mais l'une des principales differences, qui s'y treuve, cer que Dieu a en soy-mesme le fonds de sa beatitude; sans avoir besoin de chercher nulle part ailleurs ce qui est necessaire a son contentement; au lieu que les Anges & les hommes ne peuvent avoir que de luy, tout ce qui les rend heureux. Quanta luy, il a bien donnè au monde & aux creatures qui y sont, tout ce que nous y voyons, d'excellence & de perfection; Mais son excellence, ou son contentement propre n'en a receu aucun accroissement. Il étoit tout aussi heureux, avant la creation de l'univers, qu'il l'a étè depuisse si ce

si ce grand tout retournoit en son Chap. VI. neant, il n'en seroit de rien moins heureux. Et cette consideration nous oblige premierement a estimer d'autant plus les presens, puis qu'ils nous viennent d'une bonté entierement desinteressée, sans que celuy qui nous les fait, en puisse, ou en veuille tirer aucun profir, selon la reconnoissance, que luy en Pf. 16. fait le Psalmiste, Mon bien, (dit-il) ne vient point jusqu'a toy. Puis aprés voyant que Dieu est une source inépuisabe de bonheur, d'où découle celuy de toutes les creatures, cette pensée nous doit inciter d'une part a chercher nôtre felicité en luy seul; & de l'autre a nous assurer, qu'il nous communiquera & aisément, & volontiers tout ce qui nous y est necessaire, puis quil a eu la Contè de donner a loutes les creatures tant de biens, dont il les a enrichies de sa pure liberalité, sans qu'il luy en revienne aucun avantage. Et je crois, que c'est principalement pour ces raisons, que l'Apôtre nous a representè, que Dieu eft bien heureux, & icy, & au premier chapitre de cette epître; selon

propofer,

la coûtume de ne nous découvrir ny

923

proposer aucun des mysteres divins, Chap. que pour nôtre edification. C'est là VI. mesme que tend ce qu'il ajoûte, qu'il estle bien heureux & seul Prince. Pour estre Prince on n'est pas heureux. Combien y a-t-il eu de Monarques; qui pour avoir étè grands & puissans, n'ont pas laisse d'estre tres-malheureux? Les desastres des Princes & des Roys fournissent beaucoup plus de sujet aux tragedies, que ne font pas ceux des particuliers. Mais Dieu est un Prince vrayement bien-heureux; parce qu'il est & tout puissant & tout saint. Le mot, que l'Apôtre a employe dans dunique l'original, veut proprement dire puissant, ou qui peut beaucoup; d'où vient qu'ilsse prend pour un Prince, ou pour un Roy, tout de mesme que le mot de Potentat en nôtre langue vulgaire; a cause que de tous les hommes il n'y en a point, qui ayent plus de puissance & dautorité, que les Roys. C'est en ce fens, que l'Apôtre donne ce nom a Dieu, & l'auteur du deuxiesme livre 2. Mardes Macchabées s'en sert aussi tout de 12,15. mesme quand il appelle Dieu, le grand & 15.3. Prince du monde, & le Prince ou le Patentat

Digitad by Google

924

Chap. VI.

nateur des cieux. Car comme l'Ecriture communique quelquesois le nom de Dieu aux Roys; l'ay dit, Vous estes Dieux; aussi donne-t-elle souvent a Dieu les noms des Roys l'aux 85 l'auxes pour ho

P∫e#u. \$2.6.

noms des Roys; l'un & l'autre pour honorer, non Dieu, mais les Roys, chacun voyant assés, combien c'est d'honneur a des Princes mortels, que le grand Dieu eternel daigne non seulement prendre leurs noms, mais encore leur prester l'un des siens; l'un & l'autre, pour quelque ressemblance, qui se treuve entre la dignité de Dieu, & la leur ; a cause de l'autorité & de l'empire qu'ont les Roys sur leurs sujets, & Dieu sur ses creatures; bien qu'au fonds il y ayt entre l'un & l'autre vne difference non seulement grande, mais infinie. Et l'Apôtre nous le découvre clairement; premierement en ce qu'il ne nomme pas Dieu simplement Prince; mais le seul Prince; & secondement en ce qu'il ajoute expressément, qu'il est le Roy des Roys, & le Seigneur des Seigneurs. Ce qu'il nomme Dieu le seul Prince, n'est pas pour renverser l'ordre des états du monde; comme s'il n'y devoit.

sur l'Epitre I. a Timothée. devoit point avoir de Roys, ny de Chap. Princes dans le genre humain; Au contraire nul des Apôtres n'a jamais plus magnifiquement étably leur dignite, que celuy-cy; qui nous enseigne expressément ailleurs qu'ils sont les ministres de Dieu, par luy établis & ar-Rom. mès de glaive pour le bien & pour la 13, 1.2. conservation des societés humaines, & 3. que toute ame leur doit estre sujette, non seulement pour l'ire, c'est a dire non seulement par crainte de la vengeance, qu'ils exercent contre les rebelles & desobeissans; mais aussi pour la conscience. Pourquoy dit-il donc, que Dieu est le seul Prince? Chers Freres, il entend, que de son ordre, il n'y en a nul autre, que luy. Il entend, que la raison & la signification de ce nom luy convient d'vne façon si haute & si eminente, & si propre a sa Majestè, qu'il n'y a que luy seul, a qui ce titre de Prince appartienne en toute la verité & étendue de son sens; comme nous difons, que Virgile est le seul Poëte. Ciceron le seul Orateur, Cesar le seul Capitaine, Marc Aurele le seul Empereur; pour signifier, non qu'il n'y ayt point

Chap.

d'autres gen's de chacune de ces professions, mais bien que c'est peu de chose des autres en comparaison de ceux là, dont l'excellence au dessus de tous ceux de leur métier meriteroit, que l'on n'en donnast le nom, qu'a eux seuls; en la mesme sorte que l'un des plus anciens écrivains de la Grece, dit d'un homme, le plus prudent de toute une compagnie, qu'il n'y avoit que luy de sage; que pour le reste ce n'étoyent que des ombres. Mais encore d'homme a homme, en quelque sujet que ce soit, il y a de la comparaison & de la proportion, quelque grande qu'en puisse estre l'inegalité; au lieu, qu'entre la puissance & l'autorité de Dieu,& celle des plus grands Monarques du monde, il n'y en a point du tout; soit pour le droit, soit pour l'étenduë, soit pour la durée de son empire, & du leur; Quant au droit, si vous en consideres ou l'origine, ou la raison; vous y verrès une étrange difference. Car Dieu ne tient le droit de l'Empire qu'il a, d'aucun autre; il ne le doit a personne; au lieu que les Roys tiennent toute leur puissance de luy. Le sien est fonde, pre-

micrement

927

mierement sur l'eminence & la hau-chap. tesse infinie de sa nature, a qui l'hon- VI. neur de commander a tous est deu; puis qu'elle est infiniment élevée au dessus de tous; & secondement, sur ce qu'ils font tous l'ouvrage de sa bonte & de sa puissance, a qui il a donnè tout ce qu'ils ont d'estre, ou de vie, ou du mouvement; aulieu que ny l'eminence du plus grand & du plus estime conquerant, qui ayt jamais été au monde, au dessur des autres hommes ne peut estre que finie & bornée, quelque grande qu'elle soit d'ailleurs; ny les biens, qu'il fait a ses sujets, n'approchent nullement de ceux, que nous avons receus de Dieu. A quoy il faut encore ajouter, que le droit des plus grands Monarques sur leurs peuples, est borne par les loix divines; de sorte que quand ils viennent a leur commander squelque chose, qui y est contraire, leurs sujers sont obligès d'obeir a la loy de Dieu, & non a la leur, & de souffrir plustost la mort, que d'en user autrement. Au lieu que le droit de Dieu oblige necessairement & indispensablement tous ses sujets d'obeir a ses loix, sans y manquer

Chap.

quer jamais, quoy qu'il faille ou faire ou souffrir pour cela. Ainsi vous voyes qu'il n'y a, que Dieu seul, qui soit Prince, vrayement souverain, & independant de tout autre; au lieu que tous les autres relevent de luy. Et pour l'étenduë de son empire, elle est aussi grande, que celle de tout l'univers, ny ayant nulle creature ny dans les cieux, ny dans la terre, 'ny dans les autres elemens, qui ne soit a luy; Et la proprietè & l'usage luy en appartient, puis qu'il les a toutes faites, & en dispose; & les gouverne a son plaisir, selon les faintes & justes loix de sa sagesse eternelle; Au lieu qu'il n'y eut jamais de Prince, dont l'Empire s'étendist seulement sur toute la terre; non pas mesme sur la sixiesme partie de la terre; o c'est a dire de la moindre partie de l'univers, qui n'est qu'un point au prix des cieux, comme nous l'apprennent les Astrologues. Et enfin quant a la durée, la vie de nos Monarques étant fort courte, leur empire finit necessairement avec elle. Le plus souvent mesme cer honneur ne demeure pas longtemps dans leur famille, ny dans leur nation

sur l'Epitre I. à Timothée. nation. Que sont devenues ces Monar-chap. chis anciennement si fameuses, des VI. Caldéens, des Medes, des Perses, & des Grecs? A peine en reste-t-il plus aucune trace dans le monde; & de celle des Romains, qui leur succeda, & qui passa la gloire de toutes les autres; si les Allemans autrefois ses grands ennemis, ne se fussent avises aprés sa ruyne d'en prendre le nom, il n'en seroit rien demeure non plus. Mais ce bienheureux & seul Prince, dont parle S. Paul, est un Monarque eternel, dont le regne subsiste a jamais dans toutes les revolutions des choses & humaines & naturelles, sans que cette suite infinigi de ficcles, qui couleront a toûjours les uns apres les autres, puisse je ne diray pas, ruyner, mais ebranler, ou alterer tant soit peu la puissance immortelle de son grand & fleurissant empire.L'Ecriture nous enseigne toutes ces choses dans une infinite de lieux; qu'il n'est pas besoin de rapporter. Mais il y en a un si illustre, que je ne puis le laisser en arriere. Il est dans une action de graces, que David, le plus grand & le plus sage des Roys d'Israel, fait au II. Volume Seigneurs

• 930

Chap. Seigneur; O Eternel (luy dit-il) c'est a toy qu'appartient la magnificence, la puissan-1. Chro- ce, la gloire, l'éternite, & la majeste; Car tout ce qui est dans les cieux, & dans la terre est a toy of tu és éleve Prince sur toutes choses. Les richesses des honneurs viennent de toy; & tu as domination sur toutes choses. Entamain est la vertu, & la puissance, & en ta main est d'aggrandir & de renfarcer toutes choses. C'est ce que signifie encore ce qu'ajoûte l'Apôtre, que Dieu est le Roy des Roys, & le Seigneur des Seigneurs; Il n'entend pas simplement, qu'il soit le plus excellent de tous les Roys, comme il l'est evidemment, tant pour les raisons, que nous avons desia representées, que pour la justice & la sagesse admirable de sa conduite, & pour la sujettion & l'obeissance absoluë, que luy rendent necessairement ses creatures; mais il signifie encore, qu'il est veritablement le Roy; le Seigneur, & le Maistre de tous les Roys, & de tous les Seigneurs du monde, qu'il a sur eux le mesme empire, qu'ils ont sur leurs peuples. Car premierement c'est luy, qui les a établis chacun dans leur état, & qui leur a donne tout ce qu'ils

qu'ils ont de dignite; sceptres, couron-Ghap. nes, diadesmes, force, gloire, & magni-V ficence, & non seulement cela; mais la vie, le corps & l'ame & tout ce qu'ils y ont d'estre, de perfections, & de graces. Ils ont tout receu de luy, aussi bien que le moindre de leurs sujers. De plus il exerce en effet sur eux un empire fouverain; les maintenant, ou les abbatant, les gouvernant, & en disposant a son plaisir, sans qu'ils ayent ny le droit, ny la force de luy resister; Et au lieu que leur pouvoir ne s'étend, que sur les biens & sur les corps de leurs sujets, Dieu manie leurs pensées & leurs volontès mesmes, & celles de leurs peuples, & en fait tout ce que bon Iny femble, selon ce que dit le sage, que le cœur du Roy est en la main de l'Eternel, comme des ruisseaux d'eaux; & qu'il l'encline a tout ce qu'il veut. Et s'il y en a d'assès hardis pour entreprendre de secouër son joug, & de resister a ses ordres, il a des mords, & des brides secretes, qui les serrent si étroitement, & les tiennent si court, qu'il faut de necessité, de grè ou de force, qu'ils aillent, où il les méne, & nnn

93.2

Chap.

qu'ils facent ce qu'il veut; comme il en menaçoit autrefois luy mesine un Roy Assyrien qui faisoit l'enragè, & clevoit fierement ses bravades contre le ciel; Ie mettray (luy disoit le Seigneur) ma boucle en tes narines, & mon mors en tes levres, o te feray retourner d'où tu es venu. Ainsi le droit & le pouvoir de Dieu étant si absolu, & si entier sur les Roys mesmes; & toutes les puissances de la terre dependant de la sienne, subsistant & tombant a sa volonte; son regne est tout a fait souverain & incomparablement plus grand & plus glorieux, qu'aucun autre; si bien qu'il est vrayement comme dit l'Apôtre, le Roy des Rays, & le Seigneur des Seigneurs. Ie croy que sous ces derniers mots il comprend aussi les puissances célestes, & tout ce qu'il y a de trônes & de dominations entre les Anges, a qui l'Ecriture donne souvent le nom de Seigneurs, & de Seigneuries. Et cocy releve encore extremement la divinité de son empire; puisque tout ce qu'il y peut avoir de, beautide grand, & de puissant icy bas entre les monarques de la terre, est peu de chose en comparaison de la force,

sur l'Epitre I. a Timothée.

& de la gloire de ces esprits bien-heu- Chap. reux, qui commandent des armées in- VI. nombrables, & gouvernent des peuples celestes, tous saints & immortels. Mais quelque admirables que soyent ces Princes celeftes, ils font tous infiniment au dessous de la Majestè de Dieus & le plus haut point de leur gloire est d'environner son trône, & d'estre ses gardes, ses ministres, & ses officiers, se tenant continuellement devant luy, & attendant tous avec un profond respect les ordres de sabouche sacrée. Moise representoit autresfois a ses Israelites cette mesme veritè que S. Paul nous met aujourdhuy devant les yeux, & pour le mesme dessein; L'Eternel vôtre Deut. Dieu (leur disoit-il) est le Dieu des Dieux, & le Seigneur des Seigneurs, le Fort, le Grand, le puissant & le terrible. Et c'est pour signifier cette sienne dignite, & majeste si sublime & si élevée au dessus de toutes les grandeurs terriennes & celestes, qu'il est souvent appelle dans nos Ecritures le Treshaut, ou le Souverain. Mais aprés son empire l'Apôtre nous met aussi en avant l'éternite & la grandeur incomprehenfible de sa na934

Chap.

ture adorable; difant dans la deux me partie de nôtre texte, qu'il a l'immortalité; qu'il habite dans une lum re inaccesible, & que nul des hommes l'a jamais veu, ny ne le pouvoir. Quandit, que Dieu a l'immortalité, il ente deux choses a mon avis. Qu'une q est immortel; & l'autre qu'il a le po voir de faire immortels ceux qu'il plaist. Pour le premier , il est évide Car Dieu étant un estre necessa Souverain, independant de toute c se; comme il est absolument impo ble, qu'il n'ayt pas étè de toute etern aussi n'est-il pas possible non plus, q ne soit toûjours a l'avenir; & cela si clair non seulement dans la lumi des Ecritures, qui nous le disent nous le repetent en mille lieux, & mille fassons differentes; mais a dans la raison de la nature, qu'il ne s point treuvè d'idolatres si abbrutis, n'ayent reconnu, que la premiere maistresse divinité est immortelle, incorruptible. Mais S. Paul ne dit simplement que Dieu est immortel; où il le separe d'auecque les Roys Monarques de la terre, qui sont te morte

sur l'Epitre I. a Timothée. mortels, & a qui le mesme Prophete, Chap, qui les exalte & les glorifie jusques a VI. les appeller Dieux, dit tout d'une suite, Toutes fois vous mourres, comme hommes, 7, & vous qui estes les principaux cherrez comme un autre; comme le moindre de vos sujets. Cela n'a point de difficulté. Mais l'Apôtre dit bien plus, que cela. Il dit qu'il n'y a que Dieu qui soit im-mortel, qu'il a seul l'immortalité. Et neantmoins qui ne fait, que les Saints Anges, &que les Esprits mesmes des hommes, & les fideles tous entiers apres la refurrection, sont tous immortels? le laisse la subtilité de Saint Augustin; qui pour resoudre cette difficulté prend icy le mot d'immortel, pour immuable, pretendant que tout changement est une espece de mort; puis que celuy, a qui il est arrivè du changement, n'est plus apres cela, ce qu'il étoit auparavant. Il a ou perdu quelque chose de ce qu'il étoit; ou en a acquis quelcune, qu'il n'etoit pas. Et c'est pour cette raison, que l'on peut mesme dire ce que nous lisons non seulement dans nos auteurs, mais aussi en quelques uns des sages Payens, qu'a bien parler, il n'y a

que

Chap.

que Dieu seul, qui sait ; parce que les creatures sujetes au temps, ne sont pas a vray dite; elles coulent & changent continuellement; comme une riviere qui n'est jamais un seul moment entierement mesme, qu'elle étoit, parce que ses eaux étant dans un flux continuel, changent incessamment son estre; si bien que comme un philosophe disoit autressois agreablement, que nul homme n'entra jamais deux fois dans une mesme riviere, l'on peut dire pareillement que nous n'avons jamais veu deux fois un mesme homme, un mesme animal, ny une mesme plante; parce que l'estre de ces choses, coulant toujours sans jamais faire ferme nulle part, depuis que nous les avons veues, il est necessairemet arrive quelque changement en elles, qui fait que lors que nous venons a les revoir elles ne sont pas tout a fait mesmes qu'elles étoyent, quand nous les vismes la derniere fois. Mais l'estre de Dieu étant serme, & ne perdant jamais rien de ce qu'il étoit, n'y n'acquerant rien de nouveau, qu'il n'cust pas, est toujours mesme de necessité; si bien que c'est de luy proprement,

Sur l'Epitre I. a Timothée. ment, que l'on peut & que l'on doit Chap. dire, qu'il Est; d'où vient aussi, que le nom propre & incommunicable, qu'il se donna luy mesme, & que nous avons traduit l'Eternel, & les Grecs & les Latins, le Seigneur, ne fignifie precisément autre choie, selon la raison de son etymologie: sinon celuy qui EST. Tout cela est bien vray; je l'avouë; mais il me semble, qu'il ne satisfait pas. Car l'apôtre dit, non que Dieu est seul immuable ; mais qu'il est seul immortel, & de vouloir nous faire passer pour une mort, le moindre changement, qui nous arrive a l'egard ou des qualitès, soit de nos corps, soit de nos ames, ou du lieu, ou du temps, où nous nous treuvons; a n'en point mentir, il me semble, que c'est estre un peu trop subtil. Que dirons nous donc? Nierons-nous, que les Anges foyent immortels? Chers Freres, je confesse, qu'ils ne mourront jamais; mais je nie, que sous ombre de cela, on puisse dire absolument, & en tout sens, qu'ils soyent immortels. Encore que jamais un nœud n'ayt étè denoiiè, ce n'est pas a dire qu'il ayt étè indissoluble. C'est que ceux, qui le pouvoyent,

Chap.

pouvoyent, ne l'ont pas voulu denouër. Et bien qu'Adam ne soit pas mort avant l'age de neuf cens tant d'années; ce n'est pas a dire, qu'il ayt étè immortel jusques-là. Pour estre vrayement immortel, ce n'est pas assés de ne point mourir; Il faut de plus ne pouvoir mourir. Les Anges & les esprits des hommes ne mourront jamais; l'en suis d'accord. Mais ce qu'ils ne mourront jamais, vient de la faveur de Dieu, & non de la necessité de leur nature. Puis que leur estre a commence, il est clair, qu'il pourroit finir; & qu'il est aussi facile a Dieu de leur ôter, que de leur donmer la vio; & qu'il n'y a, & n'y peut nien avoir dans la chole mesme, qui empesche, qu'elle ne perde ce qu'elle a receu. Les Anges donc a cet égard & en ce fens ne sont pas immortels; puis qu'il n'y a que la volonte, & la main de Dieu, qui les empesche de mourir, & ... qui les fait vivre, & que sans cet appuy étranger, & qui est hors d'eux mesmes, non seulement il leut seroit possible de mourir, mais ce qui est bien plus, il leur seron mesme impossible de ne pas mourir. De Dieu il en est tout autrement.

sur l'Epitre I. a Timothée. ment. Car comme nul ne luya donne Chap. sa vie; nul ne peut la luy ôter non plus. Supposès tout ce qu'il vous plaira; Dieu étant un estre necessaire, il est égale+ ment impossible, qu'il ne soit point Dieu, ou qu'il ne soit point viuant. Ainsi il faut avouer, que l'Apôtre Leu raison de dire, qu'il est seul immortels puis qu'il n'y a que luy, qui aye la vic & l'immortalité de soy mesme & par sa nature; au lieu que nulle creature ne la peut avoir, que par le don & par la grace de Dieu, qui daigne luy en communiquer la possession. Mais icy il faut ajoûter ce que j'ay dit en deuxiesme, lieu, que les paroles de S. Paul fignifient ençore plus, que cela. Car il ne dicpas simplement, que Dieu est immorrel dit qu'il a l'immortalité. Il entend donc non seulement qu'il est immortel luy mes me, mais qu'il a l'immortalité en ses mains, pour la communiquer a qui il lny plaist; comme quand Malachie dies Mal. 2. qu'il y avoit abondance d'esprit en Dicu, 4.15. entend qu'il en avoit asses pour en donner a plusieurs; pour former & viviller plus d'une personne, s'il eust voutur comme quand Esaye nomme le Christ,

940

chap. le Pere d'éternité, il signific & qu'il est eternel luy mesme, & qu'il a l'éter-Esa. 9. nite en sa disposition, pour en rendre participans tous les hommes de son bon plaisir. C'est ce que l'Apôtre entend pareillement en ce lieu, Dien a l'immortalité, c'est a dire, & qu'il est immortel luy mesme, & qu'il a la vie, & l'incorruption en sa puissance; pour la donner a tous ceux, dont il est Dieu, qui ne meurent plus, mais qui vivent a luy eternellement par le don de sa grace. Et c'est ce qui n'appartient qu'a luy; étant évident qu'en ce sens il est le seul qui ayt l'immortalité, nul des hommes ny des Anges n'étant capable ny de vivifier une creature morte,ny d'en con-Lerva & maintenir une mortelle dans une vie eternelle & imperissable. Mais l'Apôtre aprés avoir éleve Dieu au dessus de la majeste de toutes les puissances de la terre & du ciel, & apres luy avoir donne une immortalité, qui le fepare d'avecque toutes les creatures, quelque hautes & sublimes qu'elles soyent, sentant bien que cela est encore infiniment au dessous de sa grandeur, dit enfin, qu'il habite une lumiere inaccesible,

sur l'Epitre I. a Timothèe. inaccesible, & que nul des hommes ne l'achanveu ny ne le peut voir. C'est en vain, pour VI ne rien dire de pis, que quelques uns des derniers Grecs, * & quelques uns mesme des Latins, † ont pris d'icy oc-Palacasion de s'imaginer je ne scay quelle mas és lumiere increée, & eternelle, que la gloire de la Majeste de Dieu, ayt jet- Aug Steuch. tée hors d'elle mesme; comme nous Enqub. voyons briller, & éclatter du corps duin cof. Soleil la splendeur de ses rayons; pre-voyès tendans que c'est la lumiere inacces-Peran sible,où S. Paul dir, que Dien habite. C'est T. 1. une vision & sans aucun fondement, Dogm. & de plus irreligieuse & impie, qui 1.1.2. feint qu'outre le Createur il y ayt quel- 61.3.4. que chose au monde, qui n'ayt point, §.1.69 étè creè. Ie n'estime pas non plus digne de grand' consideration l'exposition de ceux, qui prenent cette lumiere, où Dieu habite, pour le plus haut de tous les cieux, où les Ebreux font · habiter Dien dans le trône de gloire, qu'ils appellent, & disent qu'il y a une grand' lumiere au dessous; songe, qu'ils sondent impertinemment a leur ordinaire, sur ce que dit Daniel en ses revela-Dan. tions, que la lumiere demeure avec Dieu; l'Apôtre

Sermon XLVI. 942 Chap. L'Apôtre parle simplement, & de bonne foy, le langage de l'Ecriture: qui prend souvent le mot d'habiter, pour estre fermement & constamment, ou en un mesme lieu, ou dans un mesme état, & dans une mesme disposition? Si bien qu'en disant, que Dieu habit une lumiere inaccesible, il n'entend autre. chose, sinon qu'il est constamment &. eternellement dans une lumiere si glorieuse & si resplendissante, qu'il n'est pas possible a l'homme d'en approcher; a peu pres en la mesme sorte, que le Pf. 104. Pfalmiste chante, que Dieu s'enveloppe de lumiere comme d'un vestement. L'image ou la metaphore est differente; l'une prise du logis,où on habite;& l'autre de l'habit, dont on se couvre; mais le sens de toutes les deux est mesme, que la majeste de Dieu est toute pleine d'une si vive & si étincelante lumiere, qui brille & éclate de toutes parts de sa nature glorieuse, que nul homme n'en. peut soûtenir la splendeur, ny en penetrer la merveille. C'est ce qu'Esaye nous a voulu apprendre dans cette magnifique visson, qu'il décrit dans le

chapitre fixiefme de son livre, où il fait

Sur l'Epitre I. a Timothée. que les Serafins mesmes se couvrent le Chap. visage de deux de leurs six aisles, en volant a l'entour de ce haut & sublime Ad. 21. trone, où le Seigneur étoit assis; com-11. me ne pouvant supporter la gloire de sa lumiere. Ainsi cette lumiere, dont l'Apôtre parle, n'est autre chose au fonds, que l'adorable beauté de Dieu, & l'incomprehensible perfection de sa nature, avecque l'insupportable merveille qu'elle jette dans l'esprit de toutes les creatures, qui veulent la contempler. C'est la gloire de cette lumiere, qui fait, que nul homme ne le vidjamais, & que nul ne le peut voir. Ce n'est pas qu'il foit cache dans l'obscurite de quelques tenebres espaisses, impenetrables a nos yeux; Au contraire il est la lumiere mefme, & il n'y a nulles tenebres en luy. Ce n'est pas non plus, qu'il soit éloigne de nous, se tenant en quelque lieu écarté, sans jamais approcher des lieux de nôtre demeure. Non : Il n'est pas loin de chacun de nous dit l'Apôtre ailleurs; Ad.17. car par luy nous avons vie & mouvement & estre. Qu'est-ce donc qui nous empefche de le voir ? puis qu'il est si lumineux & si pres de nous? C'est la trop ri944

Chap, che abondance de sa lumiere mesme. Car les objets trop lumineux, & trop éclatans éblouissent nos entendemens, aussi bien que nos sens ; la debilité de nôtre esprit se treuvant comme accablée sous la pesanteur d'une trop haute perfection. Comme vous voyès, que le Soleil, bien que ce soit la plus visible de toutes les creatures, & la plus universellement exposée aux yeux de tous les hommes du monde, ne se laisse pourtant voir, ny connoistre a personne bien nettement & distinctement;&, sa lumiere, qui nous fait voir toutes les autres choses, nous empesche de le bien voir luy mesme, & le desend des efforts, & de la violence de nôtre curiositè, ôtant la veuë aux impudens, qui s'opiniatrent a le regarder: Il en est de mesme de nôtre esprit a l'égard de Dieu, le vray Soleil de nos ames. Il n'y a rien de plus intelligible, que luy, & c'est sa clarte, qui nous fait entendré les autres choses. Mais l'exces mesme de la lumiere & de les perfections nous eblouit,& nous empesche de le pouvoir comprendre. Au reste l'Apôtre ne parleicy deshommes, que pendant qu'ils

, , .

Sur l'Epitre 1. a Timothée. font en la terre, vestus de cette chair chap. mortelle, & non de ceux, qui vivent des-ja dans les cieux avecque les Anges, ou qui étant glorifiès à la seconde venuë de Iesus Christ verront Dieu ainsi comme il eft. Car encore qu'alors mesme l'extreme disproportion, qui se ; trouve entre un objet infini & une intelligence finie, ne souffrira pas que nous le puissions comprendre entierement & parfairement stant y a que nous le verrons a nud, sans voile & sans enigme, tel qu'il est veritablement en-i.co. vers son Eglise, au lieu que maintenant 130 nous ne le voyons qu'obseurément & en partie. Mais l'Apôtre conclur ce discouts des merveilles de Dieu par une glorification, A lur (dit il) soit gloil'honneur, qui appartient a sa grande & souveraine Divinite, luy soit renduaux fiecles des fiecles par les Anges & par les hommes; & que sa force ou sa pussance soit pareillement reconnue, crainte & adorée a jamais par toutes les creatures, & il féelle ce religieux fouhait par un Amenc'elt a dire , Ainfi-· Soit il; parole Ebraique, fort familiere a II. Volume l'Ecriture

946

Chap.

l'Ecriture & a l'Eglise, & qui est la clôture ordinaire de nos prieres, & de nos benedictions. C'est donc ce grand Dieu, si hautement elevè au dessus de toutes les grandeurs, terriennes & celestes, qui montrera, c'est a dire qui fera voir a tout l'univers, l'apparition de nôtre Seigneur Iesus Christ en sa propre saison. Ne pensés pas, que ce soit en vain ou pour orner son langage simplement, qu'il ayt tant insiste a exaggerer la Majeste du Seigneur. La chose qu'il nous promet, est si grande, & si admirable, que pour nous la faire croire & esperer, il faut premierement edifier dans nos cœurs la foy de la puissance & de la Majestè infinie de celuy, de qui nous l'attendons. Car la derniere venue du Ghrist en gloire pour changer tout l'état du monde depuis le plus haut des cieux jusques au plus bas de la terre, pour ressusciter en un moment le genre humain tout entier, pour juger tous les hommes, & en plonger une partie dans les enfers, & eslever les autres au dessus des cieux, tout cela dis-je est une œuvre si terrible, & si difficile, qu'il n'y a qu'un Dieu, tel que l'Apôtre nous

l'a represente, qui soit capable de l'e-chap. xecuter. Joint que pour affermir dans cette esperance. Timothée & les autres fideles, qui vivoyent alors, il étoit necessaire d'opposer la Majeste du Seigneur, qu'ils servoyent, & de qui ils efperoyent ce grand bien, ala vaine pompe des tyrans & des profanes, qui en combattoyent la foy. Car en ce temps-là toutes les puissances de la terre persecutoyent l'Eglise; & sous ombre de leurs richesses, & de leur autorité, & en un mot de leur pretendué felicité, blasfemoyent insolemment le nom de Dieu, méprisant audacieusement sa religion, & s'imaginant follement, qu'il n'y avoit nulle Majeste au monde, plus haute n'y plus heureuse, que la leur. S. Paul pour guerir les fideles de ce scandale, & les munir contre l'illusion de ce vain lustre, & les armer tout ensemble contre les menaces &z les cruautes des persecuteurs, leur represente la beatitude, la grandeur, & la gloire adorable de Dieu, le seul vray Monarque du monde, quoy qu'en difsent les mondains; le seul Prince vravement digne & d'estre craint, & reChap V1

douté pour sa souveraine puissance, & d'estre aymè & servy, pour la felicitè & l'immortalité, dont il jouit, & dont il fait part a ceux, qui perseverent en la foy de son Fils. Il reprime aussi nôtre impatience & nôtre curiositè, en disant, que Dieu montrera l'apparition de fon Christ en sa propre saison; c'est a dire. au temps, qu'il a ordonné, & qui luy est connu; afin que si cela n'est pas encore fait, nous ne nous emportions pas a soupçonner ou sa foy, ou son amour, ou le foin qu'il a de fon Eglise; mais que rangeant doucement nos esprits sous les regles de sa sagesse, nous luy laissions la conduite de son œuvre; nous souvenant de l'avertissement, que le Seigneur Iesus donnoit a ses Apôtres, que ce n'est pas a nous de connoistre les temps, ou les saisons, que le Pere a mises ensa propre puissance. Ayons seulement soin de nous preparer a ce grand jour, & de nous mettre en état de n'en estre point surpris; Que nos lampes luisent; que nos ames soyent incessamment tournées vers le ciel; Qu'elles se dégagent de tout ce qui les attache a la terre, & soyent presses de partir a toute heure

Digitized by Google

"我们我们我们就是一个

heure pour aller alaigrement au devant Chap. de leur Seigneur. C'est a quoy nous V 1. oblige aussi cette magnifique description, que l'Apôtre nous a faite de ce grand Dieu, que nous servons. Car puis qu'il est le seul Prince, le Roy des Roys & Ne Seigneur des Seigneurs; avec quelle reverence devons-nous cheminer devant luy? quel soin devons-nous avoir de ne pas irriter les yeux de sa gloire? leremie avoit bien raison de s'écrier autresfois, aprés avoir considerè en son esprit la grandeur de ce glorieux Prince; Qui ne te craindroit ô Roy des na-Ier. 10. tions? Car en effet faut-il pas estre desesperément brutal pour mépriser une Majeste si terrible ? qui elevée au dessus des cieux, & environnée de ses millions d'Anges, gouverne toutes les parties de l'Vnivers ? qui tient les elemens, les siecles, & les temps en sa main? & dont le seul regard brise & confond toutes les forces des peuples & de la nature? Vne Majestè, qui presente au dehors, & au dedans de nôtre vie, voit nos actions; fonde nos cours, & connoist nos pensées & en tient conte & les écrit sur son registre, sans

Chap que tous les artifices de l'hypocrisse luy en puissent rien cacher? qui peut nous ôter les biens & la vie, & détruire l'ame, & le corps en la gesne? Craignons donc ce grand Dieu, Freres bien-aymès, & ne craignons que luy. Que sa crainte nous affranchisse de toute autre crainte. Car je vous prie, qui devons-nous craindre, si nous avons l'honneur d'estre a luy? Que le monde piasse tant qu'il voudra; Qu'il conte ses forces & seglorifie de sa multitude, & deploye la pompe de ses richesses, & de ses grandeurs. Le Dieu que nous adorons est infiniment plus grand, & plus riche, & plus puissant, & plus heureux; Il est le Roy de l'univers, le Roy & le Seigneur de vos Monarques,ô Mondains; leur Souverain & le votre; qui regne dans leurs affaires & dans leur cœur, & dans le vôtre mesme, malgre que vous en ayés. Vous ne sçauries m'ôter un cheveu sans son ordres& je say qu'il ne permettra jamais qu'il m'arrive rien, qui ne me soit salutaire. Vivons en aflurance mes Freres, sous la protection de ce bien heureux & seul Prince. Ne nous donnons autre soucy, que de ne point

(ur l'Epitre I. a Timothée. point l'offenser. Ayons jour & nuit Chap. devant les yeux sa beatitude & son immortalitè. Ce n'est pas pour soy-mesme seulement, qu'il les possède. Il en fait part a tous ses serviteurs; Et que cette lumiere inaccessible, où il habite, ne nous face point perdre courage. Iesus est son image; Contemplons le Fils; croyons en luy, & l'etudions; en le connoissant, nous connoistrons le Pere. En voyant l'un nous verrons l'autre. C'est assés pour nôtre falut; & la nature de la chose mesme ne souffre pas, que nous en ayons d'avantage. Ne nous suffit-il pas d'estre bien-heureux, & de vivre eternellement? Il n'est pas besoin pour cela, que vous voyès Dieu face a face dés-ce fiecle, ny que vous penetriès sa lumiere. Croyès seulement en Iesus Christ, & servès Dieu selon sa discipline, en toute pietè, charitè, honesterè & puretè; & vous recevrez ce que vous desirez. Vôtre faim sera rassasiée. Vous possederez quelque jour le bon-heur & l'immortalité en la communion du Seigneur, a la lueur,& dans la joye inenarrable & glorieuse de sa 000 4

952 Sermon X LVI.

lumiere sainte. Luy-mesme nous en face la grace; & a luy seul bien-heureux & seul Prince, Roy des Roys
& Seignem des Seigneurs soit honneur & force eternellement, AMEN.

SERMON



Chap.

SERMON QVARANTE SEPTIESME.

nonce a Charenton le 15.

I. Тімотн. Chap. V I. ў. 17. 18.19.

Denonce a ceux, qui sont riches en existions, monde, qu'ils ne soyent point bautains; qu'ils ne mettent point leur constance en l'incertitude des richesses, mais au Dieu vivant, qui nous baille toutes choses aboudamment sour en jou

Qu'ils fussent du bien; qu'ils sozent riches en bonnes œuvres; qu'ils sozent faciles à distribuer, communicatifs.

Se faisans tresor d'un bon fondement pour l'avenir, asin qu'ils apprehendent la vie eternelle.

> HERS FRERES; C'est a tort, que les hommes rejettent la cause de leurs fautes; & du malheur, qui les suit,

sur l'état, où ils se treuvent dans le monde. Les pauvres s'excusont sur leur pauvreté, de ce qu'ils ne servent pas Dieu a ec aurant d'assiduire & d'appli-

Digitized by Google

54

l'application, qu'ils devroyent; Et les iches se prennent a leurs richesses, de e qu'ils negligent la pietè; nous allegant, que les soins, où elles les obligent, occupent trop leur esprit & leur temps oour l'employer ailleurs. Le Courtisan dit, qu'il ne luy est pas possible d'estre exactement religieux a la Cour, où il vit dans les exemples & dans les occaions continuelles du vice. Et l'artifan & le paysan, imputent le peu de zele, qu'ils ont pour le service de Dieu, a la rassesse de leur condition. Les personnes mariées se font accroire, que e ménage & la conduite d'une famile les dispense de s'arracher a l'étude le la vie Chrétienne; Et ceux qui n'ont ny femme ny enfans, s'imaginent, qu'il eur est pardonnable de vivre moins everement. L'affliction nous ôte la lipertè & la tranquilire de l'esprit necesaire pour songer a Dieu; & la prospeitè ne nous empesche pas moins d'y vacquer, par la multiplicité des autres objets, où elle détourne nos affections & nos pensées. La jeunesse dit-il, n'est pas encore temps d'y penser; & la vieillesse se plaint, qu'il n'en est plus temps. Miserable

Miserable chair ! que te-faut-il pour Chag. bien vivre? En quel lieu, en quel aage, en quel étatte mettrons nous, pour tirer de toy; le payement d'une debte si legitime? Toutes choses te portent au mal, & toutes t'éloignent du bien; Il n'y en a point, où ton vice ne treuue de la faveur & de l'appuy; & qui he tel fournisse quelque couleur, où pour quitter l'étude de la piete, & de la vertu, ou pour ne t'y pas engager. Mais quoy que tu en puisses dire, il est évident, que c'est toy; qui es l'unique cause de ton malheur. Ces choses, que tu en accuses injustement, en sont tres-innocentes. Elles sont bonnes en elles mesmes; C'est ta corruption qui les gâte. Bien loin de porter au mal, que tu leurs imputes, elles en ont détourne plusieurs; bien loin d'éloigner de la pietè, comme tu les en calomnies, elles les y ont attires. Cette diversite d'effects qu'elles produisent, amandant les uns, & empirant les autres, vient non de leur nature, qui est mesme, simple & uniforme par tout; mais de la differente disposition des hommes, qui les ont; Comme vous voyes qu'vne mesme viande

viande nourrit l'un & tuë l'autre, selon la difference des estomacs, qui en usent; & qu'une mesme lumiere durcit la bouë, & amollit la cire; a cause de la diverse temperature de ses deux sujets. Durant le deluge, une mesme eau sauva Noè, & noya les autres hommes; & depuis les Israëlites treuvérent leur salut dans le mesme golfe, où lés Egyptiens furent abysmès; & encore long-temps aprés, les trois enfans furent conservès vivans,& entiers au milieu de ces mesmes flammes, d'où les Babyloniens ne pûrent seulement approcher sans estre soudainement consumès. C'est l'emblesme des divers effets, que font les choses du monde, où nous vivons, sur les fideles & sur les méchans. Elles profitent a ceux-là & elles nuisent a ceux-cy, elles soûtiennent les uns & les elevent mesme vers le ciel; elles abbatent & abysment les autres en enfer; elles font passer les uns, & les mettent dans le chemin de leur Canaan mystique; elles plongent 4 les autres en perdition; enfin elles polissent & perfectionnent les uns, elles Emflace & devorent les autres comme

sur l'Epitte I. a Timothée. le feu d'un creuset, qui consume la pail-Chap, le,& rafine l'or & l'embellit. Aux premiers, toutes choses aydent ensemble en bien, dit S. Paul; & des derniers nous 27. pouvons dire a son exemple, mais a l'opposite, que toutes choses leur servent a mal. Si l'aise & la prosperite tue le fort, comme dir Salomon; elle vivifie le fage, luy faifant & aymer Dieu, qu'il reconnoist l'unique auteur de son bien,& employer ses presens a sa gloire, & a l'utilité des autres hommes. L'affliction pareillement durcit evidemment le méchant,& luy fait blasphemer le nom de Dieu; & comme dit le Prophete; ajouster la revolte a ses autres offenses; Esaie au lieu qu'elle instruit le fidele, pour ne pas perir avecque le monde, & le rend 1. Cor. participant de la saintete du Seigneur, qui le châtie. Mais cette contrariete Hebras d'effets produits par une mesme chose selon la difference des personnes, qui s'en servent paroist particulierement dans le sujet des richesses, dont l'Apò-tre nous à des-ia parlè cy devant, & 6.9.10 dont il nous entretient encore aujourd'huy. Cy devant il en representoit les mauvaifes & pernicieuses suites, la

tentation,

958 teni

Chap.

tentation, les pieges, les desirs fols & nuisibles, la revolte, les douleurs, la destruction enfin & la perdition. Maintenant il nous en propose d'autres effets tout contraires, la beneficence, les bonnes œuvres, l'assistance de ceux qui en ont be-Soin, la communication, un tresor, un bon & asseure fonds pour l'avenir, & enfin la vie eternell. Que se peut-il dire de plus contraire, que ces deux sortes de Et neantmoins les divers exemples, que l'Ecriture nous en rapporte, & les experiences, que nous en voyons tous les jours, nous montrent asses, que des richesses peuvent sortir ces deux sortes d'effets, selon la differente disposition des hommes, qui les possedent, & selon le bon ou le mauvaisulage, qu'ils en font. Il est vray, que l'Apôtre avoit dessa assés montre, que c'est de l'homme, & non des biens, de nôtre convoitise, & non de nos possessions, ou acquisitions, que procedent proprement tous ces grands maux, qu'il nous a cy devant representes : Car il disoit, non que les riches, mais que ceux qui le veulent devenir, tombent en tentation; & de la en des desirs fous & nuisibles,

sur l'Epitre I. a Timothée. qui les plongent en perdition; & il ajoûtoit Chap: encore non,que la possession, mais que VL la convoitise des richesses est la rasine de tous maux; separant ainsi sagement le present de Dieu d'avecque le vice de l'homme, & condannant tellement l'un,qu'il s'est bien gardè d'envelopper l'autre en son blâme, ou en son crime. Neantmoins sachant combien il nous est ordinaire de nous jetter d'une extremite dans une autre, afin que nul ne s'imaginast, qu'en blasmant aussi forte. ment, qu'il a fait, la convoitise des biens, il cust voulu en condamner la possession absolument & sans aucune reserve, il retouche encore une fois ce hijet, & remontre icy aux personnes riches les bons & falutaires usages, a quoy ils peuvent & doivent employer les moyens, que Dieu leur a donnès. Er veritablement l'instruction ; qu'il leur donne; est tout a fait excellente, & digned'estre soigneusement meditée & pratiquée. Quelques uns esti-Gros. ment, qu'outre le merite de la chose mesme, il a encore eu une autre loccafion de recommander cet enseignement a Timothée comme necessaire a l'Eglise

Chap.

l'Eglise d'Ephese, où il étoit alors; la grandeur de la ville, & la commodité du commerce, qui y fleurissoit autant. ou plus qu'en aucun autre lieu de l'Asie, la remplissant de bonnes maisons, de marchands, & d'autres puissans citoyens; si bien que plusieurs Ephesiens s'étant convertis, & se convertissant encore alors tous les jours a la foy du Seigneur Iesus, il ne se pouvoit faire qu'entre les Chrétiens mesmes il n'y en eust quelque nombre de riches & accommodés. Mais quoy qu'il en soit (car nous n'avons pas assés de connoissance de l'état des Ephesiens pour en parler fort asseurément) au moins estil bien certain, Mes Freres, qu'entre les autres benedictions, dont Dieu a gratifiè vôtre Eglise, il luy a aussi donnè celle-cy, qu'il s'y treuve autant, ou plus de personnes riches selon le monde,qu'en aucune autre du Royaume;ce qui nous oblige a exposer la leçon, que leur donne icy S. Paul, avec d'autant plus de soin; afin que s'il est possible, l'autorité du S. Apôtre leur persuade de la bien pratiquer a la gloire du Seigneur, au bien & au soulagement des pauvres,

sur l'Epitre I. a Timothée. pauvres, & a leur propre salut. Cette chap. leçon contient deux parties; une de-VI: fence, & un commandement. Il leur defend premierement la fierte & la vanite; qu'ils ne soyent point hautains (ditil) puis en deuxiesme lieu, la confiance en leurs biens ; qu'ils ne mettent point leur confiance en l'incertitude des richesses. En suite il leur commande aussi deux choses, Premierement de mettre leur confiance an Dieu vivant, qui nous baillo (dit-il) abondamment toutes choses pour en. jouir, Puis il leur ordonne de quelle maniere ils doivent user de seurs ffchesses, en bien faisant, étant riches en bonnes œuvres, faciles a distribuer, & comamunicatifs. Et pour les y porter, il leuf touche brievement le grand & inestimable fruit, qui leur en reviendra; quand il ajoûte qu'en ce faisant ils thesauriseront un bon fondement pour l'avenit afin d'apprehender la vie eternelle. Ces cinq points feront le sujet de nôtre action; où nous examinerons s'il plaist au Seigneur, les deux defences de l'Apôtre, & puis ses deux commandemens', & enfin la remuneration qu'il premet de la vie eternelle. Encore nous II. Volume PPP

Chap.

faut-il avant que d'en venir là, considerer brievement la qualité, qu'il donné a ceux, a qui il addresse nommément cette remonstrance. Denonce ?dit-il)a ceux, qui sont riches en ce monde. Il les appelle, comme vous voyès, non riches simplement, mais riches ence monde; ou en ce siecle. Car outre les richesses de ce monde, c'est a dire les biens, qui servent a la necessite, & commodité de la vie temporelle, que nous passons icy bas sur la terre durant ce siecle, l'Evangile en connoist encore d'autres, beaucoup plus excellentes, & plus precieuses, assavoir les biens qui regardent. la vie spirituelle & celeste, que nous vivrons en l'autre siecle, ou dans le monde a venir; la connoissance & l'amour de Dieu en Iesus Christ, la paix de la conscience, la joye de l'esprit, la charite, la saintete, & l'immortalité. Ce sont les biens, qu'entend le Seigneur, quand il nous commande d'amasser des

tresors au ciel, là ou la tione & la rouissure ne gâtent rien, & là où les larrons ne per-Luc 12. cent, n'y ne dérobent; & ailleurs encore;

faites vous des bourses (dit-il) qui ne s'envieillissent point ,un tresor dans lescieux,

qui

sur l'Epitre I. a Timothée. qui ne défaille jamais. C'est le tresqu, dont Chap. il parloit au jeune homme, riche en ce monde, en luy disant, qu'il auroit un tre-Luc 18. Jor dans lé ciel, s'il avoit le courage de Matth distribuer son bien aux pauvres, & de 19.21. · le suivre. C'est le fin or éprouve per le feu, Marc. qu'il conseille a l'Eglise de Laodicée Apoc. d'acheter de luy; afin (dit-il) que tu sois 3.18. riche. Car ceux, qui possedent ces biens là, sont vrayement riches; mais en l'autre siecle, quélque pauvres, qu'ils puissent estre en celuy-cy. Ce sont ceux, que le Seigneur appelle riches en Dieu, c'est Inc 112 a dire dans les choses de Dieu, ou en 11 fon trefor; qui ont si je l'ose ainsi dire, de grands biens a la banque de Dieu, en sa main,& en ses coffres, qu'il leur garde, & qu'il leur rendra fidelement en l'autre fiecle, avec un profit infini-ment plus grand, qu'ils ne sauroyent penser. Ce n'est pas a cette sorte de riches, que l'Apôtre parle en ce lieu. Il exhortera bien incontinent ceux a qui il parle, de s'enrichir aussi en ce sens, quand il leur dira, qu'ils soyent riches en bonnes œuvres. Mais tant y a que ce n'est pas ce qu'il entend, quand il dit icv a Timothée, qu'il denonce aux riches, qu'ils PPP

964

Chap. V I.

ne soyent pas hautains. Et pour nous ôter toute occasion d'en douter, il les nomme expressement riches en ce monde; montrant clairement par cette addition, qu'il entend ceux d'entre les Chrétiens, qui sont accommodès de biens temporels; qui en ont plus, qu'il ne leur en faut, pour passer simplement leur vie icy bas. Car c'est ainsi sans doute que l'Apôtre l'entend. Il met dans le roolle des riches, tout homme qui a du bien, autant ou plus, qu'il ne Iuy en faut, pour entretenir honnestement, & sa personne & sa famille; un homme qui est hors de l'indigence & de la necessité; Il n'est pas de l'opi-nion de ce Romain extravagant, qui n'honoroit du nom de riche, que celuy,

Marc. Cra∬u

n'honoroit du nom de riche, que celuy, qui a assés de revenu pour nourrir une armée de cinq mille hommes; ny d'un autre, qui ayant sait ses comptes, & voyant que ses debtes payées, il ne luy resteroit plus que cent mille escus de net, se condamna a mourir, & se tua

en effet luy mesme, jugeant que cette grosse somme, bien loin de suffire pour le mettre entre les riches, n'étoit pas mesme assés pour le conserver entre

les

sur l'Epitre I. a Timothèe. les vivans. Ces infames mesuroyent le Chap. bien a l'aune de leur gloutonne & in-VI. satiable convoitise; l'un a celle de son avarice, & l'autre a celle de son luxe. L'Apôtre qui en jugeoit raisonnablement, rapportant le bien au besoin, & non à la passion de l'homme, tenoit pour riche, celuy qui a dequoy se nourrir avecque les siens. Et je le remarque expressément, afin que nul de ceux, qui en ont assés pour cela, ne pretende de s'exempter de la communication & des aumônes, a quoy tous les riches 'sont taxez par la discipline de la charitè Chrétienne, sous ombre, qu'il n'a peut estre pas toute l'abondance & l'opulence de quelques autres. l'avouë que la contribution doit estre inegale, comme le sont les moyens; chacun ne devant donner, que selon ce qu'il a; Mais tant ya, que de tous ceux, qui

peuvent avoir le nom de riches au sens que l'entend l'Apôtre, nul ne doit s'exempter de contribuer quelque chose, ny ne le peut sans violer les loix de la charité. Il veut dono premierement que ces riches ne soyent point hautains. C'est le premier vice, qu'il leur desend;

PPP 3

Chap. la fierte, & la presomption, qui a trop bonne opinion de soy mesme & de ses affaires; la hautesse d'un cœur, qui s'e-

affaires; la hautesse d'un cœur, qui s'eleve plus qu'il ne doit, & qui s'imagine d'estre quelque chose de fort grand.

Le mesme mot * se treuve encore employè en mesme sens ailleurs, où nous

l'avons traduit *s'estever* par orgueil; quand l'Apôtre avertit l'Eglise de Ro-

me de ne s'elever point par orgueil, mais de craindre; c'est a dire de demeurer dans une modestie & humilité sincere. Il a

bien raison de donner cet avertissement aux riches; la fierte, la presom-

tion, & l'insolence s'attachant ordinaigustin. rement a eux. C'est le ver des richesses, come a dit un ancien; qui ronge & gâte leur fruit; qui leur ôte ce qu'elles ont naturellement de beau & d'agreable, & les rend facheuses & importunes a ceux-là mesme, qui en tirent du profit. Et bien que cette vanité soit com-

mune a la plus grand' part des riches, elle se découvre sur tout en ceux, qui le sont depuis peu, s'étant soudainement élevès de la poudre, & de la misere a

la grandeur & a l'abondance. Cet ornement nouveau, auquel ils ne sont pas

accoustumes

Digitized by Google

96

accoustumes, les transporte hors d'eux-Chap. mesmes, & leur fait oublier ce qu'ils VI, étoyent n'agueres, & ce que sont les autres. Ils se plaisent si fort dans cette parure extraordinaire, qu'il leur sem-. ble que chacun les doit admirer, & ne parler a eux, & n'agir avec eux, que dans un profond respect. Ils n'entretiennent le monde, que de leurs biens & de leurs desseins; ils méprisent leurs egaux,ils veulent aller du pair avecque les grands, & gourmandent étrangement leurs inferieurs. C'est l'une des plus sensibles marques de la foiblesse & perversité de nôtre nature, qui des dons de Dieu, qui la devroyent humilier, fait la matiere de son orgueil. Mais l'Apôtre pour guerir les riches de ce vice, en tranche la racine; les avertissant en suite de ne se point sier, en l'incertitude des richesses. Car c'est sans doute de cette siance qu'ils ont en leurs richesses, que n'aist toute leur fierte & leur insolence. Ils s'imaginent qu'il n'y a rien dont ils ne puissent venir a bout par le moyen de leurs richesses qu'il n'y a ny peril, d'où elles ne les tirent, ny vengeance qu'elles ne leur procurent, ny p p p 4

Chap.

coup qu'elles ne détournent de dessus euxique c'est un charme, capable d'eblour les yeux & d'arrester les mains & les glaives des Princes & des Magistrats, & de gagner leurs bonnes graees; & de les mettre enfin a couvert de tous les accidens, qui destruisent tous les jours la fortune, & le bonheur. des autres hommes. Ayant cette opinion de leurs richesses, ce n'est pas merveilles, qu'ils y mertent leur confiance & qu'ils soyent glorieux d'en Pfalm. avoir. C'est aussi ce que chante le Psalmiste, qu'ils se fient en leurs biens, & se glorifient en l'abondance de leurs richesses. L'Apôtre nous avoit des-ja touche la folie de cette confiance, quand il a appellè les biens où ils la mettent, les richesses de ce siecle en parlant ainsi, deslà il en montre la vanite & le peu de le lean fermete. Car puis que ce secte passe avec sa convoitise, & que ce monde, comme dit l'Apôtre ailleurs, n'est qu'une figure,

1. co, une peinture, & une apparence agreable, mais où il n'y a rien de vray, ny de solide, & encore une figure passagere, qui se montre, & puis disparoist un moment apres; qui ne voit, qu'il faut de

necessitè,

969

necessite, que les richesses, qui s'y rap-Chap. portent, & qui en font partie, soyent aussi de mesme nature? c'est a dire vaines, caduques, & perissables? Mais encore pour nous montrer plus expressément combien l'esperance, que l'on met en ces choses, est trompeuse, sotte, & peu raisonnable, il nous represente icy leur incertitude, qu'ils ne mettent point leur confiance; (dit-il) en l'incertitude des richesses, c'est a dite, comme chacun le voit assés, en des richesses qui sont incertaines. Il ses appelle incertaines; par ce qu'il n'est pas certain ny si elles demeureront entre nos mains jusques a nôtre mort, ny suppose qu'elles y demeurent, si nous en jouïrons longtemps. Les changemens infinis, qui arrivent tous les jours & aux biens,& aux hommes, sont si grands, si divers, si frequens, & si soudains, qu'il n'est pas possible a aucun homme mortel de savoir asseurément ny combien de temps luy & ses biens seront ensemble; ny s'il quittera le premier ses biens, ou si ce seront eux, qui luy fausseront compagnie, sortant de sa main, auant qu'il sorte du monde, ny comment & en qu'elle

Chap, quelle maniere tout cela arrivera. Combien en voyons-nous, qui survivent a leur abondance, & qui aprés avoir été quelques années les plus ziches de leur pays, ou de leur ville, par des revolutions non preveues, en de-viennent tout a coup les plus pauvres? se treuvant souvent qu'une mesme personne nous fournit l'exemple & de la plus parfaite opulence, en l'un de ses ages, & de la derniere pauvrete en l'autre. Il ne faut qu'un embrasement, un naufrage, une banqueroute, la perte d'un procés, une proscription, ou confiscation pour renverser les fortunes des hommes les plus heureuses, & les mieux établies dans le monde. Regardès par combien de mains ont passè & passent encore tous les jours les joyaux & l'or & l'argent d'une ville? & a combien de maistres ont étè les maisons, & les terres, qui s'y treuvent? Toute cette nature de biens est dans un flux continuel. Ils ne s'arrestent nulle part; Ils sont tantost chez l'un, & tantost chez l'autre; tournant sans ces-. se, & changeant souvent de demeure, quelquefois en un jour, quelquefois en

Sur l'Epitre I. à Timothée.

une heure. C'est une riviere, qui bai- Chap. gne vôtre rivage un moment, & puis s'enfuit promptement ailleurs; comme si elle s'ennuyoit par tout. C'est en vain que l'homme s'efforce de la retenir long-temps chez luy. Quoy que vous faciès, elle s'échappera de vos mains; aussi bien qu'elle s'est tirée de celles d'un autre pour venir dans les vôtres. C'est un argent vif, qu'il n'y a pas moyen de le fixer. Le sage nous le remontre dans ses Proverbes, pour nous détourner de la folie commune des hommes, qui travaillent presque tous a s'enrichir, letteras tu tes yeux (dit-il) prous sur ce qui soudain n'est plus ? Carpour cer-23.50 tain il se fera des aistes, & s'envolera aux cieux, comme une aigle. Que sa forme ne t'abuse point. Quelque lourde & pesante que soit la masse de l'or & de l'argent, des maisons & des terres, en quoy consiste le bien que tu convoites, tu éprouveras qu'en esser il n'y a rien de plus remuant, ny de plus leger. Si tu penses le retenir, tu verras, que tu ,y travailleras en vain; & qu'il treuvera moyen de se dérober de chez toy, malgrètoute ton industrie, & de s'en-

yoler '

Chap. Y I.

voler ailleurs; comme si pour se tirer de tes mains, il avoit recouvre des aisles d'aigle pour l'emporter soudainement bien loin de tes yeux, ne te laissant, que le regret de ne l'avoir plus. Jugès donc quelle est la folie des hommes de mettre leur confiance en une chose si incertaine, si legere & si changeante ;, qui n'a non plus de fermetè que le vent & les girouëtes, qui en dependent. Mais l'Apôtre veut que les riches mettent leur esperance & confiance au Dieu vivant (dit-il) qui nous baille toutes choses abondamment pour en jouir. Ces richesses qu'ils ont, sont des choses mortes, & incertaines, & changeantes, si bien que c'est une brutalitè · d'y mettre sa confiance: Mais Dieu, en qui il veut que nous esperions, est vivant, & vivant eternellement, constant & immuable, sans aucun ombrage de variation ny de changement; & de plus encore il est la source vive & inépuisable de la vie, & du bonheur. Car c'est ce que signifie l'Ecriture, quand elle nomme le Seigneur, un Dicu vivant, pour le separer non seulement d'avecque les faux Dieux, qui n'ont

sur l'Epitre 1. a Timothée. n'ont nulle vie ny divinitè, qu'en la Chap. folle imagination des idolatres, mais aussi d'avecque toutes les creatures, qui quelque excellentes qu'elles foyent, n'ont qu'une vie empruntée; au lieu que le Seigneur est vrayement vivant, come celuy, qui vit par soy-mesme. & qui fait vivre tout le reste. Mais ce que l'Apôtre ajoute, est aussi fort a propos, que c'est ce Dien vivant, qui nous baille abondamment toutes choses pour en jouir; Car puis que c'est luy, qui nous donne toutes choses, c'est de luy sans doute, que les riches tiennent tout ce qu'ils ont de biens; selon ce que disoit David, i Chro que les richesses & les honneurs viennent de luy; & 1. sage que c'est sa benediction prov. qui enrichis; & qui plus est, elles ne de-10.22 meurent chez nous, & ne nous servent qu'autant, qu'il luy plaist. D'où il est evident, que c'est en luy que ses riches se doivent fier, & que mettant leur fiance en leurs richesses, ils donnent sottement au present ce qui est deu a son auteur. Ces biens mesmes, ausquels hous nous arrestons nous conduisent a tuy; comme a la source, d'où ils cou-

luy

lent; & nous convient a, nous fier en

Chap.

luy par le témoignage, qu'ils nous rendent, de sa bonte, sans mettre notre cœur en ces choses d'une nature changeante, sinon entant que ce sont des dons du Seigneur, seul capable de nous conserver & vivisier, soit dans la richesse, soit dans la pauvrete. Au teste ce qu'il dit, que Dien nous baille abondamment toutes choses, se peut entendre en deux fassons;ou pour signifier, que c'est luy, qui baille a chacun des hommes ce qu'ils ont de bien; & que de toute cette grande, & riche abondance de biens, dont le genre humain jouit, nul n'en a aucune portion ny petite ny grande, que de la main & liberalité de Dieu; ou bien pour dire en general, que Dieu fournit aux hommes dans une pleine & admirable abondance toutes les choses necessaires a la conservation de la vie temporelle, que nous passons sur la terre; épandant tous les jours dans nôtre air la lumiere de son Soleil, arrosant la terre, & en tirant, comme d'un magazin inépuisable, une infinie diversité de grains, de fruits, de fleurs & de plantes, & tenant tous nos elemens continuellemet peuplès d'une innom•

sur l'Epitre I. a Timothée. innobrable multitude d'animaux; de Chapt forte que si l'avarice & violence des uns w ne fraudoit les autres de la part, qu'ils y pourroyent & devroyent avoir, il y auroit suffisamment dequoy loger, nourrir & entretenir tout autant qu'il y a d'hommes au monde, commodément & heureusement; selon ce que dit l'Apôtre ailleurs parlant de cette riche & abondante benignité de Dieu envers toutes les nations du monde habitable, que ce grand & magnifique Seigneur ne s'est jamais laisse sans temoianage en bien faisant, & nous donnant les Ad. 14. pluyes du ciel, & les saisons fertiles, & remplissant nos cœurs de viande & de joye. Et ce qu'ajoute S. Paul, qu'il nous baille toutes ces choses pour en jouir, c'est a dire pour en user avecque joye & contentement, est le comble de sa bonte, Il ne fait pas comme les riches du monde; qui étalent quelque fois leurs biens devant nos yeux; mais pour nous en communiquer seulement la veue sans nous en permettre l'usage, pour nous rendre spectateurs & admirareurs de leur bon-hour, fans nous en faire part, Dieu ne nous presenté ses tresors qu'afin,

Chap. qu'afin que nous en jouissions. Il ne ctaint pas, que nous les consumions en nous en sérvant. Il a dans les abysmes de sa puissance, dequoy reparer incessamment tout ce que l'usage des hommes en aura consumè. Tout ce qu'il nous demande, c'est que nous le benissions en jouissant de ses dons, autant que nous en aurons besoin pour la conservation & la commodité de nôtre pauvre nature, & que sans nous attacher a ces biens, perissables & corruptibles, nous en aimions & servions l'autheur, & cherchions en luy seul toute nôtre joye, vie & felicité. Mais. le S. Apôtre aprés avoir ainsi purissè le cœur des personnes riches, en arrachant la vanité & la fiance en leurs biens, & y mettant la confiance en Dieu, les fait agir en suite, & employer leurs richesses a leur vray & legitime usage, Qu'ils fassent du bien (dit-il) qu'ils sayent riches en bonnes œuvres, qu'ils soyent faciles a distribuer of communicatifs. Il y a des riches avaricieux, qui gardent leur bien & le serrent & n'en sont bien

Digitized by Google

ny aux autres, n'y a eux mesmes; cachans des richesses immenses sous le

malque

sur l'Epitre I. a Timothée. masque d'une fausse pauvrete, vivant chap. rout de mesine, que s'ils étoyent les plus VI. miserables, & les plus necessiteux de leur ville, bien qu'au fonds ils en soyent les plus riches; quelquesois mesme, pour les mieux cacher, ils enterrent leurs tresors en des caves, ou en des jardins, ou en d'autres lieux écartès, & solitaires; comme s'ils craignoyent, que le soleil ne les voye; qui est ce me semble la derniere des extravagances. Pauvre homme, que ne laissès vous cet or & cet argent en 1# terre, où la nature l'avoit cache, sans vous donner tant de peine a l'en arracher, pour l'y remettre encore; Il y & d'autres riches, qui usent de leur bien; mais qui en usent mal, le dépensant ou en débauches, ou en vanités; & en un mot en des choses, ou inutiles ou superflues, ou qui pis est eneote, dommageables & nuifibles. Il s'en trouve d'autres, qui par un caprice contraire, a l'une & a l'autre de ces deux erreurs, regardant le bien comme une chose ou perniciguie, ou incommode, le defont, de tout ce qu'ils en ont; comme fit un des sages Payens, qui jerra dans la mer 11. Volume

Chap. une grosse somme d'or & d'argent, que luy avoyent laissè ses peres;&je n'estime gueres plus raisonnable le sentiment de ceux, qui sous pretexte d'une devotion ou faufle, ou vaine, se dépouillent de tout ce que Dieu leur avoit donné de moyens, se reduisans de gavete de cœur & sans aucune necossité a une mendicité volontaire, s'y obligeant mesme par un inviolable vœu pour ne s'en pouvoir jamais dédite. Le S. Apôtre permet aux Chrétions, qui ont des biens, d'en retenir la proprieté; Il veut seulement, que les retenant, ils en usent; mais qu'ils en usent sagement, & pour les fins, aux quelles ils sont destinès par la volontè de Dicu, de qui ils les ont receus Qu'ils en fassent du bien, dit-il en prétant & en donnant a ceux qui en ont besoin, en nourrissint, revestant & soulageant. les pauvres, en affistant les veuves, les orfelins, les malades, & les impotens, logeant les étrangers, delivrant les prisonniers, rachetant les captifs. Que leur bien soit une source de consolation & de rafraischement pour tous les miscrables. Cest ce que l'Apôtre

sur l'Epitre I. a Timothée. entered par faire du bien; & les mots Chap. fuivans s'y rapportent tous; Qu'ils soyent VI, a riches (dis-il) en bonnes œuvres. Ces bonnes auvres, sont celles là mesme, que nous venons de vous representer; les œuvres de misericorde, de charite, & de beneficence. Il veut, qu'ils sayent riches en cette sorte d'œuvres ; c'est dire qu'ils y abondent; qu'ils n'en fassent pas une, ou deux seulement, comme cela arrive quelquefois aux plus avaricieux, mais en grand nombre, & continuellement; n'en laissant passer aucune occasion; toute leur vie n'étant qu'un perpetuel exercice de beneficence & de charite ; & que cojume Dieu les a fait riches, leur donnant une grande abondance de biens terrients ils luy presentent aussi pour reconnois sance de sa bonte une couronne riche, & bien fournie de routes sortes de benesicences & de charitès; qu'ils ne soyent pas seulement riches en biens qu'ils le soyent aussi en bonnes œuvres. Il ajoûte qu'ils soyent faciles a distribuer. Il ya des gens, qui font du bien; mais avec poine; qu'il faut prier & importuner avant que d'en pouvoir arracheres que 999

l'on desire; qui font leur charite aux Chap. V L pauvres en la mesme sorte, que le mau-vais juge sit Iustice à la veuye de l'Evangile; non tant par compassion, ou par quelque charitable affection, qu'ils ayent pour ceux qui les supplient, que pour se racheter de leurs importunités. D'autres font attendre leurs bien-faits si long-temps, qu'ils se gastent entre leurs mains, & y perdent avant que d'en sortir, tout ce qu'ils avoyent de grace. L'Apôtre veut, que le fidele, qui est riche soit facile a donner, qu'il donne promptement & gayement; qu'il ne prenne pas moins de plaisir a vous departir son bien, que vous a le recevoir; qu'ille verse avecque joye dans vôtre sein, dés que vous luy aves découvert vôtre besoin. Le mot suivant, que les riches soyent communicatifs,, emporte encore quelque chose de plus; qu'ils n'attendent pas, que l'on solicite seur

beneficence, qu'ils l'épandent eux-mes-Bsaye mes par tout, où ils en voyent les occasions, faisant venir les affliges en leur

maison, comme dit Esaye; & conviant les pauvres & les necessiteux a leurs re-

pas, comme le Seigneur nous en aver-

tit.

sur l'Epitre I. a Timothée. tit. Car c'est la le sens du mot communi- Chap... quer dans le langage de ces divins au- VI. teurs; communiquer aux necessites des Rom. Saints, communiquer a celuy qui nous in-12.13.
Struit en la parole; c'est a dire leur faire 6. part de nosbiens. Certainement cette beneficence, qui use ainsi noblement de ses richesses, non pour son propre plaisir, mais pour le salut & le soulagement de ses prochains, est si belle & si digne de nôtre nature, que quand il n'y auroit autre chose, sa propre excellence merite que nous l'aymions & l'e-xercions pour l'amour d'elle mesme. Car qu'y a-t-il de plus beau de plus magnifique, & de plus royal dans le genre humain, que cet homme juste, que nous décrit le Pfalmiste, qui 2 21, 26. compassion des miserables, qui ne fait tout le jour autre chose, que prester & donner, & épandre ses biens en aumônes,& dont la bonte, & l'humanite est constante, & ferme a perpetuitè! Et quelle forme de vie saurions-nous ima-106, 29. giner plus heureuse & plus souhaitable, 13. 13. 13. 13. 14. 15. 16. 16. 17. 16. 17. 16. 17. 16. 17. 16. 17. 18. 19. de pouvoir & debiens, a delivrer les 20. 32. afflige z 999 3

Chap. V I.

affligez, & a consoler les veuves, qui fervoit d'yeux a l'aveugle, de pieds au boiteux, de pere aux necessiteux injustement opprimès, qui ne refusoit jamais aux pauvres les aumosnes qu'ils luy demandoyent, qui leur faisoit part de son pain & de sa table, & nourrissoit & eslevoit chez luy les enfans orfelins, · come s'il eust étè leur pere ? qui vestoit ceux qui estoyent nuds, de sa laine, & logeoit les étrangers sous son toiet, & y recevoit les passans?La communion de nature, que nous avons les uns avecque les autres, la compassion & l'humanitè mesme recommandent cette vertu a tous les hommes. Mais d'autres considerations bien plus fortes y obligent les Chrétiens, la volonte de Dieu, qui leur commande expressément en mille lieux de l'exercer soigneusement, & les grandes promesses qu'il fait a coux, qui se seront religieusement acquités de ce de voir, les asseurant, que pour ces biens terriens, qu'ils auront donnes aux pau-vres, il leur rendra un jour les biens celestes, la vie, la gloire & l'immortalité. C'est-ce que le Saint Apôtre touche dans les derniers paroles de ce texte,

Sur l'Epitre I. a Timothée.

98

texte, où il dit, que les riches, en fai-Chap. sant le bien, qu'il leur a commande, thesaurisent un bon fundement pour euxmesme pour l'avenir, afin qu'ils apprehendent la vie eternelle. Qu'ils ne pensent pas (dit-il) ne travailler, que pour ceux qu'ils affiftent. Ils font beaucoupiplus pour eux mesmes, que pour les autres, Îls donnent un peu de leur pain, de leur or, ou de leur argent aux autres. Ils amassent un gros tresor pour eux mesmes. Quant aux autres ils ne soulagent que leur necessité presente; au lieu que quant a eux mesmes, ils s'asseurent pour l'avenir, ils font une bonne, provision, qui leur servira au siecle futur, & non seulement en celuy-cy. Il est evident que c'est la le sens de Saint Paul. Mais ses paroles ont de la difficulté, Pour les bien entendre, il faut, remarquer premierement que le mot de thefauriser, ou faire tresor, se prend souvent en l'Ecriture pour dire non leulement amasser & assembler; mais aussi serrer & mettre quelque chose en un lieu caché pour nous en servir en son temps: Secondemental faut icy rapporter l'observation, que sequelques hommes 999

Chap. VI.

mes sçavans ont faire, que le mot de fondement entre les divers sens, où il se prend par les Maistres des Hebreux, S. Petir est quelque sois employe en leur langa-Li. Var. 2 ge pour signifier une obligation, ou un 10.60 contract, où celuy a qui nous prétons une somme, s'oblige a nous la rendré. Et il y a de l'apparence, qu'ils l'ont ainsi nomme; parce que cette asseurance, que l'on nous donne de nous payer, est le fondement du contract & de l'action, sans lequel nous n'aurions pas prêtè nôtre argent. L'Apôtre employant donc ainsi ce mot entend, que ceux qui font du bien a leurs prochains, étant libres & communicatifs a les affister de leurs moyens, mettent leur argent en bon lieusprérans à Dieu, qui s'est oblige de rendre avec une usure infinie toutes les parties de cette nature, données aux pauvres en son nom; que c'est une bonne & asseurée piece, qu'ils serrent & mettent en reserve pour l'avenir. Il tient que toutes les aumones, que nous faisons mainte-nant, sont comme autant de promesses ou de écules, que Dieu nous passe, de nous rendre le tout magnifiquement

sur l'Epitre I. a Timothée. au jour de sa grande retribution. Ainsi chap, donner aux pauvres est faire la meilleure & la plus avantageuse affaire, qui se puisse; c'est mettre nôtre bien en feureté entre les mains de Dieu, au dessus de tous les accidens de la terre. Le sage en ses Proverbes a jettè le fon-Prov. dement de ce langage, là où il dit que 15.17. celuy qui donne au pauvre, prête au Seigneur qui luy rendra son bien fait; si bien! que les pauvres ayant un si riche répondant, il n'y a point d'action au monde meilleure, que l'aumône, qu'on leur fair. D'où vient ce que nous lisons dans Tobie, qu'il vant mieux faire l'au- 106.12. mône, que de thesauriser de l'or; & il se treuve dans le mesme livre une sentence sur ce sujet, qui a beaucoup de rapport avec cette parole de S. Paul, où ce bon homme aprés avoir exhorte fon fils a donner l'aumoine aux pau-Tob. 40 vres, ajoûte qu'en ce faisant il met en tresor un bon depost pour le jour de la nécessite. Ce bon dépost, * dont il parle n'est sina. autre chose, que le bon fondement, † que † dit icy S. Paul, c'est a dire un titre & un document certain & affeure de la misericordieuse remuneration de Dieu;

en suite & en vertu de laquelle il donnera un jour part dans le glorieux royaume de son Fils, a tous ceux qui auv tont étè charitables aux pauvres; selon ce qu'ajoute enfin l'Apôtre, asin qu'ils apprechendent la vie eternelle; c'est a dire afin qu'ils en enrrent en possession.Car le Seigneur Iesus, nous declare luymesme en l'Evangile, qu'il donneta la possession de son royaume a ceux, qui auront fait icy bas quelque charite a ses pauvres membres, qui les auront ou vi-

Manth. sitès en prison, ou repeus & abbreuvès, ou vestus, & logès en leur necessità. Ce n'est pas qu'a regarder les choses en elles mesmes, la beneficence des fideles merite le ciel & l'eternité. Car quoy qu'en puissent dire quelques uns de ceux de Rome, il y a trop de disproportion entre cette souveraine gloire, & nos petites aumônes pour s'imaginanque Dieu ne peust sans injustice les racompenser de moins, que de la vie ets melle. Mais puis que le Seigneur a les personnes & les services de ses fiedeles agreables en son Fils, & puis que par la pure bente, il a daigno promettre un a riche & amagnifique falaire aux œuvres

Digitized by Google

œuvres de leur charite, il est évident, Chap. que le ciel ne leur est pas moins asseu- VI. re, que si leurs petits offices l'avoyent merité en effet. Car il n'y a rien de plus ferme que sa parole. Mais il est de nôtre modestie de reconoistre ses grands dons, de sa seule bonte, & non de notre merire; & aprés avoir tout fait & beaucoup plus encore que nous ne ferons jamais, de luy dire; Seigneur, nous fommes serviceurs inutiles. Nous n'avons rien fait, que ce que nous devions & étions obliges de faire. Quand tu nous recevras dans la gloire, tu nous feras encore misericorde, aussi bien que quand tu nous receus au commencement en ta grace. Mais il est temps de finir; en vous conjurant, Freres bienaymés, de mettre profondement dans vos cœurs la leçon du S. Apôtre, pour la pratiquer religieusement en toute vôtre vie. Que ceux, qui sont pauvres se consolent, pensant, que si Dieu ne leur a pas donne les richesses de ce siecle, il leur a donné en son Fils, celles du siecle a venir, qui sont infiniment meilleures, & plus precieuses; Qu'il ne leur a refuse que le moins; qu'il leur a accordè

Chap.

corde le meilleur, & le principal; que s'ils n'ont pas les biens de la terre, in ? certains, & sujets a mille accidens, ils ont ceux du cicl, fermes & immuables, s'ils ne sont pas riches en ce monde, qu'ils le soyent en Dieu; s'ils ne le sont pas en argent & en terres, qu'ils le soyent en bonnes œttures. Qu'ils facent état, que Dieu les a privés des biens de la terre, afin qu'ils ne songent, qu'a ceux du ciel; afin qu'ils s'y donnent tout entiers avec d'autant plus de zele & d'attention, qu'ils se voyent décharges de tout autre soucy. Qu'ils remercient encore? le Seigneur de la bonte, qu'il a cuë de les recommander si soigneusement aux' riches; jusques a leur protester, qu'il les traitera au dernier jour tout de mes me, qu'ils auront traite leurs pauvres freres. Et vous Fideles, a qui ce souverain Scigneur ourre les richesses eternis nolles de fon Royaume, a aussi donne des biens de ce monde, acquittes vous fidelement des devoirs, que l'Apôtre nous enjoint de vous denoncer. Vous ne pouves vous plaindre, que ses ordres sovent trop rudes; ny nier, qu'ils ne loyent pleins d'une equite, d'une in

uous en usés comme il vous l'ordonne, bien loin de vous en détourner, vous y achemineront; d'instrumens de scandaChap. le & de perdition, qu'elles sont aux esclaves de l'avarice, devenant pour vous par la grace de lesus Christ, des moyés d'edification & de salut. Et pour y produire ce bien-heureux changement, gardes vous avant toutes choses de cette fierte & vanite ridicule, qu'elles donnent ordinairement aux hommes. Songès, que de la terre, & de la bouë ne sont pas des choses d'une sigrand' valeur, qu'il faille plus s'estimer, que les autres, sous ombre que l'on en a un peu plus qu'eux; & que de quelque prix, que soit cetre sorte de biens, apres tout, puis que vous les avez receus de Dieu, vous n'avez pas sujet de vous en glorifier. Ne vous y flès pas non plus; 10b. 31. Ne mettes pas vôtre esperance en l'or, ny ne dites pas au fin or tu es ma confiance. Ce sont des choses d'une tropincerraine & trop changeante nature, pour en faire hôtre appuy. Vous ne savez, où elles vous laisseront, ny si vous ne les laisferez point bien tost vous mesmes. Possedés-les comme ne les possedant point; les regardant comme des biens qui ne vous peuvent faire, ny plus heu-

reux, ny meilleurs, & qui ne font a citimer,

mer, que pour leur usage. Fiès vous au chap. Dieu vivant, qui vous les a donnes, & VI qui vous en fournit a tous avec une benignite tout a fait admirable, cette riche abondance, qu'il crée & fait continuellement sortir de ses tresors pour nôtre vie & pour nôtre joye. Ce que vous aves de particulier, c'est que dans le partage qu'il en a fait, il vous en a donne une portion plus grande, qu'aux autres. N'estimès pas, que ce soit pour vous, qu'il vous a donne cet avantage. Vôtre estomac ne tient pas plus, que celuy de l'un de nous; & il ne faut pas plus ny d'etoffe pour vous vestir, ny de maisons pour vous loger, qu'il en faut pour un autre homme. Cela étant, pourquoy vous en a-t-il tant donné au dessus de vos freres? L'Apôtre vous l'apprend, C'est dit-il, afin que vous leur en facies du bien. Il veut que vous ayes l'honneur d'estre dispensareurs de ses biens en sa famille. Exerces noblement cette dignite, & vous en acquittes religieusement & en bonne conscience. Il vous permet d'avoir foin de vous & des vôtres avant toutes choses; & de prendre avant tout, ce qui vous est necesChap. V I.

saire. Il n'entend pas, que vous épuisiez vos biens, ny que vous faciès des breches a vôtre patrimoine. Il vous demande seulement le supersu; ce qui ne fert de rien a vous ny aux vôtres; ce que les reignes rongent inutilement dans vos garderobbes; ce qui se rouille dans vos coffres; ce que vous avès, sans que peut estre vous le pensiès avoir; ce que la vanite du siecle, & la folie du monde vous fait dépenser sans besoin ny necessitè, soit a parer vos personnes, soit a meubler vos maisons, soita couvrir vos tables. Mettès a racheter les captifs, ce que vous perdès a acheter des animaux; Employés a nourrir les pauvres, ce que les bouches inutiles consument chez vous. Vestès leurs corps de ce qui couvre chez vous des murailles, qui pourroyent ou se passer d'habits, ou se tapisser a meilleur marchè. Donnés aux necessitès de vos prochains ce que le jeu vous dérobbe. La famille de lesus Christ est sobre, Elle se passera de peu. Si vous craignès de vous appauvrir en la soulageant, vous vous abusès. Il est certain que le vray moyen d'arrester le bien chez vous, c'eft

sur l'Epitre 1. L'Imothèe. c'est de l'épandre, & que le vray moyen Chap. del'en faire sorrir & de le perdre, c'est de le retenir chez vous. Si vous le gardès, vous le perdroz; Si vous le distribuès aux autres, vous le conserverès. C'est le veritable paradoxe de Salo-Prov. mon, que celuy qui épard, en serà augmen-12. 14tè, & que celuy qui serre trop, en aura di-: seite. Dieu maintient les sioles & les cruches, qui no errissent ses serviteurs; Il v fait couler de la source de sa benediction l'huile, & la farine, qui n'y pouvoit venir de celle de la nature. Au contraire il ôte l'abondance, a ceux, qui la possedent inutilement sans la communiquer; comme le talent a celuy qui l'avoit enfouy dans la terre. Combien avons-nous veu de ces riches cruels & inhumains, qui ne faifoyene du bien a personne, tomber par un juste jugement de Dieu dans la dernière necessité,& perdre ou tout d'un coup, ou piece a piece tous leurs biens, pour les avoir tenus trop serrès chez eux sans on faire nulle part aux pauvres du Seigneur? Les Affyriens viennent; & deworent ceque les saints n'ont pas mangi comme disoit l'ancien proverbie o II. Volume

Chap. V I.

des Ebreux; c'est a dire que Dieu permet, que les voleurs, & les tyrans ravissent ce que l'on avoit refuse aux fideles; que les ennemis mangent ce qui devoit avoir nourry les amis; que les mechans consument, ce que l'on n'a pas donné aux gens de bien. Au lieu que le Seigneur multiplie les fruits de la justice de ceux, qui sont aumôniers & siberaux; & pour un grain qu'ils sement en la terre, leur en rend soixante, ou cent. Et ainsi leur charitable distribution grossit leur monceau, au lieu de le diminuer. Mais le grand & principal gain, que vous ferez en cette communication est, que pour des biens terriens, Dieu vous en donnera de celestes: des richesses eternelles pour des choses corruptibles; un or pur & divin, pour du cuivre, un royaume entier pour quelques pièces de pain ou de mon-noye, que vous laissès sur son aurel, & en un mot la vie, la gloire, la beatitude, & l'immortalité du fiecle a venir pour ces petites aumônes qu'il vous demande en celuy-cy. Freres bien-aymès, Dieu vous garde d'estre si aveugles, ou si malheureux, que de refuser un si avantageux.

geux party. Qu'il veuille plutost atten-chap. drir & élargir les entrailles de vôtre VI. charitè, & vous toucher si vivement par la vertu de son Esprit, que desormais vous faciès du bien, des biens qu'il vous a donnès, chacun a proportion de ce qu'il a receu; que vous abondies de plus en plus en bonnes œuvres; que. vous soyez plus faciles a distribuer, & plus communicatifs, que vons n'avès encore jamais étè; Qu'il vous continue & vous augmente & la volonte, & les moyens de fournir liberalement de quoy entretenir son sanctuaire, & ses autels vivans & animès, les pauvres de vôtre corps, afin qu'apres avoir amais & serrèle tresor d'un bon fondemicht a l'avenir, un jour selon les promission de sa misericorde, & les esperances. de nôtre foy vous apprehendies la vie eternelle. AMEN.

SERMON

Chap.



Pro-SERMON QVARANTE-HVITIESME.

Charenton

I.Т і мотн. Chap. V I. ў. 20. 21.

le 19. Septëbre 1660.

O Timothée, garde le depost, fuyant les crieries vaines, & profanes, & les contradictions de la science ainsi faussement nommée.

De laquelle quelques uns faisans profesfion se sous dévoyès de la foy. Grace soit avecque toy. Amen.

HERS FRERES; La doctrine celeste, que le Seigneur lesus revela a ses Apôtres, & que ses Apôtres baillérent sidelement a seurs disciples, est la pre-

miere & principale partie de la Religion Chrétiène. Sans elle il n'y a point Rom 10 de foy; Car la foy est de l'ouye, es l'ouye de la parole de Dieu; & ce que l'on croit hors d'elle, quelque fortement qu'on le croye, n'est pas une foy Chrétienne; Ce n'est qu'une presomption, & une vaine magination. D'où vous voyès,

que

que sans cette doctrine divine, il n'y chap. peut avoir d'Eglise; puis qu'une Eglise n'est autre chose, qu'une societe d'hommes fideles, & que nul n'est fidele s'il n'a la foy. S'il y a quelque desordre dans le gouvernement des pasteurs ; ou quelque corruption dans leurs meurs, ou en celles de leurs troupeaux : ce sont des maux, qui se peuvent aisément guerir par le moyen de la docume Chrétienne, s'ils la retiennent encore. Mais où elle n'a point de lieu, il n'y peut rien avoir de bon, ny de solide. Cette doctrine est le fondement, qui sourient tour l'edifice. Comme sans elle il n'est pas possible de rien bastir qui vaille; aussi des qu'elle vient a manquet dile rire cour le reste dans une ruine infailible. C'est une belle chose, que l'union; quand un grand nombre d'hommes & de villes, & de provinces sont d'accord ensemble, tenant tous mesmes opinions, & suivant mesmes sentimens. Mais sans la doctrine du Seigneur, ce n'est pas une union; C'ost une conspiration dans l'erreur, d'autant plus dangereuse, que plus elle est étroite. C'est encore une chose bien agrea-3

99**B**

Chap.

ble, qu'une longue suite de Prelats, qui ont tous sans aucune interruption succedè les uns aux autres. Mais ce n'est rien qu'une vaine & fausse apparence, si avécque cette mesme chaise, que leurs premiers ancestres leur ont laissée & transmise de main en main, ils n'en ont aussi receu la vraye doctrine Chrétienne. L'antiquité est venerable, & c'est Sans doute un avantage fort plaufible pour une opinion, qu'elle ayt vescu plufieurs fiecles. Mais au fonds ce n'est qu'vne vieillesse d'erreur, si elle vient d'ailleurs, que de Iesus Christ, l'unique Prince, & auteur de la vernè. L'éclat des crosses & des mitres, la magnificence des temples, la pompe des ceremonies, la devocion des peuples, la multitude & la diversité, & les austerités des religieux & des religieuses, & tout le reste enfin de ce qui est le plus estimà par les hommes, n'est rien qu'un faux marque, si la vraye doctrine de Evangile luy manque. Cette piece étant simportante, ou pour mieux dite, fisabsolument necessaire a la foy, & au falut des hommes & a la confervation de l'Eglise, il ne faut pas s'étonner si l'Apôtre

sur l'Epitre I. a Timothée. l'Apôtre Saint Paul la recommande en Chaptant de lieux, & avecque tant de soin a ses disciples, les conjurant par tout ce qu'ils ont de plus saint, de conserver cherement cette doctrine, comme un tresor d'un prix inestimable, avec une jalousie si religieuse, que jamais il n'y arrive aucune alteration entre leurs mains. Il en vient jusques là, qu'il leur commande en quelque endroit de tenir pour anatheme toute personne, qui entreprendra d'y rien changer de quelque ordre, de quelque qualité, ou dignite qu'elle puisse estre, soit en la terre; soit mesme dans le ciel; fust-ce un Apôtre, fust-ce un Ange; Si nous, dit- Gal. 1. il, on un Ange du ciel vous evangelisoit outre ce que nous vous evons évangelizé, qu'il soit execration. Et pour nous montrer combien il avoit cette affaire a cœur, non content de s'en estre explique une fois d'une maniere si terrible avec ces paroles de feu & de foudre, il les repete encore incontinent après une seconde fois; Ainsi que nous l'avons des ja dit, je la mele dis encore maintenant, si quelcun (dit-il) me 1.92 vous evangelise outre ce que vous avez recenqu'il soit execration. le laisse ce qu'il

en

000 chap. en dit en ses autres epîtres. Mais celle

cy, qu'il écrit a Timothée, est toute pleine de semblables instructions. Dés

l'entrée il enjoint a son disciple, de de-1. Tim. noncer, que l'on n'enseigne point autrement; c'est a dire d'autre doctrine, que

celle qu'il avoit receuë de luy, & des autres Apôtres ses confreres; & dere-

chef il proteste, que si quelcun enseigne 1. Tim autrement , c'est un presompeneux , enfle de l'opinion d'une vaine science. C'est là

mesme, que se rapporte ce qu'il dissoit cy devant a Timothée parlant de la doctrine de l'Evangile; Annonce ces cho-

: ses ; & les enseigne. Car en luy commandant de les enseigner, il entend qu'il n'en enseigne aucunes autres. En-

fin ce qu'il luy ordonnoit dans ce dernier chapitre, de garder l'ordre, ou le

1. Tim. mandement qu'il avoit receu, sans macule & sans reprebension jusques al'appara-

tion de nôtre Seigneur Iesus Christ, a aussi un mesme sens, comme nous le montrafines dans l'exposition de ce texre.

Mais parce que ce devoir est de la derniere importance, comme celuy d'en depend la purere & integrice de l'Egli-

se, & le salut des fideles, il n'a pas creu, que

Digitized by Goo'd L

sur l'Epitre I. a Timothèe. que ce fust assés de l'avoir recomman- Chap. dè en tant de façons a Timothée. Pour l'imprimer plus profondement dans son cœur, & pour comprendre en peu de mors ce qu'il luy a represente jusques icy de toutes les parties de sa charge, ila voulu achever cette epître parce mesme commandement, l'opposant icy a la fin, comme un seau sacrè,& inviolable;& mesme pour reveiller plus vivement son attention,& faire entrer ce qu'il luy dit dans son esprit plus doucement & plus efficacement, il l'appelle par son nom, O Timothie (luy dit-il) garde le depost; c'est à dire la do-Ctrine sainte, que je t'ay baillée, & commise, comme un precieux depost; Puis pour le tenir arreste dans ce soin, il luy commande de se garder des dispures & des doctrines capables de l'en détourner; fuyant-(dit-il)les crieries vaines & profanes, & les contradictions de la science ainsi faussement nommée; Et pour luy en montrer le venin, il luy ramentoit le trifte & pernicieux effet, que l'amour de cette vaine & fausse sciense avoit produit en quelques uns,qu'elle avoir miserablement debauchès de

Chap.

la foy; disant, que quelques uns en faisant profession, s'étorent devoyes de la foy. Enfin il conclut toute cette epître par un bon & passionne souhait qu'il fait pour Timothée, grace (dit-il) soit avecque toy. Amen. Ce sont les quatre articles, que nous traiterons, s'il plaist au Seigneur, en cette action, le plus brievement, qu'il nous sera possible; le depost, que nous avons agarder, le vain babil de la fausse science, dont nous avons a nous garder.; l'infidelité, où elle egare les hommes, & enfin le souhait de S. Paul pour son disciple. Ce n'est pasicy seulement, qu'il recommande la garde de ce depost a Timothée. Il luy donne encore le mesme ordre ailleurs dans sa deuxicime epître, qu'il luy écrivit un peu avanț sa mort; & il y use precisément des mesmes paroles, qu'il a icy employées, excepté seulement, qu'au lieu de dire simplement le depost, comme en ce lieu; il l'orne & l'enrichit

Tim. d'une epithete', le bon, ou le beau depost Garde (luy dit-il) le bon depost par le Saint Esprit, qui babite en nous. Il n'y a personne, qui ne sache, que c'est qu'un dépost; ce que nous mettons entre les mains

d'un

sur l'Epitre I. a Timothée. d'un autre pour nous le garder & nous Chaple rendre en son temps, quand il en fera requis, nous confiant en fa foy, & nous asseurant qu'il nous le conservera en son entier, sans le laisser deperir. Il n'est pas difficile non plus de comprendre ce que l'Apôtre entend par ce depost de Timothée, & pourquoy il l'a ainsi nommè. Car ce qu'il ajoûte incontinent, que pour garder ce depost, il fuye les crieries vaines & profanes, & les contradictions de la science ainsi faussement nommée, cela dis-je montre claisement que le depost, qu'il entend n'est autre chose, que la doctrine contraire a ces crieries, & a ces contradictions de la science fussément nommée; la doctrine, que les seducteurs taschoyent ou de décrier,& d'aneantir par leurs disputes, ou d'embrouïller par leur vain babil; Et cette doctrine, comme chacun voit, est celle de l'Evangile, la fainte & divine veritè, revelée par le Seigneur Iesus a ses Apôtres, & par eux preschée & publiée dans le monde. Il la nomme un depost a l'égard de Timothée; parce qu'elle luy avoir été baillée & deposée (s'il faur ainsi dire) entre ses mains pour la gar-

Chap der pure & fanstache, & tout a fait telle, qu'il l'avoit receuë, Erpour la communiquer fidelement aux sutres, dans le mesme estat, sans y rionalterer ny changer, selon la charge d'Evangelitte, a laquelle il avoit été appelle. M compare cerre doctrine a un treforsque Dieu baille en déposta ses servireurs; mon a la verite pour le garder en leur particulier sans le montret, ny en faire parta perfonne; Mais taut y a qu'il veut qu'ils l'ayent & en jouissent este mesmes, & qu'ils le communiquements autres sain & entier, fans en rien over, & fans y rien ajoûter du leur. Evide la vient, qu'il employe quelquefoisen ce sujet la parole Grecque, d'où se forme en cette langue-là it nom qui signifie un deposti; comme quand il enjornesitleurs 2 Timothée de commerce la doarine Chrétienne, qu'il avoir apprife

de luy, a des porsonnes fideles de capables d'enseigner ausselles aucres in a moise, dans sposignal, qu'il la baille en dispossa des hommes fidelles; & cy des ancil usoirencore du mosmo francerno, rapais le

premier chaptered, od tello i pitor sinsthes, je to remnimade, ou, comme pome

l'original,

sur l'Epitre I. n Timothée. l'original, jote bailloen depost co comman-chan dement que tu faces devoir de quernoyer en VI. cesse bonne guerre. Tom cola est siclaien que la plus grand' paredes interpretes. anciens & modernes, & ceux de la communion de Rome, ausi bien que ceux de la nôtre, demourent d'accord, que ce que l'Apôure nous represente icy figurément sous l'image d'un depost, est la sainte & salutaire doctrine de l'Evangile, qu'il avoit enseignée, & confignée a Timothée, pour y instruire estim les autres. C'est en vain, que quelques sien. uns de nos adversaires concluent d'icy, qu'il y a des traditions, qui pour n'estre pas écrites dans les livres canoniques, ne laissent pas pour cela de faire une partie necessaire de la doctrine & de la foy Circtienne. Mais comment induisent ils de ce passage une chose qui en est héloignée ? S. Paul (disent-ils) n'avoit pas baille en depost les sent. les Ecritares, a Timothés; mais luy avoit enfeigne la saine dottrine de vive voix. l'avoue que S. Paul avoit instruit Timothée de vive voix; Maisoù treuvent ils, qu'entre les choses,qu'il luy bailloit devive voixily encufoquelques unus necef-

Chap. necessaires a la foy & au salut du Chrétien, qui ne soyent point dans l'Ecriture? Et comment s'accorde cela avec la gloire, que ce saint Apôtre donne

2. Tim. ailleurs a l'Ecriture divinement inspifée de pouvoir rendre l'homme sage a falut, & d'accomplir tellement l'hommes (c'est a dire le ministre) de Dieu, qu'il soit parfaitement instruit a toute bonne œuvre. L'homme, qui ignore quelques unes des doctrines necessaires a la foy & au salut,n'est ny sage a salut, ny accomcomply ny parfaitement instruit. Puis donc que l'Ecriture peut rendre un homme (age a salut, & accomply & parfaitement instruit; il faut confesser, qu'il n'y a point de do-Etrines necessaires a la foy & au salut, qu'elle n'enseigne. Ce qu'ils alleguent au contraire n'est donc qu'un sophismes qui suppose ridiculement ce qui est en question, assavoir que S. Paul enseignast de vive voix a ses disciples d'autres articles de foy, que ceux, qui se treuvent dans les saintes Ecritures. Dieu nous 2 baille l'Evangile en deux façons; & par la langue de ses Apôtres, & par ses Ecritures. La maniere d'enseigner est differente; l'une par la voix, & l'autre

Digitized by Google

sur l'Epitre I. a Timothée. par écrit; mais la verite enseignée est Chape. mesme, celle qui se lit dans les livres divins est mesme que celle qui s'oit de la bouche de les fideles servireurs. Le Christ, que S. Paul preschoit, est mesme, que celuy, dont il écrivoit. le ne pense pas, que ces Messieurs ne m'avouënt, que S. Paul enseignant Timothée de vive voix, ne luy aytbaille entre les autres parties de ce sacrè depost,un Dieu manifeste en chair, & justifie en esprit. Et neantmoins ils ne peuvent nier non plus, qu'il ne luy ayt aussi donnè cet enseignement par écrit, puis que nous le lisons encore aujourd'huy 1. Time / dans cette epitre. Il en est de mesme 3.6. des autres. Rien n'empesche, que ce qu'il bailla de vive voix a son disciple, n'ayt aussi étè baille de Dieu a l'Eglise dans ses Ecritures. Mais a quoy bon disputer si les enseignemens, que Saint Paul donnoit de vive voix a ses disciples étoyent ecrits, ou non? Il nous apprend luy mesme ce qui en est, protestant hautement devant le tribunal, où il comparoissoit pour cette cause, qu'en tout le témoignage qu'il rendoir de lesus, c'est a dire en toute sa predi-

cation,

Chap. cation; il ne disoit rien fors les choses, que tant les Prophetes, que Moise avoyent predites devair avenir; c'est a dire hors les Ecritures du vieux Testament. Que s'il n'enseignoit rien de vive voix, qui ne fust écrit dans les vieilles Ecritures: combien moins devons-nous croires qu'il enseignast quelque chose; qui manque dans les nouvelles, beaucoup plus pleines, plus claires, & plus expresses, que les anciennes? Ce que ses adversaires ajoûtent, que les heretiques n'ont pas le depost de Dien, encore qu'ils ayent l'Ecriture, est impertinent & indigne de réponse. Car comment peuton dire, que les hereriques ayent l'Ecriture puis qu'ils nient les verites, qui y sont enseignées, & enseignent des faussetès & des impietès, qui ne s'y treuvent point? ou qui mesme y sont rejettées & condannées ? Ny les heretiques ny les Payens n'ont pas l'Ecriture, pout en avoir les livres. Nul ne l'a a vray dire; sinon celuy qui en croit la verite, & qui en suit fidelement les enseignemens. Ie confesse, qu'il y a des gens, que ces Messieurs appellent heresiques, qui ont voritablement horiture

sur l'Epitre I. a Timothée. ture; comme nous, qui par la grace de Chap. Dieu recevons ces livres divins pour l'unique reigle de nôtre foy. Si c'est de nous, qu'ils veulent parler, je leur accorderay que nous avons l'Ecriture; mais je leur nieray ce qu'ils ajoûtent, que nous n'avons pas le depost de Dieu. Car n'y en ayant point d'autre, que celuy qu'il nous a baille dans ses Ecritures, nul ne les a, qui n'ayt auffi son depost. Et cela étant je me plaindray en suite de l'outrage, qu'ils font au Seigneur, en appellant injurieufement heretiques, les plus fideles & les plus religieux disciples de sa parole;qui ne veulent recevoir en leur foy, que ce qu'il leur apprend luy mesme dans ses Rom. 3: oracles, comme les nomme S. Paul, c'est... a dire dans ses Ecritures. Mais laissons là les fausses consequences, que l'erreur tasche en vain de tirer de ce texte pour ses traditions; & remarquons plustost un tres vray & tres utile enseignement, que l'Apôtre nous y donne fort clairement. Car appellant comme il fait la doctune Chrétienne un dépost, baille aux Pasteurs de l'Eglise pour le garder, il nous montre evidemment, fff que II. Volume

Digitized by Google

IOIO

Chap. que cette sainte doctrine est une tradition du Seigneur, & non une invention ou une institution des Pasteurs; qu'elle est a lesus Christ, & non a eux; qu'elle leur vient de dehors, & qu'elle n'est pas creuë chez eux. Ce que vous avez treuvè, ne vous a pas étè baille. Si vous en estes l'auteur, vous n'en estes pas le depositaire. Le depost n'est pas à celuy, qui le garde; Il l'a receu d'un autre. D'où s'ensuit premiere ment, que la doctrine Chrétienne n'est pas comme la philosophie, un fruit de la raison humaine; une chose, que l'homme ayt trouvée, ou découverte par les speculations, ou par les discours de son entendement. C'est un don de Dieu; un joyau, tirè des trefors du ciel, & apportè icy bas par Iesus Christ. Autrement ce ne seroit pas un depost. Secondement de là mesme paroist encore, que tout ce qui n'est fonde, que sur les discours de la subtilité des Ecoles, ou sur l'autoritè des Conciles, ou des Pontifes, ou de l'Eglise, soit ancienne, soit moderne,& non sur la parole de lesus Christ, ne fait nulle partie de la doctrine Chrétienne. Car ce que l'Eglise, ou les.

sur l'Epitre I. a Timothée. ses Pontifes, ou ses Conciles ont treu-Chape vè, ou instituè, ou commande d'eux VI. mesmes, & qui ne leur a pas étè baillè par lesus Christ, n'est pas un depost. Les Pasteurs, & leurs Synodes sont bien les depositaires de la doctrine Chrétienne; mais ils n'en sont pas les autheurs. Ils sont institues pour la garder, & non pour la faire. Voyla quelest le depost, que l'Apôtre entend en ce lieu. Il commande a Timothée non de le polir, & de le perfectionner, ny de l'augmenter & de l'enrichir, mais simplement de le garder; c'est a dire de le conserver dans l'état, où il luy est baillè, comme une chose sacrée & inviolable; sans en rien ofter, & sans y rien ajouster; comme le remarque fort bien en ce lieu un interprete de la communion Romaine. Car dit-il, la loy & la raison d'un depost est non seulement qu'il n'en soit rien ôté, mais aussi qu'il n'y soit rien ajoûte; c'est a dire, que l'on puisse le rendre tout tel, qu'il a étè H baille. Il loue a ce propos une parole de S. Basile, rapportée dans l'histoire Ecclesiastique, que les Evesques sont, non les inventeurs de quelque doctrine,

Chap.

mais les gardiens de celle, qui leur à été brillée en dépost. D'où ce mesme docteur conclut, qu'il ne se peut pour tout rien ajoûter a la foy une fois baillée par Iesus Christ & receue de ses Apôtres, & que la fin & la tasche des Conciles assemblès pour les causes de la foy, n'est pas d'en faire de nouveaux articles, mais bien de conserver, d'expliquer & d éclaireir la doctrine de la foy baillee des le commencement, & de la defendre contre les herefies, qui s'élevent contrelle. Plust a Dieu, que ce Docteur & ses confreres parlassent toûjours ainsi! Il ne se peut rien dire de mieux, ny de plus fort pour la conviction de leur Eglise & de son chef, qui bien loin de s'estre tenus dans ses bornes ont remply la foy Chrétienne d'une infinite de doctrines nouvelles, inventées de temps en temps par les hommes, & non baillées dés le commencement par les saints Apôtres; n'en paroissant aucune dans le sacrè depost de l'Evangue que le Fils de Dieu leur mit entre les mains. Tant y a que vous voyès, que par la propre confession de cet adversaire le devoir de Timorhée, & de tout vray Pasteur de l'Eglise, est de ne rien

sur l'Epitre I. a Timothée.

TOI

rien enseigner, que Iesus Christ n'ayt chap. baille luy mesme dés le commence-VL. ment,& qui n'ayt étè receu de la main de ses Apôtres. C'est là le dépost de l'Eglise, Chacun de nous s'y doit tenir; le garder inviolablement; bannissant & de nôtre foy & de nôtre predication toute autre doctrine, de quelque age, & de quelque nature, qu'elle soit; vieille ou moderne, n'importe, tirée de la philosophie, ou d'ailleurs, née dans les Ecoles, ou publiée dans les chaires, & approuvée dans les assemblées des Prelats.: le ne m'enquiers point, si ses aureurs avoyent le caractere du ministere facrè, s'ils étoyent clercs ou laïques, Ecclesiastiques, ou de dehors, Catholiques ou heretiques, grands, sçavans, eloquens ou non. le ne daignerois mesme examiner, si leur invention est belle & raisonnable; si elle peut avoir quelque utilité. Il me suffit , qu'elle n'a étè ny baillée par Iesus Christ, ny preschée par ses Apôtres; qu'elle n'est point dans seur deport. Nous n'avons ordre de garder, que ce depost. L'ayant, nous avons tout. Ne failous pas cet outrage au Fils de Dieu de nous imagi-1 [] - 3

Chap. V I.

ner, que sa doctrine ayt eu besoin de l'esprit des Peres, ou des Conciles, ou des Papes, pour luy donner sa vraye perfection; ou qu'il ayt fallu que les docteurs venus depuis les Apôtres, ajoûtassent quelque chose a la règle de leur foy. Mais par ce que la vanite & da presomption de nôtre nature a de la peine a se retenir dans ces bornes, nôtre esprit ne recevant rien, qu'il ne vueille aussi tost commenter, & y bâtis quelque chose du fien, & que le diable d'autre part ne cesse jamais de susciter divers ouriers, qui mettent leurs inventions en avant, fardées le plus souvent avecque tant d'artifice, que nous en sommes tentes, par la vaine apparence ou de leur beauté ou de leur utilite; L'Apôtre pour retenir son disciple dans le devoir. L'arrester a la feule garde du depost celeste, luy commande en second lieu de fuir les crieries vaines & prophanes, & les contradictions de bascience winst faussement nommée. Il re-Tim commande encore la mesme chose a

Tim commande encure la meline chole a 16. Timothée dans sa deuxiesme epitres Réprine (divid.) les vaines es prophanes eriertes. L'interprete Latin au lieu des

vaines

sur l'Epitre I. à Timothée. vaines crieries, ou du vain babil, que por-Chap. te le texte Grec, traduit les nouveantes de paroles. Et a la veritè il n'y a difference, que d'une seule lettre entre les deux mots Grecs, dont l'un fignifie la vanite du babil, & l'autre la nouveaute «1000»de la parole; si bien qu'il aura étè aise via. foit aux copiltes, foit mesme aux inter- quie. pretes, de prendre l'un pour l'autre. Et pour le sens, il importe peu au fonds laquelle de ces deux expositions vous suiviez, étant évident, que le serviteur de Dieu doit fuir l'une & l'autre de ces choses, & la nouveaute, & la vanite des paroles. La nouveaute; par ce que étant oblige de garder le depost baille dés le commencement par lesus Christ & par ses Apôtres, il doit tenir pour sufpect tout ce qui est venu depuis, & qui a étè mis de nouveau en avant. La vanite pareillement; parce que tout son dessein étant de servir a l'edification des fideles, il doit se garder & des choses & des paroles vaines & inutiles. Mais bien que ces deux le Sures soyent bonnes, neantmoins parce que les livres & les interpretes Grecs, c'est a dire de la langue en laquelle a écrit l'Apôtre,

tre, lisent les vaines crieries, nos interpretes ont eu raison de les suivre. En effet il est ce me semble assez évident, que S. Paul entend encore icyles fanraisses & les disputes de ces mesmes seducteurs, dont il a desia parlè cy devant dans le premier & dans le quatriesme & dans le sixiesme chapitre de cette Epitre. Cat il les accuse en ces lieux-là precisément des mesmes choses, qu'il commande icy a Timothée de fuir; & entre les autres il y touche bien nommément la vanité de leurs paroles, ou de leurs discours, mais ne leur fait aucun reproche de nouveaute. Il dit au premier chapitre, qu'ils se sont détournes, an vain babil, usant d'une parole * qui signific la mésme chose, que celle qu'il a icy employée, & que nous avons traduite vaines crieries. Il y taxe encore clairement cette melme vanite, quand il dit que leurs enseignements n'engendrent nulle edification de Dieu; † c'est'a dire qu'ils ne servent de rien pour nous amander & sanctifier. Et c'est encore pour décrier leur van ite, qu'il appelle, & là mesme & en cleux autressieux, les discours de ces gens-là des fables;

fur l'Epitre I. a Timothée. Qu'ils ne s'addonnent point aux fables, dit-chap. il; & derochef; Rejette les fables sembla- VI. bles a celles des vieilles; & pareillement dans l'epitre a Tite, Redarque les (ditil) afin qu'ils ne s'addonnent point aux fa-Tiere. bles, Indaiques. C'est justement ce qu'il 14. nomme icy des paroles, ou des crièries vaines. Il entend par là leurs fables, & leur vain babil; les contes bourrus, qu'ils faisoyent a leurs disciples, sans aucun fondement de verite, & sans nulle utilité pour la correction de leurs meurs, ou pour la perfection de leur ame. Il dit en suite que leurs paroles ou leurs crieries, outre qu'elles étoyent vaines & inutiles, avoyent encore cecy de mal, qu'elles étoyent profancs; c'est a dire qu'elles ne venoyent pas du fan-Auaire de Dieu, mais de dehors; de l'esprit ou humain, ou diabolique; qu'elles étoyont non revelées du Seigneur, dont toutes les paroles sont saintes, mais inventées par les hommes charnels, dont routes les productions font profanes. C'est justement l'eloge, qu'il leur donnoit cy devant, les appel-1. Tim, lant des fables profanes. Il ajoûte a ces vaines crieries, les contradictions, ou les oppositions

Chap.

oppositions d'une science ainsi faussement nommée. Quelques uns entendent par

Estino

ces oppositions (car c'est proprement ce que signifie la parole de l'original) les

årake ous. que signifie la parole de l'original) les objections, & les sophismes, que les saux docteurs metroyent en avant contre la verité de la soy, pour en debaucher les simples, semblables aux disputes des philosophes contre le Christianisme dont l'Apôtre dit ailleurs. Prenès garde, que nuine vous busine par la philosophie de que nu decenian. Et l'avoue que la

Col.z.

phie & waine deseption. Et j'avoue que la parole de S. Paul se peut ainsi prendre. Mais il me semble pourtant, qu'il est plus a propos de l'entendre des divers partis, que cette science mal nommée, dont se vantoyent les seducteurs, formoit entreux mesmes; les uns étant d'une opinion & les autres d'une autre difference, & les debats des uns concre les autres, più pette divortité d'avis les engageoiti d'où vonoit que parmy sus, bien que faisans rous profession d'un meime nom, & d'une moime icience, il yavoit neantmoins des handes, ou des fectes opposées los unos aux autres. chacune soutenant son opinion & congrodisant ses adversaires. C'est a mon advis.

sur l'Epitre I. a Timothée. advis ce que l'Apôtre appelle icy ele-Chap. gamment, les oppositions de la science mal nommée; c'est à dire les divers partis, avecque les raisons, & les contradictions, que chacun d'eux fournissoit pour foutenir son opinion, & pour refuter celle des autres. Cela se rapporte fort bien a ce qu'il a des-ja dit ailleurs de ces mesmes faux do teurs, que leurs 1. Tim. fables & leurs genealogies infinies n'engendroyent, que des questions. Car de ces quefions naissoyent necessairement des disputes, qui ne se pouvant bien terminer & decider au grè de tous, tant a cause de la vanité des personnes qui cherchoyent a se faire valoir en contredifant les autres, que pour l'inexplicable obscurire & difficulte des choses mesmes, qu'ils disayent & affirmoyent fais 1. Tim. les entendre, comme dit l'Apôtre là 1.7. mesimo; il n'étoit pas possible, qu'il ne leurcarrivast en suite de se diviser & parrager en divers sentimens; tous generalement vains & faux; mais neantmoins differens entreux & contradi-Stoires les uns aux aueres. Enfin & Paul nous découvre la source de l'erreur & de l'extravagance des faux docteurs, quand

quand il appelle leurs fables & leurs disputes, les crieries & les oppositions de la science ainsi faussement nommée. Car il nous montre par ces mots, qu'ils se picquoyent de sçavoir plus que le commun, & qu'ils s'attribuoyent une connoissance exquise & singuliere, dédaignant les autres Chrétiens, comme pauvres ignorans, qui n'entendoyent pas comme eux, les fecrets de la vraye fapience; C'est ce qu'il leur reprochoit 1. Tim aussi dés le commencement de cette

1.7.8.

epître, disant, qu'ils vouloyent estre do-Meurs; & que c'étoit cette ambition, qui les détournoit au babil. Mais dans ce mesme chapitre, il remarque encore leur pretenduë science plus clairement, disant qu'ils sont enfles, & qu'ils ne savent rien; ce qui est dit par opposition a la profession qu'ils faisoyent de fçavoir tout, ou du moins becacoup plus que tous les autres ; a quoy il ajoûte, que cette grande connoissance, qu'ils faisoyent sonner si haut, se redui-Tim foir toute a je ne sçay quelles questions

& disputes de paroles, apres lesquelles laurs esprits malades languissoyent misorablement, & qui n'étoyent bonnes

qu'a

sur l'Epitre I. a Timothée.

1021

qu'a engendrer des envies, des noises, des Chap. medisances, & de mauvais soupcons. Céroit là toute la sapience de ces grands docteurs; c'est a quoy aboutissoit la science, dont ils se vantoyent; & c'est ce que l'Apôtre signifie icy en passant, quand il l'appelle une science ainst faussement nommée; c'est a dire qui n'en avoit que le nom & la pretention; & non la veritè & la chose mesme. Mais afin que Timothée ne s'imaginast, que l'erreur de ces gens ne meritoit pas, que l'on y prist garde, fous ombre qu'elle ne consistoit, qu'en un vain babil & en une fausse & ridicule pretention de science; il l'avertitit dans la troisiesme partie de nôtre texte, que toute foible & badine, qu'elle étoir, elle ne laissoir pas de faire bien du mal, le nom de cette fausse science, qu'elle promettoit, ayant eu assès de force pour éblouïr les yeux de quelques uns; si bien que l'ayant embrassée & en ayant fait profession, ils s'étoyent dévoyes de la foy; & ainsi avoyent perdu le salut, qu'il n'est pas possible d'obtenir fans la foy. C'est là le triste & lamentable fruit de la curiosité & vanité des hommes. La subtilité des pensées

021

rensées, & la facilité & l'abondance des paroles, les touche & les attire, & les prendi& les dégoute enfin de la falutaire verité de l'Évangile, leur faisant sotrement preferer les feuilles aux fruits, l'ombre au corps, & les paroles a la veritè. C'est ce qu'entend l'Apôtre, quand il dit qu'ils se dévoyent de la foy; au mesme sens qu'il a employè ce mesme mot dans un autre lieu, où il dit que quelques uns s'étant dévoyès de la foy, de la bonne conscience, & de la charite, se sont détournés au vain babil. C'est au fonds cela mesme qu'il exprime ailleurs avec une autre metaphore, quand il dit que quelques uns ayant rejette labonne conscience, ont fait nunfrage, quant a la foy, ou a l'entour de la foy; c'est a dire, qu'ils n'ont pas embrasse & retenu fermement la foy, a laquelle il sembloit qu'ils tendissent. C'est en un mot, que gaignès par les seductions de l'erreur ils avoyent laschement abandonnè la profession de la foy Chrétienne. D'où il paroist, que S. Paul ne parle pas icy en general de l'heresie & de l'erreur; mais qu'il en marque quelcune particulierement, qui estoit des-

Digitized by Google

sur l'Epitre I. a Timoshée. ja de soit temps; comme il paroist de Chap. ce qu'il dit, qu'elle a débauche quelques uns de la foy. Et bien qu'il ne nous importe pas beaucoup de sçavoir, quelle secte c'étoit précisément, & quil nous suffise de nous garder de ces criertes vaines & profanes, & de ces fausses pretentions de science, que nous defend l'Apôtre, en quelque lieu, & en quelque temps, que nous les rencontrions; neantmoins il ne sera peut estre pas inutile de dire quelque chose de l'opinion, qu'en ont quelques modernes; qui croyent que ceux, que S. Paul touche icy font les Gnostiques, heretiques fort celebres dans les écrivains de la primitive Eglife. Ils se fondent premierement sur ce qui est dit icy d'une science ainsi faussement nommée; parce que les Gnostiques failoyent profession d'une grande & rare connoissance; & c'est de là qu'est venu leur nom de Gnostiques, qui en Grec signifie un savant; qui cherche, ou qui a des-ja treuvè la connoissance; qui s'y exerce, & qui en embraffe la profefsion. Ils ajoûtent encore a cela le bruit

quées

des paroles vaines & profanes, & les oppositions & contradictions icy remar1024

Chap.

quées par l'Apôtre; n'y ayant presque jamais eu de secte, a qui ces marques convinssent mieux, qu'aux Gnostiques, dont toute la Theologie n'étoit qu'un ramas de plusieurs paroles, vaines & vuides de sens, que chacun d'eux disposoit a sa fantaisse, & en contoit des fables, qui n'étoyent fondées que sur leur imagination. Ces raisons ont si bien persuadè ces hommes savans de nôtre temps, que si vous les en croyez, tout étoit des-ja plein de ces Gnostiques dés le temps de S. Paul. Ils les treuvent par tout, & il y a peu d'endroits dans les Evangiles, & sur tout dans le s epîtres des Apôtres, qu'ils ne rapportent a eux. A leur conte & S. Paul, & S. Pierre, & S. Iude, & S. Iean dans ses epîtres & en son Apocalypse, n'ont écrit que contr'eux; & tout ce qu'ils disent contre les seducteurs, les faux docteurs, & les Apostats, soit de leur siecle soit des derniers temps, tout cela selon le jugemét de ces Messieurs, ne frappe, que les Gnostiques. C'est a eux qu'ils reduisent tout ce que ces divins auteurs nous ont laisse par écrit des Antechrists, tant du grand, que des autres

sur l'Epitre I. a Timothée. autres ses fourriers & ses precurseurs. Chap. Cette invention leur plaist si fort, qu'ils VI. nous la debitent par tout dans leurs Annotations sur le Nouveau Testament. Mais j'ay grand' peur, qu'ils n'ayent basty sur le sable, & qu'il ne se treuve enfin que ce qu'ils prennent pour le fondement de toutes leurs expositions, ne soit une fausse supposition, hardiment avancée, mais mal & peu solidement prouvéc. Car qui leur a dit, qu'il y eust de ces fameux Gnostiques dés le temps de S. Paul? dés l'an cinquante-deuxiesme de nôtre Seigneur, qui est le temps auquel il ecrivit cette premiere epître a Timothée. En quels Actes, & en quelles epîtres des Apôtres, l'ont ils leu? En quel auteur du premier, on mesme du second, ou du troifiesme siecle? Ils n'en alleguent aucun. Certainement c'est aller trop viste, que de fourrer brusquement les Gnostiques dans le siecle des Apôtres, & d'y rapporter tout ce qu'ils disent des adversaires de la foy, sous ombre que quelques unes des choses, qu'ils reprochent aux faux docteurs de leur temps, conviennent aux Gnostiques; comme si II. Volume ttt

Chap. elles ne convenoyent pas aussi a plusieurs aucres, & presque a tous les heretiques. Car en quelle heresie ne se treuvét point les paroles vaines & profanes, & les oppositions, ou contradictions, & la pretention d'une connoissance extraordinaire, qui n'étant au fonds, qu'une ignorance hardie & babillarde, prend faussement le nom de science? Les Juiss se vantoyent hautement de cette connoissance; & S. Paul nous apprend, qu'ils vouloyent passer pour les conducteurs des aveugles, pour la lumiere de ceux, qui sont en tenebres, pour les instructeurs

des ignorans, & les enseigneurs des idiots, & qu'ils se glorifioyent nommément d'avoir le patron de la Connoissance, * & de la verité en la loy. Dirès-vous sous ombre

de cela; que les Iuifs étoyent Gnostiques?Qui le souffriroit? Il est clair, que ceux dont il est icy parlè, sont les mesmes, que l'Apôtre a desja notès dans le premier chapitre de cette epitre,& dans celle qu'il écrit a Tite, comme nous l'avons montrè cy devant par les marques, qui leur sont données icy & là. Or il paroist, que ceux dont il est

parlè dans ces deux autres lieux, étoyét

fortis

sur l'Epitre I. a Timothée. 1027 sortis d'entre les Iuifs, & qu'ils rete- Chap. noyent une partie du Iudaisme. Car VI. S. Paul dit en l'un de ces lieux, qu'ils 1. Tim. vouloyent estre docteurs de la loy, & en 1.7.
l'autre il appelle leurs traditions des fables Iudaïques. Etant tels, il ne faut pas s'étonner, qu'ils se vantassent de cette haute & finguliere connoissance, que tous les Iuifs se glorifioyent d'avoir par la loy. Mais cette confideration nous montre aussi qu'ils n'étoyent nullement de ces Gnostiques fameux entre les anciens heretiques; parce que les Gnostiques rejettovent le Iudaisme, & 11 loy, & blasphemoyent, que le Dieu des Iuifs n'étoit ni le pere de nôtre Seigneur Iesus, ni le Createur du mon-de; au lieu que ceux, dont parle S. Paul, voulans passer pour Docteurs de la loy, croyoyent sans doute, ce qu'elle nous enseigne, que le Dieu d'Israel a creè le monde, & a envoyè le Messie. Ioint que si les heretiques du temps de S. Paul eussent enseigne ces blasphemes; il Tertust. n'eust pas manque d'en faire mention, lib. 1. & de les condanner quelque part; Si la contr. question de la divinité (dit Tertullien) cion.c. eust été agitée alors, elle paroistroit 21. page quelque-part dans les écrits de l'Apô-444. D. ttt 2 ftre.

8 Sermon X LVIII.

tre. Et neantmoins il n'en fait jamais mention. Il faut donc avouër, que les Gnostiques, qui la remuerent, n'étoyent pas encore nais du temps de l'Apôtre. En effet les plus anciens écrivains du Christianisme, comme Irenée & Clement Alexandrin, disent que ces heretiques, nommès Gnostiques, sont de peaucoup plus jeunes, non seulement que les Apôtres, mais mesmes que les Évesques, ou Pasteurs, établis par les Apôtres; & que l'épitre de S. Clement disciple de S. Paul, aux Corinthiens, est plus ancienne, que ces heretiques; que la predication de S. Paul finit sous Neron; au lieu que les auteurs de ces heresies vinrent depuis, environ le temps de l'Empereur Adrien, c'est a dire plus de soixante dix ans depuis la datte de cette premiere epitre a Tinothée. Et c'est d'eux mesmes, que Tertullien dit pareillement, que l'on reuve, que les heretiques sont venus in peu apres les Apôtres. Certaine-nent il n'est donc pas possible, que ce oit d'eux, que S. Paul parle en ce lieu. Il faut de necessité, qu'il entende quelques-uns de ces brouïllons Iudaïsans, qui donnérent tant de trouble a l'Egli-

sur l'Epitre I. a Timothée. se Chrétienne a sa naissance. Mais re-Chap. tournons a l'Apôtre, qui aprés avoir VI. muny son disciple contre leurs fraudes,& leurs impostures, finit son epître par ces paroles, Grace soit avecque toy. AMEN. C'est son stile ordinaire dans toutes ses epitres. Il n'y en a pas une, a la fin de laquelle il ne souhaite a ceux, a qui il écrit, la grace de Dieu; c'est a dire sa faveur & son amour, la source inépuisable de tous biens, sans le don de laquelle il n'est pas possible ni aux hommes d'entrer dans la voye de salut, ni aux fideles d'y perseverer. On y peut seulement remarquer cette difference, qu'au lieu qu'icy & en quelques autres epitres, il dit simplement, Grace soit avecque toy, ou avec vous tous, Rom. ailleurs il dit, La grace de nôtre Seigneur 16. 24. Iesus Christ soit avec vous. Mais la chose 16.13. est mesme au fonds; étant clair, que éc par l'une & l'autre fasson de parler, il entend toûjours cette mesme amour de Dieu, que son Fils unique nous a acquise, l'ayant reconciliè a nous par le sang de sa croix, & nous ayant ouvert par ce moyen le trône de sa grace; d'où découle sur nous toute sorte de benedictions, & d'où procede toute bonne donation 3

1010

Chap. donation & tout don parfait) qui nous est necessaire a sa gloire & a nôtre salut. Ainsi avons-nous expliquè la derniere leçon, que l'Apôtre donne a son disciple Timothée en cette permiere epitre. Que l'Eglise eust étè heureuse, Mes Freres bien aimés, si tous les Chrétiens & particulierement les Pasteurs, eussent bien observe son ordre. S'ils eussent fidelement garde ce divin depost, que le Seigneur leur avoit baille par les mains de ses Saints Apôtres : Ce depost suffisoit abondamment pour leur consolation en ce siecle, & pour leur salut eternel en l'autre. Car c'est un tresor celeste de la sapience de Dieu, qui comprend toute la dostrine salutaire, necessaire a la foy, & a la sanctification; tout ce qu'il faut ou croire, ou faire pour estre sauve. Et afin de nous ôter tout pretexte d'ignorance; outre la bouche des Apôtres, qui bailla si-delement ce sacrè depost, a tous ceux, qu'ils enseignerent de vive voix, le Seigneur voulut encore, que leur plume le consignast a toute l'Eglise par écrit dans les livres, qu'il leur inspira divinement, contenus dans le canon du Nouveau Testament. Mais ni la memoire

sur l'Epitre I. a Timothée. 1031' moire de la voix de ces saints ministres Chap? de Dicu, ni l'autorité de leurs ecrits, VI. n'a pas étè capable d'arrester la vanitè, & l'orgueil des hommes. Il s'éleva bien tost aprés la mort des Apôtres, des seducteurs hardis, qui violant méchamment le depost de Iesus Christ, au lieu de sa doctrine celeste, en semérent une autre dans le monde, toute forgée dans leur cerveau; accusant impudemment d'imperfection & d'obscuritè les Ecritures de Dieu, directement contraires a leurs songes. Mais qu'est-il besoin de remonter ii haut? Voyès-vous pas que ceux de Rome n'ont pas mieux traittè ny le sacrè depost du Seigneur, qu'ils ont & rognè d'un côtè, & augmente de l'autre, avec une licence si étrange, qu'enfin quelques-uns d'eux en sont venus jusques-là, que d'attribuer a leur Pape l'autoritè de faire de nouveaux articles de foy? & que quand on leur objecte, ou le silence, ou les defininitions de l'Ecriture, ils n'ont point de honte pour en infirmer l'autorité, de l'accuser ou d'insuffisance, ou d'obscuritè, & d'ambiguitè, & de dire qu'elle n'a nul sens certain & asseure, que celuy qu'il plaist au Pape de luy donner?

Nous

1032

Chap. V I.

Nous avons oui un de leurs docteurs. confessant, que pour bien garder le depost de Christ, il ne faut rien ni ôter ni ajoûter a la doctrine sainte, qu'il a baillée, & que le monde receut de ses Apôtres. Cette doctrine donnoit aux Chréties la liberte de boire de la coupe du Seigneur en communiant a sa table, & commandoit mesme a chacun d'eux egalement de manger de son pain & de boire de sa coupe. Rome leur defend a tous excepte au prestre, qui a chante la Messe de prédre la coupe sacrée, le memorial du sang de Christ, & le seau de son alliance; La doctrine de Iesus Christ admettoit tous les sidelles a la lecture des saintes Lettres: Rome la defend sous grieves peines. La doctrine Apostolique permettoit a chaque fidele aprés s'estre éprouvè soy mesme de manger du pain du Seigneur & de boire de sa coupe: Rome ne laisse approcher aucun de la table sacrée, qui n'ayt contè secretement tous ses pechès a un prestre. La do-Etrine Apostolique veut, que les Chrétiens entendent les prieres & les lectures, qui se font dans les saintes Assemblées: Rome les prive de cette consolation

lation; faisant tous ses services en une Chap. langue, où le peuple n'entend rien. La doctrine des Apôtres permettoit aux Chrétiens de manger sans scrupule pour la conscience, de toutes les viandes qui se vendent au marchè, & qui se servent sur la table des infideles:Rome leut a ôtè ce droit, les obligeant de s'abstenir de certaines sortes de viandes durant prés de la moitiè de l'année. La doctrine des Apôtres permettoit le mariage a tous les Ordres de l'Eglise, nous parlant mesmes expressément d'Evesques & deDiacres mariés: Rome le defend sous peine de sacrilege a tous les ministres de l'Eglise. La doctrine Apostolique permettoit aux fideles de travailler six jours la semaine, sans souffrir qu'aucun fust juge, ou condamné pour un jour de feste:Rome a rayè cette loy, & assujettit les Chrétiens a l'observation d'autant ou plus de festes, qu'il n'y en avoit autrefois sous la loy de Moise. le laisse le reste; & viens a ce que Rome a ajoûte au dépost du Seigneur. La doctrine Apostolique n'a instituè que deux Sacremens, & encore tres-simples; Rome en a voulu avoir sept; tous composès & étoffés

1034 Sermon XLVIII.

Chap. V 1.

étoffés d'une infinite de ceremonies. La doctrine Apostolique ne nous baille qu'un sacrifice offert par le Fils de Dieu en la croix: Rome en a encore étably un autre, qu'elle appelle de l'autel. La doctrine Apostolique ne nous ordonne de rendre le fervice religieux a aucun autre, qu'a Dieu; ni d'invoquer autre, que luy : Rome oblige les Chrétions a adorer le sacrement de l'Eucharistie,& a rendre un culte religieux aux Anges, aux esprits & reliques des Saints, aux images qu'elle appelle sa-erées, & aux croix d'or & d'argent, de bois & de pierre,& d'invoquer la bienheureuse Vierge & tous les Saints de Paradis. La doctrine Apostolique porte, que ceux qui meurent au Seigneur se reposent de leurs travaux; Rome enseigne qu'avant que de jouir de ce repos, ils vont premierement pres de l'Enfer, pour y estre brûlès dans un feu aussi ardent, que celuy de la geenne. La doctrine Apostolique ne conoist point d'autre chef,ny d'autre epoux de l'Eglise que Iesus Christ: Rome luy donne encore un autre chef, & un autre epoux; assavoir le Pape. La dostrine Apostolique ne nous enseigne, qu'un feul

sur l'Epitre I. a Timothèe. feul mediateur, & un seul sacrificateur, Chapl assavoir nôtre Seigneur Iesus Christ: Rome communique la premiere de ces qualitès a tout autant qu'il y a de Saints & de Saintes dans les cieux ; & la seconde a tout autant qu'elle a de prestres sur la terre. Enfin pour ne pas m'arrester icy plus long-temps, la do-Etrine de Iesas Christ veut, que nous adorions Dieu en esprit & en verite, luy rendant un service raisonnable. Rome oblige tous les Chrétiens a un service charnel & litteral, qui consiste en ceremonies & en choses materielles; les asservissant encore aux pauvres & foibles rudimens du monde. Qu'est-ce que ces Messieurs répondront au Seigneur, quand il leur demandera pourquoy ils n'ont pas mieux garde son dépost? Pourquoy ils ont fait passer leurs volontes pour ses loix, & casse ses veritables loix pour des ordonnances humaines? Là ne servira de rien ni l'eloquence, ni la subtilité, ni la crosse, ni la mitre, ni le Regne, ni la science pretenduë, ni les distinctions, ni les traditions, ni les canons des Conciles; Ils seront jugés selon l'Evangile

Sermon X LV I I 1.

VI.

1036 de Iesus Christ; & non selon les loix de leur Decret. Dieu vueille leur ouvrit les yeux pour reconnoistre leurs abus, & recevoir le saint depost de Iesus Christ avecque la foy & la reverence qui luy est deuë; & nous faire la grace a nous qu'il en a honorès, de le garder a jamais religieusement, honorant sa discipline par l'innocence de nos meurs, la purete de nôtre vie, & la sanctification de nos ames & de nos corps devant luy. Benissons le aussi de ce qu'il nous a donné d'achever l'exposition de l'Epitre de son Apôtre, le priant qu'il veuille tellement nous toucher de la vertu de la sainte & divine doctrine, qui nous y a étè enseignée, que jamais nous ne la mettions en oubly, la pratiquant fidelement tous les jours de nôtre vie a la gloire de Dieu Pere, Fils & S. Esprit, & a nôtre salut. AMEN.



ERRATA

De la Seconde PARTIE.

Page	Ligne	Corrigès	
2.	11. 12.	éclairés & conduits	
3.	16.	préfagir	
11.	9.	fait icy , PESTric	
20.	5.	le lien de	
41.	11.	leurs yeux	
67.	I	Encratites	
89•	penult.	abrege tont	
92.	5.	Pythagoriciens	
131.	17.18.	epandana	
138.	6.	fuccée -	
139.	17. 8.	croire	
150.	14.	infi niment	
164.	12.	leurs disciples & sa tige	
1 69,	20.21.	Quel mage	
192.	6. av. la fin.	la plus-part	1
205 ·	1.	qu'il espera	1
2n.	4.	Quant aux	۰
215.	1.	les fuit	•
317.	1.	la prosperité du	
218.	9.	heureuse, je ne	
231.	n.	la couronne	
265.	6.	comme dans ce	
266.	21.	pureté a un	
	f 3.	& d'endoctriner	
268.	22.	ne laissens	
271.	3.	la lecture , & l'Ecrime	
288.	12.	chofes qu'ile	
390.	14.	ministere	
318.	16.	ayent plus	_
330.	3.	jeunes	:
332.	8.	Car en ees	2
344.	Ŋ,	Quand il dira	ĩ
346.	3.	appartinft .	٠,
347*	7. av. la fin.	configuire	
350.	8.9.	ils eu de	
353+	19.	par.oppolition grand partie	
362.	2.3. & 23.		_
364.	7. av. u jin.	qui font la	
382.	dern.	en termes l'a reniée de	
387.	12.		•
395.	11.	vous le verrés	
412.	6. av. la fin.	& que pendant méprile	
420.	6. 7.	felon fa regle	
426.	3.	les unes	
430.	' B. '	il arrivoit a	
	Γ 3.	que c'étoit un	
454.	14.	galeras	
439.	8.	befoin, le	
	r 8	oubliés	
44.	pen,	Romain, Hermas, Tuffin	
458.	14.16.	Jes infolens avec	
450.	8.	Seigneur , le fens	

461. 12. 1

1044 Errata de la II. PARTIE. Page Ligne Corrigès 12. rœur leur rendift 461. 13. foit que s'en pouvant bien paffer, neanmoins poùr se 464 4. av. la fin. parce qu'elles out ne refout pas 504. 12 9. 509. écrivift pour le porter 575. 541. 23. 15. 548. a l'appliquera entendus. L'autre 2I, 553-6. av. la fin. 4. av. la fin. 565. nourriture , né 13. grand' partie des meime leur rep. \$70. 15. 16. 589. 3. av. la fin. que de plusieurs personnes Gış. n. moindre , qu'eux toy pur toy 619. 5. 645. 20. qui lay **6**50. de n'en mer 652. 3 fouffre , laiffane 12. ÆÇ. 13. ferv menrat baillée 713. 5. & la vôcre? 743 24 ne tient rien 4. 8. av. la fin. 745des poilons 750. 75z. 7. 40. la fin. fi aveugle g. av. la fin. retourn ens 274-7. 40.14 fm. il n'est pas 778. 784. offoiblillant. 793-Bio. pleine de pierre 8n. derre. quelle **3**13. ne hry 14-Stź. & quielle cette 2a, qu'il 7. 4V. la 🗫. **8**24. avertion. confiderée 8₁₀. 18. avec cela luy. 844. 3a. 16. fatigues Scc. en quel 15. dos les premiers 19. **364.** enrichir, comme 5. ab. la fin. **267.** ayent perdu 15. 268. & leur ı. 269. & glorieux 35. nous l'a **2**79. 885. aux fept Martyre 5. av. la fin. 286. nos martyres 17. deru. elle ne 287. ausú par le 4. Zgr. de labouche la traduction . 16. 297. 17. a ceux qui sont 298. c'eft que . 922. ou de mou 927. le peut voir 5. 934. L'une, 7. esperance Timothée 3. 947• ponr en jouir dit , il n'est 8. **9**53. 3. av. la fen. 954. de toy le 955. 956. de ces deux \$

Page Ligne Corrigès

57. [7. le fol aufe
21. de fixer

97t. st. de fixer

993. deru. mange, commes
1 appoiase
1 appoiase
1 abella de l'averte dans

Dans les MARGES.

555. **89**2. ders. Syllephe
2. Dial. L. 4.
2. Inpon. des
2. mie 8. 8.
2. kwaierse
U-